સાધારણ

બાર ન્ડીંગ

00037239

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

orrespondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Péters-bourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

VVi S 37239 ac

TOME QUINZIÈME.

Vol-15

A PARIS,

hez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

M. D. CCC. XVIII.

God
Sis/His
37239

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE CXIV.

Élection et pontificat d'Adrien VI; défaite des Français à la Bicoque; convention de Crémone, d'après laquelle ils évacuent l'Italie; les Vénitiens se détachent de la France; entrée de Bonnivet en Lombardie; mort d'Adrien VI.

1521 — 1523.

La guerre que, l'ambition inconsidérée de Léon X avoit rallumée en Europe, devoit décider, par son résultat, si les Italiens demeureroient une nation indépendante, ou s'ils subiroient le joug de ces étrangers qu'ils nommoient barbares. Ce n'étoit plus de la distribution de quelques provinces entre des potentats qu'on CHAP. CXIV.

CHAP. CXIV. pouvoit regarder comme tous compatriotes, qu'il s'agissoit pour la nation, mais de son existence même. Ce n'étoit plus aussi entre les Italiens que devoient se décider les plus grands intérêts de leur patrie : toutes les puissances de l'Europe étoient appelées à régler sa destinée, et c'étoit tous les jours plus loin de l'Italie qu'il falloit aller chercher la cause des événemens qui changeoient le sort de ce pays.

Lorsque des puissances aussi formidables que les monarchies de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Angleterre étoient entrées dans la lice, les petites souverainetés d'Italie avoient senti leur foiblesse comparative, et cette foiblesse avoit encore été infiniment augmentée par les guerres désastreuses qui avoient déjà duré plus de vingt-cinq ans. Ces guerres avoient consumé les richesses et détruit les moyens de réproduction de la contrée, auparavant la plus opulente, alors la plus malheureuse de l'Europe : aussi Venise, Florence, Sienne et Lucques, qui portoient encore le titre de républiques; les ducs de Milan, de Savoie, de Ferrare, et les marquis de Mantoue et de Montferrat, qui se disoient encore souverains, attendoient-ils, en tremblant, que leur sort fût décidé par la politique, les traités, ou les armes des ultramontains.

Le siége pontifical s'étoit seul élevé durant la

décadence des autres états italiens. Les conquêtes d'Alexandre VI, de Jules II et de Léon X avoient soumis aux pontifes des provinces vraiment indépendantes, quoiqu'elles reconnussent nominalement la suzeraineté du saint-siége. Lorsque ensuite Parme, Plaisance, Modène et Reggio s'étoient trouvés joints au domaine de l'Église, lorsqu'en même temps le chef de cette Église avoit dominé en maître absolu sur la république florentine, l'étendue, la population et la richesse de ses états avoient passé de beaucoup celles des plus puissans parmi les princes que l'Italie avoit vus s'élever dès le commencement du moyen âge. Les rois de Naples, les ducs de Milan, ou la république de Venise, n'avoient jamais disposé de tant de forces, surtout lorsqu'on fait entrer en ligne de compte les immenses revenus que la chambre apostolique savoit lever sur la superstition des peuples indépendans d'elle. CHAP. CXIV.

Si Léon X n'avoit pas joint toute la prodigalité d'un parvenu, toute l'inconséquence d'un homme de plaisir, à la profonde dissimulation qui le faisoit passer pour un grand politique, il auroit aisément pu tenir la balance entre les deux potentats qui se disputoient l'Europe; il auroit fait respecter la neutralité non-seulement de ses propres états, mais de ceux encore qui se seroient volontairement rangés sous sa pro-

CHAP. CXIV. lection, et tous les peuples de l'Italie se seroient disputé cet avantage. Les événemens divers d'une longue lutte qui devoit durer autant que la vie de Charles-Quint, lui auroient fourni beaucoup de chances pour relever l'indépendance nationale : il n'auroit eu besoin, pour être vraiment grand, que de vouloir sincèrement le bien de ses compatriotes, et de leur inspirer de la confiance par sa bonne foi. Mais Léon X, par une ambition de jeune homme, qui n'étoit liée à aucun plan bien raisonné, qui n'étoit soutenue par aucune idée empreinte d'une vraie grandeur, acheva la ruine de la liberté italienne, tandis que le scandaleux trafic des indulgences, auquel il eut recours pour faire face à des dépenses excessives, ébranla le siége de Rome; et détacha la moitié de la chrétienté de l'obéissance qu'elle avoit rendue à ses prédécesseurs.

Pendant son règne, et dès l'an 1517, la réformation avoit commencé en Allemagne par les prédications de Luther. Mais quoique ce courageux novateur eût déjà passé, d'une attaque contre les indulgences, au doute sur l'autorité du pape, au renversement de toute la discipline de l'Église, et enfin aux controverses sur le dogme lui-même, il n'avoit encore apporté aucun changement dans la forme extérieure du culte, ses sectateurs ne formoient point une

nouvelle Église, et l'on ne pouvoit encore juger de tout le danger qui menaçoit de ce côté la cour de Rome. L'Allemagne, il est vrai, étoit toute entière en fermentation. La religion, chez les peuples septentrionaux, se lioit aux sentimens du cœur; elle s'unissoit intimement au tout de l'homme; elle étoit examinée par sa raison, échauffée de son amour, admise pour règle de ses actions. La nation italienne étoit tout autrement disposée à l'égard des idées religieuses: après avoir admis l'ensemble des dogmes de l'Église, elle les regardoit comme ne demandant plus ni examen ni étude; elle signaloit son respect pour la foi en évitant d'y penser jamais. Les plus dissolus, comme les plus réguliers dans *leurs mœurs*, les plus philosophes, comme les plus superstitieux *dans leurs* croyances, n'élevoient pas un doute sur l'ensemble de la doctrine de l'Église; mais aussi à peine excitoit-elle en eux un sentiment, ou influoit-elle sur une action de leur vie. La religion, rendue étrangère à la raison, à la sensibilité, à la morale, à la conduite, n'étoit *plus* qu'une habitude de l'esprit, qui imposoit de certaines pratiques et proscrivoit de certaines pensées. CHAP. CXIV.

En effet, la réformation excita en Italie quelque étonnement, quelque inquiétude, mais aucune curiosité. On étoit accoutumé à résister au pape, à lui faire la guerre, à mépriser ses

CHAP. CXIV. excommunications; on savoit depuis long-temps que les mœurs de sa cour étoient corrompues, que sa politique étoit perfide, que les passions les plus odieuses pouvoient se cacher sous le manteau de la religion. Le reste du clergé ne jouissoit point de la puissance, des richesses ou des immunités qu'il avoit obtenues en Allemagne : cependant on lui avoit vu plus d'une fois commettre des actions infâmes; et de même qu'elles ne causoient plus de scandale, l'accusation dirigée contre lui n'excitoit plus la surprise de la nouveauté. Ceux qui vouloient réformer la discipline passoient pour des enthousiastes, qui se roidissoient contre le train nécessaire du monde; ceux qui attaquoient la doctrine, passoient pour des insensés, qui bouleversoient les bases mêmes de toutes les opinions : car celles de ces bases que le préjugé a établies, et qu'il soustrait à tout examen, ne paroissent pas moins évidentes aux hommes que celles que la raison a fondées. Tandis que des vérités nouvelles fermentoient dans toute l'Europe, aucun Italien n'admit un doute sur ce qu'on lui avoit enseigné à croire, et il se passa long-temps encore avant qu'aucune opinion luthérienne pénétrât au-delà des Alpes.

1521. Léon X mourut avant même de s'être fait une idée du danger qui menaçoit l'Église romaine, par le soulèvement des esprits en Alle-

magne; mais sa mort le déroba aussi à des difficultés dont il auroit senti beaucoup plus tôt tout le fardeau; c'étoient celles mêmes qu'il avoit attirées sur lui par ses prodigalités irréfléchies. Non-seulement il avoit dissipé le trésor considérable amassé par Jules II, il avoit encore engagé tous les joyaux et tous les effets précieux de Saint-Pierre; il avoit contracté une dette considérable, et il avoit vendu un si grand nombre de charges nouvelles, que leurs traitemens seuls avoient augmenté de quarante mille ducats les dépenses annuelles de l'Église (1). CHAP. CXIV. 1521.

L'embarras de Léon X auroit été grand pour continuer sans argent la guerre qu'il avoit commencée en Lombardie; mais les lieutenans qu'il laissoit après lui se trouvoient dans une situation bien plus critique encore. Le cardinal de Sion et celui de Médicis, qui jusque alors avoient soutenu tout le poids des affaires, se hâtèrent de quitter l'armée pour se rendre à Rome, et assister au conclave. Charles-Quint avoit assez à faire à combattre les Français dans les Pays-Bas; la Castille étoit révoltée, les royaumes de Valence et de Majorque désolés par la guerre que les communes faisoient aux nobles, et toutes les forces de l'Espagne étoient

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 219.

CHAP. CXIV. consumées par ces discordes intestines. La petite armée de l'empereur en Lombardie n'étoit
1521. point payée; jusque alors la guerre s'étoit faite avec les seuls trésors de l'Église; et ceux-ci venant tout à coup à manquer, Prosper Colonna et le marquis de Pescaire furent obligés de licencier tous les Allemands et les Suisses qu'ils avoient à leur solde, à la réserve de quinze cents hommes. En même temps, les auxiliaires florentins, qui n'avoient aucun intérêt direct à la guerre, et qui n'avoient pas même s'ils demeureroient alliés du futur pontife, retournèrent en Toscane (1).

Si de son côté M. de Lautrec n'avoit pas été abandonné par la scandaleuse négligence de François Ier, qui ne songeoit qu'à ses plaisirs et à ses galanteries, et qui ne lui envoyoit aucun argent pour payer ses troupes, il auroit pu aisément recouvrer Milan, et toutes les places qu'il avoit perdues. Il tenoit encore garnison dans les châteaux de Milan, de Novarre, de Trezzo et de Pizzighettone; il commandoit à Crémone, Gênes, Alexandrie, Arona, et tout le lac Majeur; mais sans argent il ne pouvoit rassembler d'infanterie. Sa gendarmerie découragée le secondoit mal; et lorsqu'il voulut surprendre la ville de Parme, où commandoit

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIV, p. 213. — *Galeatius Capella de bello Mediolan.* L. I, f. 15.

Guicciardini l'historien, il fut repoussé par les seules compagnies de milice (1). CHAP. CXIV. 1521.

Pendant ce temps, des soulèvemens ou des révolutions éclatoient de toutes parts dans les états de l'Église. Les petits princes que Léon X avoit dépouillés de leur souveraineté, invoquoient l'aide de leurs partisans pour recouvrer le rang de leurs pères. Le duc d'Urbin s'étoit associé aux deux frères Baglioni. Ils avoient rassemblé à Ferrare, à frais communs, deux cents hommes d'armes, trois cents chevau-légers, et trois mille fantassins. Avec cette petite armée, ils traversèrent la Romagne sans rencontrer de résistance. Le duc d'Urbin fut reçu avec enthousiasme par ses anciens sujets, et recouvra sans coup férir le duché d'Urbin, tandis que le comté de Montéfeltro, que Léon X avoit cédé aux Florentins, fut défendu par leurs garnisons. Horace et Malatesta, fils de Jean-Paul Baglioni, se présentèrent à leur tour devant Pérouse. Vitello Vitelli y commandoit, et fit une courte résistance. Cependant il désiroit secrètement que les feudataires de l'Église recouvrassent leur indépendance; et ayant reçu au pied une légère blessure, il saisit avec empressement ce prétexte pour se faire porter à Città di Castello, sa patrie. Aussitôt après son

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 215. — *Paolo Paruta. hist. Ven.* Lib. IV, p. 291. — *Galeatius Capella.* Lib. I, f. 15 v.

CHAP. CXIV. 1522. départ, Pérouse capitula, et ouvrit ses portes aux fils de Baglioni, le 5 janvier 1522. En même temps, Sigismond de Varano chassa de Camérino Jean Marie de la même famille, auquel Léon X avoit donné le titre de duc de ce petit état, et il s'établit à sa place (1).

Les émigrés de Todi furent ramenés à main armée dans cette ville par Camillo Orsini. Le duc d'Urbin, après avoir consacré quelques jours au soin d'affermir son autorité dans ses états, voulut aussi rétablir dans Sienne le fils de Pandolfe Pétrucci; mais il fut repoussé par l'activité surtout des Florentins, dévoués au cardinal de Médicis (2). Ceux-ci n'auroient pas peut-être évité une révolution dans leur propre patrie, si au moment de la mort de Léon X, ils n'avoient donné les arrêts dans le palais public à tous les citoyens plus connus pour leur attachement à la liberté (3). Sigismond Malatesti, fils de Pandolfe, fut introduit par les anciens partisans de sa famille à Rimini, et il recouvra pour peu de temps une souverai-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 220. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 342. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 193. — *Orlando Malavolti stor. di Siena.* P. III, L. VII, f. 121. — *Fr. Belcarii. Comment.* L. XVI, p. 510.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 222.

(3) *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 190. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 341.

neté dont son père avoit été privé vingt ans auparavant par César Borgia (1). CHAP. CXIV. 1522.

Celui enfin qui avoit le plus souffert de l'inimitié de Léon X, celui qui avoit eu le plus à redouter ses dernières prospérités, Alfonse, duc de Ferrare, s'empressa de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Il étoit coupable aux yeux du pape pour avoir, peu de mois auparavant, empêché la conquête de Parme par une diversion hardie. Aussi dès les premiers succès de l'armée de Prosper Colonna, une autre armée pontificale étoit-elle venue attaquer Finale et San-Félice; elle avoit ensuite pris Bondéno, et l'avoit livré au pillage; tandis que du côté de la Romagne, les agens de l'Église s'emparoient de Lugo, de Bagnacavallo, de Cento, et de la Piéve; que les Florentins conquéroient la Garfagnane, et que Guicciardini entroit dans le Frignano avec les troupes de Modène. Alfonse, menacé d'un siége dans sa capitale même, se préparoit à vendre chèrement sa vie, quand il reçut la nouvelle de la mort de Léon X. Dans sa joie, il fit battre des monnoies d'argent, où l'on voyoit un berger arrachant un agneau des griffes d'un lion, avec cette exergue tirée du livre des rois : *de manu leonis*. En peu de jours, il recouvra Bondéno, Finale, San-Félice, le Frignano, la

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 236.

CHAP. CXIV. 1522. Garfagnane, Lugo, Bagnacavallo, et il échoua seulement devant Cento, que les Bolonois défendirent vigoureusement contre lui (1).

Cependant les cardinaux, que les promotions faites par Léon X avoient rendus fort nombreux, étoient entrés au conclave le 16 décembre. On les savoit partagés entre le parti impérial et le parti français. Le dernier vouloit porter au saint-siége le cardinal de Volterra, frère de Piétro Soderini, qui avoit été gonfalonier perpétuel; c'étoit le candidat que redoutoit le plus Jules de Médicis, qui, demeuré à la tête des créatures de son cousin, pouvoit disposer de seize suffrages. Il en comptoit ainsi plus du tiers, et moins de la moitié; car le conclave contenoit cette fois quarante cardinaux; et Jules, sans être assez fort pour se faire élire, l'étoit assez pour donner l'exclusion à qui il vouloit (2).

Le cardinal de Médicis avoit compté être secondé par tout le parti impérial. Il avoit été le principal et le plus habile ministre de son cousin Léon X; c'étoit lui qui l'avoit déterminé

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 213. — *Muratori Annali d'Italia.* Edit. 4°. T. X, anno 1521, p. 152; et 1522, p. 155. — *P. Giovio vita di Alfonso*, p. 116.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VII, p. 295. — *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, f. 116 v. — *Onofrio Panvino vite de' Pontifici*, f. 265.

à s'allier à l'empereur; les succès de la guerre de Lombardie étoient attribués en grande partie à son habileté, et lui seul pouvoit ajouter à la puissance de l'Église celle de la république florentine, dont il étoit le chef. Mais Jules avoit un rival dans le sacré collége et dans le parti impérial, comme lui militaire avant d'être prélat, jeune comme lui, et d'une ambition non moins ardente; ce rival étoit Pompée Colonna, qui, plutôt que de seconder les prétentions de Médicis, parut prêt à se réunir au parti français. Déjà il représentoit à ses collègues la honte de porter au saint-siége un bâtard; car Julien, frère du Magnifique, n'avoit jamais été marié à Antonia del Cittadino, de qui Jules étoit né le 26 mai 1478. Il rappeloit les cruautés exercées par Léon X depuis la découverte de la conspiration prétendue de Pétrucci, et il insistoit sur le danger de perpétuer la dignité pontificale dans une même famille (1). CHAP. CXIV. 1522.

Tandis que les cardinaux opposoient l'intrigue à l'intrigue, chaque matin, suivant l'usage des conclaves, ils alloient aux suffrages sur quelque sujet nouveau qui leur étoit proposé. L'un d'eux nomma le 9 janvier, le cardinal Adrien Florent,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIV, p. 221. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VII, p. 295. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 191. — *Panvino, in Clemente VII*, f. 267. — *Paulo Giovio vita d'Adriano VI*, f. 116.

CHAP. CXIV. évêque de Tortose, Flamand, qui avoit été le
1522. précepteur de Charles-Quint, et que l'empereur avoit préposé dernièrement au gouvernement de la Castille. Adrien, né à Utrecht le 7 mai 1458, d'un pè[illegible], ou tapissier, ou fabricant de bière, n'étoit jamais venu en Italie, il ne savoit pas l'italien ; il ne connoissoit aucun des cardinaux; il avoit développé peu de talent dans l'administration dont son élève l'avoit chargé, et il sembloit avoir si peu de chance pour être élu, que tout l'escadron de Médicis (c'est ainsi qu'on nommoit son parti) sans vouloir de lui, n'hésita pas à lui donner son suffrage. Le cardinal de Saint-Sixte en prit occasion pour faire son éloge dans un très-long discours, et comme les cardinaux étoient impatiens de sortir de prison, ils lui donnèrent tous leurs voix, presque sans y avoir réfléchi, et ils l'élurent avec une si grande légèreté, que ne pouvant ensuite expliquer leur imprudence à eux-mêmes ou aux autres, ils l'attribuèrent à une inspiration subite du Saint-Esprit (1).

Ce ne fut qu'à la fin du mois d'août que le

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 232. — *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, f. 109, 110, 118, 119. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1522, §. 1 et 2, p. 347. — *Fr. Belcarii* L. XVII, p. 501. — *Lettera di Girolamo Negri a Antonio Michieli.* Roma, 14 avril 1522. *Lettere de' Principi.* T. I, f. 98. — *Jo. Sleidani Comment. de Statu relig. et Reipub.* Lib. III, p. 48.

nouveau pape, qui prit le nom d'Adrien VI, arriva en Italie pour prendre possession de la tiare. Pendant les neuf premiers mois de l'année, l'état de l'Église fut administré au nom du collége des cardinaux, par une seigneurie assez semblable à celles des anciennes républiques toscanes. On tiroit au sort chaque mois trois priours, entre les membres du sacré collége, et ceux-ci formoient le gouvernement. Mais ces prélats mal d'accord entre eux, ignorant les affaires, et changeant tous les mois de mesures, étoient hors d'état de défendre le pouvoir pontifical. Ils ne songèrent qu'à gagner du temps, et à maintenir une paix apparente; et dans ce but, ils conclurent un armistice avec le duc d'Urbin, qui arrêta les révolutions de l'Ombrie (1). CHAP. CXIV. 1522.

Le cardinal de Médicis, humilié de son exclusion du pontificat, et se croyant joué par le parti impérial, revint par mer à Florence, où il craignoit que son autorité ne fût compromise; il y fit son entrée le 21 janvier 1522, portant le deuil de son cousin, et annonçant sur son visage même une grande tristesse et une grande inquiétude (2). En effet, les républicains de Florence croyoient le moment venu de recouvrer

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 223. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1522, §. 16, p. 350.

(2) *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 194.

CHAP. CXIV. la liberté de leur patrie ; M. de Lescun leur
1522. promettoit l'appui du roi de France ; il devoit entrer en Toscane par la rivière de Gênes, en même temps que Renzo de Céri y pénétreroit par l'état de Sienne. Le duc d'Urbin et les Baglioni secondoient avec empressement des projets qui devoient les venger des Médicis. A Florence ces intrigues étoient dirigées par Jean-Baptiste Soderini, neveu du cardinal de Volterre et du gonfalonier perpétuel. Dans son parti on voyoit engagée la société de poètes et de philosophes qui a rendu célèbres les jardins Ruccellai où elle se rassembloit. On y comptoit Luigi Alamanni, Zanobi Buondelmonti, Cosimino Ruccellai, Alessandro de Pazzi, les deux François et Jacopo Diaciéto, enfin Nicolas Macchiavel, qui leur a dédié ses discours sur Tite-Live et son art de la guerre. Tous nourris dans les mêmes principes désiroient également la liberté de Florence ; mais ils n'avoient aucun ressentiment particulier contre le cardinal de Médicis ; ils convenoient que de toute sa famille c'étoit lui qui avoit apporté le plus de douceur et de mesure dans son administration, et ils préféroient recouvrer leurs droits par un compromis, plutôt que de les lui arracher de force (1).

Le cardinal de Médicis qui sentoit sa foiblesse,

(1) *Comment. di Filippo de' Nerli.* L. VII, p. 138.

et la nécessité de ménager ses adversaires, convint que le pouvoir suprême s'accordoit mal avec ses fonctions ecclésiastiques et la carrière qui lui étoit ouverte à la cour de Rome, et annonça qu'il étoit disposé à s'en démettre. Les jeunes patriciens des jardins Ruccellai accueillirent aisément les espérances que leur faisoit donner le cardinal, et au lieu d'agir contre lui, ils se contentèrent de méditer sur la meilleure constitution à donner à la république lors de sa renaissance; ce fut le sujet de trois ouvrages de politique de Macchiavel, de Zanobi Buondelmonti, et d'Alexandre des Pazzi, tous dédiés au cardinal de Médicis (1). CHAP. CXIV. 1522.

Pendant ce temps M. de Lescuns, trop occupé en Lombardie, et laissé sans argent par le roi de France, avoit abandonné le projet d'entrer en Toscane par l'état de Gênes. Renzo de Céri s'étoit obstiné au siége du petit château de Turrita dans l'état de Sienne, et ne passa jamais au-delà. Le parti français, qui étoit celui de la liberté, déclinoit dans toute l'Italie, et le cardinal de Médicis crut le moment venu de détromper ceux qui avoient pu croire qu'il rendroit la liberté à sa patrie. Un courrier français envoyé à Renzo de Céri fut intercepté; le

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VII, p. 282. — *Comment. di Filippo de' Nerli.* L. VII, p. 136.

CHAP. CXIV. cardinal obtint son secret par un sacrilége, en
1522. lui envoyant dans sa prison, au lieu du confesseur qu'il avoit demandé, un espion de police déguisé en prêtre. Ainsi l'on découvrit la correspondance de Jacob de Diacieto avec Renzo de Céri : le premier arrêté le 22 mai, et menacé de la torture, confessa, ce qu'on ne soupçonnoit point encore, qu'il avoit voulu assassiner le cardinal, pour le punir de sa tromperie, lorsqu'il avoit donné aux républicains de fausses espérances. L'interrogatoire du prévenu ayant été renvoyé de vingt-quatre heures, après sa capture, ses amis, Luigi Alamanni le poète, et Zanobi Buondelmonti, eurent le temps de se mettre en sûreté; un autre Luigi Alamanni fut exécuté le 7 juillet, avec Jacob de Diacieto. Les fils de Paul Antonio Sodérini furent obligés de s'enfuir, et leurs biens furent séquestrés; à cette époque même, le 14 juin, leur oncle, Pierre Sodérini qui avoit été gonfalonier perpétuel, mourut à Rome, emportant l'estime de tous les honnêtes gens (1).

Les révolutions des états de l'Église et de la Toscane étoient l'ouvrage des Italiens, mais leur influence étoit fort limitée; celles de la Lombardie, au contraire, étoient l'ouvrage des ul-

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. VII, p. 301, 302. — *Fil. de' Nerli Comment.* L. VII, p. 139. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 343. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 201-207.

tramontains ; mais le sort futur de l'Italie, et même celui de l'Europe entière en dépendoit. François Ier avoit laissé perdre Milan l'année précédente par son insouciante prodigalité. Tandis que son chancelier Duprat avoit, par des impôts inouïs, par des extorsions intolérables, et par la vente des domaines royaux, levé deux fois plus d'argent qu'il n'en auroit fallu pour maintenir la plus brillante armée, François uniquement occupé de ses amours, et des fêtes qu'il donnoit à ses maîtresses, dissipoit, ou laissoit détourner par sa mère, l'argent qu'il avoit arraché à ses peuples, et compromettoit l'honneur français par les déroutes de ses armées, et son manque de foi dans toutes les obligations qu'il avoit contractées envers ses alliés. Il se vantoit d'avoir le premier mis les rois de France *hors de pages*, parce qu'il disposoit seul, et d'après son caprice, de toutes les bourses de ses sujets ; tandis qu'avant lui les dépenses domestiques de ses prédécesseurs étoient défrayées par les domaines royaux, qu'ils ne se permettoient point d'engager, et que les trois ordres concouroient librement à subvenir aux dépenses des guerres. Mais l'évêque de Beaucaire n'hésite point à dire, que François changea la liberté française en une misérable servitude ; et les désastres qu'il attira ainsi sur son royaume, montrent assez qu'avec la liberté de ses sujets, il

CHAP. CXIV. 1522.

CHAP. CXIV. 1522. sacrifia aussi sa propre gloire à ses fantaisies (1).

La gloire nationale avoit encore été sacrifiée d'une autre manière, par lui et ses prédécesseurs, à l'affermissement de son autorité ou de celle des nobles. On avoit sévèrement interdit l'usage des armes au tiers-état, pour le tenir dans une plus absolue dépendance de ses maîtres : on l'avoit ainsi rendu lâche et incapable du service militaire, en sorte qu'on voyoit avec étonnement une des plus braves nations de l'Europe réduite à n'avoir point d'infanterie nationale. Ses rois étoient dans la nécessité de recourir aux Suisses pour toutes leurs guerres, parce qu'à la réserve de la gendarmerie, toute composée de noblesse, la France ne nourrissoit point de soldats. La Suisse, dont la population n'égaloit pas la huitième partie de celle de la France, fournissoit seule ses bataillons; mais, pour les obtenir, il falloit se mettre à la merci de la vénalité, de l'orgueil et de l'inconstance de ces montagnards, rendus arrogans par la cour que leur faisoient tous les souverains. François Ier, qui tout récemment avoit perdu Milan par leur manque de foi, fut réduit à négocier séparément avec chacun des cantons, à répandre des présens parmi leurs magistrats, à promettre des

(1) *Hinc antiqua illa Gallica libertas aboleri, et in miseram servitutem desinere occœpit.* BELCARIUS *Comment. Rer. Gallic.* L. XVII, p. 507.

pensions aux hommes en crédit, à dévorer, sans se plaindre, leur arrogance. Ce fut le prix auquel René, bâtard de Savoie, grand-maître de France, et Galeaz de San-Sévérino, grand écuyer, déterminèrent, au printemps de 1522, environ dix mille Suisses à passer le Saint-Bernard et le Saint-Gothard pour entrer en Italie (1). CHAP. CXIV. 1522.

Lautrec, de son côté, rassembla la cavalerie française dispersée dans les plaines de Lombardie; il la joignit, sous Crémone, à l'armée vénitienne commandée par André Gritti et Théodore Trivulzio; il alla ensuite se réunir aux Suisses, et le 1er mars il passa l'Adda, pour venir avec toute son armée camper à deux milles de Milan (2).

Prosper Colonna défendoit cette ville avec Alfonse d'Avalos, marquis de Pescaire. Le chancelier du duché, Jérôme Moroni, y représentoit son maître, qui n'avoit pas encore pu faire son entrée dans sa capitale. Il exhortoit les Milanois à maintenir leur indépendance; il leur montroit tout le danger des vengeances des Français; et pour ajouter encore un sentiment religieux à l'amour de la patrie, il avoit engagé un

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 224. — Mémoires de mess. Martin du Bellay. Liv. II, p. 195. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 16.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 226. — Martin du Bellay. L. II, p. 202. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. II, p. 316.

CHAP. CXIV. 1522. moine éloquent de l'ordre de S. Augustin, André Barbato, à réveiller le zèle des Milanois contre les barbares par une suite de sermons (1). Moroni obtint ainsi de ses compatriotes des contributions volontaires assez copieuses pour lever dix mille soldats allemands. Jérôme Adorno et George Frundsberg en conduisirent cinq mille avec tant de rapidité par la Valteline et le Bergamasque, qu'ils entrèrent à Milan avant l'approche des Français; les autres y furent conduits un peu plus tard par Francesco Sforza lui-même (2).

L'armée française avoit, de son côté, reçu un renfort inattendu : Jean de Médicis vint la joindre, à Cassano, avec trois mille hommes de pied et deux cents chevaux. Ces troupes portoient des enseignes noires en signe de deuil, pour la mort du pape Léon X : de là leur vint le nom de bandes noires, qu'elles rendirent célèbre en relevant la réputation de l'infanterie italienne. Elles avoient jusque alors combattu dans l'armée de la ligue; mais Jean de Médicis se trouvant rendu à la liberté par la mort de Léon X,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 225. — Martin du Bellay. L. II, p. 194. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 503. — *Galeatius Capella.* L. I, f. 16.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 227. — Martin du Bellay. Lib. II, p. 203. — *Pauli Jovii vita Piscarii.* L. II, p. 316. — *Paolo Paruta. hist. Ven.* Lib. IV, p. 292.

passa au service de France, où on lui offroit de plus grands avantages (1). Vers le même temps, un coup de coulevrine, parti des remparts de Milan, et que quelques-uns prétendirent avoir été dirigé par Prosper Colonna lui-même, tua Marc-Antoine Colonna, neveu de ce même Prosper qui servoit dans l'armée française, et Camille, fils du maréchal Jean-Jacques Trivulzio. Le corps du premier fut renvoyé à Milan, à son oncle, désolé d'avoir vu périr, dans les rangs ennemis, un neveu qu'il chérissoit (2). CHAP. CXIV. 1522.

Prosper Colonna et Pescaire avoient mis à profit la lenteur des Français pour relever toutes les fortifications de Milan, et pour entourer le château d'une circonvallation qui rendoit impossible à Lautrec de donner aucun secours à la garnison assiégée. Déjoué dans ses projets, celui-ci n'en avoit été que foiblement dédommagé par la prise de Novarre; il avoit ensuite attaqué Pavie que défendoit le marquis de Mantoue; mais l'approche de Prosper Colonna avec l'armée impériale l'avoit forcé à lever ce siége. Enfin, il s'étoit dirigé par Landriano sur Monza, pour se rapprocher d'Arona, où certain argent qui lui arrivoit

(1) Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 205. — *Franc. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 226.

(2) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali Piscarii.* L. II, p. 317. — *Galeatius Capella.* Lib. II, f. 17 v. — Martin du Bellay. L. II, p. 205.

CHAP. CXIV. de France pour la solde de ses troupes étoit ar-
1522. rêté (1).

Les Suisses savoient que l'argent destiné pour leur solde avoit été conduit en sûreté jusqu'à Arona, sur le lac Majeur, et qu'Antoine Visconti, qui occupoit Busti avec un corps de troupes milanoises, empêchoit le convoi de passer plus avant. Ils sollicitoient Lautrec de forcer le passage jusqu'au lac Majeur, pour leur faire toucher leur argent, tandis qu'André Gritti, général de l'armée vénitienne, protestoit de son côté qu'il ne s'éloigneroit point tant des frontières de sa république, et que si les Suisses prenoient le chemin du lac Majeur, il reprendroit lui-même celui du Bergamasque (2). Lautrec désiroit calmer l'impatience des Suisses; l'armée impériale souffroit bien plus encore que la sienne du manque d'argent et de vivres; déjà il lui étoit arrivé des compagnies entières de transfuges qui abandonnoient les drapeaux de Prosper Colonna: en tenant la campagne quelque temps encore, il se croyoit assuré de dissiper cette armée (3).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 228. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. II, p. 319. — Martin du Bellay. L. II, p. 205. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 504. — *Arnoldi Ferroni Burdigalensis de reb. gest. Gallor.* L. V, p. 107. — *Paolo Paruta.* Lib. IV, p. 293. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 19.

(2) *Paolo Paruta Hist. Venez.* L. IV, p. 296.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 229. — *Paolo Paruta.*

Mais les Suisses, en entrant en campagne, s'étoient promis des succès plus rapides, et le pillage des riches villes de la Lombardie. Ils n'avoient encore réussi dans aucune de leurs attaques, excepté celle de Novarre, qui avoit été abandonnée à leur cupidité. Ils avoient souffert devant Pavie, et des pluies obstinées avoient, pendant quelques jours, suspendu l'arrivage des vivres. Ils étoient ennuyés et impatientés d'une guerre de positions et de manœuvres, et, accoutumés comme ils étoient à tout faire céder à leurs caprices, ils se rassemblèrent devant la tente de Lautrec, pour demander à grands cris ou la bataille ou leur congé (1). CHAP. CXIV. 1522.

Lautrec, et tous les généraux français, essayèrent inutilement tout leur crédit auprès des Suisses, pour les engager à se fier à leurs chefs, à profiter des souffrances de l'ennemi, à attendre quelques jours du moins, pendant lesquels, par une nouvelle manœuvre, Lautrec forceroit Prosper Colonna à changer de position : tout fut inutile, et les Suisses ne répondirent aux discours de tous les officiers de l'armée, que par

Lib. IV, p. 297. — *Arnoldi Ferroni de rebus Gestis Gallor.* p. 108.

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Piscarii.* L. II, p. 320. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 20. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 215. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 297.

CHAP. CXIV. 1522. un même cri : *A demain, ou le congé ou la bataille* (1).

Lautrec, avant de céder, chargea Créqui, seigneur de Pontdormy, d'aller reconnoître l'ennemi, avec quatre cents hommes d'armes et six mille Suisses. Prosper Colonna avoit pris position à la Bicoque, maison de campagne d'un seigneur milanois à trois ou quatre milles de Milan. Un chemin creux passoit devant son front, et lui servoit comme de fossé; il en avoit garni les bords d'artillerie et d'arquebusiers; à droite et à gauche, son camp étoit fermé par deux canaux d'eau vive destinés à l'arrosement : à quelque distance derrière lui, l'un d'eux étoit traversé par un pont de pierre. Créqui, après avoir observé cette position, rapporta aux généraux français qu'elle seroit très-difficile à forcer; et le conseil de guerre essaya de nouveau de persuader aux Suisses de renoncer à une bataille qui pourroit être désastreuse. Ceux-ci répondirent qu'ils attaqueroient de front la ligne de l'ennemi, et qu'ils enleveroient, avec leurs piques et leurs hallebardes, ces batteries qu'on leur peignoit comme si formidables. En même temps ils persistèrent à déclarer qu'ils se mettroient en marche dès le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 229. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 216. — *Arnoldus Ferronius Burdigalensis de rebus Gestis Gallor.* p. 109.

lendemain, pour retourner dans leur pays, si on ne les menoit pas au combat. Le seul Piétro Navarro proposa d'envoyer au supplice les plus mutins, et de réduire ainsi le reste à l'obéissance; les autres généraux, et Lautrec lui-même, qui connoissoient les Suisses et qui se sentoient absolument entre leurs mains, préférèrent la chance douteuse d'une bataille, à la certitude d'une déroute, conséquence nécessaire du départ de toute leur infanterie; et tout en sentant l'imprudence qu'ils alloient commettre, ils ordonnèrent à leurs troupes de se préparer au combat pour le lendemain (1). CHAP. CXIV. 1522.

Lautrec sortit en effet de Monza le matin du 29 avril, jour de Quasimodo, et se dirigea sur la Bicoque. Il avoit chargé, selon leur demande, huit *mille* Suisses de la principale attaque sur le front de l'ennemi; Montmorency avec le comte de Montfort, les seigneurs de Miolans, de Graville, d'Auchy, de Launay, et plusieurs autres, marchoient à pied à leur tête. Jean de Médicis avoit ordre de couvrir leur approche, en occupant l'ennemi par les évolutions de sa cavalerie et de son infanterie légère. Lescuns, maréchal de Foix, avec trois cents

(1) Mémoires de Martin du Bellay. Lib. II, p. 217. — *Pauli Jovii vita Ferdin. Davali.* Lib. II, p. 322. — *Arnoldi Ferronii.* L. V, p. 109. — *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 229. — *Georgen von Frundsberg*, B. II, f. 32.

CHAP. CXIV. 1522. lances et une partie de l'infanterie, devoit tourner l'armée impériale par sa gauche, passer le pont de pierre qui avoit été reconnu, et venir tomber sur les derrières de Prosper Colonna, que gardoit François Sforza, avec les milices milanoises, sorties de la ville pour avoir part au combat; Lautrec, avec le reste de la cavalerie et de l'infanterie françaises, devoit tourner par la droite; et, pour pénétrer dans le camp ennemi, il avoit fait prendre à ses soldats la croix rouge que portoient les Impériaux, au lieu de la croix blanche de France; car les uniformes n'étoient point encore en usage. L'armée vénitienne formoit l'arrière-garde, et n'étoit point appelée à prendre immédiatement part au combat (1).

Les différens corps de l'armée française, n'ayant point un égal espace à parcourir, ne pouvoient point arriver en même temps en position : aussi Montmorency, parvenu à peu de distance des Impériaux, mais à couvert de leur artillerie, ordonna aux Suisses de faire halte, pour laisser au maréchal de Foix le temps de faire le détour qui lui avoit été pres-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 230. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 21. — *Pauli Jovii vita Ferdin. Davali.* L. II, p. 322. — *Arnoldi Ferroni.* L. V, p. 109. — *Paolo Paruta stor. Ven.* L. IV, p. 298. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 318. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 507.

crit. Mais les Suisses, pleins de mépris pour leurs ennemis, et voulant remporter seuls l'honneur de la victoire, ne consentirent jamais à s'arrêter; ils marchèrent droit au front de l'ennemi, où se trouvoit Georges Frundsberg avec l'infanterie allemande, et le marquis de Pescaire avec l'infanterie espagnole. Celui-ci avoit enseigné à ses fusiliers à faire un feu roulant en leur faisant recharger leurs pièces à genoux, tandis que les rangs derrière eux tiroient. Ils reçurent l'attaque des Suisses avec un feu si violent, soit des fusiliers, soit des batteries, que plus de mille étoient déjà tombés avant de parvenir au chemin creux: ce chemin se trouva beaucoup plus profond qu'ils n'avoient voulu le croire; à peine, lorsqu'ils y furent descendus, pouvoient-ils atteindre de la pointe de leurs piques, les landsknechts, qui en garnissoient le bord. Vingt-deux de leurs capitaines et plus de trois mille soldats furent tués dans cette attaque malheureuse, sans pouvoir faire presque aucun *mal* à l'ennemi. Enfin ils se retirèrent en bon ordre, remmenant les quatorze pièces d'artillerie qu'on leur avoit données à conduire; mais, méprisant à la fin du combat comme à son commencement les ordres de leurs chefs, ils ne voulurent point rester en vue du champ de bataille, dans une attitude menaçante, pour seconder les attaques des maréchaux de Foix

CHAP. CXIV. 1522.

CHAP. CXIV. 1522. et de Lautrec, qui n'étoient arrivés à portée de l'ennemi qu'après qu'eux-mêmes s'étoient déjà retirés (1).

Le maréchal de Foix, que les Impériaux avoient vu filer sur leur gauche, et qu'ils avoient soupçonné de prendre la route de Milan, étoit enfin arrivé jusqu'au pont de pierre qui traversoit le canal; il étoit entré dans la position de Prosper Colonna; il avoit mis en déroute les Milanois de François Sforza, et il auroit gagné la bataille, si son infanterie l'eût suivi, ou si les Suisses, en renouvelant leur attaque, avoient empêché Prosper Colonna de tourner tous ses lands-knechts et ses fantassins espagnols contre lui. Lautrec, après avoir mis en fuite sur la droite les chevaux de Jérôme Adorno, comptoit que ses cavaliers entreroient pêle-mêle avec eux dans le camp ennemi, où la croix rouge qu'ils avoient arborée les feroit recevoir; mais Prosper Colonna, averti de ce déguisement, avoit fait prendre à ses soldats une branche de feuillage sur la tête; en sorte que, reconnoissant les ennemis, il lui fut facile de les tenir hors de ses retranchemens (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 230. — *Arnoldi Ferront.* L. V, p. 110. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. II, p. 525. — Mém. de Martin du Bellay, p. 218. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 22. — *Paolo Paruta.* L. IV, p. 298. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthat.* B. II, f. 55.

(2) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 220. — *Ar-*

Les trois corps de l'armée française ayant été également repoussés, elle fit sa retraite en bon ordre, couverte par les bandes noires de Jean de Médicis, et protégée par l'armée vénitienne, qui n'avoit pris aucune part au combat. Pescaire vouloit la poursuivre; mais Prosper Colonna s'y refusa péremptoirement, et un mouvement séditieux parmi ses landsknechts, qui demandoient double paye pour la victoire, auroit pu rendre dangereuse pour lui une nouvelle action. Les Suisses ne lui en laissèrent pas long-temps la crainte; ils s'étoient retirés à Monza avec toute leur artillerie et tous leurs bagages. Le lendemain Lautrec marcha sur Trezzo, et passa l'Adda : là il lui fut impossible de retenir davantage les Suisses, déterminés à retourner dans leur pays. Après les avoir vainement sollicités, il confia à son frère Lescuns, maréchal de Foix, le commandement de la gendarmerie française, et la défense de ce qui lui restoit en Lombardie; il prit congé d'André Gritti, qui, avec l'armée vénitienne, entreprit de couvrir les frontières de la république; et, déterminé à aller se justifier auprès du roi, il accompagna les Suisses, qui rentroient dans leur pays par le Bergamasque, et il se rendit à la cour de France (1).

CHAP. CXIV. 1522.

noldi Ferroni, p. 110. — *Pauli Jovii vita Ferdin. Davali.* L. II, p. 324.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 231. — Mém. de Martin

CHAP. CXIV. 1522. Lautrec étoit frère de madame de Châteaubriand, maîtresse du roi; c'étoit la cause de sa grandeur et de celle de Lescuns et Lesparre, ses frères, dont l'un perdit le Milanez, et l'autre la Navarre. François Ier cependant reprocha au maréchal de Lautrec les revers qu'il avoit éprouvés. Celui-ci répondit qu'il avoit prévenu le roi qu'il ne pourroit défendre le Milanez sans argent; que la gendarmerie avoit servi dix-huit mois sans recevoir de solde; que les Suisses ne lui avoient fait la loi, et ne l'avoient enfin forcé à combattre à la Bicoque, que parce qu'ils n'étoient pas payés. François Ier étonné demanda ce qu'étoient donc devenus les quatre cent mille écus qu'il lui avoit envoyés. Semblançay, surintendant des finances de France, confessa avoir reçu ordre de les remettre, mais en avoir été empêché ensuite par Louise de Savoie, mère du roi, qui portoit le titre de régente de France. Celle-ci, jalouse de Lautrec, et voulant faire échouer son expédition, s'étoit fait livrer l'argent qu'elle prétendit lui être dû. L'honneur de la mère du roi alloit être compromis par le procès public de Semblançay. Pour la sauver, et pour perdre le surintendant, son ennemi, le chancelier de

du Bellay. L. II, p. 225. — *Galeatius Capella*. L. II, f. 22. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali*. L. III, p. 325. — *Arnoldi Ferroni de Gestis Gall.* Lib. V, p. 111. — *Paolo Paruta*. Lib. IV, p. 301.

France Duprat le fit juger par des commissaires, et le fit traîner au gibet, à l'âge de soixante-deux ans, sans autre crime que d'avoir obéi aux ordres de la mère du roi, qui ne fut point mise en cause (1). CHAP. CXIV. 1522.

Le maréchal de Foix Lescuns ne défendit pas long-temps ce qui restoit encore aux Français en Lombardie. Six compagnies de gendarmes qu'il avoit mises dans Lodi, sous les ordres de Frédéric de Bozzolo et de Bonneval, s'y laissèrent surprendre, et y furent faites prisonnières, tandis que la ville fut pillée par les Impériaux (2). Pizzighettone, qui pouvoit faire une longue résistance, et qui passoit pour une des meilleures forteresses d'Italie, capitula aux premières menaces que lui fit le marquis de Pescaire. A Crémone enfin, où le maréchal de Foix s'étoit retiré, les troupes de Jean de Médicis se soulevèrent pour demander leur paye, tournèrent leur artillerie contre les Français, et menacèrent de livrer une porte de la ville aux Impériaux. Lescuns s'efforça de les satisfaire, en empruntant la vaisselle de tous ses

(1) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 227, 228. — *Fr. Belcarii. Comm. rer. Gall.* Lib. XVII, p. 507-509. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. V, p. 112.

(2) Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 223. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. II, p. 326. — *Georg. von Frundsberg Kriegzsthat.* B. II, f. 36.

CHAP. CXIV. amis, qu'il distribua aux soldats; mais il sentit
1522. l'impossibilité de se maintenir plus long-temps en Italie, et il proposa à Prosper Colonna une capitulation qui fut bientôt acceptée. Il convint d'évacuer non-seulement Crémone, mais toute la Lombardie, à la réserve des trois châteaux de Milan, Novarre et Crémone, si avant quarante jours une nouvelle armée française ne forçoit pas le passage du Pô, ou ne s'emparoit pas d'une des grandes villes de Lombardie. Jusqu'à l'expiration du terme fixé par la capitulation, qui fut signée le 26 mai, les hostilités devoient être suspendues autour de Crémone, et les vivres fournis à l'armée française. Comme les quarante jours s'écoulèrent sans que le roi pût envoyer du secours au maréchal de Foix, il évacua la Lombardie, à la réserve des trois châteaux qu'il avoit exceptés de la capitulation, et il ramena son armée en France (1).

Un des motifs de Prosper Colonna, pour accorder aux Français la capitulation de Crémone, étoit le désir de se trouver lui-même en liberté pour attaquer Gênes. Tant que les Français commanderoient dans cette ville, il ne

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 252. — Martin du Bellay. L. II, p. 251. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 328. — *Arn. Ferroni rer. Gallic.* Lib. VII, p. 133. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. IV, p. 303. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 23. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 509.

regardoit point la conquête de la Lombardie comme assurée. La douceur, il est vrai, d'Octavien Frégose, qui y étoit lieutenant du roi, avoit réconcilié les citoyens à un joug étranger; en sorte qu'Antoniotto et Jérôme Adorni, qui suivoient le camp impérial, et qui se flattoient de soulever leur faction par la promesse de rendre à la république son ancienne liberté, ne purent causer par leur approche aucun mouvement dans leur patrie. Cependant les généraux impériaux avoient profité sans perdre un instant de la capitulation de Crémone; Prosper Colonna étoit entré avec les Landsknechts dans la vallée de Bisagno, et le marquis de Pescaire dans celle de Polsèvéra. On ne comptoit à Gênes *que deux mille* soldats, auxquels Piétro Navarro étoit venu se joindre de Marseille; et comme les Génois, sans se soulever contre Octavien Frégose, ne vouloient pas non plus s'armer pour défendre son autorité, la résistance paroissoit presque impossible. Douze officiers de balie furent chargés de négocier une capitulation. Mais pendant qu'ils traitoient, et que la promesse d'une suspension d'hostilités rendoit les gardes plus négligentes, quelques soldats espagnols s'aperçurent qu'une brèche de la muraille n'étoit pas défendue; ils s'en emparèrent, et y appelèrent leurs compagnons d'armes. Le hasard livra ainsi Gênes à l'armée ennemie, le

CHAP. CXIV. 1522.

CHAP. CXIV. 30 mai, sans que les généraux eussent ordonné
1522. aucun assaut. La ville fut prise, et les habitans, qui n'avoient pas voulu se défendre, furent pillés, sans distinction de parti, avec la dernière barbarie. Piétro Navarro et Octavien Frégose demeurèrent prisonniers; plusieurs autres chefs s'échappèrent par mer. La ville, autrefois la plus commerçante et la plus opulente de l'Italie, fut ruinée, et réduite dans une dépendance absolue des étrangers; en même temps, elle reconnut pour doge Antoniotto Adorno (1).

François Ier, pour secourir ou Crémone ou Gênes, avoit bien fait passer les Alpes au duc Claude de Longueville avec quatre cents hommes d'armes, et six mille fantassins; mais celui-ci, arrivé à Villeneuve d'Asti, y apprit la prise de Gênes. Il n'étoit point assez fort pour livrer bataille à l'armée impériale, ou pour résoudre la convention de Crémone; il reçut donc du roi l'ordre de se retirer, et les Français abandonnèrent pour cette année tout projet sur l'Italie, d'autant plus qu'ils avoient à se défendre contre l'attaque inattendue de Henri VIII, qui, le

(1) *Agostino Giustiniani Annali di Genova.* L. VI, f. 275. — *Uberti Folietæ Genuens. hist.* L. XII, p. 723. — *Petri Bizarri hist. Gen.* L. XIX, p. 455. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 23. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 134. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 330. — Martin du Bellay. L. II, p. 232. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIV, p. 233. — *Giov Cambi*, p. 201, 208. — *Georg. von. Frundsberg Kriegzsthat.* B. II, f. 36.

29 mai, avoit déclaré la guerre à la France, et qui avoit fait débarquer à Calais le comte de Surrey avec seize mille hommes, pour seconder l'armée de Charles-Quint en Flandre (1). CHAP. CXIV. 1522.

L'expulsion des Français n'apporta aucun soulagement aux peuples d'Italie accablés par la guerre. L'armée de Prosper Colonna ne recevoit aucun subside ni de Charles-Quint, ni du royaume de Naples; les soldats allemands et espagnols vivoient à discrétion chez les Milanois. Chaque jour les généraux pressuroient les villes par des contributions inouïes, ou par des emprunts forcés; le plus petit officier, placé dans un village avec un détachement, se croyoit autorisé à inventer une taxe nouvelle; tout étoit décidé par la violence militaire, et l'obéissance étoit assurée par des supplices cruels, dont la direction étoit abandonnée au caprice des soldats espagnols (2). Déjà le Milanez étoit si ruiné, qu'il ne pouvoit plus nourrir les troupes nécessaires à sa défense. Le marquis de Pescaire les mit en quartier dans les états de l'Église, et leur permit d'y vivre à discrétion, malgré l'alliance étroite du pape avec l'empereur. Charles de Lannoy, nouveau vice-roi de Naples, de con-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIV, p. 234. — Mém. de Martin du Bellay. Liv. II, p. 236.

(2) *Arnoldi Ferroni de reb. Gall.* L. VII, p. 133. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 238.

CHAP. CXIV. 1522. cert avec don Juan Manuel, ambassadeur de l'empereur à Rome, taxa en même temps les états indépendans de l'Italie, pour leur faire maintenir l'armée impériale. Ils obligèrent le duché de Milan à leur payer vingt mille ducats chaque mois, Florence quinze mille, Gênes huit mille, Sienne cinq mille, Lucques quatre mille. Les marquis de Montferrat et de Saluces furent aussi mis à contribution; et malgré les réclamations de tous ces états souverains, ils furent contraints de se soumettre aux ordres que leur donnoient des ministres subalternes (1).

Les Italiens se flattoient que l'arrivée d'Adrien VI à Rome apporteroit quelque soulagement à leurs misères; mais le nouveau pape avoit déjà passé six mois en Espagne depuis qu'il avoit eu la nouvelle de son élection, et il ne se disposoit point encore à partir. Ce qui le détermina à se mettre en route fut justement la circonstance à laquelle on avoit jusques alors attribué tous ses délais. On savoit que Charles-Quint, qui étoit encore en Flandre, annonçoit un prochain voyage en Espagne, et l'on croyoit qu'Adrien, qui avoit été son précepteur, puis son ministre, voudroit avoir une conférence avec lui avant de venir prendre les rênes de sa propre souveraineté. Mais Adrien s'étoit péné-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 237. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 25.

tré du sentiment qu'il devoit agir comme père commun des fidèles, que son devoir l'appeloit avant tout à rétablir la paix dans la chrétienté, et qu'il devoit faire oublier son ancienne partialité pour Charles-Quint, s'il vouloit que François Ier l'acceptât comme médiateur. Il avoit écrit à ce dernier, à Louise de Savoie, sa mère, à la duchesse d'Alençon, sa sœur (1), pour les encourager à revêtir des sentimens de paix, et leur promettre sa bienveillance. Il crut que ce seroit ôter tout crédit à ses paroles que d'attendre Charles-Quint à Barcelonne, comme celui-ci l'y invitoit; et lorsqu'il apprit que Charles, après avoir fait une visite à Henri VIII pour le confirmer dans son alliance, avoit débarqué à Villaviciosa, en Asturies, il se hâta de partir, le 4 août, des côtes d'Espagne; et après avoir relâché à Gênes, puis à Livourne, il fit son entrée à Rome le 29 août (2).

CHAP. CXIV. 1522.

Adrien VI avoit les vertus et le savoir d'un moine : il avoit dû sa réputation et ensuite sa grandeur aux progrès surprenans qu'il avoit faits dans l'étude de la théologie et de la philosophie scolastique. Il étoit de bonne foi dans

(1) *Voyez* les réponses de la régente et de madame d'Alençon, de Lyon, 25 juin. *Lettere de' Principi.* fol. 102.

(2) *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, f. 123, 124. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1522, §. 17, p. 351. — *Panvino vite de' Pontef.* p. 265 v.

CHAP. CXIV. 1522. son zèle religieux, dans sa tempérance, dans son humilité, dans son aversion pour le faste, la simonie et la corruption de la cour de Rome. Mais aux yeux des Romains, il ne parut bientôt qu'un barbare, étranger à leurs arts, à leurs mœurs, à leur politique comme à leur langage. Léon X avoit rassemblé à sa cour les premiers poètes du siècle; Adrien, loin de leur accorder aucune faveur, les regardoit comme des imitateurs profanes des gentils, qui souilloient le christianisme. Lorsqu'on lui montra le Laocoon du Belvedère comme le plus beau monument des arts antiques, il en détourna les yeux avec horreur, en s'écriant : « *Ce sont des idoles des payens !* » L'on commençoit à craindre que, comme on le racontoit de saint Grégoire, il ne fît faire un jour de la chaux pour le temple de Saint-Pierre avec toutes ces statues, dernier monument de la gloire et de la grandeur romaines (1).

Les hérésies de Luther offensoient Adrien VI bien plus que son prédécesseur, parce qu'elles attaquoient cette philosophie scolastique qu'il regardoit comme la première des sciences; mais d'un autre côté il partageoit les opinions du réformateur sur la corruption de la discipline; il vouloit se mettre sérieusement à l'œuvre pour

(1) *Lettera di Girolamo Negro a Marc' Antonio Micheli, Roma 17 marzo 1523. Lettere de' Principi.* T. I, f. 113.

réformer les scandales qui avoient soulevé l'Allemagne, et ses pieux desseins plus encore que sa barbarie faisoient trembler les Romains, qui vivoient des abus de la cour de Rome. Pour achever toutefois de le rendre impopulaire, deux calamités signalèrent l'époque de son arrivée en Italie : d'une part, la peste se manifesta à Rome, d'où elle passa ensuite à Florence; et Adrien, considérant toutes les précautions du régime sanitaire et des lazareths comme des superstitions italiennes, suspendit les ordonnances rigoureuses qui prévenoient la communication avec les pestiférés, et contribua ainsi à étendre la contagion (1) : d'autre part, à cette époque même, l'île de Rhodes fut prise par Soliman sur le grand-maître Villiers de Lille Adam, après un siége mémorable où les chevaliers de Saint-Jean déployèrent en vain toute leur bravoure, tandis que l'empereur, le roi de France et le pape ne songeoient point à leur envoyer des secours. Soliman fit son entrée à Rhodes le jour même de Noel de l'an 1522, et c'est ainsi que se termina cette année calamiteuse pour la chrétienté (2).

CHAP. CXIV. 1522.

(1) *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, f. 126 v. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 216. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 524. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1522, §. 15, p. 350.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 240. — *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, f. 125. — *Raynaldi Annal. eccles.* §. 20 et seq. p. 352.

CHAP. CXIV. 1523. Cependant Adrien VI s'occupoit de rétablir la paix dans les états de l'Église : il n'eut point de peine à contraindre Sigismond Malatesti à évacuer Rimini ; les peuples l'avoient d'abord accueilli avec enthousiasme ; mais bientôt ils s'étoient aperçus que ce petit seigneur ne leur rendoit aucun des avantages des temps passés qu'ils avoient cru recouvrer avec lui. Les sujets des ducs de Ferrare et d'Urbin avoient un sentiment tout contraire ; ils conservoient un attachement réel pour les familles d'Este et de La Rovère, et cet attachement décida de la conduite d'Adrien VI. Il accorda au duc d'Urbin l'absolution de toutes les censures qu'il avoit encourues sous les deux pontificats précédens, et il lui donna une nouvelle investiture de ses états ; mais il conserva le comté de Montéfeltro à la république florentine, à qui ce fief avoit été cédé en payement des dettes de la chambre apostolique (1). Il accorda de même au duc Alfonse d'Este une nouvelle investiture du duché de Ferrare, auquel il ajouta les châteaux de San-Félice et de Finale en Romagne ; il lui auroit aussi rendu Modène et Reggio, dont Charles-Quint avoit en effet promis de procurer au duc la restitution, par un traité signé à Fer-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 240. — *Onofrio Panvino vite de' Pontef.* p. 265 v. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1523, §. 108, p. 393.

rare le 29 novembre 1522 ; mais les ministres et les courtisans d'Adrien VI, qui regardoient cet acte de justice comme une preuve de foiblesse ou d'imbécillité, réussirent à l'empêcher de renoncer ainsi aux conquêtes de son prédécesseur (1). CHAP. CXIV. 1523.

Adrien VI, à son arrivée à Rome, avoit choisi pour son principal ministre et son confident, le cardinal de Volterra Sodérini : disposé comme il étoit lui-même à réconcilier l'empereur avec le roi de France, il avoit trouvé dans Sodérini, partisan secret de la France, un langage de modération et d'impartialité qui avoit paru lui convenir. Il n'avoit voulu donner aucun secours à la ligue formée par son prédécesseur, et ses offres de médiation avoient été considérées comme indiquant de la partialité pour la France, au point de donner beaucoup d'irritation à don Juan Manuel, ambassadeur de l'empire (2). Mais François Ier qui avoit accueilli avec une grande déférence toutes les propositions du pape, et qui avoit toujours protesté qu'il ne désiroit que la paix, croyoit son honneur engagé à ne point renoncer au duché de Milan. Il en demandoit la restitution comme première condition du

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 241. — *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 302.

(2) *Lettera di Girolamo Negro a M. Ant. Micheli*, du 10 décembre 1522 : *in Lettere de' Principi.* T. I, f. 109.

CHAP. CXIV. 1523. traité, et cette condition étoit loin de pouvoir plaire à Charles-Quint, qui depuis sa conquête avoit mis fin aux troubles de Castille, avoit resserré son alliance avec l'Angleterre, et se sentoit bien mieux en mesure de défendre ce duché qu'il n'avoit été de le gagner. L'obstination de François Ier à demander une restitution qu'il ne pouvoit obtenir, convainquit le pape qu'il ne vouloit point sincèrement la paix. Dès le mois de février (1), Adrien commença à menacer d'excommunications et de censures ecclésiastiques, les princes qui ne voudroient pas accepter des conditions de paix équitables. Sur ces entrefaites, le duc de Sessa intercepta des lettres du cardinal Sodérini à l'évêque de Saintes, son neveu, par lesquelles il pressoit François Ier d'attaquer la Sicile, où un parti étoit prêt à se déclarer pour lui. Trois des grands officiers de cette île furent écartelés, pour leur intelligence avec les Français. Le pape, irrité de ce que son propre ministre, en l'exhortant à la paix, soufflait secrètement le feu de la guerre, fit arrêter et mettre en jugement Sodérini; et avant même sa condamnation, il confisqua ses biens qui étoient immenses. En même temps il embrassa ouvertement le parti de l'empereur (2).

(1) *Lettera dell' istesso all' istesso*, 28 *febr.* 1523. T. I, fol. 111.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 250. — *Jacopo Nardi.* L. VII,

Les armes de Charles-Quint étoient toutes puissantes en Italie. La capitulation de Crémone et la prise de Gênes avoient mis entre ses mains toutes les grandes villes : les châteaux où les Français avoient laissé des garnisons succomboient aussi à leur tour. Celui de Milan s'étoit rendu le 14 avril, et le duc François Sforza en avoit été mis en possession par les généraux impériaux, le 24 du même mois (1). François Ier annonçoit de nouveau des armemens immenses pour reconquérir le Milanez : mais aucun effet ne suivoit ses paroles; et comme on le voyoit toujours également occupé de ses plaisirs, également prodigue des trésors de l'état pour ses fêtes et pour ses amours, on pouvoit croire qu'il ne se trouveroit jamais en mesure de recouvrer ce qu'il avoit perdu. Il ne lui restoit plus d'autre allié que la république de Venise, qui s'étoit engagée à défendre la possession du Milanez, mais qui ne se croyoit point obligée à le reconquérir pour lui, après qu'il l'avoit perdu. Venise étoit encore vis-à-vis de l'empereur, sous la protection de la trêve qui avoit terminé la guerre de la ligue de Cambrai. Aussi long- CHAP. CXIV. 1523.

p. 302. — *Onofrio Panvino*, fol. 266. — *Scipione Ammirato*. L. XXIX, p. 347. — *Fr. Belcarii*. Lib. XVII, p. 526. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1523, §. 109, p. 391.

(1) *Fr. Guicciardini*. L. XV, p. 241. — *Fr. Belcarii*. L. XVII, p. 525.

CHAP. CXIV. 1523. temps que Charles-Quint avoit eu à lutter avec les révoltes de ses sujets, et de formidables ennemis au dehors, il avoit évité d'augmenter le nombre de ceux-ci, et il avoit consenti à ne point regarder les Vénitiens comme en guerre avec lui, malgré les secours qu'ils s'étoient obligés à donner à la France. Mais depuis qu'il se sentoit plus puissant, il parloit d'un ton plus orgueilleux, et il déclaroit ne pas vouloir souffrir plus longtemps qu'un état presque enclavé dans les siens, jouît de tous les avantages de la paix, tout en étant pour lui constamment hostile (1).

Le pape, de concert avec l'empereur, pressoit toutes les puissances d'Italie de se réunir par une ligue pour leur défense commune; il vouloit qu'elles se garantissent réciproquement leurs possessions actuelles. Mais il donnoit aussi pour motif à cette ligue, le désir de mettre l'Italie en état de défense contre Soliman, empereur des Turcs, dont l'ambition, excitée par de nouvelles conquêtes, devenoit toujours plus menaçante; les Vénitiens qui connoissoient le sort ordinaire des ligues formées par l'Église, et qui s'applaudissoient d'être en paix avec le sultan, ne vouloient point que le pape les entraînât dans une guerre avec ce redoutable voisin, où ils risquoient ensuite d'être abandonnés par

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 242. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 305.

tous leurs alliés. Cette crainte, et le regret de renoncer à l'alliance de la France à laquelle ils avoient fait d'énormes sacrifices, les firent balancer long-temps. La négociation dura neuf mois, pendant lesquels ils firent de vains efforts pour savoir si François Ier étoit enfin disposé à les seconder puissamment, ou s'ils devoient abandonner un prince qui s'abandonnoit lui-même. L'évêque de Bayeux et Frédéric de Bozzolo furent envoyés à Venise par le roi de France, pour traverser une négociation dont il redoutoit les résultats; mais leurs magnifiques promesses, si souvent démenties par l'expérience, n'inspiroient plus de confiance: d'autre part, Jérôme Adorno, ambassadeur de Charles-Quint, mourut avant d'avoir terminé la négociation dont il étoit chargé, et il fut remplacé par Marin Caraccioli, protonotaire apostolique. Enfin après de longs débats, pendant la durée desquels le doge Antonio Grimani étoit mort, et avoit été remplacé par André Gritti, le traité d'alliance entre l'empereur, son frère l'archiduc Ferdinand, François Sforza, duc de Milan, et la république de Venise, fut signé à la fin de juillet (1). CHAP. CXIV. 1522.

Les puissances contractantes se garantissoient

(1) *Paolo Paruta hist. Venez.* Lib. V, p. 305-316. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 242-247. — *Galeatius Capella.* L. II, fol. 26.

CHAP. CXIV. réciproquement leurs états d'Italie, mais seule-
1523. ment contre les princes chrétiens ; car la république de Venise, déterminée à ne point se laisser engager dans une guerre contre les Turcs, refusa péremptoirement de promettre la garantie du royaume de Naples contre eux. Le secours réciproque, promis par l'empereur au nom du duc de Milan, et par les Vénitiens, étoit de six cents hommes d'armes, six cents chevau-légers et six mille fantassins. Le sénat s'engageoit de plus à fournir, au besoin, vingt-cinq galères pour la défense du royaume de Naples. Toutes les prétentions de l'archiduc d'Autriche et de l'Empire sur l'État vénitien, étoient abandonnées par Ferdinand, frère de l'empereur, moyennant la somme de deux cent mille ducats, que la république s'engageoit à lui payer en huit ans (1).

Ce traité, qui, en détachant les Vénitiens de la France, les obligeoit à la défense de ses ennemis, paroissoit devoir dégoûter François Ier de toute tentative sur la Lombardie, où il ne devoit plus trouver d'alliés. Cependant, à peine étoit-il signé, qu'on apprit que le roi de France rassembloit en effet en Suisse, au pied des Py-

(1) *Paolo Paruta.* L. V, p. 317. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 248. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* Lib. III, p. 341. — *Arnoldi Ferroni de reb. Gall.* L. VII, p. 139. — *Galeatius Capella.* L. II, f. 26.

rénées, et sur les confins de l'Italie, une infan- CHAP. CXIV.
terie nombreuse; qu'il mettoit toute sa gendar- 1523.
merie en mouvement, et qu'il paroissoit résolu à effectuer les menaces qu'il répétoit depuis si long-temps. A cette nouvelle, Adrien VI crut devoir renoncer au caractère de pacificateur qu'il avoit revêtu jusques alors. L'Italie étoit en paix, quoique toujours dévorée par l'armée impériale; elle suivoit désormais un seul étendard : l'invasion de François Ier alloit y reporter la guerre. Le pape jugea que ce n'étoit point s'écarter du rôle de père commun des fidèles, que de garantir l'état actuel, et de repousser, de concert avec tous les autres Italiens, une invasion étrangère; et le 3 août, il signa à Rome, avec le vice-roi de Naples, une confédération qu'on négocioit depuis long-temps, par laquelle le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche, le duc de Milan, le cardinal de Médicis au nom des Florentins, les Génois, Siennois et Lucquois, s'engageoient à pourvoir en commun à la défense de l'Italie. Parmi ces confédérés, les uns devoient fournir de l'artillerie et des munitions, les autres de l'argent, les autres enfin des soldats. La nomination du généralissime étoit abandonnée au pape et à l'empereur. Ce fut Prosper Colonna auquel le commandement de toutes les forces de l'Italie fut dans cette occasion confié par Charles-Quint.

CHAP. CXIV. Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, qui,
1523. dans la précédente campagne, avoit partagé avec lui le commandement, jaloux des faveurs que l'empereur accordoit à son vieux collègue, avec lequel il s'étoit brouillé, avoit renoncé à conduire l'infanterie espagnole, et avoit passé à Valladolid, à la cour de Charles-Quint, pour lui porter ses plaintes (1).

Les hostilités alloient recommencer; mais elles furent précédées par l'explosion de deux conspirations qui éclatèrent presqu'en même temps, dans les deux partis opposés. Parmi les courtisans de François Sforza, duc de Milan, se trouvoit Boniface Visconti, son chambellan, qui nourrissoit, contre lui et contre Moroni, une haine secrète, à cause de l'assassinat d'Hector Visconti, son parent, qu'il croyoit exécuté par leur ordre, et parce qu'il avoit été dépouillé, par eux, de la préfecture de Val de Sésia. Le 25 août, comme il revenoit de Monza à Milan avec le duc, celui-ci ordonna aux deux cents chevaux de sa garde, de se tenir à quelque distance de lui, pour ne pas l'incommoder par la

(1) *Galeatius Capella.* Lib. III, f. 27. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 250. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 260. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 318. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* Lib. III, p. 337. — *Raynaldi Annal. eccles.* §. 110, p. 594. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXIX, p. 348. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 340.

poudre qu'ils faisoient lever. Le duc montoit une mule, et se trouvoit éloigné de tout son monde, lorsque Boniface Visconti accourut à lui, sur un puissant cheval turc, comme pour prendre un ordre; mais, en s'approchant, il lui porta un coup de poignard à la tête. L'impatience du cheval turc, et la peur de la mule du duc, firent glisser le coup, qui ne blessa Sforza que légèrement à l'épaule. Visconti, piquant son cheval, s'enfuit avec tant de rapidité, qu'aucun de ceux qui entouroient le duc ne put l'atteindre, et qu'il réussit à se mettre en sûreté, en Piémont d'abord, puis en France. Aussitôt, Galéaz de Birago, Milanois du parti français, instruit de la conspiration, et ne doutant pas que le duc ne fût tué, s'empara de Valence sur le Pô, et de sa citadelle, pour ouvrir aux Français cette porte de la Lombardie; mais les secours de France qui lui avoient été promis n'arrivèrent point. Antonio de Leyva, qui commandoit à Pavie, vint immédiatement, avec ses Espagnols, mettre le siége devant Valence, et la ville fut reprise au bout de deux jours, sans que cette conspiration eût eu d'autre suite que de faire traîner à la torture, puis au supplice, un grand nombre de gentilshommes milanois, soupçonnés d'y avoir trempé (1). CHAP. CXIV. 1523.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 251. — Martin du Bellay.

CHAP. CXIV. 1523. Le retard des secours français qu'attendoit Birago, tenoit en partie à la conspiration du connétable de Bourbon. François Ier, après avoir repoussé l'attaque des Anglois et des Flamands en Picardie, avoit mis tous ses soins à former une puissante armée pour reconquérir le duché de Milan. Il avoit établi, dans toutes les villes et dans toutes les provinces, des impôts inouïs et presque intolérables; il avoit demandé au clergé des décimes, il avoit engagé ses revenus aux marchands de Lyon, pour se procurer de l'argent comptant: et en effet, il avoit rassemblé un trésor suffisant pour subvenir à la campagne la plus dispendieuse. Mécontent de tous ceux qui jusques alors avoient commandé ses armées, il voulut conduire lui-même ses troupes en Italie, et ses préparatifs étoient tels, qu'ils sembloient lui assurer le succès. Il avoit rassemblé dix-huit cents lances, six mille Suisses, deux mille Valaisans, deux mille Grisons, six mille landsknechts, trois mille Italiens, et douze mille aventuriers français, qu'il s'étoit enfin déterminé à appeler au métier des armes, après avoir éprouvé combien sa confiance dans les étrangers lui avoit été souvent fatale (1).

L. II, p. 281. — *Guleatius Capella.* L. III, f. 28. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 532. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 242.

(1) *Galeatius Capella.* L. III, f. 26 v. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 138. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II,

Cette armée étoit déjà réunie entre Lyon et les montagnes du Dauphiné, lorsque François Ier reçut les premiers indices des trahisons que le connétable de Bourbon méditoit contre lui. Charles III, comte de Montpensier et duc de Bourbon, étoit le plus riche et le plus considéré des princes du sang; il étoit chef de la branche de Bourbon-Montpensier, qui, dans son droit à la couronne, auroit précédé les Bourbons-Vendôme, aïeux d'Henri IV. Il joignoit à une grande valeur et beaucoup de qualités brillantes, un orgueil irascible, une ambition démesurée, et des habitudes de prodigalité qui l'avoient engagé dans des dettes énormes. Il avoit ressenti avec indignation, deux ans auparavant, l'injustice qu'il prétendoit que François Ier lui avoit faite dans les guerres de Flandre, en donnant au duc d'Alençon, beau-frère du roi, plutôt qu'à lui, connétable de France, le commandement de son avant-garde (1). Mais ce qui avoit poussé à bout son ressentiment, étoit le procès que venoit de lui intenter, devant le parlement de Paris, Louise de Savoie, mère du roi, pour réclamer de lui une partie de l'hé-

CHAP. CXIV. 1523.

p. 259-283. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 253. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 533. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 348. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 319.

(1) Martin du Bellay. L. I, p. 143. — *Pauli Jovii de vita Ferd. Davali.* L. III, p. 339.

CHAP. CXIV. ritage de sa femme, morte peu auparavant. Il
1523. croyoit ne pouvoir attendre aucune justice des tribunaux, en plaidant contre la régente, et il regardoit ce procès comme une preuve de la jalousie de François Ier, qui vouloit ruiner sa fortune pour l'écraser plus facilement (1).

On avoit vu souvent en France et dans d'autres monarchies féodales, des grands seigneurs et des princes du sang conspirer contre le chef de l'état, et chercher non-seulement à limiter son autorité, mais à le précipiter du trône, ou à lui ôter la vie. Cependant il étoit réservé à Bourbon de conspirer non-seulement contre son roi, mais aussi contre sa patrie; de vouloir détruire l'indépendance nationale, et l'existence même du nom français; de travailler à ce que la nation à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir, fût partagée entre les étrangers, ses ennemis héréditaires. Bourbon s'étoit vendu à Adrien de Buren, député de l'empereur, et à Russel, député de Henri VIII. Avec l'argent qu'il avoit reçu d'eux, il s'étoit engagé à lever douze mille hommes : à leur tête il devoit attaquer la Bourgogne, aussitôt que François Ier auroit passé les Alpes avec son armée. En récompense de cette trahison, la Provence devoit être érigée pour lui en royaume; il devoit épou-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 252. — Martin du Bellay. L. II, p. 261. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 136.

ser Éléonore, sœur de Charles-Quint, et veuve d'Emmanuel, roi de Portugal : tout le reste de la France devoit être partagé entre l'empereur et le roi d'Angleterre, et le nom de Français devoit être effacé d'entre les noms des nations (1). CHAP. CXIV. 1523.

Quelques indices ayant excité les soupçons du gouvernement, Boisy, frère de La Palisse, Saint-Valory, le directeur-général des postes et l'évêque d'Autun, tous complices de la conspiration de Bourbon, furent arrêtés. François Ier, instruit par eux, rendit visite au duc de Bourbon à Moulins, où il feignoit d'être malade. Il lui communiqua les présomptions déjà élevées contre lui; mais il ajouta qu'aucune preuve ne pourroit lui paroître suffisante pour convaincre son cousin d'un si grand crime; et il déclara qu'il ne douteroit plus de son innocence si Bourbon lui en donnoit sa parole d'honneur, et s'engageoit en même temps à le suivre en Italie. Bourbon prit la main du roi dans un transport apparent de reconnoissance; il protesta qu'il étoit accusé sans raison; il demanda pardon de la légèreté de ses propos, qui l'avoient sans doute exposé à ces calomnies,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 252. — Martin du Bellay. L. II, p. 264. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 330. — Mémoires de Louis de la Trémoille. T. XIV, chap. XIX, p. 218. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVII, p. 538. — *Ann. Ferroni de rebus Gall.* Lib. VII, p. 136. — *Gal. Capella.* Lib. III, f. 29. — *Rymer, Acta et Convent.* T. XIII, p. 794.

CHAP. CXIV. et il jura que, tout malade qu'il étoit, il vou-
1523. loit se faire porter en litière à la suite de l'armée royale. Cette litière, en effet, suivit le roi pendant deux jours, mais elle n'étoit destinée qu'à le tromper : Bourbon étoit parti la nuit même de Moulins, et fuyant en diligence, il étoit parvenu à Besançon, forteresse qui appartenoit alors à l'empereur, où il avoit donné rendez-vous aux gentilshommes associés à ses infâmes projets (1).

Le nombre de ceux qui avoient conjuré contre leur patrie étoit grand, et il comprenoit plusieurs noms illustres dans la noblesse. On y voyoit Philibert de Châlons, prince d'Orange, destiné aussi-bien que Bourbon à jouer un grand rôle dans les calamités de l'Italie; Pomperan, Le Pelloux, Lurcy, Montbardon, Lallière, Aymar de Prie, Hennuyer de La Mothe, qui s'étoient distingués dans les précédentes guerres; et François Ier étendoit ses soupçons, non sans cause, sur le duc de Vendôme et toute la maison de Bourbon : il crut donc ne pouvoir sans danger s'éloigner dans ce moment de son royaume (2). D'autre part il ne vouloit

(1) Martin du Bellay. Liv. II, p. 265. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 136. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* Lib. III, p. 341. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 530. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 253.

(2) Mém. de du Bellay. Liv. II, p. 265. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 341.

pas laisser inutile la brillante armée qu'il avoit rassemblée. Pour son malheur, il en confia le commandement à Guillaume de Gouffier, plus connu sous le nom d'amiral Bonnivet, le plus aimable des courtisans, celui qui savoit le mieux l'art de flatter son maître et de lui plaire; mais celui aussi qui étoit le moins capable de conduire une armée, et qui avoit le moins appris ce qu'il est essentiel à un général de savoir (1). CHAP. CXIV. 1525.

Prosper Colonna qui, comme généralissime de la ligue, étoit demeuré chargé de la défense de l'Italie, se trouvoit à cette époque abattu par une longue maladie, qui n'avoit pas seulement affoibli son corps, mais même son esprit. *Il avoit cru* n'avoir rien à craindre d'une invasion française, il avoit licencié une partie de ses troupes; *il n'avoit point* relevé les fortifications de Milan; il se trouvoit sans argent par la négligence habituelle de l'empereur; et lorsqu'il sut qu'au commencement de septembre les Français passoient les Alpes, il sentit tout le danger de sa position. Toutefois il comptoit encore pouvoir défendre le passage du Tésin contre l'armée française; tandis qu'Antonio de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 253. — Martin du Bellay. L. II, p. 279. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 139. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 533. — *Galeat. Capella.* Lib. III, f. 29. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 341.

CHAP. CXIV. 1523. Leyva, abandonnant tout le pays situé au-delà de ce fleuve, s'étoit retiré à Pavie avec l'infanterie espagnole, et que la défense de Crémone étoit assurée par une garnison de mille fantassins (1).

Les Vénitiens, pour remplir les engagemens contractés avec l'empereur, avoient ôté le commandement de leurs troupes à Théodore Trivulzio, partisan zélé de la France, pour le confier à François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin. Le sénat ne pouvoit choisir un homme dont la manière de faire la guerre s'accordât mieux avec sa politique précautionneuse : il sembloit ne se proposer d'autre but, en commandant les armées, que d'éviter toute bataille et tout danger; et lorsque Prosper Colonna le pressa d'occuper Lodi, de s'avancer sur les bords de l'Adda, ou de passer ce fleuve pour protéger Milan, il le refusa constamment, de peur d'y rencontrer les ennemis (2).

Le marquis de Mantoue avoit été nommé par Adrien VI, gonfalonier de l'Église, et il avoit assemblé une armée sur le Pô; mais il étoit également résolu à ne point passer Parme, pour ne pas se compromettre, et il ne donnoit à Prosper Colonna aucun secours effectif. Jean

(1) *Galeatius Capella.* L. III, f. 29. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali Piscarii.* L. III, p. 342.

(2) *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 320.

de Médicis, commandant des bandes noires, que son cousin le cardinal Jules avoit déterminé à quitter le service de France, pour rentrer de nouveau à celui de l'empereur, n'avoit point adopté cette manière timide de faire la guerre; ses forces, il est vrai, étoient peu considérables. Enfin la barrière du Tésin, sur laquelle Prosper Colonna avoit compté, se trouva bien moins formidable que de coutume, une sécheresse extraordinaire ayant fait baisser les eaux du fleuve. Ce vieux général, tout malade qu'il étoit, s'étoit fait porter en litière vis-à-vis de Vigevano, où l'armée de Bonnivet étoit campée. Bientôt s'y trouvant sous le canon de l'ennemi, et voyant que non-seulement la cavalerie française, mais même les fantassins, pourroient passer le Tésin à gué, il en abandonna les bords, et se replia sur Milan, sans avoir perdu un homme (1). CHAP. CXIV. 1523.

Le 14 septembre 1523, jour même où l'armée de l'amiral Bonnivet passa le Tésin pour commencer une campagne décisive, un événement imprévu, changea encore une fois la balance des partis, et jeta du désordre dans la ligue qui avoit entrepris de défendre l'Italie

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 254. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 287. — *Arnoldi Ferroni Burdigalens.* L. VII, p. 159. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 342. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 319.

CHAP. CXIV. contre les Français. Le pape Adrien VI avoit
1523. dit la messe, le 4 août, au mont Esquilin, où l'on célébroit une fête de la Vierge. Le même jour il avoit publié en grande cérémonie la ligue qu'il avoit conclue avec l'empereur. Fatigué de ces fonctions, qu'une chaleur excessive avoit rendues plus pénibles, il s'étoit retiré, pour dîner à la Villa-Mellini; il y fut atteint d'une petite fièvre, qu'il ne crut nullement périlleuse; et ses médecins ne lui donnèrent jamais à connoître qu'il courût aucun danger. Cependant son mal alloit en empirant, tandis que personne autour de lui ne paroissoit le remarquer; et il mourut le 14 septembre, sans avoir presque eu le temps de s'y préparer (1).

La guerre où Adrien VI avoit engagé l'Église, venoit justement de commencer; les Italiens avoient déjà appris tout ce qu'ils pourroient avoir à souffrir de l'invasion d'une armée barbare, et ils avoient lieu de craindre que la mort du pontife, et le conclave orageux qu'annonçoit l'animosité des partis, ne les livrât presque sans défense aux Français, qu'ils avoient

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 342. — Idem, *vita d'Adriano VI*, p. 133. — Idem, *vita di Pompeo Colonna*, p. 159. — *Raynaldi Annal. eccles.* §. 112, p. 394. — *Onofrio Panvino*, f. 266 v. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 243. — *Scipione Ammirato.* L. XXIX, p. 349. — *Fr. Belcarii.* L. XVII, p. 536.

provoqués. Toutefois aucune calamité ne paroissoit, aux yeux des Romains, pouvoir égaler celle d'avoir, à la tête de leur gouvernement, un pape barbare, qui ne savoit pas leur langue, qui avoit en horreur la poésie et les arts, auxquels ils devoient désormais tout leur lustre; qui, par son avarice, avoit ruiné toutes les familles enrichies sous les pontificats précédens; qui avoit confisqué tous les offices vendus par ses prédécesseurs; qui n'accordoit jamais une grâce, et qui sembloit s'être fait la règle de renvoyer d'auprès de lui chacun mécontent. La nouvelle de sa mort fit éclater à Rome une joie universelle; et le lendemain, on trouva la porte de son médecin, Giovanni Antracino, ornée de guirlandes de fleurs, avec cette inscription : *Le sénat et le peuple romain au libérateur de la patrie* (1).

CHAP. CXIV. 1523.

(1) *Paolo Giovio vita d'Adriano VI*, p. 134. — *Onofrio Panvino vite de' Pontifici*, p. 266. — *Lettera di Girolamo Negro*, du 7 avril 1523, f. 114; et du 2 décembre, *di Roma*, f. 119. *In Lettere de' Principi*. T. I, editio 4°. Venezia, 1581.

CHAPITRE CXV.

Élection de Clément VII. Campagne désastreuse des Français en Italie, sous l'amiral Bonnivet; campagne plus désastreuse encore de François Ier; il est fait prisonnier à la bataille de Pavie.

1523 — 1525.

CHAP. CXV. 1523. LA joie que manifestèrent les Romains à la mort d'Adrien VI, ne doit pas décider sans retour du caractère et de la politique d'un pontife contre lequel ils avoient les plus fortes préventions nationales. Adrien n'avoit guère vécu plus d'une année au milieu d'eux, et sur un règne si court, il seroit difficile de juger ses sentimens et ses projets. Depuis long-temps on n'avoit vu sur la chaire de Saint-Pierre un pape de meilleure foi; cette loyauté, il est vrai, n'étoit pas en toute chose avantageuse ou à l'Église ou à l'état qu'il gouvernoit; elle le rendit plus intolérant que ses prédécesseurs dans ce qui regardoit la foi; elle le livra plus entièrement aux intrigues de ses conseillers dans les affaires d'état, qu'il reconnoissoit ne point entendre. Cependant les torts qu'on lui reprochoit le plus sévèrement

tenoient aux circonstances, et à l'état d'épuise- CHAP. CXV.
ment où Léon X avoit laissé à sa mort les finances 1523.
pontificales.

Mieux instruit que son prédécesseur de l'importance des opinions nouvelles qui se répandoient en Allemagne, il avoit adressé le 25 de novembre 1522, à la diète de l'empire assemblée à Nuremberg, un bref par lequel il condamnoit avec la plus grande sévérité les opinions de Luther, et reclamoit contre cet hérésiarque et ses sectateurs l'application des peines les plus rigoureuses. Mais en même temps il reconnoissoit avec candeur la corruption de la cour romaine; il promettoit de travailler à la réforme de ses nombreux abus, et il demandoit sur cette réforme nécessaire, des conseils à la diète. Ce fut cette demande qui engagea les princes séculiers de l'Allemagne à publier la liste fameuse dans l'histoire de la réformation, des cent plaintes à former contre la cour de Rome; liste qui confirmoit les principales accusations des luthériens, et qui montroit combien tous les esprits dans le nord étoient disposés à recevoir les opinions nouvelles (1).

Le zèle religieux d'Adrien lui avoit fait adop-

(1) *Sleidanus in Commentar.* L. III, p. 87; et L. IV, p. 99. — *Acta convent. Norimb. in fasciculo rerum expetend. et fugiend.* — *Pallavicin. hist. concil. Trident.* Lib. II, cap. 7 et 8. Fleury, Hist. eccles. L. CXXVIII, ch. 29-34.

CHAP. CXV. 1523. ter tous les préjugés et toutes les haines des Espagnols, contre les Juifs et les Maures convertis, classe nombreuse d'hommes qu'on nommoit *Marrani*, et qu'on soupçonnoit toujours d'un attachement secret au culte auquel on les avoit fait renoncer par force; ils étoient arrivés en très-grand nombre à Rome, avec toutes leurs richesses, pour fuir l'inquisition d'Espagne. Adrien VI préparoit contre eux, lorsqu'il mourut, les édits les plus rigoureux. Il vouloit aussi soumettre à des peines nouvelles et plus sévères, les blasphémateurs et les simoniaques. Cette partie de la législation lui paroissoit tenir à ses études favorites de théologie; à d'autres égards, il n'avoit point de volonté propre sur les affaires publiques, et il reconnoissoit qu'il les entendoit mal (1).

Cependant Adrien n'avoit point de confiance dans le collége des cardinaux; ses membres lui paraissoient, par leur conduite scandaleuse, devoir être le premier objet de la réforme qu'il méditoit; mais comme il se sentoit obligé de se livrer à ceux qu'il reconnoissoit en savoir plus que lui, il choisissoit un petit nombre de confidens et de ministres, auxquels il abandonnoit un pouvoir excessif. Bientôt il se défioit d'eux

(1) *Paolo Giovio vita di Adriano VI*, p. 133 v. — *Onofrio Panvino vite de' Pontifici*, f. 266 v.

et le leur retiroit; il offensoit ainsi les cardinaux et les grands seigneurs de Rome; il rendoit son autorité vacillante; et sa faveur trop précaire ne lui gagnoit pas même le cœur de ceux à qui il l'accordoit momentanément. CHAP. CXV. 1523.

Trente-six cardinaux entrèrent le 1er octobre 1523, dans le conclave qui devoit choisir le successeur d'Adrien VI. Bientôt on les vit se ranger presque tous sous la direction de deux chefs qui, jaloux l'un de l'autre, se donnoient mutuellement l'exclusion, et qui tinrent le sacré collége divisé pendant cinquante jours. D'une part, Pompée Colonna, puissant auprès de Charles-Quint en raison de l'attachement inébranlable de sa famille à la cause impériale, étoit reconnu pour chef par les vieux cardinaux, créés au temps de Jules II, ou avant lui; d'autre part, Jules de Médicis disposoit de seize suffrages parmi les cardinaux qu'avoit créés son cousin Léon X. Quant à Wolsey, cardinal de Yorck, qui avoit presque toujours eu pour but, en dirigeant la politique d'Angleterre, de s'assurer des suffrages pour une prochaine élection, et qui avoit tour à tour obtenu la promesse de toute la faveur de François Ier, puis de Charles-Quint, il étoit également oublié par ces deux monarques, et écarté par tous les partis. D'ailleurs, après le mécontentement qu'avoit causé l'élection d'A-

CHAP. CXV. drien VI, on n'auroit pu songer à donner la
1523. tiare à un autre ultramontain (1).

L'opposition décidée de Colonna et de son parti ayant empêché l'élection du cardinal de Médicis qui, cependant, dès le commencement avoit eu vingt-un suffrages; plusieurs autres cardinaux se mirent successivement sur les rangs, tels que Fieschi, Farnèse, Monti, Grassi, Sodérini et Carvajal; ils cherchoient réciproquement à acheter des suffrages, sans s'exposer au reproche de simonie; l'expédient qui paroissoit mettre le mieux leurs consciences en repos étoit celui des gageures. Ainsi les partisans de Médicis offroient à tout cardinal du parti contraire, de parier douze mille ducats contre cent, que Médicis ne seroit point pape; les partisans de Sodérini en offroient de même dix mille; et ces derniers avoient pour eux tout le parti français (2).

La lutte entre les deux factions se prolongeoit avec si peu d'apparence de conciliation, qu'on commençoit à craindre que les deux partis ne saisissent un prétexte pour sortir du conclave, former deux assemblées, et élire deux papes à la fois. Les deux chefs devenoient également odieux au peuple. On accusoit le nouveau Jules et le nouveau Pompée, de vouloir par leurs

(1) *Paolo Giovio vita del card. Pompeo Colonna*, p. 159.
(2) *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 243.

discordes ruiner Rome une seconde fois. Une effroyable puanteur qui s'étoit répandue dans le conclave, en rendoit le séjour intolérable : les cardinaux tomboient malades, et les plus vieux surtout ne pouvoient résister longtemps encore à une si pénible réclusion. Le cardinal de Clermont proposa Franciotto Orsini, et Médicis feignit de vouloir lui donner les suffrages de tout son parti, qui, joint à celui de France, auroit décidé l'élection. Pompée Colonna craignit de voir le souverain pontificat passer dans une maison ennemie héréditaire de la sienne; il sentit qu'il falloit céder, et se rendant auprès du cardinal de Médicis, il lui offrit de le faire pape, pourvu que Jules donnât des garanties de sa reconnoissance (1). CHAP. CXV. 1523.

Les conditions que proposoit Pompée Colonna furent toutes acceptées; il demanda que Médicis se réconciliât avec le cardinal Sodérini, et lui rendît tous ses biens; qu'il pardonnât de même à tous ceux qui avoient travaillé contre lui; qu'il cédât à Colonna l'office de vice-chancelier de l'Église, avec le magnifique palais qu'il occupoit, et qu'*avoit bâti Raphaël Riario*. Jules, à ces conditions, fut la même nuit adoré par presque tous les cardinaux; et le lendemain, 18 novem-

(1) *Paolo Giovio vita di Pompeo Colonna*, f. 160. — *Fr. Guicciardini*. Lib. XV, p. 263. — *Onofrio Panvino*, f. 267. — *Lettera di Girol. Negro*, du 18 novembre 1523. T. I, f. 119.

CHAP. CXV. 1523. bre, anniversaire du jour où deux ans auparavant il étoit entré victorieux à Milan, il fut proclamé sous le nom de Clément VII. Ce nom étoit destiné à confirmer l'engagement qu'il avoit pris de pardonner à Pompée Colonna, à Sodérini, et à tous ses ennemis. Quelle que fût cependant l'unanimité apparente de cette élection, elle déplut tellement aux vieillards, que le chagrin s'unissant aux souffrances qu'ils avoient éprouvées pendant leur réclusion, Sodérini, Grassi, Carvajal et Fieschi, moururent au bout de peu de jours (1).

Peu de pontifes étoient arrivés au trône avec une plus haute réputation que Clément VII : il avoit gagné l'affection des Florentins, qu'il gouvernoit depuis plusieurs années avec une puissance presque absolue, et il ajoutoit ainsi aux forces de l'Église celles de cette république, encore riche et redoutée, malgré son déclin. On savoit qu'il avoit été le principal ministre de Léon X pendant son pontificat, et on lui attribuoit tout ce que son cousin avoit fait de glorieux, sans craindre de trouver en lui les mêmes défauts. On ne l'accusoit ni d'amour

(1) *Paolo Giovio vita del card. Colonna*, p. 160. — *Fr. Guicciardini*. L. XV, p. 264. — *Giov. Cambi*, p. 246. — *P. Bizarri*. L. XIX, p. 459. — *Ben. Varchi stor. Fior.* L. II, T. I, p. 7. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1523, §. 125, p. 397. — *Fr. Belcarii*. L. XVII, p. 538.

désordonné pour les plaisirs, ni de prodigalité, ni de vaine pompe, et l'on connoissoit son application et son aptitude au travail; aussi son élection fut-elle célébrée avec des transports de joie, et par les hommes de lettres qui attendoient de lui les mêmes bienfaits dont les avoit comblés Léon X, et par le peuple (1). CHAP. CXV. 1523.

Le rétablissement de la paix dans les états de l'Église fut le premier objet des soins de Clément VII. Alfonse, duc de Ferrare, avoit profité de la mort d'Adrien, pour se remettre en possession de Reggio et de Rubbiéra, où l'amour des peuples l'avoit appelé : il étoit entré dans la première de ces villes le 29 septembre. Deux jours auparavant il s'étoit aussi présenté devant Modène; mais la fermeté de Guicciardini, qui en étoit gouverneur, et l'attachement du peuple à la domination de l'Église, l'avoient empêché de s'emparer de cette ville. Toutefois Guicciardini n'avoit que peu de soldats, et Alfonse se préparoit à une nouvelle tentative, lorsqu'il apprit l'élection de Clément VII, qui le fit renoncer à ses projets. Des troubles excités en Romagne par Jean de Sassatello, au nom du parti guelfe, mais avec l'appui secret des Fran-

(1) *Lett. di Giral. Negri*, du 2 décemb. f. 119 *Lettere de Principi.*

CHAP. CXV. 1523. çais, furent aussi apaisés par le nom seul de Médicis (1).

Le gouvernement de Florence réclama ensuite les soins du nouveau pontife : cette ville étoit tenue par ses partisans dans un état d'obéissance abjecte, et ils en avoient donné une preuve au moment de l'élection de Clément VII. Un citoyen considéré, âgé de soixante-trois ans, et qui devoit, à la prochaine extraction, être gonfalonier de justice, Pierre Orlandini, avoit gagé que Médicis ne seroit point pape. Lorsqu'on étoit venu lui demander le payement de sa gageure, il s'étoit récrié que le cardinal n'avoit pu être élu canoniquement. Sur cette seule parole, qui parut annoncer un manque de respect envers la maison de Médicis, les huit de balie le firent saisir le 24 novembre, et deux heures après lui firent trancher la tête (2).

Clément VII témoigna du regret de cette exé-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 255. — Alfonse, dans ce temps-là même, venoit de perdre Lucrèce Borgia, sa femme, qui lui laissa trois fils. Elle avoit alors fait oublier, par sa dévotion, les scandales de sa vie passée. *Paolo Giovio vita di Alfonso dà Este*, p. 118.

(2) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 250. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. VII, p. 303. — *Filippo de' Nerli Commentar.* Lib. VII, p. 141. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 351. — *Bened. Varchi stor. Fior.* L. II, p. 12. — *Lettere de' Principi.* T. I, f. 120.

cution qui devoit rendre son pouvoir odieux. La famille de Médicis n'existoit plus en quelque sorte ; il avoit été lui-même légitimé, et il se considéroit encore comme représentant Cosme, père de la patrie, son aïeul ; mais après lui il ne restoit plus que deux bâtards, Hippolyte, qui étoit alors âgé de seize ans, fils naturel de Julien, duc de Nemours, le troisième des fils de Laurent-le-Magnifique ; et Alexandre, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, fils de Pierre, l'aîné des fils du Magnifique. Alexandre étoit né d'une esclave en 1513, et la paternité de Laurent étoit au moins incertaine : Clément VII néanmoins lui fit obtenir un duché dans le royaume de Naples, et le fit déclarer habile à exercer tous les emplois de la république. Il envoya ces deux jeunes gens à Florence, Hippolyte, le 30 juillet 1524, et Alexandre, le 19 juin 1525. Le premier fut dès lors considéré comme chef de l'état, et porta le titre de Magnifique. Ses concitoyens conservoient pour lui l'affection qu'ils avoient eue pour le duc de Nemours, son père, tandis qu'Alexandre avoit hérité de la haine que son père, Laurent, avoit excitée par son arrogance. Cependant ni l'un ni l'autre n'étoit encore en âge de gouverner l'état ; aussi Clément VII envoya-t-il à Florence, avec le titre de légat, Silvio Passerino, cardinal de Cortone, qui y fit son entrée le 11 mai 1524,

CHAP. XXV. 1523.

CHAP. CXV. 1523. qui vint s'établir au palais des Médicis, et qui dès lors administra la république avec toute l'autorité qu'y avoient usurpé les Médicis depuis leur retour (1).

Mais Clément VII commençoit à gouverner l'Église dans un moment critique, où le sort de l'Italie entière paroissoit dépendre des combats qui se livroient alors même dans les plaines de la Lombardie. L'amiral Bonnivet, avec quatre mille chevaux et trente mille fantassins, avoit passé le Tésin et commencé les hostilités le 14 septembre, propre jour où Adrien VI étoit mort. Dans les deux mois qui s'étoient écoulés jusqu'à l'élection de son successeur, Bonnivet auroit pu aisément recouvrer tout le Milanez, et chasser les Impériaux hors des limites de la Lombardie : il donna, au contraire, dans ce même espace de temps, la mesure de son incapacité, et il calma la terreur qu'il avoit d'abord excitée.

Prosper Colonna avoit été surpris ; ses forces n'étoient point proportionnées à l'étendue du pays qu'il devoit défendre, ou aux moyens de son ennemi ; et lorsqu'il se vit contraint d'abandonner les bords du Tésin et de se replier sur Milan, il crut qu'il lui seroit impossible de tenir dans cette ville. En effet, tout ce que les ingé-

(1) *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 259, 264, 273. — *Comment. del Nerli.* L. VII, p. 142. — *Benedetto Varchi.* L. II, p. 14.

nieurs pouvoient promettre, c'étoit de faire en trois jours que la ville fût à l'abri d'un coup de main, par le travail constant de tous les sapeurs qu'on pourroit mettre à leur disposition; tandis qu'il ne falloit qu'une demi-journée à Bonnivet pour se présenter devant ses murs, et qu'on ne pouvoit croire qu'il négligeât de mettre le temps à profit (1). CHAP. CXV. 1523.

Cependant Prosper fit travailler à l'heure même aux fortifications, comme s'il avoit été assuré d'avoir le temps d'achever son entreprise; et Bonnivet au contraire, résolu à ne pas mériter les reproches d'inconsidération et de précipitation qu'on avoit faits aux autres généraux français, s'arrêta trois jours sans motif sur les bords du Tésin. Il espéroit que Prosper Colonna évacueroit de lui-même la capitale; alors il pourroit à son tour en tirer d'immenses ressources pour la guerre, tandis qu'il l'exposoit au pillage, s'il cherchoit à y forcer l'ennemi (2).

Lorsque Bonnivet apprit que Prosper Colonna, au lieu de se retirer, se fortifioit dans

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 264. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 29. — *Arnoldi Ferroni de reb. Gallic.* L. VII, f. 139. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 342. — *Paolo Paruta hist. Venez.* L. V, p. 319.

(2) Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 289. — Mémoires de Louis de la Tremoille. T. XIV, p. 224.

CHAP. CXV. 1523. Milan, il vint tracer son camp à Saint-Christophe, au pied des murs de cette ville, entre les portes Ticinoise et Romaine, dans un lieu fortifié par des canaux; de là il envoya des partis courir le pays pour enlever des vivres, se flattant qu'il forceroit ainsi Prosper Colonna à évacuer une ville où il éprouveroit bientôt de grands besoins (1). Bayard et Frédéric de Bozzolo s'emparèrent de Lodi le 20 septembre, et ravitaillèrent le château de Cremone; mais ils avoient compté, au moyen de ce château, qu'ils pourroient s'emparer de la ville; et quoiqu'ils conduisissent à cette expédition trois cents lances et huit mille fantassins, ils ne purent y réussir (2). Ils s'avancèrent ensuite vers Caravaggio et Monza, pour empêcher les Milanois de tirer des vivres des monts de Brianza. Prosper Colonna, atteint d'une maladie qui devoit bientôt le conduire au tombeau, se faisoit remplacer par le duc de Termes et par Alarcon, commandant de l'infanterie espagnole. Il avoit, par son activité, rassemblé dans Milan huit cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers, quatre mille fantassins espagnols, six mille cinq

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 257. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 30. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 139. — Mém. de Martin du Bellay. Liv. II, p. 290.

(2) *Galeatius Capella.* L. III, f. 30. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 320. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 342.

cents Allemands, et trois mille Italiens. Il faisoit avancer le marquis de Mantoue au midi du Pô, du côté de Pavie; il attendoit chaque jour de nouveaux renforts, qui venoient le joindre d'Allemagne et du royaume de Naples; et déjà il coupoit aux Français les vivres que ceux-ci avoient compté tirer de la Lomelline (1). CHAP. CXV. 1523.

Bonnivet s'étoit vanté de ne point imiter l'impétuosité et l'imprudence des autres capitaines français, mais de faire la guerre aux Italiens avec des précautions italiennes. Il perdoit pourtant ainsi les avantages propres à sa nation sans pouvoir acquérir ceux d'une autre. Chaque petit combat lui coûtoit des soldats, et chacune de ses pertes jetoit du découragement parmi ses troupes, en augmentant l'ardeur de ses ennemis. Les fréquens revers que ses détachemens avoient éprouvés le contraignirent enfin à ne plus faire venir ses convois que sous de grosses escortes, à n'envoyer au fourrage que de forts détachemens, et à retirer le corps d'armée qui coupoit le chemin des monts de Brianza, en faisant camper toutes ses troupes entre Marignan et Biagrasso (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 258. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 30.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 259. — Mémoires du chev. Bayard. T. XV, chap. LXIX, p. 404. — Mém. de Martin du Bellay. Liv. II, p. 307. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 31. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 139.

CHAP. CXV. 1523. La lenteur de Bonnivet avoit donné aux alliés le temps de rassembler toutes leurs armées. Outre les troupes espagnoles et allemandes que Prosper Colonna commandoit dans Milan, et celles qu'Antonio de Leyva avoit sous ses ordres à Pavie, le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, s'approchoit avec le marquis de Pescaire, qui venoit prendre le commandement de l'infanterie espagnole. Le marquis de Mantoue, d'après la demande de Prosper Colonna, s'étoit avancé jusqu'à Pavie avec l'armée de l'Église; Vitelli, conduisant trois mille fantassins à la solde des Florentins, couvroit le chemin de Gênes; et le duc d'Urbin, à la tête de l'armée vénitienne, étoit arrivé sur l'Adda. Bonnivet s'étoit obstiné, malgré leur approche, à rester devant Milan, pour suivre un complot avec quelques soldats de la troupe de Jean de Médicis, qui avoient promis de lui livrer une porte de la ville; mais ceux-ci ayant été découverts et punis du dernier supplice, il fit proposer à Prosper Colonna un armistice jusqu'au mois de mai, sous condition qu'il abandonneroit tout ce qu'il avoit conquis au-delà du Tésin. Les généraux impériaux ne l'acceptèrent pas; ils ne consentoient à une trêve qu'autant que les Français évacueroient toute la Lombardie; et Bonnivet, sans avoir obtenu une suspension d'armes, fut cependant forcé, par d'épaisses neiges, à se retirer. Il porta, le

27 novembre, toute son armée entre le Ticinello et le Tésin, à Biagrasso et à Rosate. Prosper Colonna ne troubla point sa retraite, malgré les instances de ses soldats, d'après son système invariable de ne pas confier au hasard ce qu'il pouvoit obtenir du cours naturel des choses (1). CHAP. CXV. 1523.

C'étoit, il est vrai, la dernière épreuve qu'il devoit faire de la tactique qui lui étoit propre. Ce grand général, qui sembloit avoir pris pour modèle Fabius Cunctator, fit en quelque sorte une révolution dans l'art de la guerre. Il enseigna pour la première fois par quel art, en choisissant des positions, ou en faisant des marches savantes, un général plus foible, ou qui se défie de ses troupes, peut lasser l'activité de ses ennemis, déjouer leur impétuosité, et dissiper leur puissance, sans leur donner la consolation de livrer une seule bataille. Dans le temps où il vécut, son talent étoit celui de tous dont son parti avoit le plus besoin pour rallentir l'impétuosité des Français, ou rendre inutile la valeur aveugle des Suisses. Le premier il défendit sans combats un pays qui,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 260. — *Galeatius Capella.* Lib. III, f. 32. — *Paolo Paruta hist. Venez.* Lib. V, p. 323. — *Arnoldi Ferroni Burdigal.* L. VII, p. 140. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 343. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 350. — Martin du Bellay. L. II, p. 308.

CHAP. CXV. depuis trente ans, avoit toujours été ou gagné
1523. ou perdu par une seule bataille. Cependant, à cette époque même, il étoit depuis huit mois consumé par la maladie. La jalousie que jusques alors il avoit ressentie contre Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, dut céder à l'accablement de la souffrance. Il appela lui-même à Milan ce ministre de l'empereur; mais Lannoy ne voulut point que les yeux mourans de son rival vissent le successeur qu'il avoit tant redouté. Il rallentit sa marche, et n'entra dans Milan avec le marquis de Pescaire que lorsque Prosper Colonna, à l'agonie, avoit déjà perdu connoissance. Il mourut le 30 décembre 1523 (1).

1524. Bonnivet ayant pris ses quartiers d'hiver, renvoya les fantassins français levés en Languedoc et en Dauphiné; il les trouvoit de peu de service, et coûtant beaucoup. Il comptoit les remplacer au printemps par des Suisses, qu'il avoit déjà donné commission de soldor. En même temps, pour s'ouvrir avec les cantons une communication plus facile, il chargea Renzo de Céri d'attaquer Arona sur le lac Majeur, et il lui donna sept mille fantassins italiens pour réduire cette forteresse. Mais Anchise Visconti, qui la défendoit avec une garnison

(1) *Fr. Guicciardini* Lib. XV, p. 265, 265. — *Galeatius Capella*. L. III, f. 33. — *Paul. Jovii vita Pesc. Piscarii*. L. III, p. 343. — Mémoires de Martin du Bellay, Liv. II, p. 309

milanoise, lui opposa une résistance si obstinée, que Renzo de Céri fut obligé de lever le siége, après que le feu de ses batteries eut duré trente jours, et qu'il eut lancé contre Arona six mille boulets (1). CHAP. CXV. 1524.

Le connétable de Bourbon étoit aussi arrivé à Milan avec un renfort de six mille landsknechts. L'empereur, qui vouloit différer le mariage de Bourbon avec Éléonore de Portugal, et qui cherchoit des prétextes pour le rompre, au lieu de permettre au connétable de venir en Espagne, lui avoit donné en Italie le commandement suprême de l'armée, tandis qu'il avoit chargé Pescaire de celui de l'infanterie espagnole, et Lannoy de l'administration civile. Le duc d'Urbin avoit de son côté reçu du sénat de Venise l'ordre de passer l'Adda, et de venir se joindre à Milan à l'armée impériale. Celle-ci l'emportoit dès lors de beaucoup en forces sur celle de Bonnivet; mais elle éprouvoit la détresse constamment attachée aux armées de l'Autriche: Charles-Quint ne lui envoyoit point d'argent. Les soldes étoient arriérées depuis long-temps; les soldats pilloient les habitans chez lesquels ils vivoient; et les différens états d'Italie étoient pressurés par les généraux, qui exigeoient d'eux d'énormes

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 265. — *Galeatius Capella.* Lib. III, f. 33. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 344. — Mém. de Martin du Bellay. Lib. II, p. 308.

CHAP. CXV. 1524. contributions pour fournir aux dépenses de la guerre (1).

L'armée impériale étoit remplie de confiance, en raison des succès qu'elle avoit déjà obtenus; celle des Français, au contraire, étoit découragée; et les chefs eux-mêmes, qui jusques alors avoient été les favoris de la fortune, commençoient à éprouver des revers. Le chevalier Bayard avoit été chargé de défendre Robecco, avec les seigneurs de Mézières et de Saint-Mesmes, deux cents hommes d'armes, quatre cents chevau-légers, et l'infanterie du seigneur de Lorges; mais il s'y laissa surprendre une nuit du mois de février, par Pescaire et Jean de Médicis: la bourgade fut enveloppée, les Français attaqués, dans leur sommeil, par trois mille Espagnols, qui, pour se reconnoître, avoient mis une chemise blanche par-dessus leurs armes; presque tous les chevaux pris, presque tous les soldats massacrés ou faits prisonniers, et Bayard lui-même ne se sauva qu'avec peine en combattant (2).

Bonnivet attendoit, au printemps, de puis-

(1) *Galeatius Capella.* Lib. III, f. 54. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 267.

(2) *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 314. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 146. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 268. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 511. — Mém. du chevalier Bayard. Ch. LXIV, p. 405-409.

sans renforts qui devoient lui arriver de Suisse. Il avoit brûlé la bourgade de Rosate, pour réunir toutes ses troupes à Biagrasso; et comme il avoit le Tésin derrière lui, il pouvoit tirer, du pays couvert par ce fleuve, d'abondantes provisions, qui devoient le mettre en état d'attendre la saison nouvelle dans son camp fortifié. On ne pouvoit guère espérer de succès en l'y attaquant; mais le marquis de Pescaire proposa la manœuvre hardie de faire passer le Tésin à l'armée impériale, pour placer Bonnivet entre cette armée et Milan. Il compta que les Français, découragés, n'oseroient point attaquer la capitale de la Lombardie; il y renvoya toutefois le duc François Sforza et Jean de Médicis, avec six mille hommes; puis, le 2 mars, l'armée impériale passa le Tésin sur trois ponts, et vint s'établir à Gambalo (1).

Bonnivet, craignant de se voir tourné, et de perdre toutes ses communications avec le Piémont, d'où il tiroit ses vivres, passa le Tésin à son tour, après avoir laissé une forte garnison à Biagrasso, et vint se loger à Vigevano, sur la rive droite de cette rivière. Pendant ce temps, le duc d'Urbin avoit attaqué et pris d'assaut

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 269. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 35. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 344. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 141. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 325. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 312.

CHAP. CXV. 1524. Garlasco, château fort qu'occupoient les Français entre l'armée impériale et Pavie. Chaque combat avoit été désavantageux aux Français; dans chacun ils avoient perdu un grand nombre de soldats et de chevaux; et Bonnivet, plutôt que de voir son armée se fondre ainsi en détail, présenta, pendant deux jours de suite, la bataille aux Impériaux, quoiqu'il fût bien plus foible qu'eux. Mais Lannoy et le connétable de Bourbon étoient résolus à ne pas exposer aux chances d'une affaire générale des avantages dont ils se sentoient déjà assurés; ils préférèrent surprendre en détail les positions de leur ennemi. Ils attaquèrent et soumirent successivement San-Giorgio et Sartirano; ils déterminèrent la ville de Verceil à se déclarer pour eux; et prenant une forte position à l'arc de Marius, entre Verceil et Novarre, ils se flattoient déjà de forcer à capituler Bonnivet, qui s'étoit enfermé à Novarre (1).

Le général français savoit cependant que, de tous les côtés, des renforts s'avançoient à son secours. Le duc de Rothelin Claude de Longueville lui amenoit, par le mont Genièvre, quatre cents hommes d'armes, qui étoient déjà arrivés

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 270. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 35. — Martin du Bellay. L. II, p. 316. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 346. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 141.

jusqu'à Suse. Dix mille Suisses, passant le Saint-Bernard, étoient parvenus jusqu'à Gattinara, au-delà de la Sésia; cinq mille Grisons, enfin, conduits par Renzo de Céri, qui avoit été les solder dans leur pays, étoient entrés dans le Bergamasque, et comptoient se réunir à Frédéric de Bozzolo, qui les attendoit à Lodi, avec un gros corps d'infanterie italienne. Mais Jean de Médicis accourut dans le Bergamasque avec deux cents chevaux et quatre mille fantassins; il y rencontra quelques troupes des Vénitiens, avec lesquelles il barra le chemin aux Grisons; les attaquant ensuite tous les jours avec sa cavalerie ou son infanterie légère, leur enlevant leurs convois et surprenant leurs détachemens, il les harassa tellement, qu'au bout de trois jours il les détermina à s'en retourner dans leur pays (1). CHAP. CXV. 1524.

Après avoir forcé les Grisons à la retraite, Jean de Médicis se rapprocha du Tésin; il prit Caravaggio, et il abattit à coups de canon le pont de Buffaloro, qui servoit de communication entre le quartier-général de Bonnivet à Novarre et Biagrasso, où il avoit laissé beaucoup de magasins. Le Napolitain Caraccioli commandoit à Biagrasso mille fantassins; le duc François Sforza

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 270. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 36. — Martin du Bellay. L. II, p. 317. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 325. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 141. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali Piscarii.* L. III, p. 347.

CHAP. CXV. 1524. résolut de l'y forcer : il vint joindre Jean de Médicis devant les murs de cette place, avec toute la milice milanoise, et, après une vive canonnade, il la prit d'assaut. Les Milanois payèrent, il est vrai, chèrement cet avantage : le long séjour de l'armée française à Biagrasso, les souffrances, la misère et la saleté y avoient engendré la peste. Les soldats, en pillant Biagrasso, s'infectèrent eux-mêmes de la contagion : ils la rapportèrent à Milan avec leur butin, et ce fléau enleva, pendant l'été, cinquante mille habitans à la capitale de la Lombardie (1).

Bonnivet, toujours plus resserré dans son camp, perdant tous les jours quelqu'un de ses avant-postes, ne pouvant plus tirer de vivres du Piémont, n'en trouvant plus dans le pays ruiné qui l'entouroit, voyoit encore diminuer son armée par la maladie et la désertion. Non-seulement les mercenaires qui formoient son infanterie, mais sa gendarmerie même, toute composée de noblesse française, l'abandonnoit chaque jour, après avoir perdu ses chevaux par la misère, et avoir lutté pendant huit mois avec la maladie et la faim. Dix mille Suisses, qui avoient passé le Saint-Bernard, étoient enfin arrivés à

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 271. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 36. — Martin du Bellay. L. II, p. 318. — *Pauli Jovii vita Davali.* Lib. III, p. 346. — *Arnoldi Ferroni. rer. Gallic.* L. VII, p. 142.

Gattinara, dans le Val-de-Sésia; mais ils songeoient bien plus à délivrer leurs compatriotes du camp de Bonnivet, qu'à recommencer une campagne qui leur promettoit peu de succès. Malgré ses instances, ils ne voulurent point passer la Sésia, qui avoit été grossie par des pluies continuelles; et comme ils refusoient de s'approcher, ils ne lui laissèrent d'autre parti à prendre que celui d'aller lui-même se joindre à eux (1). CHAP. CXV. 1524.

Bonnivet se résolut donc, au commencement de mai, à partir de nuit de Novarre, pour dérober sa retraite aux ennemis, et à marcher sur Romagnano, à peu près vis-à-vis de Gattinara. Quoique Pescaire eût été averti de son départ, et qu'il formât le projet de le devancer, en passant par un chemin plus court, dont il étoit maître, l'armée française arriva à Romagnano quelques heures avant les ennemis, et put s'occuper aussitôt de jeter un pont sur la Sésia. Les Espagnols, qui l'avoient suivie avec trop de précipitation, et qui, repoussés dans quelques escarmouches, avoient pris des positions dangereuses, auroient été facilement vaincus, si Bonnivet avoit pu persuader aux Suisses arrivés à Gattinara de passer eux-mêmes la Sésia, et de tomber avec lui sur les ennemis qui

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 271. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 347. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 142.

CHAP. CXV. 1524. l'avoient poursuivi jusque là : mais ce fut vainement qu'il les sollicita ; et lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit leur persuader de recommencer la guerre, il passa cette nuit même la Sésia avec toute son armée, pour aller se réunir à eux (1).

Jusqu'ici la retraite de Bonnivet s'étoit exécutée avec assez de bonheur, encore qu'il eût laissé sept canons sur l'autre bord de la Sésia. Il avoit trouvé les troupes fraîches des Suisses, qui avoient reçu au milieu de leurs bataillons ses bagages et ses troupes fatiguées, et au point du jour il reprenoit avec eux le chemin d'Ivrée, pour rentrer en France par le Bas-Valais. Il avoit placé, sur les bords de la rivière, une batterie pour empêcher les Impériaux de la passer, et il en avoit confié la garde à deux bataillons de Corses et de Provençaux. Mais le marquis de Pescaire et le duc de Bourbon, ayant trouvé un gué dans la Sésia, commencèrent à leur tour à passer la rivière : les Corses, effrayés, abandonnèrent leurs canons. Bonnivet, pour les recouvrer, conduisit lui-même une charge de gendarmerie, avec M. de Vandenesse, frère de La Palisse ; il y fut blessé d'une balle au bras gauche, qui le mit hors de combat. Vandenesse

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. III, p. 348. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 142. — *Galeatius Capella.* L. III, f. 37. — Martin du Bellay. L. II, p. 319. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 325. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 541.

fut blessé à l'épaule plus grièvement encore, et il en mourut au bout de trois jours (1). CHAP. CXV. 1524.

Bonnivet se sentant incapable de commander plus long-temps, confia la conduite de l'armée au chevalier Bayard ; celui-ci se plaça avec ses gendarmes au dernier rang, pour couvrir la retraite des fantassins. A peine avoit-il pris ce poste, que pressé par les arquebusiers espagnols, il fit une charge sur eux pour les repousser. « Mais comme Dieu le voulut permettre fut tiré » un coup de hacquebouze, dont la pierre le » vint frapper au travers des reins, et lui rom- » pit tout le gros os de l'eschine. Quand il sentit » le coup, se print à crier, *Jésus !* Et puis dit : » *Hélas ! mon Dieu, je suis mort !* Si print son » épée par la poignée, et baisa la croisée en si- » gne de la croix, et en disant tout haut, *miserere* » *mei Domine !* (2) »

Cependant Bayard se fit descendre de cheval « par un sien maistre-d'hôtel qui jamais ne » l'abandonna, et se fit coucher au pied d'un » arbre, le visage devers l'ennemi, où le duc » de Bourbon qui estoit à la poursuite de notre

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 351. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 272. — *Galeatius Capella.* Lib. III, f. 37. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 142. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 326. — Martin du Bellay. L. II, p. 341.

(2) Mémoires de Bayard. Chap. LXIV, p. 411 ; chap. LXV, p. 416, 418.

CHAP. CXV. 1524. » camp, le vint trouver, et dit audit Bayard » qu'il avoit grand pitié de lui, le voyant en » cet estat, pour avoir été si vertueux chevalier. » Le capitaine Bayard lui fit réponse, monsieur, » il n'y a point de pitié en moi, car je meurs » en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, » de vous voir servir contre votre prince, et » votre patrie, et votre serment. Et peu après » ledit Bayard rendit l'esprit, et fut baillé sauf- » conduit à son maistre-d'hôtel, pour porter son » corps en Dauphiné dont il estoit natif (1) ».

Les Impériaux continuoient à poursuivre l'armée qui se retiroit; mais le dernier bataillon suisse, impatienté de leur attaque, se jeta sur eux avec tant de fureur, à pleine course, qu'il les dissipa et les mit en fuite. Ce bataillon de quatre cents hommes qui s'étoit trop éloigné du corps de l'armée, fut ensuite, il est vrai, enveloppé et entièrement détruit; néanmoins sa résistance obstinée, et le retard de l'artillerie impériale, donnèrent à Bonnivet le temps d'accomplir sa retraite sur Ivrée, où cessa la poursuite. Il laissa encore dans le val d'Aoste, au fort de Bar, vingt canons qu'il n'espéroit pas faire passer au travers du Saint-Bernard, et il ramena

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay. L. II, p. 341. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 143. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. III, p. 352. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 542.

par le Valais le reste de son armée en France (1). CHAP. CXV.

Le duc de Longueville apprenant à Suse la retraite de Bonnivet, s'en retourna par le mont Genièvre, sans avoir vu les ennemis. Novarre se rendit à Jean de Médicis; Boisy et Jules de San-Sévérino, qui commandoient à Alexandrie, remirent cette ville au marquis de Pescaire, et Frédéric de Bozzolo livra Lodi au duc d'Urbin. En peu de semaines il ne resta plus un seul Français en Italie; tandis qu'au contraire, Bozzolo et San-Sévérino avoient conduit en Provence et en Dauphiné environ cinq mille Italiens à la solde de France (2). 1524.

L'Italie étoit délivrée de l'invasion française; le but des deux ligues contractées par l'empereur, soit avec les Vénitiens, soit avec le pape, et les petits états de l'Italie, étoit atteint. Tous les Italiens, accablés par les dépenses et les efforts d'une guerre ruineuse, ne désiroient plus que la paix; le pape se flattoit de faire garantir l'état où se trouvoit l'Italie, par le roi d'Angleterre qui avoit contribué à la victoire, et par les

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 272. — *Pauli Jovii vita Davali.* Lib. III, p. 352. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 143. — *Galeatii Capellæ.* Lib. III, f. 37. — Mém. de messire du Bellay. L. II, p. 343.

(2) *Pauli Jovii vita Davali.* Lib. III, p. 354. — Mém. de M. du Bellay. L. II, p. 344. — Mém. de Louis de la Tremoille. Ch. XX, p. 225. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 541. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 352.

CHAP. CXV. 1524. Suisses qui couvroient la frontière, et qui avoient autrefois pris un intérêt si vif à l'indépendance de la Lombardie. Clément VII chargeoit son nonce en Angleterre de demander les bons offices d'Henri VIII, pour mettre un terme à l'arrogance et aux vexations des ministres de l'empereur en Italie; pour faire respecter le saint-siége, cesser les contributions extraordinaires exigées chaque mois des Florentins, rétablir le duc de Milan dans une absolue indépendance, et faire jouir les Vénitiens des avantages qu'ils s'étoient réservés par leur traité. Il s'agissoit de faire voir enfin si l'Italie avoit combattu pour secouer un joug étranger, ou seulement pour changer de maître; et au ton de la lettre du dataire apostolique, on voyoit que Clément VII s'apercevoit déjà que les fruits de la victoire n'étoient guère moins amers que ceux de la guerre (1).

Mais les généraux qui avoient remporté la victoire en Italie, désiroient que la guerre produisît de nouvelles guerres. Ils se soucioient peu du repos ou du bonheur des états qu'ils prétendoient défendre; ce qu'ils vouloient, c'étoit poursuivre leur carrière, se distinguer par de nouveaux exploits, et trouver de nouvelles

(1) *Lettera di Gio. Matteo Giberto Datario a Mess. Marchionne Lango Nuntio in Inghilterra. Lettere de' Principi.* T. I, f. 123-126.

occasions pour exercer un pouvoir absolu sur la fortune ou la vie des hommes. Le connétable de Bourbon mettoit plus d'ardeur que tous les autres à continuer la guerre. Il écrivoit à l'empereur et au roi d'Angleterre que le moment étoit venu de franchir les frontières de la France, de se venger de leurs ennemis, et de précipiter François Ier de son trône. Il assuroit qu'au nom de Bourbon ses anciens vassaux se soulèveroient, et viendroient d'eux-mêmes se ranger sous les drapeaux de l'étranger. Il ignoroit que le crime seul d'avoir appelé les étrangers dans sa patrie, changeoit en haine et en mépris toute l'affection que les Français avoient pu avoir pour lui (1). Charles-Quint et Henri VIII accordèrent une foi imprudente à ces paroles d'un prince émigré; le premier donna ordre à son armée de pénétrer en Provence; le second lui fit passer des subsides, en même temps qu'il promit d'attaquer de son côté les provinces septentrionales. CHAP. CXV. 1524.

Ce fut au mois de juillet que le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire passèrent le Var, pour entrer en Provence avec sept mille landsknechts, six mille fantassins espagnols,

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. IV, p. 355. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 144. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 59. — Rapin Thoyras, Histoire d'Angleterre. T. VI, L. XV, p. 198. — *Rymer, Acta publica.* T. XIII, p. 794.

CHAP. CXV. 1524. deux mille Italiens, et six cents chevau-légers : le vice-roi Lannoy avoit promis de les suivre de près avec mille hommes d'armes. Hugues de Moncade avec seize galères longeoit le rivage pour protéger l'armée et transporter son artillerie. Mais André Doria, qui commandoit une flotte française supérieure en force, s'empara d'une de ces galères, et y fit prisonnier le prince d'Orange ; il en força trois autres à s'échouer, que Pescaire fit brûler pour qu'elles ne tombassent pas aux mains des ennemis, et il contraignit Moncade, après qu'il eut débarqué son artillerie à Aix, de s'enfermer dans le port de Monaco (1).

Bourbon vouloit profiter de la surprise du roi de France, et de l'épuisement où son armée avoit été réduite par la dernière campagne, pour marcher sans retard sur Avignon ou sur Lyon. Il comptoit qu'en même temps une armée espagnole pénétreroit en Guienne, une angloise en Picardie, et peut-être une allemande en Bourgogne. Mais Charles-Quint et Henri VIII ne songeoient point à accomplir à cet égard les promesses qu'ils lui avoient faites ; et le marquis de Pescaire ne voulant pas compromettre le sort de son armée, en la conduisant au cœur du

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. IV, p. 357. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 345. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 144. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 275.

royaume, insista péremptoirement pour borner ses opérations au siége de Marseille (1).

Philippe de Brion, comte de Chabot, avoit été chargé par le roi de la défense de Marseille; bientôt Renzo de Céri vint l'y joindre, par le Rhône, avec cinq mille Italiens qui avoient suivi Bonnivet dans sa retraite. Parmi eux se trouvoient plusieurs gentilshommes, que les révolutions de l'Italie avoient forcés à s'exiler pour toujours de leur patrie. On y voyoit quelques émigrés pisans, entre autres, qui étoient résolus à ne jamais se soumettre au joug des Florentins, et qui, par leur valeureuse défense de Marseille, acquirent en France le droit de cité, et y établirent leurs familles. Le siége fut en effet soutenu avec la bravoure la plus brillante. L'artillerie impériale avoit ouvert dans les murs de larges brèches; mais Pescaire, après avoir fait reconnoître la contenance et les dispositions des assiégés, refusa de livrer un assaut. Il savoit que pendant ce temps François Ier, accompagné de La Palisse, s'étoit avancé jusqu'à Avignon; qu'il y avoit rassemblé une formidable artillerie, huit mille chevaux, quatorze mille Suisses, six mille landsknechts, et dix mille tant Français qu'Italiens.

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* Lib. IV, p. 358. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 276. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 145.

CHAP. CXV. 1524. Si l'armée de Pescaire avoit été repoussée après avoir donné un assaut, si même elle avoit pris la ville après avoir perdu beaucoup de monde en l'attaquant, elle risquoit d'être accablée par des forces aussi supérieures. Il déclara donc dans un conseil de guerre que le seul parti à prendre étoit celui d'une prompte retraite. La nécessité de l'effectuer parut plus urgente encore, lorsqu'on sut au camp impérial que François Ier, après avoir passé le Rhône, avoit poussé son avant-garde jusqu'à Salon de Crau, à moitié chemin entre Avignon et Marseille. Bourbon se soumit à l'expérience supérieure de son collègue : la grosse artillerie fut embarquée ; mais comme la mer n'étoit point libre, la plupart des pièces furent brisées, et le bronze chargé sur des mulets, pour pouvoir les fondre de nouveau en arrivant en Italie ; et, à la fin de septembre, le siége de Marseille, après avoir duré quarante jours, fut levé par l'armée impériale, qui prit à marches forcées le chemin de Nice (1).

Cependant les maréchaux de Chabannes et de Montmorency avoient atteint la queue de l'armée qui se retiroit avec tant de rapidité, et

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. IV, p. 363. — Mém. de Martin du Bellay. Lib. II, p. 347. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 277. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 146. — *Georgens von Frundsberg.* B. II, f. 38.

qui, chargée d'un immense bagage, s'engageoit dans un pays pauvre, aride et montueux, où elle eut infiniment à souffrir. Pescaire put s'applaudir de cette retraite comme de sa plus belle action militaire, puisqu'il sauva, d'un danger imminent, son armée et plus de douze mille bêtes de somme; mais les chefs qui le poursuivoient purent aussi se vanter d'avoir plus d'une fois changé cette retraite en une vraie fuite, et d'avoir enrichi leurs soldats par un immense butin. Pescaire continua sa marche par Nice, Albenga et Final, et fit enfin en un seul jour la route d'Alba à Voghéra, où l'on compte quarante milles. Le vice-roi Lannoy l'attendoit à Pavie, où les généraux impériaux étoient impatiens de conférer ensemble sur les moyens de défendre la Lombardie (1).

CHAP. XXV. 1524.

En effet, le jour même où Pescaire, sortant des montagnes de Ligurie, étoit arrivé à Albe, François Ier avoit fait son entrée à Verceil. Au lieu de suivre l'armée impériale sur la route par laquelle elle fuyoit, il avoit espéré obtenir des succès plus éclatans en la devançant en Italie. Il avoit, pour défendre la France, rassemblé une armée si puissante, qu'elle lui pa-

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. IV, p. 365. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 146. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 278. — Mém. de la Trémoille. Chap. XX, p. 225. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 544.

CHAP. CXV. 1524.

roissoit propre à accomplir les plus brillantes conquêtes. Il voyoit que ni Charles ni Henri n'avoient été en état de l'attaquer en Picardie ou en Guienne ; il jugeoit que l'armée qui avoit fait dans les montagnes de la Ligurie une retraite aussi fatigante, seroit peu capable de défendre la Lombardie contre lui. On assure que ce projet avoit été conçu par François Ier tout seul ; que La Trimouille, Lescuns, d'Aubigny et Chabannes, firent ce qu'ils purent pour l'y faire renoncer ; tandis que Bonnivet, La Barre, Chabot et Saint-Marsault l'encourageoient à l'exécuter : mais que François Ier, déterminé à n'écouter aucun conseil, ne voulut pas même attendre sa mère, pour laquelle il avoit toujours montré la plus grande déférence, et qui lui demandoit en grâce une entrevue avant son départ. Quel que fût l'auteur de ce projet, il ne doit point être jugé sur l'événement ; si la campagne avoit été conduite avec une habileté proportionnée à l'ardeur avec laquelle elle fut entreprise, elle auroit probablement été couronnée par le succès (1).

Mais François Ier, ainsi que son favori Bonnivet, n'avoit que la bravoure d'un soldat,

(1) Histoire de France, par Belleforest. T. I, p. 1438. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 147. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 40. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 348. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali Piscarii.* L. IV, p. 365.

non les talens d'un général : au lieu de diriger sa conduite d'après les seules circonstances présentes, il sembloit surtout prendre à tâche de corriger les erreurs dans lesquelles il étoit tombé précédemment ; et comme les circonstances avoient varié, ce qu'il évitoit comme une faute étoit souvent ce qui auroit fait son salut. Bonnivet n'avoit songé qu'à se tenir en garde contre la précipitation et la témérité françaises ; et par des lenteurs hors de saison, il avoit perdu l'occasion de conquérir le Milanez. François Ier voulut à son tour réparer les fautes de Bonnivet, en suivant une conduite toute contraire. Il s'occupa avant tout de s'emparer de Milan, puis de Pavie ; il auroit dû plutôt avoir en vue de détruire l'armée fugitive, qui, découragée par sa longue retraite, n'auroit pu tenir devant lui, s'il ne lui avoit point donné de relâche.

CHAP. CXV. 1524.

Les premières opérations du roi avoient été bien entendues : M. de Lannoy, en évacuant Asti à son approche, avoit laissé deux mille hommes à Alexandrie, espérant que l'armée française s'arrêteroit à en faire le siége ; mais François Ier vouloit avant tout s'emparer de Milan, bien sûr que les lieux forts qu'il laisseroit derrière lui succomberoient ensuite. La peste qui avoit dévasté Milan pendant tout l'été, et qui y avoit fait périr cinquante mille personnes, avoit contraint François Sforza et son

CHAP. XV. 1524. chancelier Moroni à en sortir. Malgré les invitations de Pescaire, ils refusèrent d'y rentrer, et de s'y renfermer pour soutenir un siége; ils autorisèrent au contraire les citoyens à se soumettre à la France; et Pescaire, qui ne trouvoit plus dans les Milanois, accablés par cette calamité, ni zèle pour leur indépendance, ni secours pécuniaires, ni bras pour le travail, ne jugea pas convenable de loger son armée dans une ville pestiférée qui pouvoit devenir son tombeau; il donna ordre de l'évacuer, et le 26 octobre 1524, les dernières troupes impériales, commandées par Alarcon, sortirent par la porte Romaine, tandis que les troupes françaises entrèrent par les portes Ticinoise et Vercelline. La Trémouille y fut envoyé le 30 octobre, pour les commander comme lieutenant-général du roi; il avoit avec lui le comte de Saint-Paul, le seigneur de Vaudemont, le maréchal de Foix et Théodore Trivulzio. Une garnison de sept cents fantassins espagnols s'étoit enfermée au château, qui étoit bien approvisionné (1).

Le désordre où se trouvoit l'armée impériale, le découragement de ses soldats, qui, depuis

(1) Mémoires de la Tremoille. Ch. XX, p. 228. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 42. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 352. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 279. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 148. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 367. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 546.

plus d'un mois, reculoient à marche forcée devant l'ennemi; la mésintelligence qu'on soupçonnoit entre ses généraux, l'impossibilité où ils s'étoient sentis de défendre Milan, tout indiquoit qu'il falloit les poursuivre l'épée dans les reins, et ne pas leur donner un instant de repos. Le marquis de Pescaire, en sortant de Milan, s'étoit retiré à Lodi; mais on savoit que la plupart de ses soldats, accablés de fatigue, et ne se sentant plus la force de se défendre, avoient jeté leurs armes; que la cavalerie étoit presqu'en entier démontée, ayant perdu ses chevaux dans les longues marches faites au travers des montagnes; que Lodi étoit moins encore que Milan en état de faire résistance; et que les Français pouvant passer l'Adda avant les Impériaux, l'armée entière devoit être coupée et détruite, ou faite prisonnière. Malheureusement on avoit persuadé à François Ier qu'une guerre royale, une guerre où il commandoit en personne les armées, ne devoit pas être conduite d'après les règles ordinaires de la tactique, qu'il falloit avant tout songer à ce qu'exigeoit l'honneur de sa couronne. Cet honneur, lui disoit-on, vouloit qu'il n'entrât point à Milan, pendant que la citadelle étoit entre les mains de ses ennemis; qu'il ne laissât point derrière lui des forteresses qu'il n'avoit pas soumises; qu'il ne pardonnât point, enfin, à ceux qui, dans une mauvaise

CHAP. CXV. 1524.

CHAP. LX. 1524.

fortification, avoient l'insolence de lui résister (1).

L'amiral Bonnivet étoit celui qui entretenoit le plus constamment François Ier de cette fausse gloire; ce fut lui qui le décida à rappeler les troupes déjà en marche sur le chemin de Lodi, pour prendre la route de Pavie, parce qu'il ne convenoit pas à la dignité d'un roi de France, d'aller chercher des ennemis au loin, lorsqu'il en avoit de plus près (2). Les généraux impériaux, dans leur déroute, s'étoient partagés. Antonio de Leyva s'étoit chargé de la défense de Pavie, avec cinq mille Allemands, cinq cents Espagnols, et deux escadrons de cavalerie, commandés par Garcias Manrique. Le marquis de Pescaire étoit à Lodi avec le reste de l'infanterie espagnole. Son dessein étoit de continuer sa retraite; mais dès qu'il vit que les Français lui donnoient quelque relâche, il s'occupa de s'y fortifier. Lannoy passa l'Adda, et s'établit à Soncino avec sa cavalerie; Bourbon partit en diligence pour l'Allemagne, afin d'obtenir de l'archiduc Ferdinand des secours sans lesquels l'Italie étoit perdue pour la maison d'Autriche. François

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* Lib. V, p. 368. — Mémoires de du Bellay. L. II, p. 353. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 42. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. VII, p. 306. — Garnier, Hist. de France. T. XII, p. 318.

(2) *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 148.

Sforza et son chancelier Moroni s'enfermèrent à Pizzighettone, et ensuite à Crémone (1). CHAP. CXV. 1524.

François Ier avoit alors sous ses ordres deux mille lances, huit mille fantassins allemands, six mille Suisses, six mille aventuriers, la plupart Français, et quatre mille Italiens. Avec cette armée redoutable, il vint le 28 octobre s'établir à l'abbaye de San-Lanfranco, devant Pavie, faisant occuper le faubourg de Saint-Antoine, de l'autre côté du Tésin, par le seigneur de Montmorency. Il fallut pour cela se rendre maître d'un pont sur la rivière, que défendoit une tour; il fit pendre ceux qui en avoient la garde, pour avoir osé résister à un roi de France (2).

Le roi fit placer d'abord ses canons à découvert devant les murs, et il essaya pendant deux jours de suite d'y faire brèche. Mais derrière la brèche qu'il ouvrit en effet au mur extérieur, il trouva de larges et profondes tranchées bien flanquées, et les maisons percées de meurtrières, et garnies d'arquebusiers. Après avoir perdu plusieurs bons officiers à l'assaut qu'il y fit donner, il reconnut que, contre une garnison aussi

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 280. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 42. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. V, p. 369. — *Arn. Ferroni.* Lib. VII, p. 148. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 330.

(2) Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 355.

CHAP. CXV. nombreuse, et un capitaine aussi habile qu'Antonio de Leyva, il falloit procéder à un siége régulier. Il commença donc à ouvrir des tranchées, pour placer ses canons en batterie, et à couvrir ses flancs par des cavaliers. En même temps il creusa des mines, dans lesquelles il falloit disputer pied à pied le terrain. Il essaya aussi, d'après le conseil de ses ingénieurs, de détourner l'un des deux bras du Tésin, pour laisser à sec les murailles qu'il baigne. Cette rivière, en effet, à deux milles au-dessus de Pavie, se divise en deux branches, dont l'une coule au pied des murs de la ville; l'autre, nommée Gravalone, s'en éloigne d'un mille, et s'y réunit de nouveau, immédiatement avant son embouchure dans le Pô. Il s'agissoit de faire passer dans le Gravalone toute la masse des eaux. Mais l'impétuosité des fleuves a déjoué presque en toute occasion de pareils travaux des ingénieurs militaires. Des pluies abondantes détruisirent en peu d'heures l'ouvrage de plusieurs semaines, et le siége avoit déjà consumé un temps précieux, et coûté beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes, sans que l'armée française eût encore fait aucun progrès (1).

1524.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 280. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 369. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 148. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 43. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 357. — Mémoires de Louis de la Tremoille. Ch. XX, p. 229.

Tandis que le siége de Pavie procédoit avec une extrême lenteur, les négociations faisoient plus de mal à l'empereur que les armes des Français. Le cardinal Wolsey s'efforçoit secrètement d'aliéner Henri VIII, son maître, de l'alliance à laquelle il l'avoit d'abord déterminé le premier. Le pape Clément VII protestoit que, comme père commun des fidèles, il ne vouloit donner de secours à aucun des deux monarques contre l'autre. Il s'étoit refusé à renouveler la confédération signée par son prédécesseur, et depuis la retraite de l'amiral Bonnivet, l'année précédente, il s'étoit considéré comme étranger à une guerre que l'ambition seule de Charles-Quint avoit continuée. Les Vénitiens regrettoient leur ancienne alliance avec la France, et attendoient les événemens; tous avoient vu avec beaucoup de défiance, que l'empereur, non content de disposer de l'état de Milan, comme s'il en étoit souverain, s'étoit refusé sous les plus vains prétextes à en accorder l'investiture à François Sforza. Mais lorsque le pape se fut assuré que l'armée impériale, hors d'état de tenir tête aux Français, ne faisoit aucune tentative pour troubler le siége de Pavie, la crainte d'irriter François Ier se joignit encore au mécontentement que lui avoit donné Charles V. Il ne voulut pas être plus long-temps réputé l'ennemi d'un prince contre lequel aucune armée n'osoit

CHAP. CXV. 1524.

CHAP. CXV. tenir la campagne, et il envoya Jean-Matthieu
1524. Ghiberti, évêque de Vérone, et dataire apostolique, pour traiter avec les Français (1).

Ghiberti se présentoit comme médiateur, et il avoit commencé par rendre visite au vice-roi et aux autres capitaines impériaux à Sonçino, pour leur porter des paroles de paix : mais ceux-ci, encouragés par la résistance de Pavie, lui avoient répondu, qu'ils ne traiteroient point avec François Ier, tant que ce prince conserveroit un palme de terre dans le duché de Milan. Lorsque Ghiberti arriva ensuite auprès du roi de France, celui-ci, qui jugeoit d'après la lenteur du feu des assiégés, qu'ils commençoient à manquer de munitions, lui répondit qu'une armée aussi florissante que la sienne n'étoit pas destinée à la seule conquête de Milan et de Gênes, et qu'il se flattoit bien de recouvrer aussi le royaume de Naples (2).

Après ces tentatives de négociations générales, l'évêque de Vérone traita de la réconciliation de son maître avec la France. Le roi ne lui deman-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 281. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 149. — *Lettera di Giov. Batt. Sanga*, Rome, 21 nov. *in Lett. de' Princ.* T. I, f. 140. — *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 371. — Mém. de du Bellay. Lib. II, p. 358. — *Ben. Varchi stor. Fior.* Lib. II, p. 22. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 331.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 281. — *Lett. de' Principi.* T. I, f. 140.

doit qu'une simple neutralité; et Clément VII, en effet, s'engagea en son nom, et au nom des Florentins, à ne donner aucune assistance, ni ouverte, ni secrète, aux ennemis du roi. François promit de son côté sa protection au pape et aux Florentins, et il s'engagea à maintenir l'autorité des Médicis à Florence. Clément VII traita en même temps et aux mêmes conditions pour les Vénitiens, et la négociation qu'il avoit entamée fut confirmée par le sénat de Venise au commencement de janvier 1525. Tous deux avoient les mêmes craintes, si les Français ou les Impériaux étoient victorieux; tous deux désiroient ardemment une pacification pendant que les forces étoient balancées, tous deux vouloient empêcher les puissances belligérantes d'en venir à une bataille décisive. Mais la foiblesse de caractère de Clément VII, son avarice, et son irrésolution, l'empêchèrent d'embrasser le conseil que lui donnoient ses plus sages ministres, celui de faire avancer une armée redoutable sur le Pô, de la réunir à celle des Vénitiens, et de rendre respectable la neutralité des deux plus puissans états d'Italie, au lieu de la laisser à la merci du vainqueur (1).

CHAP. CXV. 1524.

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* Lib. V, p. 373. — *Paolo Parula.* L. V, p. 332. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 282. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 22. — *Lett. di Gio. Batt. Sanga*, de Rome 29 nov. *Lett. de' Principi.* T. I, f. 144.

CHAP. CXV. 1524. Un des moyens que Clément VII crut convenable pour hâter les négociations de paix générale, fut de donner des inquiétudes aux généraux impériaux sur le royaume de Naples. Il paroît donc qu'il conseilla d'abord à François Ier l'expédition du duc d'Albany dans le midi de l'Italie, dont cependant il chercha ensuite à le dissuader. François Ier, qui voyoit l'impossibilité de pousser vivement le siége de Pavie pendant la mauvaise saison, et qui regrettoit de tenir oisive une armée aussi nombreuse, avoit confié à Jean Stuard, duc d'Albany, deux cents lances, six cents chevau-légers et huit mille fantassins, et il lui avoit donné commission de marcher sur Naples (1).

Le parti français dans le royaume de Naples ne fut pas plus tôt averti de la marche du duc d'Albany, qu'il commença à se soulever; les barons angevins, la ville d'Aquila et toutes les Abruzzes paroissoient sur le point d'accomplir une révolution. Le conseil de Naples écrivit à M. de Lannoy, que s'il ne vouloit pas perdre le royaume dont le gouvernement lui étoit confié, il devoit y ramener en toute hâte l'ar-

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 376. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 283. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 43. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 343. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 149. — Mém. de du Bellay. Liv. II, p. 559. — *Jacopo Nardi.* Lib. VII, p. 308. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 23.

mée impériale, pour repousser l'invasion étrangère, et contenir les mouvemens des mécontens. Le vice-roi alarmé vouloit en effet aller défendre ses foyers; mais le marquis de Pescaire insista pour qu'on n'affoiblît point l'armée de Lombardie; il représenta que c'étoit à Pavie qu'il falloit défendre Naples; que quelques succès que pût obtenir le duc d'Albany, un seul revers de son maître suffiroit pour lui faire évacuer le royaume, tandis qu'une victoire remportée sur ce duc ne termineroit point la guerre de Lombardie. D'après ses représentations, le duc de Trajetto fut envoyé à Naples, avec ordre de lever des contributions dans le pays, et de pourvoir comme il pourroit à la défense du royaume avec les seules milices nationales, tandis que toutes les forces impériales demeurèrent en Lombardie (1). CHAP. CXV. 1524.

Le siége de Pavie étoit poussé avec peu de vigueur, parce que les munitions de guerre commençoient à manquer aux Français: le duc d'Albany, d'autre part, ne traversoit l'Italie qu'avec une lenteur extrême, confirmant ainsi la croyance universelle, qu'il cherchoit à donner de l'inquiétude aux Impériaux plutôt qu'à faire

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* L. V, p. 377. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 285. — Mém. de M. du Bellay. L. II, p. 361. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 548. — *Scip. Ammirato.* L. XXX, p. 354.

CHAP. CXV. réellement la conquête du royaume. Cependant
1524. sa marche servoit aux Français pour former de nouvelles alliances, et faire déclarer en leur faveur les états foibles, que la crainte seule avoit fait entrer dans la ligue de l'empereur. Le duc de Ferrare, Alfonse d'Este, demanda à rentrer sous la protection française, et il l'acheta par un subside de soixante et dix mille florins, dont vingt mille furent payés en munitions d'artillerie. Jean de Médicis, le célèbre commandant des bandes noires, fut chargé de conduire ces munitions à Pavie; il venoit de changer de parti encore une fois : se plaignant d'avoir été négligé par les Impériaux dans la précédente campagne, il arriva au camp français le 4 décembre avec sa redoutable troupe. Le duc d'Albany étoit entré en Toscane par la Garfagnane. Renzo de Céri vint l'y joindre au
1525. commencement de janvier avec trois mille fantassins italiens qu'une flotte française avoit débarqués. Lucques lui paya douze mille ducats, et lui remit quelques pièces d'artillerie. Florence le reçut comme le général d'une puissance amie ; Sienne non-seulement acheta la protection de la France par une contribution, mais dut se soumettre à rappeler le fils de Pandolfe Pétrucci, entre les mains de qui Clément VII désiroit voir le gouvernement de cette ville. Enfin le pape, à l'approche du duc

d'Albany, publia le traité de neutralité qu'il avoit conclu avec la France, et qu'il avoit tenu secret jusqu'alors (1). 1525.

Mais quoique le duc d'Albany fût entré dans l'état de Rome, et qu'il soldât de nouvelle infanterie italienne dans les terres des Orsini; tandis que les Colonna, de leur côté, en soldoient à Marino pour la défense du royaume de Naples; ce n'étoit point sur ces événemens qu'étoit tournée l'attention de l'Europe; elle se concentroit toute entière sur ce qui se passoit en Lombardie. Bourbon y étoit revenu au milieu de janvier, ramenant d'Allemagne cinq cents chevaux bourguignons et six mille fantassins qui lui avoient été fournis par l'archiduc Ferdinand, avec un corps presque aussi nombreux de volontaires, levés par les villes impériales et la noblesse immédiate. Marc Sittich d'Embs et Nicolas, comte de Salm, étoient à la tête des premiers, George Frundsberg commandoit les seconds. Les Vénitiens, qui s'étoient engagés seulement à une exacte neutralité, leur accordèrent un libre passage (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 287. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 44 et 49. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 150. — *Raynaldi Annal. eccles.* 1525, §. 75, p. 450. — *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, L. VII, f. 123. — *Jacopo Nardi hist. Fior* L. VII, p. 309.

(2) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* Lib. V, p. 374. — *Ga-*

CHAP. CII. 1525. Après avoir reçu ce renfort l'armée impériale se trouvoit déjà supérieure à celle de France, mais elle étoit absolument sans argent; Charles-Quint, selon son usage, n'en envoyoit point d'Espagne ou de Flandre : le royaume de Naples, appelé à se défendre lui-même, n'en fournissoit plus; le duché de Milan qui jusque alors avoit nourri l'armée, n'étoit pas seulement ruiné, il étoit encore presqu'en entier occupé par les Français; les états indépendans de l'Italie ne payoient plus des contributions que précédemment on ne leur avoit arraché que par force. Antonio de Leyva manquoit à Pavie de poudre, de vin et de presque toutes les munitions, excepté de pain. Les soldats, dès long-temps avant le siége, n'avoient reçu aucune solde; ils commençoient à l'exiger avec des cris menaçans, et Leyva craignoit qu'ils ne livrassent bientôt la ville aux ennemis. Il enleva toute l'argenterie des églises pour en faire battre une monnoie nouvelle qu'il leur distribua; Pescaire trouva moyen de lui faire passer trois mille ducats par des transfuges, et cette petite somme servit à persuader aux assiégés que l'argent pour leur solde étoit tout prêt dans le camp impérial, mais qu'il étoit presque impossible de le leur faire parvenir

leatius Capella. L. IV, f. 45. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 289. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 150. — *Marco Guazzo Istor. de' suoi tempi*, f. 6. — *G. Frundsberg.* B. II, f. 59.

au travers des lignes des assiégeans. Enfin, le commandant des Allemands, le comte Eytel Frédéric de Zollern, dont le nom est caché par Giovio, sous celui d'Azornius, ayant excité la défiance d'Antonio de Leyva, fut empoisonné par lui dans un repas (1). CHAP. CXV. 1525.

Le marquis de Pescaire, Lannoy et Bourbon sentoient plus vivement encore le besoin d'argent, dans l'armée avec laquelle ils avoient compté faire lever le siége de Pavie. Non-seulement la solde étoit due à toutes leurs troupes depuis plusieurs mois, ils n'avoient pas même assez d'argent pour exécuter les transports nécessaires d'artillerie, ou pour faire quelques approvisionnemens de vivres, au moment où tirant leurs troupes des quartiers d'hiver, elles ne seroient plus nourries par les bourgeois. Cependant les généraux impériaux sentoient la nécessité d'attaquer le camp français avant que le roi eût reçu les renforts de troupes nouvelles qu'il faisoit solder en Suisse, en Italie et en France, avant que la détresse des assiégés les eût réduits à capituler, ou que leurs propres troupes se fussent débandées faute de paye (2).

(1) *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 42, 44, 46. — *Pauli Jovii vita Davali.* L. V, p. 372. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 289. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 379. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 149. — *Georg. von Frundsberg Kriegzsthaten.* B. II, f. 40.

(2) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 378. — *Fr. Guic-*

CHAP. CXI. Le marquis de Pescaire entreprit de calmer
1525. l'irritation des soldats, qui avoient déclaré qu'ils ne sortiroient point de leurs quartiers d'hiver jusqu'à ce qu'ils eussent touché leurs soldes arriérées. Il commença par réveiller l'orgueil des Espagnols, leur haine des Français, et leur cupidité, en leur promettant les riches dépouilles de l'armée royale. Après avoir obtenu leur promesse de servir encore un mois entier sans solde, fort de leur exemple, il s'adressa aux Allemands; et il les exhorta à montrer une même générosité dans une cause où ils étoient plus particulièrement intéressés, puisqu'il s'agissoit de délivrer leurs compatriotes assiégés dans Pavie. George Frundsberg, dont le fils Gaspard étoit enfermé avec Antonio de Leyva, fit valoir ce motif avec tout son zèle et tout son crédit auprès de ses compatriotes. Il fit si bien qu'il obtint d'eux la même promesse que Pescaire avoit obtenue des Espagnols. Il restoit encore à persuader la gendarmerie, qui étoit à Soncino avec Charles de Lannoy; mais celle-ci montra plus d'obstination. Son orgueil étoit humilié, parce qu'elle n'avoit eu aucune occasion de se distinguer dans les précédentes campagnes. Pescaire avoit placé toute sa confiance dans l'infanterie, et surtout dans les fusiliers et les ar-

ciardini. Lib. XV, p. 289. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 345. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 550.

quebusiers espagnols qu'il avoit formés. Les gendarmes, demeurés inutiles, étoient encore souvent l'objet de la dérision des fantassins. Pour les engager à marcher, il fallut que Pescaire et les autres chefs partageassent entre eux tout l'argent qu'ils avoient en propre. De cette manière, il les détermina enfin à se joindre au reste de l'armée, et, le 25 janvier, il se mit en marche de Lodi pour Marignan (1). CHAP. CXV. 1525.

Le roi, averti de la marche de l'armée impériale, crut d'abord qu'elle avoit intention de s'emparer de Milan; mais lorsqu'il apprit qu'elle étoit repartie de Marignan, en tournant sur la gauche, et en suivant le Lambro pour s'approcher de Pavie, il rappela de Milan à son armée la Trémouille et Lescuns, et il assembla un conseil de guerre pour décider du parti qu'il avoit à prendre. Tous les plus vieux généraux, La Palisse, Galéaz de San-Sévérino, la Trémouille, Théodore Trivulzio, le duc de Suffolck de la Blanche-Rose, le bâtard René de Savoie, s'efforçoient de persuader au roi que la pire situation pour lui étoit d'attendre une attaque dans son camp, entre une ville assiégée où il y avoit une puissante garnison et une armée supérieure en nombre à la sienne; qu'il ne falloit pas hésiter à le-

(1) *Pauli Jovii vita Ferd. Davali.* L. V, p. 379. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 47. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 290. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 379.

CHAP. CXI. 1525.

ver le siége de Pavie, et à porter son armée entre cette ville et Milan, à Binasco, ou à la Certosa; que le pays, tout coupé de canaux, présentoit un grand nombre de campemens avantageux, et qu'il étoit facile d'en choisir un où son armée, toute rassemblée, ne pourroit être attaquée sans un excès de témérité; que les Impériaux, sans argent et sans vivres, ne pourroient pas tenir long-temps la campagne, et que leur embarras seroit augmenté par la réception dans leur camp de la garnison de Pavie, à laquelle on avoit fait croire que sa solde étoit toute préparée, et qui, ne recevant point d'argent après tant de souffrances, exciteroit probablement un soulèvement parmi des troupes toutes également mécontentes; qu'il suffisoit de gagner du temps pour obtenir tous les fruits de la plus complète victoire; et que si le désespoir faisoit rechercher le combat à Pescaire, la prudence la plus commune enseignoit au roi à éviter ce que désiroit son ennemi (1).

Mais Bonnivet seul étoit écouté par François Ier, parce que seul il lui parloit sans cesse de sa gloire. Il seroit indigne, lui disoit-il, de la majesté d'un roi de France de se laisser détourner de ses desseins par ses ennemis, de

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* L. VI, p. 390. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 151. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 291. — Martin du Bellay. L. II, p. 385.

reculer lorsqu'ils avançoient, d'abandonner une entreprise qu'il avoit pris l'engagement d'accomplir à la face de l'Europe. Les généraux ordinaires pouvoient se conduire par ces considérations communes de prudence ou de tactique militaire; mais dès que la majesté royale étoit compromise, l'honneur de la couronne devoit être la première base de l'art de la guerre. D'après une appréciation aussi fausse de l'honneur et du devoir d'un roi, François Ier se détermina, contre l'avis de tous ses plus sages généraux, et contre les instances du pape, à continuer le siége de Pavie en présence de l'ennemi (1). CHAP. CXV. 1525.

Cependant François Ier resserra ses logemens, et en garnit les retranchemens d'une formidable artillerie, croyant ainsi s'être mis à l'abri d'une attaque. Au commencement du siége, il avoit partagé son armée en trois camps. Le premier à Saint-Lanfranc, où il commandoit en personne, étoit à gauche du Tésin, du côté par où il arrive au pied des murs de la ville; le second, où commandoit La Palisse, étoit aussi à gauche du Tésin, mais près de sa sortie; le troisième, où commandoit Montmorency, étoit à droite du

(1) *Pauli Jovii vita Davali.* L. VI, p. 391. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 292. — Mém. de la Tremoille. Chap. XXI, p. 231. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 51. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 151. — *Georg. von Frundsberg.* B. III, f. 45.

CHAP. CXV. 1525. Tésin, dans l'île qu'il forme avec le Gravalone. François Ier, à l'approche des Impériaux, quitta son camp de Saint-Lanfranc, et vint se réunir à celui de La Palisse; il y rappela aussi M. de Montmorency, ne laissant dans l'île qu'un petit corps de troupes sous les ordres de M. de Clermont. Toutes ses forces se trouvoient ainsi réunies en un seul camp, à l'orient de la ville, sur les bords du Tésin, et sur la route que suivoient les ennemis. Ce camp étoit fortifié, en face, du côté de Lodi, par un rempart et un fossé, qui s'étendoit jusqu'à la rivière, à droite par le Tésin, à gauche par le mur d'un vaste parc, qui entouroit la maison de chasse des ducs de Milan à Mirebel. Le roi fit abattre en trois endroits ce mur, pour former autant de portes par lesquelles il pouvoit entrer dans le parc; le reste du mur servoit d'enceinte et de défense à son camp, et barroit aux ennemis le chemin de la ville (1).

Pescaire, auquel Bourbon et Lannoy avoient abandonné la direction de l'attaque, par un sentiment irrésistible de la supériorité de ses talens, s'approchoit cependant de l'armée royale,

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. V, p. 383. — *Fr. Guicciardini.* — Lib. XV, p. 292. — Mém. de du Bellay. Liv. II, p. 383. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 152. — Garnier, Histoire de France. T. XII, p. 325. — Rapin Thoyras, Hist. d'Angleterre. L. XV, p. 203.

mais lentement et avec précaution. Il avoit trouvé, au passage du Lambro, le château de Sant-Angelo défendu par Pyrrhus de Bozzolo, frère de Frédéric, avec deux cents chevaux et huit cents fantassins. Quoique ce poste fût très-fort, et que le roi, qui venoit de le faire reconnoître, se crût assuré qu'il feroit une longue résistance, Pescaire le prit en un jour, étant entré lui deuxième par la brèche dans la place, avec la témérité d'un grenadier, plutôt que la prudence d'un général (1). CHAP. CXV. 1525.

D'autres échecs, vers le même temps, affoiblissoient coup sur coup l'armée du roi. Il avoit donné ordre au marquis de Saluces, de lui conduire sans retard, de Savonne où il étoit, un corps de quatre mille Italiens, auparavant destinés contre Gênes. Ceux-ci, traversant sans précaution l'Alexandrin, y furent surpris au passage de la Bormida, par Gaspard Mayno, commandant des troupes de Sforza, et entièrement défaits, ou faits prisonniers (2). Jean-Louis Palavicino, avec un corps plus considérable encore, se laissa surprendre le 18 février à Casal

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. V, p. 382. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 48. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 293. — Du Bellay. L. II, p. 381. — *G. von Frundsberg.* B. III, f. 42.

(2) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VI, p. 389. — *Galeat. Capella.* Lib. IV, f. 49. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 293. — M. du Bellay. L. II, p. 385.

CHAP. CXV. 1525. maggiore, d'où il vouloit attaquer Crémone, et il fut aussi fait prisonnier (1). Enfin Jean-Jacques Médicis, Milanois, qui n'étoit point parent de la famille florentine de même nom, réussit par un stratagème à priver le roi de l'assistance de six mille Grisons qui servoient dans son camp. Il surprit la ville et le château de Chiavenna, à l'extrémité du lac Majeur, et, par cette attaque inattendue, il causa un si grand effroi à la ligue grise, qu'elle donna l'ordre à tous les Grisons qui se trouvoient dans l'armée du roi de venir défendre leur patrie, et que plusieurs bataillons suisses les accompagnèrent, déclarant que leur plus pressante obligation étoit de voler au secours de leurs confédérés (2).

L'armée impériale se rapprochoit toujours plus de Pavie. Le 1er février elle étoit venue loger à Vistarino, le 3 du même mois elle s'établit dans les prés de Sainte-Justine, à deux milles et demi des murs de la ville, et à un mille de l'avant-garde française. Les deux armées se trouvoient alors si rapprochées, qu'elles pouvoient se canonner sans sortir de leurs camps.

(1) *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 50. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 293. — Mém. de du Bellay. L. II, p. 386.

(2) *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 49. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 294. — Du Bellay. L. II, f. 383. — *Pauli Jovii Vita Davali.* L. V, p. 388. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 553. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 154. — *Jacopo Nardi.* Lib. VII, p. 308. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 23.

Une petite rivière, nommée la Vernacula, les séparoit, et comme elle étoit profonde et fort encaissée, elle servoit de défense également aux uns et aux autres. Cependant c'étoit pour livrer bataille que Pescaire s'étoit autant approché; il ne cessoit d'étudier les positions des Français; il s'avançoit à toute heure sous leur feu pour les mieux reconnoître, et pour savoir à quel corps particulier chaque partie du camp étoit confiée. Il s'étoit ainsi assuré qu'il seroit presque impossible de forcer les Français dans leurs retranchemens; mais il les fatiguoit par de constantes escarmouches, de jour et de nuit, et il se flattoit que quelqu'un de ces combats partiels pourroit se changer en affaire générale. Plus d'une fois, en effet, les deux armées s'ébranlèrent tout entières pour une attaque accidentelle. Un troupeau de moutons, disputé entre elles, fut sur le point d'engager une grande bataille: néanmoins, après que Lannoy et Bourbon, que Bonnivet et François Ier lui-même furent entrés dans la mêlée, les deux armées se retirèrent chacune dans leur camp, avec une perte à peu près égale (1). CHAP. CXV. 1525.

La plupart des attaques de Pescaire avoient

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. V, p. 385. — *Marco Guazzo Istor. di suoi tempi*, f. 7. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 291. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 51. — Mémoires de la Tremoille. Ch. XXI, p. 232. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 154.

CHAP. CXV. 1525. un plus heureux succès : il surprit tour à tour les landsknechts de la bande noire que commandoit le duc de Suffolck, puis les Italiens de la bande noire de Jean de Médicis. Celui-ci, pour en tirer vengeance, attira dans une embuscade une sortie de la garnison de Pavie; mais comme, après lui avoir tué beaucoup de monde, il montroit à Bonnivet le champ de bataille, et lui expliquoit ses dispositions, il fut blessé d'une balle à la cuisse le 20 février, d'une manière si douloureuse, qu'il se vit contraint d'abandonner l'armée, et de se faire transporter à Plaisance pour y être pansé (1).

Au milieu du parc dont les fortes murailles couvroient un des côtés du camp français, étoit bâti le palais de Mirebel, ancienne maison de chasse des ducs de Milan. Le roi y avoit envoyé, comme en un lieu plus éloigné des dangers, ceux de ses ministres et de ses officiers qui suivoient les camps sans être militaires, comme aussi le légat du pape Alexandre. Beaucoup de marchands et de magasiniers avoient établi une sorte de foire dans le même lieu, et ils y étoient sous la protection de la gendarmerie de l'arrière-garde. Pescaire, désespérant de forcer les re-

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. V, p. 387. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XV, p. 296. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 51. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 387. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 153.

tranchemens du camp français, forma le projet de pénétrer dans le parc, et de marcher sur Mirebel. S'il pouvoit y réussir, il comptoit ensuite tourner l'armée française par sa gauche, et se mettre en communication avec la garnison de Pavie. Si le roi lui disputoit le passage, il falloit qu'il renonçât à l'avantage de ses retranchemens pour lui livrer bataille dans le parc. Pour que l'affaire fût générale, cependant, il falloit que Pescaire fît entrer son armée dans le parc, avant que les Français soupçonnassent son projet, autrement ils auraient défendu ses murailles avec autant d'avantage que leurs propres retranchemens. Il chargea donc l'Espagnol Salséde de faire, pendant la nuit qui précédoit le 25 février, une brèche aux murs du parc, non point avec de l'artillerie, pour ne pas donner d'alarme, mais avec le bélier et des sapeurs; en même temps il fit faire plusieurs autres attaques en des lieux écartés, pour détourner l'attention et étouffer le bruit, et il fit avertir Antonio de Leyva de tenter une sortie à un signal donné (1). CHAP. CXV. 1525.

Ce ne fut que deux heures avant le jour que

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VI, p. 393. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 297. — *Galeatius Capella.* Lib. IV, f. 52. — Mém. de Martin du Bellay. Liv. II, p. 389. — *Arnoldi Ferroni.* Lib. VII, p. 154. — *Georgens von Frundsberg Kriegsthaten.* B. III, f. 46.

CHAP. CXV. 1525. la brèche fut ouverte dans le mur du parc. Pescaire, qui avoit fait revêtir à tous ses soldats une chemise blanche par-dessus leurs armes, pour se reconnoître dans l'obscurité, fit entrer d'abord dans le parc Alfonse d'Avalos, marquis du Guasto, son cousin, avec six mille fantassins allemands, espagnols et italiens, et trois escadrons de cavalerie, en lui donnant ordre de marcher aussitôt sur Mirebel. Pescaire suivit lui-même avec le second corps d'armée, composé d'infanterie espagnole. Lannoy et le connétable de Bourbon conduisoient le troisième et le quatrième corps, tout composé d'Allemands. Les Impériaux avoient pénétré dans le parc, avant que les Français se fussent aperçus de leur dessein. Mais ceux-ci avoient enfin pris l'alarme; ils étoient rangés en bataille, et les Impériaux, pour se diriger sur Mirebel, devoient passer sous le feu de l'artillerie française, que dirigeoit Jacques Galliot, sénéchal d'Armagnac. Comme ils couroient à la file pour se mettre plus tôt à couvert de ses continuelles décharges, le roi prit ce mouvement pour une fuite, et sortit de ses lignes pour les charger. Il comptoit sur la supériorité de sa cavalerie, dans une plaine propre aux grandes évolutions; mais il couvrit ainsi son artillerie, il la força à suspendre son feu, et il trouva la cavalerie ennemie entremêlée d'arquebusiers espagnols, dont les dé-

charges abattirent bientôt un grand nombre de ses plus vaillans chevaliers (1). CHAP. CXV. 1525.

La bataille étant engagée, Pescaire fit rappeler le marquis de Guasto; mais celui-ci, entendant le canon, avoit prévenu ses ordres, et se trouvoit déjà en ligne. L'armée impériale pouvoit alors compter seize mille fantassins espagnols ou allemands, mille italiens et quatorze cents chevaux. François Ier croyoit avoir dans la sienne treize cents lances et vingt-cinq mille fantassins; mais il étoit trompé par ses capitaines et ses inspecteurs aux revues; ceux-ci lui faisoient payer la solde d'un grand nombre de soldats qui n'existoient plus ou qui n'avoient jamais existé (2).

François Ier confia à Bussy d'Amboise la garde de son camp, et sa défense contre les sorties d'Antonio de Leyva; il opposa ses Suisses aux Allemands, et ses landsknechts des bandes noires aux Espagnols. Au commencement de la bataille, Philippe de Chabot et Frédéric de Bozzolo enlevèrent cinq canons aux Espagnols, et la bande noire des landsknechts repoussa jusque dans la

(1) Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 590. — *Fr. Belcarii*. L. XVIII, p. 554. — *Pauli Jovii Vita Davali*. L. VI, p. 394.

(2) *Fr. Guicciardini*. L. XV, p. 290. — Mémoires de la Tremoille. Ch. XXI, p. 250. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annal*. T. X, p. 185.

CHAP. CXV. 1525. Vernacula une charge de cavalerie légère : mais ces succès mêmes furent nuisibles aux Français ; la gendarmerie, croyant la bataille gagnée, s'élança partout à la charge, elle dégarnit les flancs des Suisses et des landsknechts, qu'elle devoit protéger, et elle fit entièrement cesser le feu de l'artillerie française, dans lequel consistoit la vraie supériorité de François Ier (1).

La charge de la gendarmerie fut terrible : on n'avoit jamais combattu, dans les guerres d'Italie, avec plus d'acharnement, et jamais, en effet, de plus grandes destinées n'avoient dépendu de l'issue du combat. Ce fut dans ce choc que Ferdinand Castriot, marquis de Saint-Ange, le dernier descendant de Scanderbeg, fut tué, par les mains même, à ce qu'on prétend, de François Ier. Les gendarmes bourguignons, récemment arrivés d'Allemagne avec le connétable de Bourbon, furent mis en déroute ; les escadrons de Lannoy et de Bourbon sembloient déjà ébranlés, lorsque huit cents fusiliers espagnols, dirigés par Pescaire, se répandirent sur les flancs de la gendarmerie française, et abattirent un si grand nombre de cavaliers, qu'ils forcèrent les autres à s'éparpiller. Lorsque

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VI, p. 397. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. II, p. 391. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 155. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 554. — *Georgens von Frundsberg.* B. III, f. 47.

les gendarmes se réunissoient pour charger les fusiliers, ceux-ci se dispersoient à leur tour; leur agilité les déroboit toujours à un ennemi qu'ils ne cessoient de molester. Cependant le marquis de Vasto, profitant du désordre de la cavalerie française, avoit attaqué l'aile droite, composée des Suisses, auxquels commandoit Anne de Montmorency. Ils ne soutinrent point leur ancienne réputation de bravoure, malgré les efforts de Montmorency et du maréchal de Fleuranges, qui tous deux furent faits prisonniers : ils s'enfuirent lâchement. Jean de Diesbach, le premier de leurs capitaines, plutôt que de participer à leur déshonneur, n'ayant pu les arrêter, se jeta tête baissée parmi les ennemis, et s'y fit tuer. Les landsknechts de la bande noire résistèrent seuls de ce côté à l'attaque des Impériaux; mais enfermés, par une manœuvre habile de Frundsberg, entre trois bataillons, ils furent presque tous massacrés. C'est là que périrent, avec Longman d'Augsbourg, leur commandant, Richard de Suffolck de la Rose-Blanche, prétendant au trône d'Angleterre; François de Lorraine, frère du duc régnant; Wirtemberg de Lauffen, et Théodoric de Schomberg, frère du principal secrétaire de Clément VII. La Palisse, renversé de cheval, et déjà fait prisonnier, fut tué par un soldat espagnol; La Trémouille fut tué près du roi d'un coup d'arque-

CHAP. CXV. 1525.

CHAP. CXV. 1525. huse; Galeaz de San-Sévérino, grand-écuyer, qui tâchoit d'arrêter les fuyards, fut aussi tué en sa présence. L'amiral Bonnivet, ayant vainement cherché à rallier les Suisses, et ne voulant pas survivre à une défaite dont il se sentoit lui-même coupable, courut au plus épais des ennemis la visière haute, et y fut tué à coups d'épée dans le visage. Le roi, ayant déjà perdu la plupart de ses compagnons d'armes, se défendoit vaillamment avec son épée; mais comme il poussoit son cheval vers le pont de la Vernacula, ce cheval, déjà couvert de blessures, s'abattit près de Diégo Abila et de Giovanni d'Urbiéta, qui, sans connoître François, voulurent le faire prisonnier. La Mothe Hennuyer, qui le reconnut quoique blessé au visage, lui proposa de se rendre au duc de Bourbon; mais François demanda le vice-roi, M. de Lannoy, et ce ne fut qu'à lui qu'il remit son épée (1).

Au moment où les Français apprirent la captivité du roi, ils ne firent plus de résistance, et ne cherchèrent plus qu'à sauver leurs vies; mais les vainqueurs se montrèrent sans pitié, surtout

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VI, p. 398-401. — *Lettere de' Principi.* Pavie, 24 févr. 1525. T. I, f. 151. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 297. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 52. — Mémoires de la Tremoille. Ch. XXI, p. 236. — Mém. de Martin du Bellay. L. II, p. 392. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 155. *Jacopo Nardi.* Lib. VII, p. 310. — *Georgens von Frundsberg.* B. III, f. 47.

ceux de la garnison de Pavie, qui ne prirent part au combat qu'après que la lutte fut terminée, et qui massacrèrent ceux que leurs camarades avoient vaincus. Un grand nombre de Suisses pour se soustraire à la rage des Impériaux, se jeta dans le Tésin, et la plupart sans savoir nager, aussi périrent-ils dans ses flots. Bussy d'Amboise ramena sur le champ de bataille la troupe qui lui avoit été confiée pour la garde du camp; mais elle fut dissipée par les Allemands de Frundsberg, et lui-même il y fut tué. On compta encore parmi les morts Jacques de Chabanes, Lescuns, maréchal de Foix, Aubigny, le comte de Tonnerre, une vingtaine des plus grands seigneurs de France, et environ huit mille soldats. Parmi les prisonniers se trouvoient le roi de Navarre, le bâtard de Savoie, Anne de Montmorency, François de Bourbon, comte de Saint-Paul, Philippe de Chabot, Laval, Chandieu, Ambricourt, Fleuranges, Frédéric de Bozzolo, deux Visconti, et un grand nombre d'autres seigneurs. Les Impériaux n'avoient perdu que sept cents hommes (1). CHAP. CXV. 1525.

Le duc d'Alençon, beau-frère du roi, qui

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VI, p. 402. — *Lettere de' Principi.* T. I, f. 152. — *Galeatius Capella.* L. IV, f. 52. — Mémoires de la Tremoille. Ch. XXI, p. 256. — Mém. de du Bellay. L. II, p. 595. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 156. — *Georg. von Frundsberg.* B. III, f. 49.

CHAP. CXV. 1525. commandoit son arrière-garde, abandonna ses équipages, et se retira en Piémont avec une célérité qui le perdit de réputation; il en mourut bientôt après de douleur et de honte. Le comte de Clermont qui commandoit dans l'île du Tésin, passa le Gravalone, coupa les ponts après lui, et se retira en bon ordre. Théodore Trivulzio évacua Milan dès la première nouvelle de la bataille, et se retira par le lac Majeur sans être inquiété. Avant que la journée où la bataille s'étoit livrée, fut finie, les Français marchoient de toutes parts pour sortir du duché de Milan. Les Impériaux ne songeoient point à les poursuivre. Ils rassembloient l'immense butin qui fut pour eux le fruit de la victoire, et ils s'occupoient de mettre en sûreté leur prisonnier, qu'ils déposèrent sous une garde sévère dans le château de Pizzighettone, en lui prodiguant en même temps les témoignages de leur respect et de leur compassion (1).

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* Lib. VI, p. 403-406. — *Fr. Guicciardini.* L. XV, p. 298. — *Arnoldi Ferroni.* L. VII, p. 157. — *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 311. — *P. Bizarro.* L. XIX, p. 460. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 354. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 24. — *Raynaldi Ann. eccles.* 1525, §. 80, p. 451. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 345. — *Georg. von Frundsberg. Kriegsthaten.* B. III, f. 50.

CHAPITRE CXVI.

Inquiétude et dangers des puissances de l'Italie : projet de ligue entre elles pour défendre leur indépendance ; Pescaire s'y associe, les trahit ensuite, et dépouille le duc de Milan de ses états. François Ier recouvre sa liberté par le traité de Madrid.

1525, 1526.

LA bataille de Pavie et la captivité de François Ier glacèrent d'effroi les puissances italiennes. Jusque alors elles avoient crû être quelque chose par elles-mêmes, et pouvoir se faire respecter ou craindre, sans avoir besoin de rien hasarder dans le terrible jeu de la guerre. Comptant sur leur habileté politique, et sur leur ancienne réputation, elles s'étoient persuadées que les deux princes rivaux s'affoibliroient mutuellement par de longs combats, et que le moment viendroit où elles s'avanceroient au milieu d'eux, avec leurs forces encore entières, et les contraindroient tous deux à évacuer l'Italie. Tout à coup elles s'aperçurent, à la défaite de François Ier, qu'elles se trouvoient à la merci du vainqueur, et que l'épuisement même de ce vainqueur, les

CHAP. CXVI. 1525.

CHAP. CXVI. 1525. dettes immenses dont il étoit chargé, le désordre de ses finances et l'indiscipline de ses troupes qui demandoient en vain leurs soldes arriérées, ne faisoient qu'augmenter leur propre danger. Elles se trouvèrent désarmées, ayant sur leurs frontières une armée nombreuse, victorieuse, affamée, et qui n'avoit que trop pris l'habitude de mépriser tout droit des gens, et de traiter avec aussi peu de ménagemens les amis que les ennemis.

Les plus rapprochés du danger étoient les Vénitiens; mais ils n'étoient pas cependant les plus exposés, parce que seuls en Italie ils avoient maintenu sur pied une armée bien payée, bien disciplinée, et en état de faire bonne contenance. On y comptoit mille hommes d'armes, six cents chevau-légers, et dix mille fantassins (1). Il est vrai que la politique craintive du sénat, autant que le caractère de son général le duc d'Urbin, éloignoit toujours cette armée des combats. A quelque parti qu'il fût allié, il manœuvroit, il prenoit des positions, mais il n'arrivoit jamais pour la bataille.

Depuis la conclusion des guerres excitées par la ligue de Cambrai, les Vénitiens épuisés par les effroyables dépenses qu'ils avoient soutenues pour se défendre, par la ruine de leurs pro-

(1) *Paolo Paruta hist. Veneta.* L. V, p. 346.

vinces les plus industrieuses et les plus fertiles, par la direction nouvelle que les découvertes des Portugais avoient fait prendre au commerce, et par la diminution de leurs revenus publics, conséquence de ces causes diverses, s'efforçoient en silence de réparer leurs pertes; ils évitoient de se compromettre, de donner la mesure de leurs forces, et ils cherchoient leur garantie dans leur ancienne réputation. Cependant un désordre secret avoit vicié les parties les plus nobles de l'état. Durant cette guerre désastreuse, le sénat avoit été obligé de vendre, pour faire de l'argent, les magistratures, les gouvernemens des villes, les emplois de judicature, et la noblesse, qui donnoit le droit d'entrée au conseil souverain. Le pouvoir s'étoit ainsi trouvé souvent confié à des mains indignes de l'exercer. Beaucoup de priviléges commerciaux, de monopoles, d'exemptions de taxes avoient eu la même origine; le commerce et les finances de l'état en ressentoient les funestes effets. Les Vénitiens évitoient de paroître, d'être nommés, d'être actifs en aucune affaire, parce qu'en effet leur état n'avoit plus que l'ombre de son ancienne puissance, et qu'ils craignoient une lutte corps à corps, où leur adversaire auroit senti qu'il n'embrassoit que le vide. CHAP. CXVI. 1525.

L'état de l'Église étoit le second en puissance après celui des Vénitiens : il pouvoit également

CHAP. CXVI. 1525.

être considéré comme une république, et même on trouvoit plusieurs rapports extérieurs de forme entre l'un et l'autre gouvernemens. A Venise, un doge électif présidoit un collége de nobles, comme à Rome un pontife électif présidoit un collége de prêtres. Dans tous deux la puissance suprême étoit représentée par un monarque à vie ; dans tous deux elle étoit limitée par une aristocratie, sans que le peuple eut aucune part à l'un ou à l'autre gouvernement.

Mais l'aristocratie de Venise étoit composée d'hommes qui, consacrés dès leur enfance aux affaires publiques, avoient fait du gouvernement l'étude de leur vie, et qui ne pouvoient espérer de gagner l'estime de leurs compatriotes ou d'obtenir leurs suffrages dans les élections, qu'autant que leurs talens leur ouvriroient la carrière des emplois. L'état de l'Église, au contraire, étoit gouverné par des hommes essentiellement et constamment étrangers aux affaires qu'ils devoient décider. Ce n'étoit point par abus ou par accident, que le pape ou les cardinaux étoient absolument ignorans dans l'art de la guerre, dans celui de l'administration ou de la politique ; au contraire, c'étoit par abus seulement qu'ils pouvoient se trouver quelquefois en état de remplir leurs fonctions. Plus ils avoient parcouru saintement la carrière qui leur étoit

propre, plus ils devoient leur élévation aux vertus seules de leur état, et plus par devoir, par conscience, ils devoient rester étrangers aux intérêts mondains. La monarchie élective et constitutionnelle de l'Église, est probablement le seul état au monde où la condition essentielle de l'éligibilité pour le premier magistrat, soit d'être resté étranger toute sa vie aux fonctions qu'il est appelé à remplir. CHAP. CXVI. 1525.

Aussi le gouvernement de Venise s'est-il pendant quatorze siècles distingué par sa prudence, et le gouvernement de l'Église, pendant une période non moins longue, par son imprévoyance et sa malhabileté. Plusieurs papes, plusieurs cardinaux ont montré un très-grand talent pour *la politique* étrangère, pour l'art des négociations et celui des intrigues, auxquels ils avoient eu plus d'une occasion de se former dans les chapitres des couvens. A cette habileté, l'Église a dû ses conquêtes et son agrandissement progressif. Mais il ne s'est pas trouvé un pape qui fût bon administrateur, pas un seul qui fît prospérer l'agriculture, l'industrie, le commerce, la population, dans les états confiés à ses soins; pas un seul qui y établît de sages lois, ou qui y maintînt une bonne justice. Aussi, à mesure qu'un état nouveau étoit soumis à la domination de l'Église, il perdoit toutes les prérogatives qui l'avoient distingué jusque alors; il

CHAP. CXVI. cessoit d'exister en quelque sorte pour l'Italie,
1525. car il ne comptoit plus parmi les états indépendans, et il n'ajoutoit rien néanmoins à la puissance des papes.

Clément VII qui régnoit alors, avoit plus qu'aucun de ses prédécesseurs le sentiment de sa foiblesse et de son impuissance. Il le devoit en partie à ce qui avoit été fait avant lui, en partie à ses propres défauts. Les prodigalités insensées de Léon X avoient dissipé par avance toutes les ressources de l'Église. Il avoit usé de ses capitaux aussi-bien que de ses revenus, comme un homme qui n'avoit ni famille, ni successeur. Il n'avoit songé qu'au présent, il s'étoit complu à nourrir des projets gigantesques, sans se laisser aucun moyen de les exécuter, et il étoit mort à propos, au moment où il avoit achevé de consumer ses dernières ressources.

Adrien VI, dans sa courte administration, n'avoit rien réparé, et Clément VII se trouvoit chargé d'une guerre dispendieuse avec des provinces ruinées et un trésor obéré. Il essaya de remédier au désordre par une économie souvent sordide, plutôt que par une bonne administration. Il ne corrigea aucun abus, il ne mit un terme à aucune volerie, il ne supprima aucun monopole, mais il retrancha tout l'argent destiné aux travaux publics, il abolit les pensions, il réduisit les appointemens des fonction-

naires de l'état, le nombre des soldats, et leur paye. Il rendit cette dernière si mesquine, que les gendarmes ne pouvoient nourrir leurs chevaux, que jamais cavalerie ne s'étoit vue dans un plus misérable état, et que tout ce qui servoit le pape étoit prêt à l'abandonner, dès qu'il se présenteroit un nouveau maître. Souvent l'avarice dont les souverains sont accusés par leurs courtisans fait la félicité de leurs peuples; mais celle de Clément VII étoit la répugnance d'un usurier à se dessaisir d'un écu, non le calcul prudent d'un père de famille. Les prêtres avoient été chargés de décimes inusitées; les salaires des professeurs dans les arts libéraux, et les bourses des colléges pour les pauvres écoliers avoient été supprimés. Le blé et le pain avoient par trois fois été renchéris, non point à cause de mauvaises récoltes, mais pour augmenter les profits de la chambre apostolique, qui en affermoit le monopole. Un grand nombre de maisons avoient été abattues, sous prétexte de redresser les rues de Rome; mais loin de dédommager les propriétaires, le pape les avoit laissés exposés à l'insolence, aux caprices, et au pillage des inspecteurs de ses travaux (1). CHAP. CXVI. 1525.

Clément VII étoit seul accusé des souffrances du peuple, et cependant on en devoit la plus

(1) *Paolo Giovio Vita del cardin. Pompeo Colonna*, f. 165. — *Benedetto Varchi stor. Fior.* L. II, p. 45.

CHAP. CXVI. 1525. grande partie aux prodigalités de Léon X ; mais on n'avoit point la justice de remonter aux causes du désordre : on bénissoit la mémoire du pape qui avoit joui et fait jouir en dissipant les finances publiques ; on détestoit son successeur, qui vouloit réparer d'une façon maladroite, un mal qu'il n'avoit point fait. Peu de papes avoient jamais été plus en haine au peuple que Clément VII : on le jugea d'autant plus sévèrement, qu'on avoit conçu de lui de plus grandes espérances. Sa prudence, pour laquelle il avoit été tant vanté, ne paroissoit à l'épreuve que de la ruse et de la finesse ; sa connoissance du monde et des affaires lui devenoit inutile, parce qu'on ne trouvoit dans son caractère ni décision pour prendre une résolution, ni fermeté pour la maintenir.

La république de Florence, qui n'étoit plus qu'une province soumise à la maison de Médicis, avoit d'abord paru s'attacher au gouvernement de Clément VII, par comparaison à celui de Laurent, duc d'Urbin, qui l'avoit précédé ; mais bientôt ses défauts étoient devenus plus à charge, et ses bonnes qualités avoient disparu ; le souvenir de l'ancienne liberté, celui de l'administration de Savonarole, celui de Pierre Soderini, se réveilloient dans tous les cœurs florentins ; et les citoyens, sans pouvoir prévoir les événemens, sans se rendre compte de ce qu'ils

souhaitoient, se réjouissoient de tous les embarras, de toutes les calamités qui pesoient sur le chef de l'état, dans l'espérance que son pouvoir en seroit enfin ébranlé (1). CHAP. CXVI. 1525.

Les Vénitiens et le pape déploroient également leur malheur, d'avoir fait dépendre leurs espérances, et toutes les chances d'indépendance pour l'Italie, non point d'une nation, mais d'un homme; en sorte que la mauvaise fortune de cet individu décidoit de leur existence, et presque de celle de l'Europe. En effet, ce n'étoit pas la nation française qui avoit été battue à Pavie, mais le roi; si François Ier n'y avoit pas été fait prisonnier, ou si, tombé entre les mains des ennemis, il n'avoit pas été considéré comme comprenant à lui seul tout l'état, la déroute de Pavie n'auroit rien eu qui la distinguât de ces nombreuses batailles tour à tour gagnées ou perdues dans le cours des trente années précédentes, sans qu'elles eussent jamais décidé du sort des empires. Une armée d'environ vingt mille hommes avoit été défaite, et sa perte, d'après les calculs les plus élevés, montoit à huit mille hommes; mais ceux-ci, à la réserve de mille à douze cents gendarmes, n'étoient point Français; la plupart étoient Suisses, les autres Italiens, ou de la Basse-Allemagne. De beaux équipages et de beaux trains

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 300.

CHAP. CXVI. d'artillerie avoient été perdus ; cependant les
1525. ressources de la France n'étoient pas épuisées ; ses frontières n'étoient entamées nulle part, et elles étoient encore couvertes par leurs fortifications naturelles comme par celles que l'art y avoit élevées.

Il ne peut y avoir aucune sûreté pour une monarchie militaire, si l'on n'y reconnoît pas comme principe fondamental, qu'un roi cesse d'être roi du moment qu'il est prisonnier ; que son pouvoir passe légitimement aux mains de son successeur, et que l'ennemi ne tient point en captivité un souverain, mais seulement un homme d'un rang distingué, dont la rançon ne doit jamais être payée par le sacrifice des intérêts nationaux. Si François Ier s'étoit hâté d'invoquer ce principe, s'il avoit reconnu que l'autorité souveraine résidoit toujours en France, et non pas dans sa personne ; si, se soumettant à sa captivité, il n'avoit montré aucun empressement d'en sortir ou de faire la paix, Charles-Quint, d'après ce désintéressement même, auroit été d'autant plus empressé de traiter avec lui, il lui auroit accordé des conditions bien plus avantageuses ; et François, recouvrant peut être plus tôt sa liberté, seroit remonté sur son trône sans avoir à rougir ensuite d'avoir violé ses sermens.

Il n'étoit donc point vrai que *tout fût perdu, fors l'honneur*, comme François Ier l'écrivit à

sa mère, Louise de Savoie ; il n'y avoit de perdu que le monarque, et la monarchie n'étoit pas même en danger, si ce n'est par lui. Les soldats qui venoient de remporter la victoire de Pavie, quoique enrichis par un immense butin, ne vouloient point renoncer à leurs soldes arriérées ; bien au contraire, ils les demandoient plus impérieusement que jamais : ils protestoient qu'ils ne rentreroient point en campagne jusqu'à ce qu'ils eussent reçu tous leurs arrérages. Dans l'intervalle, un grand nombre d'entre eux désertoient chaque jour pour aller mettre leur butin à couvert dans leurs familles ; les autres, empressés à dépenser dans des orgies continuelles ce qu'ils avoient gagné, rejetoient le frein de toute discipline. Jamais l'armée impériale n'avoit été moins dans la main de ses généraux ; jamais il n'avoit été plus difficile de lui faire poursuivre les avantages qu'elle avoit déjà remportés. La garnison de Pavie avoit été même jusqu'à s'emparer des canons de cette place, s'y fortifier, et déclarer qu'elle n'obéiroit plus à ses officiers jusqu'à ce qu'elle fût payée ; le reste de l'armée paroissoit sur le point de suivre cet exemple, et déjà il y éclatoit chaque jour des soulèvemens partiels (1). CHAP. CXVI. 1525.

La pénurie de l'empereur, souverain de l'Es-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 302. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 53. — *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VII, p. 409.

CHAP. CXVI. 1525.

pagne, des Pays-Bas, de l'Amérique et d'une grande partie de l'Italie, disposant de plus en partie des forces et des revenus de son frère l'archiduc d'Autriche et des états d'Empire, est un phénomène qui ne peut s'expliquer que par les désordres de son administration. Sans doute, parmi les provinces qui lui étoient soumises, plusieurs jouissoient de grands priviléges, et lui refusoient souvent les trésors qu'il dissipoit d'une main si prodigue. Pendant l'expédition de France, les Cortès de Castille lui avoient refusé une subvention extraordinaire de quatre cent mille ducats, qu'il leur avoit demandée; mais les revenus ordinaires des pays les plus riches et les plus industrieux de l'Europe, auroient dû lui suffire pour soutenir une guerre continuée avec des armées aussi petites qu'étoient les siennes. Les rois de Castille, les rois d'Aragon, ceux de Navarre, ceux de Grenade, ceux de Sicile et ceux de Naples, les souverains des Pays-Bas, ceux de l'Autriche, avoient chacun de leur côté, pour leur propre querelle, tenu sur pied des armées aussi nombreuses, et supporté des frais aussi considérables que ceux dont étoit chargé l'empereur, souverain de tous ces différens états. D'ailleurs, parmi ces états, plusieurs n'avoient point de constitution, point d'assemblée représentative; et le royaume de Naples ou le duché de Milan devoient se sou-

mettre à tous les fardeaux que le vice-roi ou le duc Sforza leur imposoient pour le compte de l'empereur ; tout comme la plupart des moindres états, quoique indépendans de nom, ne pouvoient se refuser à payer de continuelles contributions de guerre. Mais dans toutes les provinces sur lesquelles s'étendoit la domination de Charles-Quint, on voyoit s'établir un système destructeur de toute économie politique. Les monopoles se multiplioient, la justice étoit soumise à une autorité arbitraire et capricieuse; le commerce étoit entravé, les propriétés enchaînées par des fidéi-commis, l'oisiveté étoit considérée comme un honneur, et l'industrie comme une tache; et les états jadis les plus florissans, se trouvoient bientôt réduits à la dernière misère. CHAP. CXVI. 1525.

Les généraux impériaux sentoient l'impossibilité de conduire en France une armée qui ne leur obéissoit plus; ils donnèrent donc tout le temps à la régente et à ses conseillers de pourvoir à la défense du royaume, de rechercher l'alliance de l'Angleterre, de s'assurer des Suisses, de s'entendre avec les états d'Italie; mais François Ier ne songeoit pas seulement qu'il pût y avoir de résistance là où il n'étoit plus lui-même : une fois prisonnier, il considéroit la cause de la France comme absolument perdue; il renonçoit déjà intérieurement à tous ses projets sur

CHAP. CXVI. 1525. d'Italie, et il ne comptoit plus, pour terminer la guerre, que sur la loyauté et la générosité de son vainqueur. Aussi s'empressa-t-il d'accorder au commandeur Pennalosa, qui portoit à l'empereur, en Espagne, la relation de la bataille de Pavie, un passe-port pour traverser la France, afin qu'il arrivât plus sûrement et plus tôt; et le même motif lui fit ensuite prêter l'oreille aux propositions de M. de Lannoy, qui vouloit le conduire en Espagne, et qui lui promettoit que dès sa première conférence avec Charles-Quint, ses soucis seroient terminés (1).

L'armée que le duc d'Albany avoit conduite vers le midi de l'Italie étoit encore intacte; elle n'avoit pas passé les frontières du royaume de Naples, lorsque le duc reçut près de Vellétri la nouvelle de la bataille de Pavie et de la captivité du roi. Il résolut aussitôt de se retirer vers Bracciano, pour y mettre son armée en sûreté dans les fiefs et au milieu des forteresses des Orsini, dévoués à la France. Mais les Colonna, qui prenoient non moins ouvertement le parti de l'empereur, attaquèrent un corps de troupes italiennes qui alloit se joindre au duc d'Albany, dans le voisinage de Trois-Fontaines, à peu de milles de Rome, le poursuivirent jusque dans Rome, et massacrèrent les soldats des Orsini

(1) *Lettera di Venezia, del 5 marzo. Lett. de' Principi.* T. I, f. 152. — Garnier, Hist. de France. T. XII, p. 332.

dans le campo di Fiore; faisant ainsi sentir au pape combien son autorité étoit peu respectée, et combien sa personne même pouvoit facilement tomber au pouvoir de l'une ou de l'autre faction. Cependant le duc d'Albany continua sa retraite vers Bracciano, sans éprouver d'autres revers, et son armée étoit toujours en état de se faire craindre (1). CHAP. CXVI. 1525.

Au milieu du trouble que causoit à Clément VII le désastre de François Ier, la saisie de sa propre correspondance trouvée dans le camp des Français, correspondance qui mettoit hors de doute sa partialité pour le roi (2), les menaces des généraux impériaux, et leurs demandes exorbitantes de subsides pour leur armée, l'audace enfin des Colonna, il reprit un peu de courage lorsque les Vénitiens, qui sentoient également leurs dangers, lui proposèrent de s'unir par une ligue pour leur sûreté commune, d'y faire entrer le duc de Ferrare, dont les états complétoient la communication entre ceux de l'Église et ceux de Venise, de prendre en commun à leur solde dix mille Suisses, et d'inviter la régente de France à joindre à leur armée le duc d'Albany,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 502. — Mém. de du Bellay. T. XVIII, L. III, p. 5. — *Paolo Giovio Vita del cardin. Colonna*, f. 161 v. — *Lettera del card. de' Monti al card. Egidio. Lett. de' Principi.* T. I, f. 155.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VII, p. 408.

CHAP. CXVI. 1525. et les quatre cents lances que le duc d'Alençon avoit ramenées de Pavie. Les Vénitiens lui représentoient que les généraux impériaux, aussi pauvres qu'avant la bataille, et dépourvus d'artillerie, de munitions et de charrois, ne pouvoient être fort redoutables, si les puissances d'Italie se mettoient immédiatement en mesure de leur résister; tandis que si on leur donnoit du temps, les plus foibles feroient leur paix avec eux, en leur payant des contributions, et leur fourniroient ainsi avec l'argent italien le moyen de subjuguer l'Italie (1).

Mais tandis que le pape prêtoit l'oreille à ces propositions, et qu'il s'occupoit déjà de faire entrer dans la même ligue le roi d'Angleterre, qu'il savoit jaloux de Charles-Quint (2), Nicolas de Schomberg, son secrétaire et son conseiller, qu'il avoit envoyé en Espagne, revint auprès de lui avec des propositions du vice-roi de Naples. Les généraux impériaux qui vouloient tirer de l'argent de Clément VII et des Florentins, avoient mis leurs troupes en quartier dans les états de Parme et de Plaisance, et avoient abandonné ces vassaux de l'Église à toutes les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 302. — *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VII, p. 418. — *Paulo Paruta. hist. Ven.* Lib. V, p. 346. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 555.

(2) Lettre de Ghiberti, dataire apostolique, aux nonces en Angleterre. Rome, 1 mars 1525. *Lett. de Princip.* T. I, f. 154 v.

vexations d'une soldatesque effrénée. En même temps que les députés de Plaisance imploroient la protection du pape; le vice-roi offroit son alliance et la garantie de l'empereur pour la maison de Médicis, moyennant une somme d'argent. Clément VII, toujours irrésolu, toujours manquant de vigueur, accepta ces propositions qui le tiroient d'une difficulté présente et qui ajournoient le danger. Il signa à Rome, le 1er avril, sans les Vénitiens, une alliance entre l'empereur et le duc de Milan d'une part, l'Église et les Florentins de l'autre, pour laquelle les Florentins devoient payer cent mille ducats aux généraux de l'empereur, et le pape une égale somme mais ce dernier seulement après avoir été remis en possession de Reggio et Rubbiéra, où le duc de Ferrare étoit rentré pendant l'interrègne (1). CHAP. CXVI. 1525.

Aussitôt que le pape se fut racheté à prix d'argent, la prédiction des Vénitiens se trouva justifiée. Les généraux impériaux ne craignant plus les Italiens réunis, exigèrent de chacun des états d'effroyables contributions pour payer leur armée. Ils demandèrent cinquante mille ducats au duc de Ferrare, quinze mille au marquis de Montferrat, dix mille aux Lucquois, quinze

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib XVI, p. 304. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VII, p. 109. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 348. *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 556. — *Scip. Ammirato.* L. XXX, p. 355. — *Giov. Cambi istor. Fior.* T. XXII, p. 268.

CHAP. CXVI. mille aux Siennois; mais en retour, ils autori-
1525. sèrent ces derniers à secouer la tyrannie du Mont des Neuf et de la famille Pétrucci. Pendant même que l'on comptoit l'argent, Jérôme Sévérini, l'un des chefs du parti de la liberté, qui avoit été envoyé en ambassade auprès du vice-roi, tua Alexandre Bichi, chef de l'ordre des Neuf, que le pape avoit désigné pour présider au gouvernement (1). Vers le même temps, deux cent mille ducats, promis depuis long-temps, arrivèrent d'Espagne aux généraux impériaux par les mains des banquiers génois; et l'armée fut payée, parce que tout ce qui manquoit pour solder ses arrérages fut fourni par le duc de Milan (2).

Aussitôt que les troupes furent payées, les généraux impériaux cherchèrent à revenir en arrière sur les stipulations par lesquelles ils avoient obtenu de l'argent. Ils réclamèrent des Florentins vingt-cinq mille florins de plus que ceux-ci n'en avoient promis. Au lieu de retirer leurs garnisons de l'état de l'Église, ils envoyèrent de nouveaux soldats dans le Plaisantin, pour vivre à discrétion chez les habitans : ils

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 309. — *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, L. VII, f. 124 v.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 309. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 54. — Mémoires de Martin du Bellay. L. III, p. 9. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VII, p. 409.

avoient pris des engagemens contradictoires avec le pape, et les ducs de Ferrare et de Milan. Au premier ils avoient promis la restitution de Reggio et de Rubbiéra, dont ils avoient garanti la possession au second; et après avoir, par ce leurre, déterminé Clément VII à s'aliéner un prince dont l'alliance étoit désirable pour lui à cause de la situation de ses états, de sa richesse et de sa puissante artillerie, ils refusèrent de le lui sacrifier. De même ils avoient promis au pape que le duché de Milan se fourniroit désormais de sel aux salines de Cervia; mais ils refusèrent ensuite d'accorder cette espèce de gabelle, dans le duché de Milan, aux entrepreneurs des salines de l'église. Cependant après avoir déclaré que l'empereur refusoit sa ratification à ces deux articles, ils ne voulurent point rendre au pape l'argent qu'il avoit payé en contemplation de ces avantages (1). CHAP. CXVI. 1525.

Charles-Quint ne se montroit pas de meilleure foi, et ne conservoit pas plus de modération après sa victoire que ses généraux. Ce n'est pas qu'au premier moment où il reçut le 10 mars à Madrid la nouvelle de la bataille de Pavie, et une lettre écrite de la main même de François Ier, il ne défendit, avec une humilité hypocrite, qu'on célébrât un succès si inouï, par des ré-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 305. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VII, p. 409. — *Bened. Varchi. stor Fior.* L. II, p. 26.

CHAP. CXVI. 1525. jouissances et des feux de joie, déclarant que de tels signes d'allégresse devoient être réservés pour les victoires sur les infidèles. En même temps, il avoit professé son désir ardent de rétablir la paix dans la chrétienté, et il avoit protesté que ce qui le flattoit le plus dans le succès que Dieu lui avoit accordé, c'étoit la certitude de faire bientôt cesser l'effusion du sang chrétien (1).

Mais d'autre part, les propositions que Charles-Quint fit faire par Buren, seigneur de Rœux, à François Ier, tandis que celui-ci étoit encore détenu à Pizzighettone, montroient l'absence la plus complète de générosité, de compassion pour son rival, ou de modération. Il demandoit non-seulement l'abandon de toutes les prétentions du roi sur l'Italie et la Flandre, mais la cession de la Bourgogne à la maison d'Autriche, et celle de la Provence et du Dauphiné au duc de Bourbon, pour en faire, avec les fiefs qu'il avoit déjà, un royaume indépendant. Quelque empressement qu'eût François Ier de sortir de captivité, il répondit qu'il préféroit y demeurer toute sa vie, plutôt que de consentir à démembrer ainsi la France (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 509. — Belleforest, Hist. de France. T. II, p. 1443. — *Galeatius Capella.* Lib. V, f. 55. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 557. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 159. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 355.

(2) Mémoires de Martin du Bellay. Liv. III, p. 9. — *Franc.*

En même temps, Charles-Quint cessa de témoigner au cardinal Wolsey les égards qu'il lui avoit prodigués jusque alors. Il aliéna ainsi ce prêtre orgueilleux, qui n'eut pas de peine à développer dans l'esprit de Henri VIII une jalousie contre Charles-Quint, que sa grandeur croissante excitoit déjà. D'autre part, les généraux impériaux insistoient auprès des Vénitiens pour tirer d'eux cent mille ducats, en compensation des subsides auxquels ils s'étoient engagés pour la défense du duché de Milan, et qu'ils n'avoient pas payés pendant la précédente guerre. Les Vénitiens étoient arrivés à en offrir jusqu'à quatre-vingt mille; mais comme cette offre ne fut pas acceptée, et qu'ils eurent des indices plus certains du mécontentement du roi d'Angleterre, la négociation se rompit, et les deux parties demeurèrent en liberté (1).

CHAP. CXVI. 1525.

Lorsque le traité de Clément VII avec l'empereur avoit été connu du duc d'Albany, ce dernier avoit jugé inutile de séjourner plus long-temps dans l'état de l'Église; il s'étoit fait prêter les galères du pape avec le consentement du vice-roi, et il s'y étoit embarqué pour la France à Civitta Vecchia, avec Renzo de Céri, l'artillerie

Guicciardini. Lib. XVI, p. 516. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 559.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 522. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 550. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 560.

CHAP. CXVI. 1525. qu'il s'étoit fait livrer par les Siennois et les Lucquois, quatre cents chevaux, mille landsknechts, et un petit nombre d'Italiens. Le reste de son armée s'étoit débandé (1). Mais celle du marquis de Pescaire s'étoit dans le même temps considérablement affoiblie. A mesure qu'il avoit payé les landsknechts, il les avoit presque tous licenciés; et comme il n'avoit point d'ennemis à combattre en Italie, et qu'il ne se sentoit point en état de tenter une invasion en France, il avoit voulu soulager le trésor impérial d'une dépense exorbitante aussi-bien qu'inutile (2).

Cependant l'Italie entière étoit en fermentation, l'armée impériale se débandoit, et le moment approchoit peut-être où un effort vigoureux des partisans de la France remettroit François Ier en liberté. Mais le vice-roi de Naples, M. de Lannoy, avoit trouvé moyen d'obtenir la confiance de François Ier, et vouloit en profiter pour conduire ce monarque en Espagne, comptant ainsi s'attribuer en quelque sorte à lui seul l'honneur de la victoire de Pavie. Il persuada au roi que les conditions exorbitantes qui lui avoient été présentées par Adrien de Buren avoient été concertées pour satisfaire le connétable de Bourbon, tandis que si François Ier pouvoit traiter directement avec Charles-Quint

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 304.
(2) *Idem*, L. XVI, p. 322.

loin de son propre sujet rebelle, il trouveroit en lui la générosité qu'il lui auroit montrée, si leurs conditions eussent été inverses. Il augmenta donc son désir d'avoir une entrevue avec l'empereur, et il lui persuada d'en envelopper le projet d'un profond secret. Lannoy fit consentir ses deux collègues à ce que François Ier fût conduit à Naples; celui-ci fournit lui-même six galères françaises pour le transporter. Le 7 juin, Lannoy s'embarqua avec lui à Porto-Fino, près de Gênes; et huit jours après, il le débarqua à Roses, sur les côtes de Catalogne, sans que le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire eussent soupçonné seulement qu'on soustrayoit à leur pouvoir leur prisonnier, qui aux yeux mêmes de l'armée étoit le gage des récompenses qu'elle attendoit (1). CHAP. CXVI. 1525.

Lorsque les états d'Italie apprirent que François Ier étoit conduit en Espagne, et qu'il avoit lui-même désiré s'y rendre, ils sentirent que de nouveaux dangers menaçoient leur indépendance. Le roi de France, par cet empressement à se rendre auprès de son rival, montroit son désir extrême de traiter avec lui. Bientôt on

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 323. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* Lib. VII, p. 410. — *Galeatius Capella.* Lib. V, f. 54. — Martin du Bellay. Liv. III, p. 11. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 562. — *Lettere de' Principi. Roma, 18 junii,* f. 164.

CHAP. CXVI. 1525. apprit quelles conditions il avoit fait proposer à Charles-Quint par M. de Buren. Il offroit d'épouser la reine de Portugal, sœur de l'empereur, et de se contenter pour dot des droits que Charles-Quint prétendoit avoir sur la Bourgogne. En retour, il vouloit donner sa propre sœur, la duchesse d'Alençon, à Charles, et avec elle tous ses droits sur le royaume de Naples et le duché de Milan. Il se disoit prêt à payer au roi d'Angleterre des sommes énormes pour le faire désister de ses prétentions, et à Charles, pour sa rançon, la même somme qu'avoit payée le roi Jean, prisonnier des Anglais; enfin, il offroit de faire accompagner l'empereur par une flotte et une puissante armée française, lorsqu'il iroit à Rome prendre la couronne de l'Empire; ce qui étoit en d'autres termes lui promettre qu'il l'aideroit à s'assurer la souveraineté de l'Italie (1).

Il n'y avoit pas un des princes d'Italie qui, après avoir éprouvé l'insolence et les vexations des ministres impériaux, pût voir sans effroi le joug sous lequel la patrie commune alloit tomber. Le moment étoit venu de faire un dernier effort pour l'indépendance italienne. On ne pourroit la sauver, si les deux monarques réunissoient leurs forces contre elle. Mais

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 517. — Lettre de l'évêque de Bayeux, de Rome. *Lett. de' Principi.* T. I, f. 165.

avant que le roi de France fût traité, il sem- CHAP. CXVI.
bloit facile de faire comprendre à lui, à la 1525.
régente, aux princes qui gouvernoient avec elle, qu'il valoit bien mieux employer tous les trésors du royaume à délivrer le roi par la force des armes, de concert avec tous les états d'Italie, les Suisses et le roi d'Angleterre, que de livrer ces trésors à titre de rançon au plus constant ennemi de la France, pour qu'il en forgeât des chaînes pour eux. Le pape et la république de Venise, au nom de tous les états italiens, invitèrent donc la régente à montrer de la fermeté aux négociateurs de Charles-Quint, et à rejeter des conditions honteuses, l'assurant que bientôt l'accord de toute l'Europe suffiroit, peut-être sans combat, pour forcer l'empereur à remettre son fils en liberté, pourvu que de son côté, elle voulût aussi reconnoître et garantir la liberté de l'Italie (1).

En effet, ce n'étoit pas la liberté des seuls états qui se disoient encore indépendans, mais celle de toute l'Italie, que les ministres de Clément VII, de concert avec le sénat de Venise, se flattoient de faire reconnoître. Toute l'Italie avoit une même horreur du joug de ceux qu'elle nommoit barbares; toute l'Italie sentoit qu'elle

(1) Lettres de l'évêque de Bayeux, de Rome. T. I, *Lett. de Princ.* f. 163. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 351. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* Lib. VII, p. 413.

CHAP. CXVI. avoit désormais un même intérêt, et paroissoit
1525. disposée à faire les mêmes efforts pour son indépendance. François II Sforza, au nom duquel le duché de Milan avoit été conquis, n'avoit recueilli du pouvoir souverain que le triste privilége d'entendre le premier les plaintes de ses peuples, auxquelles il lui étoit impossible de porter remède. Les malheureux Lombards, abandonnés à toute la licence des gens de guerre, devoient tour à tour payer des contributions énormes, ou recevoir à discrétion dans leurs maisons des soldats espagnols, dont le caractère avare, dissimulé et orgueilleux leur étoit particulièrement antipathique. Ils recouroient à leur duc, dont ils avoient si ardemment désiré le retour; mais celui-ci, loin d'exercer l'autorité d'un souverain, se trouvoit le premier esclave des ministres et des généraux de l'empereur (1).

François Sforza savoit que l'empereur, peu content de l'avoir réduit au rang d'un simple gouverneur de province, avoit mis en délibération, plusieurs fois, s'il ne lui ôteroit pas le duché de Milan, pour en gratifier son frère l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui auroit voulu joindre cet état à ses possessions d'Allemagne. Ce projet étoit sans doute la cause des délais affectés qu'apportoit la cour de Madrid à l'expédition de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 326. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 54. — *Pauli Jovii Vita Davali.* L. VII, p. 414.

l'investiture de son duché ; et comme il étoit déjà valétudinaire, et qu'il n'avoit point d'enfans, il paroissoit que si l'empereur lui permettoit de régner, c'étoit seulement dans l'espérance de recueillir bientôt son héritage par sa mort. Aussi, dès que le duc de Milan, et son confident et principal ministre le chancelier Moroni, se furent assurés que la régente renonceroit, au nom de son fils, à ses prétentions sur la Lombardie, reconnoîtroit la maison Sforza, et s'engageroit à la maintenir dans sa souveraineté, le duc entra dans la ligue italienne, et son chancelier en devint un des plus ardens promoteurs (1). CHAP. CXVI. 1525.

Ce fut Jérôme Moroni qui se chargea d'une négociation difficile et délicate, qui devoit gagner à la ligue italienne un puissant défenseur. Il avoit été témoin de l'indignation avec laquelle le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire avoient reçu la nouvelle de la tromperie de Lannoy ; il connoissoit leur jalousie de ce favori de Charles-Quint, et il les avoit entendus accuser avec emportement leur maître d'ingratitude et d'injustice. Bourbon s'étoit hâté de passer en Espagne, pour disputer au vice-roi le mérite de la victoire, qu'il paroissoit vouloir

(1) *Pauli Jovii Vita Davali Piscarii.* Lib. VII, p. 414. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 324.

CHAP. CXVI. 1525. s'attribuer (1). Pescaire étoit resté seul, en Italie, chargé du commandement suprême. Quoiqu'il eût adopté les mœurs et les préjugés espagnols, qu'il parlât presque constamment castillan, et qu'il regrettât souvent de n'être pas né en Castille, Pescaire étoit Italien. Sa famille, celle des D'Avalos, étoit établie dans le royaume de Naples depuis près d'un siècle : aussi Moroni supposa qu'il avoit conservé les sentimens d'un Italien, le désir de voir sa patrie indépendante; et que ce désir se réveilleroit en lui, si, au ressentiment qu'il éprouvoit déjà, venoit se joindre une offre assez brillante pour dépasser ses plus ambitieuses espérances (2).

Moroni, après avoir encouragé Pescaire à exhaler toute son irritation contre l'empereur, lui fit entrevoir qu'il ne dépendoit que de lui d'accomplir le vœu si long-temps formé par toute l'Italie, en chassant tous les barbares également de toute la péninsule; et qu'en récompense de sa coopération, le pape et les Vénitiens étoient prêts à s'unir pour placer sur sa tête la couronne de Naples. Pescaire étoit violemment

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 325. — *Bened. Varchi stor. Fior.* Lib. II, p. 27. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 562. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali.* L. VII, p. 412. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 160.

(2) *Galeatius Capella.* Lib. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 325. — *Fr. Belcarii.* T. XVIII, p. 563.

irrité, son ambition étoit démesurée, son caractère artificieux et peu susceptible de scrupules : il accueillit avec ardeur les propositions qui lui étoient faites, soit qu'il se livrât à l'espérance qu'on lui présentoit, ou qu'il pensât déjà à se faire un mérite auprès de l'empereur en trahissant ses associés. Il demanda des éclaircissemens sur le complot où l'on vouloit le faire entrer ; et Moroni, avec une confiance contre laquelle Jean-Matthieu Ghiberti, le dataire apostolique, l'avoit vainement tenu en garde, communiqua à Pescaire tous les projets des conjurés (1). CHAP. CXVI. 1525.

L'armée impériale qui occupoit la Lombardie étoit infiniment réduite : tous les Allemands avoient été renvoyés dans leur patrie ; parmi les Espagnols, beaucoup s'étoient dispersés pour mettre à couvert le butin fait dans la dernière campagne ; d'autres avoient suivi le vice-roi en Espagne, d'autres encore y avoient accompagné le connétable de Bourbon. Il ne restoit plus que le corps de troupes sous les ordres d'Antonio de Leyva, tout composé d'infanterie espagnole, et quelques Italiens. Le marquis de Pescaire, commandant en chef de l'armée impériale, pouvoit aisément distribuer ses quartiers de manière

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali Piscarii.* L. VII, p. 414. — Lettres de Gio. Matteo Ghiberti, dataire apostolique, de Rome, 1er juillet et suiv. f. 165 et suiv. T. I, *Lett. de Princ.*

CHAP. CXVI. 1525. qu'il lui fût facile de surprendre séparément tous les soldats en qui il ne croiroit pas pouvoir se fier, et de les désarmer ou de se défaire d'eux. Une fois qu'il auroit ainsi exclu les étrangers de la péninsule, les forces de l'Italie devoient être suffisantes pour leur en fermer à jamais l'entrée : cependant elles n'y seroient point employées seules; la France et l'Angleterre se déclaroient garantes de son indépendance, et la Suisse avoit promis ses soldats pour la défendre (1).

Pescaire, à ces projets, opposa des scrupules qu'il sembloit désirer lui-même de voir lever. Comme feudataire du royaume de Naples, il reconnoissoit, dit-il, que le pape étoit son seigneur suzerain, et que l'empereur n'étoit que son seigneur direct : toutefois, il désiroit s'assurer, par l'autorité des canonistes et des jurisconsultes, si les ordres du seigneur suzerain pouvoient le dispenser d'obéir au seigneur direct, et si le pape pouvoit le délier d'un serment militaire comme d'un serment ordinaire d'allégeance; si enfin son honneur seroit en sûreté aussi-bien que sa conscience en repos, lorsqu'il seroit entré dans les complots qu'on lui propo-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 327. — *Pauli Jovii Vita Davali Piscarii.* L. VII, p. 417. — *Ejusd. Vita di Pompeo Colonna*, f. 162. — *Bened. Varchi stor. Fior.* L. II, p. 29. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 356.

soit contre son maître. Pour obtenir ces éclair- CHAP. CXVI.
cissemens, il envoya à Rome le Génois Domi- 1525.
nique Sauli, un des plus ardens partisans de l'indépendance italienne, qu'il chargea de conférer avec le pape et avec son dataire. La cour de Rome savoit avec quelle facilité elle pourroit dissiper les scrupules de Pescaire; mais elle doutoit encore de sa bonne foi, en sorte qu'elle lui envoya le Romain Menteboni, un des confidens du dataire, pour le sonder encore, pendant que le cardinal Accolti et le jurisconsulte Angelo-Cési écrivoient des traités au nom du pape, pour mettre en repos la conscience du général (1).

En même temps les agens de la cour de Rome travailloient de toutes parts pour mettre à exécution un projet si habilement concerté. Henri VIII d'Angleterre avoit fait à Charles-Quint les demandes les plus exorbitantes après la bataille de Pavie : il en réclamoit seul presque tous les fruits, et il vouloit qu'on lui livrât la plupart des provinces de cette France dont ses prédécesseurs, depuis Henri V, se disoient rois. Ces prétentions exagérées n'avoient été avancées par Henri VIII que pour que le refus de l'empereur lui fournît une occasion de se brouiller

(1) *Pauli Jovii Vita Davali.* Lib. VII, p. 418. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 328.

CHAP. CXVI. 1525. avec lui (1). En effet, il avoit dès lors accueilli les propositions de la cour de Rome, qui vouloit le rapprocher de la France, et l'intéresser à l'indépendance italienne ; il étoit entré dans les projets qui lui avoient été communiqués par Jérôme Ghinucci, auditeur apostolique, nonce auprès de lui : il avoit envoyé, en retour, à Rome, l'évêque de Bath et le chevalier de Casal, pour traiter avec le pape; et les confédérés comptoient pleinement sur son appui (2).

L'évêque de Véruli, Ennius Philonardus, nonce du pape en Suisse, fut chargé dès le 11 de juin, mais d'une manière plus explicite le 1er juillet, de pressentir la diète helvétique, et chaque canton en particulier, sur le désir universel des Italiens de s'armer pour leur indépendance; de représenter aux Suisses dans quel danger ils seroient eux-mêmes, *si la maison* d'Autriche, s'affermissant en Lombardie, venoit à embrasser leurs frontières presque de tous côtés ; de les exhorter à saisir l'occasion de rétablir leur honneur militaire, cruellement compromis par la mauvaise conduite de leurs troupes dans les quatre dernières campagnes ; enfin, de prendre des mesures pour pouvoir, au mo-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 319.

(2) *Lettera di Gio. Matteo Ghiberti a Hieronimo Ghinucci, Roma, 10 luglio* 1525. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 169. — *Rymer, Acta et Conv.* T. XIV, p. 38.

ment qu'il en recevroit l'ordre, faire entrer huit ou dix mille Suisses en Lombardie, sous l'obligation de marcher même dans le royaume de Naples, si l'on y avoit besoin d'eux (1). CHAP. CXVI. 1525.

Enfin Louise de Savoie, régente de France, fit déclarer à Venise, le 24 juin, par Lorenzo Toscano, son envoyé secret, qu'elle reconnoissoit François Sforza comme duc de Milan; qu'elle aideroit vigoureusement l'Italie, si celle-ci prenoit la détermination de secouer le joug, et qu'elle payeroit aux alliés comme subside, tant que la guerre dureroit, quarante mille écus par mois. Pour suivre ces négociations, elle envoya en ambassade à Venise le comte Louis de Canossa, évêque de Bayeux, l'un des plus habiles diplomates parmi les Italiens attachés à la France; et Alberto Pio, comte de Carpi, son frère, fut accrédité auprès du saint-siége. Ni l'un ni l'autre de ces négociateurs n'avoit de pleins pouvoirs pour conclure; et pendant plusieurs semaines, des difficultés minutieuses empêchèrent la signature des articles convenus. Sigismond Santio, secrétaire du comte de Carpi, fut envoyé en poste avec tous les traités à Paris, pour les faire approuver par la cour. Mais comme il passoit par le territoire

(1) *Lettera di Gio. Matteo Giberto datario a M. Ennio Philonardo Vescovo di Veruli, nuntio in Helvetii. Roma, 1 luglio.* T. I, f. 164 v.

CHAP. CXVI. 1525. de Brescia, pour se rendre en France par la Suisse, des voleurs l'y assassinèrent. La cour de Rome n'en recevant point de nouvelles, crut quelque temps que les Espagnols l'avoient fait arrêter, et s'étoient saisis de toute sa correspondance. Son alarme fut très-vive; mais ce n'étoit pas là sa seule crainte. Giberti craignoit davantage encore d'être trahi par la régente; il regrettoit qu'on lui eût confié le secret de la coopération de Pescaire, et il pensoit que cette mère, impatiente de faire recouvrer à son fils sa liberté, pourroit bien menacer les Espagnols d'une insurrection générale de l'Italie, leur faire connoître combien le moment de l'explosion étoit rapproché, et obtenir d'eux, en raison de ce danger même, que son fils qui étoit prêt à leur faire de grands sacrifices, fût remis en liberté sous des conditions modérées (1).

Il y a tout lieu de croire que cette crainte de Giberti fut réalisée. La duchesse d'Alençon, sœur de François Ier, avoit passé en Espagne pour négocier un traité de paix, dont l'une des bases devoit être son propre mariage avec Charles-Quint, et celui de François Ier avec Éléonore de Portugal. Il est très-probable que, pour

(1) Plusieurs lettres de G. M. Giberti, du mois de juillet, mais surtout celle du 15 juillet, à Sigismondo Santio. *Lett. de Princ.* f. 170. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 329.

mieux réussir, elle ne craignit pas de compro- CHAP. CXVI.
mettre le secret des puissances italiennes ; du 1525.
moins, dès le milieu de septembre on apprit à Rome que les offres faites au marquis de Pescaire étoient connues de Charles-Quint, et que tous les détails de la négociation avec la France l'étoient aussi. La cour de Rome portoit successivement ses soupçons sur tous ses associés, et tous pouvoient mériter d'être suspects. On lui rapportoit que Moroni et que Pescaire n'avoient tous deux paru entrer dans la conspiration que pour mettre à l'épreuve les princes italiens. Cependant elle comprenoit que Pescaire, pour ne pas perdre la confiance de l'empereur, et pour accomplir ses projets, avoit dû *lui-même donner à sa cour des avis qui lui étoient en même temps donnés par d'autres ; et tant que ces avis étoient confus, tandis qu'ils* n'étoient suivis d'aucune mesure de précaution, ils pouvoient se concilier avec la politique d'un conspirateur. La conduite de la France étoit beaucoup plus suspecte, et le dataire, dans plusieurs de ses lettres à l'évêque de Bayeux, en témoignoit le plus vif ressentiment (1).

Il est impossible de savoir si Pescaire s'étoit d'abord engagé de bonne foi dans la conspiration italienne, ou si, comme il le prétendit

(1) Lettre de G. M. Giberti à Domenico Sauli, du 19 septemb. T. I, f. 174. — Et à l'évêque de Bayeux, du 4 septemb. f. 172.

CHAP. CXVI. ensuite, il n'y avoit donné les mains que pour
1525. la révéler à l'empereur. Plusieurs événemens, dans le cours de la négociation, purent du moins changer sa résolution; il partagea l'alarme qu'avoit causée la disparition de Sigismond Santio, et put croire quelque temps ses papiers entre les mains d'Antonio de Leyva; il sut l'envoi de la duchesse d'Alençon à Madrid, et les projets de la France : peut-être fut-il même informé de ses premières révélations, et profita-t-il, pour passer du rôle de conspirateur à celui d'espion, de ce que, pour sa sûreté, il avoit déjà donné de vagues informations à l'empereur. Enfin, vers le même temps, François Sforza tomba grièvement malade; et tandis que les états italiens faisoient demander à la France de remettre en liberté son frère Maximilien, et de lui assurer la souveraineté qu'ils vouloient garantir à la maison Sforza, Pescaire se flatta d'obtenir lui-même de l'empereur, par un éminent service, cette souveraineté que la mort alloit enlever à son possesseur. Du moins est-il certain qu'il descendit à la bassesse d'exciter à la révolte, afin de les trahir ensuite, ceux qui offroient de s'exposer pour le servir. Après avoir communiqué le secret de la conjuration à l'empereur, par son secrétaire, Jean-Baptiste Castaldi, il continua ses conférences avec Moroni, les ministres du pape et ceux des

Vénitiens, afin d'engager chacun des associés à se compromettre séparément (1). CHAP. CXVI. 1525.

Au milieu de ces négociations, François II Sforza reçut, au mois d'août; l'investiture du duché de Milan, expédiée par Charles V; mais sous les conditions les plus onéreuses. Il devoit, dans la première année, payer cent mille ducats à la chambre impériale, et prendre l'engagement d'en payer encore cinq cent mille à des termes éloignés; de plus, il devoit désormais obliger le Milanez à se fournir de sel aux salines de l'archiduc Ferdinand d'Autriche : c'étoit abandonner à ce prince étranger la gabelle la plus importante de ses états (2). François Sforza accepta cette investiture; et après les sommes énormes qu'il avoit déjà livrées aux généraux impériaux, il paya encore cinquante mille ducats à compte de celle qui lui étoit demandée; mais sa maladie, qui prit bientôt un caractère fort inquiétant, retarda toutes les mesures des alliés. A sa mort, qu'on croyoit prochaine, son fief devoit faire échute à l'empereur. Pescaire représenta aux conjurés, qu'en vue d'un tel événement, il ne pouvoit se dispenser de rassembler les garnisons espagnoles éparses en Lombardie, et

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 329. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 162. — *Pauli Jovii Vita Davali Piscarii.* L. VII, p. 423. — *G. Frundsberg.* B. III, f. 58.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 324.

CHAP. CXVI. même d'y faire venir de nouveau deux mille
1525. landsknechts ; en sorte qu'il ne pouvoit plus être question d'accabler d'un seul coup l'armée impériale. Morone, à qui l'on avoit voulu rendre Pescaire suspect, avoit répondu jusques alors, que si ce général songeoit à abandonner la cause italienne, il seroit toujours maître de l'arrêter dans le château de Milan, avec tous les capitaines impériaux (1).

Un autre événement tenoit encore en suspens les conjurés : on apprit bientôt que François Ier, n'ayant pu, pendant deux mois, obtenir une entrevue de Charles-Quint, étoit grièvement malade de chagrin dans le château de Madrid, et qu'on désespéroit déjà de sa vie. Sa mort auroit privé tout à coup Charles-Quint de tous les avantages qu'il avoit cru tirer de la bataille de Pavie. Aussi l'empereur, alarmé pour son prisonnier, s'étoit empressé de lui faire visite, de lui donner les espérances les plus flatteuses, et de se montrer tout prêt à se réconcilier avec lui. Un traité de paix entre ces deux monarques pouvoit être signé d'un moment à l'autre, et il auroit rompu en un instant toutes les mesures de la ligue, en mettant, selon toute apparence,

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 328. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 564. — *Josephi Ripamontii hist. Mediol.* L. IX, p. 709.

l'Italie dans une dépendance absolue de l'empereur (1). CHAP. CXV. 1525.

Mais les deux malades, de la vie desquels on avoit désespéré, se rétablirent; tandis que Pescaire fut atteint lui-même du mal auquel il devoit succomber avant deux mois. Néanmoins il ne voulut pas différer plus long-temps à sortir de sa duplicité; ses lenteurs et son apparente irrésolution avoient déjà donné de l'inquiétude aux alliés italiens (2). De leur côté, les officiers espagnols s'étoient aperçus des intrigues formées autour d'eux; et Antonio de Leyva avoit publiquement menacé de faire massacrer Moroni, pour lequel ses compatriotes montroient une extrême aversion (3).

Le 14 octobre le marquis de Pescaire, qui se sentoit déjà atteint d'une grave maladie, invita le chancelier *Moroni* à se rendre auprès de lui, dans le château de Novarre, où il résidoit. Moroni n'estimoit point le marquis; il l'avoit plusieurs fois représenté comme le plus cruel et le plus perfide des hommes. Il étoit lui-même renommé comme le plus rusé, le plus défiant, le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 330. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 15. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 565. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 162.

(2) Lettre du 19 septembre de G. M. Giberti à Domenico Sauli. T. I, f. 174. *Lett. de' Princ.*

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 332.

CHAP. CXVI. plus cauteleux des Italiens. Il avoit annoncé
1525. que s'il devoit arrêter Pescaire, il profiteroit des visites que ce général faisoit au duc malade, dans le château de Milan; il se laissa prendre cependant lui-même dans un piége tout semblable. Il se rendit auprès du marquis malade, dans le château de Novarre; il entra de nouveau dans tous les détails de son projet, pour disperser les soldats espagnols, les surprendre, les dévaliser, ou les massacrer. Pescaire, qui le questionnoit, avoit fait cacher Antonio de Leyva derrière une tapisserie, pour entendre cette conversation. Lorsque Moroni sortit de cette chambre, il fut arrêté et transporté dans le château de Pavie, où Pescaire se rendit bientôt après pour l'interroger comme juge, sur la conspiration où il avoit été jusques alors son complice (1).

En faisant arrêter Moroni, et en commençant avec éclat son procès, Pescaire avoit surtout intention de compromettre le duc de Milan, et de donner occasion à l'empereur de le déclarer déchu de son fief. Il avoit déjà garnison dans Lodi et dans Pavie; mais il somma le duc de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 333. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 57. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 565. — *Bened. Varchi.* Lib. II, p. 31. — *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 314. — Lettre de G. M. Giberti à Dominique Sauli, après l'arrestation de Moroni. T. II, *Lett. de' Princ.* f. 19.

lui livrer encore Crémone, Trezzo, Lecco et Pizzighettone, pour la sûreté de l'armée qu'il commandoit. Le duc céda sans résistance; il étoit dangereusement malade; il avoit perdu, avec son grand chancelier Moroni, le plus ferme appui de son caractère, et toute la prudence de son conseil. Mais Pescaire, après s'être fait livrer ces diverses places, demanda encore que la citadelle de Crémone fût aussi remise entre ses mains; et que, quant à celle de Milan, qu'il vouloit bien laisser au duc pour son habitation, celui-ci ne s'opposât pas à ce qu'il l'entourât de tranchées, et qu'il commençât tous les travaux de siége, pour pouvoir ensuite exécuter sans retard les ordres qu'il recevroit de l'empereur. François Sforza refusa ces nouvelles demandes; il ne voulut point non plus livrer à Pescaire ou son propre secrétaire, Gian-Angélo Ricci, ou Politiano, secrétaire de Moroni. Il n'avoit eu le temps de rassembler que fort peu de vivres dans le château de Milan; toutefois il s'y enferma courageusement avec huit cents fantassins choisis; et lorsque les Espagnols commencèrent à ouvrir des tranchées pour l'assiéger, il fit faire feu sur leurs travailleurs (1). CHAP. CXVI. 1525.

L'occupation de l'état de Milan porta le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 454. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 57. — *Benedetto Varchi.* L. II, p. 33. — *Jac. Nardi.* L. VII, p. 314.

CHAP. CXVI. 1525. trouble dans les conseils de toutes les puissances d'Italie ; leurs intrigues avec Moroni étoient découvertes, et les exposoient à toute la vengeance de l'empereur; et cependant leurs mesures n'étoient point encore suffisamment prises pour lui faire la guerre. A cette époque, le protonotaire Caraccioli, ambassadeur de Charles-Quint à Venise, offroit d'accepter les quatre-vingt mille ducats que le sénat avoit paru disposé à payer, en compensation des subsides que la république auroit dû fournir pour la dernière guerre, sous condition qu'elle rentrât dans l'alliance impériale. Mais, quel que fût le danger où se trouvoit la république de Venise, elle ne put se résoudre à forger ainsi ses propres chaînes, et le sénat refusa de signer, tant que le duché de Milan seroit occupé par les Impériaux; puisque, ajouta-t-il, c'étoit pour empêcher sa réunion aux états d'un autre souverain, déjà maître du royaume de Naples, que depuis trente ans il s'étoit engagé dans tant de guerres différentes. La maladie de Pescaire, qui devenoit tous les jours plus grave, empêcha que ce refus ne fût suivi d'hostilités (1).

Dans le même temps deux hommes qui avoient souillé par des trahisons les plus rares talens, et un caractère qui n'étoit pas sans élévation,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 434. — *Paolo Paruta hist. Veneta.* Lib. V, p. 352.

éprouvèrent que la faveur des princes ne peut compenser la perte de l'estime publique sacrifiée pour leur plaire. Le connétable de Bourbon étoit arrivé à Tolède, le 14 novembre, auprès de l'empereur. Il avoit été reçu par lui, avec les honneurs les plus distingués, et traité comme un homme destiné à épouser la sœur du monarque, et à monter lui-même sur un trône. Mais autant Charles-Quint lui prodiguoit de caresses, autant les nobles castillans lui témoignoient de mépris. Cet homme, qui avoit vendu aux étrangers son roi et sa patrie, ne leur paroissoit pouvoir racheter par aucun talent, par aucun service, une si grande infamie; et Charles-Quint ayant demandé au marquis de Villèna de prêter son palais au connétable, ce seigneur répondit qu'il ne pouvoit rien refuser à son souverain, mais qu'aussitôt que Bourbon auroit évacué son palais, il le brûleroit de sa main, comme ayant été souillé par la présence d'un traître (1). CHAP. CXVI. 1525.

D'autre part, Pescaire qui, pour gagner plus sûrement la faveur de l'empereur, étoit descendu à ce qu'il peut y avoir de plus bas dans le rôle d'un espion, à corrompre lui-même ceux qu'il vouloit dénoncer, étoit devenu l'objet de l'horreur et du mépris de tous les Italiens qu'il

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 535.

CHAP. CXVI. avoit trahis. Né de la maison Catalane d'Avalos,
1525. qui s'étoit établie dans le royaume de Naples avec Alfonse Ier, il avoit commencé à porter les armes à la bataille de Ravenne, où il avoit été fait prisonnier. Dès lors il s'étoit trouvé dans toutes les guerres d'Italie, et quoiqu'il ne fût encore âgé que de trente-six ans, il avoit acquis une longue expérience; il s'étoit distingué par son esprit inventif, son activité, son courage, ses stratagèmes; il s'étoit rendu cher à l'infanterie espagnole qu'il avoit long-temps commandée, et il disoit souvent qu'il regrettoit de n'avoir pas reçu le jour en Espagne plutôt qu'en Italie. A cette époque même, il étoit accablé par une maladie qu'il n'avoit point ménagée, et il mourut à Milan le 30 novembre; tandis que sa femme Vittoria Colonna, qui s'est rendue célèbre dans les lettres, accouroit de Naples pour le soigner, et n'avoit pas encore passé Viterbe (1).

La mort de Pescaire augmenta le courage des Vénitiens, et de tous ceux qui, en Italie, vouloient assurer leur indépendance par les armes. Ils regardoient l'armée impériale comme d'au-

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Davali Piscarii.* L. VII, p. 423–425. — *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 336. — *Galeatius Capella,* L. V, f. 60. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 275. — *Scipione Ammirato.* T. XXX, p. 356. — *Jos. Ripamontii.* L. IX, p. 711.

tant plus affoiblie par une si grande perte, que le connétable de Bourbon et le vice-roi Lannoy étoient tous deux absens; et ils pressoient le pape de signer, tandis que François Sforza étoit toujours maître du château de Milan, une ligue nécessaire pour dérober l'Italie à une servitude absolue. La régente de France promettoit de leur fournir cinq cents lances françaises, et quarante mille ducats chaque mois, qui suffisoient pour solder dix mille Suisses. En même temps elle devoit commencer la guerre sur les frontières d'Espagne, pour empêcher Charles-Quint de faire passer des secours en Italie. Henri VIII qui, à la fin du mois d'août, avoit signé une alliance défensive avec la régente, et qui y avoit mis pour condition qu'elle n'abandonneroit aucune province du royaume pour la rançon de son fils, se faisoit garant de l'exécution des engagemens pris par le gouvernement français. Le pape et les Vénitiens, dont le premier traitoit aussi pour les Florentins, et les seconds pour le duc de Ferrare, devoient mettre sur pied entre eux dix-huit cents hommes d'armes, deux mille chevau-légers et vingt mille fantassins; et la flotte vénitienne unie à la française, devoit attaquer en même temps ou Gênes, ou le royaume de Naples (1). CHAP. CXVI. 1525.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 337. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 353. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 58. — *Let-*

CHAP. CXVI. 1525. Mais un projet d'une exécution si difficile et si périlleuse, étoit fait pour faire trembler un homme d'un caractère bien plus ferme, bien plus décidé que Clément VII. Ce dernier, depuis qu'il étoit sur le trône, avoit trompé l'attente de tous ceux qui croyoient le connoître. Il avoit fait voir que si son administration avoit été glorieuse pendant le règne de Léon X, son cousin, c'étoit bien plus à cause de la résolution qu'il trouvoit dans celui-ci, qu'à cause de l'habileté qu'il apportoit à le servir. Toujours indécis, toujours prêt à se dédire, toujours frappé des obstacles au moment où il embrassoit une résolution, et oubliant alors tous ceux qui lui avoient fait abandonner la résolution contraire, il flottoit entre des partis extrêmes, il laissoit échapper le moment d'agir, et lorsqu'il étoit enfin forcé à se décider, tantôt il s'abandonnoit avec une sorte de désespoir à ce qu'il regardoit comme une fatalité; tantôt il cédoit aux sollicitations de ses ministres, sans être pour cela persuadé par eux. Cette irrésolution étoit encore accrue par la scission qui avoit éclaté dans son conseil le plus intime. Frère Nicolas de Schomberg, dominicain allemand, qu'il avoit fait archevêque de Capoue, et Jean-Matthieu Giberti de Gênes, évêque de Vérone, qu'il avoit fait son

tere de' Principi. T. I, f. 175, 176 et suiv. — *Rymer, Convent. Litt.* T. XIV, p. 48.

datairé, étoient les confidens de Clément VII, et ceux dont il suivoit le plus constamment les conseils. Mais Schomberg avoit embrassé avec zéle le parti de l'empereur; Giberti, tout en se défiant de la France, et en se plaignant amèrement du manque de discrétion et du manque de foi de cette cour, vouloit s'unir à elle pour défendre l'indépendance italienne. Ils ne craignoient point de donner de la publicité à leurs débats, et leurs victoires alternatives ruinoient la considération du pape. Celui-ci s'étoit enfin résolu à signer la ligue proposée; tous les articles étoient dressés, et l'on étoit arrivé au jour même de la conclusion, lorsque Clément VII apprit que le commandeur Herréra étoit arrivé à Gênes, et qu'il lui apportoit de nouvelles propositions de l'empereur: il suspendit tout pour les entendre (1).

Ces articles avoient été dressés de manière à flatter le pape, pour le détourner d'une alliance que Charles-Quint redoutoit. On lui promettoit la restitution de Reggio et de Rubbiéra, la conservation de François Sforza dans le duché de Milan; et s'il venoit à mourir sans héritier, la cession de ce duché au connétable de Bourbon,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 340. — Lettre de Clément VII à Charles-Quint sur l'arrivée d'Herréra; Rome, 16 décembre 1525. *Lettere de' Princ.* T. I, f. 177. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 25.

CHAP. CXVI. 1525. que Clément VII avoit eu l'imprudence de proposer lui-même; quoiqu'ensuite il eût bien senti, qu'entre les mains de Bourbon, ce duché seroit aussi dependant de l'empereur, qu'il le seroit dans celles d'un vice-roi. Mais il fut bientôt facile de reconnoître que cette proposition artificieuse étoit un piége tendu au pape. Quoique Charles-Quint fût déjà instruit depuis deux jours de l'arrestation de Moroni, et de la spoliation du duc de Milan, il n'en faisoit aucune mention dans ces articles, pour pouvoir déclarer ensuite que ces événemens étoient venus depuis à sa connoissance, qu'ils changeoient la face des affaires, et que la forfaiture du duc de Milan, devant, d'après les lois impériales, être punie tout au moins de mort civile, sa succession étoit ouverte, et l'empereur pouvoit en investir immédiatement le duc de Bourbon (1).

Les ambassadeurs impériaux promettoient de faire corriger cette omission, et de faire stipuler la garantie du duché de Milan, dans les termes mêmes que rédigeroit le pape; mais ils demandoient deux mois pour avoir les réponses d'Espagne, et ils vouloient que jusqu'à cette époque Clément VII ne prît aucun engagement avec

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVI, p. 341. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 568 et 570. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 356.

leurs ennemis. Cette demande étoit évidemment une ruse pour gagner du temps. Clément le comprit, mais il fit sentir à ses conseillers qu'il pouvoit sans rien perdre accorder le terme demandé. Il jugeoit avec beaucoup de finesse qu'un traité qu'il signeroit avant que le roi de France fût remis en liberté, ne seroit qu'un épouvantail dont la régente profiteroit pour obtenir de l'empereur la libération de son fils, et qu'elle mettroit toujours en première ligne parmi ses offres, l'abandon de ses nouveaux alliés d'Italie. Mais s'il laissoit au contraire la régente traiter comme elle pourroit avec l'empereur, il n'avoit plus guère lieu de douter que les conditions imposées par celui-ci ne fussent intolérables, et par conséquent ne fussent presque immédiatement violées. L'abus de la victoire devoit donner lieu à une nouvelle guerre; et il valoit mieux pour les Italiens traiter avec François impatient de se venger, qu'avec François marchandant encore pour sa liberté (1). CHAP. CXVI. 1525.

Tel étoit l'état des négociations lorsque l'année 1526 commença. Charles-Quint avoit le choix, ou de traiter avec modération François Ier, de le lier par ses bienfaits, et en lui laissant la France intacte, de se faire abandonner par lui l'Italie; ou de contenter au contraire les états 1526.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVI, p. 542.

CHAP. CXVI. 1526. italiens, de les tranquilliser sur ses projets de monarchie universelle, et de dissoudre ainsi leur ligue; mais après s'être assuré de leur amitié, de pousser ses avantages contre la couronne de France, et de la dépouiller de quelqu'une de ses provinces. Chacun de ces projets étoit recommandé par quelqu'un des conseillers de Charles; mais lui-même, qui avoit plus d'un rapport avec son aïeul Maximilien, qui, comme lui, mesuroit rarement ses projets avec ses forces, et qui oublioit que l'argent lui manquoit presque toujours dès le premier mois de chaque campagne, s'attacha seul à un troisième parti, plus gigantesque que les deux premiers; celui d'étendre à la fois son sceptre sur l'Italie et sur la France, de s'assurer du duché de Milan, de réduire à l'obéissance le pape et les Vénitiens, tous deux enclavés désormais dans ses états, et en même temps d'arracher à François Ier quelqu'une des meilleures provinces de son royaume (1).

Ce fut dans cet esprit que malgré l'opposition constante de son grand-chancelier Mercurio Gattinara, l'empereur dicta à son prisonnier le traité de Madrid, qui fut signé le 14 janvier 1526. Le roi, impatient de sa captivité, et se regardant déjà comme délié, par la violence qu'il éprouvoit, des engagemens qu'il alloit prendre, consentit

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVI, p. 343-350.

à peu près à tout ce qui lui fut demandé. Il abandonna à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolois, les seigneuries de Noyers et de Château-Chinon, la vicomté d'Auxonne, et le ressort de Saint-Laurent : et il renonça à la suzeraineté de la France, sur les comtés de Flandre et d'Artois. En même temps il s'engagea à rendre au duc de Bourbon et à tous les rebelles qui l'avoient suivi, leurs terres, leurs fiefs et leurs seigneuries. Tandis qu'il sacrifioit ainsi des droits si importans de la couronne de France, il abandonnoit aussi ses alliés à la cupidité de l'empereur. Il promettoit d'engager Henri d'Albret, fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie, mais qui s'étoit échappé de sa captivité par la hardiesse de son page, à renoncer au nom et aux armes de roi de Navarre; il cédoit à l'empereur toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, le duché de Milan, Gênes et Asti, et il promettoit de lui fournir des troupes de terre et de mer pour l'accompagner en Italie, lorsqu'il iroit prendre la couronne impériale; ce qui exprimoit assez clairement qu'il l'aideroit à subjuguer le pape, les Vénitiens, les Florentins, les ducs de Milan et de Ferrare, nouveaux alliés du roi, qui seuls par leur résistance pouvoient nécessiter la présence d'une armée impériale en Italie au moment du couronnement. Pour garantie de ce traité, François Ier devoit

CHAP. CXVI. 1526.

CHAP. CXVI. 1526. épouser Éléonore, reine de Portugal, sœur de l'empereur, et le dauphin, épouser Marie sa fille. Mais malgré cette union entre les deux familles, le roi devoit donner deux de ses fils en ôtage à l'empereur, pour l'observation du traité, et le ratifier lui-même, dès qu'il se retrouveroit en liberté, dans la première ville de son royaume (1).

A ces conditions, François Ier fut échangé le 18 mars 1526, contre ses deux fils, dans une barque amarrée au milieu de la rivière Andaye, qui forme la frontière entre Fontarabie et Baïonne; et l'Italie instruite des clauses de ce traité, et de son exécution, attendit avec tremblement les premières démarches du roi de France, qui devoient lui indiquer s'il avoit dessein d'observer ses promesses, et s'il la condamneroit ainsi à une perpétuelle servitude (2).

(1) Le Traité dans Léonard, Corps diplomatique. Tome II. — Et dans Rymer, *Acta*. T. XIV, p. 308. — Histoire de la Diplomatie française. Tome I, p. 332-336. — *Fr. Guicciardini*. Lib. XVI, p. 351. — Mém. de du Bellay. Liv. III, p. 18. — *Arnoldi Ferroni Burdigalensis*. L. VIII, p. 162. — *Fr. Belcarii*. L. XVIII, p. 569. — *Georgens von Frundsberg*. B. III, f. 59.

(2) *Fr. Guicciardini*. L. XVI, p. 353. — *Paolo Paruta hist. Venez*. Lib. V, p. 354. — *Galeatius Capella*. Lib. V, f. 58. — *Arnoldi Ferroni*. L. VIII, p. 163. — Mém. de Mart. du Bellay. L. III, p. 19. — *Fr. Belcarii*. Lib. XVIII, p. 571. — *Bened. Varchi*. L. II, p. 36. — *Istor. di Giov. Cambi*. T. XXII, p. 296. — *Scipione Ammirato*. L. XXX, p. 357.

CHAPITRE CXVII.

Ligue des Italiens pour défendre leur indépendance. Ils sont abandonnés par la France, et mal servis par le duc d'Urbin; cruautés des Impériaux en Lombardie. Clément VII, surpris au Vatican par les Colonna, est forcé de consentir à une trêve qu'il n'observe pas.

1526.

CHAP. CXVII. 1526.

JAMAIS l'Italie n'avoit été plus disposée à s'armer pour son indépendance qu'au moment où elle eut connoissance du traité de Madrid. L'expulsion des barbares étoit le vœu de tous les états, de toutes les provinces, de toutes les conditions; et ce nom de barbares, que les Italiens donnoient alors d'une voix unanime à tous les ultramontains, n'avoit jamais été mieux mérité qu'il le fut par tous les peuples qui ravagèrent leur belle patrie pendant les trente années qui précédèrent cette époque. La civilisation avoit fait des progrès dans les cours, dans les capitales des princes ultramontains; mais la barbarie régnoit toujours dans la masse des peuples, et surtout dans les armées. Jamais

CHAP. CXVII. 1526. tant de cupidité, tant de cruauté, tant de perfidie, n'avoient été développées à l'envi par des nations différentes. Jamais les villes n'avoient été plus souvent et plus inhumainement pillées; jamais les paysans n'avoient été réduits à un tel degré de désespoir. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, chaque province avoit à son tour éprouvé toute la dureté des commandans étrangers, toute l'insolence et la rapacité des soldats. La Sicile, dont l'antique constitution n'étoit plus respectée depuis que son monarque régnoit sur la moitié de l'Europe, étoit si lasse du joug espagnol, que la crainte des supplices ne pouvoit arrêter les conspirations, et que l'emploi constant de la force la maintenoit seule dans l'obéissance. Le royaume de Naples, après avoir gémi sous le joug français, en étoit venu à le regretter, depuis que les soldats espagnols, cantonnés sans paie dans les campagnes, se revaloient sur les malheureux paysans des voleries des trésoriers royaux; depuis que les vice-rois accabloient le commerce par des monopoles, qu'ils multiplioient les asiles accordés aux brigands, et qu'ils abandonnoient tout soin de la justice. L'état de l'Église, ruiné par le caractère turbulent de trois pontifes qui s'étoient succédés avec une ambition égale, pleuroit encore les perfidies d'Alexandre VI; lorque Jules II et Léon X y appelèrent de nouveaux essaims

d'étrangers. La longue guerre de Pise avoit laissé dans la désolation une moitié de la Toscane; et dans le sac de Prato, cette contrée industrieuse avoit appris à connoître l'avarice et la cruauté des Espagnols. Dans toute l'étendue des États vénitiens, il n'y avoit pas un petit district qui n'eût éprouvé la brutale férocité des Allemands, et qui, dans les guerres excitées par la ligue de Cambray, n'eût été ravagé à plusieurs reprises. Gênes venoit tout récemment d'être livrée au pillage par le marquis de Pescaire et les Espagnols. Les états de Ferrare, qui avoient tenté si long-temps l'ambition de Jules II et de Léon X, avoient été arrosés de sang; ceux de Mantoue avoient été exposés aux mêmes ravages. La Lombardie, plus malheureuse que toutes les autres provinces, n'avoit cessé d'être le théâtre de la guerre depuis la première expédition de Charles VIII. Prise et reprise tant de fois par les Français, les Espagnols, les Allemands et les Suisses, elle ne savoit lequel de ces peuples barbares elle devoit regarder avec le plus d'effroi. Le Piémont et le Montferrat, sans être engagés pour leur propre compte dans la guerre, en devenoient chaque année le théâtre, et leurs malheureux habitans étoient punis par un parti d'avoir éprouvé les violences de l'autre. CHAP. CXVII. 1526.

Dans cet état de souffrance universelle, dont

CHAP. CXVII. 1526. Rien ne faisoit prévoir la fin, les vœux des Italiens, au défaut de paix, appeloient du moins une guerre nationale, une guerre dans laquelle ils combattroient, ils souffriroient pour leur liberté, pour leur indépendance, pour un gouvernement de leur choix, et non pour passer des mains d'un maître qu'ils détestoient à celles d'un autre qu'ils détestoient également.

Les circonstances ne sembloient pas moins favorables pour l'affranchissement de l'Italie, que cette disposition générale des esprits. La spoliation de François Sforza avoit dévoilé l'ambition insatiable de Charles-Quint; elle avoit révolté tous les sujets de ce malheureux prince, alors assiégé dans le château de Milan; il n'y en avoit pas un qui ne se crût appelé à prendre les armes pour défendre un souverain que l'Europe entière avoit reconnu, et en faveur duquel tant de traités avoient été conclus. En effet, la fermentation étoit universelle; les insurrections à Milan même étoient journalières; et l'armée de l'empereur, affoiblie par les désertions, manquant de munitions, mal payée, et ajoutant chaque jour par ses vexations à la haine universelle, loin de pouvoir faire tête à une attaque étrangère, ne sembloit pas même en état de se maintenir contre les habitans du pays.

A cette époque, Charles-Quint venoit d'épou-

ser Isabelle de Portugal, qui lui avoit apporté en dot la somme prodigieuse de neuf cent mille ducats. C'étoit ce qu'auroit coûté, pendant une année, le maintien d'une armée de vingt mille hommes de troupes suisses, les plus dispendieuses de toutes; mais tel étoit le désordre des finances de l'empereur, qu'alors même il avoit trouvé moyen d'être sans argent. La révolte des paysans, qui avoit commencé en Souabe, et qui menaçoit tout l'Empire, avoit mis l'Allemagne en feu. L'Espagne étoit mal remise de sa dernière guerre civile, et n'accordoit point encore à son monarque une très-prompte ou très-complète obéissance. La Hongrie, qui dans les deux siècles précédens avoit pris une si grande part aux affaires d'Italie, ne pouvoit plus s'y intéresser. Elle soutenoit seule, pour la défense de la chrétienté, le poids terrible de la guerre des Turcs; et le jeune Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, livra cette même année, le 29 août, la fatale bataille de Mohacz, où il périt avec la plus grande partie de sa noblesse; il donna ainsi à Ferdinand, frère de Charles-Quint, occasion de recueillir ces deux couronnes, mais aussi il détourna toute son attention vers les frontières des Turcs (1). CHAP. CXVII. 1526.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 406. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. II, f. 113. — *Ejusd. Vita di Ferdinando imperatore.* L. I, p. 17.

CHAP. CXVII. 1526. Les autres potentats, alarmés de l'ambition de Charles-Quint, qu'ils voyoient menacer en même temps, par le traité de Madrid, l'Italie et la France, faisoient des vœux pour que les Italiens se rendissent maîtres chez eux, et étoient disposés à leur accorder des secours. Le roi de France renonçoit à ses prétentions sur le Milanez et le royaume de Naples; le roi d'Angleterre exhortoit le pape à se mettre à la tête d'une ligue qui garantît, avec la liberté de son pays, celle de l'Europe.

Mais pour qu'un pays puisse s'affranchir du joug des étrangers, il faut des habitudes militaires dans le peuple, et de la résolution dans les chefs. L'une et l'autre qualité manquoit aux Italiens. L'infanterie commune, levée dans le pays, étoit universellement reconnue pour inférieure à celle des *Allemands*, des *Espagnols* et des Suisses. Ce n'est pas qu'on n'eût vu des corps particuliers, formés par de bons capitaines, prendre rang au nombre des meilleures troupes de l'Europe. Frédéric de Bozzolo, Renzo de Céri et Jean de Médicis avoient donné à leurs bandes italiennes une réputation à laquelle il n'y avoit aucune nation qui ne rendît hommage; mais la plupart des fantassins, engagés au mois, et licenciés à la fin de chaque campagne, ne pouvoient se comparer à ces troupes d'élite. D'ailleurs le caractère des sol-

dats n'indiquoit point celui de la masse de la population. Les gens de mauvaise vie, les vagabonds, les assassins étoient presque les seuls qu'on pût déterminer à entrer dans les armées; les paysans n'avoient aucune habitude du service, et les bourgeois étoient plus timides encore. Presque partout les sujets de l'état étoient désarmés; et si quelques gouvernemens avoient eu la sagesse d'enrégimenter et d'exercer leurs milices, l'esprit militaire n'existant point dans les chefs, n'avoit pu se communiquer à la masse du peuple. Aussi l'ordonnance des Florentins, qui étoit peut-être la milice d'Italie la mieux organisée, étoit-elle devenue un objet constant de ridicule par sa lâcheté. CHAP. CXVII. 1526.

Le courage d'esprit manquoit plus encore aux gouvernemens que le courage militaire ne manquoit aux troupes. Celui qui animoit autrefois les conseils de la république de Florence ne se trouvoit plus dans aucune partie de l'Italie. Les Vénitiens étoient célébrés pour leur prudence; mais leur système se bornoit à sauver le présent aux dépens de l'avenir, à échapper par adresse aux difficultés, et à compter sur l'œuvre du temps. Après avoir long-temps réussi, il devoit nécessairement amener enfin des revers. Clément VII, dont l'habile politique avoit été si long-temps admirée lorsqu'il n'étoit que conseiller de Léon X, et qu'on étoit persuadé qu'il

CHAP. CXVII. 1526. avoit tout calculé et tout prévu, manquoit essentiellement de résolution. Il ne savoit ni prendre son parti à temps, ni le soutenir avec constance; il sacrifioit follement, par avarice, ses moyens de défense; et lorsqu'il s'étoit ainsi livré aux mains de ses ennemis, il prenoit par pusillanimité des engagemens contraires à tous ses intérêts.

Cependant le pape et les Vénitiens étoient les deux seules puissances qui conservassent encore en Italie le sentiment de leur indépendance. C'étoit à eux à se mettre à la tête du dernier effort à tenter pour la liberté. Ils le sentoient: ils n'abandonnèrent point les projets formés pendant la captivité de François Ier; et dès qu'ils surent son retour dans ses états, ils se hâtèrent d'envoyer à Paris leurs ambassadeurs, sous prétexte de le féliciter, mais dans le fait pour reconnoître ses dispositions, le détourner de l'observation du traité de Madrid, et l'engager plutôt à entrer avec eux dans une ligue qui mettroit des bornes à l'ambition et aux usurpations de l'empereur (1).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 357. — *Bened. Varchi stor. Fior.* Lib. II, p. 38. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 354. — *Galeatius Capella.* Lib. V, f. 58. — *Franç. Belcarii.* L. XVIII, p. 572. — *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 315. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 280. — *Georgens von Frundsberg.* B. III, f. 61.

Les ambassadeurs du pape et de Venise n'eu- CHAP. CXVII.
rent pas de peine à reconnoître les dispositions 1526.
du roi. Il se plaignoit hautement de la contrainte qu'on lui avoit imposée en lui faisant signer le traité de Madrid, et de l'extrême dureté dont on avoit usé à son égard. Il répétoit que le serment qu'on avoit exigé de lui étoit bien moins valide et bien moins solennel que celui de son sacre, par lequel il s'étoit engagé envers ses sujets à ne pas démembrer la France. Sa mère, et sa sœur, madame d'Alençon, dont la négociation en Espagne avoit été infructueuse, professoient les mêmes sentimens. Les grands, comme le peuple, sembloient impatiens de laver l'affront reçu par leur roi; et en même temps les ministres français se hâtoient de déclarer aux ambassadeurs italiens, que, renonçant désormais à une ambition qui avoit été fatale à la France, ils n'élevoient plus de prétentions sur Milan ou sur le royaume de Naples, et qu'ils désiroient seulement que ces provinces ne grossissent pas le partage d'un monarque rival, mais que l'Italie entière fût libre et repoussât tout joug étranger (1).

Ces assurances sembloient propres à hâter la conclusion de la ligue italienne, qui, d'après le désir de François Ier, se négocioit en France

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 359. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 355. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 572.

CHAP. CXVII. pour que les ambassadeurs anglois y pussent in-
1526. tervenir plus facilement : mais ceux qui étudioient mieux le roi auroient pu reconnoître que son courage, sa confiance en sa fortune, et son ambition, avoient été domptés par le malheur; que désormais il ne désiroit plus que la paix; qu'il s'empresseroit de racheter au plus haut prix ses fils, qu'il avoit laissés en ôtage; et que pourvu que Charles-Quint ne lui demandât point de démembrer la France, pourvu qu'il renonçât à lui arracher la Bourgogne, François, de son côté, n'hésiteroit point à sacrifier la liberté de l'Italie; en sorte que lorsqu'il pressoit les Italiens de s'associer à lui, et de se compromettre pour lui, c'étoit seulement pour pouvoir ensuite traiter lui-même avec plus d'avantage, et vendre à un plus haut prix l'abandon de ses alliés (1).

François Ier avoit assemblé, à Cognac, les princes et les notables de son royaume; il les avoit consultés sur le traité qu'il venoit de signer, et il avoit reçu leur déclaration, qu'il n'avoit pas le droit d'aliéner la Bourgogne. Les états de cette province avoient protesté contre sa séparation d'avec le royaume, et François, depuis qu'il étoit en liberté, avoit refusé à M. de Lannoy, vice-roi de Naples, qui l'avoit suivi,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 360. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 357. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 573.

de ratifier le traité de Madrid. Peu après ce refus, il signa, le 22 mai 1526, un traité d'alliance avec Clément VII, les Vénitiens et François Sforza, qui, parce que le pape étoit à la tête de la confédération, fut nommé la *ligue sainte* (1). Henri VIII, sans vouloir en faire partie, lui promit cependant des secours. CHAP. CXVII. 1526.

Le but de cette ligue étoit de faire remettre en liberté les fils de François Ier moyennant une rançon; de faire restituer le duché de Milan au duc François Sforza, et le comté d'Asti, avec la suzeraineté sur Gênes, au roi de France. Si Charles-Quint refusoit ces conditions, les confédérés, pour le forcer à les accepter, s'engageoient à réunir en Italie, à frais communs, une armée de deux mille cinq cents gendarmes, trois mille chevau-légers et trente mille fantassins, tandis que deux armées françaises pénétreroient, l'une en Lombardie, et l'autre en Espagne. Les confédérés devoient, en même temps, attaquer le royaume de Naples avec une flotte de vingt-huit galères vénitiennes et pontificales. Après qu'ils en auroient chassé les Espagnols, le pape devoit

(1) Histoire de la Diplomatie française. T. I, L. III, p. 340. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 368. — Mémoires de Martin du Bellay. L. III, p. 22. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 163. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 574. — *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 315. — Le traité est rapporté textuellement dans la Vie de George Frundsberg. L. IV, f. 62.

CHAP. CXVII. 1526. disposer de ce royaume en faveur d'un prince italien, qui paieroit au roi de France, en compensation de ses droits, une redevance annuelle de soixante et quinze mille florins (1).

Les confédérés sentoient la nécessité de ne pas perdre un jour pour faire avancer leurs troupes au secours du malheureux duc de Milan, qui, assiégé dans le château de sa capitale, avoit déclaré n'avoir pas des vivres pour tout le mois de juin (2). Les violences exercées à Milan par les troupes espagnoles y avoient bien causé un soulèvement; mais quoique le duc en eût profité pour tenter une sortie, il n'avoit trouvé ni secours, ni munitions préparées pour lui, et il avoit été obligé de rentrer dans le château, sans en avoir recueilli aucun avantage. La populace, de son côté, s'étoit arrêtée à piller la vieille cour où siégeoit le tribunal criminel, et elle avoit donné le temps aux Espagnols de se mettre en défense. Cependant Antonio de Leyva, qui les commandoit de concert avec Alfonse d'Avalos, marquis de Guasto, et cousin de Pescaire, sentant le danger de sa situation, avoit

(1) Histoire de la Diplom. franç. T. I, L. III, p. 340. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 368. — *Galeatius Capella.* L. V, f. 58. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 358. — *Arnoldi Ferroni Burdig.* L. VIII, p. 163. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 358.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 360. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 24.

promis aux Milanois, pour les calmer, qu'il retireroit de leur ville toutes les troupes qui n'étoient pas absolument nécessaires au siége du château (1). D'autres Espagnols, dans le même temps, rançonnoient les états de Parme et de Plaisance, et l'autorité ecclésiastique du pontife, elle-même, étoit méprisée ou attaquée par les agens de l'empereur (2). CHAP. CXVII. 1525.

Le pape et les Vénitiens se pressèrent en effet, même avant que la ligue fût signée, de se mettre en état d'agir. Le duc d'Urbin, général des Vénitiens, s'avança sur l'Adda, avec toute sa gendarmerie et six mille fantassins italiens; Guido Rangoni, général du pape, s'avança de son côté jusqu'à Plaisance, aussi avec six mille fantassins. Pour rendre redoutable l'une et l'autre armée, l'on sentoit le besoin d'y faire arriver des Suisses. Le moment étoit venu d'amener à leur conclusion les négociations avec les cantons, commencées déjà depuis une année par l'évêque de Véruli : mais l'on avoit tellement exigé de lui qu'il évitât de prendre aucun engagement, de laisser pénétrer son secret, de

(1) *Galeat. Capella.* L. V, f. 60. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 362. — *Fr. Belcarii.* Lib. XVIII, p. 572. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. VIII, p. 317. — *Josephi Ripamontii hist. Mediol.* L. IX, p. 711.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 363. — Lettres de Clément VII à Charles-Quint, pour justifier le commencement des hostilités. *Apud Galeatium Capellam.* L. V, f. 59.

CHAP. CXVII. 1526. compromettre le pape, qu'il ne se trouva point en mesure de faire marcher les Suisses aussitôt qu'il l'auroit voulu. Jean-Jacques de Médicis, Milanois, qu'on désignoit par le titre de Châtelain de Musso, du nom d'un château dont il s'étoit emparé dans le voisinage des Grisons, et qui commençoit à s'élever par les armes et par l'intrigue, promit au pape de lever six mille Suisses, moyennant un demi-ducat d'engagement; Octavien Sforza, évêque de Lodi, qui prétendoit aussi avoir beaucoup de crédit auprès des cantons, promit d'en lever un nombre égal pour la république de Venise; et les confédérés se reposèrent sur les promesses de ces intrigans, auxquels ils confièrent leur argent au commencement de juin, en leur demandant la plus extrême diligence (1).

Mais, pendant ce temps, le roi de France avoit recommencé à négocier avec Charles-Quint; il lui offroit deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfans, pourvu qu'à ce prix il pût garder la Bourgogne; en même temps il le menaçoit de la ligue prête à se former contre lui. Pour gagner du temps avec les confédérés, il refusoit de ratifier le traité de Cognac,

(1) Lettre de Giberto Datario à l'évêque de Veruli. Rome, 2 juin, 1526. *In Lettere de' Principi.* T. I, f. 184. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 365. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 359.

jusqu'à ce qu'il eût reçu la ratification de Clément VII et des Vénitiens ; et sous ce prétexte, il ne payoit point les quarante mille écus promis chaque mois pour lever des Suisses, et il ne faisoit point avancer ses troupes (1). CHAP. CXVII. 1526.

Les alliés italiens avoient donné des ordres pour commencer les hostilités ; ils envoyoient chaque jour de nouveaux renforts à leur armée ; Vitelli Vitelli étoit arrivé à celle du pape avec les troupes florentines ; Jean de Médicis s'y étoit rendu aussi, et il avoit été déclaré capitaine-général de l'infanterie italienne, tandis que Guicciardini l'historien avoit été nommé lieutenant du pape dans tous les états de l'Église, et qu'il étoit parti de Rome le 7 juin, pour se rendre auprès de l'armée, avec des pouvoirs presque illimités (2).

Mais, au milieu de ces préparatifs de guerre, les négociations continuoient toujours : Hugues de Moncade, qui se glorifioit d'avoir été formé à l'école de César Borgia, avoit été envoyé par Charles V, d'abord au roi de France, puis à Milan et à Rome, pour chercher à dissoudre la ligue, et

(1) Lettre à messer Capino, nonce du pape auprès du roi de France. De Rome, 5 juin. *Lettere de' Principi.* T. I, fol. 185. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 370.

(2) Lettre de G. M. Giberti à messer Capino. Rome, 9 juin 1526. *Lettere de' Principi.* T. I, f. 189. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 370. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 280.

CHAP. CXVII. 1526. à traiter séparément ou avec les Italiens ou avec les Français. Moncade n'avoit point voulu accepter les deux millions offerts par le roi en échange de la Bourgogne. Il avoit donné de bonnes espérances au duc de Milan ; mais, comme il avoit jugé que celui-ci ne pouvoit pas se défendre long-temps encore, il n'avoit point voulu faire suspendre le siége du château. Arrivé auprès de Clément VII, il lui avoit offert à peu près tout ce que celui-ci pouvoit désirer pour l'Italie, sous condition que ni lui ni les Vénitiens ne se mêleroient plus du traité avec le roi de France. Clément, par honneur et par politique, avoit répondu que désormais il étoit engagé, et qu'il ne pouvoit plus accepter des conditions qu'il avoit vainement demandées auparavant à l'empereur. Tout se préparoit donc pour la guerre ; et les capitaines impériaux, qui se trouvoient à Milan avec fort peu de troupes, entre un peuple poussé au désespoir par leurs mauvais traitemens, et des ennemis supérieurs en forces, regardoient déjà leur situation comme très-dangereuse (1).

Mais malheureusement pour l'Italie et pour le repos de l'Europe, les Vénitiens avoient confié

(1) Hugues de Moncade étoit au milieu de juin à Milan, d'où il se rendit à Rome. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 196, 201 et seq. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 371. — *Fr. Belcarii.* L. XVIII, p. 575.

le commandement de leur armée à François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin; et comme le rang de ce général étoit fort supérieur à celui du comte Guido Rangoni, commandant des troupes du pape, le premier dirigeoit seul toutes les opérations des alliés. Le duc d'Urbin ne manquoit point de talens militaires, ni probablement de bravoure personnelle; mais prenant pour modèle Prosper Colonna, il avoit exagéré sa méthode. Il avoit réduit toute la tactique à l'art de prendre des positions inattaquables; quelque supériorité de nombre qui lui fût assurée, il évitoit toujours le combat: aucune circonstance ne lui paroissoit assez impérieuse pour le déterminer à une action hardie, et par son obstination à ne rien hasarder, il arrivoit à la certitude de tout perdre. Il déclara qu'il ne s'avanceroit point à portée de l'ennemi, jusqu'à ce que les Suisses qu'on lui avoit promis eussent joint son armée. CHAP. CXVII. 1526.

Les Suisses qu'on avoit annoncés au duc d'Urbin n'arrivoient point; les deux négociateurs chargés de les enrôler, avoient beaucoup moins de crédit auprès de cette nation qu'ils n'avoient voulu le faire croire; d'ailleurs une économie hors de saison avoit empêché le pape de prendre ses mesures à temps; Jean-Jacques de Médicis ne songeoit guère qu'à détourner à son profit une partie de l'argent qu'on lui avoit

CHAP. CXVII. 1526. confié pour cette négociation ; et Vespasien Sforza, évêque de Lodi, homme présomptueux, qui s'étoit fort vanté de son crédit, étoit à peine connu des Ligues suisses (1).

Antonio de Leyva et le marquis de Guasto, s'attendant à être attaqués aussitôt que les Suisses arriveroient, voulurent, avant cet événement, se mettre en sûreté vis-à-vis des Milanois, les dompter par la terreur, et rompre le traité qu'ils avoient conclu avec eux. Ils avoient secrètement fait entrer de nouveaux Espagnols dans la ville ; ils leur avoient fait occuper les lieux forts : ils avoient donné l'ordre à toute leur armée d'avancer ; et désirant alors exciter un soulèvement, pour avoir occasion de punir le peuple, ils firent tuer devant eux, le 17 juin, un bourgeois qui avoit négligé de les saluer, et immédiatement après, trois de ses amis, qu'ils avoient vus déplorer son sort. Comme ils s'y étoient attendus, le peuple prit aussitôt les armes ; mais les postes qu'ils avoient distribués par avance dans les maisons crénelées et dans les lieux forts qui dominoient les principaux passages, firent à l'instant pleuvoir des balles sur la multitude. Un grand nombre de Milanois furent tués, sans pouvoir faire presque

(1) Lettres de G. M. Giberti à l'évêque de Veruli, à monsig. de Pola, au châtelain de Musso ; de Rome, 10 juin. T. I, f. 192 et seq. — *Fr. Guicciardini*. Lib. XVII, p. 372.

aucun mal à leurs ennemis. Le combat duroit encore lorsqu'on annonça que le reste de l'armée étoit déjà devant les portes : l'effroi gagna les Milanois; Leyva, de son côté, ne vouloit point faire piller la capitale de la Lombardie, qu'il réservoit à une spoliation plus lente, plus régulière et plus cruelle. Un nouvel accord fut conclu avec le peuple, qui consentit à son désarmement, à l'exil de tous ses capitaines de milice et de tous ses magistrats (1). CHAP. CXVII. 1526.

Les violences des Impériaux n'étoient pas bornées à Milan, elles se répétoient dans toutes les villes, dans toutes les bourgades de la Lombardie, et elles excitoient partout le même ressentiment. Fabrice Maramaldo, officier calabrois, avoit été placé à Lodi par Antonio de Leyva, avec sept cents fantassins italiens à la solde de l'empereur, auxquels il permettoit de s'abandonner à la dernière licence. Louis Vistarini, gentilhomme de Lodi, qui servoit aussi dans l'armée impériale, ne put souffrir plus long-temps cette oppression de sa patrie; il surprit, dans la nuit du 24 juin, une petite tour sur un bastion de cette ville, où il y avoit seu-

(1) *Galeatius Capella.* Lib. V, f. 62. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 573. — Lettre de Guicciardini au comte Ruberto Boschetto. Plaisance, 18 juin 1526. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 206. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 577. — *Josephi Ripamontii.* L. IX, p. 714.

CHAP. CXVII. 1526. lement six hommes de garde, qu'il tua. Maître d'une poterne, sans que personne se fût encore aperçu de son entreprise, il sortit lui-même de la ville pour aller au-devant du duc d'Urbin, qu'il avoit fait avertir. Malatesta Baglioni fut le premier introduit dans Lodi, par cette poterne, avec trois ou quatre mille fantassins de Venise; et le duc d'Urbin le suivit peu d'heures après. Maramaldo surpris, fit cependant sa retraite en bon ordre dans la citadelle, où le marquis de Guasto vint bientôt le joindre de Milan avec trois mille Espagnols; mais, après un combat assez meurtrier, les Impériaux n'ayant pu reprendre la ville, se résolurent à évacuer aussi la citadelle, et ramenèrent toutes leurs troupes à Milan (1).

La prise de Lodi pouvoit être de la plus haute importance pour la ligue; le passage de l'Adda étoit assuré; la réunion de l'armée pontificale à celle de Venise ne présentoit plus de difficultés; la communication de Milan avec Crémone étoit coupée; aucun obstacle n'arrêtoit plus l'armée jusqu'aux murs de la première

(1) *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 64. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 374. — Lettres des 26 et 27 juin, de Gio. Batt. Sanga à monsig. di Pola. T. I, f. 225. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 26. — *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 163. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 360. — *Benedetto Varchi.* L. II, p. 59. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 578.

de ces deux villes, où le peuple invoquoit un libérateur, et où le malheureux Sforza, assiégé dans le château, ayant épuisé ses munitions, s'efforçoit néanmoins encore d'attendre l'arrivée des alliés. Il n'y avoit plus que vingt milles de marche de Lodi à Milan; il n'y en avoit pas davantage de Lodi à Pavie : en sorte que cette seconde ville paroissoit aussi menacée, et que les Impériaux, pour la défendre, devoient diviser leurs forces. L'armée alliée comptoit plus de vingt mille fantassins, une bonne artillerie, une gendarmerie et une cavalerie légère redoutables; tandis que les Impériaux n'avoient que trois mille Allemands, cinq ou six mille Espagnols, très-peu de chevaux, très-peu de vivres, et point d'argent (1). CHAP. CXVII. 1526.

Mais le duc d'Urbin joignoit à sa prudence exagérée, à sa défiance excessive des troupes italiennes, un désir secret de voir humilier Clément VII, avec toute cette famille de Médicis, dont il avoit si cruellement éprouvé l'inimitié. Il ne voulut jamais consentir, comme François Guicciardini et les capitaines de l'Église qui s'étoient réunis à lui le 26 juin, le demandoient avec instance, à marcher rapidement sur Milan. Le comble de l'imprudence, leur disoit-il,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 576. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 65. — *Josephi Ripamontii histor. Mediol.* L. IX, p. 715.

CHAP. CXVII. 1526. seroit de livrer bataille aux Impériaux avant d'avoir reçu le secours des Suisses. Tout ce qu'il consentit à faire pour les contenter, ce fut d'approcher lentement de Milan, en faisant trois ou quatre milles, de deux jours l'un, et passant l'autre journée dans son camp pour donner ainsi aux Suisses le temps d'approcher. En effet le 6 juillet, une première avant-garde de cinq cents Suisses vint le joindre à Saint-Martin, à trois milles de Milan, où il étoit parvenu; mais ses lenteurs avoient donné le temps au duc de Bourbon d'arriver de Gênes avec environ huit cents fantassins espagnols, et cent mille écus qu'il apportoit d'Espagne pour les troupes (1).

Malgré l'arrivée de ce renfort, la situation de l'armée impériale à Milan étoit extrêmement critique. Avec un nombre de troupes fort inférieur, elle devoit continuer le siége du château, contenir le peuple, partout prêt à se révolter, et défendre ou l'enceinte beaucoup trop vaste des faubourgs, ou, en les abandonnant, celle de la ville, qui étoit à peine tenable. Aussi les capitaines de la ligue se croyoient-ils assurés qu'à leur approche l'armée impériale se retireroit. Le duc d'Urbin lui-même partagea un jour cette confiance, et le 7 juillet il fit avancer son armée jusqu'à la portée de l'arquebuse; il tira même

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 378. — *Paolo Paruta hist. Venez.* Lib. V, p. 360. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 579.

quelques coups de canon contre les portes; mais découragé dès qu'il rencontra quelque résistance, il fit appeler dès le commencement de la nuit les capitaines de l'Église, et leur déclarant qu'il avoit donné ordre aux troupes vénitiennes de faire leur retraite, il leur conseilla d'en faire autant s'ils vouloient éviter une défaite. Les commandans des troupes de l'Église, et surtout Guicciardini pressèrent le duc d'Urbin, avec les plus vives instances, de révoquer cet ordre; ils ne savoient voir aucun danger dans leur position; mais le duc traitoit Guicciardini avec un dédain affecté, comme un homme de robe qui ne pouvoit comprendre les opérations militaires. Il fut inflexible; la retraite précipitée de l'armée au milieu de la nuit eut presque l'apparence d'une fuite; et si l'on en peut croire les avis que reçut la cour de Rome, lorsque le duc d'Urbin prit cette résolution pusillanime, les généraux impériaux avoient déjà donné des ordres pour évacuer Milan (1). CHAP. CXVII. 1526.

Le jour même de cette retraite ignominieuse, le 8 juillet, avoit été choisi par les alliés pour publier solennellement leur confédération à

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 379. — Lettre de Matteo Giberti à monsig. de Pola. Rome, 21 juillet 1526. T. I, p. 230. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 66. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIX, p. 579. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 40. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 361. — *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna,* f. 163.

CHAP. CXVII. 1526. Rome, à Venise et dans toute la France. Cet échec, dont la nouvelle suivit de si près celle de l'alliance, fut regardé par le peuple comme de mauvais augure pour la suite de la guerre (1). En effet, il sembloit confirmer l'expression proverbiale des Italiens, que les armes des Vénitiens et celles de l'Église n'avoient point de tranchant. La défiance qui cause la ruine de presque toutes les ligues, sembloit déjà se manifester dans celle-ci. Le roi de France n'avoit point agi encore, il aimoit mieux se reposer sur les efforts de ses confédérés que sur les siens; et il s'attachoit à des disputes de mots sur les articles du traité, pour retarder sa coopération. Le duc d'Urbin paroissoit n'avoir eu en vue que de compromettre le pape, sans exposer l'armée vénitienne qu'il commandoit, et Clément VII que toute difficulté rebutoit, que tout danger effrayoit, que toute dépense désespéroit, regrettoit déjà amèrement de s'être laissé engager dans la guerre. Une petite garnison espagnole établie à Carpi, arrêtoit les courriers dans l'état de Parme et de Plaisance, et rendoit peu sûr tout ce pays. Les Colonna dans leurs châteaux, le duc de Sessa et Hugues de Moncade sur les frontières du royaume de Naples, menaçoient Rome et l'état de l'Église, et déjà l'argent que le pape

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 382. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 282.

auroit dû préparer pour une longue guerre, manquoit dès le commencement des hostilités (1). CHAP. CXVII. 1526.

Mais la douleur que causa la retraite de l'armée à tous les confédérés, n'étoit rien encore à côté de celle qu'éprouvèrent les malheureux habitans de Milan. Antonio de Leyva et le marquis de Guasto les jugeoient assez domptés pour n'avoir plus rien à craindre d'eux; et s'ils avoient encore observé quelque ménagement, quelque ombre de discipline ou de justice, ils y renoncèrent dorénavant. Ils ne recevoient aucun argent pour la solde de leurs troupes, et ils connoissoient assez Charles-Quint pour savoir qu'ils n'en devoient point attendre de lui; mais Milan pouvoit maintenir long-temps encore leur armée, dès qu'ils s'attribuoient la disposition de tout ce que la ville contenoit de richesses. Après avoir soigneusement désarmé les habitans, déjà fort diminués en nombre par la dernière peste, et par une continuelle émigration, ils mirent en quartier leurs soldats dans chaque maison; ils chargèrent les bourgeois de leur fournir non-seulement les vivres les plus délicats, mais tout ce qui tentoit leurs fantaisies, ou tout l'argent qu'ils demandoient pour les satisfaire. Toutes les boutiques étoient fermées, tous les métiers

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 383. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 362.

CHAP. CXVII. 1526. étoient suspendus, tous les magasins étoient vides. Les propriétaires s'étoient efforcés de mettre à couvert leurs marchandises dans des cachettes; mais les soldats furetant partout, sous prétexte de chercher des armes, prenoient à discrétion tout ce qu'ils trouvoient. Les femmes et les enfans étoient sans cesse exposés à leur débauche; et lorsqu'un Espagnol avoit tout consumé, et ne trouvoit plus rien dans la maison de son bourgeois, il le forçoit, par des tourmens prolongés, à pourvoir à de nouveaux besoins. Plusieurs d'entr'eux tenoient leur hôte garotté dans la maison, pour être sûrs de le trouver sous leur main lorsqu'ils auroient quelque nouvelle demande à lui faire. Une garde sévère veilloit aux portes de la ville pour empêcher les habitans de s'enfuir en abandonnant toutes leurs propriétés; mais quoique le suicide ait toujours été infiniment rare chez les Italiens, chaque jour on apprenoit que plusieurs malheureux s'étoient précipités dans des puits, ou s'étoient étranglés pour se soustraire à une si atroce tyrannie. (1).

Lorsque le duc de Bourbon arriva à Milan, les habitans se flattèrent qu'il auroit plus d'égards que les autres capitaines impériaux, pour

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 386. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 63, 65 et cæt. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VIII, p. 317. — *Josephi Ripamontii.* L. IX, p. 715.

des états dont on savoit que Charles-Quint lui avoit promis l'investiture. Les gentilshommes milanois vinrent en députation auprès de lui, pour lui rappeler toutes les preuves d'attachement qu'ils avoient données aux intérêts de l'Empire. Bourbon lui-même en avoit été témoin; il savoit que c'étoit de la main de l'empereur qu'ils tenoient ce prince auquel on leur reprochoit d'être fidèles, tandis que les supplices qu'on leur infligeoit pour les en punir, passoient en cruauté ceux qu'on réserve aux criminels les plus odieux (1). Bourbon parut touché de compassion; il excusa ses compagnons d'armes sur la nécessité des temps, sur les besoins de l'armée; et en même temps il promit que si les Milanois pouvoient lui donner trente mille ducats, afin de satisfaire en partie l'avidité de ses soldats, il les retireroit tous de la ville. Il invoqua sur sa tête toutes les vengeances du ciel, s'il manquoit à cette promesse; et ses sermens obtinrent leur confiance; mais dans l'état d'épuisement où cette capitale autrefois si opulente étoit tombée, trente mille ducats étoient une somme énorme. Cependant chacun s'empressa de contribuer avec les derniers écus qui lui étoient restés; Bourbon reçut l'argent; mais manquant effrontément de parole, il ne retira point les soldats de la ville,

CHAP. CXVII. 1526.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 387.

CHAP. CXVII. et ne donna point de sauvegarde aux habi-
1526. tans (1).

Le malheureux Sforza, enfermé dans le château de Milan, voyoit enfin approcher le moment où le manque de vivres le forceroit à capituler. Pour épargner le peu de munitions qui lui restoient, il se résolut à faire sortir trois cents de ceux qui étoient enfermés avec lui dans le château, sans être en état de le défendre. Comme les assiégeans n'y mirent point d'obstacles, ces malheureux traversèrent, dans la nuit du 17 juillet, les tranchées qui les entouroient; elles étoient si peu profondes, que quoique cette troupe ne fût composée que de vieillards, de femmes et d'enfans, elle les passa sans difficulté. Ces fugitifs, arrivés au camp de Marignan, représentèrent aux généraux de la ligue, d'une part, l'extrémité à laquelle le duc de Milan étoit réduit; de l'autre, la facilité de le secourir par le chemin qu'ils avoient suivi eux-mêmes (2).

Déjà cinq mille Suisses étoient arrivés au camp du duc d'Urbin, avec Jean-Jacques de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 390. — Mémoires de Martin du Bellay. L. III, p. 24. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 65. — *Josephi Ripamontii.* L. IX, p. 717.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 391. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 66. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 366. — Lettre de G. M. Giberti; de Rome, 21 juillet. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 230.

Médicis, châtelain de Musso; et quoique le duc voulût toujours attendre les troupes de la même nation que le roi de France devoit fournir, mais qui n'arrivoient point, il se laissa entraîner par l'importunité de tous ses lieutenans, et il s'approcha jusqu'à deux milles de Milan; seulement il mit quatre jours pour franchir cette distance qu'un homme à pied parcourt aisément en trois heures, et il vint camper le 22 juillet entre l'abbaye de Cassetto et le Navilio. L'assiette de son camp étoit extrêmement forte; mais pour délivrer une garnison assiégée, il s'agissoit d'attaquer et non de se défendre. Tous les officiers du duc d'Urbin le pressoient de les mener aux tranchées; le châtelain de Musso et les Suisses le demandoient au nom de leur honneur; le duc différoit sans cesse, et il délibéroit encore le 24 juillet, lorsqu'il apprit que François Sforza, n'ayant plus de vivres pour la journée, avoit capitulé. En recevant cette nouvelle, le duc d'Urbin s'écria en plein conseil de guerre, qu'elle le soulageoit d'un pesant fardeau, puisque le désir de secourir un allié, alloit l'entraîner à commettre une imprudence (1). CHAP. CXVI. 1526.

Sforza avoit résisté jusqu'à la dernière extré-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 392. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 67. — Mém. de mess. Martin du Bellay. L. III, p. 27. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 366. — *Jac. Nardi.* L. VIII, p. 318. — *Fr. Belcarii* Lib. XIX, p. 581.

CHAP. CXVII. 1526. nité; et quand il ne pouvoit plus tenir que quelques heures, il avoit encore obtenu de Bourbon une capitulation honorable, tant ce dernier concevoit d'inquiétude sur le siége du château de Milan, en présence d'une armée fort supérieure en nombre à la sienne. Morone et tous ceux qui avoient été assiégés avec lui, purent se retirer en liberté où ils voulurent; les droits du premier furent réservés en leur faveur, et Bourbon lui promit de le mettre en possession de la ville de Como, qui lui fut assignée pour sa résidence. Mais lorsqu'il s'y rendit, après avoir fait visite aux alliés dans leur camp, la garnison espagnole de Como refusa d'évacuer la ville : François Sforza de son côté ne voulut pas se mettre entre les mains des Impériaux. Il revint alors au camp des alliés, il ratifia la ligue que le pape et les Vénitiens avoient conclue en son nom avec le roi de France, et il fut mis en possession de la ville de Lodi, pour qu'une partie tout au moins du duché de Milan reconnût son autorité (1).

Les affaires de la ligue ne prospéroient pas davantage en Toscane; le pape avoit cru nécessaire de changer le gouvernement de Sienne, parce que ce petit état s'étoit seul déclaré pour

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 394. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 367. — Mémoires de M. Martin du Bellay. Lib. III, p. 28. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 68.

le parti impérial, et que placé entre Florence et Rome, il pouvoit servir aux ennemis de la maison de Médicis, pour l'attaquer dans l'une ou dans l'autre ville. Clément s'étoit d'abord engagé dans des intrigues avec des émigrés siennois, pour tenter de surprendre leur patrie; mais ces menées ayant été découvertes et punies, il avoit voulu ramener ces mêmes émigrés dans leurs foyers à force ouverte. Virginio Orsini, comte de l'Aguillara, Louis, comte de Pitigliano, Gentile Baglione et d'autres capitaines furent chargés de rassembler une petite armée sur les rives de l'Arbia. Ils se présentèrent le 17 juin devant les murs de Sienne, avec neuf pièces d'artillerie, douze cents chevaux, et plus de huit mille fantassins; mais une partie de ceux-ci étoient des paysans rassemblés dans l'état florentin, qui n'avoient ni habitude de la guerre, ni discipline, ni courage. L'armée s'étoit logée imprudemment dans un long faubourg qui n'avoit point d'issue latérale; et les commissaires avoient permis que les vivandiers embarrassassent par leur échoppes la seule rue qui leur servoit de dégagement, de manière qu'il ne lui restoit pas quinze pieds de largeur. Un si grand désordre régnoit dans cette armée, les soldats qui diminuoient tous les jours par la désertion, montroient tant d'indiscipline et de lâcheté, que Clément ne pouvant attendre

CHAP. CXVII. 1526.

CHAP. CXVII. 1526. une heureuse issue de cette expédition, envoya ordre de retirer l'artillerie et de s'éloigner. Cet ordre devoit s'exécuter le 26 juillet; mais le 25 à deux heures après midi, quatre cents soldats sortis de Sienne vinrent attaquer la garde qui couvroit l'artillerie; celle-ci, renforcée de Corses venus avec le comte de l'Anguillara, commença aussitôt à fuir. Dès que les vivandiers virent venir sur eux, dans leur empressement de mettre en sûreté leurs effets, ils encombrèrent tellement la rue qu'il fallut traverser, de bêtes de somme chargées de ballots et de barils, qu'il n'y avoit plus de place pour se retirer ni pour combattre. La confusion augmenta la terreur panique. Aucun soldat n'écouta plus la voix de ses chefs, les fantassins, cavaliers, capitaines et vivandiers, ne formèrent plus qu'une seule cohue, dont la terreur sembloit augmenter à mesure qu'elle s'éloignoit davantage du danger. Huit mille hommes furent mis en déroute par quatre cents soldats; ils s'enfuirent pendant dix milles, et jusqu'à la Castellina, quoique les Siennois les eussent poursuivis à peine un mille hors de leur ville; ils abandonnèrent dix canons des Florentins, et sept des Pérousins qui furent conduits en triomphe à Sienne, avec tout leur équipage; et à la Castellina où ils étoient déjà fort loin des ennemis, ils firent fermer les portes, comme

s'ils couroient encore le plus grand danger (1). CHAP. CXVII.

La honteuse défaite des Florentins justifioit 1526.
peut-être en partie la résolution du duc d'Urbin, de ne reposer aucune confiance dans l'infanterie italienne, et d'éviter toute bataille. La ligue lui paroissoit avoir de grandes ressources pécuniaires, tandis que le désordre des finances de l'empereur exposoit sans cesse son armée à se dissiper faute d'argent. Cependant il auroit dû penser aussi que pour encourager les peuples, les rattacher à son parti, et resserrer les liens de la ligue, il avoit besoin de succès éclatans; qu'un état qui se défend seul contre plusieurs, peut se sauver en temporisant, parce qu'aucune lenteur n'excite en lui la défiance; mais que les ligues, sans cesse exposées à se dissoudre, ont d'autant plus de chances contre elles, que leurs opérations demandent plus de temps. Chaque revers peut leur enlever un de leurs confédérés, et lorsqu'elles annoncent de la défiance de leurs forces, elles éveillent bien davantage encore la défiance de leurs sujets.

Les confédérés, en effet, avoient déjà les plus

(1) Lettre de Francesco Vettori à Macchiavel; Florence, 7 août 1526. *In Lettere familiari a Macchiavelli.* Opere, T. VIII, p. 211. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 394. — *Gioc. Cambi.* T. XXII, p. 284. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 360. — *Orlando Malavolti.* P. III, L. VII, f. 150. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 582.

CHAP. CXVII. 1526. fortes raisons de se défier les uns des autres, et le pape surtout pouvoit à bon droit se plaindre d'être abandonné par ceux pour lesquels il s'étoit engagé dans le danger. Les rois de France et d'Angleterre s'étoient associés à la ligue d'Italie, mais ils avoient laissé prendre plus de la moitié du temps propre à entrer en campagne, sans donner aux Italiens aucun secours. La cour de Rome et le sénat de Venise ne purent croire qu'une si étrange négligence n'eût pas quelque projet secret. L'évêque de Bayeux, ambassadeur de France à Venise, écrivit lettre sur lettre le 22 juillet au roi François Ier et à sa mère, pour demander à être rappelé, laissant voir assez clairement qu'il croyoit les Italiens trahis par la cour de France, et qu'il ne vouloit pas coopérer à la ruine de sa patrie (1). Jean-Baptiste Sanga, confident du dataire, et l'un des hommes d'état les plus habiles de Rome, fut envoyé en France et en Angleterre pour montrer à ces deux cours que leurs délais assuroient la victoire de l'empereur, pour démêler les vues secrètes de celle de France, et pour offrir à François Ier le duché de Milan, s'il étoit impossible de le faire concourir à la guerre d'une manière désintéressée; car si la cour de Rome ne

(1) Lettres de l'évêque de Bayeux, de Venise, 22 et 23 juillet, au roi et à madame la régente. *Lettere de' Principi*. T. II, f. 1 et 2.

pouvoit obtenir son but principal de chasser les barbares d'Italie, au moins croiroit-elle avoir eu quelque succès, si elle faisoit en sorte que leurs forces y fussent balancées (1). CHAP. CXVII. 1526

La mission de Sanga en France convainquit les confédérés que le roi étoit de bonne foi, qu'il avoit pour le moment renoncé à toute ambition par rapport à l'Italie, et que sa mère et ses conseillers s'opposeroient vivement à ce qu'il prétendit de nouveau y dominer. Mais la lenteur inouïe des trésoriers pour payer l'argent promis, des généraux pour se mettre en marche, des marins pour appareiller, tenoit au goût désordonné de François Ier pour ses plaisirs, à sa nonchalance, et à l'extrême négligence avec laquelle le servoient ses ministres. Après avoir parlé avec vivacité sur les affaires, il en renvoyoit toujours la décision à son conseil; celui-ci, sur chaque article, faisoit de nouveau consulter le roi; mais le roi étoit à la chasse, ou bien il donnoit des fêtes, et deux ou trois jours se perdoient pour chacun des points qui n'auroient pas dû souffrir un retard d'une demi-heure (2). Sanga obtint enfin que le marquis de Saluces se mît en

(1) Lettre de G. M. Giberti à l'évêque de Bayeux; Rome, premier août 1526. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 3.

(2) Lettre de G. B. Sanga à G. M. Giberti; d'Amboise, 3 août 1526: pleine de détails curieux sur la cour de France. *Lettere de' Principi.* T. II, f. 4 v.

CHAP. CXVII. 1526. mouvement pour entrer en Piémont, avec cinq cents lances françaises, et qu'une flotte de seize galères et quatre gallions sous les ordres de Piétro Navarro, appareillât des ports de Provence pour se joindre à celle des alliés italiens (1).

Le même nonce eut moins de succès en Angleterre, où Henri VIII et son favori, le cardinal Wolsey, refusèrent de prendre pour cette année aucune part aux affaires d'Italie, et ne lui donnèrent que de vaines promesses de secourir le pape l'année suivante, si l'ambition de l'empereur le mettoit en effet dans un danger réel (2). Ce danger existoit déjà. Charles-Quint faisoit armer dans les ports de Catalogne une flotte de vingt-cinq vaisseaux, destinée à ramener en Italie M. de Lannoy, vice-roi de Naples, avec sept ou huit mille hommes de vieilles troupes. On ne pouvoit savoir encore avec précision ni quand le vice-roi appareilleroit, ni où il comptoit descendre. Toutefois la ligue, et surtout la cour du pape, voyoient avec inquiétude que les Impériaux avoient à leur disposition les ports de Gênes, et ceux de l'état de Sienne; qu'en débarquant dans les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 398. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 362.

(2) Lettres de G. M. Giberti au protonétaire Gambara, nonce ordinaire en Angleterre; des 11 et 13 septembre 1526. *Lettere de' Principi.* T. II, f. 11.

premiers, ils mettoient en danger l'armée italienne de Lombardie; et dans les seconds, ils menaçoient Florence ou Rome. Aussi le nonce du pape et l'ambassadeur vénitien sollicitoient-ils Piétro Navarro de mettre en mer avec la flotte française, et de se joindre à la leur, non-seulement pour disputer le passage au vice-roi, mais encore pour assiéger Gênes, et en changer le gouvernement (1). CHAP. CXVII. 1526.

L'attaque sur Gênes, à laquelle se préparoit déjà André Doria avec onze galères pontificales et treize vénitiennes, ne pouvoit réussir, si l'armée de terre ne la secondoit en même temps. Le duc d'Urbin, qui n'avoit pas voulu attaquer les Espagnols à Milan, avoit encore ce parti à prendre pour rétablir la réputation de son armée, et Guicciardini envoya Macchiavel auprès de lui pour l'en solliciter (2). Le duc avoit été joint par cinq mille Suisses; et un mois plus tard, ceux qu'avoit promis le roi de France arrivèrent aussi après des lenteurs infinies; de sorte qu'il en comptoit treize mille dans son armée. Il n'auroit plus eu de prétextes pour rester dans l'inaction; mais au lieu d'une entreprise vraiment utile, il s'attacha, le 6 août,

(1) Lettres du dataire à André Doria, et de Guicciardini à Pésaro. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 9 et 13. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 597.

(2) *Macchiavelli Legazioni.* T. VII, p. 456. *Istruzione.*

CHAP. CXVII. au siége de Crémone. Il le conduisit avec sa
1526. lenteur et sa timidité ordinaires; il y persista malgré les instances du pape et du commissaire général Guicciardini; et il rendit ainsi son armée inutile à la ligue jusqu'au 23 septembre, que Crémone capitula (1).

Pendant ce temps, les trois flottes de la ligue s'étoient enfin réunies à Livourne; et le 29 août, Piétro Navarro commença le siége de Gênes par mer. Les galères françaises avoient leur refuge à Savonne, celles du pape et celles des Vénitiens à Porto-Fino; et comme elles avoient réduit à leur obéissance la plus grande partie des deux rivières, qu'elles arrêtoient le commerce des Génois, et qu'elles leur faisoient déjà éprouver de grandes difficultés pour les vivres, il paroissoit probable que la ville ne tarderoit pas à capituler, lorsqu'elle seroit aussi attaquée par l'armée de terre (2).

Mais alors même, on put éprouver combien il est dangereux pour une ligue de perdre du

(1) *Lettera di Guicciardini al datario. Casanetto*, 24 septembre 1526. *In Lett. de' Princ.* T. II, f. 14. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 403. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 367. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 69. — Mém. de du Bellay, Liv. III, p. 28. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIX, p. 583.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 402. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 364. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 585. — Lettre de Giberti, datario, au proton. Gambara; Rome, 11 septembre 1526. T. II, f. 11.

temps, puisqu'elle reste exposée aux accidens qui peuvent frapper séparément chacun de ses membres. Le pape, découragé par les mauvais succès qu'il avoit eus en Toscane et en Lombardie, et inquiet des rassemblemens de soldats que don Hugues de Moncade et le duc de Sessa faisoient dans les fiefs des Colonna, prêta l'oreille aux propositions d'accommodement que Vespasien, fils de Prosper Colonna, en qui il avoit une grande confiance, vint lui faire au nom de toute sa famille. Un traité fut signé entre eux, le 22 août, par lequel les Colonna s'engagèrent à évacuer Anagni, et à retirer tous leurs gens de guerre dans le royaume de Naples, qu'ils se réservoient de pouvoir défendre contre qui que ce soit; tandis que le pape leur promettoit le pardon de toutes leurs offenses, et supprimoit le monitoire qu'il avoit émis contre le cardinal Pompée Colonna. Après la signature de ces articles, Clément VII, toujours empressé de réduire ses dépenses, se hâta de licencier tous les gendarmes, et presque tous les fantassins qu'il avoit levés pour sa défense (1). CHAP. CXVII. 1526.

Mais Pompée Colonna, animé contre Clément VII d'une haine implacable, n'avoit fait

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 405. — *Galeat. Capella.* Lib. VI, f. 69. — *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna*, p. 163. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 318. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 360.

CHAP. CXVII. entamer cette négociation avec lui que pour
1526. le surprendre plus sûrement. Don Hugues de Moncade, digne élève de César Borgia, lui avoit conseillé cette trahison, l'assurant que le dessein de Charles-Quint étoit de faire périr Clément VII, ou tout au moins de le faire déposer par un concile, et que ce seroit alors Colonna que la tiare seroit assurée par tout le parti impérial. Le duc de Sessa, ambassadeur ordinaire de l'empereur, venoit de mourir à Marino; Moncade le remplaçoit, il étoit l'ame de toutes les intrigues des Colonna, et il favorisoit les rassemblemens de troupes que faisoient ceux-ci dans leurs fiefs, autour du lac Albano (1).

Ces mouvemens militaires n'avoient pas pu échapper entièrement aux ministres du pape. Cependant ils ne s'attendoient encore à aucune hostilité, lorsque le matin du 20 septembre, ils apprirent que dès la nuit précédente les Colonna s'étoient emparés de la porte de Rome, auprès de Saint-Jean de Latran; qu'ils s'étoient avancés dans ces quartiers déserts sans y trouver aucune résistance, et qu'ils étoient enfin arrivés dans la place des Saints-Apôtres, où est leur palais. Le cardinal Pompée, Vespasien, auquel le pape avoit accordé tant de confiance,

(1) *Fr. Guicciardini* L. XVII, p. 406.

et Ascagne Colonna, étoient à la tête de sept à huit mille personnes armées, presque toutes levées dans leurs fiefs (1). CHAP. CXVII. 1526.

Deux cardinaux furent envoyés aux Colonna pour savoir le motif de leur entrée hostile dans Rome, et réclamer l'observation de la paix conclue un mois auparavant; mais les Colonna refusèrent de les entendre. Deux autres cardinaux furent envoyés au Capitole pour appeler le peuple romain aux armes et à la défense du saint-siége; mais le peuple, qui attribuoit au pape tous les désordres de l'administration, et qui se réjouissoit de ses calamités, au lieu de s'armer, garnit sans défiance les fenêtres et les portes des boutiques, pour voir défiler les troupes des Colonna (2).

Celles-ci traversèrent le quartier le plus peuplé de la ville pour arriver au Ponte-Sisto; puis du quartier de Transtévére, elles suivirent le Borgo-Vecchio, jusqu'au Vatican. Clément VII vouloit les attendre dans son palais et sur son

(1) Lettre de Girolamo Negro à Anton. Micheli; de Rome, 24 octobre 1526. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 234. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 407. — *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna*, p. 164. — *Paolo Paruta*, p. 368. — *Ben. Varchi.* L. II, p. 45. — Mémoires de du Bellay. L. III, p. 29. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 319. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 287.

(2) *Lettere de' Princ.* T. I, f. 234. — *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 407. — *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna*, f. 164.

CHAP. CXVII. 1526. trône; il vouloit tenter si sa présence leur imprimeroit quelque respect, ou braver la mort dont le menaçoient leurs cris sacriléges. Les instances de ses cardinaux le déterminèrent enfin vers midi à se retirer au château Saint-Ange, lorsque les soldats commençoient déjà son palais et le temple de Saint-Pierre, et qu'ils s'arrêtoient à piller ses meubles et tous ses ornemens sacrés. Pendant trois heures, l'église métropolitaine de la chrétienté et le palais du souverain pontife furent abandonnés à leur rapacité. Les soldats se répandirent ensuite dans les maisons des cardinaux et des courtisans; ils pillèrent aussi le tiers à peu près du Borgo-Nuovo; mais l'artillerie du château Saint-Ange les empêcha de s'en approcher davantage (1).

Lorsque la nuit fut venue, les Colonna retirèrent leurs troupes chargées de butin vers le quartier où ils ont leurs palais. Cependant Clément VII fit inviter don Hugues de Moncade, lieutenant-général de l'empereur, et qui paroissoit le chef de l'expédition, à une conférence au château Saint-Ange. Moncade se fit donner auparavant en ôtage deux cardinaux, neveux du pape. Il étoit loin de supposer que l'avarice ou la malversation des officiers ponti-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 408. — *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna*, p. 165. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 361.

ficaux avoient été telles, qu'il n'y avoit pas, dans cette forteresse, des vivres pour vingt-quatre heures; en sorte qu'il auroit pu y prendre le pape à discrétion. Il se contenta de lui demander une trève séparée de quatre mois; elle fut bientôt conclue. Clément VII devoit immédiatement retirer toutes ses troupes sur la rive méridionale du Pô, faire abandonner à André Doria et à ses galères le siége de Gênes, pardonner aux Colonna, et à tous ceux qui l'avoient offensé, et donner des ôtages pour l'observation de ces conditions (1). CHAP. CXVII. 1526.

Pompée Colonna, et ses amis, furent désespérés d'un traité qui non-seulement renversoit leurs espérances, mais qui même les laissoit pour l'avenir à la merci du pape, malgré toutes les garanties qu'on demandoit de lui : mais Hugues de Moncade avoit obtenu son but, et la ligue étoit désorganisée. Guicciardini reçut au camp, devant Crémone, le 24 septembre, la nouvelle de la trève; le marquis de Saluces, avec les cinq cents lances françaises, si long-temps attendues, et si cruellement retardées, devoit arriver le lendemain. Guicciardini offrit de feindre, deux ou trois jours encore, qu'il n'a-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 408. — *Vita di Pompeo Colonna*, p. 166. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 369. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 70. — *Bened. Varchi.* Lib. II, p. 44. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 288.

CHAP. CXVII. 1526. voit point eu de nouvelles de Rome, si, pendant ce temps, on pouvoit tenter quelque attaque importante sur Milan ; mais il trouva la même irrésolution et la même timidité que [illegible] continué dans les [illegible] auxquels il étoit associé, en sorte que le [illegible] octobre il ramena ses troupes à Plaisance, de l'autre côté du Pô (1). Jean de Médicis, il est vrai, ne le suivit pas ; il déclara qu'il étoit à la solde du roi de France, et il demeura au camp de la ligue avec quatre mille fantassins (2).

Malgré le départ du contingent pontifical, l'armée de la ligue étoit toujours fort supérieure en forces à celle des Impériaux. Le marquis de Saluces y avoit amené cinq cents lances et quatre mille fantassins ; on y comptoit encore quatre mille Italiens de Jean de Médicis, quatre mille Suisses, deux mille Grisons, et l'infanterie vénitienne, qui passoit pour forte de dix mille hommes, quoique elle fût toujours fort au-dessous du complet : mais le duc d'Urbin, qui la commandoit, sembloit chercher des prétextes pour éviter d'agir. S'il s'étoit montré seulement devant Gênes toujours bloquée, et souffrant cruellement, faute de vivres, il l'auroit déter-

(1) Lettre de Guicciardini au datatre, du 24 septembre. T. II, f. 14, *Lettere de' Princ.*

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 411. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 70.

minée à se rendre ; au lieu de le faire, il de- CHAP. CXVII.
meura au camp devant Crémone jusqu'au der- 1526.
nier jour d'octobre. Il passa ensuite à Pioltello, où il engagea une assez forte escarmouche avec le duc de Bourbon, et il comptoit encore fortifier Monza, puis Marignano, et peut-être Biagrasso, avant de s'approcher de Gênes (1).

Mais les Impériaux ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter ses tardifs projets. Charles-Quint, à qui les confédérés avoient dénoncé leur ligue seulement le 4 septembre, en lui dictant les conditions sous lesquelles ils consentoient à l'y admettre, les avoit refusées comme honteuses. Il continuoit à faire armer à Carthagène la flotte qui devoit ramener le vice-roi en Italie, avec six mille fantassins; en même temps il sollicitoit son frère Ferdinand de lui faire passer des secours d'Allemagne; mais comme il ne lui envoyoit point d'argent, que Ferdinand étoit fort pauvre, et que la défaite des Hongrois à Mohacz ouvroit l'Allemagne aux Turcs, ces renforts auroient pu tarder long-temps encore. L'armée qui défendoit le Milanez, après avoir achevé de consumer le pays, auroit à son tour été détruite par la misère, si le même George Frundsberg qui avoit conduit les Allemands au secours de Pavie, n'avoit suppléé, par sa fortune

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 411.

CHAP. CXVII. 1526.

privée et par son crédit, à ce que Charles-Quint ne pouvoit faire. Son fils Gaspard étoit alors enfermé à Milan, comme il l'étoit l'année précédente à Pavie : George Frundsberg, pour le délivrer, appela à lui ses anciens compagnons d'armes ; il leur promit un nouveau et riche butin à rassembler dans ces campagnes d'Italie que les généraux ne protégeoient plus contre aucune déprédation. Il rappela vivement à leur souvenir cette vie de licence qu'ils avoient menée eux-mêmes, et que goûtoient encore leurs compagnons d'armes ; et il les détermina à le suivre avec un seul écu d'engagement, en se fiant à leur épée pour trouver une plus riche paie, et des provisions partout où ils passeroient. Il rassembla, entre Bolzano et Marrano, treize à quatorze mille landsknechts, avec cinq cents chevaux que lui avoit donnés l'archiduc Ferdinand, sous les ordres du capitaine Zucker, et vers le commencement de novembre il se mit en chemin pour l'Italie (1).

Les Vénitiens ne surent point fermer à Frundsberg le chemin des montagnes : il déboucha par Val-de-Sabbia, Rocca d'Anfò et Salò, et il arriva jusqu'à Castiglion delle Stivière, dans l'état

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 412. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annali d' Italia.* T. X, p. 197. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 371. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 362. — *Georg. von Frundsberg.* L. IV, f. 73, 75, 79.

de Mantoue. Le duc d'Urbin, pour lui barrer le chemin, avoit établi son quartier à Vavrio sur l'Adda, entre Trezzo et Cassano; il en repartit le 19 novembre, non point pour livrer bataille aux landsknechts, mais pour les inquiéter dans leur marche avec toute sa cavalerie légère, leur couper les vivres et enlever leurs traîneurs. Frundsberg sembloit incertain dans ses projets, et l'on ne pouvoit encore décider s'il vouloit passer l'Adda et marcher sur Milan, ou passer le Pô, et marcher sur Modène et Bologne. On trembloit déjà, à Florence et à Rome, que cette armée barbare, attirée par les richesses de ces deux capitales, ne vînt les saccager, et l'on n'avoit aucune force à lui opposer. Le 24 novembre, Frundsberg s'approcha de *Borgoforte* sur le Pô; il étoit entré dans cette riche campagne, entourée de rivières, qu'on nomme *le Serraglio* de Mantoue. Le duc d'Urbin le suivit, et Jean de Médicis le serroit de près avec son ardeur accoutumée. Comme il savoit que les Allemands étoient entrés en Italie sans artillerie, il se croyoit hors de portée de leur feu; mais le duc de Ferrare venoit de leur prêter quatre fauconneaux, et à la seconde décharge de ces pièces de campagne, Jean de Médicis eut la cuisse emportée. On le transféra à Mantoue, où il mourut le 30 novembre. Quoique âgé seulement de trente-neuf ans, il s'étoit

CHAP. CXVII. 1526.

CHAP. CXVII. déjà acquis la réputation la plus brillante : de
1526. toute l'armée du duc d'Urbin, les ennemis ne redoutoient que lui. Sa valeur et son impétuosité s'étoient communiquées à tous ses soldats, qui continuèrent à faire un corps désigné pour la seconde fois, par le nom de bandes noires; parce qu'ils changèrent de nouveau leurs étendards blancs contre des noirs, en signe de deuil, ainsi qu'ils l'avoient déjà fait une fois à la mort de Léon X (1).

Comme on voyoit chaque jour se développer, dans Jean de Médicis, la science militaire, la prévoyance et la justesse des aperçus; comme chaque jour il acquéroit de l'expérience et de la maturité, les Italiens se flattoient de le voir parvenir au premier rang parmi les généraux du siècle, et n'espéroient qu'en lui pour rétablir l'honneur de leurs armes et l'indépendance de leur patrie. Macchiavelli montroit cette confiance, dans une lettre qu'il écrivit à Guicciardini le 15 mars 1525, pour être communiquée au pape. Il vouloit que Clément VII, au lieu de s'engager lui-même dans une guerre qui l'ex-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 416. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 71. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 584. — *Vita di Pompeo Colonna*, f. 167 v. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 320. — *Giov. Cambi*, p. 293, 298. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 363. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 51. — *Fil. Nerli.* — L. VII, p. 144. — Du Bellay. Liv. III, p. 31. — Georg. v. Frundsberg. Liv. V, f. 86.

posoit si fort, et qui lui réussit si mal, aidât secrètement Jean de Médicis à former une compagnie d'aventure, comme celle du quatorzième siècle, et qu'en suivant cette carrière indépendante, celui-ci ne comptât que sur la guerre pour nourrir la guerre, et travaillât à l'expulsion des barbares d'Italie, afin de s'en faire pour lui-même une monarchie puissante. Mais le pape jugea ce projet trop hardi, et ne voulut pas l'adopter (1). CHAP. CXVII. 1526.

Après la mort de Jean de Médicis, le duc d'Urbin cessa de suivre et d'inquiéter les Allemands. Ceux-ci passèrent le Pô le 28 novembre, et répandirent une grande terreur à Modène, à Bologne, et jusqu'en Toscane. Cependant Frundsberg, après quelques jours d'incertitude, commença à remonter à petites journées, le long de la rive droite du Pô, ravageant le territoire de Modène, de Reggio, de Parme et de Plaisance. Guicciardini, qui commandoit dans ces provinces au nom de l'Église, sollicitoit en vain le duc d'Urbin de venir à son secours: celui-ci, après lui en avoir donné quelque temps l'espérance, se fit défendre par le sénat de Venise de passer le Pô (2).

(1) *Macchiavelli Lett. familiari.* L. VIII, p. 191.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 416. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 363. — *Georgens von Frundsberg Kri.* B. IV, f. 81.

CHAP. CXVII. 1526. Frundsberg n'attaquoit aucune des villes fortifiées, mais il invitoit le connétable de Bourbon à venir s'unir à lui entre Plaisance et Alexandrie; et en effet, le dernier jour de l'année, il assit son camp entre la Nura et la Trebbia; tandis que Bourbon faisoit de vains efforts pour tirer son armée de Milan. Ses soldats, auxquels l'empereur devoit d'immenses arrérages, ne vouloient point quitter, sans être payés, une ville abandonnée à toutes leurs exactions et à tous leurs caprices. Bourbon, pour tirer quelque argent des Milanois, employa de nouvelles menaces et de nouveaux supplices; il fit condamner Girolamo Moroni à perdre la tête; et le jour même destiné à l'exécution, il lui vendit, pour vingt mille ducats, la liberté et la vie. Mais Moroni, qui resta dès lors auprès de Bourbon, acquit bientôt, par la dextérité de son esprit et l'étendue de ses connoissances, un si grand crédit sur lui, que, de son prisonnier, il devint son conseiller le plus intime et l'arbitre de tous ses mouvemens (1).

Le pape avoit remarqué que dans le traité que Moncade lui avoit imposé le 21 septembre, au château Saint-Ange, les intérêts des Colonna avoient été sacrifiés à ceux de l'empereur; il augura qu'ils seroient de même abandonnés

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 419. — *Galeatius Capellas* L. VI, f. 71. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 585.

dans la suite. Quoiqu'il eût retiré son armée de Lombardie et sa flotte des mers de Gênes, en exécution de cette convention, il ne différa que peu de jours à faire éclater son courroux contre les Colonna. Il avoit rappelé à Rome Vitello Vitelli, avec quelques centaines de chevaux, deux mille Suisses et trois mille fantassins italiens (1). Dès qu'il eut rassemblé cette petite armée, il l'envoya dans les fiefs des Colonna, en lui donnant l'ordre de brûler et de détruire tous leurs villages. Les riantes collines qui entourent le lac d'Albano, et tout le pays qui s'étend de là jusqu'aux frontières de l'Abruzze, furent alors exposés à une dévastation dont on pourroit encore distinguer aujourd'hui les traces. Marino et Montefortino furent brûlés, Gallicano et Zagarolo furent rasés, quatorze autres villages furent saccagés et détruits, et l'état romain fut inondé d'une multitude de vieillards, d'enfans et de femmes, réduits à mendier leur pain. En même temps, un monitoire priva le cardinal Colonna de sa dignité, et condamna toute sa famille comme coupable de rébellion et de trahison. Subiaco, qui étoit

CHAP. CXVII. 1526.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 410. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 32. — *Ben. Varchi.* L. II, p. 48. — *Vita del card. Colonna*, f. 167. — Lettres du dataire au card. Trivulzio, légat à cette armée, du mois de décembre 1526. *Lett. de' Principi.* T. II, f. 24 et seq.

CHAP. CXVII. 1526. le château favori de Pompée Colonna, fut traité avec la plus excessive cruauté : on usa de moins de rigueur envers Ghinazzano, où Prospero Colonna avoit bâti un palais magnifique. La citadelle de Monteforlino et le château de Rocca di Papa, résistèrent seuls à toutes les attaques des troupes de l'Église (1).

Pendant le même temps, la flotte de Carthagène, dont on avoit craint si long-temps l'arrivée, avoit mis en mer; elle portoit, avec le vice-roi Lannoy, trois cents chevaux, deux mille cinq cents Allemands et trois ou quatre mille Espagnols. Clément VII n'hésita point à ordonner à André Doria de retourner à la flotte alliée, et de disputer le passage aux Espagnols. Mais Louis Armèro, amiral des Vénitiens, étoit entré à Porto-Vénère avec une moitié de ses galères; Piétro Navarro étoit en station devant le promontoire de San-Fruttuoso, qui sépare le bassin de Gênes de celui de Porto-Fino, et il n'avoit que dix-sept galères avec lui, lorsque, avant l'époque où il l'attendoit, il vit paroître, au mois de novembre, la flotte du vice-roi, forte de trente-six galères. Il n'hésita pas à l'attaquer, et à appeler à soi Louis Armèro :

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 414. — *Paolo Giovio Vita del cardin. Colonna*, f. 168. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, f. 319. — *Lettere al cardin. Trivulzio. Lettere de' Princ.* T. II, f. 55 et seq.

le gros temps empêcha celui-ci de sortir du port, et déroba bientôt la flotte espagnole aux attaques de Navarro et d'André Doria ; ce ne fut, il est vrai, qu'après avoir perdu deux galères, et en avoir eu trois autres de si endommagées, qu'il restoit peu d'espérance de les sauver (1). CHAP. CXVII. 1529.

Le vice-roi vint se mettre à couvert de la tempête et de la poursuite de ses ennemis, dans le port de Santo-Stéfano, de l'état de Sienne. Si là il avoit débarqué sa troupe et marché aussitôt sur Rome, il y auroit trouvé peu de résistance, et la cour du pape avoit déjà perdu tout espoir (2). Mais Lannoy, qui arrivoit en Italie, ne savoit pas au juste quel étoit l'état des alliés : il avoit trouvé beaucoup de résistance sur mer, il pouvoit en attendre une égale sur terre ; il jugea plus convenable de continuer sa route vers Gaëte, où il débarqua ses troupes. Là, le pape lui envoya le général des Franciscains, pour entrer en traité avec lui ; et Lannoy parut fort disposé à écouter des propo-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVII, p. 414-416. — *Paolo Giovio*, f. 167. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 365. — *Petri Bizarri.* L. XIX, p. 463. — *Uberti Folietæ.* Lib. XII, p. 729. — *Agostino Giustiniani.* L. VI, f. 278. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 520.

(2) Lettre du dataire au nonce en Angleterre, Rome, 7 décembre 1526. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 20.

CHAP. CXVII. 1526. sitions. François Guicciardini négocioit d'autre part, au nom du pape, avec le duc de Ferrare; il lui offroit la restitution de Modène et de Reggio, moyennant un payement de deux cent mille ducats, et en même temps le commandement de l'armée de la ligue; mais ces propositions arrivèrent trop tard, et Alfonse d'Este, qui étoit demeuré long-temps incertain entre les deux partis, venoit de traiter avec l'empereur (1).

Quelque espoir d'une paix générale sembloit luire de nouveau: l'empereur paroissoit se relâcher de ses prétentions, et les alliés étoient rebutés d'efforts qui avoient obtenu jusque alors si peu de succès. Mais quoiqu'on parût d'accord sur plusieurs points, la complication des intérêts et la distance des potentats retardoient et entravoient la négociation. Tandis qu'on demandoit des instructions à Paris, à Madrid et à Londres, pour un traité négocié à Rome, les événemens marchoient avec rapidité; et celui qui avoit obtenu quelque avantage, se hâtoit de retirer les concessions qu'il avoit faites. Ainsi le temps s'écouloit sans qu'on arrivât à aucun résultat; et l'année 1526, qui avoit été signalée par tant de souffrances et de

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVII, p. 414. — Lettre du dataire au protonotaire Gambara, nonce en Angleterre. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 21.

misères, laissoit, en se terminant, prévoir, pour la suivante, plus de malheurs et de désastres encore (1). CHAP. CXVII. 1526.

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVII, p. 421. — Lettre du dataire à l'évêque de Bayeux, pour justifier la conduite du pape. Rome, 17 décembre 1526. *Lett. de' Principi.* T. II, f. 30.

CHAPITRE CXVIII.

Le connétable de Bourbon conduit l'armée impériale vers la Toscane : Clément VII, après avoir obtenu des avantages dans le royaume de Naples, traite avec le vice-roi ; prise et sac de Rome. Florence se remet en liberté.

1527.

CHAP. CXVIII. 1527. L'ITALIE depuis long-temps abandonnée aux ravages des nations barbares, éprouvoit des calamités toujours croissantes. Ses habitans étoient déjà parvenus au plus haut terme de la civilisation ; ils étoient déjà en possession de toute la gloire que les lettres, les arts, les sciences, devoient jamais leur procurer ; ils connoissoient toutes les jouissances que la vie sociale peut promettre, et ils étoient plongés dans un abîme de misères, que les progrès qu'ils avoient faits jusque alors, rendoient plus douloureuses pour eux. Cependant tous les maux précédens étoient peu de chose, à côté de ceux que devoit amener l'année 1527, année de honte pour ceux qui les accablèrent, et de désolation pour eux ; année dans laquelle les fléaux de la peste, de la guerre

et de la famine se combinèrent pour les écraser, et dans laquelle chacun d'eux fut aggravé par des circonstances jusque alors inouïes. CHAP. CXVIII. 1527.

Presque toutes les calamités qui frappent les peuples, s'adoucissent en se prolongeant; l'habitude rend les unes supportables; pour d'autres, l'expérience apprend à les prévenir : les efforts combinés de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés, rétablissent en peu de temps quelque ordre, là où tout paroissoit d'abord confusion et anarchie. Mais la guerre devient d'autant plus cruelle pour le malheureux pays qui en est le théâtre, qu'elle a duré plus long-temps. Les besoins sont les mêmes, la consommation ne diminue point; mais les provisions sont épuisées et la reproduction a cessé. Les exactions de l'année précédente semblent un titre pour en requérir de semblables, tandis que c'est justement parce qu'on a beaucoup payé qu'il ne reste plus moyen de payer encore. Dans l'esprit des soldats, l'honneur des armes se sépare toujours plus des anciennes notions de justice, de morale, d'humanité. Ceux qui, sortant de la maison paternelle, auroient encore rougi de toute violence non nécessaire, de tout attentat contre la propriété au-delà de ceux que justifient les lois de la guerre, s'accoutument après quelques campagnes à ne reconnoître de législation que la force, à se jouer de la douleur et de la misère des autres, à s'enorgueillir de leur

CHAP. CXVIII. 1527. propre insensibilité. Souvent sans que leur cœur soit corrompu, ils adoptent comme esprit de leur état, l'esprit du plus farouche de leurs compagnons d'armes; l'opinion de leur corps, au lieu d'être un soutien pour leur morale, est un abîme dans lequel toutes les énormités tombent inaperçues. Ils détruisent alors pour détruire, ils maltraitent pour s'amuser à voir souffrir, et leur cœur endurci ne conserve plus aucun de ces sentimens pieux que les leçons de leurs mères y avoient développés.

C'est à cet état de férocité qu'étoient alors arrivés les soldats qui dévoroient l'Italie. Ceux que Bourbon commandoit à Milan, avoient pendant toute une année vécu à discrétion chez de malheureux bourgeois abandonnés à tous leurs mauvais traitemens. Ils les tenoient garottés dans leurs propres maisons, pour leur arracher, par des tortures, tout ce qui pouvoit satisfaire leurs caprices. Ils s'étoient fait un jeu de déshonorer sous leurs yeux leurs femmes et leurs filles. Leurs oreilles s'étoient endurcies aux cris de désespoir de ces infortunés; et quand leur hôte prisonnier s'échappoit de leurs mains pour se précipiter par une fenêtre, ou se jeter dans un puits, afin de finir ses misères, l'avare Castillan s'en consoloit, en pensant qu'apparemment il ne lui restoit plus rien à perdre, et il saisissoit un autre Milanois pour le livrer aux mêmes tortures.

Les Allemands que Frundsberg conduisoit en Italie, s'ils ne s'étoient pas encore souillés par les mêmes cruautés, avoient du moins été tirés de leur patrie par le récit qu'on leur en avoit fait. C'étoit en leur promettant d'abandonner de même à leur discrétion les riches habitans des villes, qu'on les avoit déterminés à former une armée, sans pouvoir leur offrir aucune solde. Ils connoissoient le désordre de leur empereur, et la pauvreté de leur capitaine; mais on leur avoit promis *les vins et les femmes* de l'Italie, et c'étoit à leurs avides mains à se pourvoir elles-mêmes d'une solde. CHAP. CXVIII. 1527.

Cependant cette solde qu'on ne leur donnoit jamais, leur étoit due : les mois couroient; et la dette reconnue de leurs généraux s'augmentoit *sans cesse*. Les soldats savoient bien *qu'ils ne seroient pas payés, mais ils n'abandonnoient* pas pour *cela leurs prétentions*. Ils s'en faisoient un droit au contraire, pour rejeter absolument le joug de toute discipline. Si un capitaine plus humain vouloit s'interposer en faveur de quelque malheureux habitant, le soldat lui demandoit aussitôt sa solde arriérée : il la demandoit encore si on lui imposoit un service fatigant ou désagréable; si on vouloit le faire sortir d'un cantonnement où il se trouvoit bien. En répondant *payez-moi*, il étoit sûr d'imposer silence à tous ses supérieurs, et il com-

CHAP. CXVIII. 1526. mençoit à se rendre aussi redoutable à ses chefs qu'à ses hôtes.

L'arrivée de Frundsberg faisoit désirer aux généraux impériaux de profiter pour quelque action d'éclat d'une armée aussi considérable qu'étoit la leur, et leur intérêt plus encore que leur compassion leur faisoit désirer de mettre un terme aux souffrances des Milanois. Mais les Espagnols refusèrent de sortir d'une ville où ils s'étoient trouvés si bien ; ils demandoient à grands cris toutes leurs soldes arriérées ; et si l'on ne pouvoit pas les leur donner, ils vouloient que les généraux chassassent de Milan tous les bourgeois qui, disoient-ils, les affamoient, et qu'ils ne laissassent dans la ville que les femmes et les domestiques, pour les nourrir et les servir. En même temps ils se portèrent en foule à piller les églises et les lieux jusque alors respectés (1). Il fallut tout l'art de Bourbon, tout le crédit d'Antonio de Leyva et du marquis de Guasto, pour faire partir l'un après l'autre pour Pavie, les bataillons auxquels on réussissoit à payer cinq mois de soldes échues. Les remises sur Gênes que Charles V avoit envoyées, les tributs arrachés à l'Italie, les sommes empruntées ou exigées en le crédit de tous les généraux, furent employées à payer ces cinq

(1) *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 71.

mois de solde; et l'avant-dernier jour de janvier, les troupes conduites par Bourbon, passèrent le Pô. Mais en commençant cette expédition, il ne restoit déjà plus rien dans la caisse militaire, ni pour les dépenses nécessaires de la marche, ni pour payer les troupes de Frundsberg, auxquelles celles de Bourbon alloient se réunir (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Lorsque les deux corps d'armée eurent fait leur jonction sur les bords de la Trebbia, le duc de Bourbon se trouva avoir sous ses ordres treize ou quatorze mille Allemands, amenés par Frundsberg, cinq mille Espagnols, deux mille Italiens, cinq cents hommes d'armes, et le double à peu près de chevau-légers (2). La première ville qu'il trouvoit sur sa route étoit Plaisance; il resta une vingtaine de jours dans son voisinage, peut-être espérant que la lâcheté des troupes pontificales lui en ouvriroit les portes; peut-être incertain sur ce qu'il devoit faire. Pendant ce temps, il pressoit Alfonse d'Este, duc de Ferrare, de prouver son attachement à la cause impériale, dans laquelle il venoit de s'engager,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 423. — *Galeatius Capella.* Lib. VI, f. 72. — Lettre du dataire Giberti au comte Filippino Doria; de Rome, 4 février 1527. T. II, *Lett. de Princ.* f. 49. — *Scip. Ammirato.* L. XXX, p. 364.

(2) *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 365. — *G. Frundsberg Kriegsthaten.* B. V, f. 83.

CHAP. CXVIII. en lui fournissant de l'artillerie et de l'argent.

1527. Alfonse ne craignoit guère moins le voisinage d'une bande aussi redoutable, que s'il avoit été en guerre avec l'empereur. Il s'efforça donc de persuader au connétable de Bourbon, que le seul parti à prendre étoit d'aller en avant, de frapper ses ennemis au centre de leur puissance, ou à Florence ou à Rome, et de nourrir ses troupes dans un pays toujours nouveau. Il lui représenta que lors même qu'il arriveroit à prendre Plaisance, les avantages de cette conquête ne compenseroient point la perte d'argent, d'hommes et de temps qu'il feroit pour s'en rendre maître. Bourbon sentit la justesse de ce conseil, et comme il avoit été accompagné d'un subside payé par le duc de Ferrare, Bourbon, avec cet argent, donna deux écus par homme à chacun des Allemands conduits par Frundsberg; c'étoit le premier payement qu'ils touchoient depuis leur entrée en Italie (1).

Bourbon se mit ensuite en marche suivant la route de Bologne, mais avec une extrême lenteur. Sa situation étoit infiniment dangereuse, car n'ayant point d'argent pour faire venir des vivres, et presque point de cavalerie pour aller

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 423. — Lettre à Nicolo Capponi; de Rome, 7 février 1526. T. II, f. 51, *Lett. de' Princ.* — Lettre de Giberti au card. Trivulzio, du premier mars. *Ibid.* f. 55. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 588. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 384.

en recueillir au loin, il étoit obligé de distri- CHAP. CXVIII.
buer sa troupe sur une très-grande étendue de 1527.
terrain pour qu'elle pût vivre de ce qu'elle trouvoit dans le pays. Mais Bourbon avoit à faire à un général trop lent et trop précautionneux pour avoir à craindre de lui aucune surprise. Le duc d'Urbin après avoir long-temps hésité s'il passeroit le Pô avec l'armée vénitienne, s'étoit arrêté au projet bizarre de tenir toujours le duc de Bourbon entre deux armées qui refuseroient également de combattre. L'une en avant, commandée par le marquis de Saluces, et composée des Français, des Suisses et des soldats de l'Église, devoit reculer à mesure que Bourbon avanceroit, et laisser des garnisons dans toutes les villes sous les murs desquelles il passeroit. L'autre en arrière, que le duc d'Urbin commanderoit, devoit être composée de toutes les troupes vénitiennes, et devoit suivre les Impériaux à trente milles de distance, pour les inquiéter dans leur marche, couper leurs communications, et les empêcher de recevoir des renforts (1).

Un tel projet n'étoit pas fait pour rassurer les pays que menaçoit Bourbon, et particulièrement la Toscane et l'état de Rome (2). Car l'armée du

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 430. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 389.

(2) Nicolo Capponi écrivit au pape pour lui représenter les

CHAP. CXVIII. 1527. marquis de Saluces devoit chaque jour s'affoiblir par les garnisons qu'elle laisseroit, et l'on connoissoit assez le duc d'Urbin et les Vénitiens pour être assuré que le premier ne s'éloigneroit jamais beaucoup des frontières de Venise. Mais le duc d'Urbin persistant dans son système, de ne jamais combattre, pour se conserver la réputation d'invincible, n'étoit pas facile à persuader. D'ailleurs, il attendoit pour lui-même quelque bénéfice de l'effroi de Clément VII et des Florentins; c'étoit pour lui un moyen d'obtenir d'eux la restitution de San-Léo et du comté de Montéfeltro; et il prit prétexte d'une légère fièvre dont il fut atteint le 3 janvier à Parme, pour se faire porter à Casal-Maggiore, puis à Gazzuolo, où il resta jusqu'au milieu de mars, laissant le champ libre aux Impériaux (1).

Pendant que Bourbon s'avançoit lentement vers Bologne, d'autres armées combattoient dans le voisinage de Rome, et Clément VII régloit sur leurs progrès des négociations qui ralentissoient le courage de ses généraux. Le roi de France, qui encourageoit toujours le pape par les promesses

dangers de Florence. La réponse, écrite par un secrétaire de Clément VII, Rome, 7 février, expose le plan de défense du pape. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 48.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 431. — Lettre de Guicciardini à l'évêque de Bayeux. Parme, 8 janvier. *Lett. de' Princ.* T. I, f. 182.

les plus splendides, ne faisoit cependant jamais CHAP. CXVIII.
arriver à temps ni les soldats, ni les subsides 1527.
qu'il avoit promis. Renzo de Géri, qui s'étoit acquis beaucoup de crédit dans l'armée française par la défense de Marseille, étoit arrivé le premier décembre de l'année précédente à Savonne avec deux galères françaises, et trois jours après il avoit été suivi par le reste de la flotte française, qu'on avoit dès lors envoyée devant Gênes avec les galères du pape et de l'Église pour recommencer le blocus de cette ville (1). Renzo étoit ensuite arrivé à Rome avec le comte René de Vaudémont, auquel on songeoit à assurer le royaume de Naples, en lui faisant épouser Catherine de Médicis, nièce du pape, depuis si fameuse comme reine de France (2). Le comte de Vaudémont étoit frère du duc de Lorraine; et comme François Ier abandonnoit ses prétentions à la couronne de Naples, on pensoit à faire revivre dans la maison de Lorraine les anciens droits que lui avoit transmis la maison d'Anjou.

L'arrivée d'un prince français à l'armée destinée contre Naples fit supposer au pape que le roi accompliroit enfin des promesses si souvent répétées, et que les subsides promis, les Suisses,

(1) Lettre du dataire au cardinal Trivulzio. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 22.

(2) *Paolo Paruta.* L. V, p. 378. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 424. — *Bened. Varchi.* Lib. II, p. 49.

CHAP. CXVIII. les gendarmes français, tout arriveroit enfin.
1527. On lui annonçoit en effet que l'argent qu'il attendoit lui seroit incessamment apporté par messire Martin du Bellay, seigneur de Langey, le même qui nous a laissé les meilleurs mémoires français sur cette époque (1). Et dans cette confiance, l'armée de l'Église, sous les ordres du cardinal Agostino Trivulzio, et de Vitello Vitelli, s'organisa à Férentino, tandis que le vice-roi étoit à Ceppérano avec celle de Naples (2).

Ce dernier avoit rassemblé environ douze mille hommes; mais sur ce nombre à peine la moitié étoient des troupes de ligne venues avec lui d'Espagne; le reste étoit des milices du royaume de Naples, dont on faisoit peu de cas. Vers la fin de l'année précédente, il les avoit conduites au siége de Frusolone, bourgade qui n'est point entourée de murailles, mais dont la situation est assez forte. Lannoy s'y laissa surprendre le dernier jour de janvier, et fut forcé de regagner avec assez de perte les frontières du royaume de Naples (3).

(1) Lettre du dataire au card. Trivulzio, 8 mars 1527. T. II, *Lett. de' Princ.* f. 58.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 424. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 49.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 427. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 378. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 589. — *Scipione Am-*

Cet avantage, et les sollicitations et les promesses de l'ambassadeur de France, et les espérances que donnoit Russel, ambassadeur d'Angleterre, déterminèrent Clément VII à tenter la conquête du royaume de Naples. Renzo de Céri, avec six mille hommes, devoit pénétrer dans l'Abruzze, ranimer le parti du comte de Montorio, et s'emparer d'Aquila, qui, en effet, lui ouvrit ses portes : l'armée principale devoit marcher par San-Germano sur Naples, et la flotte alliée, sous les ordres de Piétro Navarro, à qui le pape fit abandonner le blocus de Gênes, devoit menacer les rivages de Campanie (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Ces diverses expéditions se commencèrent en même temps au milieu de février avec assez de succès : le vice-roi, inquiet sur ses moyens de défense, se retira à Gaëte, et don Hugues de Moncade à Naples. La flotte pilla Molo di Gaëta, prit Castellamare, Stabbia, Torre del Gréco, Sorrento, et enfin Salerne ; Renzo de Céri eut de son côté des succès dans l'Abruzze, où il prit Siciliano et Tagliacozzo (2). Si la guerre avoit été

mirato. L. XXX, p. 365. — Lettre du datаire de Rome, 4 févr. *Lett. de Princ.* T. II, f. 49 v.

(1) Lettre du datаire au comte Filippino Doria, pour rappeler la flotte; Rome, 4 février 1527. *Lett. de Princ.* T. II, f. 49 v. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 428.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 429. — *Paolo Paruta.* L. V, f. 379. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 33. — *Fr. Bel-*

CHAP. CXVIII. 1527. poursuivie avec autant de vigueur qu'elle fut commencée, elle auroit pû avoir une heureuse issue. Mais il suffisoit que les soldats sentissent qu'ils obéissoient à des prélats, pour que leurs prétentions fussent beaucoup plus élevées que celles d'aucune autre troupe, et leurs services beaucoup moindres. Aucune autre armée ne vexoit davantage les pays amis, n'obéissoit moins à ses chefs, n'observoit moins de discipline : aucune ne dépensoit tant de munitions, ne pilloit plus ses propres convois, et n'étoit moins disposée à combattre. Aucune ne se refusoit davantage à toute fatigue et à tout danger, et n'avoit comme elle la prétention de persuader à ses chefs que tout ce qui étoit difficile étoit impossible. D'autre part, le pape ne pouvoit triompher ni de son avarice, ni de son indécision. Rebuté par les dépenses considérables dont il se trouvoit accablé, il laissoit souffrir l'armée principale faute de vivres et de paye : et dès les premiers jours de mars, elle commençoit à se débander. En même temps, il étoit toujours disposé à prêter l'oreille à toutes les propositions d'accommodement qu'on lui faisoit; aussi l'empereur et le vice-roi avoient sans cesse des négociateurs auprès de lui. La flotte s'affoiblissoit

earii. Lib. XIX, p. 590.— Toute la correspondance du datáire avec Trivulzio, légat à cette armée, *Lettere de' Principi.* T. II, f. 22 et seq.

par les garnisons qu'elle étoit obligée de laisser dans les villes qu'elle avoit prises. Le cardinal Trivulzio et Vitelli, manquant de vivres et inquiets de l'indiscipline de leur armée, se retirèrent de San-Germano sur Piperno; et Renzo de Céri, abandonné par une partie de ses soldats, quitta les Abruzzes et revint à Rome, en sorte que dès le milieu de mars, l'expédition de Naples, qui avoit commencé d'une manière si brillante, ne pouvoit plus faire espérer aucun succès (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Du côté de la Lombardie, les généraux de l'Église étoient obligés de suivre les plans du duc d'Urbin, encore qu'il ne leur inspirât aucune confiance. Les Espagnols du duc de Bourbon s'étoient mutinés le 17 février, en demandant leur paye; et ils avoient tué leur sergent-major (officier bien plus relevé en grade alors qu'aujourd'hui), parce qu'il cherchoit à les calmer. Bourbon avoit cependant réussi à les ramener à l'obéissance, en leur faisant comprendre qu'ils n'avoient d'autres moyens de trouver de l'argent que de continuer à le suivre. Le 22 février, ils logèrent à San-Donnino, qu'ils pillèrent; et le lendemain, le marquis de Saluces, Guicciardini, et Nicolas Macchiavelli, que sa patrie avoit député auprès du second,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 430. — *Paolo Parut.* Lib. V, p. 382. — Lettres du datataire, des 13 et 14 mars, au card. Trivulzio. T. II, f. 61, *Lett. de' Princ.*

CHAP. CXVIII. 1527. se retirèrent de Parme sur Modène, avec onze à douze mille hommes, qui formoient l'armée de l'Église (1).

Bourbon suivit l'armée qui reculoit. Comme il avoit traversé l'état de Parme sans entrer dans aucune ville, il traversa encore les territoires de Reggio et de Modène; et déjà il étoit sur le point d'entrer dans l'état de Bologne, lorsque l'armée vénitienne passa le Pô, le 5 mars, pour se trouver derrière lui. Le duc d'Urbin ne rejoignit ses soldats que le 18 mars, après avoir donné au sénat de Venise l'assurance des plus heureux succès. Il se fondoit non point sur la bravoure de son armée, qu'il ne vouloit point mettre à l'épreuve, mais sur les embarras de ses adversaires. En effet, une nouvelle sédition avoit éclaté, le 14 mars, parmi les Allemands de l'armée de Bourbon. Ils avoient voulu le tuer; ils avoient tué un de ses gentilshommes et pillé ses équipages, et le duc ne s'étoit dérobé à eux que par une prompte fuite. Le marquis del Guasto apaisa les séditieux avec quelque argent qu'il se fit donner par le duc de Ferrare. Trois jours après, George Frundsberg fut frappé

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 430. — *Ultima Legazione di Nicolo Macchiavelli, a Franc. Guicciardini.* Huit premières Lettres. T. VII, *Opere*, p. 467–489. — *Georg. von Frundsberg.* B. V, f. 92–96.

d'apoplexie (1), et abandonna l'armée. On crut encore que des soldats qu'il avoit levés par son seul crédit, et qui ne voyoient se réaliser aucune des promesses qu'on leur avoit faites, se dissiperoient; mais ils demeurèrent attachés à leurs drapeaux (2). CHAP. CXVIII. 1527.

Clément VII éprouvoit avec angoisse tout l'embarras de sa situation. François Ier l'avoit poussé à la guerre par les plus magnifiques promesses; mais il n'en avoit pas accompli une seule. Il n'avoit point envoyé dès le commencement cinq cents lances à l'armée de la ligue, et quarante mille ducats par mois, qu'il s'étoit engagé à fournir. Il n'avoit pas envoyé davantage vingt mille ducats de plus par mois, qu'il avoit promis pour la guerre de Naples. Le pape avoit déjà supporté pendant trois mois tout le fardeau de cette guerre, et le premier payement mensuel n'étoit pas encore achevé. L'argent, qu'on savoit en chemin, n'avançoit point,

(1) Frundsberg fut frappé d'apoplexie comme il haranguoit ses soldats, pour apaiser l'esprit de sédition répandu dans son armée. Le biographe allemand, qui nous a laissé sa Vie, imprimée en 1568, donne peu de détails sur ses premières armes. Buch V, f. 97.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 434. — *Macchiavelli Legazioni.* Lettre de Bologne, 18 mars. T. VII, p. 487. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 367. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIX, p. 591. — *Lett. del Datario al card. Trivulzio. Lett. de' Princ.* T. II, f. 66.

CHAP. CXVIII. 1527. et aucune parole donnée n'étoit suivie de son accomplissement. La flotte française, qui devoit seconder l'entreprise contre Naples, n'étoit jamais complète. Douze galères légères avoient joint celles du pontife, mais elles étoient mal approvisionnées, et sans troupes de débarquement. Parmi les gros vaisseaux qui devoient s'y joindre aussi, les uns ne quittèrent jamais les côtes de Provence, les autres ne passèrent pas Savonne. Entre les alliés du pape, il n'y en avoit aucun qui méritât plus de confiance. Les secours du roi d'Angleterre étoient trop incertains et trop tardifs; les Vénitiens paroissoient ne songer qu'à eux-mêmes; et le duc d'Urbin se refusoit à prendre aucune mesure qui pût sauver les états de Rome ou de Florence. Bourbon étoit déjà tout près des frontières de Toscane. La ville de Sienne étoit zélée pour le parti impérial; celle de Florence, lasse du joug des Médicis, soupiroit après une révolution. Dans le royaume de Naples, il est vrai, la ligue avoit eu d'abord quelques avantages; mais le pape n'avoit plus assez d'argent pour continuer cette guerre désastreuse, et il opposoit un scrupule de conscience, que ses prédécesseurs n'avoient pas connu, à la proposition qu'on lui fit à plusieurs reprises de vendre des chapeaux de cardinaux. Son dataire Giberti répondit, dès le 17 décembre, à l'évêque de Bayeux, que, sans discuter

sur ce qu'il y avoit de honteux dans cette res- CHAP. CXVIII.
source, il s'étoit assuré qu'elle ne seroit point 1527.
suffisante, et qu'on en tireroit tout au plus cent cinquante mille ducats, qui seroient bientôt dépensés (1).

Dans cette anxiété, Clément VII consentit enfin aux propositions d'accommodement que le vice-roi lui avoit fait faire à plusieurs reprises; et malgré le danger de se séparer de ses alliés, et de se mettre à la discrétion de ses ennemis, il signa, le 15 mars, avec César Fiéramosca et Sernon, chargés des pouvoirs du vice-roi, une trève de huit mois, pour prix de laquelle il devoit payer aux Impériaux soixante mille ducats, destinés à l'armée du duc de Bourbon. Les conquêtes faites de part et d'autre devoient être restituées, les censures publiées contre les Colonna abolies, le cardinal Pompée rétabli dans sa dignité, et le vice-roi devoit venir à Rome pour garantir mieux le pape contre l'armée du connétable. Si les Vénitiens et le roi de France acceptoient la trève, moyennant laquelle on espéroit négocier un traité de paix, toutes les troupes allemandes devoient

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 435. — *Lett. de' Princ.* T. II, f. 33. — Dans cette lettre, qui est fort longue, le dataire justifie le pape, et accuse le roi de France, montrant de quelle manière il avoit manqué à tous ses engagemens envers les Italiens.

CHAP. XXVIII. 1527.

être retirées d'Italie; s'ils la refusoient, elles devoient évacuer seulement l'état de l'Église (1).

Clément VII, abandonné comme il l'avoit été par ses alliés, tandis que l'armée la plus redoutable marchoit contre lui, étoit sans doute pleinement en droit de pourvoir à sa sûreté par un traité séparé. Mais il semble que ni lui, ni le dataire Giberti, son principal conseiller, ni personne de sa cour, n'apprécioit le danger de l'approche de Bourbon; et qu'il avoit été déterminé à traiter, beaucoup plus par l'impatience que lui causoit l'inconduite de ses troupes, et par l'embarras de ses finances, que par la crainte. Dès le premier moment, on avoit douté à Rome que Bourbon voulût accepter la trêve signée par le vice-roi; et peu de jours après, l'on apprit en effet qu'il s'y refusoit. Cependant le pape ne voulut voir dans ce refus qu'une bravade militaire ou un stratagème, pour tirer de lui plus d'argent (2). Il auroit dû mieux connoître la troupe désordonnée à laquelle il avoit à faire; ces soldats sans paye, sans obéissance, sans

(1) Lettre du dataire au card. Trivulzio, du 15 mars. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 62. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 436. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 383, 385. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 367. — *Galeatius Capella.* L. VII, f. 73. — *Marco Guazzo Stor. de' suoi temp.* f. 48. — *Georg. von Frundsberg.* B. V, f. 100.

(2) Lettre de Giberti au card. Trivulzio, du 31 mars 1527. *Lett. de' Princ.* T. II, p. 69 v.

discipline, qui conduisoient leurs généraux, plutôt qu'ils n'étoient conduits par eux. Il avoit appris avec l'Italie entière quelle avoit été leur tyrannie à Milan pendant toute une année ; il pouvoit savoir que George Frundsberg, animé contre les superstitions de l'Église romaine d'une haine que les controverses religieuses de l'Allemagne paroissent avoir envenimée, portoit dans son sein un cordon doré, qu'il destinoit, disoit-il, à pendre le pape de sa main (1); et qu'une partie de ses soldats avoit été entraînée sous ses étendards par le fanatisme de la réformation autant que par l'amour de la licence militaire. Il savoit que les Espagnols, rendus plus avides par les déprédations qu'on leur avoit permises à Milan, aspiroient à mettre la main sur les richesses de la ville la plus commerçante d'Italie, et qu'ils avoient coutume de jurer *par le sac glorieux de Florence!* (2) Ce fut donc de sa part le comble de l'infatuation que de désarmer au moment où la trève fut signée, d'écrire au cardinal Trivulzio de licencier la plus grande partie de ses soldats, de se réjouir de ce que

CHAP. CXVIII. 1527.

(1) *Paolo Giovio Elogi degli Uomini illustri.* L. VI, p. 325. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 362. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 50. — Le biographe allemand nie ce fait, L. V. f. 92; mais ce biographe est catholique, et ne veut rien admettre qui puisse faire tort à son héros.

(2) *Lettere de' Principi.* T. II, f. 47 v. à Nicolo Capponi.

CHAP. CXVIII. 1527. ceux de Renzo de Céri s'étoient dissipés d'eux-mêmes; et de ne garder pour sa défense que cent chevau-légers, et environ deux mille fantassins des bandes noires formées par Jean de Médicis (1).

Le pape et le vice-roi avoient traité de bonne foi, et tous deux accomplirent les conditions auxquelles ils s'étoient engagés; mais Bourbon peut-être ne vouloit pas, et certainement ne pouvoit pas arrêter son armée. Il donnoit cependant à entendre qu'il accepteroit l'armistice, si on lui assuroit une somme d'argent plus considérable, qu'il distribueroit à ses soldats pour leur payer deux mois de solde; et comme les négociations recommençoient à cet effet, durant les huit derniers jours de mars, il fit quelques ouvrages autour de Bologne, comme s'il avoit voulu assiéger cette place. Mais le 31 mars, il déclara à Guicciardini qu'il ne pouvoit pas retenir plus long-temps ses soldats, et il vint loger au Ponte-à-Reno. Un envoyé du vice-roi, qui venoit lui intimer l'ordre d'observer la trève, faillit être tué par les landsknechts, et fut réduit à se dérober à eux par une prompte fuite; et le marquis de Guasto, qui avoit quitté Bourbon pour ne pas désobéir au vice-roi, et

(1) Lettre du 29 mars, de Giberti au card. Trivulzio, pour en donner l'ordre. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 69. — *Fr. Guicciar-*

qui avoit pris la route de Naples, fut banni de l'armée par un jugement militaire (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Cependant les projets de Bourbon paroissoient encore bien difficiles à exécuter : le printemps avoit été fort retardé ; il étoit tombé une quantité prodigieuse de neiges dans les Apennins, que l'armée impériale avoit à traverser pour entrer en Toscane. Elle étoit campée entre Ferrare et Bologne, dans des lieux marécageux, et presque entièrement sous les eaux. Elle n'avoit pu prendre aucune ville, faute d'artillerie et de munitions ; par conséquent elle étoit toujours dépourvue de magasins comme de ressources pécuniaires, et elle vivoit au jour le jour avec ce qu'elle pouvoit trouver dans les campagnes. Si elle avoit à traverser un pays aussi pauvre que l'Apennin, où elle devoit s'attendre à rencontrer quelque résistance, il falloit qu'elle portât des vivres pour plusieurs jours : aussi Bourbon demeura-t-il fort long-temps sur les frontières du Bolonois et de la Romagne, paroissant vouloir prendre tantôt une route, tan-

dini. Lib. XVIII, p. 436. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 385. — *Ben. Varchi.* L. II, p. 65.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 437. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 388. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 592. — *Macchiavelli Legazioni.* T. VII, p. 480–500.

CHAP. CXVIII. 1527. tôt l'autre, menaçant toujours, mais n'avançant point (1).

Les négociations continuoient avec lui, mais elles contribuoient à inspirer de la défiance au duc d'Urbin et au marquis de Saluces, qui, voyant le pape si empressé de les abandonner, étoient à toute heure prêts à se retirer. Le vice-roi lui-même se mit en route pour venir s'aboucher avec Bourbon, dans l'intention de lui offrir, pour satisfaire son armée, outre l'argent promis par le pape, de nouvelles sommes à prendre sur les revenus de Naples, ou sur les contributions extraordinaires des Florentins, qui, exposés les premiers au danger, devoient aussi s'en racheter les premiers. Cependant il n'osoit point se hasarder au milieu de cette soldatesque effrénée, et il s'arrêta à Florence, pour traiter de loin. De son côté, Guicciardini, lieutenant-général de l'Église dans toutes les provinces de Lombardie, sollicitoit le sénat de Venise, le duc d'Urbin et le marquis de Saluces, de faire suivre Bourbon par l'armée alliée; leur représentant qu'encore qu'il fût vrai que le pape avoit l'intention de traiter séparément, c'étoit leur intérêt d'empêcher qu'il ne fût écrasé; car plus sa peur seroit grande, et plus Bourbon ti-

(1) *Macchiavelli Legazioni.* T. VII. Ses Lettres de Bologne et de Forli, jusqu'au 15 avril, p. 480 et suiv. jusqu'à 508.

reroit de lui d'argent, qui seroit tout employé contre la ligue (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Avant de s'engager dans les Apennins, Bourbon trompa ses adversaires par de nouvelles négociations ; et tandis que du 15 au 25 avril, il s'avançoit par Meldola, Santa-Sofia et Val-de-Bagno, jusqu'à la piève à Santo-Stéfano, dans le Val d'Arno supérieur, il laissoit signer à Florence, par ses députés auprès du vice-roi, un nouvel accord, en vertu duquel il promettoit de s'éloigner pour une forte somme d'argent. D'autre part Guicciardini, inquiet de sa conduite équivoque, avoit décidé le marquis de Saluces et le duc d'Urbin à passer aussi l'Apennin, et il se trouvoit alors avec eux en Mugello. Les frontières du duché d'Urbin n'étoient pas bien éloignées de l'armée impériale, et ce fut sans doute le motif qui détermina surtout le duc à s'avancer (2).

Mais Guicciardini ne pouvoit réussir à inspirer au pape la même défiance ; plus le danger étoit grand et épouvantable, plus Clément VII

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 438. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 389. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 567. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 593.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 439. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 388. — *Benedetto Varchi.* L. II, p. 66. — *Bernardo Segni stor. Fior.* L. I, p. 4. — Mémoires de messire Martin du Bellay. Liv. III, p. 34. — *Georg. von Frundsberg.* B. V, f. 100.

CHAP. CXVIII. 1527. était déterminé à fermer les yeux pour ne pas le voir. Aussitôt qu'il apprit qu'une nouvelle convention avoit été signée à Florence, il licencia le reste de ses bandes noires, comme si la conservation de ce petit corps avoit pu servir de prétexte à l'armée impériale pour venir l'attaquer à Rome (1). En même temps il renvoya par mer M. de Vaudémont à Marseille, et il parut dès lors se croire en profonde paix.

Néanmoins, peu s'en fallut qu'une révolution imprévue ne sauvât Rome aux dépens de Florence. Tandis que l'armée de la ligue devoit prendre son quartier à l'Ancisa, pour couvrir cette dernière ville, les Florentins, non moins effrayés des soldats qui venoient les défendre que de ceux qui venoient les attaquer, demandèrent des armes à leur gouvernement. Cette demande fut appuyée ouvertement et avec chaleur par les citoyens les plus considérés, tels que Nicolas Capponi, Mattéo Strozzi, et le gonfalonier Louis Guicciardini, frère de l'historien; tandis que les partisans des Médicis, encore qu'ils connussent l'aversion de leurs concitoyens pour le joug qui leur étoit imposé, n'osoient point avouer leur répugnance à satisfaire un désir aussi légitime. Ils prouvirent que les seize gonfaloniers qui participoient au gouvernement, distribue-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 441. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 391.

roient, le 26 avril, des armes à leurs compagnies : mais comme la foule se pressoit autour du palais pour les recevoir, ils s'effrayèrent de l'ardeur avec laquelle on les demandoit, et manquèrent de parole (1). Pendant ce temps même, les trois cardinaux qui se trouvoient alors à Florence, Cortone, Cybo et Ridolfi, dont les deux derniers y avoient été envoyés par le pape sur la fin de l'année 1526, pour soutenir le crédit du premier, se préparoient à sortir de la ville, avec le jeune Hippolyte de Médicis, pour rendre visite aux généraux de l'armée alliée, à l'Olmo, non loin de Florence : il n'en fallut pas davantage pour que le peuple se figurât que, regardant leurs affaires comme désespérées, ils abandonnoient la ville. Le hasard fit naître ce bruit parmi une populace ignorante; mais la ville entière étoit si lasse du gouvernement des Médicis et de celui des prêtres, chaque citoyen se sentoit si humilié de ce qu'une république couverte de tant de gloire étoit réduite à dépendre d'un enfant et de prélats étrangers, que chacun adoptoit avidement toute espérance de mettre fin à cette tyrannie. Ceux qui ne croyoient pas, feignoient de croire, pour faire naître l'occasion de secouer le joug. Les jeunes gens se précipitèrent vers le palais, en criant *vive le*

CHAP. CXVIII. 1527.

(1) *Bernardo Segni stor. Fior.* Lib. I, p. 4. — *Comm. di Fil. Nerli.* Lib. VII, p. 146. — *Bened. Varchi.* Lib. II, p. 69.

CHAP. CXVIII. *peuple et la liberté!* La garde ne leur fit presque
1527. aucune résistance; les plus graves citoyens s'interposèrent, et lui persuadèrent de céder la place. Les insurgés se présentèrent à la seigneurie, à la tête de laquelle se trouvoit alors Louis Guicciardini, gonfalonier, frère de l'historien. Ils la forcèrent à décréter que tous ceux que les Médicis avoient condamnés pour crimes d'état, seroient rétablis dans leurs honneurs; que le gouvernement seroit constitué comme au temps du gonfalonier Pierre Sodérini, et que les Médicis seroient exilés et déclarés rebelles (1).

Les cardinaux, avec Hippolyte de Médicis, avoient très-imprudemment continué leur route vers l'Olmo, encore qu'ils fussent avertis du tumulte de la place. Ceux qui avoient préparé le soulèvement, à la tête desquels on remarquoit Pierre Salviati, que ses richesses et ses alliances appeloient à tenir le premier rang dans la ville, sentoient bien qu'il falloit s'occuper sans relâche de garder les portes, de se saisir des arsenaux, de faire prêter serment aux soldats; de traiter avec la ligue, pour assurer son appui à la république; mais il leur fut impossible de calmer

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VIII, p. 323, 324. — *Istorie di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 305. — *Comm. di Fil. de' Nerli.* L. VII, p. 148. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 73. — *Pauli Jovii Histor.* L. XXV, p. 15. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 369. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 390.

assez l'ivresse populaire pour obtenir de l'attention et de l'obéissance; et tandis que le peuple étoit encore dans les transports de la joie, eux commençoient déjà à trembler des conséquences d'une insurrection qu'ils ne se sentoient plus maîtres de diriger (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Salviati et ses amis avoient bien ordonné qu'on sonnât le tocsin; mais les trois cardinaux étoient déjà de retour avec le duc d'Urbin, le marquis de Saluces et quinze cents fantassins, avant qu'on eût fermé les portes; ils marchèrent aussitôt vers la place, et commencèrent le siége du palais, devenu la citadelle des insurgés. Jamais Florence peut-être n'avoit couru de plus grand danger; car si les Médicis avoient été obligés de faire entrer l'armée alliée dans ses murs, pour se rendre maîtres du siége du gouvernement, ils auroient difficilement pu contenir leurs propres soldats, toujours avides de pillage; et plus difficilement encore pu les opposer ensuite à l'armée de Bourbon qui s'approchoit. Guicciardini, qui sentoit tout le danger que couroit sa patrie, s'interposa entre les deux partis; il s'efforça de les effrayer l'un et l'autre sur les suites de leur obstination, et il les amena à un accord par lequel les insurgés abandonnèrent le palais, et le rendirent aux

(1) *Filippo de' Nerli.* L. VII, p. 149.

CHAP. CXVII. Médicis, après avoir obtenu d'eux, en retour,
1527. une amnistie complète, mais qui ne fut observée qu'imparfaitement (1).

Le duc d'Urbin prit acte de cette insurrection, qui manifestoit assez les dispositions des Florentins à l'égard du pape, pour demander que cette république s'engageât en son propre nom dans la ligue avec Venise et la France; de sorte qu'elle ne se trouvât plus comprise dans les négociations que Clément VII poursuivoit à l'heure même avec les Impériaux. La seigneurie s'obligea en effet à ne conclure aucune pacification avec l'empereur sans le consentement de tous les confédérés; et les cardinaux lieutenans du pape furent contraints de consentir à ce traité, qui fut signé le 28 avril, dans le palais des Médicis (2). Le duc d'Urbin profita pour lui-même aussi-bien que pour la ligue de sa présence à Florence avec une armée : il ne voulut point partir qu'il ne se fût fait restituer, par la république, le fort château de San-Léo, chef-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 442. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 325. — *Bened. Varchi.* L. II, p. 82; L. III, p. 98. — *Bernardo Segni.* Lib. I, p. 5. — *Filippo de' Nerli.* Lib. VII, p. 150. — *Giov. Cambi.* T. XXII, p. 307. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 370. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 17.

(2) *Ben. Varchi stor. Fior.* L. III, p. 101. — *Paolo Paruta.* L. V, p. 390.

lieu du comté de Montéfeltro, et la forteresse de Maiuolo. Il les obtint, en quelque sorte, par force, sans délibération publique, et sans l'assentiment des conseils, auxquels seuls il appartenoit de donner de tels ordres (1). CHAP. CXVIII. 1527.

L'insurrection de Florence avoit été excitée et calmée en un jour; elle causa cependant le plus grave préjudice aux alliés; elle empêcha leur armée de prendre position à l'Ancisa, d'où il auroit été plus facile de surveiller le duc de Bourbon; elle augmenta la défiance du duc d'Urbin et des Vénitiens, qui, voyant combien l'état de Florence étoit peu assuré, redoutèrent plus que jamais de s'éloigner de leurs propres provinces. Elle fit enfin perdre un temps précieux, dont le duc de Bourbon sut profiter (2).

Celui-ci partit en effet, le 20 avril, du voisinage d'Arezzo, se dirigeant sur Rome, sans artillerie, sans charrois, sans munitions; il ne se laissa arrêter ni par les pluies, qui, dans cette saison, furent prodigieuses, ni par le manque de vivres. Il reçut des Siennois, alors dévoués à la faction impériale, quelques secours, qui l'aidèrent à continuer sa route; mais il ne s'arrêta point dans leur état, comme Clément VII

(1) *Bened. Varchi stor. Fior.* Lib. III, p. 102. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 368.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 443. — *Scip. Ammirato.* L. XXX, p. 371.

CHAP. CXVIII. s'y étoit attendu (1). Dans sa marche, il pilla
1527. Aquapendente et San-Lorenzo-alle-Grotte ; il fut introduit dans Viterbo, par quelques émigrés de cette ville ; il s'empara ensuite de Ronciglione, et il parvint enfin, le 5 mai, devant les murs de Rome, avant que le pape eût voulu se persuader de son départ de Toscane (2).

Clément VII avoit cherché une seconde fois, dans ces derniers momens, à se mettre en défense ; il ordonna de nouvelles levées pour remplacer les soldats qu'il avoit si imprudemment licenciés ; il vendit trois chapeaux de cardinaux, mais il n'eut pas même le temps d'en retirer l'argent. Il demanda une contribution volontaire aux plus riches habitans de Rome ; mais ceux-ci, retenant d'une main avare des biens qui alloient leur échapper, donnèrent à peine quelques écus, lorsqu'il s'agissoit de défendre tout le reste de leur fortune, leur honneur et leur vie (3).

Renzo de Céri, de la maison Orsini, avoit été chargé, par le pape, de la défense de Rome.

(1) *Orlando Malavolti storia di Siena.* P. III, Lib. VII, f. 132.

(2) *Lettera di Filippo Bellucci a Federico Clavario, commissario apostolico*, du 4 mai 1527. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 74. — *Marco Guazzo*, f. 49. — *Georg. von Frundsberg.* V Buch, f. 101.

(3) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 445.

Cet homme qui, pendant la guerre de la ligue de Cambray, s'étoit illustré en soutenant le siége de Crême, avoit vu depuis diminuer chaque jour sa réputation. Clément VII, en particulier, ne faisoit presque aucun cas de lui; toutefois, par une infatuation qui sembloit l'entraîner à sa perte, il lui accorda, dans cette occasion, la plus grande confiance. Messire du Bellay, qui arriva en poste de Florence, pour avertir le pape de la marche de Bourbon, partagea, avec Renzo de Céri, le soin de pourvoir à la défense de Rome (1). Pour remplacer les anciens soldats qui avoient été tout récemment licenciés, ils enrôlèrent parmi les domestiques des prélats et les boutiquiers de Rome, une troupe sans courage et sans discipline; et ils ajoutèrent quelques ouvrages aux fortifications du côté de Borgo. Ces travaux inspirèrent à Renzo une si grande confiance, qu'il se figura pouvoir opposer la résistance la plus obstinée à l'armée de Bourbon : aussi il écrivit au comte Guido Rangone, qui accouroit pour défendre Rome, avec cinq mille fantassins et un petit corps d'artillerie, qu'il feroit mieux d'aller joindre l'armée de la ligue, puisque la

CHAP. CXVIII. 1527.

(1) Mém. de Martin du Bellay. Liv. III, p. 35; mais il est fort court sur tous ces événemens, et les Mémoires français sont en général peu satisfaisans sur tout ce qui se passa après la captivité du roi à Pavie. — *Georg. von Frundsberg.* V Buch, f. 102.

CHAP. CXVIII. 1527. capitale avoit tout au plus besoin d'un renfort de sept ou huit cents arquebusiers (1).

Cette lettre, écrite seulement le 4 mai, n'arrêta point la marche de Guido Rangone, qui aspiroit à la gloire de délivrer la capitale de la chrétienté. Il avoit calculé qu'il devanceroit Bourbon, si celui-ci s'étoit chargé d'un train d'artillerie; qu'il seroit, au contraire, toujours à temps de se joindre aux défenseurs de la ville, si Bourbon n'arrivoit avant lui que pour n'avoir point conduit de canons. Mais, dès le 5 mai, Bourbon parut dans les prés devant Rome, et fit sommer la ville par un trompette. Clément VII, qui dans plusieurs occasions avoit manifesté une timidité excessive, et qui, tout dernièrement encore, avoit voulu s'enfuir, lorsque l'armée napolitaine s'avançoit sur Frusolone, montra cette fois la plus inexplicable assurance. Il renvoya le trompette avec mépris; il ne voulut point permettre de couper les ponts de la ville pour se défendre derrière le Tibre, si le Borgo étoit forcé; et pour ne pas répandre l'alarme, il donna ordre aux gardes des portes d'empêcher qu'on n'emportât aucunes richesses ou aucunes marchandises (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 445. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. V, p. 391. — *Georg. von Frundsberg.* B. V, f. 103.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 446. — *Lett. de' Principi.* T. II, f. 74, de Rome, 4 mai.

Dès le matin du 6 mai, Bourbon conduisit ses troupes à l'assaut, contre les murailles du Borgo, entre le Janicule et le Vatican. Quel que fût l'éclat dont il étoit entouré, comme général de la plus puissante armée qui fût alors sur pied en Europe, il paroît qu'il sentoit toute la honte aussi-bien que les dangers de sa situation. Prince du sang, et rebelle à son roi; Français, et traître à sa patrie; catholique, et conduisant contre le pape une armée qui en vouloit à la religion même; chevalier, et associé à des brigands, il ne pouvoit se dissimuler à lui-même qu'il méritoit le mépris que lui avoient témoigné les Espagnols, et qu'exprimoient tous ceux qui ne le craignoient pas. Une victoire éclatante pouvoit seule le relever à ses propres yeux ou aux yeux des autres: il vouloit l'obtenir ou mourir au combat; et comme en montant à l'assaut, il s'aperçut que ses fantassins allemands le secondoient froidement, il saisit une échelle, l'appuya lui-même contre le mur, pour les encourager par sa propre intrépidité; et il avoit à peine commencé à monter, lorsqu'il fut atteint dans les reins, d'une balle de mousquet tirée du haut des murs, qui lui traversa le flanc et la cuisse droite. Il sentit aussitôt que le coup étoit mortel; mais il conserva assez de présence d'esprit pour demander à ceux qui l'entouroient, de couvrir

CHAP. CXVIII. 1527.

CHAP. CXVIII. 1527. son corps de son manteau, pour que ses soldats ne s'aperçussent pas de sa chute; et il expira au pied des murs, pendant que l'assaut continuoit (1).

La mort de Bourbon ne put pas être longtemps cachée à ses soldats; mais loin de leur faire perdre courage, elle parut les exciter à la vengeance. Les Suisses de la garde du pape avoient défendu le mur avec une grande valeur; et une batterie placée sur le haut de la colline, qui prenoit de flanc les assiégeans, leur tuoit beaucoup de monde : mais un épais brouillard qui se leva après que le soleil se fut montré sur l'horizon, empêcha les artilleurs de bien diriger leurs pièces. Les Espagnols en profitèrent pour entrer dans la ville par quelques petites maisons contiguës au mur; les Allemands, d'autre part, franchirent les tranchées, et se rendirent aussi maîtres du rempart. Avant d'y réussir, les assaillans avoient eu un millier d'hommes tués; ils en tirèrent une cruelle vengeance sur cette partie de la jeunesse romaine, qui avoit marché sous les ordres de ses Caporioni, et qui se trouvoit resserrée entre les Es-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 446. — *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 172. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 57. — *Paolo Paruta.* Lib. V, p. 393. — *Galeatius Capella.* Lib. VII, f. 73. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIX, p. 593. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 165. — *Marco Guazzo*, f. 50. — *Georg. von Frundsberg.* B. V, f. 106; B. VI, f. 108.

pagnols et les Allemands. Elle fut massacrée sans pitié; encore que la plupart de ces jeunes gens eussent jeté leurs armes, et demandassent la vie à genoux (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Pendant le combat, Clément VII étoit en prières devant l'autel de sa chapelle au Vatican. Lorsque les cris des soldats lui annoncèrent la prise de la ville, il s'enfuit de son palais au château Saint-Ange, par le long corridor qui, élevé sur un double mur, au-dessus des plus hautes maisons, traverse toute la cité léonine, et établit une communication entre le Vatican et la forteresse. L'historien Paul Jove qui suivoit Clément VII, avoit relevé sa longue robe, pour qu'il pût marcher plus vite, et l'avoit couvert de son chapeau et de son manteau violet, de peur que le pape, en traversant le pont qui le laissoit voir à découvert, ne fût reconnu à son rochet blanc, et ajusté par les soldats furieux. De toute la longueur du corridor, Clément VII voyoit au-dessous de lui la fuite misérable des siens, et la poursuite des barbares qui les achevoient à coups de piques et de hallebardes. Sept à huit mille Romains furent massacrés dans cette première journée (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 446. — *Pauli Jovii Epitome histor.* L. XXIV, p. 14. — Ejusdem, *vita di Pompeo Colonna*, p. 172 v.

(2) *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 173. — *G. Frundsberg.* B. VI, f. 109.

CHAP. XVIII. 1527. Après avoir gagné le château, le pape avoit encore le temps de s'enfuir par le pont des Anges, qui étoit sous la protection de son artillerie, de traverser les rues de Rome sous l'escorte de ses chevau-légers, et de se mettre en sûreté. Le souvenir récent de sa captivité au château Saint-Ange, devoit lui faire sentir combien cet asile étoit peu sûr; mais l'effroi dont il étoit glacé l'empêcha d'aller plus loin; il s'y laissa renfermer avec les cardinaux et les prélats de sa suite, et Philippe Serbelloni avec l'Espagnol Mendanez furent chargés de l'y assiéger (1).

L'armée qui se précipitoit dans Rome étoit alors forte de quarante mille hommes; Frundsberg, il est vrai, n'avoit amené que quatorze mille landsknechts, auxquels s'étoient joints en Lombardie six mille Espagnols : mais on y voyoit encore l'infanterie italienne du Calabrois Fabrice Maramaldo, de Sciarra Colonna, et de Louis de Gonzague, surnommé Rodomont. De plus, cette armée avoit recueilli sur sa route une foule de chevau-légers, dont le commandement avoit été donné à Philibert de Châlons, prince d'Orange, et à Ferdinand de Gonzague. Elle s'étoit aussi grossie d'un nombre prodi-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 447. — *Giovio Vita del card. Colonna*, p. 174. — *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VIII, p. 328. — *Fr. Belcarii*. L. XIX, p. 595.

gieux de déserteurs de l'armée de la ligue, ou de soldats renvoyés de celle du pape, et de tous les bandits, tous les vagabonds des pays qu'elle traversoit; l'espoir du pillage les attiroit tous sous ses étendards (1). CHAP. CXVIII. 1527.

Le borgo de Rome et le quartier du Vatican avoient été aussitôt saccagés; et dans cette première ivresse de la victoire, la fureur sacrilége des soldats avoit paru moins révoltante, encore qu'ils n'eussent épargné ni les couvens, ni les églises, ni le palais du pape, ni le temple de Saint-Pierre, cathédrale du monde chrétien. Mais les soldats étoient loin de se contenter des richesses trouvées dans ces deux quartiers. Ils prirent également d'assaut celui de Trastévéré, et comme les ponts n'avoient point été coupés, ils se trouvèrent maîtres de Rome, où Louis de Gonzague entra le premier par Ponte-Sisto, à la tête de l'infanterie italienne (2).

Jamais peut-être dans l'histoire de l'univers, une grande capitale n'avoit été abandonnée à un abus plus atroce de la victoire; jamais une puissante armée n'avoit été formée de soldats plus féroces, et n'avoit plus absolument secoué

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 447. — *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, f. 173 v.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 447. — *Vita del cardin. Pompeo Colonna*, f. 173 v. — *Georg. von Frundsberg.* B. VI, f. 110.

CHAP. CXVIII. 1527. le joug de toute discipline; jamais le souverain au nom duquel elle combattoit, n'avoit été plus indifférent aux calamités des vaincus. Ce n'étoit point assez de livrer en proie à la rapacité des soldats, la totalité des richesses sacrées et profanes, que la piété des peuples ou leur industrie avoient rassemblées dans la capitale du monde chrétien, les personnes mêmes des malheureux habitans furent également abandonnées à leur caprice et à leur brutalité. Tandis que les femmes de toute condition étoient victimes de leur incontinence, ceux à qui l'on soupçonnoit des richesses cachées ou du crédit, étoient mis à la torture, et on les obligeoit par des tourmens prolongés, à épuiser la bourse des amis qu'ils pouvoient avoir en pays étranger. Beaucoup de prélats moururent dans ces tourmens; beaucoup d'autres, après s'être rachetés, moururent des suites de ces violences, de leur affliction, ou de leur effroi. Les palais de tous les cardinaux furent pillés, sans que les soldats voulussent distinguer les Guelfes d'avec les Gibelins, ou accorder une sauvegarde à ceux qui étoient le plus connus pour leur attachement au parti impérial. Seulement on leur permit quelquefois de se racheter à prix d'argent; et comme les marchands avoient déposé leurs effets chez eux, se figurant qu'ils y seroient en sûreté, ces marchands payèrent souvent des sommes énor-

mes, pour les dérober aux soldats. La marquise de Mantoue racheta son palais au prix de cinquante mille ducats, tandis qu'on assure que son fils en retira dix mille pour sa part du pillage. Le cardinal de Sienne, après avoir payé sa rançon aux Espagnols, fut fait prisonnier par les Allemands, complétement pillé, battu, et forcé de racheter de nouveau sa seule personne au prix de cinq mille ducats. Les cardinaux de la Minerva et de Ponzetta éprouvèrent un malheur presque semblable. Les prélats allemands ou espagnols ne furent pas plus épargnés par leurs compatriotes que les Italiens. On entendoit retentir dans toutes les maisons, les cris et les lamentations des malheureux exposés à la torture; les places devant toutes les églises étoient jonchées des ornemens d'autel, des reliques, et de toutes les choses sacrées, que les soldats jetoient à la rue, après en avoir arraché l'or et l'argent. Les luthériens allemands joignant le fanatisme religieux à la cupidité, s'efforçoient de montrer leur mépris pour les pompes de l'Eglise romaine, et de profaner ce que respectoient des peuples qu'ils nommoient idolâtres. Cependant, après le premier jour de fureur, dans lequel ils auroient voulu égorger tous ceux qui avoient porté les armes, les Allemands ne tirèrent plus l'épée; ils s'adoucirent même tellement, que leurs prisonniers purent se racheter d'eux à très-bon

CHAP. CXVIII. 1527.

CHAP. CXVIII. compte. Dès lors ils ne songèrent plus qu'à
1527. boire, à ramasser de l'argent, et à détruire les tableaux et les statues qui leur paroissoient des monumens d'idolâtrie. Mais les Espagnols étoient infiniment plus avides et plus cruels ; leur soif de l'or demeuroit toujours aussi ardente, et comme aucune pitié ne touchoit jamais leur cœur, ils multiplioient les tourmens pour forcer leurs prisonniers à découvrir tout ce qu'ils avoient de caché, et ils les prolongeoient sans relâche. Les Italiens, et surtout ceux de l'Abruzze, imitoient les vices des deux nations auxquelles ils se trouvoient associés, et sans les égaler en bravoure, ils cherchoient du moins à leur ressembler par leur cruauté et leur impiété (1).

Le cardinal Pompée Colonna entra à Rome deux jours après la prise de cette ville, pour jouir de l'humiliation de Clément VII. Il y fut suivi par une foule de paysans de ses fiefs, qui peu de temps auparavant avoient été barbarement pillés par ordre du pape, et qui s'en vengèrent en pillant à leur tour les maisons romaines, où ils trouvèrent encore de gros meu-

(1) *Paolo Giovio Vita del card. Pompeo Colonna*, f. 173, 174. — *Fr. Guicciardini*. L. XVIII, p. 448. — *Jacopo Nardi*. L. VIII, p. 329. — *Paolo Paruta*. L. V, p. 393. — *Fr. Belcarii*. L. XIX, p. 595. — *Arnoldi Ferroni*. L. VIII, p. 165. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 37. — Paradin, Histoire de notre temps, p. 204. — Brantome. — *Ulloa Vita di Carlo V*. Lib. XI, f. 110 v. — *Georgens von Frundsberg*. B. VI, f. 112.

bles, qui n'avoient point tenté l'avidité des soldats. Pompée ressentit néanmoins une profonde douleur, quand il vit la détresse dans laquelle il avoit contribué à précipiter sa patrie: il ouvrit sa maison à tous ceux qui voulurent s'y refugier, il racheta de ses deniers les cardinaux captifs, sans distinction de faction amie ou ennemie, et il conserva la vie à une foule de misérables, qui, ayant tout perdu, auroient dû *sans lui périr de faim* (1).

CHAP. CXVIII. 1527.

Le jour même où l'armée impériale étoit entrée à Rome, le comte Guido Rangone étoit parvenu jusqu'au Ponte-Salario, avec ses chevau-légers et huit cents arquebusiers. Si la ville avoit tenu seulement vingt-quatre heures, il seroit arrivé à temps pour la défendre et la sauver. Lorsqu'il apprit les événemens, il se retira jusqu'à Otricoli, pour se réunir au reste de sa troupe. Le duc d'Urbin et le marquis de Saluces cheminoient beaucoup plus lentement; ils n'étoient partis que le 3 mai de Florence, et le marquis n'arriva que le 14 à Orviéto, d'où il fit pendant la nuit une tentative pour tirer le pape du château Saint-Ange; elle échoua, parce que Frédéric de Bozzolo qui conduisoit le détachement, se blessa en tombant de cheval. Le duc d'Urbin n'arriva à Orviéto que le 16, parce qu'il voulut faire

(1) *Paolo Giovio Vita di Pompeo Colonna*, f. 174.

CHAP. CXVIII. 1527. en passant une révolution à Pérouse, d'où il chassa Gentile Baglioni, partisan des Médicis, pour donner le gouvernement aux fils de ce Jean-Paul Baglioni que Léon X avoit fait mourir (1).

Le duc d'Urbin prétendit qu'ayant fait alors une revue de son armée, il ne s'y trouva plus que dix-sept mille combattans, au lieu de trente mille qu'il devoit en avoir sous les armes. C'en auroit été assez cependant, sous tout autre chef que lui, pour chasser les Impériaux de Rome; car les soldats espagnols et allemands, perdus dans la débauche et l'ivrognerie, n'obéissoient plus à la voix d'aucun de leurs chefs, et ne respectoient nullement Philibert de Châlons, prince d'Orange, qu'ils avoient élu eux-mêmes pour remplacer le connétable de Bourbon. On ne pouvoit les arracher au pillage pour remplir aucun devoir militaire, et lorsqu'une fausse alarme faisoit battre aux champs, on ne voyoit presque personne venir se ranger sous les drapeaux (2).

Mais le duc d'Urbin, fidèle à son système de ne jamais exposer son armée à un combat, n'avoit pas même la pensée d'attaquer les Im-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 449. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 596. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 401.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 449. — *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. V, p. 394. — *Georg. von Frundsberg.* B. VI, f. 115.

périaux ; et il déclaroit qu'il ne songeoit à le faire, qu'autant qu'il pourroit ajouter à son armée seize mille Suisses levés avec l'autorisation des cantons ; qu'il en faudroit même vingt-quatre mille, si dans cet intervalle de temps l'armée impériale recevoit les secours qu'elle pouvoit aisément tirer du royaume de Naples (1). Aucune pitié pour les malheureux habitans de Rome, ne paroissoit l'émouvoir, et dans le conseil de guerre assemblé à Orviéto, on délibéra seulement sur les moyens de tirer Clément VII du château Saint-Ange, où il étoit assiégé. Cette entreprise ne paroissoit nullement difficile avec une armée aussi nombreuse ; les Français la désiroient vivement pour l'honneur de leur roi, et le conseil des Prégadi de Venise avoit donné des ordres pressans à son général, de secourir son allié. Seulement, le duc d'Urbin, dont la haine et la rancune contre la maison de Médicis cherchoient avidement des prétextes dans son système timide de tactique, faisoit naître à chaque heure de nouveaux obstacles. Le pape le faisoit solliciter de venir prendre position à la croix de Monte-Mario, situation très-forte, en face du château Saint-Ange, d'où il auroit été

CHAP. CXVIII. 1527.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 451. — Paolo Paruta attribue cette tiédeur à l'un des deux provéditeurs qui suivoient l'armée, Vetturi ; tandis que Pisani, son collègue, pressoit de combattre. Lib. VI, p. 401.

CHAP. CXVIII. 1527. facile à toute heure de s'entendre avec les assiégés par des signaux ; mais il ne voulut jamais passer Tre-Capanne. Son approche détermina toutefois Clément VII à refuser de signer des conditions de capitulation, sur lesquelles il étoit presque d'accord. Alors le duc d'Urbin, après avoir rendu aux assiégés une vaine espérance, précisément comme il l'avoit rendue l'année précédente au duc de Milan, s'éloigna de Rome le 1er de juin, et alla camper à Mont-Eros (1).

Le vice-roi de Naples s'étoit hâté de venir à Rome sur l'invitation même du pape, qui se flattoit de traiter avec lui à de meilleures conditions; bientôt il s'aperçut que l'armée le voyoit de si mauvais œil, qu'il repartit pour Naples. En chemin, il rencontra le marquis de Guasto, Hugues de Moncade et Alarcon, qui lui persuadèrent de retourner sur ses pas, pour conserver quelque autorité sur une armée qui échappoit presque à l'empereur. Il revint en effet, mais on ne lui laissa prendre aucune part aux affaires, ou de la guerre, ou de la paix (2).

La capitulation du pape fut signée le 6 juin, à peu près aux conditions qu'il avoit refusées six jours auparavant. Il s'engageoit à payer à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 450. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 330. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 402.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 451. — *Bened. Varchi.* L. IV, p. 205. — *Marco Guazzo*, f. 51 v.

l'armée quatre cent mille ducats; cent mille im- CHAP. CXVIII.
médiatement, cinquante mille dans vingt jours, 1527.
deux cent cinquante mille dans deux mois. Jusqu'à l'entier payement des premiers cent cinquante mille ducats, il devoit rester prisonnier au château Saint-Ange, avec les treize cardinaux qui l'y avoient suivi. Ensuite il pourroit passer ou à Naples, ou à Gaëte pour y attendre les ordres de l'empereur. Il s'engageoit à livrer aux troupes impériales les villes de Parme, Plaisance et Modène, et à recevoir garnison dans les châteaux de Saint-Ange, d'Ostie, de Civita-Castellana et de Civita-Vecchia. Il promettoit d'absoudre les Colonna de toutes censures ecclésiastiques, et de donner des ôtages pour l'observation de toutes ces conditions. Après la signature de ce traité, le même capitaine Alarcon, qui avoit été chargé de la garde de François Ier pendant sa captivité, entra au château Saint-Ange avec trois compagnies espagnoles et trois allemandes, pour prendre le pape sous sa garde (1).

La capitulation fut religieusement exécutée dans ce qui dépendoit du pape; mais le gouvernement de l'Église paroissoit dissous par sa cap-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 452. — *Bened. Varchi storia Fior.* Lib. IV, p. 207. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 597. — *Marco Guazzo istoria de' suoi tempi*, f. 51. — *G. von Frundsberg.* Lib. VI, f. 123.

CHAP. CXVIII. 1527. tivité, et les places les plus éloignées refusèrent de lui obéir. Civita-Castellana étoit gardée par les troupes de la ligue; Civita-Vecchia par André Doria, qui la retenoit pour gage de 14,000 écus de solde qui lui étoient dus; Parme et Plaisance, détestant le gouvernement espagnol, ne voulurent pas ouvrir leurs portes au commissaire impérial qui s'y présenta pour en prendre possession. Modène, que défendoit le comte Louis Rangoni, frère de Guido, avec cinq cents fantassins seulement, fut attaquée, au commencement de juin, par le duc de Ferrare avec deux cents lances, six mille fantassins et beaucoup d'artillerie, et fut obligée de capituler le 5 juin (1). Les alliés du pape eux-mêmes voulurent à leur tour profiter de ses disgrâces; les Vénitiens s'emparèrent de Ravenne et de Cervia, qu'ils avoient perdues lors de la ligue de Cambray, et Sigismond Malatesti se rendit maître de la ville et de la citadelle de Rimini, antique principauté de sa famille (2).

Clément VII ne considéroit sa souveraineté dans l'état de l'Église que comme viagère, tandis que la grandeur héréditaire de la maison de Médicis étoit attachée à l'obéissance des Floren-

(1) *Anonimo Padovano presso Muratori, Annali d' Italia.* T. X, p. 209.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 453. — *Bened. Varchi.* Lib. IV, p. 229. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 401.

tins. Quoiqu'il n'eût ni enfans, ni parens pro- CHAP. CXVIII.
ches, il tenoit de toute son âme à la perpétuité 1527.
du pouvoir dans sa maison, et il étoit disposé à faire à l'orgueil de son nom bien plus de sacrifices que Léon X, son cousin. Mais encore qu'il voulût conserver Florence, il avoit peu songé à l'épargner; autant il préféroit le bien de ses héritiers à celui de sa patrie, autant il se préféroit lui-même à ses héritiers; aussi dans les guerres où il entraînoit la république, sans qu'elle y eût aucun intérêt direct, toutes les fois qu'un emprunt étoit nécessaire, qu'une dépense extraordinaire appeloit une contribution de guerre, c'étoit sur les Florentins qu'il en rejetoit le fardeau. Ceux-ci, qui avoient absolument cessé d'avoir une importance politique, qui ne comptoient plus en Europe comme une puissance, qui n'avoient plus un intérêt direct dans les événemens, se voyoient ruinés par l'ambition de la maison de Médicis. Ils avoient dépensé cinq cent mille florins, pour la conquête et la défense du duché d'Urbin; puis au premier danger ils avoient été obligés de rendre au duc la forteresse de San-Léo, et le comté de Monte-Feltro, qui leur avoient été remis en compensation de ces avances (1). Ils avoient encore dépensé cinq cent mille florins dans la

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VIII, p. 328. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 19.

CHAP. CXVIII. guerre que Léon X entreprit contre la France:
1527. ils en avoient payé trois cent mille aux capitaines impériaux et au vice-roi, pendant l'administration du cardinal Jules de Médicis; et depuis que ce même Jules étoit devenu pape, ils avoient dépensé six cent mille florins pour la guerre qu'il faisoit à l'empereur (1). C'étoit trop de maux à la fois, d'avoir perdu leur liberté et de continuer à porter un fardeau d'impositions qui devoit écraser tout autre qu'un peuple libre. Aussi les Florentins étoient-ils presque unanimes pour veiller le moment où ils pourroient secouer le joug des Médicis.

La prise de Rome et la captivité du pape au château Saint-Ange anéantissoient la puissance de cette maison. Les trois cardinaux que Clément VII avoit établis à Florence comme administrateurs de la république, et tuteurs des deux bâtards, Hippolyte et Alexandre, ne pouvoient en douter. Ils avoient reçu le 11 mai la nouvelle de la catastrophe; ils cherchèrent à la cacher en répandant des bruits tout contraires, mais il y avoit long-temps que le peuple étoit accoutumé à ne leur prêter aucune foi (2).

Tous les hommes les plus respectés de la ville, tous ceux qui descendoient de familles illustrées

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 454.

(2) *Istor. Fior. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 313. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 371.

depuis long-temps, se rendirent auprès de Silvio Passérini, cardinal de Cortone, au palais des Médicis, non plus en habit militaire, comme dans l'insurrection précédente, mais avec le *lucco* et le *capuccio*, habit civil propre aux Florentins, qui donnoit de la gravité à leur démarche; et ils lui demandèrent de rendre pacifiquement à la patrie une liberté qu'il ne pouvoit plus retenir (1). A leur tête on voyoit Nicolas Capponi, le plus zélé parmi les amis de la liberté, et celui qu'on regardoit déjà comme devant organiser le nouveau gouvernement; et avec lui Philippe Strozzi, son beau-frère, qui avoit épousé Clarice de Médicis, sœur de Laurent II et fille de Pierre. Philippe Strozzi avoit été donné pour ôtage par Clément VII à Hugues de Moncade, lors de la première captivité du pape, et de son premier traité avec les Colonna; mais Clément n'avoit voulu ensuite ni exécuter les conditions qu'il avoit signées, ni se donner aucune peine pour faire recouvrer la liberté aux ôtages qu'il avoit livrés. Lorsque Moncade vit combien Strozzi étoit irrité de cet abandon, il le remit en liberté de lui-même, pour ébranler par son moyen le pouvoir du pontife à Florence (2).

CHAP. CXVIII. 1527.

Clarice de Médicis, femme de Philippe

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXV, p. 21.
Bernardo Segni stor. Fior. L. I, p. 6.

CHAP. CXVIII. 1527. Strozzi partageoit l'irritation de son mari. Tous deux avoient encore à se plaindre de ce que Clément VII, après avoir promis le chapeau de cardinal à leur fils Pierre, et l'avoir engagé à prendre l'habit ecclésiastique, se refusoit constamment à exécuter sa promesse. Clarice, que son sexe et la parenté des Médicis mettoient à l'abri du ressentiment de ce parti, ne craignoit point de rappeler à tous ceux qui avoient été long-temps dévoués à sa famille, que ce n'étoit pas pour de vrais Médicis qu'ils sacrifioient la liberté de leur patrie, mais pour un de leurs sujets provinciaux, le cardinal de Cortone, et pour deux bâtards, Hippolyte et Alexandre (1).

Le cardinal de Cortone, Silvio Passérini, étoit d'un caractère foible et irrésolu; d'ailleurs il trembloit de perdre dans une révolution son trésor personnel, et il écoutoit difficilement d'autres conseils que ceux de l'avarice. Le cardinal Nicolas Ridolfi, quoique reconnoissant envers la famille de Médicis, à laquelle il devoit la pourpre, étoit cependant attaché à la liberté, et toute sa famille étoit dévouée à cette cause. Onofrio de Montédoglio, commandant de la garnison de Florence, qui avoit environ trois

(1) *Pauli Jovii hist. sui temp.* Lib. XXV, p. 22. — *Bened. Varchi.* Lib. III, p. 109. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 372.

mille hommes sous ses ordres, étoit le seul qui montrât du zèle pour défendre l'autorité des Médicis. Il suffisoit, disoit-il, de répandre quelque argent parmi les soldats, et avec eux on étoit sûr de tenir la ville dans l'obéissance. Mais le trésorier de la communauté s'étoit caché, pour qu'on ne pût pas l'obliger à faire une dépense contraire au salut de sa patrie. Le cardinal de Cortone ne voulut pas mettre la main à son pécule particulier, et le courage de ceux qui vouloient se défendre, disparoissant avec l'argent qui auroit dû les payer, il n'y eut bientôt d'autre parti à prendre que celui de céder (1). Le 16 mai, un accord fut conclu entre les principaux citoyens du parti républicain et le cardinal de Cortone, représentant les Médicis. Celui-ci promit de sortir de Florence avec Hippolyte et Alexandre, tandis qu'en retour on garantit aux Médicis la jouissance de tous leurs biens, et on leur promit une exemption, pendant dix ans, de toute contribution extraordinaire. Il fut convenu en même temps qu'on remettroit en vigueur la constitution qui avoit régi la république jusqu'en 1512 (2). CHAP. CXVIII. 1527.

(1) *Pauli Jovii.* Lib. XXV, p. 22. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 372. — *Bened. Varchi.* L. III, p. 109.

(2) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. VIII, p. 329. — *Bened. Varchi stor. Fior.* Lib. III, p. 111. — *Comment. di Filippo de' Nerli.* L. VII, p. 151.

CHAP. CXVIII. 1527. En effet, le 17 mai, les jeunes Médicis, accompagnés par le cardinal de Cortone, par Philippe Strozzi, et par plusieurs de leurs amis, partirent de Florence sans bruit et sans violence : ils passèrent la première nuit à Poggio à Caiano, magnifique maison de campagne bâtie par Cosme de Médicis. Le lendemain ils allèrent à Pise, dont ils avoient promis de livrer à la seigneurie la forteresse, aussi-bien que celle de Livourne. Ils eurent alors, il est vrai, quelque regret à un accommodement que leurs amis accusoient de foiblesse ; et pour ne point être forcés à exécuter leur convention, ils se dérobèrent à ceux qui les accompagnoient, et se retirèrent à Lucques. Les commandans des forteresses ne tardèrent pas néanmoins à les remettre aux commissaires de la république (1).

Cette république venoit de renaître après une longue léthargie. La balie qui avoit été créée par les Médicis, en 1512, et qui dès lors avoit, sous leur direction, gouverné souverainement l'état, convoqua le conseil des Cent, et lui proposa de décréter le rétablissement de la constitution populaire, telle qu'elle existoit en 1512; en sorte

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 330. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 453. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 318. — *Pauli Jovii histor.* Lib. XXV, p. 22. — *Bened. Varchi.* L. III, p. 119. — *Bernardo Segni.* L. I, p. 13. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 597.

que la révolution se fit dans les formes requises pour les lois, et fut sanctionnée par l'autorité légitime; après quoi cette balie abdiqua elle-même le pouvoir qui lui avoit été confié (1). CHAP. CXVIII. 1527.

La seigneurie qui siégeoit alors, le conseil des cent, et tous les magistrats, avoient été nommés par les Médicis, et leur étoient pour la plupart complétement dévoués. Mais la ville entière, impatiente de rentrer en jouissance de sa liberté, soupiroit après le jour où elle ne seroit gouvernée que par des citoyens de son choix. Les plus ardens, à la tête desquels on remarquoit Anton Francesco des Albizzi, auroient voulu qu'on chassât à force ouverte du palais le gonfalonier Francesco Antonio Nori, homme absolument vendu aux Médicis, ainsi que toute la seigneurie. Ce ne seroient, disoient-ils, que de justes représailles des violences dont on avoit usé contre le gonfalonier perpétuel, Pierre Sodérini. Mais des citoyens plus sages persuadèrent au peuple d'attendre, et au conseil des cent de rapprocher le jour où le grand-conseil seroit assemblé légitimement. La salle destinée à ce conseil avoit été changée par les Médicis en casernes de soldats. Il falloit démolir les murs intérieurs qu'on y avoit élevés. Toute

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 319. — *Ben. Varchi.* L. III, p. 116. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* L. VIII, p. 153. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXX, p. 372.

CHAP. CXVIII. 1527. la jeune noblesse florentine (déjà ce nom remplaçoit le nom plus glorieux de citoyens) mit la main à l'ouvrage. Chacun vouloit avoir contribué à abattre ce monument de la servitude de la patrie. La salle du conseil souverain fut rétablie, fut nettoyée; elle fut arrosée d'eau bénite par les prêtres, et consacrée par une messe solennelle; et le 21 mai l'on put enfin assembler le conseil-général, où l'on compta deux mille deux cents soixante et dix citoyens florentins (1).

Dans ce conseil, les suffrages libres du peuple élurent Nicolas Capponi pour gonfalonier de justice : ses fonctions devoient durer treize mois, et il pouvoit être confirmé au bout de ce terme. Une seigneurie nouvelle fut aussi élue pour demeurer trois mois en fonctions, parce qu'on voulut qu'elle remplaçât, dès le 1er juin, les créatures des Médicis, au lieu d'attendre jusqu'au 1er juillet. Le même grand conseil élut encore les décemvirs de la liberté, et les huit seigneurs de la garde; il forma de nouveau le conseil des quatre-vingts, qui devoit maintenir l'équilibre entre le gouvernement et le peuple. Tous ces magistrats, vrais représentans de leurs concitoyens, furent installés dans leur

(1) *Jacopo Nardi histor Fior.* Lib. VIII, p. 331. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 321. — *Ben. Varchi.* L. III, p. 125. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* L. VIII, p. 159.

fonctions, et le 1 juin, une procession solen- CHAP. CXVIII.
nelle de tous les membres du gouvernement et 1527.
de tout le clergé, suivie par la foule des citoyens, alla dans tous les temples rendre grâces à Dieu du recouvrement de la liberté (1).

(1) *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXII, p. 323-329. — *Jacopo Nardi histor. Fior.* Lib. VIII, p. 331. — *Scipione Ammirato.* L. XXX, p. 373. — *Bened. Varchi.* L. III, p. 130. — *Ser Fil. Nerli.* Lib. VIII, p. 161. — *Bernardo Segni.* L. I, p. 12.

Nicolas Macchiavelli, qui, par ses écrits, avoit contribué à conserver l'amour de la liberté, et qui avoit souffert pour elle, ne jouit point de la restauration du gouvernement républicain. Il mourut le 22 juin 1527, moins d'un mois après son retour de sa dernière légation auprès de Guicciardini et de l'armée de la ligue. Quel que fût le but qu'il s'étoit proposé en écrivant le livre où il a exposé la théorie de la tyrannie, ce but n'avoit pas été mieux entendu de ses contemporains que de la postérité. Ses concitoyens lui reprochoient d'avoir enseigné au duc d'Urbin, dans son Traité du Prince, à enlever aux riches leur fortune, aux pauvres leur honneur, à tous leur liberté. Cette accusation lui fit faire de vains efforts pour retirer de la circulation un livre qui lui faisoit tant d'ennemis. Elle empêcha le peuple de lui rendre l'emploi de secrétaire des Dix de la guerre, qu'il avoit occupé avant 1512. On lui préféra Francesco Tarugi, homme de basse condition, mais de meilleures mœurs que Macchiavel, et non moins que lui attaché à la liberté, dont il n'avoit jamais abandonné la cause. *Benedetto Varchi storia Fiorentina.* L. IV, p. 210. Cette préférence paroît avoir causé à Macchiavel un chagrin amer, qui peut-être hâta sa mort, attribuée à une colique hépatique.

CHAPITRE CXIX.

Lautrec conduit une armée française devant Naples, et bloque cette ville; victoire de sa flotte sur celle des Espagnols; maladie dans son camp; sa mort, et capitulation de son armée. André Doria passe au parti impérial, et change le gouvernement de Gênes.

1527, 1528.

CHAP. CXIX. 1527. Les papes, au quatorzième siècle, pendant leur séjour à Avignon, étoient les seuls, entre les potentats, qui ne craignissent point de s'engager dans des guerres éternelles. Quels que fussent les revers de leurs armées, ils ne pouvoient être atteints par la désolation de leurs peuples, le pillage de leurs villes, et même de leur capitale; ils ne s'apercevoient point, à Avignon, des souffrances intolérables de l'Italie; la clameur publique n'arrivoit point jusqu'à eux, pour les forcer à faire la paix; et il se présentoit toujours autour d'eux des courtisans, des ministres, des flatteurs intéressés, qui, ne pouvant élever leur fortune que par la guerre, s'efforçoient de leur faire croire que l'honneur, la religion, les intérêts de la foi et ceux de

l'Église exigeoient la continuation des hostilités. Ce qui, dans le quatorzième siècle, étoit la condition toute particulière de l'Église de Rome, se trouva, au commencement du seizième, être celle de tous les monarques de la chrétienté, à la réserve du pape seul. Depuis que leurs états étoient devenus beaucoup plus considérables, la guerre ne passoit presque jamais leurs frontières, et ne mettoit point leur existence en danger. CHAP. CXIX. 1527.

Charles-Quint, à l'âge de vingt-sept ans, avoit déjà fait prisonniers le roi de France, le roi de Navarre et le pape; cependant il ne s'étoit encore jamais mis à la tête d'aucune de ses armées; il ne connoissoit ni l'effroyable spectacle d'un champ de bataille, ni la misère ou la désolation d'une ville prise d'assaut, ni les tourmens prolongés des bourgeois chez lesquels il mettoit une armée en quartiers sans la payer. Ses courtisans avoient grand soin de dérober à l'*invincible Auguste*, des détails qui auroient pu l'affliger; ils l'entretenoient des intérêts de sa gloire; Charles-Quint poursuivoit les projets de son ambition; et lorsque les prodigalités de sa cour, ou le système absurde de ses finances, faisoient manquer l'argent nécessaire aux généraux pour achever une entreprise, chacun se faisoit un devoir de dissimuler les calamités d'une province éloignée, ou de les représenter

CHAP. CXIX. comme la conséquence nécessaire d'une poli-
1527. tique magnanime. Dans la suite de son règne Charles-Quint conduisit lui-même ses armées; alors il sentit mieux la nécessité de la paix, et son ambition fut plus souvent modérée par les circonstances où il se trouva jeté; mais ses successeurs, Philippe II, Philippe III, Philippe IV, stationnaires dans les solitudes de l'Escurial, inaccessibles à tous les regards, sourds à toutes les plaintes, à tous les gémissemens, ne purent jamais être détournés de leurs rêves ambitieux, par la crainte ou par la pitié. Parce qu'ils ne virent point la guerre, ils la firent sans relâche; ils ne connurent point les calamités qu'ils causèrent pendant un siècle entier, ou bien ils ne voulurent jamais y compâtir. On les vit prolonger d'année en année le sac des villes et le ravage des campagnes, pour la possession d'une misérable province, pour une prérogative infructueuse, pour une dispute d'étiquette, ou même par paresse d'esprit, parce qu'ils ne savoient point prendre une décision.

Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, à cette époque, avoit acquis une si grande prépondérance en Europe, étoit bien plus à l'abri encore que les monarques de la maison d'Autriche, des calamités de la guerre; son peuple n'en connoissoit le fardeau que par l'augmentation de ses dépenses; et la vanité de Henri VIII étoit,

flattée de l'importance militaire qu'il avoit acquise. Il se figuroit, selon l'erreur commune des rois, que quoiqu'il ne parût jamais aux armées, il pouvoit recueillir de la gloire par des batailles livrées en son nom, où il n'avoit donné aucune preuve ni de talent ni de bravoure. CHAP. CXIX. 1527.

Jusqu'à la bataille de Pavie, François Ier avoit été également sourd aux plaintes des peuples, et *insensible à leurs calamités*. Il s'étoit glorifié d'avoir *mis les rois de France hors de pages*, c'est-à-dire, de n'avoir plus fait dépendre sa conduite que de ses seules fantaisies, sans écouter les réclamations, ou sans consulter les intérêts de ses sujets. Il n'étoit point dépourvu de sensibilité, et la vue des souffrances qu'il causoit auroit pu le toucher, si son extrême légèreté et son goût pour les plaisirs n'avoient distrait sans cesse son attention de ses devoirs. Pendant que ses armées se dissipoient faute de paye; que ses villes, mal pourvues et mal défendues, étoient emportées d'assaut; que les exactions de ses généraux faisoient prendre en horreur aux Italiens le nom de la France, il prodiguoit à ses maîtresses l'argent de l'état; il dissipoit, dans des fêtes insensées, des trésors qui auroient suffi pour défendre l'indépendance et la gloire nationales. Enfin la captivité avoit tout à coup révélé à Fran-

CHAP. CXIX. 1527. çois Ier l'existence du malheur, les dangers de son royaume, et le besoin que ses peuples avoient de la paix. Dès lors son ancienne confiance en sa fortune avoit cessé; sa gaîté avoit été troublée; obligé à continuer la guerre, il l'avoit faite sans ardeur, et il désiroit sans cesse, il recherchoit à toute heure une pacification, qui lui rendît ses enfans, et qui fît cesser l'état d'inquiétude et de crainte où il se trouvoit.

Mais une dure expérience peut changer un caractère foible et inconséquent, sans toutefois le réformer. Dans sa prospérité, François Ier entreprenoit la guerre avec légèreté, et la négligeoit ensuite par inconstance; après avoir ressenti le malheur, il écouta les conseils d'une timidité nouvelle en lui; il voulut, sur toute chose, ne pas s'exposer; et en désirant la paix, il ne sut pas voir qu'un des moyens de l'obtenir, c'est de pousser la guerre avec vigueur dans le moment favorable. Il ne se détermina jamais à donner aux Italiens les secours qui les auroient fait indubitablement triompher; il les laissa écraser avant de se mettre de bonne foi en mouvement, et leurs revers, conséquences de ses lenteurs, lui coûtèrent infiniment plus de sang et d'argent qu'il n'en auroit fallu deux ans plus tôt pour obtenir les plus brillantes victoires. Les chagrins, en abattant son courage, ne détruisirent pas son

goût pour les plaisirs ; l'habitude de la dissipation étoit prise, la distraction lui sembloit d'autant plus nécessaire, qu'il sentoit plus d'inquiétudes ; et une application soutenue étoit un trop rude fardeau pour lui. Ses amours et sa galanterie occupoient autant de place dans sa vie qu'avant sa captivité, et leur influence, dès cette époque, ne fut pas moins funeste. CHAP. XXX. 1529.

Jamais les calamités de la guerre n'auroient dû faire désirer la paix à tous les souverains, plus qu'après la prise de Rome. L'empereur avoit, il est vrai, fait une conquête inespérée ; mais il l'avoit obtenue avec une armée qu'il étoit depuis long-temps hors d'état de payer, et qui dès lors n'étoit plus à lui. Ses soldats pouvoient achever la ruine de ses ennemis ; mais ils ne reconnoissoient plus ses ordres, ils n'obéissoient plus à ses généraux, ils ne lui donnoient plus aucune garantie pour l'avenir : aussi Charles-Quint se trouvoit, après le pillage de Rome, tout aussi éloigné de l'accomplissement de ses premiers projets, qu'il l'étoit avant la guerre. De leur côté, les alliés avoient éprouvé le peu de foi qu'ils pouvoient réciproquement reposer dans les promesses les uns des autres ; ils avoient vu que chacun d'eux cherchoit à rejeter sur ses associés le fardeau de la guerre, et à se dispenser de remplir les engagemens les plus formels ; ils avoient

CHAP. CXIX. 1527. vu que leur général, le duc d'Urbin, arrivoit toujours à temps pour être témoin des calamités de leurs provinces, et jamais à temps pour les empêcher; et ils pouvoient s'assurer que l'épuisement universel, que la défiance mutuelle et que le découragement des troupes iroient en croissant chaque année, loin qu'ils pussent y remédier.

La nouvelle de la prise et du sac de Rome glaça toute l'Europe d'horreur et d'effroi. Charles-Quint lui-même ne voulut pas prendre aux yeux de ses sujets la responsabilité des atrocités qui avoient été commises en son nom. Il fit suspendre les fêtes qui avoient été ordonnées en Espagne pour la naissance de son fils Philippe; il fit faire des prières dans les églises pour la liberté du pape, comme si elle ne dépendoit pas de lui; et il écrivit, le 2 août, au roi d'Angleterre et à tous les autres souverains, pour se justifier d'une violence qu'il protestoit avoir été commise contre sa volonté (1).

Mais d'autre part, les rois de France et d'Angleterre, partageant le ressentiment de leurs sujets et de toute l'Europe, paroissoient déterminés à venger le pape, et à lui rendre par la force des armes une liberté qu'il n'avoit per-

(1) *Lettere de' Principi.* T. II, f. 76 v. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* Lib. II, f. 111. — *Paolo Paruta*, Lib. VI, p. 399.

due que pour avoir été abandonné par eux. CHAP. CIX.
Le cardinal Wolsey partit de Londres le 3 juil- 1527.
let, pour venir s'aboucher avec François Ier à Amiens. Il reçut en chemin des propositions que Charles-Quint avoit faites pour la paix générale, après la nouvelle des affaires d'Italie, et quoique celles-ci se rapprochassent des demandes de François Ier, les deux rois ne voulurent point les accepter. Ils signèrent, le 18 août, un traité d'alliance, dont l'objet étoit de faire rendre la liberté au pape et aux deux fils du roi de France, de fixer la rançon de ceux-ci à deux millions d'écus d'or, et d'assurer à François Ier la Bourgogne, et à la maison Sforza le duché de Milan. Henri VIII demanda que le commandement de l'armée française, qui entreroit en Italie, fût confié à M. de Lautrec, et il promit de fournir trente-deux mille ducats par mois pour les frais de la guerre (1).

En même temps, le cardinal Cybo invita les cardinaux ses confrères, qui ne se trouvoient pas au pouvoir des Espagnols, à se réunir à Bologne ou à Parme, encore que le roi de France

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 458. — *Ben. Varchi.* T. II, Lib. V, p. 8. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 331. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 598. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 165. *Rymer, Acta publica.* T. XIV, p. 198. — Histoire de la Diplomatie française. T. I, p. 350. — *Galeatius Capella.* Lib. VII, f. 74.

CHAP. CXIX. 1527. eût préféré que ce fût à Avignon, pour travailler à obtenir la mise en liberté du chef de l'Église, et empêcher que les actes que la violence pourroit lui arracher pendant sa captivité ne fussent préjudiciables à la chrétienté. Après quelque hésitation, ce fut à Parme que le collége des cardinaux se rassembla, et ce fut de là qu'il traita désormais au nom de l'Église romaine avec les alliés (1).

La peste étoit venue se joindre à tous les fléaux qui avoient jusque alors désolé l'Italie. La misère universelle, la mauvaise nourriture des pauvres, et les souffrances de l'âme, qui se joignoient à celles du corps, avoient préparé le peuple à recevoir la contagion. Elle avoit éclaté dans le nord de l'Italie, et elle avoit ensuite été répandue de ville en ville par des armées licencieuses, qui défioient toute police, et qui refusoient de se soumettre à tout régime sanitaire.

L'effroyable traitement que les Romains avoient éprouvé de la part de l'armée impériale ne les avoit que trop disposés à recevoir la communication de ce fléau. En effet, la peste ne se fut pas plutôt déclarée à Rome, qu'elle y prit un caractère plus redoutable encore que dans le reste de l'Italie. Le marquis de Guasto

(1) Lettre du cardin. Cybo au cardin. Salviati, 27 juill. 1527, et réponse de celui ci. *Lettere de' Principi.* T. II, f. 75 v. et seq.

et don Hugues de Moncade avoient amené dans cette ville les troupes auparavant stationnées dans le royaume de Naples; mais bientôt l'indiscipline de leurs soldats les avoit forcés à s'enfuir pour mettre leur vie à couvert. Le prince d'Orange avoit aussi quitté l'armée pour aller à Sienne, sous prétexte de mettre un terme aux séditions qui agitoient cette ville. Le vice-roi de Naples enfin, Charles de Lannoy, qui s'étoit également éloigné, mourut à Averse vers *la fin de septembre*, comme il retournoit à Naples (1). CHAP. CXIX. 1527.

Les soldats, demeurés sans chefs, n'en furent que plus redoutables à leurs hôtes. Ce n'étoit pas un pillage de quelques jours auquel cette ville avoit été exposée, il se continuoit pendant des mois; et les mêmes extorsions, les mêmes horreurs qui avoient signalé la première entrée des Impériaux, se renouveloient tous les jours. La crainte de la peste détermina enfin les troupes espagnoles et italiennes à se répandre dans les campagnes autour de Rome, tandis que les Allemands croyoient s'en mettre à l'abri en vivant dans une débauche continuelle. Les Impériaux pillèrent alors Terni et Narni, et forcèrent Spoléte à se racheter par

(1) *Marco Guazzo istor. di suo temp.* f. 53. — *Lettere de' Principi.* T. II, f. 79. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 454. — *Georg. von Frundsberg.* B. VII, f. 127.

CHAP. CXIX. une contribution, tandis que le duc d'Urbin,
1527. qui avec son armée auroit dû couvrir cette province, reculoit toujours dès qu'un parti ennemi s'avançoit (1).

Le pape enfermé au château Saint-Ange avec treize cardinaux, sous la garde d'Alarcon, avoit déjà vu la peste pénétrer dans l'enceinte de cette forteresse, et avoit perdu quelques-uns de ses familiers. Il mettoit toute son espérance dans la générosité de Charles-Quint, qu'il faisoit solliciter. Il avoit évité d'être conduit à Gaëte, comme les lieutenans de l'empereur avoient voulu d'abord le faire; il évita aussi d'être transféré en Espagne, selon le désir secret de Charles-Quint. Cependant sa captivité dans une citadelle où la peste s'étoit introduite, sembloit plus redoutable encore (2).

Ce fut avec une peine infinie qu'il réussit à payer les premiers cent cinquante mille ducats qu'il avoit promis pour sa rançon. Des marchands génois lui en avancèrent une partie, à recouvrer sur les décimes du royaume de Naples, sur la vente du sel à Bénévent, et sur tout ce qu'il pouvoit hypothéquer de plus liquide; mais les Allemands demandoient des sûretés

(1) *Ben. Varchi.* L. III, p. 137. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 458. — *Georg. von Frundsberg.* B. VII, f. 130.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 457. — *Paolo Giovio. Vita del card. Colonna*, f. 176.

pour le reste de ce que le pontife leur avoit promis, et il lui étoit impossible, dans sa captivité, de les trouver. Il avoit donné pour ôtages son dataire J. Mathieu Giberti, le cardinal Trivulzio, le cardinal Pisani, et deux de ses parens, Jacob Salviati et Laurent Ridolfi, l'un père, l'autre frère des cardinaux de même nom. Trois fois ces ôtages furent conduits sur la place du Campo di Fiore, à une potence préparée pour eux par les Allemands furieux; le bourreau les y attendoit déjà; mais les mêmes soldats qui menaçoient ces victimes, leur accordoient ensuite un nouveau répit, pour ne pas perdre le seul gage dont ils se crussent assurés. Un jour enfin, après une longue captivité, ces ôtages réussirent à enivrer tous leurs gardiens dans un grand repas. Ils s'échappèrent ensuite à pied, de nuit, et déguisés, et ils arrivèrent jusqu'au camp du duc d'Urbin (1). CHAP. CXIX. 1527.

La fuite de ces ôtages contribua à rendre les Allemands plus traitables. Le marquis de Guasto revint à Rome pour remettre l'armée en activité; il donnoit deux écus à chaque soldat en les rappelant sous leurs drapeaux; mais la peste et la désertion en avoient tellement diminué le

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib. VIII, p. 333. — *Bernardo Segni.* L. I, p. 18, 21. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 603. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 459. — *Georg. von Frundsberg.* B. VII, f. 136.

CHAP. CXIX. 1527. nombre pendant une seule saison, qu'au lieu de quarante mille qui étoient entrés à Rome avec le duc de Bourbon, il ne s'en trouva plus que dix mille (1). D'autre part, don Francesco Angélio, général des Franciscains, et Verrei de Millhaud, chambellan de Charles-Quint, étoient arrivés à Rome avec de pleins pouvoirs de l'empereur pour négocier avec le pape. Ils avoient commission de le traiter désormais avec respect, mais de se tenir en garde contre son ressentiment, et de ne lui accorder aucune confiance (2). Après de longs débats, ils signèrent enfin avec lui, le 31 octobre, une nouvelle convention, qui lui donnoit un peu plus de temps pour acquitter sa rançon. Clément VII devoit être remis en liberté après avoir encore payé cent douze mille ducats aux troupes impériales. Dans le cours des trois mois suivans, il devoit en payer de plus deux cent trente huit mille; livrer en gage plusieurs forteresses, donner ses deux neveux, Hippolyte et Alexandre, comme ôtages; accorder les produits de la croisade et d'une décime ecclésiastique en Espagne à l'empereur, et s'engager enfin à demeurer neutre dans la guerre qui alloit éclater, soit dans le

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 459. — *Ben. Varchi.* L. IV, p. 235.

(2) *Bernardo Segni.* L. I, p. 14.

duché de Milan; soit dans le royaume de Naples (1). CHAP. CXIX. 1527.

Mais bien avant que Clément VII eût recouvré sa liberté à ces dures conditions, la guerre que les rois de France et d'Angleterre avoient résolu de porter en Italie avoit commencé. Lautrec, qui n'avoit été nommé par François Ier pour général de son armée qu'avec répugnance, et sur les instances de Henri VIII, et qui n'avoit accepté à son tour qu'avec un regret extrême une commission qui n'étoit pas accompagnée de la faveur de son maître, partit de la cour le 30 juin, pour se rendre à l'armée qui se rassembloit dans l'Astésan. Elle devoit être composée de neuf cents gendarmes, deux cents chevau-légers, et vingt-six mille fantassins, dont six mille landsknechts sous le comte de Vaudémont, six mille Gascons sous le comte Piétro Navarro, quatre mille Français et dix mille Suisses (2). Mais tous ces corps demeurèrent fort au-dessous du complet; les envois d'argent se ralentissoient déjà, et il étoit facile

(1) *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXV, p. 27. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 468. — *Bernardo Segni.* L. I, p. 21. — *Ben. Varchi.* L. V, p. 44. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 604.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 465. — Mém. de Martin du Bellay. Liv. III, p. 65. — *Ben. Varchi.* Lib. V, T. II, p. 8. *Bernardo Segni.* L. I, p. 20. — *Fr. Belcarii.* Lib. XIX, p. 598. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 166. — *Galeatius Capella.* Lib. VII, f. 75.

CHAP. CXIX. de connoître que, par cette ostentation de
1527. grandes forces, François Ier songeoit bien plus à presser les négociations entamées avec la cour de Madrid pour la rançon de ses fils, qu'à frapper lui-même de grands coups. Les Vénitiens, de leur côté, avoient laissé réduire soit leur armée, soit leur flotte, à un tel état de dénuement, qu'il étoit impossible d'en attendre aucun service. Les Florentins seuls, qui, en recouvrant leur liberté, avoient retrouvé tout leur ancien attachement pour la maison de France, fournissoient de bonne foi à l'armée de la ligue les contingens auxquels ils s'étoient obligés (1).

En attendant que son armée fût entièrement assemblée, Lautrec, averti que le comte Louis de Lodrone levoit des contributions dans l'Alexandrin, avec une forte bande de lands-knechts, le força, au mois d'août, à se jeter dans le château de Bosco, l'y assiégea, et, au bout de dix jours d'attaques très-vives, le contraignit à se rendre à discrétion (2). Dans le même temps, André Doria, alors amiral de la flotte française,

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 466. — *Bened. Varchi.* Lib. IV, p. 236.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 461. — *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXV, p. 24. — *Galeatius Capella.* L. VII, f. 76. — Mém. de Mart. du Bellay. Liv. III, p. 66. — *Bernardo Segni.* L. I, p. 20. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 407. — *Georgens von Frundsberg.* B. VII, f. 138.

sortit du port de Marseille avec dix-sept galères, et recommença le blocus de Gênes, qui, bien qu'interrompu à plusieurs reprises, avoit déjà réduit cette ville à un extrême dénuement. Il avoit forcé neuf galères impériales, qui portoient aux Génois un grand approvisionnement de blé, à chercher un refuge dans le bassin de Porto-Fino, et il les y retint captives quelque temps; mais un gros temps, en l'éloignant de la côte, leur donna le moyen de lui échapper. Cependant cet événement, qui sembloit mettre Gênes à l'abri des attaques du parti français, eut un effet tout contraire; il enhardit le doge Antoniotto Adorno, et le décida à tenter la fortune des combats. Augustin Spinola, commandant de la garde, après avoir remporté un avantage sur des troupes de débarquement d'André Doria à Porto-Fino, fut envoyé contre César Frégose, qui, détaché par Lautrec, s'étoit avancé avec un corps d'armée jusqu'à San-Pier-d'Aréna. Encouragé par ses précédens succès, il n'hésita pas à lui livrer bataille : il fut battu et fait prisonnier. Les Génois, qui souffroient depuis longtemps pour la cause impériale, ne voulurent pas s'exposer à un nouveau blocus : la faction Frégose prit les armes dans la ville, et fut secondée par tous ceux qui désiroient le repos; deux députés, Ferrari et Lomellini, furent envoyés à César Frégose, pour lui offrir de le re-

CHAP. CXIX. 1527.

CHAP. CXIX. 1527. cevoir dans la ville, et de mettre la république sous la protection de la France, s'il vouloit s'engager à n'ordonner point de proscription et à n'exercer aucunes vengeances. Antoniotto Adorno lui-même, qui, dès le commencement du tumulte, s'étoit retiré dans le Castelletto, prit part à la négociation, et promit d'évacuer la forteresse; et la révolution s'accomplit ainsi dans les premiers jours du mois d'août; sans effusion de sang, sans désordre, sans violence, par la modération des chefs des deux partis, auxquels le sénat décréta en commun des actions de grâces. Adorno se retira auprès d'Antonio de Leyva à Milan, où il mourut sans enfans peu de mois après, et Théodore Trivulzio, envoyé par Lautrec, fut reconnu comme gouverneur et lieutenant du roi à Gênes (1).

Pendant ce temps, Lautrec avoit formé le siége d'Alexandrie, où le comte Baptiste Lodrone commandoit une garnison allemande. Ce dernier se sentoit affoibli par la captivité de son frère, et du détachement qui avoit été fait prisonnier à Bosco; mais Albéric de Barbiano, comte de Belgioioso, lui amena cinq cents hom-

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XXV, p. 34; L. XXVI, p. 64. — *Galeat. Capella.* L. VII, f. 75. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 461. — Martin du Bellay. L. III, p. 67. — *Bened. Varchi.* L. IV, p. 251. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 600. — *Agostino Giustiniani.* Lib. VI, f. 279. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 410.

mes, dont il déroba aux Français la marche, au travers des collines de l'Alexandrin, et la ville se défendit jusqu'à ce que Lautrec eût reçu de l'artillerie et des munitions de Venise. Les Impériaux ne capitulèrent que lorsque plusieurs brèches furent ouvertes (1). CHAP. CXIX. 1527.

Lautrec voulut d'abord laisser une garnison française dans Alexandrie : cette ville lui paroissoit importante pour assurer la communication entre son armée, la Ligurie et la France. Mais François Sforza réclama, contre cette violation des traités, qui signaloit les premiers pas que les François faisoient en Lombardie. Toutes les villes du duché de Milan, à mesure qu'elles seroient soumises, devoient, aux termes de l'alliance, être remises entre ses mains. Les Vénitiens s'interposèrent pour maintenir ses droits, et Lautrec céda. Cependant il étoit facile de reconnoître la défiance qui divisoit déjà les confédérés : les Italiens craignoient que le roi ne voulût garder le Milanez pour lui-même, ou qu'il ne se réservât les moyens de le sacrifier, pour racheter à ce prix ses enfans. Lautrec, de son côté, avoit des ordres secrets de sa cour, de ne point amener les affaires en Lombardie à une prompte décision, de peur que les Vénitiens, n'ayant plus lieu de craindre

(1) *Galeatius Capella.* L. VII, f. 76. — *Pauli Jovii.* L. XXV, p. 24.

CHAP. CXIX. l'empereur, ne s'intéressassent plus au succès
1527. du reste de l'entreprise (1).

Après la soumission d'Alexandrie, Lautrec ayant fait sa jonction avec l'armée vénitienne de Lombardie, s'avança jusqu'à huit milles de Milan. Antonio de Leyva, qui commandoit dans cette ville, ne doutant pas qu'il n'y fût incessamment attaqué, et n'ayant pour se défendre que des forces très-inférieures, rappela en hâte quatre cents fantassins de la garnison de Pavie. C'étoit justement ce qu'avoit voulu Lautrec, qui tourna court sur Pavie le 28 septembre, et ne donna point au renfort qui en étoit sorti le temps d'y rentrer. Louis de Barbiano, comte de Belgioioso, qui commandoit à Pavie, n'avoit plus sous ses ordres que huit cents hommes; il n'en voulut pas moins persister à se défendre. Après quatre jours d'attaques, plusieurs brèches furent ouvertes aux murailles, et Belgioioso céda enfin aux supplications des bourgeois; il offrit alors de capituler, mais il n'étoit déjà plus temps; la ville fut prise d'assaut, et abandonnée à toute la fureur des troupes françaises. Le nom de Pavie leur rappeloit la captivité de leur roi,

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 463. — *Galeatius Capella.* L. VI, f. 76, 78. — *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXV, p. 27. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 70. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 382. — *Ben. Varchi.* L. V, f. 9. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 601. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 407.

et la destruction de leur armée : officiers et soldats, tous étoient également ardens à se venger; et les malheureux bourgeois, qui n'avoient eu aucune part aux victoires des Impériaux, furent traités avec une rigueur qui égaloit toute la cruauté des Castillans. Ce ne fut qu'après huit jours d'excès de tout genre, que Lautrec rappela ses troupes à la discipline et fit cesser le pillage (1). CHAP. CXIX. 1527.

Après la prise de Pavie, les Vénitiens et le duc de Milan pressoient Lautrec d'achever la conquête de la Lombardie; ils lui représentoient qu'Antonio de Leyva étoit malade, que ses troupes étoient fort diminuées en nombre, qu'elles étoient découragées par les succès récens des Français; mais que si on lui donnoit du temps, Leyva recevroit les renforts levés pour lui en Allemagne, et opposeroit alors une résistance invincible. Lautrec convint que ce plan de campagne seroit plus sage; mais il y opposa les ordres exprès des rois de France et d'Angleterre, qui n'avoient formé son armée que pour délivrer le pape, et il continua sa marche vers le midi de l'Italie (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 462. — Martin du Bellay. L. III, p. 71. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 332. — *Galeat. Capella.* L. VII, f. 77. — *Pauli Jovii.* L. XXV, p. 24. — *Ben. Varchi.* L. V, p. 9. — *Marco Guazzo*, f. 53. — *Bern. Segni.* L. I, p. 20. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 601.

(2) *P. Paruta.* L. VI, p. 409. — *Gal. Capella.* L. VII, f. 78.

CHAP. CXIX. 1527. Lautrec rencontra à Plaisance des ambassadeurs d'Alfonse d'Este, duc de Ferrare, et de Frédéric, marquis de Mantoue, qui, selon le sort des petits princes, venoient se ranger au parti du plus fort; Alfonse d'Este, malgré les secours qu'il avoit tout récemment donnés au duc de Bourbon, fut traité avec partialité par François Ier. Renée de France, fille de Louis XII et belle-sœur du roi, fut promise en mariage à son fils Hercule; elle lui apporta pour dot les duchés de Chartres et de Montargis. Le sacré collége assemblé à Parme sous la présidence du cardinal Cybo, renouvela au nom du pontife captif l'investiture de Ferrare en faveur de la maison d'Este, et renonça à toutes ses prétentions sur Modène. Un chapeau de cardinal fut en même temps promis à Hippolyte, second fils d'Alfonse, et celui-ci en retour s'engagea seulement à fournir à l'armée de la ligue cent hommes d'armes et six mille écus par mois (1).

La république de Florence, de son côté, fut appelée à renouveler son alliance avec la France et les Vénitiens. Le gonfalonier, Nicolas Capponi, voyoit avec peine ses concitoyens prendre parti

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 465. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 73. — *Ben. Varchi.* Lib. V, p. 36. — *Bern. Segni.* L. I, p. 17. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 602. — *Galeatius Capella.* Lib. VII, p. 78. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 416.

dans cette querelle. Il auroit jugé plus prudent de ménager également les deux souverains qui menaçoient l'Italie : Luigi Alamanni, qui avoit déjà acquis une grande réputation comme poète, et qui, depuis sa conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, avoit toujours vécu en France, sembloit y avoir reconnu combien peu la république devoit compter sur l'amitié de cette cour; et il avoit vivement exhorté ses concitoyens à s'allier à Charles-Quint plutôt qu'à François Ier. Mais Florence étoit alors divisée entre le parti des grands et celui du peuple; déjà l'on soupçonnoit les premiers de songer à rappeler les Médicis, et l'on crut que c'étoit pour les favoriser secrètement que Capponi et Alamanni s'opposoient au renouvellement de l'alliance. Tout le parti populaire se déclara vivement pour la France; l'alliance fut renouvelée, et les bandes noires que la république avoit depuis peu de mois prises à son service, et qu'elle avoit portées à cinq mille hommes, sous les ordres d'Horace Baglioni, furent promises à M. de Lautrec (1). Après ces négociations, le renouvellement de la ligue fut publié à Mantoue le 7 décembre; elle devoit comprendre le pape Clément VII, les rois de France et d'Angleterre, les républiques

CHAP. CXIX. 1527.

(1) *Ben. Varchi.* L. IV, p. 212; Lib. V, T. II, p. 12-23. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 341. — *Bern. Segni.* L. I, p. 15.

CHAP. CXIX. de Venise et de Florence; les ducs de Milan et de
1527. Ferrare, et le marquis de Mantoue (1).

Le pape étoit toujours nommé à la tête de la sainte ligue, destinée essentiellement à lui faire recouvrer sa liberté. Cependant à l'époque à peu près où cette ligue étoit de nouveau publiée à Mantoue, il sortoit lui-même de sa longue captivité au château Saint-Ange. Pour rassembler l'argent qu'il avoit promis aux troupes impériales, il avoit été obligé de mettre en vente sept chapeaux de cardinaux et beaucoup d'autres des premières dignités de l'Église romaine; il avoit ouvert aux Impériaux les forteresses qui étoient encore en sa puissance; il avoit donné de nouveaux ôtages pour garantie du reste de sa dette; et le 10 décembre avoit enfin été fixé pour lui ouvrir les portes de sa prison. Alarcon, qui l'avoit eu six mois entiers sous sa garde, s'étoit acquitté de son office avec la plus rigoureuse ponctualité; mais le dernier jour, soit que réellement il se relâchât de sa vigilance, ou qu'il eût des ordres secrets de laisser le pontife se soustraire aux demandes nouvelles que pourroit lui faire l'armée, il le laissa s'échapper. Le pape se présenta le 9 décembre à la porte du château Saint-Ange, comme un exprès envoyé par son

(1) *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXV, p. 34. — Dumont, Corps diplomatique. T. IV. — *Paolo Paruta histor. Ven.* L. VI, p. 417. — *Rymer. Acta publica.* T. XIV, p. 253.

propre maître-d'hôtel pour lui préparer des loge- CHAP. CXIX.
mens et des vivres. On ne le reconnut point, ou 1527.
l'on feignit de ne point le reconnoître, et on le laissa passer, couvert d'un grand chapeau et d'un manteau grossier. Il sortit également de Rome, à pied, par la porte d'un jardin, puis trouvant en dehors des murs un cheval espagnol qui l'attendoit, il se rendit seul à Orviéto, où étoit alors le camp des alliés (1).

Clément VII, abattu par ses souffrances et par sa longue captivité, désespérant de sa fortune, et renonçant aux vastes projets auxquels il avoit fait d'abord tant de sacrifices, parut, lorsqu'il arriva auprès de ses anciens confédérés à Orviéto, n'avoir d'autre désir que d'observer le traité qu'il venoit de conclure avec les Impériaux, et de rendre la paix à l'Italie. Il supplia les alliés de retirer leur armée de l'état de l'Église, puisque les généraux de Charles-Quint lui avoient promis en retour qu'ils retireroient de leur côté en même temps leur armée de Rome; et cette malheureuse capitale, pillée sans relâche depuis sept mois par une armée barbare, ne

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 334. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 468. — *Bern. Segni.* Lib. I, p. 21. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 604. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 75. — *Bened. Varchi.* L. V, p. 44. — *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXV, p. 29. — *Georgens von Frundsberg.* B. VIII, f. 153.

CHAP. CXIX. pouvoit supporter plus long-temps de si cruelles
1528. calamités. Mais lorsqu'au commencement de l'année 1528, les ambassadeurs de France et d'Angleterre se présentèrent à lui et le pressèrent de s'unir à leur ligue; on vit reparoître l'irrésolution, les ruses et la mauvaise foi qui ayoient eu pour lui des conséquences si fatales, et il recommença à donner des espérances à tous les partis (1).

Encore que les hostilités se fussent renouvelées long-temps auparavant, ce fut seulement le 21 janvier 1528 que les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Venise se présentèrent à Charles-Quint à Burgos, pour récapituler dans une audience publique les griefs de leurs maîtres, sommer Charles de remettre en liberté le pape et les fils de France, et sur son refus demander leur congé, puisque aucune des propositions de paix qui avoient été débattues pendant l'année précédente n'avoit pu obtenir un agrément mutuel. Les ambassadeurs furent immédiatement suivis par deux hérauts d'armes, qui, au nom des rois de France et d'Angleterre, lui déclarèrent formellement la guerre. Tout cet appareil donné à la rupture des négociations, irrita l'empereur qui, sous prétexte de pourvoir à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 470. — *Bened. Varchi.* L. VI, p. 98. — *Lett. de' Principi.* T. II, f. 82 et seq. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 418.

la sûreté de ses propres ambassadeurs, fit retenir à trente milles de distance les envoyés de France, de Venise et de Florence, et ne permit point à l'envoyé du duc de Milan de quitter sa cour (1). CHAP. CXIX. 1528.

François Ier, par représailles, fit arrêter Granvelle, ambassadeur de l'empereur, et il obtint ainsi la mise en liberté de ses envoyés; mais ceux-ci, à leur retour, lui rapportèrent que l'empereur l'avoit publiquement accusé d'avoir faussé sa parole; François répondit le 28 mars par un cartel, le défiant à un combat singulier, pour lui prouver qu'il avoit menti en l'accusant: Charles-Quint de son côté repliqua le 24 juin; il accepta le défi, et offrit, pour champ du combat, la place même sur la rivière d'Andaye, où François Ier avoit été échangé contre ses enfans. Ces cartels satisfirent l'animosité des deux princes, sans qu'ils songeassent l'un ou l'autre à venir au combat auquel ils s'étoient provoqués (2).

Lautrec, cependant, au moment où il avoit renoncé à toute espérance de paix, avoit mis son armée en mouvement, pour tenter la con-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 471. — *Bened. Varchi stor. Fior.* L. V, p. 59. — Mém. de messire Martin du Bellay. L. III, p. 43. — *Alfonso de Ulloa.* L. II, f. 113.

(2) Mém. de messire Martin du Bellay. L. III, p. 44-63. — *Bened. Varchi.* L. V, p. 69-75. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 474. — *Fr. Belcarius.* Lib. XIX, p. 606.

CHAP. CXIX. quête du royaume de Naples. Il étoit parti le
1528. 9 janvier, de Bologne, suivant la route de la Romagne et de la Marche, pour entrer dans les Abruzzes; et en effet, il passa le Tronto le 10 février (1). François Ier lui avoit assigné cent trente mille écus par mois, pour l'entretien de son armée; et déjà il avoit laissé s'accumuler un arriéré de deux cent mille écus, lorsque, oubliant qu'il avoit fait perdre le Milanez à ce même Lautrec, pour n'avoir pas fourni les fonds nécessaires aux troupes, il réduisit tout à coup à soixante mille écus la subvention qu'il lui avoit promise, et il le fit en même temps avertir qu'il ne pourroit pas la continuer plus de trois mois (2).

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Lautrec, dont jusque alors les succès avoient dépassé les espérances. Toutes les villes des Abruzzes s'étoient empressées de lui ouvrir leurs portes, et la plupart, le recevant comme un libérateur, lui envoyèrent leurs clefs vingt-cinq ou trente milles à l'avance. Les Vénitiens lui avoient fourni, sous les ordres de Piétro

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 475. — Martin du Bellay. L. III, p. 76. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 55. — *Bern. Segni.* L. I, p. 25. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 420. — *Marco Guazzo*, f. 55.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 478. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 433.

Pésaro et de Camille Orsini, une armée dont les chevau-légers, levés dans les montagnes de l'Épire, étoient supérieurs à tous ceux qui faisoient alors le même service en Europe (1). Les Florentins, à qui Lautrec avoit demandé seulement de l'argent, préférèrent fournir leur contingent en hommes; ils sentoient la nécessité de redevenir militaires pour défendre leur indépendance; ils avoient pris à leur service les bandes noires, formées presque uniquement de Toscans; ils en avoient donné le commandement à Orazio, fils de Jean-Paul Baglioni de Pérouse, et cette troupe de quatre mille hommes étoit une des plus braves et des plus redoutées de l'armée française (2). CHAP. XXIX. 1528.

Si François Ier avoit profité du zèle des peuples; s'il avoit, par un seul effort, fourni suffisamment son armée et d'hommes et d'argent, il auroit pu chasser, en une courte campagne, les Impériaux de l'Italie; mais jamais l'armée de Lautrec, qui, sur le rôle, paroissoit très-considérable, ne fut complète ou près de l'être. Il avoit perdu beaucoup de temps dans la Marche d'Ancône, à attendre tantôt des Suisses, tantôt des Allemands, tantôt des Gascons. Avant

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 36. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 420. — Diverses Lettres d'André Civran, provéditeur des Stradiotes. *In Lett. de' Princ.* T. II, f. 94 et seq.

(2) *Bern. Segni.* L. I, p. 22.

CHAP. CXIX. 1528. que l'un des corps qu'il devoit commander eût rejoint ses drapeaux, un autre avoit déjà achevé le temps de son service : aussi sa marche ne ressembloit-elle nullement à l'impétuosité qui avoit distingué les Français dans leurs premières campagnes d'Italie : il n'avançoit que lentement, il laissoit à ses alliés le temps de se décourager, et bientôt le besoin d'argent lui fit aliéner, par ses extorsions, des peuples qui l'avoient d'abord reçu à bras ouverts (1).

Encore que Lautrec fût entré dans le royaume de Naples, le prince d'Orange eut une peine extrême à tirer de Rome l'armée impériale, pour aller le combattre. Cette soldatesque effrénée ne vouloit point renoncer aux dépouilles et aux voluptés qu'elle trouvoit encore dans la capitale de la chrétienté. Pendant huit mois, aucune sorte de protection n'avoit été assurée ni aux personnes ni aux propriétés ; et comme l'insolence des militaires et la misère des bourgeois croissoient en même temps, les maux de la veille étoient toujours surpassés par ceux qu'amenoit le lendemain. Il falloit donner de l'argent à l'armée, pour la déterminer à obéir de nouveau ; le prince d'Orange en demanda au pape, qui, avec sa cour, étoit toujours à

(1) Lettres de Gio. Batt. Sanga, secrétaire de Clément VII, à Piétro Paolo Crescenzio, son nonce à l'armée de la Ligue. T. II, f. 86 et seq. *Lett. de' Princ.*

Orviéto; et celui-ci, malgré la misère où il étoit réduit, malgré les vœux qu'il faisoit pour la cause de la ligue, malgré la crainte d'offenser les Français, donna encore quarante mille ducats au prince d'Orange, pour qu'il tirât son armée de Rome. En effet, cette armée se remit en campagne le 17 février. Mais, quoique les déserteurs eussent été remplacés dans ses rangs par les brigands qui, de toute l'Italie, s'empressoient de venir partager le pillage de la capitale de la chrétienté, cette armée qui, huit mois auparavant, comptoit au moins quarante mille hommes, se trouva réduite à quinze cents chevaux, quatre mille Espagnols, deux ou trois mille Italiens et cinq mille Allemands : la peste avoit emporté tout le reste (1). CHAP. CXIX. 1528.

Le prince d'Orange et le marquis de Guasto, ayant pris, avec leur armée, la route de la Campanie, passèrent ensuite les montagnes près de Serra Capriola, et descendirent dans la Pouille, où ils établirent leur camp sous les murs de Troia. Lautrec, de son côté, au lieu de se presser de marcher sur Naples, dont la posses-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 479. — *Ben. Varchi.* L. V, p. 52. — *Pauli Jovii Hist. sui temp* Lib. XXV, p. 37. — *Paolo Paruta,* L. VI, p. 421. — Lettre de Gio. Batt. Sanga à Pietro Paulo Crescenzio, nonce auprès de Lautrec; de Rome 24 février. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 92. — *Georg. von Frundsberg.* B. VIII, f. 157.

CHAP. CXIX. 1528. sion avoit presque toujours été décisive dans les guerres du royaume, s'étoit arrêté dans la Pouille, pour y percevoir la gabelle sur les moutons voyageurs, qui, dans le mois de mars, rapporte de quatre-vingts à cent mille écus, et qui faisoit alors le revenu principal de la couronne. Il avoit passé ses troupes en revue à San-Sévérino, et il avoit compté environ trente mille hommes sous ses ordres. Il s'étoit ensuite rendu à Lucéria, où l'attendoit Piétro Navarro; et les deux armées, française et impériale, s'étoient enfin trouvées en présence. Les bords d'un ruisseau qui coule entre Lucéria et Troia, furent attaqués et défendus par plusieurs belles escarmouches de cavalerie; mais avec peu d'effusion de sang, parce que les fusiliers n'avoient pas de part au combat (1).

Lautrec offrit à plusieurs reprises la bataille au prince d'Orange, pendant sept jours qu'ils restèrent en présence; mais les Impériaux ne voulurent pas l'accepter. D'autre part, Lautrec n'osa point tenter de les forcer dans leurs logemens, parce qu'il ne regardoit pas son infanterie comme assez ferme pour un pareil combat. Il attendoit encore les quatre mille

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXV, p. 37. — *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 479. — *Marco Guazzo*, f. 54 v. — Mém. de Mart. du Bellay. L. III, p. 79. — *Bened. Varchi.* Lib. VI, p. 100. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 432.

hommes des bandes noires à la solde des Florentins, que lui amenoit Horace Baglioni. Dès que le prince d'Orange apprit leur approche, les regardant lui-même comme la meilleure infanterie qui fît alors la guerre en Italie, il jugea convenable de faire sa retraite sur Naples: il profita d'un brouillard épais pour sortir de son camp, le 21 mars, en y laissant des feux allumés pour tromper les Français; et tandis qu'il suivoit les gorges de Crévalcuore, pour rentrer en Campanie, il laissa à Melphi, Sergiani Caraccioli, prince de cette ville, avec sa compagnie de gendarmes, deux bataillons espagnols et quatre italiens, pour arrêter les Français (1). CHAP. CXIX. 1528.

Lautrec, ayant reconnu la fuite des ennemis, et étant entré dans Troia, où il trouva qu'il leur restoit encore beaucoup de vivres, assembla un conseil de guerre pour délibérer sur les opérations futures. Guido Rangoni, René de Vaudémont, Valério Orsini, et presque tous les capitaines représentoient qu'il n'y avoit plus aucun avantage à demeurer en Pouille, où la douane des moutons n'avoit pas rendu, à cause

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XVIII, p. 480. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 39. — *Marco Guazzo*, f. 55. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 434. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 83. — *Georg. von Frundsberg. Kriegzsthaten.* Buch VIII, f. 158.

CHAP. CXIX. 1528. de la guerre, plus de la moitié de ce qu'on en attendoit; qu'en suivant de près le prince d'Orange, au contraire, on avoit tout lieu de se flatter qu'on atteindroit cette armée encore encombrée de tout le butin dont elle s'étoit chargée à Rome; qu'en l'attaquant dans sa marche, on étoit presque sûr de la détruire, d'autant plus que le prince d'Orange étoit ouvertement brouillé avec Hugues de Moncade, qui avoit succédé à la vice-royauté de Naples, et qu'il n'en obtiendroit aucun secours. Mais Piétro Navarro, qui, ainsi que Lautrec, aimoit à ouvrir un avis contraire à celui de tous les autres, et mettoit ensuite tout son orgueil à le soutenir avec obstination, insista pour que l'armée ne laissât aucun lieu fort derrière elle, et surtout pour qu'elle s'assurât de Melphi, place d'armes de Sergiani Caraccioli, un des plus puissans et des plus valeureux entre les barons du parti impérial. Son avis l'emporta; Melphi fut attaquée par Piétro Navarro, avec les bandes noires et l'infanterie gasconne; après deux assauts très-meurtriers, la ville fut prise le 23 mars, et le château se rendit peu après à discrétion; les soldats, furieux de la perte qu'ils avoient faites, ne voulurent accorder aucun quartier: à la réserve du prince de Melphi lui-même, et d'un petit nombre de ses officiers, tout le reste des prisonniers fut massacré, et le

nombre des morts, dans la ville ou le château, passa trois mille (1). CHAP. CXIX. 1528.

Le retard causé par le siége de Melphi eut les plus funestes conséquences pour l'armée française. Le prince d'Orange put faire sa retraite sur Naples sans aucune perte; il eut tout le loisir de calmer un soulèvement de ses soldats espagnols, qui lui demandoient leurs soldes arriérées, et de prendre ses mesures pour la défense de Naples. Il y distribua son armée dans la ville même, malgré les instances du marquis de Guasto, qui vouloit épargner à ses concitoyens la réception d'hôtes aussi redoutables, et faire tracer leur camp dans un lieu fort, au dehors des murs. Pendant ce temps, Lautrec soumettoit Barletta, Vénosa, Ascoli, et toutes les villes de la Pouille, à la réserve de Manfrédonia; et Giovanni Moro, qui commandoit la flotte vénitienne en l'absence de l'amiral Piétro Lando, parcourant, sur ses galères, les côtes de la terre de Bari et de la terre d'Otrante, avoit déjà reçu la capitulation de Monopoli et de Trani, et assiégeoit le château de Brindes, après avoir pris la ville. Trois autres villes encore avoient été promises aux Vénitiens par les conditions de la

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXV, p. 39. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 381. — *Bern. Segni.* Lib. I, p. 26. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 84. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 101. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 610. — *Marco Guazzo*, f. 55.

CHAP. CXIX. 1528. ligue ; savoir, Otrante, Pulignano et Molo ; et dans toutes trois, les peuples manifestoient hautement leur désir de retourner sous la domination vénitienne. Malheureusement, le provéditeur des stradiotes, André Civran, le plus brave et le plus actif des capitaines vénitiens, fut atteint, au siége de Manfrédonia, d'une maladie dont il mourut ; et bientôt après, la flotte vénitienne fut rappelée par Lautrec devant Naples, pour y seconder son armée (1).

Lautrec, vers le milieu d'avril, avoit quitté la Pouille pour s'approcher de Naples. Il avoit reçu les capitulations de Capoue, de Nola, d'Acerra, d'Aversa, et de toutes les principales villes de la terre de Labour : il n'avançoit cependant qu'avec une extrême lenteur, à cause des pluies excessives qui avoient inondé le pays, et de la difficulté de pourvoir de vivres une armée aussi nombreuse que la sienne ; car il avoit eu la négligence d'y laisser rassembler deux fois plus de valets, et de gens de métiers suivant l'armée, que de soldats. Enfin, l'avant-dernier jour d'avril il arriva en vue de Naples, et le 1er mai il traça son camp sur le Poggio Réale (2).

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 484. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 435. — *Pauli Jovii Hist.* L. XXV, p. 41. — Lettres du nonce P. P. Crescenzio au secrétaire du pape, J. B. Sanga. *Lett. de' Princ.* T. II, f. 96 et seq.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 485. — *Pauli Jovii.*

Naples étoit alors estimée une ville très-forte, et les montagnes sur lesquelles s'étendoient ses remparts étoient d'une défense facile : elle avoit dans ses murs une armée bien plûtôt qu'une garnison ; les soldats avoient vieilli sous les armes, et les officiers étoient les plus habiles de l'Europe dans l'art militaire. On croyoit que la ville n'étoit point suffisamment approvisionnée ; mais la plupart des habitans s'étoient retirés à Ischia, à Capri, et dans les îles voisines ; de sorte que leurs provisions étoient restées aux soldats. Lautrec, au lieu d'ouvrir ses batteries contre Naples, et de profiter, pour une attaque hardie, de l'impétuosité française, qu'il avoit, il est vrai, déjà laissé refroïdir, résolut d'affamer la ville par un blocus. En vain on lui représenta qu'il ne réussiroit jamais à fermer absolument la mer aux assiégés ; que son armée ne seroit guère moins exposée à manquer de vivres que celle des ennemis, et que, dès le commencement des chaleurs, l'air de la campagne de Naples deviendroit fatal à ses soldats : Lautrec se faisoit un point d'honneur de tout juger par lui-même, et de ne point écouter de conseil. Il comptoit si fort sur les besoins des assiégés, qu'il interdit d'abord à ses soldats de CHAP. CXIX. 1528.

L. XXV, p. 41. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 86. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 102. — *Bern. Segni.* L. I, p. 27. — *Georg. von Frundsberg.* B. VIII, f. 159.

CHAP. CXIX. 1528. se laisser engager dans aucune escarmouche : mais bientôt il fut obligé de révoquer cet ordre; l'oisiveté et l'ennui faisant perdre à ses troupes et le courage et la santé (1).

Les deux armées recommencèrent donc à se livrer presque chaque jour de petits combats, qui devinrent souvent d'autant plus meurtriers, que l'infanterie légère, armée de carabines, se mêloit à la cavalerie, et que les Espagnols d'une part, les Toscans des bandes noires de l'autre, étoient de fort habiles tireurs. Cependant l'armée qui défendoit Naples, accoutumée à Rome à l'abus de la victoire et à l'oubli de toute discipline, opprimoit cruellement les Napolitains. Ceux-ci s'échappoient de la ville toutes les fois qu'ils pouvoient le faire, et se réfugioient à Caprée, à Ischia, à Procida, ou sur le promontoire de Sorrento. La plupart des fugitifs, croyant la victoire des Français assurée, ou languissant de secouer le joug cruel des Espagnols, passoient de là au camp de Lautrec, et s'empressoient de prêter serment de fidélité au roi de France. Vincent Caraffa en donna l'exemple, et il fut bientôt suivi par Caraccioli, comte de Murcone; par Ferdinand Pandoni, Frédéric Gaétani et François d'Aquino. Sergiani Caraccioli lui-même, qui avoit été

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 486. — Mémoires de Mart. du Bellay. L. III, p. 88. — *Bernardo Segni*, Lib. II, p. 39.

fait prisonnier à Melphi, dont il étoit prince, CHAP. CXIX. n'ayant pu obtenir que le prince d'Orange s'occupât de le racheter, se déclara pour le parti Angevin, et reçut de Lautrec un commandement (1). 1528.

Les assiégés éprouvoient déjà de grandes privations; quoique les blés ne leur manquassent point, tous leurs moulins étoient aux mains de leurs ennemis, et ils étoient obligés de broyer eux-mêmes leur froment. Le vin, qu'ils avoient prodigué dans les premiers jours du siége, commençoit aussi à leur manquer: les landsknechts visitoient toutes les caves des particuliers pour en trouver, et leur insolence alla jusqu'à piller celle du marquis de Guasto, un de leurs généraux (2). Dans les provinces, la fortune paroissoit favorable aux Français. Simon Thébaldi, Romain, envoyé en Calabre par Lautrec, avoit soulevé toute cette province pour le parti d'Anjou; les Abruzzes étoient en entier entre les mains des Français, et la plus grande partie de la Pouille obéissoit aux Vénitiens. D'autre part, les Français avoient déjà un grand nombre de malades dans leur camp; ce fut aussi pour eux une perte douloureuse que celle d'Horace Baglioni, colonel des bandes noires, tué, le 22

(1) *Pauli Jovii.* Lib. XXV, p. 42. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 102. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 490.

(2) *Pauli Jovii Hist.* L. XXV, p. 42.

CHAP. CXIX. mai, dans une escarmouche peu importante. Il
1528. fut remplacé par le comte Hugues de Pépoli (1).

Lautrec avoit compté que le port de Naples seroit entièrement fermé aux assiégés par les flottes de France et de Venise : mais André Doria, amiral de la flotte française, mécontent depuis long-temps de la conduite des généraux à son égard, et de celle de la cour de France envers sa patrie, n'avoit pas voulu servir lui-même, et il s'étoit fait remplacer par son neveu Philippino Doria, dans le commandement des huit galères génoises qu'il avoit envoyées devant Naples. Pierre Lando de son côté, l'amiral vénitien, ne pouvoit se résoudre à abandonner le siége du château de Brindes, et les conquêtes qu'il faisoit en Pouille pour sa république : néanmoins, comme il en avoit reçu l'ordre positif dès la fin de mai, les assiégeans commencèrent à attendre, et les assiégés à craindre son arrivée. Don Hugues de Moncade se flatta de pouvoir le prévenir, de surprendre, dans le golfe de Salerne, Philippino Doria, avant qu'il eût été joint par la flotte vénitienne; de l'attaquer à l'abordage avec ses vieilles bandes espagnoles, et de se rendre maître de ses huit

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 490. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 48. — *Marco Guazzo*, f. 62. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 42. — *Fr. Belcarii.* Lib. XX, p. 613. — *Lettere de' Principi.* L. II, f. 100.

galères, malgré la supériorité des marins génois pour la manœuvre. Il avoit, dans le port de Naples, six galères, quatre fustes et deux brigantins; il y fit monter mille arquebusiers espagnols, l'élite de toute son armée; il s'embarqua lui-même avec presque tous les capitaines, et tous les hommes de marque qui se trouvoient avec lui à Naples, et il se fit suivre par un grand nombre de bateaux de pêcheurs, qu'il chargea aussi de soldats. Il avoit espéré trouver les galères de Doria sans garnison; mais celui-ci avoit été averti de son dessein, et avoit eu le temps de demander à Lautrec trois cents arquebusiers, qu'il avoit répartis sur ses vaisseaux (1). CHAP. CXIX. 1528.

Philippino Doria, lorsque les Impériaux vinrent le trouver, croisoit dans le golfe de Salerne, le long du rivage d'Amalfi, et en face du petit promontoire nommé Capo d'Orco. Il n'évita point le combat; mais avant de rencontrer l'ennemi, il détacha trois de ses galères, sous les ordres de Nicolas Lomellino, pour prendre le vent à quelque distance, et revenir ensuite au milieu de la bataille frapper les Impériaux dans

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 487. — *Pauli Jovii.* Lib. XXV, p. 43. — Martin du Bellay. L. III, p. 90. — *Bened. Varchi.* L. VI, p. 115. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 40. — *Marco Guazzo*, f. 58 v. Il y a contradiction sur la date de cet événement. Je l'ai rectifiée par les *Lettere de' Principi.* T. II, f. 100 v. et seq. — *Pauli Folietæ continuat. Ann. Genuens.* Lib. XII, p. 733.

CHAP. CXIX. 1528. les flancs et par-derrière, avec toute l'impétuosité du mouvement qu'elles auroient acquis.

Le marquis de Guasto et Hugues de Moncade, partis le 28 mai au matin de Posilippe, avoient voulu animer leurs soldats à ce genre de combat nouveau pour eux, en leur faisant trouver un repas préparé à l'île de Caprée; dans le même lieu, ils leur firent entendre un sermon d'un ermite espagnol, qui les exhortoit à combattre vaillamment pour délivrer les nombreux captifs de leur nation, que Doria tenoit à la chaîne dans ses galères. C'est à ce double retard que l'amiral génois dut l'avantage d'être averti de l'attaque qu'on préparoit contre lui. Il ne restoit que trois heures de jour, lorsque les Espagnols découvrirent les cinq galères que Philippino avoit gardées. Les deux vaisseaux amiraux s'engagèrent réciproquement; mais Doria s'empressa de tirer le premier pour se couvrir de sa propre fumée; tandis que dès la première décharge il tua quarante hommes sur la galère ennemie qu'il voyoit à découvert. Les Génois, accoutumés au service de mer, savoient se courber en combattant, et demeurer cachés derrière les pavois; les Espagnols au contraire sentoient leur infériorité jusqu'à ce qu'ils pussent venir à l'abordage, que leurs ennemis évitoient. Ils n'avoient point de nuniers, et ils étoient fort incommodés par le feu de leurs adversaires qui

partoit du haut des mâts. Toutefois deux ga- CHAP. CXIX.
lères génoises, attaquées par trois impériales, 1528.
étoient fort maltraitées, et sur le point de se rendre, lorsque celles de Lomellini, détachées pour prendre le vent, revinrent à pleines voiles frapper la flotte de Moncade. Le grand mât du vaisseau que montoit ce dernier fut fracassé dans le choc; lui-même fut blessé au bras; et tandis qu'il continuoit à exhorter ses soldats, il fut tué par les pierres et les feux d'artifice qu'on lui jetoit des huniers. A la fin du combat, son vaisseau fut coulé à fond. La galère que montoit César Fiéramosca sombra également. Ce fut le moment que prit Philippino Doria pour détacher tous les esclaves barbaresques qu'il avoit à la chaîne, et les exhorter à mériter la liberté qu'il leur rendoit, en se vengeant des Espagnols, leurs plus cruels ennemis. Il joignit alors l'abordage, qu'il avoit auparavant évité. Les Barbaresques à moitié nus se précipitèrent le sabre à la main sur les vaisseaux espagnols. Ceux du marquis de Guasto et d'Ascanio Colonna étoient déjà tout en feu, leurs rames brisées, leur équipage ou soulevé ou détruit, lorsqu'ils prirent le parti de se rendre. Les fustes furent également capturées; deux galères impériales fort maltraitées s'enfuirent. Le prince d'Orange fit pendre à son arrivée le capitaine de l'une des deux en punition de ce désastre; l'autre, effrayé de cet

CHAP. CXIX. acte de cruauté, retourna sur ses pas, et rendit
1528. sa galère à Philippino Doria (1).

La flotte impériale étoit détruite; le vice-roi Moncade avoit été tué, et les Maures entourant son cadavre, lui demandoient avec un rire féroce, s'il comptoit toujours faire une seconde descente en Afrique, et y renouveler ses effroyables cruautés. César Fiéramosca et don Pédro Urias avoient aussi été tués avec environ mille fantassins. Le marquis de Guasto, Ascagno Colonna, François Hijar, Philippe Cerbellion, Jean Caietan, Sernon, demeurèrent prisonniers; et le lendemain même, l'historien Paul Jove, qui avoit vu le combat des rivages de l'île d'Ischia, alla au nom de la marquise de Guasto leur porter quelque argent et quelque consolation, sur la galère de Philippino Doria. Celui-ci les envoya ensuite à son oncle André, devant Gênes, avec les trois galères qu'il avoit prises (2).

Peu de temps après cette victoire, qui sem-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XXV, p. 46, 47. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 488. — *Bened. Varchi.* Lib. VI, p. 417. — *Marco Guazzo*, f. 59, 60. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 91. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 611. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 160. — *Bern. Segni.* L. II, p. 40. — *Agostino Giustiniani.* L. VI, f. 280.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXV, p. 46. — *Lettere de' Principi*, de Viterbe, 5 et 8 juin. Recommandations en faveur des prisonniers. T. II, f. 101 et seq.

Bloit assurer la réussite des entreprises de Lautrec, l'amiral vénitien Piétro Lando arriva, le 10 juin, dans le golfe de Naples avec vingt-deux galères, qui pendant quelque temps ôtèrent aux assiégés toute possibilité de recevoir par mer des secours (1). Cependant les Impériaux avoient encore une cavalerie légère très-considérable; Lautrec n'en avoit presque aucune; et loin de vouloir en solder, comme on le lui proposoit, il permit à la gendarmerie qui faisoit son service, de prendre ses quartiers à Capoue, à Averse et à Nola. Le prince d'Orange, demeuré seul chargé du commandement à Naples, en profita pour harceler sans cesse les assiégeans, et faire entrer à plusieurs reprises des vivres dans la ville. L'infanterie légère des bandes noires, qui avoit combattu d'abord avec beaucoup de zèle dans les escarmouches, se voyant constamment sacrifiée, parce qu'il ne se présentoit point de chevaux pour la couvrir dans ses retraites, se dégoûta de combats toujours désavantageux. Mais plus on insistoit auprès de Lautrec, pour que celui-ci employât à solder des chevau-légers l'argent qu'il avoit reçu de France, plus Lautrec se blessoit de ce qu'on osoit lui don-

CHAP. CXIX. 1528.

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 496. — *Pauli Jovii.* L. XXVI, p. 47. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 440.

CHAP. CXIX. 1528.

ner des conseils, et s'obstinoit à ne pas les suivre (1).

Déjà l'on ne livroit plus autour de Naples de combats importans, mais les assiégeans comme les assiégés luttoient avec la faim et avec la maladie. Les derniers étoient condamnés à de dures privations; la peste s'étoit manifestée dans la ville, et plusieurs corps de fantassins allemands et de chevau-légers traitoient secrètement avec Lautrec pour passer dans le camp français. Dans ce camp, d'autre part les maladies se multiplioient d'une manière effrayante; les sapeurs étoient tellement réduits en nombre, que les tranchées ne pouvoient s'achever; Lautrec n'avoit ni ouvriers pour y travailler, ni soldats pour les garder lorsqu'elles seroient terminées. Ces tranchées, en interrompant le cours des eaux, en avoient fait répandre beaucoup dans la campagne, qui demeuroient stagnantes, et qui augmentoient la corruption de l'air. Au reste, la campagne qui entoure Naples est toujours meurtrière dès que les chaleurs de l'été ont commencé, et une armée ne pourroit aujourd'hui y séjourner pendant les mois qu'y passa Lautrec, sans être frappée, comme la

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 490. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXVI, p. 50.

sienne, de fièvres pestilentielles. Celles-ci commençoient par une enflure aux jambes, qui s'étendoit ensuite à tout le corps, et le malade mouroit tourmenté par une soif cruelle. Parmi les premières victimes de ce fleau, on compta le nonce du pape auprès de l'armée de la ligue, Pierre-Paul Crescenzio, et Luigi Pisani, provéditeur vénitien, qui moururent tous deux le 15 juin. Dès lors chaque jour fut marqué par les funérailles de quelqu'un des chefs; et cependant ce ne fut qu'à dater du 15 juillet que l'épidémie parvint à son comble (1). CHAP. CXIX. 1528.

L'empereur et le roi de France, avertis de la prolongation du siége de Naples, et sollicités chacun de leur côté d'envoyer des secours à leur armée, résolurent en effet l'un et l'autre de faire passer de nouvelles troupes en Italie. Le premier fit choix pour cette expédition de Henri-le-Jeune, duc de Brunswick; le second de François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Brunswick devoit amener des renforts à Antonio de Leyva, et après avoir assuré la supériorité aux Impériaux en Lombardie, s'avancer vers l'Italie méridionale, pour forcer M. de Lautrec à lever le siége de Naples. Saint-Paul

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 49. — *Pauli Jovii hist. sui temp.* L. XXVI, p. 51. — *Bern. Segni.* L. II, p. 42. — *Marco Guazzo Storia de' suoi tempi*, f. 61 v. — *Georg. von Frundsberg.* B. VIII, f. 180.

CHAP. CXIX. 1528. au contraire devoit lui disputer le passage, chasser Antonio de Leyva de Milan, et après avoir exclu les Impériaux de Lombardie, joindre Lautrec, pour achever avec lui la conquête du royaume de Naples (1).

Le duc de Brunswick, avec l'assistance de Ferdinand, roi de Hongrie, frère de l'empereur, fut prêt le premier. Il partit de Trente le 10 mai, avec six cents chevaux et dix mille fantassins. Il passa l'Adige et s'avança jusqu'en Lombardie, sans que le duc d'Urbin, général des Vénitiens, s'approchât jamais assez de lui pour s'exposer à une escarmouche. Celui-ci avoit déclaré au sénat de Venise que quelque supériorité de nombre qu'on pût lui assurer, sa cavalerie ne tiendroit point contre la gendarmerie allemande, ni son infanterie contre les landsknechts; mais selon sa tactique ordinaire, il avoit gardé les villes et les lieux forts, et laissé aux montagnards le temps d'épuiser leur furie (2).

Les Allemands qu'amenoit le duc de Bruns-

(1) *Fr. Guicciardin.* L. XIX, p. 492. — *Galeatius Capella.* L. VII, f. 81. — *Paul. Jov.* L. XXVI, p. 73. — Mémoires de Martin du Bellay. L. II, p. 104.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXVI, p. 73. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 437. — *Lett. de' Princ.* T. II, f. 102 et seq. Lettre du duc d'Urbin au commandant de Bergame; de Brescia, 21 juin. — *G. Frundsberg.* B. VIII, f. 164.

wick, avoient quitté leur pays dans l'espérance d'un pillage semblable à celui qui avoit enrichi leurs compatriotes l'année précédente; et lorsqu'ils trouvèrent les plaines de la Lombardie ruinées par une guerre désastreuse, les bourgades désolées par la famine et la peste, les villes non moins défendues contre eux par leurs amis que par leurs ennemis, ils se dégoûtèrent d'un service fatigant où ils n'étoient point payés. Aucun argent n'arrivoit aux armées impériales, ni d'Espagne, ni d'Allemagne; et Antonio de Leyva qui avoit d'abord engagé le duc de Brunswick à assiéger Lodi, voyant que ce siége n'avoit pas de succès, prenoit à tâche de le décourager, pour n'avoir pas d'associés en Lombardie, ou pour le commandement ou pour le pillage. Brunswick se vengea de cette contrariété, en se signalant par une cruauté sans égale; il ne se contentoit pas de livrer tout au pillage, il faisoit encore passer au fil de l'épée tous les hommes qui tomboient entre ses mains; il brûloit tous les bâtimens isolés, et il vouloit que son passage fût marqué par une entière désolation. Pour justifier ces atrocités, il prétendoit que les Italiens étoient tous des rebelles à l'autorité impériale, et il disoit qu'il venoit détruire ceux que ses prédécesseurs n'avoient pu corriger. Le duc d'Urbin usa de représailles sur ses prisonniers allemands; le 13 juillet, les landsknechts

CHAP. CXIX. 1528.

CHAP. CXIX. 1528. se mutinèrent, et peu après le duc de Brunswick reprit, par Como, le chemin de l'Allemagne, avec les foibles restes d'une armée dont la plus grande partie avoit déserté, ou avoit passé sous les drapeaux d'Antonio de Leyva (1).

Ce dernier continuoit à maintenir par la terreur Milan dans l'obéissance. Abandonné par l'empereur, sans argent, pour payer ses soldats, il s'étoit emparé de tous les vivres qui se trouvoient dans la ville, de tous ceux qui venoient de la campagne, et s'en étant assuré le monopole, il les vendoit à trois ou quatre fois leur prix. Les pauvres, ruinés par trois années d'extorsions, qui succédoient à vingt ans de guerre, mouroient de faim dans les rues, sans pouvoir acheter leur pain au prix qu'y mettoit l'avarice du général; les riches, prisonniers des soldats logés chez eux, étoient soumis à tous les genres d'outrages, et souvent à la torture, toutes les

(1) *Paulo Jovii.* Lib. XXVI, p. 74. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 122. — *Bern. Sacni.* Lib. II, p. 41. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 495. — *Marco Guazzo*, f. 57. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 614. — *Galeatius Capella.* L. VII, f. 82. — *Georg. von Frundsberg Krie.* B. VIII, f. 165. — Le vieux général d'infanterie, George de Frundsberg, demeuré malade à Ferrare, profita de l'expédition du duc de Brunswick en Italie, pour retourner par Milan en Allemagne. Mais il n'y avoit que huit jours qu'il étoit rentré dans son château de Mindelheym, lorsqu'il y mourut, accablé de dettes qu'il avoit contractées au service de l'empereur. *Kriegsthaten.* B. VIII. f. 168.

fois qu'ils tardoient à satisfaire à quelqu'un de leurs caprices. Des gardes arrêtoient aux portes tous ceux qui auroient voulu s'échapper de la ville. Lorsque ensuite les Milanois passoient par-dessus les murs, ou qu'ils se déroboient aux soldats par un déguisement, leurs biens étoient confisqués, et des listes imprimées en annonçoient la vente dans tous les carrefours (1). CHAP. CXIX. 1528.

L'armée que M. de Saint-Paul conduisoit en Lombardie, pour délivrer cette province du joug des Espagnols, devoit être composée de cinq cents hommes d'armes, et de cinq cents chevau-légers commandés par le seigneur de Boisy, de six mille aventuriers sous la charge du seigneur de Lorges, et de trois ou quatre mille landsknechts qu'amenoit le sieur de Montejean. Mais François Ier laissa dissiper avec sa négligence ordinaire, l'argent destiné à cette expédition; les corps n'étoient point complétés, et n'arrivoient que lentement et successivement au lieu du rendez-vous; et le comte de Saint-Paul étoit encore occupé à passer les Alpes, lorsqu'il apprit que le duc de Brunswick étoit retourné en Allemagne, faute d'argent (2). Les

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 785. — *Galeatius Capella.* L. VII, f. 81. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXVI, p. 81. — *Bern. Segni.* L. II, p. 48. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 356.

(2) Mém. de du Bellay. L. III, p. 194. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 448. — *Lett. de' Principi.* T. II, f. 106 et seq.

CHAP. CXIX. 1528. Français s'étoient laissé enlever par surprise la ville de Pavie, conquête de M. de Lautrec; le comte de Saint-Paul l'attaqua de nouveau avec le duc d'Urbin, et vers la fin de la campagne, il la reprit d'assaut (1); mais il paroissoit suffisamment occupé à disputer à Antonio de Leyva les forteresses de Lombardie, et il n'y avoit guère d'apparence qu'il pût marcher vers le royaume de Naples, où M. de Lautrec l'appeloit en vain, et soupiroit après son arrivée.

Malgré les souffrances de ce dernier, qui s'accroissoient rapidement, il n'étoit pas encore facile de prévoir laquelle de l'armée de Lautrec, ou de celle du prince d'Orange, succomberoit la première, à la peste et à la famine, contre lesquelles toutes deux avoient à lutter; lorsqu'une défection éclatante, occasionnée par la mauvaise politique de François Ier, décida du sort de l'armée française. André Doria qui s'étoit acquis la réputation du premier marin de son siècle, et qui servant dès sa jeunesse à la solde des étrangers, avoit créé une flotte qu'il ne tenoit point de sa patrie, se plaignoit depuis long-temps de la jalousie et des intrigues des ministres du roi de France. Il avoit été associé à Renzo de Céri dans une expédition destinée d'abord contre la Sicile, puis contre la Sar-

(1) Mémoires de du Bellay. L. III, p. 105. — *Ben. Varchi.* L. VII, p. 175. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 79.

daigne, qui avoit échoué par leur mésintelligence (1). Il avoit fait prisonnier le prince d'Orange, dès le temps de l'expédition de Bourbon en Provence; mais la riche rançon de ce prisonnier lui avoit été retenue par le roi; des arrérages considérables lui étoient dus pour la solde de ses galères, et ne lui étoient point payés; enfin François de La Rochefoucault, seigneur de Barbesieux, venoit d'être nommé amiral des mers du Levant, à son préjudice (2). CHAP. CXIX. 1528.

Mais ces offenses purement personnelles n'étoient encore que le moindre des motifs qui aliénoient André Doria du parti de la France. Quoique ce grand homme n'eût presque jamais vécu dans sa patrie, il étoit tendrement attaché à sa liberté et à sa prospérité. Le sac de Gênes, par l'armée impériale, lui avoit inspiré une grande aversion contre les Espagnols. Dès lors, toutes les fois qu'il en faisoit prisonniers, il refusoit d'en recevoir la rançon à quelque prix que ce fût, et il les mettoit tous à la chaîne pour ramer sur ses galères : il ne commença à mettre cette aversion en oubli, que lorsque le

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XVIII, p. 477. — *Pauli Jovii.* L. XXVI, p. 68. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 95.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 498. — Du Bellay. L. III, p. 95. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 150. — *Pauli Jovii.* L. XXVI, p. 69. — *Bern. Segni.* L. II, p. 43. — *Fr. Belcarii.* L. XIX, p. 608 et 618. — *Lett. de' Princip.* T. I, f. 109.

CHAP. CXIX. 1528. mépris de François Ier pour les priviléges des Génois, pour leur capitulation, et même pour leur prospérité privée, lui fit sentir la nécessité de venger les offenses les plus récentes, fût-ce même avec l'aide de ceux qui avoient infligé les plus anciennes. Le roi ne vouloit considérer Gênes que comme une province de son royaume, et non comme une république qui s'étoit volontairement confiée à sa protection; il regardoit tous les priviléges des peuples, tous les droits des citoyens, toutes les limitations de son autorité, comme autant d'offenses faites à sa majesté royale; et il se plaisoit à donner des ordres qui humiliassent l'esprit rebelle des Génois. Dans cette vue, il se proposa de transporter à Savonne, autant qu'il dépendroit de lui, tout le commerce de Gênes. Il augmenta les fortifications de cette ville, il voulut qu'elle relevât immédiatement de la couronne; il y transféra la gabelle du sel; et bien qu'il eût formé ces projets dans le temps où Savonne lui étoit restée fidèle, tandis que Gênes avoit passé sous la domination impériale, il ne voulut point les altérer après avoir recouvré cette capitale. Les Génois ne doutoient point que l'exécution de ces projets n'amenât la ruine complète de leur ville; ils s'adressèrent à leur illustre concitoyen pour obtenir ses secours; et André Doria leur promit, « que ce qu'il pourroit faire pour son

» pays, avec son honneur, il le feroit (1) ». CHAP. CXIX.

L'engagement de Doria avec le roi de France 1528.
expiroit à la fin de juin de l'année 1528. Avant de consentir à le renouveler, il envoya un gentilhomme à François Ier, pour lui demander justice, soit sur la rançon et les arrérages qui lui étoient dus, soit sur les priviléges de sa patrie; pendant ce temps il demeura à Gênes dans l'inaction, donnant ordre à son neveu Philippino, de se relâcher de la sévérité du blocus de Naples. Lautrec, qui comprit que Doria songeoit à se détacher de l'alliance de France, et qui en fut encore averti par Clément VII, sentit quel prodigieux préjudice il en résulteroit pour son armée. Il dépêcha donc Guillaume du Bellay au roi, pour le supplier de retenir Doria à son service. Du Bellay en passant à Gênes, visita Doria avec lequel il étoit lié d'amitié, et écouta ses propositions; il chercha ensuite à les faire valoir auprès du roi; mais le chancelier Duprat s'opposa à ce qu'elles fussent acceptées. Barbesieux fut dépêché à Gênes, pour y prendre le commandement de la flotte d'André, se saisir de ses galères, aussi-bien que de celles du roi, et même, s'il le pouvoit, s'assurer de sa personne. André Doria n'attendit point à Gênes l'homme qu'on envoyoit pour le rempla-

(1) Mémoires de Martin du Bellay, Liv. III, p. 95. — *Pauli Jovii.* T. XXVI, p. 70. — *Agostino Giustiniani.* L. VI, f. 280.

CHAP. CXIX. 1528. cer; il se retira avec sa flotte à Lérici; il déclara à Barbesieux qui vint l'y trouver, qu'il savoit de quels ordres celui-ci étoit porteur; que cependant il lui rendroit les galères du roi, mais que pour les siennes, elles étoient sa propriété, « qu'il n'en devoit compte à personne, » et qu'il en feroit à sa volonté (1) ».

Pendant ce temps, André Doria traitoit aussi avec les prisonniers que son neveu avoit faits devant Naples, et surtout avec le marquis de Guasto, qui cherchoit à l'engager au service de l'empereur. Par son entremise, il envoya le 20 juillet, en Espagne, un secrétaire chargé d'exposer les conditions moyennant lesquelles il passeroit au service impérial avec douze galères, pour un traitement annuel de soixante mille ducats. Il demandoit que Gênes fût remise en liberté, et se gouvernât désormais en république indépendante; que Savonne, et toutes les villes de la Ligurie, lui fussent de nouveau soumises; que l'empereur pardonnât, à lui et à tous les siens, toutes les offenses commises contre sa couronne; et que, pour chaque captif espagnol qu'il lui demanderoit de relâ-

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 97. — *Fr. Guicciardini*, Lib. XX, p. 499. — *Ben. Varchi*, Lib. VI, p. 153. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXVI, p. 70. — *Pauli Folietæ hist. Genuensis*, Lib. XII, p. 734. — *Petri Bizarri* L. XX, p. 475.

chez, il lui en fournît un autre également ro- CHAP. CXIX.
buste et également propre à la rame (1). Toutes 1528.
ces conditions furent acceptées avec empressement; et la flotte génoise, qui dès le 4 juillet avoit quitté la baie de Naples, passa au service impérial (2).

Il est de l'intérêt de ceux qui disposent de tous les honneurs et de toutes les récompenses, de faire considérer la constance dans l'obéissance militaire comme le premier des devoirs d'un soldat, et de dissimuler que tous les engagemens étant réciproques, la violation du contrat de la part de celui qui commande, dégage de son serment celui qui avoit promis d'obéir. La postérité a été juste envers André Doria: elle n'a vu dans sa conduite que son héroïsme, et elle ne l'a point accusé d'avoir manqué de foi à François Ier. Ses contemporains furent quelquefois plus sévères; et le héros génois, qui avoit passé sa vie au milieu des soldats, ne pouvoit lui-même dédaigner les préjugés militaires. Le Florentin Luigi Alamanni, non moins distingué comme patriote que comme poète, dit un jour à André Doria: « Sans doute votre en» treprise a été grande et généreuse; mais elle

(1) Lettre de Gio. Batt. Sanga à Gio. della Stuffa, nonce auprès de Lautrec. Viterbe, août 1528. *Lettere de' Princ.* T. II, f. 110.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 500.

CHAP. CXIX. 1528. » seroit plus généreuse et plus illustre encore, » si elle n'étoit entourée de je ne sais quelle » ombre, qui en altère la splendeur ». André Doria soupira, il resta muet quelques momens; puis il reprit : « Un homme peut s'estimer heu- » reux quand il réussit à faire une belle action, » encore que les moyens ne soient pas entière- » ment beaux. Je sais que vous-même, et d'au- » tres, pouvez m'accuser de ce qu'ayant tou- » jours servi les Français, et m'étant élevé par » les faveurs de leur roi, je l'ai abandonné lors- » qu'il avoit le plus grand besoin de moi, et je » me suis donné à ses ennemis. Mais si le monde » savoit combien est grand l'amour que j'ai » pour ma patrie, il m'excuseroit d'avoir em- » ployé un moyen qui m'expose moi-même à » quelques inculpations, lorsque je ne pouvois » autrement la sauver ou procurer sa grandeur. » Je ne raconterai point que le roi François Ier » me retenoit ma solde, et n'exécutoit pas la » promesse qu'il m'avoit faite de rendre Sa- » vonne à ma patrie. De tels motifs ne suffi- » roient point pour ébranler un homme d'hon- » neur dans son antique foi; mais ce qui de- » voit suffire, c'étoit la certitude que j'avois ac- » quise que le roi ne rendroit jamais à Gênes » sa liberté, que jamais il ne consentiroit à en » retirer son gouverneur, à remettre aux ci- » toyens leur forteresse. Puisque j'ai obtenu

» heureusement l'une et l'autre choses en lui » retirant ma foi, tout homme équitable doit » trouver que je puis présenter mon action au » grand jour, et ne pas craindre qu'aucune om- » bre en efface la splendeur » (1). CHAP. CXIX. 1528.

La flotte vénitienne de Piétro Lando étoit si mal équipée, elle portoit si peu de soldats, et de si mauvais marins, qu'elle auroit difficilement suffi à fermer le port de Naples aux petits vaisseaux de Sicile, après le départ de Philippino Doria : mais d'ailleurs, elle s'en éloigna le 15 juillet, pour aller se pourvoir de vivres en Calabre, et elle n'en revint qu'au commencement d'août. Barbesieux, il est vrai, arriva le 18 juillet avec la flotte française; mais il n'amenoit à Lautrec que huit cents fantassins, et une troupe de jeunes gentilshommes qui vouloient faire à Naples leurs premières armes. La somme d'argent qu'il apportoit étoit aussi fort inférieure à celle que le roi avoit promise à Lautrec. Cependant Barbesieux, ayant débarqué sa petite troupe avec l'argent qu'elle portoit, celle-ci s'avança jusqu'à Nola : arrivé là, le prince de Navarre, qui la conduisoit, se trouva trop foible pour aller plus avant; il envoya demander une escorte à Lautrec. En effet, comme il se rendoit

(1) Bernardo Segni, qui rapporte cette conversation, la tenoit de la bouche de Luigi Alamanni lui-même. *Histor. Florentina.* L. II, p. 52.

CHAP. CXIX. 1528. au camp après l'avoir reçue, il fut attaqué par une sortie des Impériaux si vigoureuse, que le seigneur de Candalles et le comte Hugues de Pépoli, qui avoient conduit l'escorte, furent tous deux faits prisonniers, et que deux cents des nouveaux venus furent tués. L'argent arriva, il est vrai, en sûreté dans le camp : Pépoli fut échangé; mais Candalles mourut de ses blessures (1).

Jusque alors Lautrec avoit soutenu le courage de l'armée française par la fermeté de son caractère : mais à son tour il fut frappé par la fièvre contagieuse, dans le temps même où Vaudémont étoit presque arrivé à l'article de la mort. Sous le poids même de cette maladie, Lautrec opposa toujours la constance inébranlable de son caractère à tous les maux dont il étoit frappé. Il destina l'argent qu'il venoit de recevoir de France à faire en Italie des levées de fantassins et de chevau-légers : Renzo de Céri partit pour les rassembler en Abbruzze, tandis que les Florentins envoyoient deux mille hommes de renfort pour remplir les vides qu'avoit faits cette campagne dans les bandes noires. Mais il étoit déjà trop tard pour prendre ce parti : Lautrec,

(1) *F. Guicciardini*, L. XIX, p. 501. — Martin du Bellay, L. III, p. 100. — *Paulo Jovii Hist. sui temp.* L. XXVI, p. 52. — *Bern. Segni*, Lib. II, p. 45. — Mém. de Blaise de Monluc, L. I, p. 71, T. XXII.

bloqué à son tour dans son camp par l'armée qu'il avoit si long-temps assiégée, perdoit tous les jours des fourrageurs, des convois et des bagages. Les vivres qu'il faisoit venir tomboient presque tous entre les mains de l'ennemi ; et tandis que ses soldats, exténués par la fatigue et la maladie, étoient encore privés de pain, toutes choses abondoient à Naples, et les Allemands ne songeoient plus à déserter (1). CHAP. CXIX. 1528.

Vers la fin de juillet, la maladie répandue dans le camp français prit un caractère beaucoup plus effrayant. De vingt-cinq mille hommes qui s'y trouvoient un mois auparavant, il n'en restoit pas, le 2 août, quatre mille en état de tenir leurs armes, et de huit cents gendarmes il n'en restoit pas cent. Piétro Navarro, Vaudémont, Camille Trivulzio, et les deux mestres-de-camp, étoient malades ; Lautrec, *qu'on* croyoit guéri, avoit eu une rechute ; tous les ambassadeurs, tous leurs secrétaires, tous les hommes de quelque distinction, à la réserve du marquis de Saluces et du comte Guido Rangoni, étoient atteints par la contagion. Les fantassins souffroient en même temps de la faim et de la soif ; toutes les citernes étoient mises à sec, et les soldats ne pouvoient puiser l'eau à Poggio-

(1) Mémoires de Martin du Bellay. L. III, p. 106. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 502. — *Bened. Varchi.* Lib. VI, p. 155.

CHAP. CXIX. 1528. Réale qu'au prix d'un combat, que, dans leur état de foiblesse, ils redoutoient de livrer. L'étendue du camp étoit beaucoup trop grande, proportionnellement au nombre de ses défenseurs; elle forçoit à les épuiser par des factions sans cesse répétées. Renzo de Céri, immédiatement avant son départ pour l'Abbruzze, avoit sollicité Lautrec de changer de campement, ou de mettre ses troupes en quartier dans les villes de Campanie: en lui faisant remarquer que des eaux croupissoient de toutes parts autour de lui, et qu'un gazon épais avoit crû jusque dans les tentes des soldats; mais Lautrec, avec une obstination invincible, déclara qu'il préféroit mourir sur la place plutôt que de donner ce triomphe aux ennemis (1). Il mettoit également son point d'honneur à ne pas resserrer ses logemens, et tout malade qu'il étoit, il se faisoit porter de poste en poste, pour s'assurer que ses ordres fussent exécutés, et surveiller les corps-de-gardes qu'il avoit établis. Sa constitution ne put résister long-temps à une telle fatigue; il mourut dans la nuit du 15 au 16 août; et comme sa vertu et sa constance avoient fait jusque alors le plus ferme appui de l'armée, sa mort acheva de lui enlever toute espérance de salut (2).

(1) *Paull. Iovii* L. XXVI, p. 53. — *Bern. Segni* L. II, p. 42.
(2) *Fr. Guicciardini*. L. XIX, p. 502. — Martin du Bellay.

Le comte de Vaudémont étoit mort aussi, et le marquis de Saluces prit le commandement de l'armée française; mais ni ses talens ni sa réputation ne le mettoient en mesure de porter un si pesant fardeau. D'ailleurs, les difficultés augmentoient chaque jour; André Doria étoit arrivé à Gaëte avec douze galères à la solde de l'empereur, et il avoit forcé la flotte française à s'éloigner. Maramaldo, Ferdinand de Gonzague, et d'autres chefs impériaux, cessant de se renfermer dans la ville, attaquoient et surprenoient des détachemens français à Capoue, à Nola, à Averse, et coupoient presque toute communication entre l'armée et les villes encore dévouées à la France; la seule espérance des Français reposoit sur Renzo de Céri, qui étoit alors à Aquila, et dont Saluces pressoit l'arrivée, non plus pour prendre Naples, mais pour faire lui-même sa retraite avec sûreté (1). CHAP. CXIX. 1528.

Cette retraite étoit devenue indispensable, et le marquis de Saluces résolut de profiter d'une pluie violente, accompagnée de tonnerres, qui tomba dans la nuit du 29 août, pour la dérober aux ennemis. Il se mit, avec Guido Rangoni,

L. III, p. 107. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 156. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 55. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 618.

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 503. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.* L. XXVI, p. 56. — Mém. de Martin du Bellay. L. III, p. 108.

CHAP. CXIX. 1528. à la tête de l'avant-garde, et confia la bataille à Piétro Navarro, tandis que Pompéran, Camille Trivulzio et Nègre Pelisse commandoient l'arrière-garde; tous les canons de rempart furent laissés en batteries, tous les plus lourds bagages furent abandonnés, et l'appel des tambours et des trompettes fut interdit; mais les Français avoient encore fait peu de chemin, lorsque la pluie cessa et que le jour commença à luire. La cavalerie impériale, avertie du départ des Français, s'élança aussitôt toute entière à leur poursuite. La bande noire des Toscans accueillit les ennemis avec une décharge de toute sa mousqueterie; toutefois comme elle marchoit dans un chemin creux où elle ne pouvoit point s'étendre, la cavalerie, revenant à la charge, réussit aisément à enfoncer les derniers rangs, et à jeter le désordre dans toute la colonne. La résistance ne pouvoit être longue; les soldats malades avoient à peine la force de soulever leurs mousquets ou leurs épées; renversés au premier choc, ils demandoient et obtenoient facilement la vie. C'est alors que Piétro Navarro, qui s'efforçoit de s'enfuir sur une petite mule, fut pris dans un sentier détourné. L'avant-garde cependant étoit arrivée devant Averse; mais la porte étroite qu'on lui avoit ouverte étoit à chaque instant encombrée, et il se passa trois heures entières, avant que tous les fuyards, entassés

dans le fossé, fussent entrés dans la ville (1). CHAP. CXIX. 1528.

L'arrivée des Français à Averse ne mettoit point un terme à leurs malheurs : ils repoussèrent, il est vrai, l'attaque irrégulière de la cavalerie, qui les avoit poursuivis jusque-là ; mais le prince d'Orange s'approcha avec son infantérie et les canons mêmes abandonnés par les Français dans leur camp. Bientôt il eut ouvert une brèche, en même temps que le marquis de Saluces fut blessé au genou par un éclat de pierre, et emporté chez lui dans un état cruel de souffrance. Pour surcroît de malheur, Capoue, première ville que devoit traverser l'armée en continuant sa retraite, ouvrit ses portes à Fabrice Maramaldo. On avoit évacué sur cette ville la plupart des malades de l'armée. Le comte Hugues Pépoli y commandoit; mais il étoit lui-même mourant. Les habitans persuadèrent à la garnison de faire une sortie pour recueillir du bétail, et ils profitèrent de l'absence de presque tous les hommes valides, pour introduire dans leurs murs Fabrice Maramaldo et ses Calabrois : ceux-ci dépouillèrent, avec la plus extrême barbarie, les malades dans leur lit, et Hugues de Pépoli, qui étoit mort à l'heure même, sur son cercueil. Les habitans

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXVI, p. 57, 58. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 504. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 45. — *Georg. von Frundsberg.* B. VIII, f. 16.

CHAP. CXIX. 1528. d'Averse, apprenant cet événement, qui ne laissoit plus aux Français d'espérance, supplièrent le marquis de Saluces de leur épargner l'horreur d'un assaut; et celui-ci, déjà vaincu par la douleur de sa blessure, donna au comte Rangoni commission de passer au camp ennemi pour capituler (1).

La capitulation d'Averse portoit que le marquis de Saluces ouvriroit aux Impériaux cette ville avec sa forteresse; qu'il leur abandonneroit son artillerie, ses munitions, ses drapeaux, ses armes, ses chevaux et ses bagages; qu'il demeureroit lui-même prisonnier avec tous les capitaines de l'armée: mais que tous les soldats, tant ceux qui étoient enfermés dans Averse, que ceux qui avoient été pris auparavant, seroient renvoyés en France, après s'être engagés à ne pas servir de six mois contre l'empereur. Le marquis de Saluces promit de faire son possible pour que toutes les garnisons françaises du royaume de Naples acceptassent la même capitulation. Le comte Guido Rangoni fut seul exempté de la captivité par le prince d'Orange, en récompense de ce qu'il avoit négocié ce traité (2).

(1) *Paull. Jovii Histor.* Lib. XXVI, p. 60. — *Bern. Segni.* L. II, p. 46. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 170.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 604. — Martin du Bellay. L. III, p. 109. — *Ben. Varchi.* L. VI, p. 157. — *Fr. Belcarii.* Lib. XX, p. 619.

Ainsi, l'une des plus belles armées que la France eût encore mise sur pied périt toute entière par le fer, la maladie ou la captivité. Les Espagnols, avec une froide cruauté, enfermèrent les prisonniers, presque tous malades, dans les étables royales de la Madeleine. Le prince d'Orange permit au sénat de Naples de leur fournir des alimens; mais ce fut le seul soin qu'il consentit à prendre d'eux. Les malheureux, entassés les uns sur les autres dans la fange, et au milieu des cadavres, périrent bien plus rapidement encore qu'ils ne faisoient dans le camp. Presque aucun ne put retourner dans sa patrie; tandis que leurs souffrances communiquèrent à Naples une peste effroyable, qui continua à ravager cette ville long-temps encore après eux (1). CHAP. CXIX. 1528.

La capitulation d'Averse mit aussi un terme à l'existence des bandes noires, corps presque uniquement composé de Toscans, qu'avoit formé Jean de Médicis, et qui tenoit le premier rang dans l'infanterie légère de toute l'Europe. Les bandes noires s'étoient, il est vrai, rendues plus redoutables encore aux citoyens des pays où elles faisoient la guerre, qu'à leurs ennemis, par leur cruauté et leurs voleries. Orazio Baglioni, le chef que la république florentine leur

(1) *Pauli Jovii Histor.* L. XXVI, p. 61.

CHAP. CXIX. avoit donné, étoit mort devant Naples; Hugues
1528. de Pépoli, qui lui avoit succédé, étoit mort à Capoue; Jean-Baptiste Soderini et Marco del Néro, les deux commissaires florentins qui les accompagnoient, moururent dans les prisons de Naples. Aucun chef ne restoit plus pour prendre soin de ce corps, qui le premier avoit fait rejaillir quelque gloire militaire sur les Florentins. Beaucoup de soldats étoient prisonniers, d'autres morts, d'autres malades: le reste se débanda, et ne se réunit plus jamais.

Le marquis de Saluces ne tarda pas à mourir en prison; et comme le chagrin se joignoit à la maladie pour l'accabler, on crut qu'il avoit hâté volontairement sa mort. Pedro Navarro fut conduit à Naples, dans cette même forteresse qu'il avoit prise aux Français du temps du grand capitaine, et il y fut enfermé dans la même prison où le roi d'Espagne l'avoit oublié trois ans. On écrivit à Madrid pour savoir comment il devoit être traité. Charles-Quint ordonna de lui faire trancher la tête, comme à un rebelle; mais le gouverneur du château, François Hijar, eut pitié de ce vieillard illustre, qui, de la condition de palefrenier du cardinal d'Aragon, s'étoit élevé par tant de hauts faits et tant de talens au faîte de la gloire. Pour qu'il ne

(1) *Bemb. Varchi*, L. VI, p. 189 — *Bern. Segni*, Lib. II, p. 45

périt point par la main du bourreau, Hijar vint lui-même l'étrangler dans sa prison, ou, selon d'autres, il le fit étouffer sous des couvertures (1). CHAP. CXIX. 1528.

La capitulation de l'armée française à Averse ne mit point un terme immédiat aux calamités du royaume de Naples. Le prince d'Orange, qui commandoit les restes de ces bandes formées au brigandage et à la cruauté par le sac de Rome, étoit toujours laissé sans argent par l'empereur, et ce n'étoit que par la terreur, les confiscations et les supplices, qu'il pouvoit remplir de nouveau son trésor. Ses soldats qui avoient pillé Averse, au moment où les Français lui avoient remis cette ville, lui demandoient encore la paye de huit mois de leur solde. Le prince d'Orange n'avoit pour les satisfaire que les confiscations des biens des seigneurs qui avoient suivi le parti d'Anjou : il fit couper la tête, à Naples, sur la place du Marché, à Frédéric Caiétan, fils du duc de Trajetto; à Henri Pandone, duc de Goviano, fils d'une fille de Ferdinand l'Ancien, roi de Naples; et à quatre autres des premiers seigneurs napolitains (2). Chacune des villes du royaume fut

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XXVI, p. 61. — *Bened. Varchi.* L. VI, p. 158. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. II, f. 115 v.

(2) *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 75. — *Bened. Varchi.* L. VII, p. 165. — *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 511.

CHAP. CXIX. ensanglantée par de semblables exécutions.
1528. Après qu'elles eurent frappé d'effroi les partisans de la France, le prince d'Orange entra en traité avec eux, et leur vendit leur grâce pour une somme d'argent proportionnée à leur fortune. Plusieurs cependant, plutôt que de se soumettre à des maîtres aussi cruels et aussi avides, préférèrent continuer la guerre, et furent encore secondés quelque temps par les Français et les Vénitiens. Frédéric Caraffa, le prince de Melphi et le duc de Gravina, poursuivirent leurs ravages dans la Pouille; et le Romain Simon Féboldi eut quelques succès en Calabre (1). Mais ce brigandage doit être considéré comme le commencement de cet état de violence et d'anarchie qui se prolongea dans le royaume de Naples pendant toute la durée de la domination espagnole, plutôt que comme une guerre régulière. C'est au gouvernement avide, oppressif, perfide et cruel des vice-rois, qu'il faut attribuer l'impossibilité qu'on éprouve encore aujourd'hui d'établir aucune justice, aucune police, aucune sûreté dans des provinces si favorisées par la nature.

André Doria avoit contribué avec sa flotte à la ruine de l'armée française; mais aussitôt que

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 511. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 77. — *Marco Guazzo*, f. 62 v. — *Paolo Paruta hist. Ven.* L. VI, p. 456.

la capitulation d'Averse rendit son service inutile à Naples, il fit voile vers Gênes pour recueillir le prix qu'il avoit mis à son changement de parti, et affranchir sa patrie. La peste régnoit alors à Gênes; et Théodore Trivulzio, qui y commandoit pour François Ier, n'ayant sous ses ordres qu'une très-foible garnison, avoit demandé vainement un renfort de deux mille hommes; ceux-ci n'avoient point voulu s'avancer, de crainte de la contagion; et Trivulzio se voyant abandonné, se retira au Castelletto. Mais il comptoit pour la défense de Gênes sur la flotte de M. de Barbesieux, qui venoit d'arriver dans le port avec quelques compagnies françaises, embarquées au camp devant Naples après la déroute de l'armée. Ce fut en vain; lorsque André Doria se présenta devant Gênes, le 12 septembre, avec treize galères, Barbesieux se retira avec toute sa flotte dans le port de Savonne. Doria n'avoit que cinq cents hommes de débarquement : il les mit de nuit sur des chaloupes, et les envoya vers la ville sous les ordres de son neveu Philippino et de Christophe Palavicini. Les Génois, auxquels il avoit eu soin de faire connoître son traité avec l'empereur, trouvèrent encore, malgré la peste, assez de vigueur pour prendre les armes, seconder son débarquement, repousser tous les Français dans

CHAP. CXIX. 1528.

CHAP. CXIX. 1528. le château, et se rendre maîtres de toutes les fortifications de la ville (1).

Théodore Trivulzio, étonné de la foiblesse des ennemis auxquels il venoit de céder, s'adressa au comte de Saint-Paul, qui commandoit alors l'armée française en Lombardie, et qui venoit de reprendre Pavie; il lui demanda trois mille hommes seulement, avec lesquels il se faisoit fort de soumettre de nouveau Gênes au roi de France. Mais le duc d'Urbin ne voulut point prendre part à cette expédition; et Saint-Paul, retardé par lui, ne put arriver à Gavi que le 1er octobre, avec cent lances et deux mille fantassins. Il étoit déjà trop tard, les passages de la montagne étoient défendus, et Saint-Paul ne réussit pas même à introduire des secours dans le château. Il se retira après avoir donné commission à son lieutenant Montejean, de conduire trois cents hommes à Savonne, pour en renforcer la garnison. Montejean ne fut pas plus heureux que lui, et ne put point pénétrer jusqu'à Savonne. Les Génois, conduits par Doria, pressoient le siége et de Sa-

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 506. — *Pauli Jovii Hist.* L. XXVI, p. 71. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 112. — *Ben. Varchi.* L. VII, p. 170. — *Bern. Segni.* L. II, p. 47. — *Agostino Giustiniani.* Lib. VI, f. 282. C'est la fin de cette Chronique génoise contemporaine. — *Paulo Folieta.* Lib. XII, p. 735.

vonne et du Castelletto. La première de ces places capitula le 21 octobre; la seconde, peu de jours après; et les Génois, pour assurer leur liberté, et satisfaire leur jalousie, se hâtèrent de détruire la forteresse du Castelletto qui les commandoit, et de combler le port de Savonne dont ils avoient tant redouté la rivalité (1). CHAP. CXIX. 1528.

(1) *Franc. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 508. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVI, p. 72. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 114. — *Ben. Varchi.* L. VII, p. 178. — *Fr. Belcarii.* Lib. XX, p. 620. — *Galeatius Capella.* Lib. VIII, f. 87. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 451. — *Lett. de' Principi.* T. II, f. 133. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 170. — *Bern. Segni.* L. II, p. 47. — *Petri Bizarri.* Lib. XX, p. 476. — *Pauli Foliet*æ. *Continuat. hist. Genuens. Uberti ejus fratris.* Lib. XII, p. 742. C'est là que se termine cette histoire.

CHAPITRE CXX.

Nouvelles constitutions des républiques de Gênes et de Florence. L'indépendance italienne est sacrifiée par Clément VII et François Ier, dans les traités de Barcelonne et de Cambray. Couronnement de Charles-Quint à Bologne, et asservissement de l'Italie.

1528 — 1530.

CHAP. CXX. A peu près à l'époque où l'Italie alloit perdre son indépendance, on avoit vu renaître deux de ses plus anciennes républiques. Florence et Gênes, sans se laisser décourager par les calamités effroyables qui accabloient toute la contrée, s'efforçoient de réformer leur constitution. La peste éclaircissoit leur population, la famine épuisoit leurs ressources, la guerre menaçoit à chaque instant leur existence même, au moment où, se dérobant toutes deux à la tyrannie qui les avoit long-temps opprimées, elles cherchoient à se garantir du retour des mêmes malheurs, par la combinaison de lois nouvelles. Mais dans l'état de misère auquel l'Italie avoit été réduite, par des guerres si longues et si désastreuses, ses forces ne lui suf-

fisoient plus pour assurer par elle-même sa destinée; et les petits états dont elle étoit composée, pouvoient moins encore garantir, par leurs propres efforts, leur existence ou leur indépendance. Ils devoient succomber ou se maintenir, selon le sort de leurs alliés, plutôt que le leur; et si Florence et Gênes n'eurent point la même destinée, ce fut parce que l'une des deux cités avoit suivi le parti impérial, l'autre le parti français, et non point parce que la constitution de l'une étoit supérieure à celle de l'autre. CHAP. CXX.

Avant même que Doria se fût présenté devant Gênes, les chefs des différens partis, qui s'étoient si long-temps combattus dans cette république, et qui, victimes de leurs divisions, se trouvoient tous réduits à une égale servitude, avoient senti qu'ils ne pouvoient plus trouver leur salut que dans une réconciliation sincère. Ils avoient eu des conférences entre eux; ils y avoient appelé tous les hommes qui, dans Gênes, avoient la réputation d'entendre les lois ou les affaires de l'état. Tous y avoient apporté le désir de la concorde, tous s'étoient montrés prêts à l'acheter par de grands sacrifices. Théodore Trivulzio, alors lieutenant du roi de France à Gênes, n'avoit montré aucune défiance de ces réunions : leur but, avoué, de travailler à la pacification universelle, paroissoit légitime, dans une cité divisée en tant de

CHAP. CXX. partis (1). Il avoit trouvé dans la ville douze magistrats, créés l'année précédente, avec le titre de *réformateurs ;* leur office devoit être de corriger les lois et de concilier les factions. Trivulzio ne les avoit point troublés dans leurs fonctions ; aussi les réformateurs, pendant son gouvernement, mûrissoient-ils leurs projets de législation, sans prendre aucune mesure pour les mettre en exécution (2).

1528. Mais, lorsque André Doria eût forcé Barbesieux à évacuer, avec sa flotte, le port de Gênes, et Théodore Trivulzio à se réfugier dans la citadelle, le sénat rassemblé chargea les réformateurs de donner à la patrie une constitution nouvelle, et surtout de faire disparoître jusqu'aux derniers signes des factions qui l'avoient si long-temps déchirée (3). Cependant, il ignoroit encore si Doria, à l'exemple de tous ses prédécesseurs, n'avoit pas remporté pour lui seul la victoire, et s'il ne comptoit pas se faire souverain de sa patrie. En effet, Charles-Quint, qui n'aimoit pas les républiques, et à qui le zèle pour la liberté rappeloit le soulèvement récent de ses royaumes d'Espagne, avoit offert à André Doria de le reconnoître pour prince de Gênes, et de le maintenir dans la possession

(1) *Bened. Varchi. stor. Fior.* L. VII, p. 173.
(2) Idem, L. VII, p. 174.
(3) Idem, L. VII, p. 175.

de cet état ; mais ce grand homme refusa constamment de s'élever aux dépens de sa patrie ; il insista pour que sa constitution républicaine fût reconnue, et ne demanda d'autre grandeur que la reconnoissance de ses concitoyens (1). CHAP. CXX. 1528.

Ce n'étoit presque jamais pour des intérêts qui leur fussent propres, pour des droits ou des priviléges disputés entre les diverses classes de citoyens, que les factions de Gênes avoient pris les armes. Depuis le milieu du quatorzième siècle, la première dignité de l'état avoit été réservée par la loi à un plébéien gibelin, et les factions Guelfe et patricienne s'étoient soumises sans murmurer à cette constante exclusion. Toutefois l'une et l'autre avoient continué à exister et à prendre part aux violentes révolutions de l'état. Mais le point d'honneur de chacun se trouvoit bizarrement associé à un nom, plus encore qu'à un intérêt ; les factions s'étayoient sur des haines personnelles, non sur des opinions. On comptoit dans Gênes des Guelfes et des Gibelins, des nobles et des citoyens, des grands et des petits bourgeois, des partisans des Adorni, et de ceux des Frégosi : chaque

(1) Le sénateur Baptiste Lomellini le remercia au nom de sa patrie, et la république lui fit élever une statue de marbre, avec cette inscription : « *Andreæ Auriæ civi optimo, felicissimoque vindici atque autori publicæ libertatis, S. P. Q. G. posuere* ». Bern. Segni. Lib. II, p. 47. — *P. Bizarri.* L. XX, p. 476.

CHAP. CXX. citoyen s'étoit rangé dans quelqu'une de ces di-
1528. visions ; chacun se trouvoit grièvement offensé dans les prérogatives ou dans l'honneur de sa faction ; il étoit peut-être par lui-même indifférent à la chose qui devoit le blesser, mais s'il n'en avoit pas témoigné de ressentiment, on l'auroit cru dépourvu d'honneur et de courage. C'étoit donc le plus souvent l'imagination, c'étoit un fatal préjugé, et non des offenses réelles, qui avoient soulevé, à tant de reprises, ce peuple fougueux, et qui l'avoient précipité de révolutions en révolutions. Aussi les réformateurs se crurent-ils obligés de changer bien plutôt les noms que les choses. S'ils pouvoient supprimer ceux des anciennes factions, ceux mêmes des anciennes familles, qui étoient un gage de l'attachement de chaque famille à chaque faction, ils se croyoient assurés d'éteindre avec eux des passions qui n'avoient point d'aliment réel, et que le préjugé seul avoit entretenues.

De tout temps les familles puissantes avoient été dans l'usage, à Gênes, d'augmenter encore leur puissance, en adoptant d'autres familles moins riches, moins illustres, ou moins nombreuses, auxquelles elles communiquoient leur nom et leurs armes, qu'elles prenoient ainsi l'engagement de protéger, et qui, en retour, s'associoient à toutes leurs querelles. Les maisons dans lesquelles on entroit ainsi par adoption,

étoient nommées des *alberghi* (auberges), et il y avoit peu de maisons illustres qui ne se fussent ainsi recrutées à l'aide de quelque famille étrangère. Cet usage prépara au nouveau règlement par lequel les douze réformateurs réorganisèrent la république (1). CHAP. CXX. 1528.

Ils supprimèrent, avant tout, la loi qui réservoit les magistratures plus éminentes aux citoyens de l'ordre populaire et aux Gibelins : ils voulurent que tous les anciens Gênois contribuables et propriétaires fussent considérés comme égaux en droit ; pour se conformer à la vanité croissante du siècle, au lieu de les appeler citoyens, ils les nommèrent gentilshommes. Afin d'assurer davantage encore l'égalité entre eux, ils voulurent que tous ces gentilshommes fussent classés dans un petit nombre de familles ; ils déclarèrent que toutes les familles qui avoient alors six maisons ouvertes à Gênes, seroient considérées comme des alberghi, à la réserve seulement des Adorni et des Frégosi, dont ils vouloient supprimer les noms, comme rappelant trop de guerres civiles. Les autres, qui réunissoient cette condition, se trouvèrent au nombre de vingt-huit (2). Ils les

(1) *Petri Bizarri Sentinatis dissertatio de Reip. Genuens. statu et administ. in Grævii Thesauro.* T. I, P. II, p. 1453.

(2) Les noms de ces vingt-huit Alberghi furent : Auria (Doria), Calvi, Catani, Centurioni, Cibo, Cicada, Fieschi, Franchi,

CHAP. CXX. 1528. obligèrent à adopter tout le reste des citoyens Génois qui pouvoient participer aux honneurs de l'état; de telle sorte cependant qu'ils mêlèrent et confondirent tout ce qui avoit été auparavant un sujet de distinction; ils firent entrer des Guelfes dans les maisons anciennement gibelines, et des Gibelins dans les guelfes; ils voulurent que dans chaque albergo on trouvât des nobles et des plébéiens, des hommes attachés auparavant au parti Adorni et d'autres au parti Frégosi; ils réveillèrent en même temps la vanité de chacune, en la liant à son nouveau nom de famille, et ils réussirent si bien que ceux que la loi avoit associés ensemble, commencèrent dès lors à se regarder comme parens (1).

Cette division singulière de toute la république en vingt-huit familles dura quarante-huit ans. Elle avoit mis un terme aux anciennes divisions; mais elle en laissa éclater d'autres, entre ce qu'on nomma l'ancienne et la nouvelle noblesse, et entre ces deux classes qui gouvernoient, et le peuple, qui étoit exclu du

Fornari, Gentili, Grimaldi, Grilli, Giustiniani, Imperiali, Interiani, Lercari, Lomellini, Marini, Negri, Negroni, Palavicini, Pinelli, Promontori, Spinola, Salvaghi, Sauli, Vivaldi, Ususmari.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 508. — *Bened. Varchi.* L. VII, p. 180.

gouvernement. Pour apaiser cette dissension, qui avoit dégénéré en guerre civile, le pape, l'empereur et le roi d'Espagne, auxquels les Génois avoient déféré l'office de médiateurs, crurent devoir défaire l'ouvrage qui s'étoit fait au temps de Doria. Par la loi qu'ils publièrent le 17 mars 1576, les noms des alberghi furent supprimés, et chaque ancienne famille fut invitée à reprendre son ancien nom (1). CHAP. CXX. 1528.

Tous les gentilshommes génois, admis à participer aux honneurs de l'état, durent à leur tour avoir entrée au sénat, en qui résidoit la puissance souveraine. Ce sénat, en 1528, fut formé de quatre cents membres, qui se renouveloient par tour, et qui ne siégeoient qu'une année. Lorsque ensuite l'aristocratie devint plus étroite, on trouva plus juste et plus convenable d'appeler à la fois au sénat tous les gentilshommes qui avoient droit à la souveraineté. Ils étoient alors réduits au nombre de sept cents environ, et ils entrèrent au grand conseil dès qu'ils eurent accompli vingt-deux ans (2).

C'étoit à ce premier sénat ou grand conseil

(1) La loi est rapportée *in Grævii Thesauro Rer. Ital.* T. I, P. II, p. 1471.

(2) *Hieronymi de Marinis de Reipubl. Genuensis gubernatione.* Cap. II. *In Grævii Thesauro.* T. I, P. II, p. 1422, vers l'an 1657.

CHAP. CXX. 1528. qu'appartenoit l'élection d'un autre sénat composé de cent membres, qui fut plus tard porté à deux cents, et qui étoit renouvelé tous les ans. Le premier nommoit encore le doge, les huit conseillers de la seigneurie, et les huit procurateurs de la commune, dont l'office étoit bisannuel, et qui formoient entre eux le gouvernement. La nouvelle constitution, en supprimant les distinctions de naissance, ouvroit à André Doria l'accès à la dignité ducale, autrefois fermé aux gentilshommes; et en effet la reconnoissance publique paroissoit la lui destiner. Mais ce généreux citoyen croyoit essentiel de conserver à sa patrie la protection de Charles-Quint, en continuant à le servir et à commander ses flottes. Un tel emploi étoit incompatible avec la représentation de la souveraineté. Doria refusa donc la couronne ducale; et ce fut sur son refus seulement que les fonctions du doge furent réduites à deux ans, et que ses prérogatives furent limitées. Le premier qui en fut revêtu fut Uberto Lazario Catani. On voulut que des huit seigneurs qui formoient son conseil plus intime, il y en eût deux qui par tour résidassent dans le palais avec lui; on accorda aussi à tous ceux qui dorénavant auroient été doges, le droit de prendre place dans le conseil des procureurs de la commune. Enfin, on voulut que cinq censeurs suprêmes

ou syndics conservassent une sorte d'inspection sur toutes les magistratures, la marche constitutionnelle de toutes les autorités, et leurs rapports entre elles. André Doria fut le premier de ces syndics; et par une exception qui lui étoit personnelle, on voulut que cette place lui fût conférée pour la vie. Ses collègues ne devoient demeurer que quatre ans en fonctions (1). CHAP. CXX. 1528.

La constitution de Gênes, telle qu'elle venoit d'être réformée, étoit purement aristocratique. Elle établissoit l'égalité, mais seulement entre les nobles; elle limitoit à un nombre, proportionnellement assez petit, d'individus et de familles une souveraineté qui s'étendoit non-seulement sur une très-grande ville, mais sur les deux rivières, et toute la province de Ligurie. Le peuple génois, sans influence sur la caste qui s'étoit attribué le droit de le gouverner, ne pouvoit nullement se regarder comme représenté. Les longues habitudes d'une démocratie, l'opinion publique, et le respect pour d'anciens souvenirs, empêchèrent, il est vrai,

(1) *Bened. Varchi. stor. Fior.* L. VII, p. 181. — *Petri Bizarri dissert. de Reip. Genuens. admin. Thesaur. Ital.* T. I, P. II, p. 1453 et seq. — *Continuat. Uberti Folietæ a Paulo fratre.* Lib. XII, p. 741. — *Jacobi Bonfadii Annales Genuens.* L. I, p. 1341, *in Grœvii Thesauro*, T. I, P. II. — *Filippo Casoni Annali di Genova.* T. II, Lib. III, p. 45 et seq.

CHAP. CXX. 1528. l'aristocratie génoise de devenir aussi exclusive que celle de Venise ou de Lucques. Jusqu'à la fin de la république, on introduisit fréquemment dans le conseil, et même avec une sorte de régularité, des hommes nouveaux, et de la ville et des rivières (1). On les associoit ainsi aux prérogatives des gouvernans, mais on ne donnoit point en eux des défenseurs au peuple. D'ailleurs les familles anciennes, ou s'éteignoient tout-à-fait, ou produisoient un moindre nombre de sujets; le cercle où tous les pouvoirs étoient enfermés devenoit chaque jour plus étroit, et la république, en vieillissant, s'éloignoit toujours plus de cette liberté, dont elle maintenoit encore le nom.

La constitution florentine de son côté participoit de cet esprit d'aristocratie que l'orgueil enfante, et qui ne tarde pas à s'introduire dans les familles mêmes qui se sont illustrées en fondant la liberté. Le premier sentiment qui avoit dirigé les Florentins dans l'organisation de leur ancienne république, avoit été le désir de faire concourir toutes les volontés, comme

(1) La loi *permettoit* au sénat d'admettre chaque année sept habitans de la ville, et trois des rivières, au corps de la noblesse; pourvu qu'il limitât son choix à ceux qui, par leur naissance, leurs mœurs, et les services rendus à l'état, pouvoient être estimés déjà égaux aux nobles. *Filippo Casoni Annal. di Genova.* T. II, L. III, p. 46.

toutes les forces, à la défense de l'état et à son administration. A mesure cependant que la liberté rendoit la ville plus prospérante, le commerce, les manufactures, le sentiment seul de la sécurité, faisoient paroître dans la république des hommes nouveaux, qui venoient s'y établir de la campagne, ou s'y réfugier des états voisins, ou qui s'élevoient du sein des classes tout-à-fait pauvres, dont l'existence étoit presque ignorée. Les anciens citoyens n'avoient pas cessé d'être jaloux de ceux qui venoient ainsi partager leurs prérogatives; et le maintien des droits exclusifs à la souveraineté, que les uns prétendoient, que les autres ne vouloient pas admettre, avoit été la cause de plusieurs dissensions. CHAP. CXX. 1528.

Lorsque la république fut de nouveau constituée en 1527, le principe de limiter le droit de cité à ceux qui le tenoient par héritage de leurs aïeux fut reconnu par tous les partis. On ne regarda comme citoyens florentins que ceux qui purent prouver que leurs ancêtres avoient été admis aux trois offices majeurs, de la seigneurie, du collége, et des bons-hommes. On ne tint même aucun compte de cette admission, si elle avoit été accordée par le gouvernement des Médicis, de 1512 à 1527, parce qu'on assura que pendant cet espace de temps plusieurs hommes nouveaux avoient obtenu l'en-

CHAP. CXX. 1528. trée dans les colléges pour de l'argent, tandis qu'aucun n'avoit été habilité aux emplois par le scrutin d'une magistrature libre (1). Ainsi, au nom de la démocratie et de la liberté, les Florentins prononcèrent une exclusion sévère contre tous ceux qui n'appartenoient pas à une classe assez peu nombreuse. En effet, les habitans du territoire florentin n'avoient aucune part à la souveraineté, qui étoit réservée aux seuls citoyens de la ville. Parmi ceux-ci, on ne tenoit encore aucun compte de ceux qui ne payoient pas les impositions directes, et qu'on désignoit par le nom de *non sopportanti*. Quant à ceux qui étoient inscrits dans les livres de la communauté, et qui payoient la décime, lorsqu'ils arrivoient à l'âge de vingt-quatre ans, avant lequel ils ne pouvoient entrer au grand conseil, ils devoient prouver que le nom de leur père ou de leur aïeul avoit été mis dans les bourses, d'où l'on tiroit au sort les trois magistratures suprêmes, et ensuite ils devoient être approuvés par la seigneurie au scrutin secret; ce qui leur donnoit le rang de *statuali*, ou citoyens actifs. Tous les citoyens étoient enfin partagés entre les quatorze métiers inférieurs et les sept supérieurs. Les premiers, ou *le arti minori*, avoient en partage le quart des

(1) *Giovanni Cambi hist. Fior.* T. XXIII, p. 1.

honneurs publics, et *le arti maggiori* les trois quarts; mais cette division, qui paroissoit inégale, étoit favorable aux métiers inférieurs. Il ne restoit plus qu'un petit nombre d'anciens citoyens immatriculés dans les arts inférieurs; et s'ils avoient été mis sur le même niveau que les autres, ils n'auroient pas obtenu ce quart des emplois qui leur étoit assuré (1). CHAP. CXX. 1528.

Tandis que la population de l'état florentin n'étoit pas fort inférieure à un million d'habitans, on ne voyoit jamais siéger plus de deux mille cinq cents citoyens dans le grand conseil; cette assemblée ne représentoit point le reste de la nation, elle étoit vraiment souveraine en son propre droit plutôt qu'au nom du peuple: néanmoins il suffisoit que le pouvoir fût exercé par un corps aussi nombreux, pour intéresser la nation toute entière à ses délibérations, et donner aux Florentins les avantages d'un gouvernement populaire.

Mais tous les membres du grand conseil ne goûtoient pas également cette popularité. On y distinguoit deux partis: à la tête du premier, ou de celui des grands, se trouvoit le gonfalonier Nicolas Capponi. Ces hommes enivrés d'orgueil par leurs fortunes colossales, par la pompe dont ils étoient entourés dans leurs palais, par

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* L. VIII, p. 336.

CHAP. CXX. 1528. les emplois éminens qu'ils avoient obtenus dans l'Église, les chapeaux de cardinaux, les évêchés ou les gouvernemens de provinces dont leurs fils ou leurs frères étoient décorés, dédaignoient de reconnoître leurs égaux parmi la masse des citoyens florentins, et s'efforçoient de rapprocher la république de la constitution oligarchique de Venise, alors l'objet de l'admiration de tous. A la tête de la faction populaire opposée à celle-ci, se trouvoit Baldassar Carducci, docteur en droit, qui jouissoit d'une grande réputation, et qui, ayant été exilé par les Médicis, avoit fixé pendant quelque temps sa résidence à Padoue, où le pape Clément VII l'avoit fait arrêter. Malgré son âge très-avancé, Carducci se faisoit encore remarquer par l'impétuosité de son caractère et son animosité contre Capponi et tous les grands, autant que par ses talens (1). Ce fut un triomphe pour le parti aristocratique, que de lui avoir fait décerner l'ambassade de France qui l'éloignoit de sa faction. Il y mourut durant sa légation, pendant le siége de Florence (2).

Dans le même parti extrême, on distinguoit encore Dante de Castiglione, qui, bien plus ennemi des Médicis que de l'aristocratie, s'effor-

(1) *Bened. Varchi.* L. III, p. 170-176. — *Bern. Segni.* L. I, p. 14, 29. — *Filippo de' Nerli.* L. VIII, p. 162.

(2) *Filippo de' Nerli.* L. VIII, p. 177.

coit d'ouvrir entre eux et sa patrie une telle brèche, qu'elle ne pût jamais se refermer. Un jour, avec une troupe d'hommes masqués, mais qu'on avoit reconnus sous leur masque, il entra de vive force dans le temple de l'Annonciation, l'un des plus riches de Florence, il y renversa avec ses compagnons les statues de Laurent et de Julien de Médicis, de Léon X et de Clément VII. Ces forcenés les brisèrent avec outrage; ils arrachèrent ensuite les armes des Médicis des églises de Saint-Laurent, de Saint-Marc et de Saint-Gallo, édifiées ou restaurées par cette famille; ils regardoient ces emblèmes comme des monumens d'une servitude qu'ils vouloient effacer; ils méprisoient la politique de Nicolas Capponi, qui craignoit de pousser à bout Clément VII; et encore qu'ils fussent connus, le gouvernement n'osa point les punir de cette violation de l'ordre public (1). CHAP. CXX. 1528.

Nicolas Capponi étoit vraiment attaché à la liberté; mais son caractère doux, avec quelque mélange de foiblesse, le portoit à ménager le pape, et les hommes qui avoient été puissans sous le gouvernement des Médicis, tels que François Guicciardini, François Vettori et Matéo Strozzi : il auroit voulu que la république en secouant leur joug, leur conservât encore

(1) *Bernardo Segni hist. Fior.* L. I, p. 19.

CHAP. CXX. 1528. des égards, et ne provoquât point leur ressentiment; et il avoit ainsi fortifié son parti de tous ceux qui étoient secrètement attachés aux Médicis, ou qui craignoient les vengeances du peuple. Il comptoit également parmi ses adhérens une autre classe d'hommes qui n'avoient aucun rapport avec les précédens; c'étoient les anciens *piagnoni*, ou les sectateurs du frère Jérôme Savonarola. Capponi avoit été lui-même un des disciples de ce moine, et il n'avoit pas interrompu ses pratiques de dévotion exagérée, même sous le précédent gouvernement, qui étoit peu favorable aux bigots. Les partisans des Médicis, qu'on nommoit *Palleschi* ou *bigi*, avoient conservé long-temps l'aversion la plus décidée pour les fauteurs de Savonarola, qu'ils appeloient *piagnoni* et hypocrites; mais un intérêt commun les réunit sous les étendards de Capponi, et ils reconnurent bientôt l'alliance secrète qui attache les uns aux autres les partisans du despotisme, ceux de l'aristocratie et ceux de la superstition.

Les calamités qui frappèrent Florence pendant la première année du gouvernement de Capponi, contribuèrent tout ensemble à augmenter son crédit, et à développer en lui l'enthousiasme religieux. La peste avoit été apportée de Rome à Florence dès l'année 1522, par un homme du peuple qui s'étoit dérobé aux gardes de santé.

Quoiqu'elle fût bornée alors à un petit nombre de rues, qu'on sépara soigneusement d'avec les autres, l'effroi fut extrême dans toute la ville, et la plupart des citoyens riches cherchèrent un refuge ou dans leurs maisons de campagne, ou dans les pays lointains. La peste suspendue pendant les grandes chaleurs, reparut l'année suivante après des prédications où un grand concours de peuple s'étoit trouvé réuni. Elle se renouvela en 1527, mais avec bien plus de violence encore, à la suite de la procession qui avoit été ordonnée pour le recouvrement de la liberté. Dans l'intervalle, elle n'avoit jamais entièrement cessé; et pendant les six ans que durèrent ses ravages, on estima qu'elle avoit emporté soixante mille personnes dans Florence, et à peu près autant dans son territoire (1). CHAP. CXX. 1528.

L'émigration qui avoit été très-grande dans la première année, ne s'étoit pas renouvelée dans les suivantes: les uns s'étoient accoutumés au danger; les autres ne se trouvoient plus assez riches pour supporter de si grandes dépenses. Mais en 1527, lorsqu'on vit, dès le commencement de juillet, mourir environ deux cents personnes par jour à Florence, qu'il en mourut trois et quatre cents par jour pendant le mois

(1) *Bened. Varchi.* Lib. VII, T. II, p. 203-215. — *Bern. Segni.* Liv. I, p. 19. Il porte la mortalité à 250,000 personnes dans l'état florentin.

CHAP. CXX. d'août, et pendant trois jours de suite plus de
1528. cinq cents; l'effroi contraignit tous les gens aisés à s'enfuir de nouveau (1). Il devint impossible de rassembler ou les conseils ou les colléges de la seigneurie, et toutes les résolutions demeurèrent invalides pour n'avoir pas été sanctionnées par un nombre suffisant de suffrages. La seigneurie pour sortir de cet état d'anarchie fit sommer de se rendre à leur poste au grand conseil, tous les membres du conseil des Quatre-Vingts, et tous les citoyens revêtus de quelque magistrature. Elle vouloit se faire autoriser à négliger, pendant le temps de la peste, les formes ordinaires de la législation. Mais cette assemblée se composa à peine de quatre-vingts-dix citoyens qui, dispersés dans l'immense salle du conseil, se tenoient aussi loin qu'ils pouvoient les uns des autres, pour éviter toute communication. Des amis, des parens, qui, depuis le commencement de la maladie, avoient vécu dans la réclusion, se revoyoient pour la première fois dans cette salle. Ils apprenoient les uns des autres la mort de ceux qui leur avoient été les plus chers, et l'on entendoit partir des soupirs et des sanglots de chacun de ces bancs presque déserts. L'autorité, demandée par le gonfalonier, lui fut volontiers accordée par cette assemblée, et

(1) *Bened. Varchi.* Lib. VII, p. 212.

la seigneurie administra dès lors la république, CHAP. CXX.
tant que dura la peste, sans consulter les con- 1528.
seils. La veille de la fête de l'Assomption, la maladie parut considérablement diminuée, et elle avoit presque absolument cessé à la fête de la Toussaint (1).

Il n'y avoit pas long-temps que la peste avoit terminé ses ravages, lorsque dans une des pre mières séances du grand conseil, le 9 février 152 Nicolas Capponi s'anima en parlant des ch mens de Dieu et de ses compassions; il hara presque dans les mêmes termes qu'employ trefois le père Savonarola dans la chaire, et mina son discours en se jetant à genoux, et rant à haute voix la miséricorde de Dieu. I seil fut entraîné par son exemple, et répé à genoux le cri de miséricorde; il décréta e sur la proposition de Capponi, que le seroit déclaré roi perpétuel de Florence, et placer sur la porte principale du palais pu une inscription qui constatoit cette nomina Mais ceux mêmes qui n'osoient pas s'opposer Capponi, dans ses extases religieuses, de peur de se faire soupçonner d'impiété, le tournoient ensuite en ridicule, ou l'accusoient d'hypocrisie dès qu'ils étoient dispersés (2).

(1) *Jacopo Nardi Hist. Fior.* Lib. VIII, p. 339. — *Comment. di Filippo Nerli.* Lib. VIII, p. 168.

(2) *Bened. Varchi.* T. II, Lib. V, p. 53. — *Jac. Nardi.*

CHAP. CXX. 1528. Malgré l'éloignement que ressentoient pour Capponi les amis les plus ardens de la liberté, il fut confirmé, le 10 juin 1528, pour exercer une seconde année l'office de gonfalonier, et cette élection fut vue en général avec plaisir par le peuple, qui reconnoissoit, dans le chef de l'état, de la modération, du désintéressement, et de l'amour pour le bien public (1). Pendant son administration, il avoit cherché à porter la réforme dans trois des branches les plus importantes du gouvernement, la justice, les finances et la guerre; et il avoit réussi tout au moins à rendre plus tolérables des institutions auparavant vicieuses.

Il avoit jusque alors éprouvé que les délits politiques n'étoient jamais jugés à Florence avec impartialité; et quoique la connoissance en eût été attribuée alternativement au podestat, à la seigneurie, aux huit de balie et au grand-conseil, les sentences n'avoient jamais été que le triomphe d'un parti sur l'autre: une loi fut portée, au mois de juin, pour attribuer la connoissance par appel, de tous les délits politiques et militaires, à un tribunal nouveau nommé *la quarantie*. On le composa de quarante membres

L. VIII, p. 340. — *Filippo de' Nerli.* Lib. VIII, p. 170. — *Bern. Segni.* L. I, p. 31. — *G. Cambi.* T. XXIII, p. 5.

(1) *Bened. Varchi.* Lib. VI, p. 133. — *Bern. Segni.* Lib. I, p. 31. — *Filippo de' Nerli.* Lib. VIII, p. 171.

tirés au sort, pour chaque cas particulier, dans le conseil des quatre-vingts, et on y trouva l'avantage d'avoir des juges nommés originairement par le peuple, que les délinquans ne connoissoient pas d'avance. La loi qui établissoit la quarantie assuroit en même temps la prompte décision des causes portées devant elle (1). CHAP. CXX. 1528.

La manière d'asseoir les impositions avoit été de tout temps presque absolument arbitraire, et il étoit peut-être impossible d'éviter entièrement cet inconvénient dans une république mercantile, où le plus pesant fardeau devoit porter sur les profits du commerce, et où toute déclaration de fortune, en ébranlant le crédit des marchands, auroit été fort odieuse. L'impôt territorial reposoit sur un cadastre fait avec beaucoup de soin. Les impôts indirects, de leur nature, sont en apparence volontaires, et n'altèrent point la liberté; mais l'impôt direct sur la fortune mobilière, ou sur les profits inconnus du commerce, étoit celui qu'il étoit le plus difficile de régler; il étoit réservé pour les besoins urgens et les subventions extraordinaires. Le grand-conseil, après avoir décrété la somme qu'on lèveroit de cette manière, nommoit vingt citoyens, auxquels il imposoit l'obligation de répartir la somme fixée entre tous les contri-

(1) *Bened. Varchi.* Lib. IV, T. I, p. 191. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 337. — *Bern. Segni.* L. I, p. 25.

CHAP. CXX. 1528. buables. Il exigeoit, sous des peines sévères, que leur opération fût achevée dans un nombre de jours déterminé, et il établissoit un *minimum* et un *maximum* pour chaque cote de contribution. Ces commissaires faisoient leur travail chacun séparément, et remettoient ensuite aux moines de quelque couvent désigné par un décret public, chacun un rôle des contribuables, avec la somme qu'ils lui avoient arbitrairement imposée. Les moines, pour déterminer la contribution d'un citoyen, réunissoient les vingt propositions des commissaires à son égard; ils écartoient d'abord les six plus fortes et les six plus foibles, comme ayant pu être suggérées par la haine ou par la faveur, puis ils additionnoient les huit moyennes, et divisoient la somme par huit. Ils étoient sous le serment du secret pour tout ce travail; et après l'avoir terminé, ils en brûloient tous les matériaux (1).

Enfin, la troisième réforme apportée par ce gouvernement aux lois de Florence, étoit destinée à donner à la république des habitudes plus militaires : celle-ci étoit moins que les autres l'ouvrage du gonfalonier. Nicolas Capponi, soit en raison de son caractère pacifique et de son âge, soit par économie, s'étoit opposé à ce qu'on augmentât les fortifications de Flo-

(1) *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. VIII, p. 165.

rence, et à ce qu'on adoptât le plan dispendieux qu'avoit suivi Clément VII lorsqu'il étoit encore cardinal. Il répétoit souvent qu'une petite armée ne seroit pas assez puissante pour prendre Florence, et qu'une grande ne pourroit pas subsister assez long-temps dans le pays pour entreprendre le siége de la capitale (1). Mais il ne put résister entièrement à l'ardeur militaire qui s'étoit emparée de la nation. Une troupe de trois cents jeunes gens, des premières familles, s'étoit formée volontairement pour la garde du palais; elle étoit composée des partisans les plus ardens de la liberté, auxquels Capponi se rendit bientôt suspect par ses ménagemens pour les Médicis. Le gonfalonier, qui s'étoit long-temps opposé à ce qu'on armât le peuple florentin, finit par en faire lui-même la proposition, pour se donner un appui contre la garde du palais. Cette proposition passa en loi le 6 novembre 1528 (2). CHAP. CXX. 1528.

La garde urbaine devoit être composée de quatre mille citoyens, âgés de dix-huit à quarante-cinq ans, tous issus des familles qui avoient droit de siéger au grand conseil. Cette garde étoit partagée en seize compagnies, sous les ordres des seize gonfaloniers qui formoient le

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 335. — *Bened. Varchi.* Lib. VII, T. II, p. 188.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. VII, p. 190. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 36.

CHAP. CXX. 1528. collége de la seigneurie. Elle prêta serment de fidélité à la république, au milieu d'un peuple orgueilleux de recevoir de nouveau des armes, et elle reconnut pour chef Stéfano Colonna de Palestrina, qui fut chargé de l'organiser. La richesse de ses habits et de ses équipages lui inspiroient une confiance en elle-même nouvelle pour des Florentins. Après sa création, le conseil décida enfin, contre l'avis du gonfalonier, de terminer les fortifications de Florence; mais, pour employer moins de monde à les garder, on en diminua le circuit. Michel-Ange Buonarotti ne dédaigna point d'en donner le plan, après avoir consulté des militaires distingués; et le premier des artistes consacra son génie au premier des arts, celui de la défense de la patrie (1).

Mais tandis que la république se préparoit avec tant d'ardeur à défendre sa liberté, elle se trouvoit, par une circonstance singulière, engagée dans une même ligue avec le prince qu'elle devoit le plus craindre. Le but principal de son alliance avec François Ier, Henri VIII et la république de Venise, étoit de forcer Charles-Quint à remettre Clément VII en liberté; et cependant Clément VII étoit l'homme que les Florentins redoutoient le plus. Dès le moment de

(1) *Jacopo Nardi Hist. Fior.* L. VIII, p. 357, 358.

la révolution, en 1527, les Florentins auroient pu être tentés de s'attacher à l'alliance de l'empereur, qui, dans ce moment, tenoit prisonnier le pape leur ennemi, et qui montroit un si grand acharnement contre la maison de Médicis : mais ils conservoient pour la nation française la plus tendre affection ; ils avoient pu la comparer aux Allemands, aux Espagnols, aux Suisses, qui avoient si long-temps combattu en Italie, et ils l'avoient toujours trouvée humaine, loyale et généreuse. C'étoit en vain que leurs politiques, Macchiavelli, Guicciardini, Vettori et Capponi, leur avoient représenté qu'ils ne devoient pas confondre la nation avec son chef ; qu'autant celle-ci étoit en général brave et fidèle, autant son gouvernement se jouoit sans scrupule de sa foi, comme ils l'avoient éprouvé eux-mêmes dans la guerre de Pise, dans celle de la ligue de Cambrai, et dans les négociations avec l'Espagne. Les manières et les discours chevaleresques de François Ier rendoient tous ces avertissemens inutiles. Les Florentins avoient mis en lui toute leur confiance (1) : ils s'étoient dépouillés du nécessaire pour lui payer des subsides et recruter son armée à Naples, tandis qu'eux-mêmes étoient accablés par la peste et

CHAP. CXX. 1528.

(1) *Bernardo Segni.* Lib. I, p. 14. — *Bened. Varchi.* L. III, p. 150, et Lib. V, p. 11. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 341.

CHAP. CXX. 1528. par la famine. Leurs bandes noires, qu'ils lui avoient envoyées, avoient été long-temps le nerf de cette armée ; elles avoient été entièrement dissipées à son service. Lorsqu'ils apprirent le désastre de Lautrec devant Naples, et ensuite la révolution de Gênes, leur douleur et leur effroi furent extrêmes. Cependant ils crurent impossible qu'un héros pour lequel ils s'étoient sacrifiés les abandonnât : l'événement fit voir que Macchiavelli, Capponi et Alamanni avoient mieux connu le roi que ne faisoit le peuple.

Luigi Alamanni étoit ami d'André Doria ; il avoit vu avec joie un gouvernement libre établi à Gênes, et lui qui avoit été proscrit pour avoir conjuré contre Clément VII, alors cardinal de Médicis, ne devoit pas être suspect de partialité pour ce pontife. D'autre part, André Doria désiroit vivement sauver la liberté florentine ; il s'inquiétoit profondément pour sa patrie de la jalousie des états despotiques, et il apprécioit tous les dangers que courroit Gênes, si elle survivoit presque seule aux républiques détruites de l'Italie. Il fit sentir à Alamanni, combien les Français conservoient peu de chances de demeurer victorieux, combien surtout les Florentins couroient de risques d'être abandonnés par François Ier, aux premières ouvertures de paix. Il l'avertit en confidence que Clément VII consen-

toit à se réconcilier avec l'empereur, si Flo- CHAP. CXX.
rence lui étoit cédée en récompense, tandis que 1528.
Charles-Quint n'attendoit, pour donner son consentement, que de savoir si les Florentins ne lui feroient aucune offre. Luigi Alamanni, sur ces premières ouvertures, fut envoyé par la seigneurie, à Barcelonne. Il en revint en hâte pour annoncer au gouvernement, que s'il vouloit prévenir la signature du traité du pape, il n'avoit pas un moment à perdre; que toutefois André Doria promettoit encore, en raison de son crédit auprès de l'empereur, de faire garantir la liberté et la sûreté de la république, pourvu qu'elle se hâtât de traiter. Plusieurs délibérations et consultations secrètes, soit entre les membres du gouvernement, soit avec les hommes d'état qui n'étoient pas actuellement en place, furent tenues à cette occasion; enfin le gonfalonier soumit la délibération à la seigneurie, aux Dix de la guerre, et à ce qu'on nommoit la *pratica secreta*, dont il désignoit lui-même les membres, pour lui servir de conseillers. Anton-Francesco Albizzi exposa dans un discours écrit, les avantages de la réconciliation avec l'empereur; on n'écouta sa lecture qu'avec impatience. Thomas Sodérini, en lui répondant, réveilla l'ancien amour des Florentins pour la France, et entraîna tous les suffrages; en sorte que la négociation fut rompue,

CHAP. CXX. 1528. et qu'Alamanni lui-même crut plus prudent de s'éloigner (1).

Depuis la rupture du traité de Madrid, François Ier n'avoit jamais eu de plus ardent désir que de renouer les négociations, pour retirer ses enfans de captivité. Il s'étoit livré quelque temps à l'espérance d'y réussir par les victoires de Lautrec; mais bientôt il avoit retenu à ce général les fonds qu'il lui avoit promis, et il avoit causé ainsi la ruine de son armée. Sa négligence et ses dissipations avoient été la cause première du désastre des Français devant Naples; mais ce désastre acheva à son tour de le jeter dans le découragement, et de le disposer à accepter tous les partis qui pourroient rétablir une paix dont il sentoit si fort le besoin.

Il ne restoit plus au roi d'autre armée en Italie que celle de François de Bourbon, comte de Saint-Paul; celle-ci étoit bien plus foible qu'on ne l'avoit annoncé, et composée de plus mauvaises troupes qu'aucune des précédentes: le roi lui envoyoit moins d'argent qu'il ne lui en avoit promis, et comme Bourbon étoit prodigue et négligent; il s'approprioit une partie de cet argent, et laissoit voler le reste à ses subalternes. Il se brouilla avec le duc d'Urbin, qui, de son côté, se refusoit à toute action un

(1) *Bernardo Segni Hist. Fior.* L. II, p. 52-56.

peu hasardeuse. Il ne sut ni secourir Gênes, ni assiéger Milan, quoique Antonio de Leyva n'eut plus qu'un très-petit nombre de soldats. Il échoua dans une tentative peu honorable pour enlever André Doria à sa maison de campagne (1). Il ne réussit pas mieux à empêcher deux mille Espagnols, de ceux que leur extrême dénuement faisoit nommer *Bisogni*, de se rendre à Milan, encore qu'ils eussent débarqué à Gênes, sans habits, sans souliers, sans armes, sans paye et sans vivres; et tous ses exploits se bornèrent à la prise des trois châteaux de Serravalle, Sant-Angelo, et Mortara (2). CHAP. XIX. 1528.

La campagne de 1529 avoit commencé, et les Milanois s'étoient trouvés exposés à un redoublement d'oppression, parce que les deux mille *Bisogni* étoient arrivés à Milan au mois d'avril, et qu'il avoit fallu les pourvoir de tout. Souvent ils arrêtoient en plein jour les citoyens dans les rues, pour se faire donner leurs habits, leurs souliers, leurs chapeaux; et lorsqu'on en portoit des plaintes à Antonio de Leyva, il n'y répondoit que par des plaisanteries (3). Pendant 1529.

(1) *Bern. Segni.* Lib. II, p. 48. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* Lib. XXVI, p. 79. — *Jacobi Bonfadii Ann. Genuens.* Lib. I, p. 1344. — *Galeatius Capella.* Lib. VIII, p. 689.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. VIII, p. 287.

(3) *Galeatius Capella.* L. VIII, f. 89.

CHAP. CXX. 1529. ce temps Saint-Paul avoit joint son armée à celle du duc d'Urbin et à celle de François Sforza; mais toutes trois s'étoient trouvées beaucoup plus foibles que les généraux ne l'avoient annoncé; tous les cadres étoient incomplets, et chaque corps ne comptoit pas la moitié des hommes qu'il auroit dû avoir. Après être demeurés quelque temps près de Milan, pour couper les vivres à cette grande ville, les trois généraux sentirent la nécessité de se séparer; ils partirent de Marignan, les Vénitiens pour Cassano, le duc de Milan pour Pavie, et le comte de Saint-Paul pour Landriano (1).

Le comte de Saint-Paul étoit arrivé le samedi soir 19 juin, à Landriano; cette bourgade bâtie à douze milles de Milan, et à une moindre distance de Pavie, est traversée par un bras de l'Olona, qui d'ordinaire contient fort peu d'eau; mais des pluies violentes grossirent tellement la rivière, qu'il devint impossible de faire passer l'artillerie. Saint-Paul y séjourna tout le dimanche, et Antonio de Leyva, qui en fut averti à Milan, résolut de l'y surprendre. Le lundi matin 21 juin, comme Saint-Paul avoit déjà fait partir son avant-garde sous les ordres de Guido Rangoni, et qu'il s'occupoit à faire passer son artillerie, avec environ quinze cents lands-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.* L. XXVI, p. 81. — *Galeatius Capella.* Lib. VIII, f. 90.

knechts et un petit corps de gendarmerie qui lui étoient restés, il fut attaqué à l'improviste par Antonio de Leyva qui, absolument perclu de la goutte, étoit obligé de se faire porter au combat, par quatre hommes, sur une chaise. La gendarmerie française fit une résistance honorable, les landsknechts se battirent fort mal; Saint-Paul fut enfin fait prisonnier avec Jean-Jérôme de Castiglione, Claude Rangoni, Lignac, Carbon, et plusieurs autres hommes de marque. Après ce dernier échec l'armée française se dissipa, et presque tous les soldats retournèrent en France (1). CHAP. CXX. 1529.

Pendant ce temps la paix se négocioit à Cambrai. Dès le mois de mai, Charles-Quint et François Ier étoient convenus d'envoyer dans cette ville, l'un sa tante, et l'autre sa mère. La première, Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, sœur du père de l'empereur, étoit gouvernante des Pays-Bas; la seconde, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, avoit de tout temps eu le plus grand crédit sur son fils, qui lui avoit donné

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XXVI, p. 82. — *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 521. — *Galeatius Capella.* Lib. VIII, f. 91. — Mém. de du Bellay. L. III, p. 117-121. — *Bern. Segni.* L. III, p. 74. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 348. — *Bened. Varchi.* L. VIII, p. 289. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 625. — *P. Paruta.* Lib. VI, p. 481.

CHAP. CXX. 1529. le titre de régente. Ces deux femmes, qui connoissoient tous les secrets de leur cour, qui disposoient de l'entière confiance des souverains qu'elles représentoient, qui étoient unies par un lien de parenté, qui avoient toutes deux beaucoup d'esprit, d'habileté, et d'habitude des affaires, résolurent d'écarter absolument de leur négociation toutes les formes qui retardent celles des diplomates. Elles se réunirent à Cambrai, le 7 juillet; elles se logèrent dans deux maisons contiguës, entre lesquelles elles ouvrirent une communication; elles eurent tous les jours des conférences sans témoins; et elles travaillèrent à la pacification des deux empires, avec une activité constante, et un secret impénétrable (1).

Cependant il importoit à François Ier de se présenter toujours à Charles-Quint, comme le chef d'une ligue puissante, et de faire entrer dans la balance tout le poids de ses alliés d'Italie; aussi ne cessa-t-il, pendant tout le cours de la négociation, de leur donner les assurances les plus positives, qu'il défendroit leurs intérêts avec autant de zèle que les siens propres. Il promit à diverses reprises, et même avec serment, à Baldassar Carducci, ambassadeur flo-

(1) Mémoires de du Bellay. L. III, p. 122. — *Bened. Varchi.* Lib. IX, T. III, p. 6. — *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 524. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 347. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 626.

rentin, et à plusieurs de ses compatriotes, de ne jamais abandonner la république, et de ne signer jamais aucun traité sans l'y comprendre (1). Il assura en même temps qu'il étoit prêt à renouveler la guerre, et à entrer lui-même en Italie, si l'intérêt de ses alliés le demandoit; il annonçoit même qu'il conduiroit avec lui deux mille quatre cents lances, mille chevau-légers et vingt mille fantassins, et il pressoit ses alliés, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Milan et le duc de Ferrare, de lui promettre, de leur côté, mille chevau-légers et vingt mille fantassins. Il suivoit ces négociations avec d'autant plus d'ardeur, qu'il songeoit moins à exécuter ses promesses; et il cherchoit par une étude constante à confirmer la confiance que ses alliés reposoient déjà dans la franchise et la loyauté de son caractère (2). CHAP. CXX. 1529.

Mais tandis qu'il s'efforçoit ainsi de tromper ses alliés, Clément VII, par une politique toute semblable, cherchoit à le tromper lui-même. Il vouloit pareillement se faire acheter à un haut prix par l'empereur, en se montrant à lui, appuyé de tout le crédit de la sainte ligue; et au moment même où il donnoit aux états qui

(1) *Bened. Varchi stor. Fiorent.* Lib. VIII, T. II, p. 224; L. IX, T. III, p. 4 et 5.

(2) *Fra Guicciardini.* Lib. XIX, p. 519. — *Bened. Varchi.* Lib. IX, p. 4. — *Paolo Paruta.* L. VI, p. 486.

CHAP. CXX. 1529. s'étoient armés pour sa délivrance, les assurances les plus précises de sa reconnoissance et de sa fidélité, il marchandoit avec Charles-Quint sur le prix pour lequel il les abandonneroit (1).

Clément VII se trouvoit associé dans la sainte ligue, à des états contre lesquels il ne conservoit guère moins de ressentiment que contre Charles-Quint; ou plutôt l'idée de la puissance presque irrésistible de celui-ci, avoit presque absolument suspendu sa rancune, tandis qu'il ne pouvoit pardonner à des états plus foibles des offenses bien plus légères. Au moment de sa captivité, les Vénitiens s'étoient emparés de Ravenne et de Cervia, sous prétexte de les garder pour le saint-siége; mais depuis ils avoient refusé de rendre ces deux villes, et quelques instances que leur eût adressé Clément VII, soit par lui-même, soit par le roi de France, de quelques menaces qu'il les eût accompagnées, les deux villes étoient toujours occupées par des garnisons vénitiennes (2). Le duc de Ferrare étoit rentré en possession à main armée de Reggio, Modène et Rubbiéra; le saint-siége n'avoit d'autre droit sur ces villes que ceux

(1) *Lettere de' Principi.* T. II, f. 151 et seq.

(2) *Paolo Paruta Hist. Venez.* Lib. VI, p. 456. — *Lett. de' Princ.* T. II, f. 165 et passim. Lettre du pape à François Ier, du 9 juillet 1528, f. 105.

que pouvoit lui donner l'occupation violente qui en avoit été faite par Jules II, puis par Léon X. Cependant Clément VII regardoit la reprise de ces villes par la maison d'Este, comme une usurpation; il s'adressoit alternativement à tous les souverains, pour qu'ils les fissent rendre au saint-siége, et il s'étonnoit de la protection que le duc Alfonse trouvoit en eux, après avoir recouvré ses états (1). Mais ceux contre lesquels le pape ressentoit le plus de rancune étoient encore les Florentins. Il ne pouvoit leur pardonner ni le rétablissement de leur liberté, ni l'expulsion de sa famille, ni le renversement de ses statues, ni la persécution de ses partisans; il reclamoit auprès d'eux pour que sa nièce Catherine de Médicis, fille de Laurent, duc d'Urbin, lui fût rendue; et malgré l'entremise de la France, il n'avoit pas encore réussi à se la faire livrer (2). Aussi depuis qu'il avoit recouvré sa liberté, n'avoit-il voulu par aucun acte public s'écarter de la neutralité, encore qu'il déclarât aux Français, que son seul motif pour ne pas se joindre ouvertement à la ligue, étoit l'état de misère et d'épuisement où il se trouvoit réduit (3). CHAP. CXX. 1529.

(1) *Lettere de' Principi.* T. II passim. et special. f. 184.

(2) *Idem.* T. II, f. 167.

(3) *Risposta data a M. di Longavalle a nome di papa Clemente. Lett. de' Princ.* T. II, f. 85.

CHAP. CXX. 1529. Charles-Quint, de son côté, encore qu'il prît avec ses ennemis le ton d'un conquérant, désiroit secrètement terminer une guerre qui épuisoit ses finances, et qui, en réduisant ses peuples au désespoir, pouvoit enfin rendre leur mécontentement dangereux pour lui-même. D'ailleurs il étoit alarmé des progrès de la réforme en Allemagne, et de ceux des Turcs en Hongrie. Il ne pouvoit compter qu'un bonheur aussi inouï que le sien se soutînt sans interruption. Ses troupes dépourvues d'argent, d'armes et de munitions, et souvent très-mal disciplinées, avoient triomphé de peuples nombreux, riches et aguerris; mais dans une nouvelle lutte, elles pouvoient être vaincues à leur tour. Aussi Charles-Quint désiroit détacher de la ligue quelqu'un des membres qui la composoient, assuré que, dès que la chaîne seroit rompue, chacun craindroit pour soi-même, et seroit prêt à abandonner ses alliés. Il mettoit surtout beaucoup de prix à regagner le pape. Il vouloit effacer ainsi le scandale de sa captivité à Rome, et après lui avoir appris tout ce qu'il pouvoit craindre, il croyoit le moment venu de l'attacher à lui par des bienfaits.

Dans cette disposition, Charles-Quint accorda à Clément VII vaincu, dépouillé, et échappé récemment de prison, des conditions que celui-ci auroit à peine pu prétendre, si dans toute la

guerre il n'avoit remporté que des victoires. La négociation commencée à Rome, par l'ambassadeur de l'empereur Mussétola; fut terminée en Espagne, par le nonce du pape, Nicolas de Schomberg, archevêque de Capoue; et le traité de réconciliation qui établissoit entre le pape et l'empereur une paix et une alliance perpétuelles fut signé à Barcelonne, le 20 juin 1529 (1). CHAP. CXX. 1529.

Par le traité de Barcelonne, Clément VII promettoit à Charles V la couronne impériale, que celui-ci se disposoit à venir prendre en Italie; il lui accordoit l'investiture du royaume de Naples, sans autre tribut que celui d'une haquenée blanche, et la permission de lever des contributions sur le clergé de ses états. Les engagemens de Charles V étoient beaucoup plus variés, ils regardoient le saint-siége, la maison de Médicis, et le duché de Milan. Au premier, l'empereur promettoit de faire rendre Ravenne et Cervia par les Vénitiens; Modène, Reggio et Rubbiéra, par le duc de Ferrare. La maison de Médicis n'étoit plus représentée que par le bâtard Alexandre, car le pape atteint, au commencement de l'année 1529, d'une maladie qu'on avoit cru mortelle, pour ne pas laisser ses neveux sans appui dans le monde, avoit donné le 10 janvier, le chapeau

(1) *Ben. Varchi.* L. VIII, p. 291. — *Pauli Jovii.* L. XXVII, p. 84. — *Bern. Segni.* L. III, p. 70. — *Lettere de' Princ.* T. II, f. 178, sur la mission de l'archevêque de Capoue.

CHAP. CXX. 1529. de cardinal à Hippolyte qu'il avoit toujours préféré, et qu'il avoit compté marier à sa pupille, l'héritière de Vespasien Colonna (1). Charles V promit de remettre Florence sous le pouvoir de la maison de Médicis, et de marier sa fille naturelle Marguerite à Alexandre, que le pape destinoit à gouverner cette république. Enfin, l'empereur promit de remettre à un juge non suspect, la décision du sort de François Sforza et du duché de Milan (2).

La nouvelle du traité de Barcelonne portée à Cambrai, y hâta la conclusion du traité des Dames, car c'est ainsi qu'on appela celui que négocioient Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche. Elles signèrent de leur côté, le 5 août 1529, la convention qui devoit rendre la paix à l'Europe. Mais quelle que fût la défiance qu'avoit pu exciter la politique des cours, l'Europe n'étoit point encore préparée au scandaleux dénouement de toutes les intrigues qui, pendant trente-huit ans, avoient occupé le cabinet de France. Par le traité de Cambrai, Fran-

(1) *Ben. Varchi.* L. VIII, p. 219. — *Fr. de Nardi.* L. VIII, p. 169. — *Bern. Segni.* L. II, p. 49. — Lettre de G. B. Sanga à Baldassar Castiglione, nonce en Espagne, du 10 février 1529. T. II, *Lett. de' Princ.* f. 154 v.

(2) *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 521. — *Paul. Jov.* L. XXVII, p. 85. — *Ben. Varchi.* Lib. VIII, p. 293-295. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 71. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 242-247.

çois Ier sacrifioit tous ses alliés, sans les recommander seulement à la merci de l'empereur, auquel il les livroit. Il abandonna ceux qui s'étoient armés pendant sa captivité; qui avoient fait trembler les Impériaux après leur victoire à Pavie, qui l'auroient tiré lui-même de prison, sans sa précipitation à passer en Espagne; qui dès lors avoient combattu avec constance pour lui, et lui avoient sacrifié leurs trésors, leurs soldats, leurs provinces. Il ne stipula rien pour Florence qui, à sa sollicitation, avoit provoqué la colère de Charles-Quint, et avoit refusé à plusieurs reprises des offres avantageuses de neutralité; rien pour Venise, qui depuis le commencement de son règne avoit été la fidèle alliée de la France, et envers laquelle il avoit contracté tout dernièrement encore des engagemens plus formels. Les Vénitiens et les Florentins se trouvoient cependant nommés dans le traité, mais pour en être exclus par une indigne supercherie. Un des articles portoit : « Item ledit » seigneur roy très-chrestien, procurera que la » communalté de Florence s'appointe avec l'em- » pereur, dedans quatre mois, à compter de la date » de la ratification de ce présent traité, et ayant ce » fait, seront compris au présent traité, et non » autrement ». Un autre nommoit les Vénitiens, pour les obliger à évacuer toutes les places du royaume de Naples, avant l'expiration de six

CHAP. CXX. 1529.

CHAP. CXX. 1529. semaines (1). Mais les prétentions sur lesquelles ils devoient s'accorder, les sacrifices qu'ils devoient faire, ou les juges de leurs débats, n'étoient point indiqués; ces alliés étoient abandonnés entièrement à la volonté arbitraire de l'empereur, et jusqu'à ce que celui-ci leur eût accordé la paix, ils étoient exclus du traité.

De même, le roi de France ne stipuloit rien pour le duc de Milan, auquel il avoit garanti ses états par le traité de la dernière alliance; rien pour le duc de Ferrare, auquel il avoit donné en mariage, comme gage d'une amitié indissoluble, sa belle-sœur, fille de son prédécesseur; rien pour les barons romains, et surtout pour les Orsini, qui, par leur zèle actif et leurs services multipliés, avoient compromis leur existence pour la France; rien pour les Frégosi, à Gênes, qui, heureusement, trouvèrent plus de reconnoissance auprès de la république de Venise; rien pour le parti d'Anjou, dans tout le royaume de Naples, qui, excité par le souvenir d'une ancienne loyauté, avoit pris les armes pour le seconder, et se trouvoit désormais repoussé vers les échafauds: au contraire, François prit l'engagement honteux de ne donner aucun asile dans ses états à ceux qui auroient porté les armes contre Charles-Quint, se privant ainsi de

(1) *Bened. Varchi stor. Fior.* L. IX, p. 10[illegible] *Rumor. ital. publica.* T. XIV, p. 535 et 540.

la possibilité d'accorder quelques secours à ceux qu'il avoit entraînés à leur ruine (1). CHAP. CXX. 1529.

Cet abandon de tous les alliés de la France étoit d'autant plus scandaleux, que, dans le même traité, Charles-Quint donnoit un exemple tout contraire. Il ne négligea les intérêts d'aucun de ceux qui s'étoient sacrifiés pour lui. L'article 35 rétablissoit les héritiers du duc Charles de Bourbon dans tous ses biens, comme s'il n'étoit pas sorti de France; les articles suivans portoient le maintien ou le rétablissement des droits et intérêts du comte de Pont-de-Vaux, du prince d'Orange, de la duchesse de Vendôme, du comte de Gavre, du marquis d'Arschott, de tous ceux enfin qui, par zèle pour l'empereur, avoient compromis leurs droits ou leur fortune en France (2). Il est vrai que François ne tint aucun compte des engagemens qu'il venoit de prendre, et aussitôt que ses fils lui furent rendus, il séquestra de nouveau les biens de tous les rebelles français (3).

Par le sacrifice de ses alliés, de ses engage-

(1) *Benedetto Varchi.* L. IX, T. III, p. 11. — *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 523. — *Bernardo Segni.* L. III, p. 73. — *Fil. de' Nerli.* L. VIII, p. 183. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 346. — *Paolo Parula.* Lib. VI, p. 491. — *Rymer, Acta.* T. XIV, p. 336.

(2) Histoire de la Diplomatie française. L. III, p. 358.

(3) *Benedd. Varchi.* Lib. IX, p. 11.

CHAP. CXX. 1529. mens et de son honneur, François Ier avoit obtenu de grands adoucissemens au traité de Madrid : il ne restituoit plus à Charles-Quint le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Mâconnois, Bar-sur-Seine, la vicomté d'Auxonne, et le ressort de Saint-Laurent, comme il s'y étoit engagé pour recouvrer sa liberté. Il renonçoit seulement à tout droit de suzeraineté sur les provinces de Flandre qui restoient à l'empereur, de même qu'à toute prétention sur tous les états d'Italie, d'où il s'engageoit à retirer ses troupes avant l'expiration de six semaines; et en retour ses enfans lui étoient rendus pour une rançon de deux millions d'écus, et son mariage avec Éléonore, sœur de l'empereur, et reine douairière de Portugal, devoit être accompli selon les conditions stipulées au traité de Madrid (1).

Ce traité, le plus fatal peut-être à l'honneur de la France qu'aucun de ses monarques ait signé, fut publié, le 5 août, dans l'église de Cambrai. Peu de jours auparavant, et lorsque tous les articles étoient déjà convenus, François Ier

(1) Histoire de la Diplomatie française. Liv. III, p. 355-359. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. III, p. 122. — *Bonfad. Varchi.* Lib. IX, p. 8. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 492. — *Arnoldi Ferroni.* L. VIII, p. 174. — *Galeatius Capella.* L. VIII f. 93. — Le traité est textuellement dans Rymer, *Acta publica*, T. XIV, p. 326-344.

avoit protesté aux ambassadeurs des alliés qu'il ne les abandonneroit jamais, et il avoit refusé aux Florentins le consentement que son prédécesseur leur avoit accordé en 1512, de faire une paix particulière avec l'empereur, permission que leur ambassadeur sollicitoit de nouveau (1). Le roi, qui, pendant la négociation, s'étoit avancé jusqu'à Compiègne, vint à Cambrai pour voir Marguerite, aussitôt après la signature des articles; mais comme il ne pouvoit soutenir les regards des ambassadeurs qu'il avoit trompés, il leur refusa quelque temps une audience sous divers prétextes. Lorsque enfin il se crut obligé de recevoir Baldassar Carducci, ambassadeur des Florentins, il lui représenta le traité de Cambrai comme un stratagème nécessaire pour recouvrer ses enfans; il protesta que ses dispositions n'étoient point changées, et que quelque engagement qu'il eût été obligé de prendre, il seroit toujours également prêt à assister les Florentins, qu'il encouragea à faire une vigoureuse résistance (2). CHAP. CXX. 1529.

Charles-Quint n'avoit pas attendu la signature du traité de Cambrai pour s'acheminer vers l'Italie. Il avoit mandé André Doria à

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 524. — *Bened. Varchi.* L. IX, p. 4.

(2) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 525. — *Ben. Varchi.* L. IX, p. 14. — *Fil. de' Nerli.* L. IX, p. 185.

CHAP. CXX. 1529. Barcelonne, pour monter sur ses galères; il l'avoit comblé de plus d'honneurs qu'aucun monarque n'en eût encore accordé à aucun citoyen; il l'avoit fait couvrir devant lui, et il l'avoit investi de la principauté de Melphi (1), confisquée sur Sergiani Caraccioli. Aussitôt qu'il eut conclu son arrangement avec le pape, il monta en effet à Barcelonne, le 29 juillet, sur la flotte génoise, lorsqu'il regardoit déjà la paix avec la France comme assurée (2). La traversée fut pénible, et il n'arriva que le 12 août à Gênes, où il reçut les articles de la paix de Cambrai. Il s'y trouvoit à la tête d'une armée rassemblée à dessein pour mettre cette paix à exécution. Deux mille Espagnols étoient arrivés avant lui à Gênes; il amenoit sur sa flotte mille chevaux et neuf mille fantassins, et il devoit être joint, en Lombardie, par le capitaine Felix de Wirtemberg, qui lui amenoit huit mille landsknechts. En même temps, le prince d'Orange rassembloit, à l'Aquila, les restes de l'armée qui avoit pris Rome et défendu Naples. On y voyoit trois mille Allemands, autrefois enrôlés sous le connétable de Bourbon et George

(1) *Ben. Varchi.* Lib. IX, p. 23. — *Jacobi Bonfadii Ann. Genuens.* L. II, p. 1549. — *Bern. Segni* L. III, p. 76.

(2) *Franc. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 536. — *Paul. Jovii.* Lib. XXVII, p. 93. — *Jacobi Bonfadii.* L. II, p. 1534. — *Fr. Belcarii.* L. XX, p. 627.

Frundsberg, et quatre mille Italiens qui servoient sans paye, sous les ordres de Fabrice Maramaldo de Calabre. Une petite armée espagnole, composée des restes des vieilles bandes qui avoient échappé à ces campagnes meurtrières, faisoit, avec peu d'apparence de succès, sous le marquis de Guasto, le siége de Monopoli en Pouille, et tenoit tête aux Vénitiens, qui avoient eu dans cette province plusieurs avantages (1). CHAP. CXX. 1529.

Charles-Quint étoit entré en Italie avec l'intention d'user de tous les droits que lui avoit donnés la victoire et l'abandon de François Ier; et son armée étoit assez nombreuse et assez aguerrie pour qu'il dût lui paroître facile d'accomplir tous ses projets. Cependant les alliés d'Italie, quoique abandonnés par le roi de France, ne paroissoient pas avoir perdu tout courage. Les Florentins envoyèrent à Gênes des ambassadeurs à Charles; mais ils refusoient obstinément de traiter avec Clément VII. L'armée des Vénitiens n'avoit point encore été entamée; Malatesta Baglioni arrêtoit, devant Pérouse, celle du prince d'Orange; et l'évêque de Tarbes, ambassadeur de France, exhortoit toujours les alliés à la résistance, même après la publication de la paix, en leur annonçant les secours d'une

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 525. — *Bened. Varchi.* L. IX, p. 424. — *Petri Bizarri.* L. XX, p. 479. — *Paolo Parula.* L. VI, p. 489. — *Lett. de Princ.* T. II, f. 160.

CHAP. CXX. puissante armée française, qu'il prétendoit être
1529. déjà en marche (1).

L'attention de Charles-Quint étoit d'ailleurs détournée par le danger pressant de son frère et de tout l'empire d'Allemagne. Soliman, avec une armée qu'on portoit à cent cinquante mille hommes, avoit envahi et ravagé la Hongrie toute entière, et le 13 septembre il étoit venu mettre le siége devant Vienne. La trahison de son visir ou l'habileté de Ferdinand le forcèrent, il est vrai, à le lever le 16 octobre; mais ce superbe monarque, en se retirant indigné, menaçoit encore, et la terreur qu'inspiroit son retour étoit proportionnée à la violence de son ressentiment. D'ailleurs, l'Allemagne, divisée par les querelles de religion, voyoit l'esprit d'indépendance s'accroître avec les progrès de la réforme: et l'empereur sentoit le besoin d'y fixer pour quelque temps sa résidence, s'il vouloit rétablir l'autorité impériale; enfin, il éprouvoit lui-même cette pénurie qu'il avoit si souvent laissé éprouver à ses généraux. Il avoit épuisé toutes ses ressources pour l'équipement de sa flotte et le transport de son armée, et dès le commencement de la campagne il se trouvoit sans argent. Cependant il répugnoit à faire exercer sous ses yeux les effroyables exactions par lesquelles Antonio

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 527. — *Bonaccorsi Varchi. stor. Fior.* T. III. L. IX, p. 14.

de Leyva, Bourbon et le prince d'Orange avoient si long-temps maintenu leurs armées (1). CHAP. XX. 1529.

Par tous ces motifs réunis, Charles-Quint s'imposa, en traitant avec les états d'Italie, une modération qu'on n'avoit point attendue de lui, et qui n'étoit pas en effet dans son caractère. Les seuls auxquels il ne voulut accorder aucune indulgence furent les Florentins, non qu'il eût contre eux aucun motif particulier de ressentiment, mais parce qu'il croyoit avantageux de satisfaire pleinement Clément VII, et qu'il saisissoit avec empressement l'occasion d'ôter aux peuples l'exemple toujours dangereux d'un état que la liberté faisoit prospérer (2).

Il étoit parti de Gênes pour Plaisance le 30 août, et les ambassadeurs florentins qui l'y avoient suivi, n'ayant point, comme il l'avoit exigé d'eux, obtenu de pleins pouvoirs pour traiter avec le pape, ne furent pas admis à son audience (3).

(1) *Bened. Varchi.* Lib. X, p. 235. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis.* L. XXVII, p. 92. — *Alf. de Ulloa Vita di Carlo V.* L. II, f. 117. — *Jo. Sleidani Comment. de Statu relig. et Reip.* Lib. VI, f. 102.

(2) Instruction à l'évêque de Vaison, nonce auprès de l'empereur, sur la manière dont celui-ci devoit traiter les états italiens. Rome, 25 août 1529. *Lettere de' Principi.* T. II, f. 181.

(3) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 528. — *Jac. Nardi.*

CHAP. CXX. 1529. Antonio de Leyva cependant continuoit la guerre contre le duc de Milan; et le marquis de Mantoue, qui avoit obtenu à prix d'argent de rentrer dans l'alliance impériale, avoit été mis à la tête d'une armée qui devoit attaquer les Vénitiens. Ces deux guerres, il est vrai, ne se poursuivoient qu'avec beaucoup de mollesse. Le duc de Milan et les Vénitiens, qui tous deux cherchoient à traiter avec l'empereur, craignoient de l'aigrir en poursuivant leurs avantages. Les derniers avoient renoncé à l'attaque de Brindes, et avoient retiré leur flotte à Corfou, évitant tout engagement. Le premier avoit laissé surprendre Pavie, qu'Annibal Picinardo, son gouverneur, avoit vendue en trahison à Antonio de Leyva; mais il espéroit encore pouvoir défendre Crémone et Lodi, et tous deux s'étoient engagés à ne point traiter séparément l'un d'avec l'autre (1).

Clément VII et Charles-Quint étoient convenus d'avoir une entrevue à Bologne. Le premier s'y rendit à la fin d'octobre, pour recevoir son hôte illustre (2). Celui-ci, sur les instantes

Lib. VIII, p. 548. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 76. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVII, p. 95.

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 529. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 90. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVII, p. 96. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 490. — *Galeatius Capella.* L. VII, p. 97.

(2) *Bened. Varchi Stor. Fior.* L. X, p. 502. — *Pauli Jovii*

sollicitations d'Alfonse, duc de Ferrare, traversa les duchés de Modène et de Reggio pour se rendre de Plaisance à Bologne. Il fut reçu sur la frontière par Alfonse, qui depuis long-temps négocioit pour rentrer en grâce avec lui, et qui ne le quittant plus pendant plusieurs jours, réussit enfin à se rendre Charles favorable. L'empereur fit ensuite son entrée à Bologne le 5 novembre, et le reste de l'année fut consacré aux négociations qui devoient fixer le sort de l'Italie (1). CHAP. CXX. 1529.

Le pape n'avoit point cessé de protéger François-Marie Sforza, et il n'avoit pas même voulu écouter quelques propositions qui lui avoient été faites, d'établir la maison de Médicis à Milan plutôt qu'à Florence (2). Il obtint pour Sforza un sauf-conduit, moyennant lequel celui-ci se rendit à Bologne le 22 novembre. A son arrivée, le délabrement de sa santé fit bientôt reconnoître qu'il n'avoit pas de longues années à vivre, et que Charles-Quint ne couroit aucun risque en le traitant favorablement, puisqu'à

Lib. XXVII, p. 100. Lettre du pape à l'empereur, de Bologne, 27 octobre. *Lett. de' Princ*, T. II, f. 186.

(1) *Fr. Guicciardini*. L. XIX, p. 536. — *Bened. Varchi*. L. X, p. 252. — *Bern. Segni*. L. III, p. 92. — *Pauli Jovii*. Lib. XXVII, p. 100. — *Fr. Belcarii*. L. XX, p. 628. — *Galeatius Capella*. Lib. VIII, p. 94. — *Paolo Paruta*. Lib. VI, p. 495. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso da Este*, p. 152.

(2) *Benedetto Varchi*. L. X, p. 251.

CHAP. CXX. 1529. sa mort sa famille seroit éteinte, et que le duché de Milan retourneroit à l'empereur. Après un mois de négociations, dont le pape se fit le médiateur, son traité de paix et celui des Vénitiens furent signés le même jour, 23 décembre 1529 (1).

François Sforza fut rétabli dans le duché de Milan, et il en reçut l'investiture impériale, ou plutôt celle qu'il avoit reçue plusieurs années auparavant fut confirmée. Mais il détacha de ce duché le comté de Pavie, qu'il remit à Antonio de Leyva, et dont ce général devoit conserver la souveraineté durant sa vie. Il laissa encore entre les mains de l'empereur la ville de Como et le château de Milan en gage, et comme sûreté des payemens qu'il promettoit d'accomplir dans l'année suivante. En effet, avant l'expiration de cette année, il promettoit de payer à l'empereur quatre cent mille ducats pour prix de cette investiture; et pendant les dix années suivantes, il devoit en payer encore cinquante mille chaque année; faisant en tout la somme de neuf cent mille ducats, pour laquelle Charles Quint lui vendoit son rétablissement dans l'héritage de ses pères. Mais pour retirer une

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 557. — *Bonfad. Ravelli.* Lib. X, p. 256. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 93. — *Paul. Iovii.* Lib. XXVII, p. 103. — *Galeatius Capella.* Lib. VIII, p. 93. — *Paolo Paruta.* Lib. VI, p. 500.

somme aussi énorme d'un malheureux pays, dévasté pendant trente ans par des guerres atroces, par la famine et par la peste, il falloit appesantir la main sur les contribuables, et recourir à de cruelles exactions. CHAP. CXX. 1529.

Aussi, les Milanois ne trouvèrent-ils point sous François Sforza le repos et la prospérité après lesquels ils soupiroient. Pendant le peu d'années qu'ils passèrent encore sous son gouvernement, ils purent à peine cicatriser les plaies profondes que la guerre leur avoit faites, et ils regrettèrent souvent le prix excessif auquel ils payoient le retour de leur prince (1). Charles V, pour l'attacher à sa maison, lui avoit fait épouser sa nièce Christierne, fille du roi de Danemarck. Cette princesse arriva à Milan au mois d'avril 1534. Mais ce mariage inspiroit peu de confiance aux princes ou aux peuples voisins. La santé de François Sforza étoit déjà tellement délabrée, qu'on ne pouvoit s'attendre à le voir jouir d'une longue vie, ou laisser après lui des enfans. En effet, il mourut le 24 octobre 1535, sans postérité, appelant par son testament l'empereur à lui succéder (2).

Les Vénitiens, pour obtenir la paix, resti-

(1) *Fr. Guicciardini.* Lib. XIX, p. 537. — *Bern. Segni.* L. III, p. 94. — *Galeatius Capella.* L. VIII, f. 96 et ultimus.

(2) *Paolo Paruta.* L. VII, p. 559. — Mémoires de messire Martin du Bellay. L. IV, p. 300. — *Muratori Annal. ad ann.*

CHAP. CXX. 1529. tuèrent au pape les villes de Ravenne et de Cervia, et à l'empereur les ports sur l'Adriatique qu'ils avoient conquis dans la Pouille. Ils exigèrent toutefois un pardon absolu en faveur de tous ceux qui les avoient servis, et qui retournoient sous leurs anciens souverains. Ils accordèrent de leur côté le pardon d'une partie de leurs exilés, et ils firent une pension sur leurs biens à ceux dont ils ne voulurent pas permettre le retour. Les Vénitiens promirent de plus de payer à certains termes les deux cent mille ducats qu'ils restoient devoir à l'empereur, et d'en ajouter cent mille comme prix de la paix. Ils firent recevoir le duc d'Urbin leur général, sous la protection de l'empereur. Enfin, ils s'engagèrent à garantir les possessions de Charles en Italie et du duc de Milan, mais contre les princes chrétiens seulement, ne voulant signer aucun traité qui pût les entraîner dans une guerre contre les Turcs (1).

Le traité de paix d'Alfonse, duc de Ferrare, fut plus difficile à conclure que les précédens; le pape avoit fait dans les deux autres les fonctions de médiateur, tandis que c'étoit lui qui mettoit obstacle à ce dernier. Il s'étoit opposé long-temps à ce qu'Alfonse vînt

(1) *Paolo Paruta hist. Ven.* Lib. VI, p. 305. — *Guicciardini.* Lib. XIX, p. 538. — *Ben. Varchi.* L. X, p. 497. — *Pauli Jovii Hist.* L. XXVII, p. 104.

à Bologne, et il ne consentit qu'avec peine à lui accorder un sauf-conduit, le 20 mars 1530. Dès lors, Alfonse traita ses affaires en personne; mais il avoit à défendre, contre le pape, la totalité de ses états. Clément VII réclamoit, pour le saint-siége, Modène et Reggio, que ses prédécesseurs avoient conquis; et Ferrare, qu'il prétendoit qu'Alfonse avoit mérité de perdre, pour avoir fait la guerre au pape, son suzerain. Charles-Quint ne désiroit point donner tant de puissance à l'état de l'Église; il comptoit bien davantage sur l'obéissance à l'Empire d'un duc de Ferrare, que sur celle d'un pape futur; seulement il vouloit accommoder ce différend avant de quitter l'Italie, pour n'y laisser derrière lui aucune semence de guerre; il pressoit en conséquence Alfonse de le prendre pour arbitre de tous ses intérêts. Alfonse, qui connoissoit le traité de Barcelonne, par lequel l'empereur s'étoit engagé à faire restituer au saint-siége Modène, Reggio et Rubbièra, trembloit d'y consentir; Clément VII ne redoutoit guère moins de soumettre à l'examen des jurisconsultes les droits complétement imaginaires du saint-siége sur Modène et sur Reggio. Pour l'y engager, Charles-Quint lui promit secrètement, qu'après l'examen des droits réciproques, si les jurisconsultes prononçoient en faveur du saint-siége, il publieroit et feroit exécuter leur sentence; mais

CHAP. CXX. 1530.

CHAP. CXX. 1530. qu'au contraire, si le bon droit se trouvoit du côté de la maison d'Este, la sentence ne seroit jamais prononcée, et qu'au terme du compromis, chacun rentreroit dans ses droits. Après cette convention inique, le pape et le duc de Ferrare se soumirent à l'arbitrage de la chambre impériale, par un compromis, signé le 20 mars, et les terres contestées furent remises en dépôt entre les mains de l'empereur (1).

Charles-Quint, qui secrètement avoit rendu sa faveur à Alfonse d'Este, lui en donna une première marque dès le 25 mars, en lui accordant l'investiture de la ville et du comté de Carpi, qu'il confisquoit sur Alberto Pio, en punition de son attachement à la France. Il est vrai qu'Alfonse paya soixante mille ducats comptant pour cette faveur, et en promit encore quarante mille à un terme éloigné. Les droits respectifs de l'Empire, du saint-siége et de la maison d'Este, furent ensuite examinés dans de nombreux écrits par les jurisconsultes. Ceux-ci conclurent que les villes de Modène, Reggio et Rubbièra n'avoient point été comprises dans la donation de l'exarchat de Ravenne, faite aux pontifes par Pepin ou Charlemagne; et par conséquent, qu'elles étoient toujours du do-

(1) *Ben. Varchi.* T. IV, L. XI, p. 58. — *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — *Paolo Giovio Vita di Alfonso da Este*, p. 154.

maine de l'Empire. Ainsi, plutôt que de reconnoître ou les droits des peuples à être gouvernés pour leur plus grand avantage, ou ceux des traités, ou ceux que donne la possession, on recouroit à une transaction apocryphe dans un siècle barbare, sans tenir compte de sept siècles de révolutions successives. Charles-Quint, étant à Cologne le 21 décembre 1530, prononça sa sentence arbitrale en faveur de la maison d'Este: le pape réussit seulement à en empêcher la publication jusqu'au 21 avril 1531. Par elle, le saint-siége étoit tenu de conférer au duc Alfonse l'investiture de Ferrare, moyennant cent mille ducats d'or, payés à la chambre apostolique; tandis que la chambre impériale, qui, de son côté, s'étoit fait richement payer, accorda au même duc l'investiture de Modène, Reggio et Rubbièra, comme fiefs de l'Empire (1). CHAP. CXX. 1530.

Le duc d'Urbin avoit à Bologne été présenté à l'empereur et au pape par les ambassadeurs vénitiens, et il avoit été bien reçu de l'un et de l'autre (2). Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, avoit été des premiers parmi les petits princes à faire sa paix avec l'empereur;

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 549. — *Bened. Varchi.* T. IV, L. XII, p. 349. — *Muratori Annali d'Italia.* T. X, p. 242. — *P. Jovii Hist.* L. XXVIII, p. 137. — *Paolo Giovio Vita di Alfonso*, p. 137.

(2) *Pauli Jovii hist. sui temp.* Lib. XXVII, p. 110.

CHAP. CXX. 1530. il lui préparoit une réception brillante dans sa capitale, et en retour il obtint de lui, le 25 mars, un diplôme par lequel le marquisat de Mantoue étoit érigé en duché (1). Le duc Charles III de Savoie, et le marquis Boniface de Montferrat, se rendirent aussi en personne à Bologne, pour faire leur cour au monarque qui étoit devenu le seul arbitre de l'Italie. Le premier étoit beau-frère de l'empereur; sa femme Béatrix, comme l'impératrice, étoit fille du roi de Portugal. Il étoit en même temps oncle de François Ier, car Louise d'Angoulême, mère du roi, étoit sa sœur. Cette double parenté avoit contribué, sans doute, à le faire respecter par les deux concurrens pendant les guerres qui jusqu'alors avoient ravagé l'Italie. Ses états avoient beaucoup souffert du passage continuel des armées; cependant ils avoient toujours été considérés comme neutres; mais Louise, duchesse d'Angoulême, mourut l'année suivante. Charles III, perdant sa protectrice à la cour de France, crut plus prudent de s'attacher sans partage à l'empereur qu'il voyoit tout puissant; et ce changement dans sa politique transporta dans ses états les guerres qui se renouvelèrent bientôt entre les deux rivaux (2).

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 69. — *P. Jovii.* L. XXVII, p. 110.

(2) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXVII, p. 110. — Mémoires de Martin du Bellay. Liv. IV, p. 140.

La république de Gênes étoit alors en haute faveur auprès de l'empereur, et son libérateur André Doria avoit reçu de nouvelles distinctions du monarque. En Toscane, deux autres républiques, Sienne et Lucques, conservoient obscurément leur indépendance : elles étoient depuis long-temps dévouées au parti Gibelin, et se constituoient comme feudataires de l'Empire; elles avoient constamment fourni des subsides aux armées impériales, et la seule faveur qu'elles demandassent en retour étoit d'être oubliées; en effet, leurs rapports avec les autres états, au premier aspect, ne parurent point changés; mais l'affermissement du pouvoir impérial en Italie les faisoit décheoir chaque jour davantage du rang et de l'importance d'états indépendans. CHAP. CXX. 1530.

La seule république de Florence n'étoit point comprise dans cette pacification universelle; Charles-Quint avoit promis au pape de la lui sacrifier : c'étoit sur son territoire qu'il réunissoit toutes les armées qu'il retiroit successivement des diverses provinces auxquelles il rendoit la paix. Tous ces hommes nourris dans le sang et les crimes, qui pendant trente ans avoient dépouillé sans pitié, et accablé de douleurs toutes les parties de l'Italie, se rassembloient en Toscane. Mais Charles-Quint préféroit n'être pas témoin de l'extermination de ce

CHAP. CXX. peuple industrieux et spirituel, qui avoit tant-
1530. contribué aux progrès des lettres, des arts et des sciences, et qui n'avoit pas démérité de lui. Il s'étoit lié les mains avec le pape, il s'étoit engagé à être sans pitié envers les Florentins; mais il ne vouloit pas demeurer à portée d'entendre leurs prières, lorsqu'il leur refuseroit toute compassion; et ce motif se joignit à tous ceux qui le pressoient déjà de partir pour l'Allemagne.

Charles-Quint s'étoit proposé de recevoir en Italie les deux couronnes de Lombardie et de l'Empire. Selon l'antique usage, il auroit dû ceindre la première à Milan, dans l'église de Saint-Ambroise, et la seconde à Rome, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Mais il est probable qu'il désiroit peu voir ces deux villes, qui avoient été si barbarement traitées par ses généraux; il prétexta des lettres de son frère Ferdinand, roi de Hongrie, qui le pressoient de passer en Allemagne; et il obtint du pape que l'un et l'autre couronnement se fît à Bologne. Les deux cérémonies eurent donc lieu, la première, le 22 février, dans la chapelle du palais pontifical; la seconde, le 24 mars, dans la cathédrale de San Pétronio. Depuis quatre-vingts ans l'Italie n'avoit point vu couronner d'empereur, et elle n'en a plus vu dès cette époque. Tout contribua donc à rendre cette cérémonie

imposante, et le faste et la pompe qui y furent déployés, et le rang des personnages qui s'empressèrent à cette occasion de faire leur cour à l'empereur, et la terreur qu'inspiroient les légions victorieuses dont il étoit entouré, et la gloire militaire de leurs chefs (1). CHAP. CXX. 1530.

Mais le couronnement de Charles-Quint à Bologne est plus remarquable encore, comme l'ère de la nouvelle puissance à laquelle l'empereur s'étoit élevé, et de l'asservissement complet de l'Italie. Ni Charlemagne, ni le premier Othon n'avoient obtenu dans toute la gloire de leurs conquêtes un pouvoir aussi illimité sur l'Italie que celui qu'exerçoit alors Charles-Quint. Ils étoient contenus par les prérogatives de l'Église, par les priviléges des princes et par les libertés des villes : et quelque étendues que fussent leurs prétentions, ils rencontroient partout la barrière devant laquelle ils devoient s'arrêter. Mais au moment où Charles-Quint fut couronné, il n'y avoit plus d'Italie indépendante; et le peuple, qui avoit si long-temps occupé l'histoire par ses hauts faits, ses vertus, ses talens et sa politique, avoit cessé d'exister comme nation. Au midi les deux royaumes de

(1) *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 541. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXVII, p. 105. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 107. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXIII, p. 51. — *Paolo Paruta.* L. VII, p. 510. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. II, f. 119.

CHAP. CXX. 1530. Sicile et de Naples reconnoissoient la souveraineté immédiate de Charles-Quint. L'état de l'Église qui venoit ensuite avec ses petits princes feudataires, avoit été tellement dompté par les victoires de l'armée impériale, que le pape avoit perdu toute confiance en ses propres forces, et toute idée de résistance; la Toscane, envahie par les armées de Charles, alloit être convertie en principauté feudataire de l'empire. Les ducs de Ferrare, de Mantoue, de Milan, de Savoie, et le marquis de Montferrat n'existoient que sous le bon plaisir de l'empereur, et dans les derniers mois ils venoient de reconnoître et de resserrer toutes leurs chaînes. La république de Gênes, libre seulement dans l'enceinte de ses murs, s'étoit, pour ses relations extérieures, complétement assujettie à la politique espagnole. Celle de Venise avoit échappé en tremblant aux dangers qui la menaçoient, mais elle sentoit son épuisement; elle calculoit sa foiblesse, mieux que ne faisoient ses voisins, et elle se prescrivoit déjà cette conduite timide et précautionneuse, par laquelle elle sauva son existence pendant près de trois siècles encore, en renonçant à l'influence qu'elle avoit jusqu'alors exercée sur l'Europe. D'une extrémité jusqu'à l'autre de l'Italie, le pouvoir de l'empereur étoit illimité. Celui qui auroit encouru son ressentiment, celui qui auroit osé dans ses discours, dans ses

écrits, juger avec liberté ou ses actions, ou celles de ses généraux et de ses ministres, n'auroit trouvé d'asile contre son redoutable courroux, ni à la cour des princes ni dans le sein des républiques. Tous les Italiens trembloient et obéissoient, et lorsque Charles-Quint repartit pour l'Allemagne au commencement d'avril 1530, il n'avoit plus lieu de concevoir aucune inquiétude sur les provinces sujettes qu'il laissoit derrière lui (1). CHAP. CXX. 1530.

(1) *Bened. Varchi stor. Fior.* T. III, L. IX, p. 8; T. IV, L. XI, p. 60. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 115. — *Petri Bizarri.* L. XX, p. 489. — *Alfonso de Ulloa Vita di Carlo V.* L. III, f. 121. — *Paolo Paruta. hist. Ven.* Lib. VII, p. 511.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME QUINZIÈME.

CHAPITRE CXIV. *Élection et pontificat d'Adrien VI; défaite des Français à la Bicoque; convention de Crémone, d'après laquelle ils évacuent l'Italie; les Vénitiens se détachent de la France; entrée de Bonnivet en Lombardie; mort d'Adrien VI.* 1521—1523. . . . . *p.* 1

Le sort de l'Italie étoit décidé par une guerre entre les étrangers. 1

Foiblesse des puissances d'Italie, comparées aux quatre monarchies qui disposoient alors de l'Europe. 2

Augmentation de la puissance territoriale des papes. . . 3

Léon X, en demeurant neutre, auroit augmenté sa puissance, et protégé ses compatriotes. . . . . *ib.*

Son inconsidération compromit la puissance temporelle et spirituelle de l'Église. 4

An

1517-1521. Commencemens de la réformation, auxquels il donne peu d'attention. . . . . *ib.*

— La réformation n'excite en Italie que de l'inquiétude, et pas de curiosité. 5

— La foi religieuse étoit complète, mais la religion n'occupoit point les esprits. 6

— Prodigalité de Léon X, qui l'auroit mis dans un grand embarras, s'il avoit vécu. 7

1521. L'armée de Lombardie, abandonnée par l'Église, se dissout..... *p.* 8
— M. de Lautrec ne sait ou ne peut pas profiter de la foiblesse de ses adversaires..... *ib.*
— Soulèvement dans les états de l'Église. François-Marie de la Rovère recouvre le duché d'Urbin.. 9
1522. 5 janvier. Les Baglioni sont reçus de nouveau à Pérugia..... *ib.*
— Révolution à Camérino, à Todi, et tentative sur Sienne..... 10
— Le duc de Ferrare recouvre tout ce qu'il avoit perdu..... 11
1521. 26 décembre. Ouverture du conclave; crédit du cardinal Jules de Médicis..... 12
— Rivalité de Pompée Colonna, qui empêche son élection..... 13
1522. 9 janvier. Élection inattendue d'Adrien Florent, qui se fait nommer Adrien VI..... *ib.*
— Gouvernement de l'Église pendant l'absence du pape..... 15
— 21 janv. Le cardinal de Médicis revient à Florence..... *ib.*
— Il flatte la société des jardins Rucellai de l'espoir de rendre la liberté à sa patrie..... 16
— N'ayant plus rien à craindre des Français, il jette le masque..... 17
— 7 juillet. Il fait périr deux républicains florentins, pour une conspiration contre lui, et il en exile d'autres..... 18
— Dissipations de François Ier, qui font échouer ses entreprises sur la Lombardie..... 19
— Funestes conséquences de ce qu'il appeloit avoir

An
mis les rois hors de pages..... 19
1522. Funestes conséquences de sa défiance des communes, qui prive la France d'une infanterie nationale..... 20
— 1er mars. Lautrec passe l'Adda, et s'approche de Milan..... 21
— Activité de Prosper Colonna et des généraux impériaux, pour défendre Milan..... *ib.*
— Mort de M. A. Colonna et de Camille Trivulzio. 23
— Lautrec prend Novarre, et échoue devant Pavie. *ib.*
— Les Suisses de son armée exigent qu'il se rapproche d'Arona..... 24
— Les deux armées souffrent également du retard des soldes..... *ib.*
— Les Suisses demandent à grands cris leur congé ou la bataille..... 25
— Créquy, seigneur de Pontdormy, va reconnoître Prosper Colonna à la Bicoque..... 26
— Les Suisses, malgré son rapport, forcent Lautrec à livrer bataille..... *ib.*
— 29 avril. Dispositions de Lautrec pour la bataille de la Bicoque..... 27
— Les Suisses attaquent, avant que les autres corps soient arrivés en ligne..... 28
— Les Suisses, qui attaquent de front les batteries, sont repoussés, après avoir perdu trois mille hommes..... 29
— Les maréchaux de Foix et de Lautrec sont aussi repoussés..... 30
— Les Suisses se retirent dans leur pays, et Lautrec se rend à la cour..... 31
— Justification de Lautrec, à qui Louise de Savoie

An
avoit intercepté les subsides que le roi lui avoit destinés..... p. 32
1522. Surprise de Lodi, et reddition de Pizzighettone aux Impériaux..... 33
— 2[illegible] mai. Convention de Crémone, par laquelle Lescuns promet d'évacuer la Lombardie..... 34
— 6 juin. La convention est exécutée, et les Français se retirent..... ib.
— Prosper Colonna marche sur Gênes, pour en chasser Octavien Frégose..... 35
— 30 mai. Gênes est surprise et pillée par les Espagnols..... ib.
— Le duc de Longueville, arrivé jusqu'à Villeneuve d'Asti, se retire..... 36
— Oppression de l'Italie par l'armée impériale..... 37
— Les états indépendans soumis à des contributions arbitraires..... 38
— Les Italiens attendent impatiemment l'arrivée du pape..... ib.
— 29 août. Adrien VI arrive à Rome après avoir évité la rencontre de Charles-Quint..... 39
— Savoir et vertus monastiques d'Adrien VI..... ibi
— Les Romains voient en lui un barbare, ennemi des arts et des lettres..... 40
— Projets de réforme d'Adrien VI, également préjudiciables aux Romains..... ib.
— Peste à Rome et à Florence, répandue par la négligence d'Adrien VI..... 41
— 25 décembre. Soliman-le-Magnifique se rend maître de Rhodes..... ib.
1523. Adrien VI réconcilie à l'Église les ducs d'Urbin et de Ferrare..... 42

An
1523. Le cardinal Sodérini, ministre du pape, penche pour la France. ..... p. 42
— Disgrâce de Sodérini, qui repousse le pape dans le parti impérial. 44
— 14 avril. Le château de Milan se rend à Prosper Colonna. 45
— La république de Venise sollicitée de se prononcer à l'alliance de France. ..... ib.
— Les Vénitiens ne veulent point risquer d'être entraînés dans une guerre avec les Turcs. 46
— Fin de juillet. Leur alliance avec l'empereur, son frère, et François Sforza 47
— Conditions de cette nouvelle alliance. 48
— 3 août. Confédération du pape, de l'empereur, du roi d'Angleterre, de l'archiduc d'Autriche, de Milan, Florence, Gênes, Sienne et Lucques. 49
— 25 août. Tentative de Boniface Visconti pour assassiner le duc de Milan. 50
— Révolte de Valence, qui est reprise par Antonio de Leyva. 51
— Puissante armée, rassemblée par François Ier, pour attaquer l'Italie. 52
— Ressentiment secret du connétable de Bourbon contre lui. 53
— Conspiration de Bourbon contre l'existence même de la France. 54
— Bourbon trompe le roi, et s'enfuit de Moulins à Besançon. 55
— Grand nombre de gentilshommes engagés dans la conjuration de Bourbon. 56
— François Ier renonce à conduire son armée, et en donne le commandement à l'amiral Bonnivet.. 57

An
1523. Prosper Colonna, chargé de la défense de l'Italie, malade de corps et d'esprit..... *p.* 57
— Timidité et délais affectés du duc d'Urbin, général des Vénitiens..... 58
— Foiblesse de l'armée impériale, qui veut garder le Tésin..... 59
— 14 septembre. L'armée française passe le Tésin pour marcher sur Milan..... *ib.*
— Le pape Adrien VI meurt le même jour, après une courte maladie..... 60
— Les Romains considèrent sa mort comme une délivrance..... 61

CHAPITRE CXV. *Élection de Clément VII. Campagne désastreuse des Français en Italie, sous l'amiral Bonnivet; campagne plus désastreuse encore de François Ier; il est fait prisonnier à la bataille de Pavie.* 1523—1525..... *p.* 62

An
1523. Loyauté du pape Adrien VI..... 62
— Elle le rend intolérant en religion; sa conduite envers Luther..... 63
— Sa sévérité envers les *marrani*, Juifs et Maures convertis..... 64
— Il livroit aux cardinaux les affaires séculières, sans prendre confiance en eux..... *ibid.*
— 1er octobre. Trente-six cardinaux entrent au conclave..... 65
— Concurrens divers qui se mettent sur les rangs. *ibid.*
— Partage du sacré collége entre Jules de Médicis et Pompée Colonna..... 66

An
1523. Pompée Colonna, pour éviter le cardinal Orsini, se réunit à Médicis ..... p. 67
— 18 novembre. Élection de Jules de Médicis sous le nom de Clément VII. ..... ibid.
— Confiance des Romains et des gens de lettres dans Clément VII. 68
— 29 septembre. Alfonse d'Este s'empare de Reggio; mais il pose les armes après l'élection de Clément VII. 69
— Clément envoie à Florence les bâtards Hippolyte et Alexandre, avec le cardinal de Cortone pour gouverner la république. 70
— 14 sept. L'amiral Bonnivet passe le Tésin, et commence la campagne en Lombardie. 72
— Bonnivet perd trois jours sur les bords du Tésin, et donne à Colonna le temps de fortifier Milan. 73
— 20 sept. Bonnivet s'avance sous les murs de Milan, et il fait occuper Lodi, Monza et Caravaggio 74
— Plusieurs petits échecs forcent Bonnivet à réunir de nouveau toutes ses troupes. 75
— 27 novembre. Bonnivet est forcé de se retirer à Biagrasso 76
— Admirables talens de Prosper Colonna pour la guerre défensive. 77
— 30 décembre. Il meurt après une maladie de huit mois 78
1524. Bonnivet renvoie une partie de son infanterie.. ibid.
— Le connétable de Bourbon arrive à Milan avec 6000 landsknechts 79
— Février. Bayard se laisse surprendre à Robecco. 80
— 2 mars. Pescaire fait passer le Tésin à l'armée

An
impériale, pour se placer derrière les Français..... p. 81
1544. Bonnivet s'enferme à Novarre, et les Impériaux cherchent à l'entourer..... 82
— Renforts qui arrivent à Bonnivet, de France, de Suisse, et des Grisons..... *ibid.*
— Jean de Médicis force les Grisons à s'en retourner dans leur pays..... 83
— Les Milanois prennent Biagrasso, mais ils y gagnent la peste..... 84
— Bonnivet se détermine à aller joindre les Suisses qui étoient venus jusqu'à Gattinara pour le délivrer..... *ibid.*
— Commencement de mai. Bonnivet conduit de nuit son armée de Novarre à Romagnano sur la Sésia..... 85
— Il passe la Sésia, mais il est blessé, et Vandenesse tué..... 86
— Il confie le commandement à Bayard, qui est tué..... 87
— Il achève sa retraite par Ivrée, le val d'Aoste et le Saint-Bernard..... 88
— Les Français livrent Alexandrie et Lodi, et évacuent l'Italie..... 89
— Vœux des Italiens après la victoire, et leur mécontentement des ministres de l'empereur... *ibid.*
— Bourbon presse Charles V et Henri VIII d'attaquer la France..... 90
— Juillet. Bourbon et Pescaire entrent en Provence avec 16,000 hommes..... 91
— Siége de Marseille, défendu en partie par des Italiens..... 93

An
1524. Septembre. Bourbon et Pescaire lèvent le siége de Marseille, et se retirent précipitamment. *p.* 94
— François Ier, au lieu de poursuivre les fuyards, veut les précéder en Lombardie. 95
— François Ier, comme Bonnivet, ne savoit point l'art de la guerre. 96
— 26 octobre. Les Français entrent à Milan, comme les Impériaux en sortent. 98
— Désordre de l'armée impériale, qui se retire à Lodi. . . . . *ibid.*
— François Ier ne la poursuit pas, d'après une notion bizarre de l'honneur de sa couronne. . . . 99
— 28 octobre. François Ier commence le siége de Pavie. 100
— Il essaie de détourner les eaux du Tésin, mais les pluies détruisent ses ouvrages. 102
— Les alliés de l'empereur commencent à se détacher de lui. 103
— Clément VII envoie son dataire à François Ier, pour négocier avec lui. 104
— Le pape et le sénat de Venise s'engagent à la neutralité. 105
— François Ier envoie le duc d'Albany avec une armée contre Naples. 106
— Pescaire s'oppose à ce qu'on renvoie aucunes troupes impériales pour défendre Naples. . . . 107
— Albany ramène à l'alliance française le duc de Ferrare, Lucques et Sienne. 108
— 4 décembre. Jean de Médicis, avec la bande noire, passe au parti français. . . . . *ibid.*
1525. Janvier. Bourbon ramène d'Allemagne 12,000 landsknechts. 109

An
1525. Détresse des Impériaux, faute d'argent; expédiens de Leyva à Pavie..... *p.* 110
— L'armée de Pescaire n'a pas assez d'argent pour se mettre en campagne..... 111
— Pescaire obtient de ses soldats la promesse de servir encore un mois sans solde..... 112
— 25 janv. L'armée impériale se met en marche vers Pavie..... 113
— Tous les généraux conseillent au roi de lever le siége..... *ibid.*
— Bonnivet l'en persuade de demeurer dans ses lignes..... 114
— François Ier resserre ses logemens, et les fortifie. 115
— Position des Français entre le parc de Mirebel et le Tésin..... 116
— 30 janv. Pescaire prend d'assaut le fort de Sant-Angélo..... 117
— Échecs du marquis de Saluces et de Jean-Louis Palavicino..... *ibid.*
— Jean-Jacques Médicis, en attaquant Chiavenna, force les Ligues à rappeler six mille Grisons de l'armée du roi..... 118
— 3 février. L'armée impériale se loge à un mille de la française..... *ibid.*
— Pescaire cherche par des escarmouches à engager une affaire générale..... 119
— 20 févr. Jean de Médicis blessé se fait transporter à Plaisance..... 120
— Pescaire se propose d'entrer dans le parc, et de marcher sur Mirebel..... 121
— 25 févr. Son armée entre dans le parc deux heures avant jour..... *ibid.*

An
1525. Le roi, en voyant passer les Impériaux devant lui, engage la bataille..... *p.* 122
— Les Français, au commencement du combat, ont l'avantage..... 123
— La gendarmerie est mise en désordre par les arquebusiers espagnols..... 124
— Les Suisses prennent la fuite, et les lansknechts sont massacrés..... 125
— Le roi est fait prisonnier, ses plus grands seigneurs se font tuer..... 126
— Perte des Français en tués et prisonniers..... 127
— Les restes de leur armée évacuent le Milanez... 128

CHAPITRE CXVI. *Inquiétude et dangers des puissances de l'Italie : projet de ligue entre elles pour défendre leur indépendance ; Pescaire s'y associe, les trahit ensuite, et dépouille le duc de Milan de ses états. François Ier recouvre sa liberté par le traité de Madrid.* 1525, 1526..... *p.* 129

An
1525. Les puissances italiennes se sentent à la merci du vainqueur de Pavie..... 129
— Armée des Vénitiens sous le duc d'Urbin..... 130
— Affoiblissement de la république de Venise.... *ibid.*
— Rapports et différences entre le gouvernement de l'Église et celui de Venise..... 131
— Incapacité des prêtres pour l'administration... 132
— Ruine rapide de tous les états soumis à l'Église. 133
— Difficultés où les prodigalités de Léon X avoient mis Clément VII..... 134
— Économie sordide et mal entendue de Clé-

An
ment VII..... p. 134
1525. Haine du peuple romain pour Clément VII.... 135
— Mécontentement des Florentins, et regrets pour la perte de leur liberté..... 136
— Regrets du pape et des Vénitiens d'avoir fait dépendre leur sort d'un homme, non d'une nation..... 137
— La bataille de Pavie n'avoit presque coûté à la France que la captivité du roi..... *ibid.*
— Un roi cesse d'être souverain du moment qu'il est prisonnier..... 138
— L'armée impériale hors d'état de poursuivre ses avantages..... 139
— La pénurie constante de l'empereur; conséquence des désordres de son administration..... 140
— François Ier regarde la cause de la France comme perdue, une fois qu'il est prisonnier..... 141
— Le duc d'Albany se retire dans les états des Orsini. 142
— Les Vénitiens proposent une ligue à Clément VII, pour la défense de l'indépendance italienne.. 143
— Il écoute de préférence les propositions des généraux impériaux..... 144
— 1er avril. Il signe à Rome un traité entre l'empereur, le duc de Milan, les Florentins et l'Église..... 145
— Effroyables contributions levées par les généraux impériaux sur les états d'Italie..... 146
— Après avoir reçu l'argent du pape, les généraux impériaux refusent d'exécuter le traité fait avec lui..... *ibid.*
— Humilité hypocrite de Charles V au moment de sa victoire..... 147

An
1525. Propositions exorbitantes qu'il fait faire à François Ier..... *p.* 148
— Il aliène le cardinal Wolsey, et avec lui le roi d'Angleterre..... 149
— Le duc d'Albany s'embarque à Civitta-Vecchia avec les restes de son armée..... *ibid.*
— 7 juin. Lannoy persuade à François Ier de s'embarquer pour l'Espagne, à l'insu de Pescaire et du duc de Bourbon..... 150
— François, dans son empressement de recouvrer sa liberté, offre de sacrifier l'Italie à l'empereur..... 152
— Les Italiens invitent la France à une ligue, pour forcer Charles à remettre François en liberté. 153
— Oppression de François Sforza, sous les ministres impériaux..... 154
— François Sforza et son chancelier Moroni entrent dans la ligue italienne..... 155
— Moroni tente d'engager le marquis de Pescaire dans la même ligue..... *ibid.*
— Il lui offre au nom de la ligue de lui assurer la couronne de Naples..... 156
— Projet de Moroni, communiqué à Pescaire, pour surprendre l'armée impériale..... 157
— Pescaire fait consulter des théologiens sur ses scrupules..... 158
— Négociations de la cour de Rome avec Henri VIII d'Angleterre..... 159
— 1er juillet. Négociations de l'évêque de Véruli avec les Suisses..... 160
— 24 juin. Promesse de la régente de France, de seconder les Italiens dans leurs efforts pour

An
défendre leur indépendance..... *p.* 161
1525. La duchesse d'Alençon compromet les projets des Italiens, dont elle avoit connoissance.... 162
— Pescaire se détermine à trahir les alliés qui vouloient le faire roi de Naples..... 163
— Août. François Sforza reçoit l'investiture du duché de Milan à des conditions très-onéreuses..... 165
— Maladie de François Sforza, qui retarde les mesures des alliés..... *ibid.*
— Maladie de François Ier à Madrid, qui ranime ses négociations avec l'empereur..... 166
— 14 octobre. Pescaire lève le masque, et fait arrêter Moroni au château de Novarre..... 167
— Pescaire se fait livrer toutes les forteresses du duc de Milan..... 168
— Il entoure le château de Milan de tranchées, et en commence le siége..... 169
— Le sénat de Venise refuse de traiter avec l'empereur, tant que le duché de Milan seroit occupé par les Impériaux..... 170
— 14 novembre. Mépris témoigné par les Castillans au connétable de Bourbon..... 171
— Horreur des Italiens pour le marquis de Pescaire..... *ibid.*
— 30 nov. Mort de Pescaire à Milan..... 172
— Conditions de la ligue projetée entre la France, l'Angleterre, et les princes italiens..... 173
— Irrésolution de Clément VII avant de la signer. 174
— Opposition entre Nicolas de Schomberg, et le datataire Giberti..... *ibid.*
— Nouvelles propositions de l'empereur au pape,

An
qui retardent la conclusion de la ligue.... *p.* 175
1525. Il consent à un délai de deux mois avant de prendre d'engagement..... 176
— Ambition démesurée de Charles V en traitant avec la France..... 177
1526. 14 janvier. Traité de Madrid, sacrifices imposés à François Ier..... 178
— 18 mars. François est remis en liberté, et échangé contre ses deux fils..... 180

CHAPITRE CXVII. *Ligue des Italiens pour défendre leur indépendance. Ils sont abandonnés par la France, et mal servis par le duc d'Urbin; cruautés des Impériaux en Lombardie. Clément VII, surpris au Vatican par les Colonna, est forcé de consentir à une trêve qu'il n'observe pas. 1526..... p.* 181

An
1526. Tous les Italiens soupiroient après l'expulsion des barbares..... 181
— Cruautés des ultramontains dans toutes les provinces de l'Italie..... 182
— Les Italiens, n'espérant point la paix, désiroient du moins une guerre nationale..... 183
— Insurrections fréquentes dans le Milanez..... 184
— Épuisement de Charles V, et embarras de ses affaires..... 185
— Les rois de France et d'Angleterre prêts à seconder les Italiens..... 186
— L'esprit militaire manquoit à la nation italienne. *ibid.*
— Le courage d'esprit manquoit aussi aux gouvernemens italiens..... 187

An
1526. Le pape et les Vénitiens envoient des ambassadeurs à François Ier..... p. 188
— François Ier leur déclare qu'il ne se croit pas lié par le traité de Madrid..... 189
— Son courage et son ambition étoient cependant domptés par le malheur..... 190
— 22 mai. François Ier s'allie à Clément VII, aux Vénitiens et à François Sforza, pour la liberté de l'Italie..... 191
— Insurrection à Milan, et convention entre les Espagnols et le peuple..... 192
— Juin. Les troupes de Venise et de l'Église s'avancent sur l'Adda et le Pô en même temps que les alliés ordonnent des levées de Suisses..... 193
— Lenteur et subterfuges de François Ier, qui négocie avec l'empereur..... 194
— Hugues de Moncade cherche vainement à détacher Clément VII de la France..... 195
— Le duc d'Urbin, chef de l'armée de la ligue; son caractère, et son système timide de guerre.. 196
— Retard des Suisses attendus à l'armée du pape. 197
— 17 juin. Les généraux espagnols excitent à dessein un soulèvement à Milan, pour avoir occasion de punir le peuple..... 198
— Vexations intolérables des Impériaux à Lodi... 199
— Louis Vistarini, pour s'en délivrer, ouvre cette ville à l'armée de la ligue..... *ibid.*
— 26 juin. L'armée de l'Église se joint à celle du duc d'Urbin, et ses chefs le pressent de marcher sur Milan..... 200
— 7 juillet. Escarmouche du duc d'Urbin aux portes de Milan..... 202

An
1526. 8 juillet. Il se retire précipitamment, et pendant la nuit..... p. 203
— 8 juillet. Le même jour la ligue est publiée en France, à Rome et à Venise..... ibid.
— Commencement de défiances et de mécontentemens entre les alliés..... 204
— Détresse des Milanois, et leur oppression effroyable sous les Espagnols..... 205
— Les Milanois implorent la protection du duc de Bourbon, arrivé d'Espagne..... 206
— Bourbon les trompe, et prend leur argent sur sa parole, qu'il fausse..... 207
— 17 juillet. Le duc de Milan fait sortir 300 bouches inutiles du château..... 208
— 22 juillet. Le duc d'Urbin va pour asseoir son camp à deux milles de Milan..... 209
— 24 juillet. François Sforza est réduit à capituler par le manque absolu de vivres..... 210
— Le duc de Milan vient joindre les alliés, et est mis en possession de Lodi..... ibid.
— Le pape veut changer le gouvernement de Sienne, dévoué à l'empereur..... 211
— 17 juin. Armée pontificale et florentine devant Sienne..... ibid.
— 25 juillet. Cette armée est mise en déroute par une sortie de quatre cents soldats..... 212
— Mauvaise politique du duc d'Urbin en temporisant..... 213
— Les Italiens se défient du roi de France; envoi de J.-B. Sanga, nonce apostolique, auprès de lui. 214
— La lenteur du roi de France tenoit à sa nonchalance et à son goût pour les plaisirs..... 215

An
1526. Flotte espagnole armée à Carthagène pour porter des troupes en Italie..... *p.* 216
— Le duc d'Urbin sollicité d'attaquer Gênes par terre, en même temps que la flotte de la ligue l'attaquoit par mer..... 217
— 6 août, 23 septembre. Il assiége et prend Crémone..... *ibid.*
— 29 août. Pierre Navarro commence le siége de Gênes avec la flotte de la ligue..... 218
— 22 août. Le pape se réconcilie avec les Colonna, signe avec eux un traité de paix, et licencie ses gens de guerre..... 219
— Pompée Colonna n'avoit signé ce traité que pour surprendre le pape..... *ibid.*
— 20 septembre. Pompée Colonna, avec huit mille hommes, entre dans Rome par la porte de Saint-Jean de Latran..... 220
— Les Romains refusent de s'armer pour défendre le pape..... 221
— Le Vatican et le temple de Saint-Pierre pillés par les Colonna..... *ibid.*
— Clément VII, réfugié au château Saint-Ange, traite avec H. de Moncade..... 222
— Le pape s'engage à une trêve de quatre mois... 223
— 7 octobre. Guicciardini, avec les troupes du pape, quitte l'armée de la ligue, et se retire de l'autre côté du Pô..... *ibid.*
— 31 oct. Le duc d'Urbin quitte son camp de Crémone pour se rapprocher de Milan..... 224
— George Frundsberg met les Allemands en mouvement pour secourir l'armée impériale à Milan..... 225

An
1526. Novembre. Il entre en Italie avec treize mille landsknechts. . . . . p. 226
— 24 nov. Jean de Médicis blessé mortellement près de Borgoforte. 227
— Projet de Macchiavel de faire combattre Jean de Médicis pour l'indépendance italienne avec une compagnie d'aventure. 228
— 28 nov. Frundsberg passe le Po et remonte le long de sa rive droite. 229
— Bourbon vend la liberté à Morone et en fait son conseiller. 230
— Tous les villages des Colonne ravagés par l'armée du pape. 231
— La flotte du vice-roi passe devant Gênes, et combat celle de Navarre. 232
— Lannoy débarque ses troupes à Gaëte, et entre en traité avec le pape. 233
— Négociations ténébreuses par lesquelles se termine l'année. 234

CHAPITRE CXVIII. *Le connétable de Bourbon conduit l'armée impériale vers la Toscane : Clément VII, après avoir obtenu des avantages dans le royaume de Naples, traite avec le vice-roi ; prise et sac de Rome. Florence se remet en liberté.* 1527. . . . . p. 236

An
1527. Les progrès des Italiens dans la civilisation augmentoient leurs souffrances sous le joug de leurs oppresseurs. 236
— La guerre devient d'autant plus cruelle qu'elle a duré plus long-temps. 237

An
1527. Férocité des soldats commandés par Bourbon.. 238
— La demande des soldes arriérées autorisoit tous leurs excès..... 239
— Difficulté qu'éprouve Bourbon à tirer ses troupes de Milan, et à leur faire passer le Pô..... 240
— 30 janvier. La garnison de Milan passe le Pô, et se réunit à Frundsberg..... 241
— Séjour de l'armée de Bourbon devant Plaisance, et conseils du duc de Ferrare..... *ibid.*
— 20 février. Bourbon se remet en marche sur la route de Bologne..... 242
— Projet du duc d'Urbin de tenir Bourbon entre deux armées..... 243
— 3 janvier, 18 mars. Le duc d'Urbin s'absente de son armée sous prétexte de maladie..... 244
— Renzo de Céri et le duc de Vaudémont déterminent le pape à attaquer le royaume de Naples..... 245
— 31 janvier. Lannoy est surpris et mis en déroute à Frusolone par l'armée du pape..... 246
— 15 février. Succès de l'armée et de la flotte de la ligue dans le royaume de Naples..... 247
— Indiscipline dans l'armée de l'Église..... 248
— Avarice et embarras de finances de Clément VII. *ibid.*
— 15 mars. L'expédition contre Naples est abandonnée..... 249
— 17 février. Soulèvement dans l'armée du duc de Bourbon, qu'il ramène à l'obéissance..... *ibid.*
— 5 mars. L'armée vénitienne passe le Pô pour suivre Bourbon..... 250
— 14 mars. Nouvelle sédition des Impériaux apaisée par l'argent du duc de Ferrare..... *ibid.*

An
1527. François Ier manque à toutes les promesses qu'il avoit faites au pape..... *p.* 251
— Embarras et détresse du pape..... 252
— 15 mars. Clément VII signe une trêve de huit mois avec le vice-roi..... 253
— Clément VII méconnoit le danger dont le menaçoit Bourbon..... 254
— Son imprudence extrême en désarmant à l'approche de cette armée..... 255
— 31 mars. Bourbon déclare qu'il n'accepte pas la trêve, et se remet en marche..... 256
— Incertitude de Bourbon avant de traverser l'Apennin..... 257
— Le vice-roi vient jusqu'à Florence pour arrêter Bourbon..... 258
— 15-25 avril. Bourbon traverse l'Apennin, et entre dans le val d'Arno supérieur..... 259
— 26 avril. Les Florentins demandent des armes à leur gouvernement..... 260
— Soulèvement des Florentins..... 261
— Les insurgés ne s'assurent pas à temps des portes. 262
— Les Médicis rentrent dans la ville avec le duc d'Urbin et le marquis de Saluces..... 263
— Les insurgés se soumettent, et obtiennent une amnistie..... *ibid.*
— Le duc d'Urbin exige que les Florentins entrent nommément dans la ligue, et qu'ils lui rendent le Montefeltro..... 264
— 20 avril. Le duc de Bourbon part à grandes journées du voisinage d'Arezzo pour Rome..... 265
— 5 mai. Il arrive avec son armée devant Rome.. 266
— Renzo de Céri et Martin du Bellay chargés de la

An
défense de Rome..... p. 266
1527. 5 mai. Confiance de Clément VII en recevant la sommation de Bourbon..... 267
— 6 mai. Bourbon est tué, en montant à l'assaut, près du Janicule..... 269
— Le Borgo de Rome pris d'assaut par les Allemands et les Espagnols..... 270
— Clément VII s'enfuit du Vatican au château Saint-Ange..... 271
— Pillage du Borgo de Rome, du Vatican et du Trastévère..... 272
— L'armée impériale passe le Tibre, et commence le pillage de Rome..... 273
— Atrocités commises par l'armée victorieuse.... 274
— 8 mai. Arrivée de Pompée Colonna avec ses vassaux..... 276
— 6 mai. Arrivée du comte Rangoni au ponte Salario pour secourir Rome..... 277
— 16 mai. Le duc d'Urbin arrive à Orviéto avec l'armée vénitienne..... *ibid.*
— Il refuse d'attaquer les Impériaux, à moins qu'il ne reçoive de puissans renforts de Suisses... 278
— Il s'approche de Rome, puis se retire immédiatement..... 279
— 6 juin. Capitulation du pape, qui demeure prisonnier des Impériaux..... 280
— Les provinces et les villes éloignées refusent d'exécuter la capitulation du pape..... 281
— 5 juin. Modène prise par le duc de Ferrare, Ravenne et Cervia par les Vénitiens..... 282
— Clément VII plus attaché à sa souveraineté sur Florence qu'à celle de l'état de l'Église..... *ibid.*

An
1527. Dépenses prodigieuses auxquelles Clément VII avoit forcé les Florentins ..... p. 283
— 12 mai. La nouvelle de la prise de Rome arrive à Florence 284
— 16 mai. Les grands citoyens de Florence somment le cardinal de Cortone de rendre à la république sa liberté ..... ibid.
— Philippe Strozzi et sa femme, Clarice de Médicis, se joignent au parti de la liberté 285
— Le cardinal de Cortone capitule avec le parti républicain 286
— 17 mai. Les Médicis sortent de Florence 287
— La balie rétablit la constitution populaire, et abdique ses pouvoirs 288
— 21 mai. Le grand-conseil s'assemble de nouveau, et élit des magistrats populaires 290
— Mort de Nicolas Machiavelli 291

CHAPITRE CXIX. *Lautrec conduit une armée française devant Naples, et bloque cette ville. Victoire de sa flotte sur celle des Espagnols; maladie dans son camp; sa mort, et capitulation de son armée. André Doria passe au parti impérial, et change le gouvernement de Gênes.* 1527, 1528 ..... p. 292

An
1527. Les rois, au seizième siècle, ne voyoient pas plus les guerres où ils s'engageoient que les papes au quatorzième 292
— Charles-Quint ne connoissoit point la désolation qu'il avoit causée dans les provinces et en Italie 293

1527. Henri VIII ne prenoit part à la guerre qu'en fournissant des contributions..... *p.* 294
— François Ier, jusqu'à la bataille de Pavie, avoit été également sourd aux plaintes des peuples. 295
— Le malheur avoit changé son caractère sans le réformer..... 296
— La paix également désirable pour l'empereur et pour les alliés..... 297
— 2 août. Charles-Quint cherche à se justifier du sac de Rome et de la captivité du pape..... 298
— 18 août. Traité d'Amiens, entre François Ier et Henri VIII, pour forcer l'empereur à mettre en liberté le pape et les fils de France..... *ibid.*
— Les cardinaux, devenus libres, s'assemblent à Parme, pour traiter de la mise en liberté de leur chef..... 299
— La peste éclate en Italie, et afflige surtout la ville de Rome..... 300
— Fin de septembre. Mort de Charles de Lannoy : l'armée impériale demeure à Rome sans chef.. 301
— Cette armée se répand dans la campagne de Rome et l'Ombrie..... *ibid.*
— La peste s'introduit au château Saint-Ange, parmi la garde du pape..... 302
— Ses otages maltraités et menacés réussissent à s'échapper..... 303
— 31 octobre. Nouvelle convention avec le pape, qui lui donne quelque répit pour payer sa rançon..... 304
— 30 juin. Lautrec part de la cour de France pour se mettre à la tête de la nouvelle armée d'Italie..... 305

An
1527. Août. Lautrec prend le château de Bosco dans l'Alexandrin. . . . . *p.* 306
— André Doria recommence avec sa flotte le blocus de Gênes. 307
— Commencement d'août. Gênes se soumet au roi de France. . . . . *ibid.*
— Lautrec s'empare d'Alexandrie, remet cette ville au duc de Milan. 308
— 28 septembre. Lautrec trompe [illegible] de Leyva, et attaque Pavie. 310
— 1er octobre. Prise et sac de Pavie par les Français. *ibid.*
— Lautrec se refuse à achever la conquête de la Lombardie, et s'achemine vers le midi de l'Italie. 311
— Réconciliation du duc de Ferrare avec la France. Son fils épouse Renée, fille de Louis XII. . . . 312
— La république de Florence resserre son alliance avec la France. . . . . *ibid.*
— 7 décembre. Renouvellement de la ligue à Mantoue. 313
— 9 déc. Le pape s'échappe du château Saint-Ange, la veille du jour où il devoit être remis en liberté. 314
1528. Janvier. Clément VII reçoit à Orviéto les ambassadeurs de France et d'Angleterre, et il donne des espérances à tous les partis. 315
— 21 janv. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre déclarent à Burgos la guerre à Charles-Quint, et sont arrêtés. 316
— 28 mars, 24 juin. Cartels mutuels entre le roi de France et l'empereur. 317
— 10 février. Lautrec passe le Tronto, et entre

An
dans les Abruzzes..... p. 318
1528. Succès de Lautrec, aidé par les Vénitiens et les Florentins, dans les Abruzzes..... *ibid.*
— L'armée de Lautrec demeure incomplète, et le roi ne lui envoie pas l'argent qu'il lui avoit promis..... 319
— 17 févr. Le prince d'Orange tire l'armée impériale de Rome, avec l'argent que lui envoie le pape..... 320
— Mi-mars. Les deux armées en présence entre Troia et Lucéria..... 321
— 21 mars. Le prince d'Orange fait sa retraite de Troia sur Naples..... 322
— Piétro Navarro s'oppose à ce qu'on le poursuive avant d'avoir pris Melphi..... 323
— 23 mars. Prise et sac de Melphi par les Français. 324
— Conquêtes de Lautrec et des Vénitiens en Pouille. 325
— Mi-avril. Lautrec entre dans la terre de Labour, et soumet plusieurs villes..... 326
— 1er mai. Il trace son camp devant Naples, au Poggio-Reale..... *ibid.*
— Lautrec se résout à attaquer Naples par un blocus..... 327
— Un grand nombre de Napolitains embrasse le parti français..... 328
— Les assiégés éprouvent le besoin de vins et de farines..... 329
— 22 mai. Horace Baglioni, colonel des bandes noires, est tué. Hugues de Pépoli le remplace..... *ibid.*
— Hugues de Moncade veut surprendre la flotte génoise, qui croisoit devant Naples.....

An
1528. 28 mai. Bataille navale devant Capo d'Orco, dans le golfe de Salerne..... p. 331
— Destruction de la flotte impériale par Filippino Doria..... 332
— 10 juin. L'amiral vénitien Piétro Lando arrive devant Naples..... 334
— Maladies parmi les assiégeans et les assiégés..... 335
— 15 juin. Mort du nonce du pape et du provéditeur vénitien..... 337
— Le roi de France et l'empereur préparent des secours pour leurs armées d'Italie..... ibid.
— 10 mai. Le duc de Brunswick part de Trente, et entre en Lombardie avec dix mille lansknechts..... 338
— Juillet. Après d'effroyables cruautés, son armée se dissipe, et il retourne en Allemagne..... 339
— Oppression intolérable des Milanois, sous Antonio de Leyva..... 340
— Août. Saint-Paul entre en Lombardie avec environ dix mille hommes..... 341
— Septembre. Il reprend d'assaut Pavie, que les Français avoient laissé surprendre..... 342
— Mécontentement d'André Doria dans ses rapports avec la France..... ibid.
— Mépris de François Ier pour les priviléges des Génois..... 343
— 30 juin. L'engagement de Doria avec la France finit, et il ne veut pas le renouveler..... 345
— Juillet. André Doria se retire à Lérici avec ses galères, pendant que Barbesieux prend le commandement de celles de France..... ibid.
— 20 juillet. Doria offre ses services à l'empereur,

An
moyennant qu'il assure la liberté de sa patrie..... *p.* 346
1528. Sentiment de Doria sur sa propre défection.... 347
— 18 juillet. Barbesieux arrive devant Naples avec la flotte française..... 349
— Lautrec tombe malade : il envoie Renzo de Céri faire pour lui des levées dans l'Abruzze.... 350
— 2 août. Foiblesse extrême à laquelle la maladie réduit l'armée française..... 351
— 16 août. Mort de Lautrec ; le marquis de Saluces prend le commandement de l'armée française. 352
— 29 août. Le marquis de Saluces veut faire retraite sur Averse..... 353
— La moitié de l'armée est mise en déroute par la cavalerie impériale..... 354
— 30 août. Le prince d'Orange attaque les Français retirés dans Averse..... 355
— Capoue ouvre ses portes à Fabrice Maramaldo et aux Calabrois..... *ibid.*
— Le marquis de Saluces capitule Averse pour les restes de l'armée..... 356
— Les Espagnols laissent périr les prisonniers français dans les étables de la Madelaine..... 357
— Les bandes noires détruites par le siége de Naples et la capitulation d'Averse..... *ibid.*
— Mort du marquis de Saluces et de Piétro Navarro..... 358
— Supplices ordonnés par le prince d'Orange à Naples, et dans les provinces..... 359
— La guerre se continue quelque temps encore en Pouille et en Calabre..... 360
— André Doria, avec sa flotte, fait voile vers

An

Gênes, pour remettre sa patrie en liberté. *p.* 360

1528. 12 septembre. Les troupes de Doria sont reçues dans Gênes, et la révolution s'accomplit sans effusion de sang. 361

— 21 octobre. Le Castelletto et Savonne se rendent aux Génois, qui rasent le premier, et comblent le port de la seconde. 362

CHAPITRE CXX. *Nouvelles constitutions des républiques de Gênes et de Florence. L'indépendance italienne est sacrifiée par Clément VII et François Ier, dans les traités de Barcelonne et de Cambrai. Couronnement de Charles-Quint à Bologne, et asservissement de l'Italie.* 1528–1530. ..... *p.* 364

Les constitutions nouvelles de Florence et de Gênes furent tracées au milieu de cruelles calamités. 364

Les douze réformateurs de Gênes chargés de pacifier la ville et de réconcilier les partis. 365

An

1528. Le sénat leur confie le soin de refondre la constitution. 366

— André Doria refuse la souveraineté de Gênes offerte par Charles V. ..... *ibid.*

— Le point d'honneur génois associé à des noms qui perpétuoient les haines. 367

— Adoption d'une famille par une autre, pratiquée à Gênes sous le nom d'Alberghi. 368

— Les réformateurs déclarent tous les citoyens actifs génois, gentilshommes et égaux en droits. 369

— Ils les distribuent dans vingt-huit Alberghi ou

An
familles adoptives..... *p.* 370
1528. La division des Génois, en Alberghi, fut supprimée par la loi de médiation du 17 mars 1576, après quarante-huit ans de durée..... *ibid.*
— Grand conseil des gentilshommes génois, corps électoral..... 371
— Formation du sénat annuel du doge et de la seigneurie..... 372
— La constitution de Gênes purement aristocratique..... 373
— Cette aristocratie étoit cependant moins exclusive que celle de Venise..... 374
— La constitution florentine, de son côté, penche vers l'aristocratie..... *ibid.*
— Le droit de cité limité à ceux qui le tenoient par héritage de leurs ancêtres..... 375
— Division des habitans de l'état en plusieurs classes, dont une seule étoit souveraine..... 376
— Deux mille cinq cents citoyens gouvernoient un million de sujets, mais du moins avec des formes populaires..... 377
— Nicolas Capponi, avec les grands, veut resserrer l'oligarchie..... *ibid.*
— Baldassar Carducci s'oppose à lui à la tête du parti populaire..... 378
— Dante de Castiglione brise les statues et les armes des Médicis..... *ibid.*
— Nicolas Capponi réunit la faction Médicis, ou *Palleschi*, aux disciples de Savonarola, ou *Piagnoni*..... 379
1526-1527. Peste à Florence..... 380
1527. Août. Il devient impossible de rassembler le

An
grand-conseil..... *p.* 382
1528. 9 février. Nicolas Capponi fait déclarer Jésus-Christ, roi perpétuel de Florence..... 383
— 10 juin. Capponi, confirmé gonfalonier pour une autre année..... 384
— Formation de la quarantie pour les jugemens politiques..... *ibid.*
— L'impôt direct, sur la fortune mobilière, réglé par vingt commissaires..... 385
— Formation de la garde du palais de trois cents jeunes gens..... 386
— 6 novembre. Formation de la garde urbaine de quatre mille citoyens..... 387
— Attachement des Florentins à la nation française, qui les fait persister dans la sainte ligue..... 388
— Négociations d'André Doria avec Luigi Alamanni, pour réconcilier Florence avec l'empereur..... 390
— Les Florentins rejettent ses propositions..... 391
— Désordre de l'armée de Bourbon, comte de Saint-Paul, en Lombardie..... 392
1529. Saint-Paul, avec les ducs d'Urbin et de Milan, s'approche de Milan, mais se trouve trop foible pour l'attaquer..... 393
— 21 juin. Saint-Paul, surpris à Landriano, et fait prisonnier par Antonio de Leyva..... 394
— 7 juillet. Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche se réunissent à Cambrai pour négocier la paix..... 395
— François Ier s'efforce de persuader aux alliés qu'il défendra leurs intérêts..... 396
— Clément VII s'efforce de même de tromper Fran-

An
çois Ier..... *p.* 397
1529. Irritation de Clément VII contre les Vénitiens, le duc de Ferrare, et les Florentins..... 398
— Les progrès des Turcs, et ceux des protestans, en Allemagne, font désirer la paix à Charles-Quint..... 400
— 20 juin. Traité de paix et d'alliance de Barcelonne, entre l'empereur et le pape..... 401
— 10 janvier. Hippolyte de Médicis nommé cardinal; Alexandre est désigné pour chef de la maison de Médicis..... *ibid.*
— 5 août. Traité de Cambrai ou des dames, entre François Ier et Charles V..... 402
— François Ier abandonne les Florentins et les Vénitiens à toute la vengeance de l'empereur... 403
— Il sacrifie de même les ducs de Milan et de Ferrare, les Orsini et les Frégosi, et tous les partisans de la maison d'Anjou, dans le royaume de Naples..... 404
— Charles V, dans ce traité, garantit au contraire les intérêts de tous ses alliés..... 405
— Par le sacrifice de ses alliés, François Ier obtient des conditions plus avantageuses pour lui-même..... *ibid.*
— François Ier cherche jusqu'au bout à tromper les Florentins..... 406
— Charles V mande à Barcelonne André Doria, pour passer sur ses galères en Italie..... 407
— 28 juillet. Charles V s'embarque à Barcelonne, et débarque le 12 août à Gênes..... 408
— Armée nombreuse de l'empereur, destinée à mettre en exécution le traité de paix..... 409

An
1529. Les alliés font bonne contenance, pour traiter avec lui les armes à la main..... *p.* 409
— La guerre de Hongrie et son propre épuisement déterminent Charles V à traiter avec eux.... 410
— Il exclut les seuls Florentins de la pacification.. 411
— Les alliés évitent tout combat avec l'empereur, en continuant à se défendre..... 412
— 5 novembre. Entrevue du pape et de l'empereur à Bologne..... *ibid.*
— 22 nov. François Sforza se rend aussi à Bologne pour traiter..... 413
— 23 décembre. Traité de paix de Charles avec Sforza, et conditions onéreuses auxquelles il lui rend le duché de Milan..... 414
1529-1535. Règne malheureux de François Sforza, et sa mort sans enfans..... 415
1529. 23 déc. Traité de paix de l'empereur avec les Vénitiens..... *ibid.*
1530. 2 mars. Alfonse d'Este se rend aussi à Bologne pour traiter..... 416
— 21 mars. Le pape et le duc de Ferrare se soumettent à l'arbitrage de la chambre impériale. 417
1531. 21 avril. Sentence de Charles V, qui assure à la maison d'Este, Ferrare, comme fief de l'Église, et Modène et Reggio, comme fiefs de l'empire. 418
1530. 25 mars. Le marquisat de Mantoue changé en duché, en faveur de Frédéric de Gonzague.. 419
— Le duc Charles III de Savoie s'attache uniquement à l'empereur..... 420
— Les républiques de Gênes, Sienne et Lucques se soumettent à une dépendance absolue de l'empereur..... 421

An
1530. Toutes les armées de Charles V, en évacuant le reste de l'Italie, se réunissent autour de Florence..... *p.* 421
— 22 février, 24 mars. Charles reçoit à Bologne, des mains du pape, les deux couronnes de Lombardie et de l'Empire..... 422
— Le pouvoir de Charles V fut dès cette époque plus absolu en Italie que ne l'avoit été celui de Charlemagne ou d'Othon..... 423
— Les Italiens avoient cessé d'exister comme nation indépendante..... 424
— *Avril.* Charles V part pour l'Allemagne, en laissant l'Italie asservie..... 425

FIN DE LA TABLE.

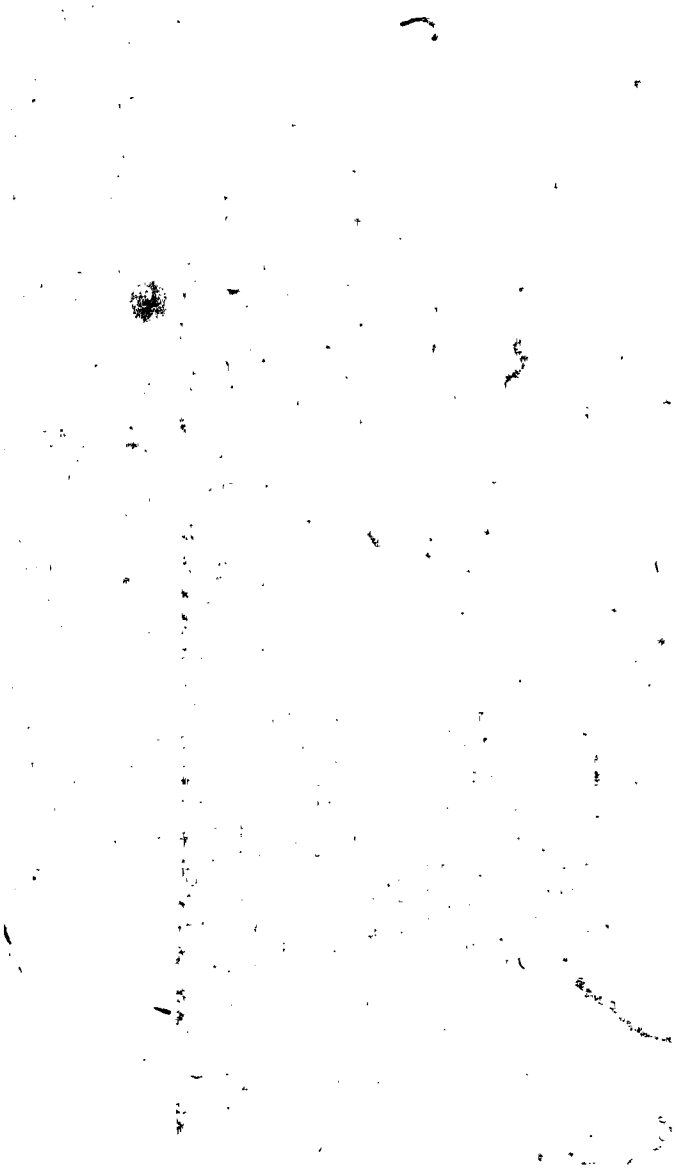

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE;

PAR J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI,

Correspondant de l'Institut, de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, de l'Académie royale de Prusse, des Académies italienne, de Wilna, de Cagliari, des Géorgofili, de Genève, de Pistoia, etc.

TOME SEIZIÈME.

A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n° 17;

A STRASBOURG et à LONDRES, même Maison de Commerce.

M. D. CCC. XVIII.

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN ÂGE.

CHAPITRE CXXI.

Préparatifs des Florentins pour défendre leur liberté; ils sont assiégés par le prince d'Orange. Exploits, dans l'état florentin, de François Ferrucci, commissaire-général; il livre au prince d'Orange un combat où tous deux sont tués; capitulation de Florence.

1529, 1530.

CHAP. CXXI.

Tandis que tous les autres états de l'Italie, trahis par leurs chefs, ravagés par les étrangers, épuisés par une longue guerre, divisés par une fausse politique, et vendus par leurs alliés, se soumettoient sans résistance au joug que leur imposoit la maison d'Autriche, la république de Florence se préparoit seule, avec courage, à

CHAP. CXXI. tomber noblement en sacrifice, plutôt que de renoncer à son antique liberté. Dépositaire de tout l'éclat, de toutes les vertus, de tout le savoir de ces républiques du moyen âge, au milieu desquelles elle s'étoit élevée, et qu'elle avoit toutes surpassées en renommée, en puissance et en richesses, elle sembloit recouvrer des forces par le sentiment de sa gloire passée; et si aucune espérance ne se présentoit plus à elle, si sa résistance ne pouvoit être couronnée d'aucun succès, elle ne croyoit pas moins devoir se défendre, pour l'honneur de ses souvenirs.

Florence n'avoit jamais été une république militaire; et dans le temps même où, occupant le premier rang en Italie, elle avoit mis des bornes à la puissance des ducs de Milan, des rois de Naples et des empereurs, elle ne comptoit, dans ses armées, presque aucun de ses citoyens. Les mêmes hommes qui, au milieu des plus effrayans revers, montroient dans les conseils une constance, une fermeté à toute épreuve, ne savoient point affronter des dangers personnels; mais lorsqu'une dernière ruine vint menacer leur patrie, les Florentins saisirent eux-mêmes leurs armes. Abandonnés de la France; menacés par toutes les forces de l'Église, de l'Empire et des royaumes d'Espagne et de Naples, ils sentirent qu'ils ne pouvoient plus

prendre confiance qu'en leur propre valeur. CHAP. CXXI.
Sans négliger aucun des moyens qui pouvoient encore attacher à leur cause, comme condottieri, les petits princes leurs voisins, ils prévirent qu'ils pourroient être abandonnés par eux au moment du besoin, et ils s'occupèrent à organiser la milice nationale, qui seule ne pouvoit leur manquer. Encore que l'esprit de parti eût peut-être présidé à l'établissement des divers corps de cette milice, un même zèle militaire et patriotique avoit animé tout le peuple, et le rendit capable d'une résistance héroïque.

Le peuple florentin, en prenant successivement les armes, avoit formé trois corps différens; le premier, organisé dès le mois de décembre 1527, pour la garde du palais public et du gonfalonier, étoit composé de trois cents jeunes gens, presque tous de familles nobles. Mais comme l'amour de la liberté étoit plus ardent parmi ces jeunes gens que parmi les vieillards, ils étoient aussi susceptibles de plus de défiance. Les ménagemens extrêmes de Nicolas Capponi pour les Médicis, les inquiétoient; ils avoient déjà quelque soupçon de sa correspondance secrète avec le pape Clément VII, et ils se considéroient comme moins destinés à le garder, qu'à garder le palais public contre lui (1).

(1) *Ben. Varchi.* L. V, p. 49. — *Bern. Segni.* L. II, p. 54.

CHAP. CXXI. C'étoit dans un autre esprit que la garde urbaine des citoyens florentins avoit été formée, d'après le décret du grand conseil, du 6 novembre 1528. Elle auroit dû être composée de seize compagnies de deux cent cinquante hommes, commandées par les seize gonfaloniers de quartier, qui formoient le collége de la seigneurie; cependant il ne se trouva sur le rôle que dix-sept cents arquebusiers, mille piquiers et trois cents hallebardiers, ou soldats armés de pertuisanes et d'épées à deux mains, en tout, trois mille hommes, âgés de dix-huit à trente-six ans, et issus de parens habiles à siéger au grand conseil. La seigneurie accorda à chaque compagnie, au commencement de l'année 1529, le droit de nommer son capitaine, et elle engagea plusieurs officiers distingués, qui avoient déjà servi dans les bandes noires, à discipliner ce corps. Il devint bientôt supérieur à la meilleure troupe de ligue (1).

Enfin, le troisième corps étoit la milice du territoire florentin, qu'on nommoit encore les *bandes de l'ordonnance*. Cette milice formée sous le gonfalonier Pierre Sodérini, d'après les conseils de Macchiavel, avoit été licenciée et désarmée par les Médicis, et rassemblée de nouveau dès l'an 1527. A la première revue, on

(1) *Ben. Varchi.* Lib. VIII, p. 224. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 38.

l'avoit trouvée forte de dix mille hommes ; elle étoit composée d'une élite des paysans âgés de dix-huit à trente-six ans, qu'on exerçoit tous les mois à tirer de l'arquebuse, et auxquels on assuroit une petite paye, dans le temps même où ils ne quittoient pas leurs foyers : on avoit fait venir pour eux des armes de toute sorte, d'Allemagne, et on les avoit divisés en trente bataillons, selon les provinces auxquelles ils appartenoient. Les seize bataillons de la rive droite de l'Arno, avoient été mis, au mois de juin 1528, sous les ordres de Babbone de Bersighella, petit-fils de ce Naldo de Val de Lamone, qui avoit le premier illustré l'infanterie italienne à la bataille d'Aignadel ; les quatorze bataillons de la rive gauche avoient été mis sous les ordres de Francesco del Monte. Chacun de ces capitaines avoit amené avec lui cinq cents fantassins de troupes de ligne, pour donner exemple à la milice (1). CHAP. CXXI.

Dès la fin de l'année 1528, les Florentins choisirent, pour capitaine-général de leurs hommes d'armes, don Hercule d'Este, fils du duc Alfonse de Ferrare. Il revenoit alors de France, où il avoit épousé madame Renée, fille de Louis XII et belle-sœur de François Ier ; il paroissoit impossible que celui-ci l'abandon-

(1) *Ben. Varchi stor. Fior.* L. VI, p. 134. — *Bern. Segni.* Lib. I, p. 17.

CHAP. CXXI. nât, et les Florentins croyoient s'attacher plus fortement à la maison de France, en choisissant un général qui lui tenoit de si près : le vicomte de Turenne, ambassadeur du roi auprès d'eux, leur en avoit donné l'assurance. D'ailleurs, une haine héréditaire existoit dès le temps de Léon X, entre la maison d'Este et les Médicis, et Alfonse, menacé dans tous ses états par Clément VII, paroissoit devoir être l'allié le plus fidèle de la république, contre un ennemi qu'ils craignoient autant l'un que l'autre (1).

Les fortifications qu'avoit commencées à Florence, en 1521, le cardinal Jules de Médicis, avant de porter le nom de Clément VII, n'étoient point terminées. On ne pouvoit les rendre complètes sans détruire ou endommager les possessions de plusieurs citoyens ; la magistrature des neuf de la milice fut chargée, au commencement d'avril 1529, de faire estimer tous ces fonds, et d'en créditer les propriétaires sur le livre de la banque de la république (*il monte*), avec intérêt au cinq pour cent. En même temps, Michel-Ange Buonarotti fut nommé directeur-général des fortifications de la ville (2).

A mesure que le danger approchoit, les dix

(1) *Ben. Varchi stor. Fior.* Lib. VII, p. 194-200. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 349. — *Bern. Segni.* L. II, p. 51.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. VIII, p. 254. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 349. — *Bern. Segni.* L. III, p. 75.

de la guerre faisoient de nouveaux efforts pour mettre la république en état de défense. Comme les provinces d'Arezzo et de Cortone passoient pour fournir les meilleurs soldats de Toscane, ils y envoyèrent Raphaël Girolami, leur quartier-maître-général, et huit capitaines, qui tous avoient servi dans les bandes noires, avec ordre de lever cinq mille fantassins. En même temps ils prirent à leur solde, au mois de mai 1529, Malatesta Baglioni, seigneur de Pérouse, en lui donnant le titre de gouverneur-général, avec mille fantassins. Baglioni étoit fils de ce Jean-Paul que Léon X avoit fait mourir injustement; il désiroit se venger des Médicis, il devoit craindre l'ambition du pape, et il occupoit à Pérouse une position importante pour fermer la Toscane à une armée venant de Naples et de Rome. Plusieurs autres capitaines distingués, tels que Stéfano Colonna, Mario Orsini, George Santa-Croce, s'engagèrent au service des Florentins; mais ceux-ci étoient obligés de ménager l'orgueil de tous ces petits princes, qui, n'ayant point de grade dans une armée déjà établie, ne vouloient reconnoître d'autre supériorité que celle du rang des souverains. C'étoit pour ce motif que ni l'incapacité d'Hercule d'Este, ni la mauvaise foi souvent éprouvée de Malatesta Baglioni, n'avoient empêché de songer à eux pour le commandement : on auroit

CHAP. CXXI

1528.

CHAP. CXXI. 1528. pu leur préférer de meilleurs capitaines ; mais le reste des officiers n'auroit pas voulu leur obéir (1).

Tandis que la république se mettoit en garde avec activité contre les dangers dont elle étoit de toutes parts entourée, elle fut alarmée par la découverte de ce qui parut d'abord un complot de son premier magistrat. Nicolas Capponi, le gonfalonier, prenoit bien moins de confiance dans tous les moyens de résistance que réunissoient les Dix de la guerre, que dans les négociations qui pouvoient désarmer la colère du pape. Modéré lui-même par caractère, et n'ayant point eu à souffrir pendant l'administration des Médicis, il étoit d'une famille qui avoit su conserver une sorte de neutralité dans les dissensions de sa patrie ; son père Pierre, ses aïeux Néri et Gino, ne s'étoient trouvés enrôlés, ni sous les étendards des Albizzi, ni sous ceux des Médicis ; et durant toutes les administrations, ils avoient rendu d'éminens services à l'état. Depuis que Capponi étoit gonfalonier, il avoit fait son étude de calmer la fureur du peuple, de défendre les partisans des Médicis, d'adoucir en même temps le ressentiment du pape par des marques extérieures de respect. Il n'avoit point trouvé les

(1) *Ben. Varchi.* Lib. VIII, p. 234. — *Bern. Segni.* Lib. II, p. 56. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 349. — *Lettere de' Principi.* T. II, f. 172 et seq.

mêmes dispositions dans ceux que les suffrages du peuple mettoient avec lui à la tête de l'état ; mais il avoit suivi l'usage établi par les Médicis, et même avant eux, par les Albizzi, d'appeler aux délibérations les citoyens qui, sans être revêtus d'aucune autorité, avoient acquis une longue habitude des affaires publiques. A ces consultations, connues à Florence sous le nom de *pratica*, Capponi faisoit intervenir un grand nombre de citoyens signalés pour leur attachement aux Médicis, et parmi eux il trouvoit toujours de l'appui pour les mesures de conciliation qu'il proposoit (1). CHAP. CXXI. 1528.

Les conseillers nommés par le peuple, et investis de la confiance populaire, se plaignirent amèrement de ce que les délibérations, au lieu d'être décidées par leurs suffrages, dépendoient de ceux d'hommes sans mission, que le gonfalonier appeloit à siéger avec eux, et dont plusieurs, tels que François Guicciardini, François Vettori et Mattéo Strozzi, s'étoient rendus trop suspects au peuple, par leur attachement aux Médicis, pour qu'il les revêtît d'aucune fonction. Une loi régla alors la *pratica*, qui devoit servir de conseil aux Dix de la guerre; elle la composa des dix magistrats sortant de charge, et de vingt adjoints, choisis par le grand

(1) *Jacopo Nardi hist. Fior.* Lib VIII, p. 342-345. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXIII, p. 40.

CHAP. CXXI. 1528. conseil, tous les six mois, cinq dans chaque quartier de la ville. Le gonfalonier, privé par cette loi de son conseil habituel, ne renonça pas cependant aux directions des seuls hommes d'état en qui il eût confiance, et il les prit dès lors presque toujours dans ses appartemens, pour conférer avec eux (1).

Les conseillers privés de Nicolas Capponi l'avoient encouragé à entretenir une correspondance secrète avec Clément VII pour tâcher de mitiger son courroux; elle avoit commencé dès le temps où Lautrec assiégeoit Naples. Ce général craignoit que l'irritation de Clément VII contre les Florentins ne le déterminât à se jeter dans les bras de l'empereur, et il avoit lui-même prié le gonfalonier de montrer des égards au pape et de lui donner des espérances (2). Après la déroute de Lautrec, Capponi avoit continué à correspondre avec Jacob Salviati, qui, depuis la retraite de G. M. Giberti, étoit le principal secrétaire de Clément VII (3). Un nommé Jachinotto Serragli étoit l'intermédiaire secret de cette correspondance que le gonfalonier déroboit à la seigneurie. Une lettre échappée du sein de

(1) *Filippo de' Nerli.* Lib. IX, p. 186. — *Bern. Segni.* Lib. I, p. 18; Lib. II, p. 51.

(2) *Bern. Segni.* Lib. I, p. 27.

(3) *Lettere de' Principi.* Diverses Lettres de Jacob Salviati, dès le commencement de l'année 1529. T. II, f. 154 et seq.

Capponi, fut relevée le 16 avril 1529, dans la salle même des Prieurs, par Jacob Ghérardi, l'un d'eux, et celui peut-être qui nourrissoit déjà le plus de soupçons contre le gonfalonier. La lettre rendoit briévement compte d'une conférence entre Serragli qui l'écrivoit, et Jacob Salviati; elle annonçoit que le pape consentiroit, sous de certaines conditions, à maintenir la liberté florentine; mais elle demandoit au gonfalonier d'envoyer secrètement son fils à Rome pour s'entendre sur ce qu'il ne convenoit pas d'écrire (1). CHAP. CXXI. 1529.

Cette lettre communiquée par Ghérardi aux plus violens adversaires du gonfalonier, fut considérée par eux comme une preuve manifeste de trahison : elle fut dénoncée à la seigneurie, qui convoqua pour le lendemain le conseil des quatre-vingts, et lui proposa la déposition du gonfalonier et sa mise en jugement. Nicolas Capponi, effrayé de la violence de ses adversaires, au lieu de justifier sa conduite, se contenta de déclarer avec beaucoup de trouble que son fils n'étoit nullement coupable, et n'avoit aucune connoissance de cette affaire. C'étoit presque se reconnoître lui-même criminel; aussi

(1) *Bened. Varchi.* L. VIII, p. 243. — *Bern. Segni.* L. II, p. 59. — *Pauli Jovii* L. XXVII, p. 36. — *Jac. Nardi.* L. VIII, p. 343. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 41. — *Filippo Nerli.* Lib. VIII, p. 179.

CHAP. CXXI. dès le même jour il fut déposé, et le lendemain
1529. le grand conseil lui donna pour successeur François, fils de Nicolas Carducci, qui devoit occuper cet emploi jusqu'à la fin de l'année (1).

Cette déposition et cette élection nouvelle s'étoient faites avec une précipitation et une violence qui tenoient en partie au trouble et à la timidité manifestés par Capponi dans sa défense, en partie à l'acharnement de ceux de ses ennemis qui espéroient lui succéder. Lorsqu'il fut remplacé et que ses envieux ne purent plus prétendre à ses dépouilles, leur fureur se calma, et lui-même il recouvra plus de tranquillité et de présence d'esprit. Traduit devant la seigneurie, il justifia avec fermeté ses intentions et sa conduite; il soutint qu'il avoit fait pour la république précisément ce qu'il avoit dû faire, et la seule chose qui pût la sauver. Déjà personne ne soupçonnoit plus sa bonne foi; ceux qui étoient dans le secret de ses négociations, et ceux qui, sans les connoître, se confioient en sa loyauté, le défendoient avec zèle, en sorte qu'il fut acquitté honorablement; et le peuple, pour compenser la mortification qu'il venoit de recevoir, le reconduisit avec pompe à sa maison (2).

(1) *Bened. Varchi.* L. VIII, p. 244. — *Jac. Nardi.* L. VIII, p. 344. — *Gio. Cambi*, p. 43. — *Comment. del Nerli.* L. VIII, p. 180. — *Bern. Segni.* L. II, p. 60. — *Pauli Jovii* L. XXVII, p. 86.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. VIII, p. 251-271. — *Bern. Segni.*

Le nouveau gonfalonier avoit à peine pris possession de son emploi, lorsque la république reçut coup sur coup les nouvelles les plus désespérantes. La déroute de Saint-Paul, sa captivité et la dispersion de toute l'armée française, furent bientôt suivies par l'annonce du traité de Barcelonne, dans lequel Charles-Quint abandonnoit les Florentins aux vengeances du pape, et promettoit de rétablir dans leur ville la tyrannie de la maison de Médicis. Peu de jours après, le traité de Cambrai fut connu, par lequel François Ier, au mépris des engagemens les plus sacrés, excluoit les Florentins de la pacification générale, et renonçoit à les protéger. En même temps ils apprirent le débarquement de Charles-Quint à Gênes avec une armée espagnole, et la descente en Italie d'une armée allemande qui venoit le joindre. Ces coups répétés étoient faits pour atterrer les plus fermes courages, et l'effroi qu'ils répandirent à Florence étoit d'autant plus grand, que les prêtres et les moines qui, réveillant la secte de Savonarola, secondoient de tout leur pouvoir le gouvernement populaire, avoient affirmé, comme s'ils en étoient instruits par une révélation divine, que l'empereur ne viendroit point cette année en Italie. Ce premier

CHAP. CXXI. 1529.

Lib. II, p. 61-67. — *Comment. di Fil. de' Nerli.* Lib. VIII, p. 182. — *Jacopo Nardi* Lib. VIII, p. 344. — *Pauli Jovii* Lib. XXVII, p. 89.

CHAP. CXXI. 1529. événement qui démentoit leurs prophéties, diminua la foi que le peuple accordoit à toutes les autres (1).

Cependant les Florentins, déterminés à affronter ces nouveaux dangers avec un redoublement de courage, prirent dès lors des mesures plus énergiques pour se mettre en état de résister. Le gonfalonier dont la fermeté étoit inébranlable, communiquoit sa vigueur aux conseils et au peuple. Il étoit surtout secondé par Bernardo de Castiglione, Jean-Baptiste Cei, Nicolas Guicciardini, Jacob Ghérardi, André Niccolini et Louis Sodérini, qui s'étoient rangés dans le parti le plus populaire (2).

Avant tout il falloit pourvoir aux dépenses d'une guerre que les plus riches monarques ne pouvoient supporter long-temps. Le gonfalonier obtint une première loi dérogeant à la constitution florentine, par laquelle le grand conseil étoit autorisé à établir tout emprunt ou toute imposition nouvelle, à la simple majorité des suffrages (3). Les lois fiscales que la nécessité fit porter pendant la durée du siége, n'auroient, en effet, jamais été sanctionnées selon les formes an-

(1) *Bened. Varchi.* L. IX, p. 20. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 73. — *Comment. del Nerli.* Lib. IX, p. 188.

(2) *Bened. Varchi. Stor. Fior.* Lib. IX, p. 30. — *Fil. de Nerli.* Lib. IX, p. 189.

(3) *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 353.

chennes; car comme il fallut pourvoir à des dépenses inouies, comme tous les revenus ordinaires avoient cessé par l'occupation du territoire et par la suppression de la gabelle des portes, il fallut recourir à des mesures arbitraires et rigoureuses pour lever de l'argent. Des emprunts forcés furent à plusieurs reprises exigés de ceux que des commissaires nommés à cet effet désignoient comme les cinquante, les cent, les deux cents plus riches citoyens de la république. Toute l'argenterie des églises aussi bien que toute celle des particuliers, fut portée à la Monnoie; toutes les pierres précieuses qui ornoient les reliques furent mises en gages; le tiers des possessions ecclésiastiques fut vendu en même temps que les immeubles des corporations d'arts et métiers et les biens des rebelles. Par ces moyens souvent violens, mais que justifioit la nécessité, la république se trouva en état d'opposer une longue résistance à une armée qui en vouloit à sa propriété autant qu'à sa liberté (1). CHAP. CXXI. 1529.

Le gonfalonier et la seigneurie ordonnèrent ensuite aux paysans de mettre en sûreté dans Florence ou dans les villes fortifiées la totalité de leurs vivres; mais les récoltes avoient été si prodigieusement abondantes cette année, que

(1) *Fil. de' Nerli.* L. X, p. 216. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 97.

CHAP. CXXI. 1529. cet ordre fut mal exécuté, et les ennemis profitèrent, bien plus que les citoyens, de cette richesse des moissons. Les villes de Borgo-San-Sépolcro, Cortone, Arezzo, Pise et Pistoia, où le gouvernement n'étoit pas aimé, furent obligées de donner des ôtages. Dans toutes les autres, et dans toutes les forteresses, la seigneurie envoya des commandans affidés. Enfin sept commissaires furent nommés avec un pouvoir presque dictatorial pour veiller au salut de la république; malheureusement le choix tomba sur des hommes fort inégaux en talens, en connaissances et en énergie; ils ne furent point assez d'accord entre eux ou assez prompts dans leurs décisions, pour que leur création fût d'un grand secours (1).

Comme le danger approchoit, les Dix de la guerre sommèrent Hercule d'Este de se rendre à son poste; et en même temps, ils lui envoyèrent la solde des mille fantassins qu'il devoit conduire. Mais déjà le duc de Ferrare, son père, négocioit pour se réconcilier avec l'empereur et le pape, et il ne vouloit pas les aliéner en envoyant son fils au service de leurs ennemis. Après avoir accepté l'argent des Florentins,

(1) Ce furent Jacob Morelli, Zanobi Carnéseccia, Antonio Francesco Albizzi, Bernardo de Castiglione, Alfonso Strozzi, Agostino Dini, et Filippo Baroncini. *Benedetto Varchi*, L. IX, p. 54.

et promis que son fils ne tarderoit pas à se mettre en route avec ses troupes, il différa son départ sous divers prétextes, puis il le refusa péremptoirement, sans rendre l'argent qu'il avoit reçu. Bientôt après, il rappela son ambassadeur de Florence; et enfin, il prêta au pape de l'artillerie et deux mille pionniers, pour les employer contre les Florentins (1). CHAP. CXXI. 1529.

Lorsque la seigneurie avoit reçu la nouvelle du débarquement de l'empereur à Gênes, elle avoit cru devoir lui envoyer une députation. Cette démarche fournit un prétexte que saisirent avidement tous les alliés des Florentins, pour prétendre que la ligue avoit été violée. En effet, les puissances italiennes s'étoient engagées à ne point traiter séparément; et aucune autre n'avoit encore manqué ouvertement à cette promesse. D'ailleurs la députation florentine étoit aussi mal choisie que hors de saison; ses quatre membres étoient opposés d'opinions et de partis, et jamais ils ne purent s'accorder pour agir de concert. L'empereur refusa constamment de traiter avec eux, s'ils ne se réconcilioient préalablement avec le pape, et il regarda comme insuffisans leurs pouvoirs, encore qu'ils portassent que la république consentoit à toutes les conditions qui lui seroient impo-

(1) *Ben. Varchi stor. Fior.* T. III, L. IX, p. 35.

CHAP. CXXI. 1529. sées, sauf à l'aliénation de sa liberté. Le grand chancelier de l'empereur leur déclara que par les secours qu'ils avoient donnés à la France, ils avoient encouru la forfaiture de cette liberté et de tous leurs priviléges, et il ne voulut point admettre leur réponse, que Florence étoit un état indépendant, qui ne tenoit pas ses priviléges d'une concession des empereurs, mais de ses propres droits. Les ambassadeurs furent ensuite congédiés. Cependant deux d'entre eux, effrayés des dispositions qu'ils avoient vues à la cour impériale, ne reprirent point le chemin de leur patrie. Matléo Strozzi se retira à Venise, et Thomas Sodérini à Lucques. Nicolas Capponi, l'ancien gonfalonier, qui étoit le troisième ambassadeur, lorsqu'il arriva à Castel-Nuovo de Garfagnana, y rencontra Michel-Ange Buonarotti, qui s'enfuyoit avec Rinaldo Corsini, et qui lui donna les plus tristes détails sur les revers déjà éprouvés par la république. Capponi, accablé par la fatigue, l'âge et le chagrin, fut alors atteint d'une maladie dont il mourut le 8 octobre. Raphaël Girolami revint seul à Florence rendre compte de son ambassade, et exhorter ses compatriotes à affronter avec courage la tempête qui les menaçoit (1).

(1) *Bened. Varchi.* Lib. IX, p. 38–42. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 354. — *Filippo Nerli.* L. IX, p. 191, 196. — *Bern. Segni.* L. III, p. 75. — Michel-Ange semble avoir été accès-

C'étoit au prince d'Orange, alors vice-roi de Naples, que l'empereur avoit confié la commission de réduire Florence, et d'accomplir les vengeances du pape Clément VII. Celui-ci alloit donc tourner contre sa patrie ce même général et cette même armée qui, trois ans auparavant, l'avoient tenu assiégé avec tant de rigueur, qui avoient pillé sa capitale sous ses yeux avec une si effroyable barbarie, et qui ne lui avoient rendu la liberté à lui-même qu'après avoir extorqué de lui une scandaleuse rançon. Le prix moyennant lequel le pape consentoit à pardonner toutes ces injures, c'étoit l'engagement que prenoient ces hommes féroces d'en infliger de semblables à la ville où il avoit vu le jour. L'armée qui avoit pillé Rome, et qui avoit vécu à Milan à discrétion, fut rappelée sous ses étendards par l'espoir de piller Florence; et l'on vit des soldats espagnols, retenus devant les tribunaux pour quelque cause civile, protester contre leur partie adverse de tous les dom- CHAP. CXXI. 1529.

sible à des terreurs d'autant plus vives, qu'il avoit plus d'imagination. Aux premiers revers des Florentins, il s'enfuit jusqu'à Venise. Un sentiment de remords et de honte le ramena ensuite à son poste et à la direction des fortifications. A la prise de la ville, il fut frappé d'un nouvel effroi, et il se tint long-temps caché; mais lorsque Clément VII l'eut fait assurer qu'il n'avoit rien à craindre, il entreprit par reconnoissance les statues des tombeaux de la chapelle Laurenziana. *Bened. Varchi.* T. IV, Lib. XII, p. 293-294.

CHAP. CXXI. 1529.

mages et intérêts qu'ils pourroient encourir pour n'avoir pas assisté au sac de Florence (1).

Cependant lorsqu'à la fin de juillet le prince d'Orange vint à Rome pour avoir une conférence avec le pape sur les moyens de commencer son expédition, il fut arrêté quelque temps par l'avarice et la défiance de Clément VII, qui ne vouloit point se dessaisir de l'argent qui lui étoit demandé. Ce fut avec peine qu'il consentit enfin à payer trente mille florins comptant, et à en promettre quarante mille dans un terme court (2); mais il trouva un autre moyen pour gagner la bienveillance des soldats, sans qu'il en coûtât rien à son trésor. Ceux-ci, en quittant Rome le 17 février 1528, n'avoient pas achevé de recouvrer les tailles et les rançons qu'ils avoient imposées arbitrairement à ses citoyens, et dès lors ils ne croyoient plus pouvoir y prétendre. Clément VII leur accorda le privilége de se faire payer tout ce que les Romains leur devoient encore sur ces engagemens extorqués par la violence (3).

L'armée du prince d'Orange se rassembla entre Foligno et Spelle, sur les confins de l'état de Pérouse. On y voyoit trois mille cinq cents

(1) *Bened. Varchi* Lib. IX, p. 54. — *Bern. Segni* L. III, p. 77. — *Jacopo Nardi*. L. VIII, p. 350.

(2) *Ben. Varchi*. L. IX, p. 50.

(3) *Idem*, p. 53.

Allemands, reste des treize mille landsknechts que George Frundsberg avoit amenés à Bourbon en 1526; la peste de Rome et la famine de Naples avoient emporté les autres; on y voyoit encore cinq mille Espagnols du marquis de Guasto, vieillis de même que les Allemands dans toutes les guerres d'Italie. Après la paix de Lombardie seulement, on y vit arriver aussi, sous don Pédro Velez de Guévara, deux mille Espagnols nouvellement débarqués à Gênes, qui n'avoient point encore servi, et qui, d'après l'état de dénuement absolu dans lequel arrivoient toujours les recrues d'Espagne, étoient appelés par les Italiens *Bisogni*. Vers le même temps, le comte Félix de Wirtemberg amena aussi de nouvelles recrues allemandes. Le reste de l'armée étoit composé de soldats italiens, qui pour la plupart servoient sous leurs chefs les plus distingués, sans paye, et dans la seule espérance du pillage. Lorsque le prince d'Orange entra en campagne, au commencement de septembre, il n'avoit pas plus de quinze mille hommes sous ses ordres; mais avant la fin du siége, il arriva à en avoir plus de quarante mille (1). CHAP. CXXI. 1529.

Pour entrer en Toscane, Orange devoit tra-

(1) *Bened. Varchi*, Lib. X, p. 128. — *Bern. Segni*. Lib. III, p. 99. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 116.

CHAP. CXXI. verser l'état de Pérouse, que Malatesta Baglioni
1529. défendoit avec trois mille hommes à la solde des Florentins. Le château de Spelle, sur l'extrême frontière du Pérousin, où l'abbé Léon de Baglioni, frère naturel de Malatesta, étoit venu s'enfermer, arrêta quelque temps les ennemis. Jean d'Urbina, lieutenant-général de l'armée impériale, y fut tué. Spelle fut pris enfin le 1er septembre, et pillé avec une grande cruauté (1). L'armée arriva ensuite devant Pérouse; mais le siége de cette ville, située au sommet d'une petite montagne, et dans une très-forte position, présentoit de grandes difficultés. Le prince d'Orange, qui hésitoit à l'entreprendre, offrit à Malatesta Baglioni des conditions honorables et avantageuses. Il s'engageoit à le faire absoudre par le pape de toutes les censures ecclésiastiques qu'il avoit encourues, à lui faire permettre de demeurer au service des Florentins avec sa compagnie d'aventure, à lui conserver enfin la seigneurie de Pérouse, pourvu qu'il évacuât cette ville, que le prince d'Orange ne vouloit ni assiéger, ni laisser derrière lui en des mains ennemies. Baglioni demanda aux Florentins ou de consentir à ce traité, ou d'augmenter considérablement ses

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 132. — *Commentari di Filippo de' Nerli.* Lib. IX, p. 192. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 78. — *Pauli Jovii.* L. XXVII, p. 112.

forces. Comme ceux-ci ne pouvoient accor- CHAP. CXXI.
der une entière confiance ni à Baglioni, ni aux 1529.
Pérousins, ils prirent le premier parti. Le traité de Malatesta Baglioni fut signé le 10 septembre; et le 12, il prit le chemin d'Arezzo avec ses troupes et celles des Florentins (1).

Le prince d'Orange le suivit de près : il s'approcha, le 14 septembre, de Cortone, où il n'y avoit pour garnison que sept cents fantassins; et après avoir éprouvé quelque perte dans un assaut qu'il fit donner ce jour-là à la ville, il la reçut le lendemain à composition. Arezzo se trouvoit ensuite sur sa route : Anton-Francesco Albizzi y avoit été envoyé pour commissaire, et il y commandoit deux mille hommes; mais troublé par l'arrivée de Malatesta Baglioni, et par la prompte capitulation de Cortone, il évacua Arezzo avec sa troupe, et en faisant précipitamment sa retraite sur Florence, il répandit la consternation dans tout le Val d'Arno supérieur. Les ennemis du gonfalonier affirmèrent qu'il avoit donné à Anton-Francesco Albizzi, sans la participation de la seigneurie et des Dix de la guerre, l'ordre de se retirer, pour réunir toute l'infanterie à Florence, au lieu de la perdre en détail à soutenir des siéges. Dans ce cas même,

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 157. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 350. — *Bern. Segni.* L. III, p. 86. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVII, p. 115.

CHAP. CXXI. le désordre de cette retraite auroit été aussi coupable qu'imprudent (1).

1529.

Arezzo, évacué par les Florentins, ouvrit, le 18 septembre, ses portes à l'armée impériale. Cette ville crut alors recouvrer son antique liberté : elle fit battre monnoie, elle envoya des commissaires dans tous les châteaux de son ancien territoire ; elle réorganisa son administration, sous le nom de république d'Arezzo, et pendant le siége de Florence, elle fournit aux Impériaux de constans secours, sans prévoir qu'aussitôt que Florence seroit prise, Arezzo retomberoit sous le joug (2).

La perte de Cortone et d'Arezzo fut bientôt suivie de celle de Castiglione-Fiorentino, de Firenzuole et de Scarpéria ; l'armée impériale s'avançoit, et aucun obstacle ne paroissoit plus pouvoir l'arrêter. Son approche répandit une grande terreur dans Florence : on vit alors fuir de la ville tous ceux que leur pusillanimité ou leur attachement aux Médicis engageoient à séparer leur sort de celui de leur patrie. Barthélemi ou Baccio Valori en donna l'exemple, et il fut suivi par Robert Acciaiuoli, Alexandre

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 142. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 351. — *Bernardo Segni.* L. III, p. 88. — *Fil. de' Nerli.* L. IX, p. 192. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVII, p. 114.

(2) *Ben. Varchi stor. Fior.* L. X, p. 155. — *Bern. Segni.* L. III, p. 87, 90.

Corsini, Alexandre de Pazzi, et enfin par François Guicciardini l'historien, qui, après avoir vécu en prince dans son gouvernement de Parme et Modène, ne croyoit point qu'on eût pour lui, dans sa république, assez de respect et de reconnoissance. Il passa dans le camp ennemi; il eut une part odieuse aux vengeances du parti victorieux, et il contribua, d'une manière plus fatale encore, à l'établissement final de la tyrannie, employant son habileté politique à la ruine de son pays. La haine qui dans Florence, malgré son asservissement, poursuivit ensuite tous ceux qui avoient trahi la liberté, paroît avoir déterminé Guicciardini à écrire l'histoire de son temps pour reconquérir l'estime publique. Le même motif porta sans doute Philippe de Nerli à écrire ses commentaires. Celui-ci s'étoit rendu tellement suspect par son zèle pour les Médicis, que le 8 octobre 1529, il fut arrêté avec dix-huit autres citoyens, et détenu dans le palais jusqu'à la fin du siége (1). CHAP. CXXI. 1529.

La seigneurie avoit récemment envoyé quatre ambassadeurs au pape; mais les pouvoirs qu'elle leur avoit donnés étoient trop limités pour satisfaire l'ambition de la maison de Médicis. Clément VII leur répondit que son honneur exi-

(1) *Ben. Varchi.* L. X, p. 170. — *Filippo de' Nerli.* L. IX, p. 198. — *Bern. Segni.* Lib. III, p. 92. — *Fr. Guicciardini.* L. XIX, p. 552.

CHAP. CXXI. 1529. geoit que la ville se rendît à lui à discrétion ; qu'alors il montreroit à son tour au monde qu'il étoit lui-même Florentin, et qu'il aimoit sa patrie (1). Cette réponse fut communiquée à une assemblée générale des citoyens réunie dans la salle du grand-conseil ; ils se divisèrent ensuite en seize bureaux, pour délibérer sous leurs gonfalons, et quinze de ces bureaux déclarèrent qu'ils aimoient mieux sacrifier leurs biens et leurs vies dans un combat, que leur honneur et leur liberté par un traité (2).

Malgré les progrès qu'avoit faits l'art d'attaquer les villes, les fortifications de Florence étoient encore regardées comme presque inexpugnables du côté de la plaine ; mais la partie des murs qui traverse les collines au midi de l'Arno étoit mal tracée, dominée en plus d'un endroit, et beaucoup plus foible. La portion montueuse de cette enceinte, nommée le Monte à San-Miniato, fut confiée à la défense de Stéfano Colonna, qui se mêloit fort peu du reste du siége, et qui dans son quartier ne reconnoissoit pas de supérieur (3). Les retards du prince d'Orange, qui perdit près de quinze jours dans le Val d'Arno, lorsqu'on s'attendoit à toute

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 167. — *Fil. de' Nerli.* Lib. IX, p. 196. — *Bern. Segni.* L. III, p. 86.

(2) *Ben. Varchi.* L. X, p. 173.

(3) *Idem*, L. IX, p. 81. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 366.

heure à le voir arriver devant la ville, donnèrent le temps de fortifier, par de nouveaux travaux, ces murs sur lesquels on avoit des doutes. Ils permirent aussi d'exécuter un ordre, donné le 19 octobre par le conseil des Quatre-vingts, pour raser tous les bourgs, toutes les maisons, tous les jardins, à un mille de distance des murs de Florence. Cet ordre, qui sacrifioit des milliers de riches bâtimens et des vergers délicieux, dans le site le plus peuplé et le plus richement cultivé de toute l'Italie, fut exécuté avec un zèle vraiment patriotique, par les propriétaires eux-mêmes. On les vit rentrer à la ville, chargés des fagots qu'ils avoient coupés pour les fortifications, parmi les oliviers, les figuiers, les orangers et les cédrats de leurs propres bosquets (1). CHAP. CXXI. 1529.

Ce fut le 14 octobre seulement, que le prince d'Orange vint établir son logement au *Piano à Ripoli*, devant Florence. Il avoit demandé aux Siennois de l'artillerie, et ceux-ci, qui ne la prêtoient qu'à regret, la faisoient avancer fort lentement. Les premières batteries ne purent être ouvertes avant le commencement de novembre; et dans l'intervalle, les Florentins avoient travaillé avec tant de constance à leurs fortifications, qu'ils ne croyoient plus avoir à craindre les attaques de leurs ennemis. La république

(1) *Ben. Varchi.* L. X, p. 185. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 353. — *Filippo de' Nerli.* L. IX, p. 197 et 202.

CHAP. CXXI. payoit alors la solde de dix-huit mille fantassins
1529. et de six cents chevaux; cependant elle n'avoit réellement que treize mille soldats sur pied, dont sept mille à Florence, et six mille dans les garnisons de Prato, Pistoia, Empoli, Volterra, Pise, Colle et Montépulciano. Malatesta Baglioni commandoit trois mille Pérousins, et le capitaine Pasquino, qui lui étoit subordonné, deux mille Corses; Étienne Colonna avoit sous ses ordres les trois mille hommes de la milice urbaine qui faisoient le service comme la troupe de ligne. Toute la population avoit revêtu des habitudes militaires, et toute autre occupation étoit suspendue dans la ville, à la réserve des travaux purement mécaniques. La dépense de cet établissement alloit à soixante-dix mille flörins par mois (1).

Pour défendre les parties plus éloignées de leur territoire, et surtout Borgo San-Sépolcro et Montépulciano, les Florentins prirent à leur solde Napoléon Orsini, plus connu sous le nom d'abbé de Farfa, quoiqu'il eût depuis long-temps résigné cette abbaye pour faire le métier de condottière. C'étoit un des plus redoutables parmi ces gentilshommes qui partageoient leur vie entre la guerre et le brigandage. Il avoit rassemblé, dans son fief de Bracciano, une troupe

(1) *Bern. Segni.* Lib. III, p. 89.

nombreuse de soldats et de bandits, avec lesquels, pour venger, disoit-il, les Romains, il avoit exercé de grandes cruautés sur les Impériaux, et ensuite sur les soldats du pape (1). Il rendit d'abord de bons services aux Florentins, avec les trois cents chevaux qu'il leur amena; mais il se laissa plus tard surprendre par Alexandre Vitelli, entre Borgo San-Sépolcro et Città di Castello: sa troupe fut entièrement dissipée; il se sauva lui-même avec peine, et il abandonna dès lors le service des Florentins (2). CHAP. CXXI. 1529.

D'autres petits combats se livroient autour de Florence, soit dans les lignes que vouloit tracer le prince d'Orange, soit à l'attaque des petites places du Val-d'Arno, qu'il cherchoit à réduire. Ce fut dans ces combats que François Ferrucci se distingua par son intrépidité et son intelligence de la guerre, et qu'il gagna la confiance de ses concitoyens comme l'estime de ses ennemis. Quoique la famille de Ferrucci fût ancienne, elle étoit très-pauvre, et depuis plusieurs générations elle n'avoit pas produit de magistrat distingué. Son aïeul Antonio s'étoit signalé aux siéges de Piétra-Santa et de Sarzane. Son frère Simone étoit entré, ainsi que lui, au

(1) *Marco Guazzo storie di suoi tempi*, f. 52. — *Lettere de' Principi*. T. II, f. 67 et seq.

(2) *Bern. Segni*. L. III, p. 99; Lib. IV, p. 104. — *Pauli Jovii Hist*. L. XXVIII, p. 131.

CHAP. CXXI. 1529. service sous Antonio Giacomino Tébalducci, le meilleur officier que les Florentins eussent eu depuis long-temps : ils avoient appris de lui l'art de la guerre, et ils s'étoient ensuite distingués dans les bandes noires, sous Jean de Médicis. Francesco Ferrucci avoit servi jusqu'à la fin dans cette troupe redoutable, et il en étoit le payeur à l'expédition de Naples, d'où il étoit tout récemment revenu (1). Il fut envoyé comme commissaire général, par la seigneurie, d'abord à Prato, puis à Empoli; et après avoir mis ces petites villes en état de défense, il tint la campagne avec tant de succès, il enleva si souvent aux ennemis des partis considérables, des chevaux ou des convois de vivres; il sut maintenir une si bonne discipline dans sa petite armée, que les soldats, qui l'aimoient autant qu'ils le craignoient, se croyoient invincibles sous ses ordres (2).

A leur première arrivée devant Florence, les Espagnols s'étoient rendus maîtres de San-Miniato, où ils avoient laissé deux cents fantassins qui, favorisés par les habitans de la ville, infestoient tout le pays environnant, et gênoient la communication entre Florence et Pise.

(1) *Jacopo Nardi.* L. VII, p. 363. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 103. — *Bened. Varchi.* Lib. X, p. 224.

(2) *Bened. Varchi.* L. X, p. 224. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 542.

Ferrucci, déterminé à les en chasser, alla les attaquer avec soixante chevaux et quatre compagnies d'infanterie; il planta le premier son échelle contre les murs, il y monta aussi le premier; et quoique les Espagnols, secondés par les habitans, fissent une valeureuse résistance, Ferrucci prit San-Miniato d'assaut; il s'empara de même de la citadelle, et presque tous les Espagnols qui avoient défendu les murs, furent taillés en pièces. Tandis qu'il étoit occupé à cette expédition, le château de la Lastra sur la même route, et plus près de Florence, fut attaqué par les Impériaux. Il leur opposa une très-vigoureuse résistance, et les Espagnols avoient déjà perdu beaucoup de monde, lorsqu'ils firent venir du canon. Les assiégés demandèrent alors et obtinrent une capitulation honorable. Mais au moment où les Espagnols eurent passé la porte, ils tombèrent sur la garnison qui n'avoit plus aucune défiance, et la passèrent toute au fil de l'épée (1). CHAP. CXXI. 1529.

Jusque alors l'armée impériale n'avoit rien tenté contre la place même de Florence; mais le 10 novembre, veille de la Saint-Martin, Orange ne doutant point que les Florentins ne fussent moins sur leurs gardes, dans cette nuit

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 227. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 103. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 365. — *Pauli Jovii.* L. XXVIII, p. 176. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 540.

CHAP. CXXI. habituellement consacrée au plaisir, profita de
1529. son obscurité profonde, redoublée encore par une pluie abondante, pour tenter une escalade; quatre cents échelles furent appliquées le long des murs, depuis la porte de San-Niccolo, jusqu'à celle de San-Friano, c'est-à-dire dans la partie la plus montueuse de Florence; mais partout les sentinelles donnèrent l'alarme, la garde urbaine accourut avec autant de zèle que la troupe de ligne, et l'ennemi fut repoussé (1).

Justement un mois après cette tentative d'escalade, Étienne Colonna qui commandoit dans le quartier que les Impériaux avoient voulu surprendre, essaya à son tour de les attaquer à l'improviste dans leurs lignes. Il avoit une inimitié personnelle contre son parent Sciarra Colonna qui servoit dans le camp ennemi, et la nuit du 11 décembre, il alla l'attaquer à son quartier de Sainte-Marguerite à Montici, avec cinq cents fantassins, auxquels il avoit fait revêtir des chemises blanches par-dessus leurs armes, pour se reconnoître dans l'obscurité. Les Impériaux, surpris dans une nuit obscure, perdirent beaucoup de monde avant de pouvoir se rallier; un accident ridicule augmenta encore leur désordre; les Florentins en cherchant partout les ennemis, enfoncèrent les portes d'une

(1) *Ben. Varchi.* L. X, p. 229.

étable, où l'on avoit enfermé un troupeau de porcs demi-sauvages des maremmes : ceux-ci, effrayés des cris qu'ils entendoient, se précipitèrent au milieu des fuyards avec des grognemens effroyables, et renversèrent un grand nombre de soldats, qui, ne distinguant rien dans l'obscurité profonde, se croyoient poursuivis par l'ennemi. Le prince d'Orange et don Fernand de Gonzague étoient déjà accourus au secours de leurs troupes, et remettoient quelque ordre dans la défense ; lorsque de trois portes de Florence, trois nouveaux corps d'armée sortirent pour attaquer les Impériaux, selon le plan concerté d'avance par Étienne Colonna. Les assiégeans furent forcés dans plusieurs de leurs positions, et ils se crurent plus d'une fois sur le point d'être chassés de leur camp. Enfin Malatesta Baglioni fit sonner la retraite, bien plus tôt qu'il n'étoit nécessaire ; il perdit peut-être ainsi une occasion unique de terminer la guerre par une victoire (1). CHAP. CXXI. 1529.

Deux jours après, le commissaire Ferrucci dressa une embuscade près de Montopoli, au colonel Pirro de Stipicciano, de la maison Colonna, et lui prit ou lui tua beaucoup de monde.

(1) *Bened. Varchi.* Lib. X, p. 238. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 104. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XX, p. 540. — *Pauli Jovii.* L. XXVIII, p. 256.

CHAP. CXXI. Ces petits succès relevoient le courage des assié-
1529. gés et leur faisoient oublier leurs pertes. Ils en éprouvoient souvent de douloureuses. Ainsi le 16 décembre, deux de leurs meilleurs capitaines, Mario Orsini, et George Santa-Croce, furent tués ensemble par un même coup de coulevrine, comme ils ordonnoient quelques changemens aux fortifications (1). Le même jour, les Florentins reçurent une nouvelle qui les soulageoit d'une assez vive inquiétude; Jérôme Moroni étoit mort le 15 décembre, dans le camp des assiégeans. Cet homme si habile dans tous les arts de l'intrigue, qui avoit gouverné avec un pouvoir si absolu Maximilien, puis François Sforza, et qui avoit eu une part si active aux révolutions de Lombardie, avoit passé à l'armée impériale comme prisonnier de Pescaire. Il étoit déjà condamné à perdre la tête, lorsqu'il s'étoit rendu maître de l'esprit de Bourbon, et dès lors il l'avoit gouverné jusqu'à la mort de ce duc devant Rome. Le prince d'Orange avoit recueilli avec l'armée, le conseiller de son prédécesseur, et désormais il n'agissoit plus que d'après ses avis; Clément VII lui-même étoit subjugué par sa croyance à l'habileté supérieure de Moroni, et il lui pardonnoit le mal qu'il avoit reçu de lui, en raison du mal qu'il comptoit par lui pouvoir

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 243. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 104.

faire à ses ennemis. Moroni sembloit suivre le succès plutôt qu'un but déterminé. Il vouloit rendre puissans ceux auxquels il s'étoit attaché, et faire réussir leurs entreprises; mais il paroissoit indifférent entre les personnes et les principes, et après avoir travaillé à exclure les étrangers d'Italie, il travailloit avec une égale ardeur, à servir ces mêmes étrangers contre les Italiens. Il s'éteignit naturellement et presque sans maladie, dans un âge très-avancé. Les Florentins se figurèrent que sa mort laisseroit le prince d'Orange sans ressources dans le conseil, et sans crédit sur l'armée, et que l'habile Moroni avoit été jusque alors l'âme du camp ennemi (1). CHAP. CXXI. 1529.

Pendant ce temps, les négociations de Bologne approchoient de leur conclusion, et par la médiation du pape, tous les états de l'Italie se réconcilioient à l'empereur, en abandonnant les Florentins. Ceux-ci voyoient se séparer d'eux successivement tous les membres de cette ligue nommée sainte, par laquelle le roi d'Angleterre, le roi de France, le duc de Milan, les Vénitiens, le duc de Ferrare, s'étoient chacun engagés à défendre leur république, et à ne jamais traiter sans elle. L'abandon des Vénitiens les blessa d'autant plus qu'ils avoient plus lieu de se regarder comme unis pour une même cause, et

(1) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 245.

CHAP. CXXI. 1529. que tout dernièrement encore ils avoient confirmé leur alliance (1). D'ailleurs tandis qu'ils perdoient leurs alliés, ils voyoient augmenter le nombre de leurs ennemis, car c'étoit une des conditions de la pacification de la Lombardie, que Charles-Quint en retireroit ses troupes; et en effet, dans les derniers jours de décembre, environ vingt mille Espagnols et Allemands passèrent les Apennins avec une nombreuse artillerie, et vinrent camper sur la rive droite de l'Arno, qui, jusque alors, avoit été exempte des ravages de la guerre (2). Les Florentins, effrayés de l'arrivée de ces nouveaux ennemis, évacuèrent Pistoia et Prato avec autant de précipitation qu'ils avoient évacué Cortone et Arezzo à l'arrivée de la première armée. Les forteresses plus éloignées de Piétra-Santa et de Mutrone ouvrirent volontairement leurs portes aux Impériaux, en sorte qu'avant la fin de l'année, l'autorité de la république n'étoit plus reconnue qu'à Livourne, Pise, Empoli, Volterra, Borgo, San-Sépolcro, Castrocaro, et dans la citadelle d'Arezzo (3).

(1) *Ben. Varchi.* L. X, p. 257-261.

(2) *Idem*, p. 268. — *Jac. Nardi.* L. VIII, p. 359. — *Franc. Guicciardini.* Lib. XX, p. 540. — *Filippo de' Nerli.* Lib. IX, p. 207. — *Bern. Segni.* L. III, p. 98.

(3) *Ben. Varchi.* Lib. X, p. 279. — *Filippo de' Nerli.* L. IX, p. 206. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 102.

Malgré les dangers de l'état, sa première ma- CHAP. CXXI.
gistrature étoit toujours recherchée avec une 1529.
égale ardeur. Francesco Carducci, qui avoit remplacé Capponi pendant les huit derniers mois de l'année 1529, avoit donné des preuves de la vigueur de son caractère et de ses talens. Il désiroit être confirmé pour l'année suivante, et il exprima ce désir assez clairement dans le grand conseil, où il représenta à ses concitoyens que dans des circonstances aussi critiques, on ne pouvoit guère changer le chef de l'état, sans s'exposer à changer aussi toutes les mesures, et à bouleverser tous les projets mûris par lui long-temps à l'avance. Mais cet avertissement même parut blesser ceux qui se croyoient aussi propres que lui à la première place, et Carducci ne fut pas même au nombre des six candidats désignés pour le gonfalon. Le grand conseil fit choix le 2 décembre de Raphael Girolami, le seul des ambassadeurs envoyés à Charles-Quint à Gênes qui fût revenu dans sa patrie rendre compte de sa mission. Dès ce jour, Girolami vécut dans le palais public et assista aux délibérations de la seigneurie, encore qu'il n'entrât en fonctions que le 1er janvier 1530 (1).

Depuis l'arrivée de la seconde armée impériale 1530.

(1) *Ben. Varchi.* L. X, p. 237. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 370. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXIII, p. 47. — *Filippo de' Nerli.* L. IX, p. 204. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 103.

CHAP. CXXI. qui étoit venue de Lombardie, Florence étoit
1533. entourée de tous côtés, et le prince d'Orange avoit une artillerie formidable et bien suffisante pour pousser vivement le siége; cependant il n'essaya point de battre en brèche les murailles; il tenta seulement, et même sans succès, d'abattre quelques tours dont l'artillerie l'incommodoit, et d'ailleurs il se contenta de bloquer la ville, espérant s'en rendre maître par la famine (1).

Outre sa nombreuse population habituelle, Florence contenoit alors une foule de paysans qui s'y étoient réfugiés de toutes les campagnes voisines, et douze ou quatorze mille soldats. Les derniers ne s'étoient accoutumés dans aucune des précédentes guerres d'Italie à supporter des privations. Leur modération, leur discipline et leur patience formèrent un étrange contraste avec les vexations qu'avoient éprouvées les autres villes de la part des soldats qu'elles avoient reçus dans leurs murs. Le mérite en étoit dû surtout à la garde urbaine, qui, par sa bonne contenance, donnoit l'exemple aux autres troupes, et les contenoit dans le devoir. Néanmoins tous les greniers de Florence se seroient épuisés à la longue, si le commissaire-général Francesco Ferrucci n'avoit pas trouvé moyen, par une activité constante et un zèle égal à son courage,

(1) *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 559. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 103. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XXVIII, p. 130.

d'introduire dans la ville des convois de bétail, de grains et de fourrage, et d'y faire passer les munitions qui se trouvoient amassées à Empoli, à Volterra et à Pise (1). CHAP. CXXI. 1530.

L'engagement d'Hercule d'Este, comme capitaine-général, s'étoit terminé avec l'année 1529, sans qu'il se fût jamais rendu lui-même à son poste. Ses gendarmes, qu'il y avoit envoyés, avoient été commandés par le comte Hercule Rangoni, son lieutenant; mais ils s'étoient conduits avec une extrême mollesse, d'après les ordres qu'ils avoient reçus de Ferrare. A la fin de l'année il les rappela. Il ne désiroit point conserver davantage la place de capitaine-général, et les Florentins songeoient moins encore à la lui confirmer. Les Dix de la guerre s'occupèrent donc de lui nommer un successeur. Ils hésitoient entre Malatesta Baglioni, qui n'avoit encore que le titre de gouverneur-général, et Étienne Colonna, général de leur ordonnance; mais ce dernier, homme circonspect, et qui ne laissoit jamais connoître ses intentions secrètes, déclara qu'il se regardoit toujours comme soldat du roi très-chrétien, que c'étoit pour son service qu'il demeuroit à Florence, et qu'il ne désiroit pas d'autre distinction (2). Baglioni au

(1) *Ben. Varchi. stor. Fior.* T. IV, L. XI, p. 41. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XX, p. 541. — *Fil. de' Nerli.* L. IX, p. 207.

(2) *Ben. Varchi.* T. IV, L. XI, p. 23.

CHAP. CXXI. 1530. contraire briguoit la première place. Quoique affoibli et presque estropié par de longues maladies, il n'étoit pas moins distingué par son courage que par son talent militaire. Il avoit servi avec distinction dans les armées vénitiennes, il savoit se faire aimer et respecter des soldats, tout en les maintenant sous une sévère discipline; et encore que l'expérience prouvât ensuite qu'il préféroit son intérêt personnel à son devoir, il eut, même en manquant au dernier, des ménagemens pour son honneur, que les Condottiéri négligeoient le plus souvent. Ce fut le 26 janvier que le gonfalonier Raphael Girolami lui confia l'étendard de la république et le bâton du commandement, après l'avoir exhorté en présence de tout le peuple à répandre, s'il le falloit, son sang pour la défense de la liberté florentine, et avoir reçu son serment (1).

Peu de jours auparavant, François Ier, pour complaire au pape et à l'empereur, avoit fait donner l'ordre à ce même Malatesta Baglioni, et au même Étienne Colonna, de quitter le service des Florentins, déclarant qu'il ne vouloit pas les encourager dans leur rébellion contre l'Église et contre l'Empire; mais en même temps

(1) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 24. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 358. — *Istor. di Giov. Cambi.* T. XXIII, p. 48. — *Fil. de' Nerli.* L. X, p. 219. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 103.

qu'il leur envoyoit publiquement ce message, il les faisoit avertir secrètement de n'y point obéir. Il rappeloit M. de Vigli, son envoyé ordinaire à Florence; mais il y laissoit Emilio Ferréto comme secrétaire d'ambassade, et il lui donnoit la commission de soutenir le courage des Florentins, en les assurant que dès que l'échange des fils de France contre leur rançon seroit accompli, il recommenceroit à leur donner ouvertement des secours (1). CHAP. CXXI. 1530.

D'après une décision du grand conseil, le nouveau gonfalonier avoit envoyé des ambassadeurs à l'empereur et au pape à Bologne, pour demander la paix. Ils étoient chargés d'offrir le rappel de la maison de Médicis à Florence, sous condition que tout l'état florentin fût rendu à la république, que sa liberté fût conservée, et que sa constitution actuelle ne fût point changée. Charles-Quint ne voulut point entrer en traité avec eux, et les renvoya toujours au pape. Celui-ci parut accorder les deux premiers points, mais il s'emporta contre ceux qui lui proposoient le troisième; il jura qu'il renverseroit un gouvernement abandonné à la populace, qui opprimoit tout ce que la nation devoit respecter; et il força les ambassadeurs, au milieu de février,

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, T. IV, p. 19. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XX, p. 541.

CHAP. CXXI. 1530. à sortir précipitamment de Bologne, sans avoir rien conclu (1).

Mais ni la dureté de l'empereur et la colère du pape, ni l'abandon du roi de France, ni la fuite de plusieurs capitaines qui passèrent à l'ennemi, ni les complots des partisans des Médicis, poursuivis avec une rigueur et des formes de procédure indignes d'une république, ni la perte successive de tout le domaine de l'état, ne décourageoient les Florentins. Les moines du couvent de Saint-Marc et les élèves de Jérôme Savonarola avoient recommencé leurs prédications. Frère Benoît de Foiano, moine de Sainte-Marie-Novelle, et frère Zacharie, dominicain de Saint-Marc, étoient les deux plus éloquens parmi ces orateurs, et ceux que le peuple écoutoit avec le plus d'enthousiasme. Ils soutenoient le courage des dévots en leur promettant que le Christ, qu'ils avoient nommé leur roi, songeroit à les défendre, et ils prédisoient que lorsque tout secours humain paroîtroit impossible, lorsque les Impériaux auroient déjà planté leurs enseignes sur les remparts, les anges de Dieu descendroient dans la mêlée, et chasseroient, avec leurs épées flamboyantes, les ennemis du seigneur, de la ville qui s'étoit donnée à lui (2).

(1) *Fil. de' Nerli.* L. X, p. 217, 218. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 106. — *Ben. Varchi.* T. IV, L. XI, p. 12–18.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 39, 178. — *Bernardo Segni.*

Tandis que les Florentins s'attendoient cha- CHAP. CXXI.
que vendredi à une attaque du prince d'Orange, 1530.
parce que ce jour étoit considéré par les Espagnols comme heureux pour eux, ils laissoient, de leur côté, à peine passer un jour sans tenter par quelque sortie de surprendre un poste des ennemis. Dans plusieurs de ces petits combats ils perdirent des hommes qui leur étoient vraiment précieux, et l'on en prit occasion d'accuser Malatesta Baglioni d'avoir voulu les épuiser par cette petite guerre. Il y gagna, à la vérité, de mettre le conseil de guerre dans son absolue dépendance, parce que les officiers qu'on perdoit dans ces escarmouches, étoient toujours remplacés par ses créatures qu'il désignoit lui-même. D'autre part Baglioni pouvoit être fondé à estimer que par ces petites pertes, il n'achetoit pas trop chèrement l'avantage d'aguerrir ses soldats, de leur inspirer de la confiance, et de tromper cette impatience et cet ennui, souvent plus funestes aux troupes assiégées que le fer ennemi (1).

Quelques-unes des sorties des Florentins avoient un plan plus général. En surprenant de nuit les quartiers des ennemis, ils pouvoient

Lib. IV, p. 116. — *Istorie di Giovanni Cambi.* T. XXIII, p. 52, 66.

(1) *Ben. Varchi.* T. IV, L. XI, p. 30 et seq. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 359.

CHAP. CXXI. 1530. se flatter de mettre leur armée entière en désordre, et de la forcer à lever le siége. Ces surprises nocturnes étoient nommées *incamiciate*, parce que les assaillans se couvroient d'une chemise blanche, pour se reconnoître dans l'obscurité. Les Florentins ne craignoient pas même d'attaquer quelquefois leurs ennemis en plein jour. Le 21 mars, d'après les ordres de Malatesta Baglioni, cinq corps de cinq à six cents hommes chacun sortirent par cinq différentes portes, pour attaquer en même temps les Impériaux; le but principal de l'entreprise étoit de s'emparer d'une redoute nommée *Cavalier*, élevée par le prince d'Orange, devant la porte Romaine : les autres attaques devoient distraire l'attention de l'ennemi. Malheureusement les Florentins furent trahis par un transfuge qui sortit de la ville demi-heure avant eux; néanmoins quoique les Impériaux fussent partout sur leurs gardes, l'attaque des Florentins fut si vive, que plusieurs d'entre eux parvinrent sur le Cavalier, et que lorsqu'il se retirèrent à la fin de la journée, ils avoient fait aux ennemis beaucoup plus de mal qu'ils n'en avoient reçu (1). Ils recommencèrent le 23 mars, mais avec moins de succès. Le jour de Pâques et les jours suivans, il y eut encore plusieurs brillantes escar-

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 54. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 542.

mouches. Pendant ce temps, l'empereur étoit parti pour l'Allemagne, le pape étoit retourné à Rome, et l'argent commençoit à manquer à l'armée du prince d'Orange. Les Florentins étoient persuadés que s'ils pouvoient dans ce moment remporter un avantage un peu marquant sur l'armée impériale, ils feroient lever le siége; tandis qu'en se soumettant à un plus long blocus, leurs forces seroient bientôt consumées par la famine (1). CHAP. CXXI. 1530.

Malatesta Baglioni apprenant que le peuple l'accusoit de traîner à dessein la guerre en longueur que les gardes nationales soupiroient après une sortie générale, que les Dix de la guerre et la seigneurie la demandoient, déclara qu'il conduiroit les Florentins au combat, quoiqu'il ne le jugeât point avantageux pour les assiégés. En effet, le 5 mai, il fit sortir plus de la moitié de la garnison par la porte Romaine et deux autres portes du même côté de l'Arno. Il emporta d'assaut le couvent de San-Donato, défendu par les Espagnols; il jeta dans un grand désordre toute l'armée du prince d'Orange, et s'il avoit fait sortir le reste des troupes dont il pouvoit disposer, ou si Amico de Vénafro, qu'il avoit destiné à commander l'une des trois colonnes, n'avoit pas été tué la veille, il auroit

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 71.

CHAP. CXXI. 1530. probablement forcé le prince d'Orange à lever le siége (1).

Étienne Colonna entreprit à son tour de diriger une attaque sur le camp allemand, à la droite de l'Arno, où le comte Louis de Lodrone avoit remplacé Félix de Wirtemberg. Colonna sortit de la ville, le 10 juin, quelques heures avant jour, par la porte de Faenza, pour marcher droit aux ennemis, tandis que le capitaine Pasquino Corso devoit le seconder par la porte de Prato, et que Malatesta Baglioni gardoit la rivière, pour empêcher que le prince d'Orange ne secourût les Allemands. Colonna combattit avec une grande bravoure; il força les doubles retranchemens des Allemands, et leur tua beaucoup de monde; mais le capitaine Pasquino ne vint point à son secours, comme il en avoit reçu l'ordre, et Malatesta Baglioni, au milieu du combat, au lieu d'avancer lui-même, fit sonner la retraite. Étienne Colonna la fit en bon ordre, remportant une quantité immense de butin, qu'il avoit enlevée dans les quartiers de l'ennemi (2).

La guerre se faisoit en même temps dans le

(1) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 77. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 362.

(2) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 100. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 374. — *Fil. de' Nerli.* L. X, p. 251. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 117. — *Pauli Jovii.* L. XXVIII, p. 146.

reste de l'état florentin. Lorenzo Carnésecchi étoit commissaire général dans la Romagne toscane; il faisoit sa résidence habituelle à Castrocaro; avec très peu de soldats, et moins encore d'argent, il trouva moyen d'organiser une petite armée dans cette province; de repousser les attaques des troupes de l'Église; de porter à son tour la terreur et les ravages dans toute la Romagne pontificale, et de contraindre le gouverneur de la légation à lui demander une trêve partielle : Carnésecchi ne l'accorda que lorsqu'il eut lui-même épuisé toutes ses ressources pour continuer la guerre (1). CHAP. CXXI. 1530.

La citadelle d'Arezzo, assiégée par les Arétins, capitula le 22 mai. Les soldats qui y étoient en garnison s'étoient mutinés, pour ne pas se soumettre plus long-temps aux privations que leur imposoit l'état de siége. Les Arétins s'en étant rendus maîtres, la rasèrent immédiatement, pour que le prince d'Orange n'y mît pas garnison (2). Le 23 juin, Borgo San-Sépolcro se rendit par capitulation aux Espagnols, qui ne l'avoient point assiégé (3). Volterra s'étoit rendue aux troupes du pape dès le 24 février (4). Mais

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 112.

(2) *Idem*, p. 117.

(3) *Idem*, p. 118. — *Jacopo Nardi.* L. VIII, p. 366.

(4) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 131. — *Franc. Guicciardini.* Lib. XX, p. 542. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 110. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVIII, p. 148.

CHAP. CXXI. 1530. comme cette ville paroissoit importante, les Dix de la guerre, après avoir nommé Francesco Ferrucci commissaire-général, et lui avoir donné des pouvoirs si illimités, qu'aucun citoyen florentin n'en avoit jamais eu de semblables, le chargèrent de porter des secours à la citadelle de Volterra, qui tenoit encore, et de tenter s'il seroit possible de regagner la ville par son moyen.

Ferrucci avoit réuni sa petite armée à Empoli, il y avoit rassemblé d'immenses magasins de vivres, qu'il faisoit passer successivement à Florence, et il avoit mis cette ville en si bon état de défense, qu'il assuroit que les femmes seules pourroient avec leurs fuseaux en repousser les Espagnols; il la quitta le 27 avril, selon l'ordre qu'il avoit reçu, et il en confia le commandement à André Giugni et à Pierre Orlandini (1).

Le départ de Ferrucci eut des conséquences funestes pour Empoli; le prince d'Orange envoya Diégo Sarmiento, avec les Bisogni espagnols, pour en faire le siége; il y joignit toute la cavalerie de don Fernand de Gonzague, et plusieurs vieilles bandes du marquis de Guasto. En même temps, Fabrice Maramaldo tenoit la campagne, et empêchoit Ferrucci de se rapprocher de la ville assiégée. Les batteries espagnoles fu-

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 93.

rent ouvertes contre Empoli, le 24 mai, et le 28, les Impériaux livrèrent à la place un assaut très-meurtrier. Mais après plusieurs heures de combat ils furent repoussés. La nuit suivante, les bourgeois d'Empoli craignant les souffrances d'un siége, envoyèrent secrètement au camp espagnol pour traiter, et ayant obtenu une sauvegarde pour leurs personnes et leurs propriétés, ils ne firent aucune mention des soldats qui les avoient défendus. Les deux capitaines Giugni et Orlandini avoient pris part à cette transaction honteuse. Lorsque ensuite les Espagnols furent introduits dans les murs d'Empoli, ils méprisèrent la capitulation, et livrèrent au pillage non-seulement les immenses magasins rassemblés avec tant de peine par Ferrucci, pour assurer l'approvisionnement de Florence, mais encore toutes les maisons des bourgeois (1). CHAP. CXXI. 1530.

Pendant ce temps, Francesco Ferrucci avoit réussi dans son expédition; il étoit parti d'Empoli le 27 avril, avec environ quatorze cents hommes d'infanterie, et deux cents chevau-légers; il leur avoit fait prendre à chacun des provisions pour deux jours, et il arriva toute-

(1) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 91. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 367. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 543. — *Fil. de' Nerli.* L. X, p. 226. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 112. — *Pauli Jovii* Lib. XXVIII, p. 153.

CHAP. CXXI. 1530. fois à Volterra le même jour, trois heures avant la nuit. Après être entré dans la citadelle par la porte du Secours, et avoir fait prendre une heure de repos à ses soldats, il descendit dans la ville, et força les premiers retranchemens que les Volterrans avoient construits. Il les poursuivit l'épée dans les reins, jusqu'à la place de Sant-Agostino, où de nouveaux retranchemens étoient élevés. La nuit sur ces entrefaites étoit survenue; ses soldats accablés de fatigue, après une longue marche, suivie d'un combat obstiné, ne pouvoient plus se tenir debout; il fallut se barricader sur place, et attendre le matin suivant. Le combat recommença le lendemain au point du jour; les Volterrans attendoient d'heure en heure le secours que leur avoit promis Fabrice Maramaldo, qui occupoit la province avec 2500 Calabrois, et qui ne recevant point de paye, y vivoit à discrétion. Mais Ferrucci força les Volterrans à capituler, avant que Maramaldo pût arriver à leur aide (1).

Ferrucci ne perdit pas un instant pour mettre Volterra en état de défense; il avoit à se tenir en garde en même temps contre les habitans de

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 149. — *Jac. Nardi.* Lib. VIII, p. 368. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 542. — *Pauli Jovii.* Lib. XXVIII, p. 150. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 111. — *Filippo de' Nerli.* Lib. X, p. 226. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 54.

la ville, pleins de ressentiment envers les Florentins, et contre Fabrice Maramaldo, qui ne tarda pas à l'attaquer avec son infanterie légère. Les combats entre eux se prolongèrent pendant tout le mois de mai, avec un acharnement qui se changea en haine personnelle. Après la prise d'Empoli, le marquis de Guasto et don Diégo de Sarmiento vinrent se joindre à Maramaldo avec leurs corps d'armée. Ils ouvrirent, le 12 juin, leurs batteries contre les murs de Volterra, et y firent de larges brèches. Ferrucci fut blessé assez grièvement en deux endroits dans cette attaque. Néanmoins, sans se donner le temps de se faire panser, il se fit porter sur une chaise dans tous les postes plus menacés par l'ennemi, et il continua à diriger seul la défense (1). Le 17 juin suivant, le marquis de Guasto, qui avoit reçu du camp du prince d'Orange un renfort d'artillerie, ouvrit de nouveau deux larges brèches aux murs de Volterra. La fièvre étoit venue se joindre aux blessures de Ferrucci; mais oubliant tout soin de sa santé, il fit tête à l'ennemi; et après un combat acharné, il le força à lever honteusement le siége (2).

CHAP. CXXI. 1530.

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 162. — *Pauli Jovii.* L. XXIX, p. 154.

(2) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 164. — *Jac. Nardi.* L. VIII, p. 368. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 544. — *Gio. Cambi.*

CHAP. CXXI. 1530. Après avoir mis Volterra en sûreté, Ferrucci songea à exécuter la commission que lui avoient donné les Dix de la guerre, à rassembler tout ce qui restoit de soldats florentins dans les diverses parties du territoire qui reconnoissoient encore l'autorité de la république; et, après avoir ainsi grossi autant qu'il pouvoit sa petite armée, à venir attaquer le camp des assiégeans, tandis que les Florentins le seconderoient par une vigoureuse sortie; car le gonfalonier, la seigneurie, les Dix de la guerre, et le conseil des quatre-vingts lui-même, désiroient la bataille, et donnoient à leurs généraux ordre d'attaquer l'ennemi. En vain Malatesta Baglioni et Étienne Colonna déclaroient qu'ils ne pouvoient mener des milices contre des soldats vétérans, supérieurs en nombre, et retranchés dans leurs positions; les conseils répétoient l'ordre d'attaquer l'ennemi, pour conserver au moins une chance de succès, tandis que la disette qu'ils voyoient approcher, et la peste qui du camp ennemi avoit passé dans la ville, les détruisoient presque aussi rapidement qu'auroit fait la bataille, sans leur laisser ni gloire ni espoir (1).

T. XXIII, p. 66. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 114. — *Pauli Jovii.* L. XXIX, p. 157.

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 175, 176. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 375. — *Filippo Nerli.* Lib. X, p. 234.

Ce fut le 14 juillet que Ferrucci reçut les nouveaux pouvoirs qui lui étoient confiés, et qui l'investissoient d'une autorité égale à celle de la seigneurie et du peuple entier de Florence; et en même temps, il reçut l'ordre de se mettre en marche pour sauver sa patrie, qui n'avoit plus d'espoir qu'en lui. Il avoit vingt compagnies sous ses ordres; il en laissa sept à la garde de Volterra; il en prit treize avec lui, qui ne formoient plus que quinze cents hommes, quoique dans l'origine elles eussent été fortes de deux cents hommes chacune. Il descendit la Cécina, et il arriva par Vado et Rossignano à Livourne, sans se laisser arrêter par les arquebusiers de Maramaldo, qui tâchoient de lui barrer le chemin. De Livourne, il se rendit à Pise, où le seigneur Jean-Paul Orsini l'attendoit avec une troupe presque égale à la sienne. Celui-ci étoit fils de Renzo de Céri; et dans le plus grand danger de la république, il s'étoit offert à elle avec une sorte de dévoûment chevaleresque, pour participer à ce dernier combat en faveur de la liberté et de l'indépendance italiennes (1). Il fallut, pour payer ces deux petites armées, lever de l'argent à Pise par des contributions arbitraires; et tandis que Ferrucci, accablé de fatigues et de soucis, devoit pourvoir

CHAP. CXXI. 1530.

(1) *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 375. — *Bened. Varchi.* L. XI, p. 69.

CHAP. CXXI. 1530. à tout par lui-même, il fut atteint d'une fièvre violente, qui le retint treize jours dans une inaction forcée et désespérante (1).

Le plan qu'alloit suivre Ferrucci n'étoit pas le sien. Il avoit offert à la seigneurie de conduire sa petite armée contre Rome; il savoit que le pape y étoit absolument sans défense; il auroit annoncé qu'il alloit livrer pour la seconde fois la cour romaine au pillage, et il auroit attiré sous ses étendards la foule des mercenaires, sans honneur et sans religion, qui ne cherchoient à la guerre que le butin : il comptoit surtout débaucher aisément les *Bisogni* espagnols de Diégo Sarmiento. Le pape, effrayé à son approche, auroit fait la paix, ou tout au moins auroit rappelé le prince d'Orange pour se défendre. Mais la seigneurie ne voulut pas approuver un projet qu'elle jugea trop hasardeux (2).

François Ferrucci, ayant enfin recouvré ses forces, prit toutes les mesures convenables pour la sûreté de Pise; en même temps, il se pourvut d'artillerie, de feux d'artifice, et de tout ce qui pouvoit donner à sa petite armée plus de confiance en elle-même; puis il se mit en marche, dans la nuit du 30 juillet, trois heures

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 208. — *Jacopo Nardi.* Lib. VIII, p. 370. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 120. — *Pauli Jovii.* Lib. XXIX, p. 160.

(2) *Jac. Nardi.* L. IX, p. 376.

après le coucher du soleil : son armée s'étoit accrue jusqu'au nombre de trois mille fantassins, et quatre à cinq cents chevaux. Il sortit de Pise par la porte de Lucques ; et traversant tout l'état lucquois, il voulut d'abord rentrer dans la plaine de Pescia par le pont de Squarcia-Boccone ; mais comme il y trouva de la résistance, il s'avança dans les montagnes lucquoises, et passa la première nuit à Médicina. Il passa la seconde à Calamecca, dans les montagnes de Pistoia. Il comptoit rassembler dans cette province tout le parti Cancelliéri, qui étoit dévoué à la république, et, après avoir grossi son armée par des corps insurgés, s'emparer de Pistoia, où il pourroit assembler les magasins qu'il destinoit à ravitailler Florence. Mais les partisans des Cancelliéri qu'il trouva à Calamecca, voulant profiter de son approche pour se venger du parti ennemi des Panciatichi, le trompèrent sur sa route, et le conduisirent à San-Marcello, où les Panciatichi dominoient. Ferrucci prit en effet ce château, le pilla, et le brûla ; ainsi il perdit un temps précieux. Une pluie violente lui fit encore différer quelques heures ; après quoi, il conduisit son armée à Gavinana, château qui appartenoit à la faction Cancelliéri, à quatre milles de San-Marcello, et à huit de Pistoia (1).

CHAP. CXXI. 1530.

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 210. — *Bern. Segni.* L. IV,

CHAP. CXXI. 1530. Mais quelle qu'eût été la rapidité de Ferrucci et l'habileté de sa marche, qui, tournant la moitié des frontières toscanes, le conduisoit au secours de Florence par le côté le plus opposé à celui d'où il étoit parti, il étoit déjà entouré presque de toutes parts. Fabrice Maramaldo étoit sur sa gauche, et l'avoit toujours suivi sans essayer de le combattre. Alexandre Vitelli étoit sur sa droite avec le corps des *Bisogni* espagnols, qui auparavant s'étoient mutinés et retirés à l'Alto-Pascio, mais qu'il ramenoit à l'obéissance par l'espérance d'un combat. Bracciolini le suivoit avec un millier d'hommes de la faction Panciatichi qu'il avoit armés dans la montagne. Cependant Ferrucci se croyoit encore en état de leur échapper à tous, ou de les combattre, et de les vaincre séparément, lorsque le prince d'Orange lui-même s'avança à sa rencontre avec mille vétérans allemands, autant d'Espagnols, et quatre colonels italiens (1).

Le prince d'Orange, qui avoit confié le commandement de son armée en son absence à don Ferdinand de Gonzague et au comte de Lodrone, ne pouvoit s'éloigner ainsi de Florence que parce qu'il comptoit sur une trahison. Le

p. 121. — *Filippo de' Nerli.* Lib. X, p. 256. — *Pauli Jovii.* Lib. XXIX, p. 162.

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 215. — *Pauli Jovii* L. XXIX, p. 165.

gonfalonier savoit que le salut de la république étoit attaché au succès de Ferrucci ; il étoit résolu à le seconder par l'attaque la plus vigoureuse sur le camp des assiégeans. Quelle que fût la supériorité de position, de nombre ou de discipline, des Espagnols et des Allemands, il vouloit l'affronter, et il donna ordre à Malatesta Baglioni de tout disposer pour une sortie générale. En même temps, il lui déclara qu'il se mettroit lui-même à la tête de l'élite de la milice florentine, et qu'il suivroit la troupe de ligne partout où Malatesta voudroit la conduire, laissant la garde de Florence aux vieillards et à l'ordonnance des paysans (1). CHAP. CXXI. 1530.

Mais Baglioni n'avoit plus rien à espérer ou à craindre de la république florentine ; il ne vouloit pas attacher plus long-temps sa fortune à celle d'un état qu'il voyoit sur le point de périr. Il étoit entré secrètement en négociation avec le prince d'Orange, et par lui avec le pape Clément VII ; il s'étoit fait confirmer sa souveraineté de Pérouse, et promettre de nouvelles faveurs ecclésiastiques et temporelles, et il s'étoit enfin engagé par écrit envers le prince d'Orange, à ne point attaquer le camp des assiégeans, pendant que le prince s'en éloigneroit, pour marcher contre Ferrucci. Il opposa successivement trois protestations aux

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 191.

CHAP. CXXI. 1530. ordres que la seigneurie lui envoya d'attaquer l'ennemi ; et son collègue Etienne Colonna eut la foiblesse ou la fausseté de le signer aussi. Dans ces écrits, il représentoit que le combat auquel on vouloit le forcer, causeroit la ruine inévitable de son armée et de la république ; et lorsqu'il reçut enfin un ordre péremptoire de marcher, il feignit par tant de lenteurs, qu'avant qu'il se fût mis en mouvement, les Florentins apprirent l'issue de l'expédition de Ferrucci (1).

Le prince d'Orange étoit parti de son camp le soir du 1er août ; il marcha toute la nuit, et vint reposer ses troupes le lendemain à Lagone, village situé entre Gavinana et Pistoia : elles y prenoient leur repas à l'heure même où celles de Ferrucci prenoient le leur à San-Marcello. Tous deux se mirent de nouveau en marche à peu près en même temps, et arrivèrent en même temps devant Gavinana. Le tocsin, qu'on sonnoit dans ce dernier village, apprit à Ferrucci l'approche de ses ennemis, sans qu'il pût croire cependant que le prince d'Orange lui-même, et une partie si considérable de son armée, eussent abandonné leur camp devant Florence (2).

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 179-204. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 385.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 214.

L'infanterie de Ferrucci étoit divisée en deux corps, chacun de quatorze compagnies : il commandoit le premier, et Jean-Paul Orsini le second, qui lui servoit d'arrière-garde ; sa cavalerie étoit de même divisée en deux troupes : Amico d'Ascoli conduisoit l'une, Charles de Castro et le comte de Civitella commandoient l'autre (1). Avant de combattre, Ferrucci exhorta, en peu de mots, ses compagnons d'armes ; il leur rappela que le salut de Florence et la dernière espérance de la république étoient attachés à leur petite armée, et il leur demanda seulement de le suivre partout où ils le verroient s'avancer (2). CHAP. CXXI. 1530.

Ferrucci, ayant remis son casque, descendit de cheval et entra dans Gavinana une pique à la main, au moment même où Fabrice Maramaldo, ayant fait enfoncer un mur sec, y entroit par une autre rue. L'infanterie des deux armées se rencontra sur la place du château, autour d'un châtaignier élevé qui en occupoit le milieu, et c'est là qu'elle combattit le plus long-temps et avec le plus d'acharnement ; tandis que le prince d'Orange, avec sa cavalerie, attaquoit impétueusement celle de Ferrucci, qui étoit restée en dehors des murs.

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. IX, p. 377.

(2) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 215. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 377. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 122.

CHAP. CXXI. 1530. Les cavaliers florentins tinrent ferme ; des arquebusiers, mêlés dans leurs rangs, accueillirent, par des décharges répétées, les chevaux ennemis, et les firent fuir en désordre. Le prince d'Orange, s'efforçant de les rallier, traversa seul, au galop, une pelouse en pente rapide, sous le feu des Florentins : il y fut frappé en même temps de deux balles, l'une dans le col, l'autre dans la poitrine, et il tomba mort à l'instant. Antonio d'Herréra et le reste des cavaliers, témoins de sa chute, prirent la fuite, et ne s'arrêtèrent point jusqu'à *Pistoia*, où ils répandirent l'alarme dans leur parti. Les soldats de Ferrucci trouvèrent sur le prince d'Orange le billet même de Malatesta Baglioni, par lequel il lui promettoit de ne point attaquer son camp (1).

La cavalerie de Ferrucci, qui venoit de dissiper celle du prince d'Orange, et de tuer ce général lui-même, faisoit retentir l'air de ses cris de victoire. Mais, pendant ce temps, Jean-Paul Orsini avoit été attaqué par Alexandre Vitelli ; l'arrière-garde, qu'il commandoit, avoit été rompue, elle avoit perdu ses drapeaux, et Jean-Paul avoit été contraint de se retirer à pied dans Gavinana, où il avoit rejoint Ferrucci. Celui-ci,

(1) *Ben. Varchi.* Lib. XI, p. 217. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 377 et 385. — *Bern. Segni.* Lib. IV, p. 122. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXIX, p. 164.

de son côté, avoit chassé de Gavinana Maramaldo et ses Calabrois, les landsknechts et les chevaux du prince; mais après avoir combattu trois heures sous l'ardeur du soleil du mois d'août, il se reposoit appuyé sur sa pique. Sur ces entrefaites, une nouvelle troupe de landsknechts, qui n'avoient pas encore donné, vint l'attaquer : Ferrucci et Jean-Paul n'avoient plus, dans ce moment, autour d'eux, qu'un petit nombre d'officiers; leurs soldats s'étoient écartés pour prendre quelques instans de repos. Avec ce peloton d'élite, Orsini et Ferrucci se défendirent long-temps encore. Cependant Jean-Paul, blessé et couvert de poussière, ne voyant plus aucune espérance de salut, se retourna vers Ferrucci, et lui dit : *Seigneur commissaire, ne voulons-nous pas nous rendre?* — *Non!* s'écria Ferrucci; et il s'élança sur un nouveau bataillon d'ennemis qui venoient l'attaquer. En effet, il les repoussa hors des portes; mais en les poursuivant, *il vit ces portes se refermer sur lui.* Le bourg étoit pris, tous ses soldats étoient morts, blessés ou en fuite; Ferrucci lui-même étoit blessé de plusieurs coups mortels, et il restoit à peine sur son corps une place saine; enfin, il se rendit à un Espagnol, qui, pour gagner une rançon, s'efforçoit de lui sauver la vie. Mais Maramaldo le fit amener devant lui dans la place du châ-

CHAP. CXX. 1530.

CHAP. CXXI. 1530.

leau ; et là, après l'avoir fait désarmer, il le poignarda de ses mains. Ferrucci se contenta de lui dire, *tu tues un homme déjà mort* (1).

Pendant ce même temps, Jean-Paul Orsini avoit été fait prisonnier, mais il fut remis en liberté en payant une rançon ; Amico d'Ascoli avoit aussi été fait prisonnier, mais son ennemi personnel, Muzio Colonna, l'acheta pour six cents ducats, de celui qui l'avoit pris, afin de le tuer de sang-froid ; Guillaume Frescobaldi, que Ferrucci regardoit comme son meilleur lieutenant, mourut à Pistoia de ses blessures ; environ deux mille morts demeurèrent sur le champ de bataille, le nombre des blessés fut plus considérable encore. L'armée de Ferrucci étoit détruite ; mais celle des Impériaux avoit acheté chèrement la victoire : sa perte étoit énorme, et la mort de son général pouvoit la jeter dans la confusion, d'autant plus que le marquis de Guasto l'avoit aussi quittée pour passer au service de Ferdinand de Hongrie (2).

Ferrucci, il est vrai, étoit plus nécessaire encore aux Florentins que le prince d'Orange

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 219. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 378. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XX, p. 544. — *Paul. Jovii.* L. XXIX, p. 168. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 125. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 67. Le dernier raconte ces faits avec beaucoup d'inexactitude, quoiqu'il écrivit jour par jour les nouvelles.

(2) *Bened. Varchi.* L. VI, p. 221. — *Jacopo Nardi.* L. IX, p. 378. — *Pauli Jovii. Hist.* Lib. XXIX, p. 165.

aux Impériaux. Lorsque, le 4 août, on reçut à Florence la nouvelle de sa mort, la ville entière fut dans le deuil et l'effroi. Le gonfalonier et la seigneurie s'efforçoient vainement de relever les esprits abattus, et de montrer les ressources qui restoient encore. La défaite de Ferrucci étoit en partie attribuée à une pluie violente, qui avoit éteint les trombes à feu, espèce d'artifice que les fantassins florentins portoient attaché à leurs piques, et qui, vomissant constamment des flammes, épouvantoit les chevaux. Mais le gonfalonier représentoit que la même pluie qui avoit perdu Ferrucci, pouvoit sauver la ville; que l'Arno étoit tellement gonflé par les eaux, que les divers quartiers des ennemis n'avoient plus de communication les uns avec les autres; et que les Florentins, dans une sortie générale, pouvoient recouvrer l'avantage du nombre, en attaquant leurs ennemis en détail. Il pressoit donc Malatesta Baglioni de livrer bataille; et la seigneurie, pour s'attacher les capitaines de ses troupes de ligne, leur promettoit en récompense de la victoire, la continuation de leur solde pendant toute leur vie; Malatesta Baglioni refusa toute obéissance, et déclara hautement qu'il vouloit désormais sauver une ville prête à se perdre par l'obstination et la témérité de ses chefs (1).

CHAP. CXXI. 1530.

(1) *Bened. Varchi.* L. XI, p. 229. — *Bern. Segni.* Lib. IV,

CHAP. CXXI. 1530. Baglioni trouvoit, dans Florence, un parti nombreux qui applaudissoit à son refus de combattre. Tous les hommes foibles et pusillanimes, tous les égoïstes, et tous ceux qui regrettoient les jouissances d'une vie tranquille, languissoient après la paix, et l'auroient acceptée à tout prix. Les partisans de l'aristocratie se soucioient peu de s'exposer plus long-temps pour le maintien de l'autorité populaire : les partisans secrets des Médicis osoient eux-mêmes faire à leur tour entendre leur voix ; et les historiens de ce parti confessent la trahison de Baglioni, pour lui en faire un mérite (1). Déjà on ne désignoit plus les citoyens attachés à la liberté que par les noms d'obstinés et d'enragés. Malatesta déclara que plutôt que d'attaquer le camp impérial, commandé par don Ferdinand de Gonzague depuis la mort du prince d'Orange, il donneroit sa démission. Les Dix de la guerre crurent pouvoir le prendre au mot, et ils lui envoyèrent, le 8 août, Andréuolo Niccolini, pour lui porter son congé, couché dans les termes les plus flatteurs pour lui. La surprise de Malatesta Baglioni, en le recevant, fut extrême, et sa rage plus grande encore : sans vouloir l'ac-

p. 124. — *Jac. Nardi.* Lib. IX, p. 379. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 68.

(1) *Filippo de' Nerli.* Lib. X, p. 225. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 545. — *Pauli Jovii.* L. XXIX, p. 166.

cepter, sans vouloir le lire, il se jeta sur Nic- CHAP. CXXI.
colini, qui le lui portoit, et le frappa de plu- 1530.
sieurs coups de poignard (1).

Le gonfalonier voulut faire un nouvel effort pour maintenir l'autorité chancelante de la république : il ordonna à toutes les compagnies de milice de se rassembler sur la place, et il se mit à leur tête pour marcher contre Baglioni. Mais la terreur avoit déjà suspendu toute obéissance ; au lieu de seize compagnies, il n'en parut que huit sur la place. D'autre part, Malatesta Baglioni avoit déjà introduit dans son bastion le capitaine impérial Pirro Colonna de Stipicciano ; il avoit désarmé ou congédié la garde florentine de la porte Romaine, et il avoit tourné contre la ville l'artillerie destinée à la défense des murs (2).

Florence étoit perdue, et aucun pouvoir humain ne pouvoit plus la sauver. Tandis qu'une partie des citoyens vouloient encore mourir libres et les armes à la main, les autres reconnoissoient qu'aucun obstacle ne pouvoit plus arrêter désormais cette armée féroce, qui s'étoit signalée par la tyrannie exercée à Milan et par le sac de Rome : ils fuyoient dans les églises,

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 235. — *Jac. Nardi.* L. IX, p. 380.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 259. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 124. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 69.

CHAP. CXXI. 1530. avec leurs femmes, leurs enfans et leurs richesses, et sans pouvoir prendre aucun parti, sans concevoir aucune espérance, ils n'obéissoient plus à aucun ordre, et ils entravoient à chaque pas ceux qui conservoient plus de présence d'esprit et qui montroient plus de fermeté.

La seigneurie, avec l'humiliation la plus profonde et la douleur la plus cruelle, rendit le bâton du commandement à Malatesta, de qui il dépendoit encore de laisser inonder la ville par les Impériaux, ou de leur *imposer des* conditions. Quatre cents jeunes gens, parmi lesquels on vit avec douleur les fils et les gendres du gonfalonier Nicolas Capponi, s'étoient rangés en armes sur la place du Saint-Esprit, déterminés à seconder Baglioni, et à ne plus reconnoître la seigneurie. Celle-ci fit un dernier effort pour les rappeler à leurs drapeaux; elle leur représenta, qu'en se séparant d'avec leurs concitoyens dans ce moment critique, ils exposoient la patrie et eux-mêmes aux *plus affreux* dangers: mais, en retour, elle fut insultée et menacée par ces jeunes gens, qui vinrent en armes sur la place du palais, et qui la forcèrent à remettre en liberté tous ceux qu'on détenoit à cause de leur attachement au parti des Médicis (1).

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 245. — *Filippo de' Nerli.* L. X, p. 239. — *Giov. Combi.* T. XXIII, p. 70.

Ce fut au milieu de ce tumulte que la seigneurie nomma quatre ambassadeurs, qu'elle envoya au camp de Ferdinand de Gonzague, pour demander une capitulation. Elle fit choix de Bardo Attuiti, Jacob Morelli, Laurent Strozzi, et Pier-Francesco Portinari. Ils n'eurent pas besoin d'aller chercher bien loin ceux avec lesquels ils devoient traiter, car Barthélemi Valori, l'un des émigrés, que le pape avoit nommé son commissaire en Toscane, et qui gouvernoit, au nom des Médicis, tous les pays soumis par l'armée impériale, étoit venu s'établir dans la maison même des Bini, qu'occupoit Malatesta Baglioni. Les conditions qu'ils obtinrent étoient plus avantageuses que la situation des affaires n'auroit dû le faire espérer; mais les conditions sont de peu d'importance lorsqu'elles sont jurées par des souverains sans foi, et réclamées ensuite par des hommes sans pouvoir. Il est probable que le pape avoit donné ordre à Valori de consentir à tout, se réservant ensuite d'interpréter le traité à sa manière. L'empereur ne fournissoit absolument rien pour la paye et le maintien de l'armée devant Florence, et le crédit de Clément VII étoit ruiné, comme ses revenus épuisés par de longues guerres, et toutes les conséquences du sac de Rome : aussi ne pouvoit-il suffire plus long-temps à une dépense

CHAP. CXXI. 1530.

CHAP. CXXI. 1530. qui passoit soixante-dix mille florins par mois (1).

Le traité qui fut signé, le 12 août 1530, à Sainte-Marguerite de Montici, portoit que la forme du gouvernement de Florence seroit réglée par l'empereur avant l'expiration de quatre mois, sous condition cependant que la liberté seroit conservée. La république promettoit de payer à l'armée cinquante mille écus en argent comptant, et trente mille en lettres de change; et en retour, les troupes impériales devoient s'éloigner immédiatement. Les forteresses de Pise, de Volterra et de Livourne devoient être livrées au commissaire du pape. Pour sûreté du payement des lettres de change, de la tradition des forteresses, et de l'obéissance du peuple au gouvernement que l'empereur lui donneroit, les Florentins devoient remettre à Ferdinand de Gonzague cinquante ôtages à son choix. Une amnistie complète étoit enfin accordée, au nom du pape et de l'empereur, soit à tous les Florentins sans exception, pour tout ce qu'ils pouvoient avoir fait contre la maison des Médicis, soit à tous les sujets de l'Empire et de l'Église qui les avoient servis pendant la guerre, pour

(1) *Jacopo Nardi.* Lib. IX, p. 381. — *Filippo de' Nerli.* Lib. X, p. 241. — *Bern. Segni.* L. IV, p. 119.

avoir porté les armes contre leurs seigneurs suzerains (1). CHAP. CXXI. 1530.

Ensuite de ce traité, qui bientôt demeura dans les archives comme un monument du scandaleux manque de foi des deux souverains au nom desquels il étoit stipulé, tous les émigrés florentins et les commissaires du pape rentrèrent dans la ville. Barthélemi Valori fit occuper, le 20 août, la place du palais par quatre compagnies de soldats corses; il força ensuite la seigneurie à descendre sur le balcon, et fit sonner la grosse cloche pour assembler le peuple en parlement. A peine trois cents citoyens se trouvèrent réunis sur la place; quelques-uns de ceux qui avoient voulu s'y rendre pour y faire entendre pour la dernière fois un vote libre, en furent repoussés à coups de couteau (2). Salvestro Aldobrandini s'adressant à cette dérisoire assemblée du peuple, lui demanda si elle consentoit « qu'on créât douze hommes qui eussent » à eux seuls autant d'autorité et de pouvoir » qu'en avoit le peuple de Florence tout en» semble ». Par trois fois cette demande fut répétée, et par trois fois la populace et les enfans répondirent : *Oui, oui, les balles, les balles!*

(1) *Ben. Varchi.* L. XI, p. 246-250. — *Jac. Nardi.* L. IX, p. 382, 383. — *Filippo de' Nerli.* L. XI, p. 244. — *Pauli Jovii.* Lib. XXIX, p. 173.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 257.

CHAP. CXXI. (armes des Médicis), *les Médicis, les Médicis!*

1530. Après ce prétendu consentement populaire douze seigneurs de la balie furent nommés par le commissaire apostolique. Ceux-ci déposèrent la seigneurie, les dix de la guerre, les huit de *guardia e balia* ou juges criminels suprêmes. Ils firent désarmer le peuple, et par leur entremise la liberté florentine succomba pour la dernière fois. Avant l'expiration de leur pouvoir, le nom même de république fut anéanti (1).

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XI, p. 256-260. — *Jacopo Nardi Hist. Fior.* Lib. IX, p. 387. — *Fr. Guicciardini.* Lib. XX, p. 545. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 73. — *Filippo de' Nerli.* L. X, p. 242. — *Bernardo Segni.* Lib. V, p. 128. — *Pauli Jovii.* L. XXIX, p. 175.

L'Histoire de Florence de Jacob Nardi finit à la prise de la ville et à l'établissement de la balie. Elle est écrite avec un ton de candeur et de loyauté qui attache à l'historien : on y reconnoît l'ami de la liberté, l'homme religieux et l'honnête homme. Nardi ne regardoit point son livre comme terminé, et il l'auroit détruit à sa mort, si heureusement il n'y en avoit pas eu déjà plusieurs copies en circulation. Les six premiers livres cependant, qui comprennent de l'année 1494 à la mort de Léon X, paroissent avoir reçu toute la perfection que l'auteur étoit capable de leur donner. Il n'en est pas de même des trois derniers; le récit y est à peine ébauché, et l'auteur paroit l'avoir écrit hors de portée des matériaux qu'il devoit employer. On trouve dans ces trois derniers livres quelques erreurs de faits et de dates, beaucoup de répétitions, beaucoup de désordre, et des morceaux qui semblent n'avoir jamais été relus par l'auteur. Jacob Nardi avoit eu quelque part à la révolution de 1527; aussi fut-il au nombre des exilés que la balie de 1530 priva de leur patrie. Ce fut lui que les émigrés chargèrent ensuite de porter

CHAPITRE CXXII.

Violation de la capitulation de Florence : persécution de tous les amis de la liberté. Règne et mort d'Alexandre de Médicis : succession de Cosme Ier au titre de duc de Florence. Sienne opprimée par les Espagnols embrasse le parti français : siége et dernière capitulation de cette ville.

1530 — 1555.

CHAP. CXXII.

L'INDÉPENDANCE de l'Italie qui avoit commencé avec le douzième siècle, et qui avoit été solennellement reconnue, ensuite des victoires de la ligue lombarde sur Frédéric Barberousse, cessa à l'époque du couronnement de l'empereur Charles-Quint à Bologne, ou à celle de la prise de Florence par ses généraux, en mars ou en août 1530. Avant le douzième siècle, l'Italie, se souvenant encore de son ancienne grandeur,

leurs plaintes à l'empereur sur la violation de la capitulation de Florence, et d'exposer leurs griefs dans un écrit qui fut remis à Charles-Quint. Jusqu'à la fin de sa vie, qui se termina dans l'exil, Jacob Nardi travailla, malgré la pauvreté et la vieillesse, à susciter des vengeurs à la liberté de sa patrie. Son histoire fut imprimée à Florence, *in*-4°. 1584, un vol. de 390 pag.

CHAP. CXXII. s'indignoit d'être asservie par les peuples voisins. Elle se croyoit supérieure à sa condition: néanmoins elle obéissoit. Elle faisoit partie de l'empire des Francs, puis de celui des Germains. Sa destinée étoit réglée par les passions, la politique et les victoires d'ultramontains, dont elle n'entendoit pas même la langue. Telle a été de nouveau sa situation depuis l'année 1530 jusqu'à nos jours.

La liberté avoit donné à l'Italie quatre siècles de grandeur et de gloire. Pendant ces quatre siècles, elle fit peu de conquêtes au-delà de ses limites naturelles; mais elle assura néanmoins à ses peuples le premier rang entre les nations de l'occident. Elle n'exerça jamais sa puissance sur les états voisins, de manière à mettre en danger leur indépendance; sa division en un grand nombre de petits états interdisoit absolument cette carrière à son ambition; mais la même division avoit multiplié ses ressources, et développé son esprit et son caractère dans chacune de ses petites capitales. Les Italiens n'avoient alors pas besoin de conquêtes pour se faire connoître comme une grande nation. Les Allemands, les Français, les Anglois, les Espagnols avoient des priviléges municipaux, des chefs féodaux, des monarques, qu'ils croyoient devoir défendre; les Italiens seuls avoient une patrie et le sentoient. Ils avoient relevé la na-

ture humaine dégradée, en donnant à tous les hommes des droits comme hommes, et non comme privilégiés. Ils avoient les premiers étudié la théorie des gouvernemens, et donné aux autres peuples des modèles d'institutions libérales. Ils avoient rendu au monde la philosophie, l'éloquence, la poésie, l'histoire, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique. Ils avoient fait faire des progrès rapides au commerce, à l'agriculture, à la navigation, aux arts mécaniques. Ils avoient été les instituteurs de l'Europe. A peine pourroit-on nommer une science, un art, une connoissance dont ils n'eussent enseigné les élémens aux peuples qui depuis les ont surpassés. Cette universalité de connoissances avoit développé leur esprit, leur goût et leurs manières; et ce poli leur resta long-temps encore après qu'ils eurent perdu tous leurs autres avantages; l'élégance et les agrémens survécurent à l'ancienne dignité; mais celle-ci en avoit été le fondement. Elle dura autant que la liberté italienne. Telle fut la grandeur de la nation au temps de sa gloire, et cette grandeur n'avoit pas besoin de victoires pour la rehausser. CHAP. CXXII.

Avant le douzième siècle, quelques petits princes italiens se croyoient indépendans, quelques petits peuples se croyoient libres et l'étoient peut-être. Cependant à cause des ducs de Spolète

CHAP. CXXII. ou de Bénévent, à cause des républiques d'Amalfi ou de Naples, nous n'avons pas cru devoir commencer l'histoire de l'Italie dès la chute de l'empire romain en occident; nous ne croyons pas davantage devoir la continuer après la chute de Florence, à cause des ducs de Toscane ou de Parme, et des républiques de Venise ou de Gênes.

Pendant tout le temps que les Italiens furent vraiment une nation, nous avons cherché à rassembler avec une scrupuleuse exactitude tous les faits qui pouvoient peindre leur caractère, expliquer leur politique, motiver leurs lois, et réveiller dans leurs descendans des souvenirs instructifs, ou servir de miroir aux autres peuples libres. Nous n'avons point craint alors de descendre à des détails trop minutieux; ces détails ne sont pas inutiles lorsqu'ils servent à peindre des hommes. Nous n'avons pas craint non plus d'entremêler à notre récit les événemens principaux des autres contrées de l'Europe; l'influence de l'Italie se faisoit sentir sur toutes, et l'on ne pouvoit comprendre la politique de ses états sans promener alternativement ses regards sur la Grèce et l'Espagne, la Hongrie et la France, la Turquie et l'Allemagne. Nous avons vu ensuite le déclin de cette influence italienne sur les autres contrées. Nous avons vu l'Italie tour à tour victime de la fausse politique

de ses chefs, de la mauvaise foi des ultramontains, de la férocité des soldats mercenaires, ravagée par les armées, par la peste et par la famine pendant trente-sept ans de guerres presque continuelles. Nous l'avons vu réduite ainsi au dernier degré d'épuisement. Nous sommes enfin parvenus au point où elle a cessé d'exister. Nous avons vu pour la dernière fois un empereur d'Allemagne venir dans une église italienne, pour recevoir la couronne d'or des mains du pape; et cette cérémonie, devenue futile, ne s'est plus renouvelée depuis Charles-Quint. En 1530, il avoit commencé à régner par l'épée seule; il n'avoit plus besoin, pour prendre le titre d'empereur, qu'un représentant de l'Italie sanctionnât son inauguration par une autorité religieuse. CHAP. CXXII.

Dès cette époque et jusqu'à nos jours, huit ou dix princes en Italie ont continué à se croire souverains, mais sans jouir d'aucune indépendance, sans se défendre jamais par leurs propres forces, sans exercer jamais sur les autres l'influence que les autres exerçoient sans cesse sur eux. Trois ou même quatre républiques, en comptant San-Marino, ont continué à repousser de leur sein le pouvoir d'un seul, mais sans garder leur liberté, sans conserver aucune ombre, ni de la souveraineté du peuple, ni de la garantie des droits et de la sûreté des citoyens. L'Italie n'a plus été dès lors qu'un vaste musée où les

CHAP. CXXII. monumens de la mort sont déposés sous les yeux des curieux. On n'a plus eu occasion de demander une seule fois à Vienne, à Madrid, à Paris, à Londres, ce que voudroient, ce que feroient les princes et les peuples de l'Italie. Les peuples avoient cessé d'avoir ou d'exprimer une volonté; et les princes, en anéantissant l'esprit vital de leurs sujets, s'étoient anéantis eux-mêmes. L'Italie énervée ne parloit plus qu'au souvenir, et l'on alloit l'interroger sur ce qu'elle avoit fait jadis, avec la certitude qu'elle ne pourroit plus le faire.

Cependant nous n'abandonnerons point des peuples avec lesquels nous avons en quelque sorte vécu si long-temps sans jeter un dernier coup d'œil, mais un coup d'œil rapide, *sur le* sort qui les attendoit dans leur organisation nouvelle. De même que dans les six premiers chapitres de cet ouvrage, nous avons parcouru un espace de cinq siècles, et nous nous sommes contentés de fixer dans la mémoire quelques dates et quelques traits principaux, nous attendons de l'indulgence de notre lecteur, qu'il nous permettra d'accorder encore un petit nombre de chapitres aux trois derniers siècles, pour que notre récit comprenne, mais dans des proportions bien différentes, la première enfance de la nation italienne, son âge viril, et sa décrépitude.

La Toscane, qui si long-temps avoit été la patrie de la liberté, doit la première attirer nos regards. L'histoire de Florence ne paroît point absolument finie par la capitulation de cette ville : tant que les citoyens qu'on avoit vu animés d'un si ardent patriotisme vivoient encore, tant qu'ils luttoient encore contre le pouvoir absolu, la république florentine existoit toujours, du moins dans leur souvenir, et nous devons un hommage à leurs derniers efforts. Ils surent rallier leur cause à celle de la liberté de Sienne, et la chute de cette dernière république mérite aussi quelque attention de notre part. CHAP. CXXII.

Ce fut avec des formes républicaines que la république de Florence fut détruite. Pour créer une balie, on avoit convoqué un parlement et consulté une prétendue assemblée de tout le peuple florentin. On avoit demandé à ce peuple de conférer la totalité de ses pouvoirs aux commissaires par les mains desquels on vouloit organiser la tyrannie. C'étoit reconnoître la souveraineté du peuple au moment même où le peuple abdiquoit cette souveraineté pour jamais. Mais le parlement florentin qui créa la balie de 1530, devoit être le dernier, et en effet l'ordre fut donné ensuite de briser la cloche qui servoit à le convoquer, pour qu'elle ne pût jamais plus servir au même usage (1). 1530.

(1) *Bernardo Segni.* Lib. V, p. 129. — Le 12 octobre 1532,

CHAP. CXXII. 1530. La balie gouverna seule Florence pendant plusieurs mois en son propre nom, et non point au nom du pape ou des Médicis. Mais c'étoit Clément VII qui l'avoit voulu ainsi, pour que ces commissaires, qui, en toute chose, agissoient uniquement d'après ses ordres, et qui attendoient de Rome la décision de chaque affaire, ne parussent point liés par la capitulation que Barthélemi Valori avoit signée en son nom. Le pape et l'empereur avoient promis à Florence liberté et amnistie; mais Clément prétendoit que si la république vouloit elle-même changer ses lois et punir ses citoyens, la capitulation ne pouvoit point l'en empêcher. Pour que la balie parût davantage représenter la république, il voulut qu'elle formât un corps plus nombreux, dépositaire de la souveraineté; et au mois d'octobre, une seconde balie de cent cinquante citoyens fut élue par la première. Celle-ci comprenoit tous les chefs de cette partie de l'aristocratie qui s'étoit montrée dévouée aux Médicis (1).

Alors les vengeances du pape et celles de ses partisans commencèrent. Les plus distingués parmi les membres de l'ancien gouvernement

Gio. Cambi. T. XXIII, p. 122. — *Ben. Varchi.* Lib. XIII, T. V, p. 9.

(1) *Ben. Varchi.* L. XII, p. 317. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 81.

furent soumis à une torture rigoureuse ; puis le ci-devant gonfalonier Carducci, Bernard de Castiglione, et quatre autres de ces vénérables magistrats eurent la tête tranchée (1). Raphaël Girolami, l'autre gonfalonier, obtint grâce de la vie, à l'intercession de Ferdinand de Gonzague; mais il fut enfermé dans la citadelle de Pise; et peu après, il y mourut empoisonné (2). Le prédicateur Benoist de Foiano fut livré au pape, et conduit à Rome. Celui-ci, en le faisant emprisonner au château Saint-Ange, ordonna qu'on lui diminuât chaque jour sa ration d'eau et de pain; et c'est ainsi qu'il le fit mourir lentement de misère. Frère Zacharie, qui étoit également poursuivi, trouva moyen de s'échapper déguisé en paysan. Il s'enfuit à Ferrare, puis à Venise, et il mourut enfin à Pérouse, où il étoit venu se jeter aux pieds de Clément VII, pour implorer son pardon (3). Une vingtaine de ceux qui se croyoient plus compromis se dérobèrent au supplice par la fuite. En effet, ils furent condamnés à mort par contumace, et leurs biens furent confisqués. Environ cent cinquante citoyens furent relégués

CHAP. CXXII. 1530.

(1) *Ben. Varchi.* L. XII, p. 295. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 79. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXI, p. 414. — *Bern. Segni.* Lib. V, p. 133.

(2) *Bened. Varchi.* L. XII, p. 289.

(3) *Idem*, p. 275.

CHAP. CXXII. pour trois ans dans des lieux déterminés, sou-
1530. vent à une immense distance de leur patrie et de leurs affaires; mais le nouveau gouvernement, qui au lieu de frapper tous ses ennemis en une fois, redoubloit de sévérité à mesure qu'il se rassuroit lui-même, désira bientôt une occasion de condamner ces mêmes bannis comme rebelles, et de confisquer leurs biens. Après qu'ils se furent conformés à leur condamnation avec une dépense infinie, la balie, au bout de trois ans, les envoya dans un nouvel exil, plus incommode encore que le premier, et força ainsi la plupart d'entre eux à désobéir (1).

La république sembloit exister encore : un corps aristocratique assez nombreux paroissoit souverain; le pape, qui n'avoit voulu envoyer personne de sa famille à Florence, et qui cachoit l'autorité absolue qu'il exerçoit, pour *ne pas être* responsable des supplices qu'il ordonnoit, laissoit agir Barthélemi Valori, François Guicciardini l'historien, François Vettori, et Robert Acciaiuoli. C'étoient eux qui paroissoient les vrais chefs de la république; ce furent eux aussi qui versèrent le sang et qui confisquèrent les biens des plus vertueux citoyens, qui réduisirent

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XII, p. 304-312. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 87-95. — *Bern. Segni.* Lib. V, p. 135. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XI, p. 252. — *Fr. Guicciardini.* L. XX, p. 546.

à un exil perpétuel ceux qu'ils feignirent d'épar- CHAP. CXXII.
gner, qui ruinèrent par des taxes arbitraires 1530.
tous ceux qui avoient montré de l'attachement à la liberté, qui firent rendre sans indemnité tous les biens patrimoniaux ou ecclésiastiques vendus par autorité de justice, qui firent désarmer le peuple en dénonçant les peines les plus sévères contre quiconque conserveroit quelque arme en sa possession, et qui, pour maintenir leur autorité par la terreur, prirent à leur solde deux mille des landsknechts qui avoient assiégé Florence (1).

Mais Clément VII, qui comptoit sur le zèle des chefs de parti pour se venger, savoit bien qu'ils ne seroient point également empressés à exécuter ses projets ultérieurs et à changer la constitution de leur patrie, pour en faire une souveraineté absolue en faveur d'un de ses neveux. Aussi avoit-il envoyé Alexandre de Médicis en Allemagne et en Flandre à la cour de Charles-Quint, pour solliciter l'empereur de régler le gouvernement de Florence selon la faculté qui lui en avoit été réservée par la capitulation. L'empereur, quoiqu'il eût promis à Alexandre sa fille naturelle, ne répondoit pas à beaucoup près à l'impatience du pape. Il avoit

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XII, p. 510 et seq. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 79. — *Bern. Segni.* Lib. V, p. 131. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XI, p. 250.

CHAP. CXXII. 1531. laissé écouler non-seulement les quatre mois fixés par la capitulation, mais tout près d'une année avant de renvoyer à Florence Alexandre de Médicis, qui portoit déjà le titre de duc de Civita di Penna. Ce fut seulement le 5 juillet 1531 que ce jeune homme y fit son entrée; et ce fut le lendemain que Jean Antoine Mussétola, ambassadeur de Charles-Quint, communiqua à la seigneurie et à la balie le décret signé par l'empereur à Augsbourg, le 21 octobre précédent; ce décret rétablissoit les Florentins dans leurs anciens priviléges, sous condition qu'ils reconnoîtroient pour chef de la république Alexandre de Médicis, et après lui ses enfans, ou à leur défaut l'aîné des autres Médicis; et cela à perpétuité, et par ordre de primogéniture (1).

Le décret d'Augsbourg ne sembloit point encore faire une révolution complète dans l'état. Il maintenoit nominalement la liberté et la forme républicaine; il n'attribuoit à la maison de Médicis que les prérogatives dont elle jouissoit avant l'année 1527, et qu'il transformoit en droits; il assuroit au duc Alexandre vingt mille florins d'or de pension, au lieu de lui abandonner la disposition de tous les revenus

(1) *Benedi Varchi.* Lib. XII, p. 356-359. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 103. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXI, p. 416. — *Bern. Segni.* L. V, p. 143. — *Filippo de' Nerli.* Lib. VI, p. 255.

de l'état. Mais Clément VII n'étoit pas satisfait de cette autorité limitée, et ceux qui l'avoient servi dans ses vengeances n'étoient pas tranquilles. Ceux-ci reconnoissant qu'ils étoient l'objet de la haine, non pas d'un parti seulement, mais de l'universalité de leurs concitoyens, trembloient d'être chassés de nouveau de Florence à la mort du pape, ou à la première révolution d'Italie. Guicciardini, consulté par Clément VII, lui répondit qu'il étoit impossible au gouvernement d'acquérir aucune popularité; que sa seule ressource étoit de se donner des associés dans la haine publique; de songer moins encore à gagner quelques partisans parmi les hommes riches et habiles qu'à les compromettre avec tout le peuple, pour que, comme lui-même et ceux qui avoient suivi la même ligne que lui, ils sussent bien qu'il n'y avoit de salut pour eux que dans le maintien de la maison de Médicis. Ce fut dans cet esprit qu'une nouvelle révolution fut préparée (1). CHAP. CXXII. 1531.

Le pape, en disposant, en ordonnant toute chose, voulut encore que les citoyens florentins qui gouvernoient alors, prissent seuls la responsabilité du nouveau changement. Il en- 1532.

1) Lettre de Fr. Guicciardini à Nicolas de Schomberg, archevêque de Capoue, du 30 Janvier 1532, avec un Mémoire sur le gouvernement de Florence. *Lettere de' Principi.* T. III, f. 8 et seq.

CHAP. CXXII. 1532. voya son plan tout dressé de Rome, mais il en laissa l'exécution à Barthélemi Valori, à Guicciardini, à François Vettori, à Philippe de Nerli, et à Philippe Strozzi. Ce dernier se sachant l'objet de la défiance et de la haine secrète de Clément VII, cherchoit à regagner ses bonnes grâces, en exécutant ses volontés avec plus de zèle que tout autre (1).

Ces confidens du pape forcèrent en quelque sorte la balie à décréter, le 4 avril 1532, la création d'un comité de douze citoyens chargés de réorganiser le gouvernement de *l'état et de la cité* de Florence, car on cessa de prononcer le nom de *république*. On leur donna un mois pour terminer leur ouvrage; mais comme il avoit été préparé d'avance par le pape, ces commissaires purent le publier plus tôt encore (2).

La nouvelle constitution fut rendue publique le 27 avril 1532. Elle supprimoit le gonfalonier de justice et la seigneurie, et elle interdisoit de jamais rétablir cette magistrature, qui avoit duré deux cent cinquante ans avec tant de gloire. Elle déclaroit Alexandre de Médicis chef et prince de l'état, avec le titre de doge, ou duc de la république florentine, qu'il transmettroit

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XII, p. 367. — *Bern. Segni.* Lib. V, p. 149. — *Comment. del Nerli.* Lib. XI, p. 260.

(2) *Bened. Varchi.* L. XII, p. 372. — *Scipione Ammirato.* L. XXXI, p. 419. — *Ist. di Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 110.

à perpétuité à ses descendans par ordre de primogéniture; elle établissoit deux conseils à vie pour partager avec lui le soin du gouvernement. L'un, nommé les deux cents, comprenoit tous les membres actuels de la grande balie, et près d'une centaine d'autres qu'Alexandre se réservoit le pouvoir d'y appeler; l'autre, nommé le sénat, devoit être composé de quarante-huit membres, choisis parmi les conseillers des deux cents, et âgés de plus de trente-six ans. Quatre conseillers élus tous les trois mois, chaque fois par un nouveau quart du sénat, devoient remplacer la seigneurie dans ses fonctions honorifiques; le doge ou son lieutenant remplaçoient le gonfalonier, ou plutôt la république toute entière. Aucune proposition ne pouvoit être mise en délibération que par eux; aucune ne pouvoit passer en loi sans leur assentiment formel; et les nouveaux conseils ne donnèrent jamais l'exemple d'une proposition du prince, qui ne fût pas immédiatement sanctionnée avec un servile empressement (1). CHAP. CXXII. 1532.

Alexandre de Médicis fut tel que devoit être un prince établi sur le trône par des armées étrangères, contre le vœu de tous ses concitoyens, après une guerre qui avoit ruiné et hu-

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XII, p. 574, et T. V, Liv. XIII, p. [illegible]. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 114. — *Bern. Segni.* Lib. V, p. 150. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XI, p. 262-268.

CHAP. CXXII. milié sa patrie. Se défiant de tout le monde et
1532. s'efforçant d'obtenir de la peur ce qu'il ne pouvoit devoir à l'amour, il s'entoura de soldats étrangers; il choisit, pour les commander, Alexandre Vitelli de Città-di-Castello, parce qu'il le savoit irrité contre les Florentins et l'état populaire, qui avoient fait mourir son père Paul Vitelli. Il fortifia sur les bords de l'Arno un bastion qui pût lui servir de refuge, en cas d'insurrection du peuple; mais ne se croyant
1534. point encore assez assuré par là, il fit jeter, le 1er juin 1534, les fondemens d'une citadelle à l'endroit où étoit auparavant la porte de Faenza, et il y fit travailler avec tant d'activité, qu'avant la fin de l'année elle fut en état de défense. Il tint rigoureusement la main au désarmement des citoyens; la peine de mort et la confiscation des biens étoient prononcées contre ceux dans la maison desquels on trouvoit des armes; en même temps, il avoit formé une milice des sujets de la république, il l'avoit armée, il lui avoit donné des priviléges, et il contenoit ainsi les anciens souverains par la crainte de leurs anciens vassaux (1).

Les soldats d'Alexandre croyoient tout permis à leur libertinage et à leur avarice, et de

(1) *Bened. Varchi.* L. XIII, T. V, p. 5; Lib. XIV, p. 85. — *Istor. di Gio. Cambi.* T. XXIII, p. 137. — *Bern. Segni.* L. VI, p. 153. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XI, p. 270, 272.

quelque outrage que les citoyens eussent à se plaindre, ils ne pouvoient jamais obtenir de justice ni contre aucun militaire, ni contre aucun des officiers ou des moindres valets employés dans la maison du duc. Celui-ci sembloit prendre à tâche d'humilier ses compatriotes, et de les ravaler sans cesse en les comparant aux étrangers. Il avoit successivement offensé presque tous ceux qui lui avoient été le plus dévoués; aussi les chefs de ces grandes familles qui avoient dirigé le parti des Médicis, et qui, pendant le siége, avoient porté les armes contre leur patrie, avoient-ils quitté de nouveau cette patrie, où ils ne pouvoient plus vivre sous le tyran qu'ils lui avoient donné. François Guicciardini, que Clément VII avoit nommé gouverneur de Bologne, ne sentoit point encore la douleur d'obéir là où il avoit commandé; mais Barthélemi Valori, quoique gouverneur de la Romagne pour le pape, ne pouvoit se consoler de la part qu'il avoit eue à la révolution, et de l'esclavage où il s'étoit réduit lui-même; Philippe Strozzi, malgré tous ses efforts pour gagner la bienveillance du duc, le savoit jaloux de son immense richesse, et toujours prêt à l'offenser : aussi, lors du mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, en 1533, passa-t-il à la cour de France, et y appela-t-il, l'année suivante, sa nombreuse famille. Tous

CHAP. CXXII. 1534.

CHAP. CXXII. les cardinaux florentins, et il y en avoit quatre
1534. à cette époque, se rangeoient parmi les ennemis d'Alexandre ; mais le plus ardent de tous étoit le cardinal Hippolyte de Médicis, son cousin, qui, se regardant comme né plus honorablement qu'Alexandre, dont il étoit aussi l'aîné, ne pouvoit se consoler de ce qu'on avoit donné à un bâtard, dont le père étoit inconnu et la mère infâme, des prérogatives dont il avoit joui lui-même quelque temps, et que l'amour de ses concitoyens lui auroit volontiers déférées de nouveau (1).

La mère même d'Alexandre ne savoit point en effet s'il étoit fils de Laurent, duc d'Urbin, de Clément VII, ou d'un muletier. Dans le premier cas, il se seroit trouvé frère consanguin de Catherine de Médicis, fille unique de Laurent et de Madeleine de la Tour-d'Auvergne, à laquelle Clément VII venoit de procurer une grandeur au-delà de ses espérances. Clément, incertain dans sa politique et chancelant dans ses alliances, s'étoit rapproché de la France ; il avoit été à Nice pour y rencontrer François Ier ; de là, il avoit passé à Marseille, et il avoit enfin marié Catherine, le 27 octobre 1533, à Henri d'Orléans, second fils de François Ier, auquel ce Henri succéda (2). La paix duroit toujours entre

(1) *Bened. Varchi.* T. V, Lib. XIV, p. 90. — *Bern. Segni.* L. VI, p. 156.

(2) *Ben. Varchi.* Lib. XIV, p. 53. — *Bern. Segni.* L. VI, p. 161. — *Paul. Jovii Hist.* L. XXXI, p. 224.

les deux monarques, et Clément VII, en s'alliant à la France, n'avoit garde de se déclarer contre l'empereur, dont il sentoit bien qu'il dépendoit : le mariage de son favori Alexandre avec la fille naturelle de Charles-Quint, quoique convenu dès long-temps, ne s'effectuoit point encore, à cause du bas âge de Marguerite d'Autriche ; le pape ne vouloit pas s'exposer à le faire rompre : il savoit qu'Alexandre ne trouveroit aucun appui dans Catherine, qui le détestoit comme tous ses parens ; mais plus Alexandre avoit d'ennemis, plus Clément VII s'attachoit à lui : il se réjouissoit de voir ce jeune homme exercer ses vengeances ; il dirigeoit, il approuvoit tous les actes de son gouvernement, et il le couvrit d'un crédit qu'il sentoit devoir bientôt lui échapper ; car, dès le mois de juin 1534, Clément VII avoit été atteint d'une fièvre lente, et il mourut le 25 septembre de la même année, laissant son protégé en butte aux attaques de ses nombreux ennemis (1). CHAP. CXXII. 1534.

Clément VII avoit eu d'abord l'intention de faire continuer, tous les six mois, la liste des proscrits, à chaque renouvellement du tribunal des huit de balie ; il en fut empêché seulement par les clameurs élevées contre lui dans toute

(1) *Ben. Varchi.* L. XIV, p. 88. — *Gio. Cambi.* T. XXIII, p. [illegible]. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXI, p. 429. — *Pauli Jovii Hist.* L. XXXII, p. 254.

CHAP. CXXII. l'Europe (1). Cependant le nombre des exilés et
1534. des émigrés de Florence étoit déjà prodigieux, et lorsqu'il avoit sommé le duc de Ferrare de les expulser de ses états, on en avoit trouvé plus de trois cents dans cette seule province (2). Leur parti devint bien plus redoutable encore après la mort du pape. Paul III, de la maison Farnèse, qui lui avoit succédé, accordoit sa faveur à tous les ennemis de Clément VII et de sa mémoire; et il avoit ainsi encouragé les cardinaux florentins à se déclarer plus ouvertement.

Le cardinal Hippolyte de Médicis prétendoit à la gloire de rendre la liberté à sa patrie. Les Strozzi, dont la richesse surpassoit celle d'aucun particulier en Europe, les Valori, Ridolfi et Salviati, qui tous, dans la dernière guerre, avoient pris parti pour les Médicis, s'étoient réunis à Rome pour chercher les moyens de renverser le tyran. Tous les autres émigrés étoient venus les joindre; ils avoient établi entre eux une sorte de gouvernement, et ils avoient envoyé trois des principaux citoyens de Florence à l'empereur en Espagne, pour lui demander de retirer sa protection à un prince dont la cruauté, la débauche et la perfidie ne pouvoient être comparées qu'à celles d'un Pha-

(1) *Bened. Varchi.* T. IV, Lib. XII, p. 315.
(2) *Idem*, L. XIV, p. 80.

laris ou de quelque autre des monstres fameux de l'antiquité, et pour réclamer l'observation de la capitulation de Florence (1). CHAP. CXXII. 1534.

Charles V, étonné des injustices criantes, des atroces cruautés, des meurtres, des empoisonnemens sans nombre dont il entendoit accuser Alexandre, promit d'examiner sa conduite, quand lui-même il reviendroit de son expédition de Tunis. En effet, comme à son retour il se reposoit à Naples, les émigrés florentins lui dépêchèrent le cardinal Hippolyte de Médicis, pour achever de l'éclairer; mais le duc Alexandre avoit pris ses mesures pour se défaire de cet antagoniste. Le cardinal, arrivé à Itri, dans la route de Rome à Naples, fut empoisonné, le 10 août, par son échanson; il mourut après treize heures de souffrances; Dante de Castiglione et Berlinghiere Berlinghiéri, qui l'accompagnoient, moururent le lendemain, du même poison; mais le duc ne put réussir à faire assassiner Philippe Strozzi, comme il l'avoit tenté plusieurs fois, et les embûches qu'il dressoit à ses autres ennemis furent également découvertes (2). 1535.

(1) *Bened. Varchi.* T. V, L. XIV, p. 108. — *Bern. Segni.* Lib. VII, p. 178. — *Pauli Jovii.* L. XXXIV, p. 302. — *Scip. Ammirato.* Lib. XXXI, p. 430. — *Filippo de' Nerli.* L. XII, p. [illegible]

(2) *Ben. Varchi.* L. XIV, p. 132. — *Bern. Segni.* L. VIII,

CHAP. CXXII. 1535. La mort d'Hippolyte, en délivrant Alexandre de son ennemi le plus redoutable, ajoutoit, d'autre part, une nouvelle tache à sa réputation. Ses mœurs étoient infâmes, toutes ses habitudes étoient vicieuses ; et comme il avoit rempli l'Europe de ses ennemis, ses crimes étoient aussi publiés en tout lieu. La fille de l'empereur lui étoit promise, mais elle ne lui étoit point encore donnée ; et depuis que son alliance n'étoit plus un gage de celle de l'Église, il pouvoit craindre que Charles-Quint ne saisît avec empressement un prétexte plausible pour rompre le mariage projeté, et disposer de son état en faveur d'un autre. Mais Charles avoit une haine invétérée contre les républiques, et contre les prétentions des peuples à la liberté ; il se défioit surtout des Florentins, qu'il savoit attachés de tout temps à la France, avec laquelle il étoit sur le point de rentrer en guerre ; et Alexandre, comptant sur cette partialité, se rendit à Naples, pour plaider lui-même sa cause à la cour de l'empereur (1).

Le duc avoit rattaché à son parti Barthélemi Valori : il le conduisit à Naples avec lui, aussi-

p. 188. — *Filippo de' Nerli.* L. XII, p. 278. — *Scipione Ammirato.* L. XXXI, p. 430.

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XIV, p. 138. — *Bernardo Segni.* L. VII, p. 189. — Il partit le 19 décembre 1535. *Fil. de Nerli.* Lib. XII, p. 279.

bien que François Guicciardini, Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi. Les émigrés, de leur côté, s'étoient rendus à Naples : on y voyoit, entre autres, Philippe Strozzi et ses fils, les cardinaux Salviati et Ridolfi, et leurs frères, tous proches parens de ceux qui s'étoient attachés au duc. La ville et la cour étoient pleines de Florentins des deux partis ; et ceux qui redemandoient la liberté de leur patrie, paroissoient bien accueillis par les ministres de Charles-Quint. Ils furent invités à présenter leurs plaintes par écrit : Filippo Parenti, et après lui Jacopo Nardi l'historien, le firent avec beaucoup de vigueur, donnant les preuves détaillées des crimes divers d'Alexandre, et des extorsions effroyables par lesquelles il ruinoit la Toscane. François Guicciardini entreprit d'y répondre article par article, et il ajouta ainsi à la haine populaire, à laquelle il se plaignoit déjà d'être en butte. Enfin, l'empereur prononça, au mois de février 1536, le jugement qu'on lui demandoit. Tous les exilés et les émigrés florentins devoient, d'après son rescrit, être rappelés dans leur patrie, remis en possession de leurs biens, et garantis dans leurs personnes ; mais aucun changement n'étoit apporté à la constitution de l'état, ou aucun privilége garanti au peuple (1).

CHAP. CXXII. 1535. 1536.

(1) *Bened. Varchi.* L. XIV, p. 143-219, et 224. — *Scipione*

CHAP. CXX. 1536. Alors tous les émigrés florentins, quoique plusieurs sentissent déjà les atteintes de la misère, se réunirent pour rejeter un compromis qui ne sauvoit qu'eux et qui sacrifioit leur patrie. Leur réponse, l'une des plus nobles que conservent les archives de la diplomatie, commençoit par ces mots : « Nous ne sommes point » venus ici après demander à sa majesté impé» riale sous quelles conditions nous devions » servir le duc Alexandre, ni pour obtenir par » elle son pardon, après avoir volontairement, » avec justice, et selon notre devoir, travaillé » à maintenir ou recouvrer la liberté de notre » patrie. Nous ne l'avons point invoquée pour » retourner esclaves dans une ville d'où il y a » bien peu de temps que nous sommes sortis » libres, ou pour y recouvrer nos biens. Mais » nous avons recouru à sa majesté, nous con» fiant en sa bonté et en sa justice, pour qu'il » lui plût de nous rendre cette entière et vraie » liberté que ses agens et ses ministres s'enga» gèrent en son nom, par le traité de 1530, à » nous conserver..... Nous ne savons donc ré» pondre autre chose au mémoire qui nous a » été remis de la part de sa majesté, si ce n'est » que nous sommes tous résolus à vivre et à » mourir libres, ainsi que nous sommes nés,

Ammirato. L. XXXI, p. 431. — *Bern. Segni*. L. VII, p. 189. — *Filippo de' Nerli*. L. XII, p. 279.

» et que nous supplions de nouveau sa majesté CHAP. CXXII.
» de soustraire cette malheureuse cité au joug 1536.
» cruel qui l'écrase..... » (1).

François Sforza, duc de Milan, étoit mort le 24 octobre 1535. Son frère naturel, Jean-Paul Sforza, marquis de Caravaggio, qui avoit quelque prétention à lui succéder, parce qu'il avoit été appelé dans les investitures au défaut de la ligne légitime, fut empoisonné à son passage à Florence, comme il se rendoit en poste à la cour de l'empereur, et sa mort trancha, en faveur de la maison d'Autriche, une question difficile à résoudre. Une guerre furieuse alloit recommencer entre l'Autriche et la France; le duc Alexandre promettoit de l'argent, et sa fidélité étoit assurée, tandis que la république de Florence, si elle étoit rétablie, ne manqueroit pas d'écouter bientôt son antique affection pour la France. Charles-Quint n'hésita plus entre les deux partis : le 28 février, il maria sa fille naturelle, Marguerite d'Autriche, au duc Alexandre; il reçut de lui, en retour, une somme d'argent considérable, et il le renvoya plus puissant que jamais dans ses états. Le mariage d'Alexandre fut de nouveau célébré à Florence, avec plus de solennité, le 13 juin 1536 (2).

(1) Toutes les pièces originales sont rapportées par Bened. Varchi : celle-ci eut, dit-il, beaucoup de réputation en Italie. Lib. XIV, p. 229, 230.

(2) *Bened. Varchi.* L. XIV, p. 259. — *Bern. Segni.* L. VII.

CHAP. CXXII. Peu de mois s'étoient écoulés depuis ce ma-
1536. riage, et Alexandre les avoit passés dans ses débauches habituelles, portant alternativement le libertinage et le déshonneur dans les couvens et dans les maisons les plus nobles de Florence,
1537. lorsqu'il fut assassiné, le 6 janvier 1537, par l'homme dont il se défioit le moins. Cet homme étoit Lorenzino de Médicis, son cousin, l'aîné de la branche cadette de cette maison, et celui même que le rescrit impérial appeloit à succéder à Alexandre, si ce dernier mouroit sans enfans. Lorenzino, beaucoup plus distingué par son esprit et son goût pour les lettres, que par ses mœurs ou son caractère, avoit vécu dans les plaisirs, et avoit servi, comme un lâche flatteur, le duc Alexandre dans ses impudiques amours. Il l'avoit déjà aidé à séduire plusieurs femmes nobles, et il prêtoit souvent sa maison, attenante à celle du duc, dans *Via larga*, pour leurs rendez-vous. Il s'engagea à lui amener de même la femme de Léonard Ginori, sœur de sa propre mère, mais beaucoup plus jeune qu'elle. La beauté de cette dame avoit depuis long-temps frappé Alexandre, et sa vertu l'avoit jusque alors rebuté. Après souper, le jour même de l'Épiphanie, où le carnaval commence, Lorenzino

p. 192 et 198. — *Filippo de Nerli*. L. XII, p. 283, 285. — *Della Storia di Gio. Batt. Adriani*. Lib. I, p. 11. Il fait suite à Guicciardini, qui finit à la mort de Clément VII.

avertit le duc, que s'il vouloit se rendre chez lui absolument seul, et en observant le plus profond secret, il y rencontreroit sa tante Catherine Ginori. Alexandre accepta le rendez-vous; il écarta tous ses gardes, il dérouta tous ceux qui pouvoient l'observer, et il entra sans être aperçu de personne dans la maison de Lorenzino. Il étoit fatigué de la journée, et vouloit se reposer; mais avant de se jeter sur le lit, il détacha son épée, et Lorenzino la prenant de ses mains pour la mettre au chevet de son lit, en passa le ceinturon autour de la garde, de manière à ce qu'il ne fût pas facile de la tirer. Il sortit ensuite, en lui disant de se reposer tandis qu'il alloit chercher sa tante, et il l'enferma sous clef. Il revint un moment après, avec un assassin surnommé Scoronconcolo, qu'il avoit aposté d'avance, en lui demandant de le servir pour se défaire d'un grand personnage de la cour, qu'il n'avoit point nommé; car Lorenzino étoit arrivé jusqu'au moment de l'exécution sans mettre une seule personne dans son secret. CHAP. CXXV. 1537.

En entrant le premier dans la chambre, Lorenzino dit au duc : *Seigneur, dormez-vous?* Mais en même temps il le perça de part en part avec une épée courte qu'il tenoit à la main. Alexandre, quoique blessé mortellement, essaya de lutter contre son meurtrier; et Lorenzino, pour l'empêcher de crier, tout en lui disant :

CHAP. CXXII. 1537. *Seigneur, n'ayez pas peur,* lui enfonça deux doigts dans la bouche. Alexandre les mordit de toutes ses forces, en se roulant sur le lit avec Lorenzino, qu'il tenoit embrassé. Scoronconcolo ne pouvoit frapper l'un sans frapper l'autre; il tâchoit d'atteindre Alexandre entre les jambes de Lorenzino, tandis qu'ils se débattoient; mais tous ses coups se perdoient dans le matelas. Enfin, il se souvint qu'il avoit un couteau dans sa poche, et le plongeant dans la gorge du duc, il le tourna tant qu'il le tua (1).

Lorenzino étoit assuré que quelques cris qui se fissent entendre de son appartement, personne ne viendroit en demander la cause; ses domestiques y étoient accoutumés. Personne ne savoit son secret; il avoit plusieurs heures devant lui, pendant lesquelles personne ne demanderoit le duc, ni ne s'apercevroit qu'il manquoit. Il ne s'agissoit plus que de recueillir les fruits de la conjuration qu'il avoit conduite avec tant d'habileté et un si profond secret. Mais Lorenzino avoit excité par sa vie précédente, la défiance de tous les honnêtes gens; il n'avoit point d'amis dont il pût demander le

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XV, p. 264-272. — *Bern. Segni.* Lib. VII, p. 204-206. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XII, p. 286-290. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. [illegible], p. 11. — *Scipione Ammirato.* L. XXXI, p. 436. — *Paul. Jovii. Histor.* L. XXXVIII, p. 387-391. — *Istorie di Marco Guazzo*, f. 159.

conseil ou l'assistance; il n'avoit point de parti; on ne lui connoissoit pas le zèle pour la liberté qu'il affecta ensuite, et qui peut-être n'étoit qu'un héroïsme d'emprunt. Quoiqu'il fût le premier des Médicis dans la ligne de la succession, personne ne songeoit à lui, soit parce qu'on ne doutoit point qu'Alexandre, jeune, vigoureux, et nouvellement marié, n'eût des enfans, soit parce qu'on ne regardoit pas l'état monarchique comme assez solidement établi pour supposer que la succession passeroit dans une branche éloignée. Il étoit troublé par l'action qu'il venoit de faire, troublé par la peur de Scoronconcolo, son associé, peut-être aussi par la douleur que lui causoit sa main, violemment mordue par Alexandre. D'ailleurs il crut le gouvernement renversé par la mort du tyran; celui-ci n'avoit point de fils, point de frère prêt à recueillir sa succession; lui-même il étoit son plus proche héritier; et il ne pouvoit même prévoir à qui le parti des Médicis penseroit à déférer l'autorité monarchique. Il ne songea donc plus qu'à se mettre lui-même à couvert pour les premiers momens d'effervescence, et à rassembler les émigrés qui devoient recueillir le fruit de sa hardiesse. Il ferma la porte de sa chambre, et en emporta la clef avec lui; puis se faisant donner un ordre pour qu'on lui rouvrît les portes de la ville, et qu'on lui fournît des chevaux de

CHAP. CXXII. 1537.

CHAP. CXXII. 1537. poste, sous prétexte qu'il venoit d'apprendre la maladie de son frère à la campagne, il partit en diligence pour Bologne, et ensuite pour Venise, avec Scoronconcolo (1).

Lorenzino raconta à Salvestro Aldobrandini, à Bologne, et à Philippe Strozzi, à Venise, comment il s'étoit défait du tyran. Le premier ne voulut pas le croire, le second hésita long-temps avant de lui prêter foi; alors enfin il l'embrassa avec transport, l'appela le Brutus de Florence, et lui promit que ses deux fils épouseroient les deux sœurs de Lorenzino. Cependant il s'en falloit de beaucoup que la dissimulation du nouveau Brutus, qui fut alors célébrée par les poètes et les orateurs de toute l'Italie, eût des résultats aussi heureux que celle du premier. Le sénat, qui avoit été formé pour seconder Alexandre, n'avoit aucune raison de se louer du gouvernement du duc; mais plus la révolution qui l'avoit établi, avoit été violente et cruelle, plus ceux qui y avoient contribué craignoient le retour et les vengeances des émigrés. Le cardinal Cybo, principal mi-

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XV, p. 573, *et cæteri, ut supra.* Lorenzino de Medicis a écrit lui-même un Mémoire pour justifier son entreprise. Roscoe l'a imprimé dans l'appendix à la vie de Laurent de Médicis, n° [illegible], p. 148-165. Une lettre écrite de Rome, 15 mars, à M. Paolo del Tosco, par son frère, donne aussi des détails reçus de la bouche même de Lorenzino. *Lettere de' Princ.* T. III, f. 52.

nistre d'Alexandre, apprit le premier que le duc n'étoit point dans son appartement, qu'on ne l'avoit point vu revenir de toute la nuit, et qu'on ne savoit où il étoit. Le départ précipité de Lorenzino, dont il fut instruit peu après, lui fit soupçonner la vérité; mais encore que le peuple fût désarmé, encore qu'il fût effrayé par la citadelle que le duc avoit fait bâtir, il avoit tant de haine pour les Médicis et tous leurs agens, qu'on devoit s'attendre à un soulèvement, au moment où il seroit instruit de la disparition du duc. Le cardinal Cybo fit dire à tous les courtisans qui venoient au palais, qu'Alexandre se reposoit encore, parce qu'il avoit veillé toute la nuit. En même temps il envoya un courrier à Alexandre Vitelli, commandant de la garde, pour le presser de revenir en diligence avec tout ce qu'il pourroit rassembler de soldats; car Lorenzino avoit choisi, pour exécuter son projet, le moment où Vitelli avoit fait une excursion à Città di Castello. Cybo fit aussi avertir tous les commandans de place, tous les capitaines d'ordonnance, de se tenir sur leurs gardes, et ce ne fut que dans la nuit du 7 au 8 janvier, qu'il eut le courage de faire ouvrir avec un profond secret l'appartement de Lorenzino, et qu'il y trouva le duc baigné dans son sang (1).

CHAP. CXXII. 1537.

(1) *Bened. Varchi.* L. XV, p. 278. — *Comment. di Filippo*

CHAP. CXXII. 1537. Lorenzino de Médicis avoit bien fait avec quelques patriotes florentins de la mort du duc, mais ceux-ci, ou ne lui avoient prêté aucune foi, ou n'avoient pas osé répandre un secret aussi dangereux. Lorsqu'il commençoit enfin à percer parmi le peuple, celui-ci vit arriver en poste Alexandre Vitelli, le lundi matin, 8 janvier, et tous les lieux forts de la ville, et l'entrée des principales rues, furent garnis de soldats et d'artillerie. La difficulté de tirer parti d'un événement dont tout le monde se réjouissoit, mais dont personne n'osoit encore se croire assuré, augmentoit d'heure en heure. Les quarante-huit sénateurs se rassemblèrent cependant au palais des Médicis, sous la présidence du cardinal Cybo. Dominique Canigiani, l'un d'eux, proposa de déférer la seigneurie à Jules, fils naturel, encore en bas âge, d'Alexandre. François Guicciardini proposa pour chef de la république, Cosme, fils de Jean, l'illustre commandant des bandes noires. Ce jeune homme, ignorant ce qui se passoit, étoit alors à sa maison de campagne de Trebbio en Mugello, à quinze milles de Florence. Mais Palla Rucellai repoussa avec une égale indignation l'une et l'autre proposi-

de' Nerli. Lib. XII, p. 291. — *Bernardo Segni.* Lib. VIII, p. 208. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXI, p. 457. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 12. — *Paulli Jovii Hist.* Lib. XXXVIII, p. 391.

tions. Puisque la Providence les avoit délivrés d'un tyran odieux, il demanda qu'on affermît cette liberté que le ciel leur accordoit, et qu'on rendît à la république son ancienne constitution : surtout qu'on se gardât de prendre aucune détermination, tandis que tant de nobles citoyens exilés et émigrés, qui avoient autant de droit qu'eux à régler le sort de leur patrie, en étoient éloignés (1). CHAP. CXXII. 1537.

La plupart des sénateurs partageoient les sentimens de Palla Ruccellai, mais ils trembloient encore devant les quatre hommes qui avoient eu le plus d'influence sur le dernier gouvernement; et ceux-ci, savoir, François Vettori, Guicciardini, Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi, croyoient n'avoir d'autres moyens de se mettre à couvert de la haine de leurs concitoyens, qu'en élevant un nouveau prince à la place de celui qui venoit de périr. Ils représentèrent aux sénateurs tout ce que l'oligarchie avoit à craindre de l'indignation du peuple et des vengeances des émigrés; et ne pouvant les amener à une décision plus précise, ils les engagèrent du moins à déférer pour trois jours, de pleins pouvoirs au cardinal Cybo, qui, étant fils d'une sœur de Léon X, pouvoit être considéré comme

(1) *Bened. Varchi.* L. XV, p. 284. — *Bern. Segni.* L. VIII, p. 215. — *Filippo de' Nerli.* L. XII, p. 291.

CHAP. CXXII. 1537. le représentant de la maison de Médicis, encore qu'il ne fût pas Florentin (1).

Cette résolution ne suffisoit point pour contenter Guicciardini et ses associés : ils savoient que le parti républicain tenoit de son côté de secrètes assemblées ; ils jugeoient qu'une plus longue irrésolution pouvoit perdre leur faction, et ils assemblèrent dans la nuit un comité secret, auquel assistèrent, outre les quatre chefs du parti, le cardinal Cybo, Alexandre Vitelli, commandant de la garde, et le jeune Cosme de Médicis, qui étoit arrivé en hâte du Trebbio, pour saisir l'occasion que lui offroit la fortune. Ils convinrent de rassembler de nouveau le sénat le lendemain matin, et de le déterminer à élire Cosme de Médicis, non pas pour duc, mais pour chef et gouverneur de la république florentine, avec des pouvoirs limités, en employant s'il le falloit la force pour presser la résolution des sénateurs. En effet, comme ceux-ci hésitoient, le mardi 9 janvier 1537, à accepter et sanctionner les conditions que François Guicciardini avoit rédigées par écrit ; Alexandre Vitelli, qui avoit fait remplir toute la rue de ses soldats, fit retentir les cris de *vive le duc et les Médicis !* et fit avertir les sénateurs de se hâter, car on ne pou-

(1) *Bened. Varchi.* L. XV, p. 585. — *Bern. Segni.* L. VIII, p. 212. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XII, p. 292. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 14.

voit plus retenir les soldats. De cette manière l'élection de Cosme Ier fut résolue dans le sénat, par une grande pluralité (1). CHAP. CXXII. 1537.

Cosme de Médicis, fils de Jean, qui lui-même étoit arrière-petit-fils de Laurent, frère de Cosme-l'Ancien, passoit alors pour avoir l'esprit lent et timide. Guicciardini, qui avoit surtout décidé son élection, ne doutoit pas de gouverner ce jeune homme sans expérience, et qu'il croyoit n'avoir d'autres goûts que ceux de la chasse et de la pêche. Il avoit fait limiter à douze mille écus le traitement annuel du duc, tandis qu'il croyoit être devenu lui-même le vrai souverain de Florence. Mais jamais jeune homme ne trompa autant que Cosme de Médicis l'attente universelle; sous ses manières silencieuses et réservées, il cachoit la jalousie du pouvoir la plus soupçonneuse, l'ambition la plus démesurée, la dissimulation la plus profonde; celui que chacun s'étoit flatté de gouverner n'admit personne dans son secret, et ne reçut les conseils de personne (2).

Les trois cardinaux florentins, Salviati, Ridolfi et Gaddi, à la nouvelle de cette élection, partirent immédiatement de Rome pour Flo-

(1) *Bened. Varchi.* Lib. XV, p. 287. — *Scipione Ammirato.* L. XXXI, p. 438. — *Gio. Batt. Adriani.* L. I, p. 18. — *Bern. Segni.* Lib. VIII, p. 216. — *Fil. de' Nerli.* Lib. XII, p. 293.

(2) *Ben. Varchi.* L. XV, p. 326.

CHAP. CXXII. 1537. rence, avec deux mille hommes de trou[illegible] qu'ils levèrent à leurs frais. Barthélemi Val[illegible], qui avoit quitté le duc Alexandre à son r[illegible]tour de Naples, et qui dès lors s'étoit joint au[illegible] émigrés, accompagna les cardinaux avec un g[illegible]nd nombre d'exilés. Philippe Strozzi, de son côté, étoit venu de Venise à Bologne, et y soldoit des troupes. La moindre attaque auroit été alors suffisante pour renverser le nouveau gouvernement; mais comme les fils de Strozzi étoient entrés au service de France, et comme les émigrés comptoient déjà sur les secours de cette couronne, les généraux de l'empereur s'empressèrent d'offrir leur assistance à Cosme, et de faire passer en Toscane deux mille Espagnols tout récemment débarqués à Lérici. Cependant le duc de Florence avoit adressé aux cardinaux les protestations les plus respectueuses : il les avoit invités à rentrer sans armes dans leur patrie, les assurant de son empressement à se conformer en tout à leurs volontés. Le cardinal Salviati, que les autres prélats et tous les émigrés avoient reconnus pour chef, étoit propre frère de la mère de Cosme. Cette proche parenté sembloit rendre les négociations plus faciles. Les émigrés consentirent à renvoyer leurs troupes; ils entrèrent dans Florence avec un double sauf-conduit de Cosme de Médicis, et d'Alexandre Vitelli; mais bientôt ils s'aperçurent qu'ils

étoient joués, que les troupes espagnoles qu'on avoit promis de renvoyer en même temps que les leurs, s'approchoient toujours plus de Florence; que la citadelle avoit été surprise par Alexandre Vitelli, et étoit gardée au nom de l'empereur, qu'on ne leur accordoit aucune des conditions dont on les avoit d'abord flattés, que Vitelli enfin commençoit à les faire menacer par ses soldats; ils se retirèrent précipitamment le 1er février, après être restés seulement neuf jours à Florence. Comme le cardinal Salviati, croyant n'avoir rien à craindre de son neveu, étoit resté après eux, Alexandre Vitelli fit entourer sa maison de soldats, menaça de le faire tailler en pièces, et le contraignit à s'enfuir aussi (1). CHAP. CXXII. 1537.

L'imprudence et les fautes répétées des chefs que les émigrés avoient reconnus, parce que seuls dans le parti ils étoient assez riches pour faire la guerre avec leur bourse privée, contribuoient à affermir le gouvernement de Cosme Ier. Il acquit une nouvelle stabilité par l'arrivée de Ferdinand de Sylva, comte de Sifonte, ambassadeur de l'empereur qui, dans

(1) *Ben. Varchi.* L. XV, p. 511. — *Bern. Segni.* Lib. VIII, p. 219. — *Comment. del Nerli.* L. XII, p. 294. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 24. — *Lettera di cinque Cardinali Fior. al C. Cibo. Roma*, 15 *gennaio* 1537. *Lett. de' Princ.* T. III, f. 57.

CHAP. CXXII. une assemblée du sénat, le 21 juin, produisit
1537. une bulle impériale du 28 février, par laquelle
Cosme de Médicis étoit déclaré successeur légi-
time d'Alexandre, dans la principauté de Flo-
rence; tandis que Lorenzino, son frère, et tous
les descendans de Pier-Francesco étoient privés
à perpétuité de leur droit à l'hérédité, à cause
du meurtre du dernier prince. Ce jugement, il
est vrai, portoit une cruelle atteinte à l'indé-
pendance de l'état florentin, et il étoit accom-
pagné de conditions plus contraires encore aux
anciens droits de la république. Les forteresses
de Florence et de Livourne reçurent garnison
impériale, et ce ne fut pas avant l'année 1543,
qu'elles furent rendues au souverain de la Tos-
cane (1).

Les émigrés n'avoient pas renoncé à l'espoir
de renverser par la force le gouvernement de
Cosme Ier. Après avoir échoué avec des troupes
levées à leurs frais, ils recoururent à l'assis-

(1) *Bened. Varchi.* L. XVI, p. 573. — *Scipione Ammirato.* L. XXXII, p. 448. — *Bern. Segni.* L. VIII, p. 223. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 51. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XII, p. 297.

Nous prendrons ici congé de Benedetto Varchi, l'historien le plus verbeux peut-être qu'ait produit l'Italie. Mais au milieu des détails infinis dont il accable son lecteur, on trouve des sentimens élevés et de la philosophie. Son seizième livre finit au commencement de l'année 1538. L'ouvrage paroît n'avoir pas été achevé.

tance de la France. La guerre s'étoit rallumée entre Charles V et François Ier, sans que les armées du dernier eussent pu pénétrer au-delà du Piémont. Mais le comte de La Mirandole s'étoit maintenu sous la protection de la couronne de France ; il avoit ouvert aux Français sa forteresse, et ceux-ci tentoient encore de regagner auprès des états d'Italie le crédit dont ils avoient joui dans la précédente guerre. Ce fut là, qu'avec l'argent de François Ier, et celui de Philippe Strozzi, les émigrés levèrent au commencement de juillet quatre mille fantassins et trois cents cavaliers, sous les ordres de Pierre Strozzi, fils aîné de Philippe, de Bernard Salviati, prieur de Rome, et de Capino de Mantoue (1). CHAP. CXXII. 1537.

Toute la province de Pistoia étoit alors soulevée ; les anciennes factions des Panciatichi et des Cancellieri avoient recommencé à s'attaquer avec acharnement. Un des chefs des premiers, Nicolas Bracciolini offrit à Philippe Strozzi de lui livrer Pistoia, qui étoit presque dans sa dépendance ; il le trahissoit, et il étoit alors même d'intelligence avec Alexandre Vitelli ; il réussit toutefois à inspirer tant de confiance aux émigrés, que Philippe Strozzi, dont on avoit jusque alors estimé la prudence, Barthé-

(1) *Bern. Segni.* Lib. VIII, p. 227. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 54. — *Filippo de' Nerli*, Lib. XII, p. 299.

CHAP. CXXII. 1537. lemi Valori, et presque tous les autres chefs du parti, se déterminèrent à entrer en Toscane, vers la fin de juillet 1537, sous la protection de quelques compagnies de cavalerie; ils s'avancèrent jusqu'à Montémurlo, château avantageusement situé, au pied de l'Apennin, entre Pistoia et Prato, tandis que Capino et Salviati s'acheminoient plus lentement de La Mirandole, pour venir les joindre (1).

Tous les émigrés florentins étoient venus se réunir à l'armée de Pierre Strozzi et du prieur de Rome; et jusqu'au dernier écolier florentin des universités de Padoue et de Bologne s'étoit fait un devoir de venir combattre pour la liberté. De son côté, Cosme de Médicis avoit à son service un corps nombreux de vétérans espagnols et allemands, que l'empereur lui avoit donné pour maintenir son autorité, mais plus encore pour s'assurer de son obéissance. Il avoit en outre assez de troupes italiennes pour se faire respecter; cependant il affecta de ressentir la plus vive inquiétude, de rappeler toutes ses troupes espagnoles dans la ville, et de ne prendre que des mesures défensives. Par cette feinte terreur, il trompa si bien les émigrés, que Philippe Strozzi,

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 54. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXII, p. 450. — *Bern. Segni* Lib. VIII, p. 227. — *Filippo de' Nerli.* L. XII, p. 299. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.* Lib. XXXVIII, p. 409.

Barthélemi Valori, et tous ceux qui étoient moins accoutumés aux fatigues de la guerre, allèrent se loger comme en pleine paix dans la maison de M[illegible]rli, à Montémurlo, qui autrefois avoit servi de citadelle, mais qui n'en conservoit plus que le nom; tandis que Pierre Strozzi, avec quelques centaines d'hommes seulement, gardoit le pied de la colline, et que l'armée, retenue par des pluies violentes, étoit encore à quatre milles de distance (1). CHAP. CXXII. 1537.

Cosme de Médicis profita habilement de la confiance qu'il avoit su inspirer à ses ennemis; dans la nuit du 31 juillet, il fit sortir toute son armée sous les ordres d'Alexandre Vitelli, et il l'envoya d'une seule traite jusqu'à Montémurlo. Pierre Strozzi avoit divisé sa petite troupe pour dresser une embuscade à un foible parti de cavalerie qu'il avoit combattu la veille. Sandrino Filicaia, qui commandoit les troupes mises en embuscade, étonné de voir passer devant lui une armée entière au lieu d'un escadron, ne sortit point de sa retraite, et ne put prévenir Pierre Strozzi; celui-ci fut surpris dans son quartier, sa troupe mise dans une complète déroute, et lui-même fut fait prisonnier, mais sans être reconnu; aussi trouva-t-il ensuite moyen

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XXXVIII, p. 411. — *Gio. Batt. Adriani.* L. I, p. 55. — *Bern. Segni.* L. VIII, p. 228. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXII, p. 460.

CHAP. CXXII. de s'échapper, en traversant une petite rivière
1537. à la nage (1).

Quand on vint rapporter à Philippe Strozzi que son fils étoit tué ou prisonnier, il perdit la tête; et quoiqu'il fût encore à temps de se sauver, il attendit l'attaque d'Alexandre Vitelli. Celui-ci arrivé devant l'ancienne citadelle de Montémurlo, que les émigrés avoient barricadée le mieux qu'ils avoient pu, la fit attaquer et fit mettre le feu à la porte. Après un combat sanglant, qui dura plus de deux heures, les assaillans pénétrèrent de toutes parts dans le château, et les émigrés se rendirent prisonniers aux soldats italiens ou espagnols qui les arrêtoient les premiers. Ainsi Philippe Strozzi qui jusque alors avoit passé pour le plus heureux particulier de l'Italie, de même qu'il en étoit le plus riche, se rendit à Vitelli lui-même. Celui-ci, averti que l'armée de Capino et du prieur Salviati approchoit, et qu'elle étoit déjà à Fabbrica, à peu de distance de Montémurlo, ne voulut pas l'attendre, et soumettre aux chances d'un nouveau combat les nombreux captifs qu'il avoit faits; il rentra dans Florence le 1er août avec sa troupe victorieuse, ramenant prisonniers dans leur propre patrie, un individu, tout au moins, de chacune des familles illustres de l'ancienne

(1) *Pauli Jovii.* L. XXXVIII, p. 412. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. I, p. 58.

république ; tandis que l'armée des émigrés, CHAP. CXXII. instruite du désastre de ses chefs, se retira en 1537. hâte, et repassa les Apennins (1).

Cosme savoit bien qu'il n'affermiroit son pouvoir que par l'anéantissement de tous ceux qui aimoient leur patrie, et qui y jouissoient de quelque considération. Mais quoique tous ses ennemis fussent prisonniers de son armée, il ne pouvoit pas encore disposer d'eux : ils s'étoient rendus, dans un combat, à des soldats, comme prisonniers de guerre, et ils étoient devenus la propriété de ceux qui les avoient faits captifs. Cosme chargea le tribunal suprême des huit de balie, de traiter avec les soldats pour acheter d'eux les proscrits, et d'enchérir sur les rançons que leurs familles seroient disposées à donner; et le despotisme avilit tellement ceux à qui il confie ses dignités, que des magistrats et des juges acceptèrent cette honteuse commission. La plupart des soldats espagnols refusèrent de traiter avec eux ; les Italiens ne furent pas si délicats, et c'étoit entre leurs mains que se trouvoient les captifs les plus illustres (2).

(1) *Pauli Jovii.* L. XXXVIII, p. 412. — *Gio. Batt. Adriani.* L. I, p. 61. — *Bern. Segni.* L. VIII, p. 229. — *Filippo de' Nerli.* Lib. XII, p. 301. Son histoire finit par cette déroute, qu'il regardoit comme le triomphe de son parti.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. II, p. 63. — *Bern. Segni.* L. IX, p. 234. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXII, p. 452.

CHAP. CXXII. 1537. Cosme Ier avoit voulu voir tous les prisonniers, dès le jour de leur entrée dans Florence, et il leur avoit parlé avec une apparente modération; cependant, dès le lendemain, le tribunal des huit, en ayant racheté des soldats quelques-uns, les fit mettre à la torture, et ensuite décapiter sur la place de la seigneurie. Pendant quatre jours, il en périt ainsi quatre chaque jour, et l'intention du duc étoit de continuer long-temps encore; mais les clameurs du peuple l'intimidèrent : il envoya les autres, parmi lesquels se trouvoit Nicolas Macchiavelli, fils de l'historien, dans les prisons de Pise, de Livourne et de Volterra, où ils périrent au bout de peu de temps. Les prisonniers les plus illustres, savoir : Barthélemi Valori, Philippe, son fils, et un autre Philippe, son neveu, Anton-Francesco Albizzi, et Alessandro Rondinelli; furent réservés pour périr le 20 août, anniversaire du jour où le même Valori, sept ans auparavant, avoit assemblé le parlement, violé la capitulation de Florence, et soumis sa patrie à la tyrannie de ces mêmes Médicis, qui le récompensoient comme les tyrans récompensent. Tous cinq furent soumis, avant leur supplice, à une cruelle torture; et le duc, pour répandre des soupçons dans tout le parti des émigrés, eut soin de publier que leurs dépositions dévoiloient une ambition privée et des projets per-

sonnels, que chacun d'eux cachoit sous le masque du patriotisme et de l'amour de la liberté (1). CHAP. CXXII. 1537.

Philippe Strozzi demeuroit encore; Alexandre Vitelli, dont il étoit prisonnier, avoit eu soin de l'enfermer dans la citadelle, dont il étoit maître, et il l'y traitoit avec beaucoup d'égards. Il refusoit de le remettre à Cosme de Médicis; il promettoit de solliciter l'empereur pour sa liberté, et il réussissoit ainsi à extorquer de son prisonnier des sommes considérables. Philippe Strozzi, époux de Clarisse de Médicis, petite fille de Laurent-le-Magnifique, avoit contribué au retour des Médicis, en 1530; il avoit prêté de l'argent au duc Alexandre pour bâtir cette même citadelle où il se trouvoit enfermé, et il n'avoit abandonné son parti qu'après avoir éprouvé combien toute grandeur, tout crédit, toute indépendance de fortune étoient suspects à un maître absolu. Son immense richesse n'étoit pas la seule circonstance qui attirât sur lui les regards de l'Europe; il étoit renommé pour son savoir, pour son goût dans les arts et la littérature, pour les agrémens de son esprit, et la générosité de son caractère. Il avoit donné des preuves de cette dernière par l'accueil qu'il

(1) *Gio. Bat. Adriani.* L.° II, p. 66. — *Bern. Segni.* L. IX, p. 234. — *Pauli Jovii.* L. XXXVIII, p. 414. — *Marco Guazzo*, f. 178. — *Scipione Ammirato.* L. XXXII, p. 463.

CHAP. CXXII. avoit fait à toute la famille de Lorenzino de
1537. Médicis, expulsée de Florence et dépouillée de tous ses biens. Il avoit reçu la mère et le frère dans sa maison; il avoit marié les deux sœurs à ses deux fils, sans autre dot que l'honneur d'appartenir au Brutus florentin (1). Charles V défendit quelque temps Philippe Strozzi contre la vengeance de Cosme; enfin, vaincu par les instances répétées du duc, il consentit, l'année
1538. suivante, à ce que cet illustre citoyen fût mis à la torture, et envoyé ensuite au supplice; mais le jour même où le consentement de l'empereur arrivoit à Florence, Philippe Strozzi en fut averti; et pour que la douleur ne le contraignît pas à accuser ses amis, il se coupa lui-même la gorge, après avoir écrit, sur le mur de sa prison, ce vers de Virgile : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* auquel la vie entière de son fils Pierre, depuis maréchal de France, sembla répondre (2).

Lorenzino de Médicis ne s'étoit point associé aux émigrés qui s'avancèrent jusqu'à Montemurlo contre Cosme; il savoit que, poursuivi en même temps par le duc de Florence et par

(1) *Bened. Varchi.* T. IV, Lib. XII, p. 321; T. V, L. XIV, p. 60. — *Bernardo Segni.* Lib. VIII, p. 227. — *Pauli Jovii.* L. XXXVIII, p. 415. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. II, p. 71.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. II, p. 100. — *Bern. Segni.* L. IX, p. 245. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XXXVIII, p. 415.

l'empereur, sa vie étoit partout en danger. CHAP. CXXII.
Aussi de Venise où il s'étoit d'abord réfugié, il 1538.
passa en Turquie; de là il revint en France, mais en se dérobant à tous les yeux, et se tenant toujours sur ses gardes; puis il retourna à Venise, où il fut enfin assassiné en 1547 avec son oncle Sodérini, par ordre de Cosme Ier (1).

Le nouveau duc de Florence n'étoit encore délivré que de ses ennemis, mais ce n'étoit pas eux qu'il craignoit ou qu'il haïssoit le plus. Il savoit que, tandis qu'une république n'a point à redouter ceux qui l'ont instituée ou sauvée, un tyran peut récompenser les services, mais qu'il ne peut jamais pardonner les bienfaits. André Doria pouvoit compter sur l'amour et la reconnoissance des Génois; mais Cosme devoit redouter à jamais ceux qui avoient contribué à le placer sur le trône. De même qu'ils ne pouvoient avoir la conscience d'avoir fait une bonne action, ils ne devoient point trouver en eux-mêmes la constance de la maintenir. Cosme avoit déjà été délivré par la bataille de Montémurlo et les échafauds de la plupart de ceux qui avoient appelé, en 1530, la maison de Médicis à la souveraineté de Florence; mais il redoutoit ceux qui lui avoient transmis à lui-même l'héritage d'Alexandre, et qui croyoient

(1) *Pauli Jovii.* Lib. XXXVIII, p. 396. — *Bernardo Segni.* L. XII, p. 313.

CHAP. CXIII. par ce bienfait signalé avoir acquis des droits
1538. sur lui. Cette révolution avoit été l'ouvrage du cardinal Cybo, d'Alexandre Vitelli, et des quatre Florentins, François Guicciardini, François Vettori, Robert Acciaiuoli, et Mattéo Strozzi; il songea dès lors à se défaire d'eux successivement.

Le cardinal Cybo s'étoit chargé de l'éducation des fils naturels d'Alexandre. Il découvrit, ou crut découvrir, qu'un apothicaire nommé Biagio avoit été pratiqué par les ministres du duc pour empoisonner Jules, l'aîné de ces enfans, et celui même qu'on avoit proposé d'abord de faire succéder à son père. Il s'en plaignit; Cosme se plaignit plus encore d'une accusation qu'il prétendit calomnieuse; il menaça, et contraignit le cardinal Cybo à se retirer à Massa en Lunigiane, chez la marquise sa belle-sœur (1).

Alexandre Vitelli avoit forcé le sénat à élire Cosme, par la terreur de ses soldats, et il avoit ensuite affermi son trône par ses victoires. Il est vrai qu'il s'en étoit fait amplement payer; qu'il avoit amassé une immense fortune au milieu des révolutions de Florence; et que quoique bâtard de sa maison, il étoit alors plus riche que les chefs de la ligne légitime. Il s'étoit

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. II, p. 110, 111. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXII, p. 458. — *Bernardo Segni.* Lib. IX, p. 246.

d'ailleurs emparé par surprise de la citadelle de Florence, et il en avoit mis l'empereur en possession, de préférence à Cosme. Celui-ci travailla long-temps en vain à décréditer Alexandre Vitelli dans l'esprit de Charles-Quint; il obtint enfin, en 1538, que l'empereur lui donnât pour successeur don Juan de Luna dans le commandement de la citadelle de Florence, et le retirât de cette ville (1). CHAP. CXXII. 1538.

Les quatre sénateurs florentins qui avoient élevé Cosme sur le trône, se sentoient exposés en même temps au mépris et à la haine de leurs compatriotes, à la jalouse défiance du tyran, qui les écartoit de toutes les affaires, et à leurs propres remords; ils ne tardèrent pas à succomber à leur chagrin. François Vettori ne sortit plus de sa maison après la mort de Philippe Strozzi, avec lequel il avoit été intimement lié, que pour être porté au tombeau. Guicciardini, navré de douleur, se retira à la campagne, où il mourut en 1540, non sans soupçon de poison. Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi le suivirent de près. Marie de Salviati, mère de Cosme, mourut en 1543. François Campana, son secrétaire intime, qui n'avoit guère eu moins de part à son élection, mourut aussi disgracié; et Cosme Ier sentit enfin qu'il 1539.

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. II, p. 76, 89. — *Bern. Segni.* L. IX, p. 244. — *Scipione Ammirato.* L. XXXII, p. 455.

CHAP. CXXII. n'avoit plus d'amis, et qu'il commençoit à régner (1).
1539.

Les étincelles de liberté qui restoient encore dispersées en Italie s'éteignoient successivement. Dans les états du pape, Ancone avoit conservé une administration républicaine et indépendante jusqu'au mois d'août de l'année 1532; elle jouissoit sans bruit de cette liberté, lorsque Clément VII fit donner avis aux magistrats de cette petite ville qu'une flotte de Soliman, entrée dans l'Adriatique, préparoit contre elle une attaque. En même temps, il lui offroit les secours d'une petite armée que commandoit Louis de Gonzague. Les Anconitains reçurent sans défiance les troupes du pape; mais celles-ci s'étant emparées des portes, arrêtèrent tous les magistrats, tranchèrent la tête à six d'entre eux, désarmèrent tous les citoyens, bâtirent une forteresse sur le mont San-Siriaco, et privèrent la ville de tous ses anciens priviléges (2).

La république d'Arezzo, qu'on avoit vu renaître pendant le siége de Florence, n'avoit pas eu une longue durée. Après avoir nourri l'armée

(1) *Bern. Segni.* L. IX, p. 248. — Guicciardini mourut à sa villa d'Arcétri, le 17 mai 1540, âgé de 58 ans. *Tiraboschi Storia della Letterat. Ital.* T. VII, L. III, Cap. I, §. 39, p. 885.

(2) *Bened. Varchi.* Lib. XIII, T. V, p. 7. — *Bern. Segni.* L. VI, p. 157.

impériale pendant tout le temps que Florence s'étoit défendue, et avoir fait pour elle les plus énormes sacrifices, cette cité fut attaquée à son tour par ses alliés victorieux; et le 10 octobre 1530, elle fut obligée de rentrer sous la domination des Florentins (1). Le comte Rosso de Bévignano, qui avoit eu le plus de part au soulèvement d'Arezzo contre la république florentine, et qui avoit assisté le plus vigoureusement Clément VII et les Médicis, fut arrêté sur les terres de l'Église, livré au duc Alexandre, et pendu (2). Cosme Ier fit rebâtir une forteresse à Arezzo, en 1538, aussi-bien qu'à Pistoia; il fit désarmer les habitans de l'une et de l'autre ville, et il s'assura ainsi de leur obéissance (3). CHAP. CXXII. 1539.

La république de Lucques tentoit l'ambition du nouveau duc de Florence; il la força à sortir de son obscurité, en saisissant toutes les occasions d'offenser son gouvernement, pour l'engager dans une guerre qu'il espéroit terminer par la conquête de ce petit état. Il y eut à plusieurs reprises des hostilités entre les paysans des deux dominations. La jalousie et la haine de voisinage éclatèrent entre eux avec un caractère qu'elles n'avoient point eu pendant toute

(1) *Ben. Varchi.* L. XII, T. IV, p. 325-328.

(2) *Ben. Varchi.* Lib. XIII, T. V, p. 17.

(3) *Bern. Segni.* Lib. IX, p. 246. — *Gio. Batt. Adriani.* L. II, p. 97. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXII, p. 456.

CHAP. CXXII. la durée de la république florentine. Mais les
1539. Lucquois, sentant leur foiblesse, avoient mis tout leur espoir dans la protection de l'empereur. Ils achetoient par des sommes très-considérables des défenseurs dans son conseil, et ils évitèrent ainsi une attaque à laquelle ils auroient probablement succombé (1).

Les projets de Cosme Ier sur la république de Sienne furent couronnés de plus de succès. La prudence, la dissimulation, et la constance du duc, triomphèrent d'une ville affoiblie par une longue anarchie, et plus encore par la mauvaise fortune des Français, qui, entraînant la république de Sienne dans leur parti, la ruinèrent par leurs secours mêmes, autant qu'ils avoient ruiné les Florentins en les abandonnant.

Quoique la république de Sienne fût dès long-temps attachée au parti impérial, le traité de Cambrai ne lui avoit pas moins fait perdre son indépendance qu'à tous les autres états de l'Italie. Charles-Quint la laissoit en proie sans regret à tous les inconvéniens de l'anarchie, pourvu qu'elle lui donnât une garantie suffisante de son constant dévouement au parti impérial. D'ailleurs, par un penchant naturel aux princes, aux courtisans et aux ministres, c'étoit à l'aristocratie seule que la cour réservoit toutes

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. II, p. 96, *ad ann.* 1538 *et passim.* — *Scipione Ammirato.* L. XXXII, p. 457 *et passim.*

ses faveurs ; et la république de Sienne, au lieu CHAP. CXXII.
d'être troublée comme elle l'avoit été dans le 1540.
siècle précédent par les passions tumultueuses du peuple, l'étoit désormais par les querelles non moins sanguinaires et non moins violentes des grandes familles.

Le duc d'Amalfi, Alfonse Piccolomini, descendant d'un neveu de Pie II, avoit été choisi par le crédit de l'empereur, au mois de mai 1538, pour chef de la république de Sienne (1). Dès lors il avoit été l'agent principal de Charles V auprès de cet état ; mais comme il avoit lui-même trop peu de capacité pour gouverner, il s'étoit entièrement abandonné aux conseils de Giulio Salvi et de ses six frères, dont la famille s'étoit élevée à un tel degré de puissance et d'arrogance, qu'elle bravoit toutes les lois, et qu'elle soumettoit à sa tyrannie les fortunes, les femmes et les filles des citoyens. Les plaintes des Sien- 1541.
nois furent portées à l'empereur, comme il revenoit de son expédition d'Alger. Cosme de Médicis leur donna plus de poids en dénonçant à Charles V un traité secret qu'il prétendit avoir découvert, entre Giulio Salvi et M. de Montluc, alors secrétaire d'ambassade à Rome pour le roi de France. Son objet devoit être de livrer Porto-

(1) *Orlando Malavolti Storia di Siena.* Parte III, Lib. VIII, f. 190.

CHAP. CXXII. Ercole aux Français, alors sur le point de re-
1541. commencer la guerre contre l'empereur; de les introduire par là en Toscane, d'attacher la république de Sienne à leur alliance, et de leur donner ainsi le moyen d'influer de nouveau sur les affaires d'Italie (1).

Les Français cherchoient en effet avidement l'occasion de renouer quelques négociations avec l'Italie, et d'y recouvrer quelque crédit; et l'empereur travailloit, avec non moins de zèle, à leur fermer toute communication avec ces petits états. Il chargea Granvelle de réformer le gouvernement de Sienne : celui-ci se rendit dans cette ville, avec la garde allemande de Cosme de Médicis; il en confia la souveraineté à une balie ou étroite oligarchie de quarante membres, dont trente-deux furent nommés par les différens monts ou ordres de citoyens, et huit par Granvelle lui-même. La présidence des tribunaux fut réservée à un sujet de l'empereur, nommé tous les trois ans par le sénat de Milan ou par celui de Naples. Telle étoit la liberté que Charles-Quint laissoit aux républiques ses plus anciennes alliées, lorsqu'il consentoit à les protéger (2).

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. III, p. 133, 134. — *Malavolti.* P. III, L. VIII, f. 141. — Montluc ne dit rien de cette négociation. Mémoires. L. I, p. 124.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. III, p. 157, 158. — *Malavolti.*

Sienne étoit fort mécontente de cette nou- CHAP. CXXII.
velle constitution ; et sans les troupes que Cos- 1541.
me Ier tenoit sur ses frontières, cette république eût bientôt rejeté le joug(1). Dans la guerre qui s'étoit renouvelée entre la France et l'Empire, Pierre Strozzi, et son frère Léon, prieur de Capoue, sans cesse occupés du projet de venger leur père Philippe, et de renverser Cosme Ier de son trône, cherchoient une place d'armes en Toscane où ils pussent réunir les soldats que leur donneroit la France, aux mécontens toujours prêts à les seconder. L'état de Sienne leur paroissoit éminemment propre à recevoir leurs débarquemens ; et comme François Ier avoit fait alliance contre Charles-Quint avec l'empire Turc, et que la flotte française s'unissoit chaque année à celle du fameux corsaire Barberousse, elles attaquèrent à plusieurs reprises les ports de l'état siennois, et Barberousse s'empara enfin, en 1544, de Télamone et de Porto-Ercole. Il assiégea aussi Orbitello, qui lui résista. Les Siennois ne voyoient pas sans terreur les Turcs débarquer sur leurs rivages ; cependant les secours que leur offroit Cosme Ier leur étoient plus suspects encore. Cet état de soupçons mutuels et de dangers se prolongea jusqu'au traité

Part. III, Lib. VIII, fol. 142. — *Bernardo Segni*. Lib. X, p. 265.

(1) *Gio. Batt. Adriani*. L. III, p. 185 ; Lib. IV, p. 208.

CHAP. CXXII. de Crespy, du 18 septembre 1544, qui rétablit
1541. pour quelque temps la paix entre la France et l'Empire (1).

Après la paix, don Juan de Luna continua à commander à Sienne une petite garnison espagnole, sous prétexte de maintenir l'ordre dans cette ville, et dans la vérité pour la conserver dans la dépendance du parti impérial. Mais Charles-Quint n'envoyoit jamais d'argent à ses soldats, et en temps de paix il les laissoit vivre à discrétion dans les provinces sujettes ou alliées, qui ne souffroient pas moins de la cruelle avidité des Espagnols qu'auroient pu faire les pays ennemis en temps de guerre (2). Le mécontentement causé par les voleries des Espagnols étoit déjà extrême; il fut encore augmenté par la faveur constante que don Juan de Luna, d'accord avec Cosme Ier, montroit à l'aristocratie. L'un et l'autre vouloient que tous les pouvoirs fussent concentrés dans la noblesse et le mont des Neuf, qui se confondoit presque avec elle, et ils témoignoient aux autres ordres le mépris dont les roturiers étoient couverts dans les monarchies. Le peuple, poussé à bout, se souleva

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. IV, p. 261. — *Bern. Segni.* L. XI, p. 295. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. VIII, f. 143. — *Pauli Jovii Hist.* Lib. XLV, p. 599. L'histoire de Paul Jove finit au traité de Crespy.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. V, p. 293.

le 6 février 1545; une trentaine de gentilshommes furent tués, les autres allèrent chercher un refuge dans le palais, auprès de don Juan de Luna. Cosme Ier, dont les troupes étoient toutes prêtes sur les frontières pour profiter de ce tumulte, auquel il n'étoit peut-être pas étranger, vouloit que don Juan leur ouvrît les portes de la ville; mais celui-ci manqua de résolution ou de prévoyance, il laissa licencier sa garnison espagnole, et il fut enfin réduit à sortir de Sienne, le 4 mars 1545, avec une centaine de membres de l'aristocratie; en même temps le mont des Neuf tout entier fut privé de toute part au gouvernement (1). CHAP. CXXII. 1545.

Tandis qu'il ne restoit presque en Toscane aucune trace de son ancienne liberté, que l'Italie entière avoit perdu son indépendance, et qu'aucune puissance étrangère ne paroissoit à portée de lui tendre des secours, un gonfalonier de Lucques forma le hardi projet de rappeler à la vie toutes ces anciennes républiques, de les unir par une confédération, de secouer le joug de l'empereur, alors occupé en Allemagne par la ligue de Smalcalde, d'éviter de se soumettre à celui de la France, et de conquérir en même temps l'indépendance de l'Italie, la liberté politique 1546.

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. V, p. 527. — *Malavolti.* P. III, L. VIII, f. 144, 145. — *Scipione Ammirato* Lib. XXXIII, p. 475. — *Bern. Segni.* Lib. XI, p. 506.

CHAP. CXXII. des citoyens, et la liberté religieuse, dont la
1546. prédication de la réforme avoit inspiré à Lucques le désir. François Burlamacchi, l'auteur de ce projet, étoit un des trois commissaires de l'ordonnance ou de la milice des campagnes de Lucques. Il avoit sous ses ordres environ quatorze cents hommes, et il pouvoit porter sa troupe à deux mille hommes, sans exciter aucun soupçon. Il comptoit, selon l'usage annuel, leur faire passer une revue sous les murs de Lucques; et lorsque les portes de la ville seroient fermées, après la revue, il vouloit, sous un faux prétexte, conduire sa troupe au travers du mont de Saint-Julien, surprendre Pise, où il n'y avoit pas de garnison, et où le commandant de la forteresse étoit dans ses intérêts; rendre aux Pisans cette liberté pour laquelle ils avoient combattu quarante ans auparavant avec tant de valeur; les joindre à ses Lucquois pour marcher ensemble sur Florence, et profiter du mécontentement universel des peuples, et de la sécurité des tyrans, pour étendre partout la révolution. Une autre troupe auroit marché sur Pescia et Pistoia, où les habitudes militaires avoient été entretenues par l'esprit de faction; Arezzo, qui tout récemment avoit montré son attachement aux idées républicaines; Sienne, qui redoutoit le ressentiment de l'empereur; Pérouse, qui, en 1539, avoit essayé de secouer

le joug du pape (1); Bologne, qui le supportoit avec impatience, devoient entrer dans la ligue nouvelle. Cette ligue devoit garantir à chaque ville sa liberté, à toutes des moyens suffisans de résistance. Les deux frères Strozzi avoient promis trente mille écus en argent comptant, les secours de la France, et l'active coopération des émigrés florentins. Mais ils engagèrent Burlamacchi à différer l'exécution de son projet, pour se donner le temps de connoître les résultats de la guerre que l'empereur venoit de commencer contre les protestans d'Allemagne. Un Lucquois, qu'on vouloit faire entrer dans la conjuration, en alla porter l'avis au duc Cosme Ier, à Florence. Burlamacchi étoit alors gonfalonier; et quoique sa dignité ne pût le dérober au châtiment pour une entreprise aussi hasardeuse, faite sans l'aveu de sa patrie, il auroit encore eu le temps de se mettre en sûreté, depuis qu'il avoit appris qu'on avoit découvert son secret à Cosme Ier; mais le soin généreux qu'il prit de quelques émigrés Siennois, qu'il craignoit d'avoir compromis, et qui le dénoncèrent aux conseils de Lucques, fut cause de son arrestation. Cosme Ier engagea l'empereur à demander un prisonnier qui avoit voulu soulever toute l'Italie. Les Lucquois n'osèrent pas le refuser: CHAP. CXXII. 1546.

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 119. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 251.

CHAP. CXXII. il fut conduit à Milan, soumis à la torture, puis
1546. puni de mort (1).

La conjuration de Burlamacchi donna à l'empereur un motif nouveau pour s'assurer du gouvernement de Sienne. Il craignit que le mécontentement qu'il voyoit croître chaque jour, ne déterminât cette république à chercher un protecteur plus loyal, à ouvrir ses portes aux Français, et à leur donner ainsi une station importante dans le centre de l'Italie : aussi, malgré la répugnance des Siennois, il résolut d'introduire de nouveau une garnison espagnole dans leur ville, sur le même pied où étoit celle de don Juan de Luna, qu'ils avoient renvoyée. Il en donna le commandement à ce don Diégo Hurtado de Mendoza, qui s'est fait un grand nom dans le monde littéraire, par son Histoire de la Guerre de Grenade, ses poésies, et son roman de Lazarille de Tormes, mais qui ne se fit connoître en Italie que par sa hauteur, son avarice et sa perfidie. La garde espagnole
1547. fit son entrée à Sienne le 29 septembre 1547; et Mendoza, qui étoit alors en même temps ambassadeur à Rome, et qui, dirigeant de là les intrigues espagnoles, étoit bien aise d'avoir,

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. V, p. 345-350. — *Scipione Ammirato.* L. XXXIII, p. 476. — *Orl. Malavolti.* P. III, L. IX, f. 146. — *Riguccio Galluzzi storia del gran ducato di Toscana.* Lib. I, cap. V, T. I, p. 106.

près de lui et à ses ordres, une place d'armes, se rendit d'abord à Sienne le 20 octobre, puis y fit entrer, en 1548, de nouvelles troupes, en désarma les citoyens, et en changea le gouvernement de manière à le rendre absolument dépendant de ses volontés. Le 4 novembre 1548, il y forma une nouvelle balie de quarante membres, dont vingt furent élus par l'ancien sénat, et vingt par lui-même. La souveraineté de la république fut attribuée à ce corps : mais l'empereur y commandoit si bien, dès lors, en maître absolu, qu'il offrit à la même époque, au pape Paul III, de lui céder Sienne en échange de Parme et de Plaisance, comme s'il avoit eu quelque droit à en disposer (1). CHAP. CXXII. 1548.

Pour être plus sûr encore de l'obéissance de cette république, Mendoza obtint des ordres précis de l'empereur, de bâtir une citadelle à Sienne, malgré l'opposition constante et unanime de toutes les classes de citoyens. Les Espagnols se conduisoient avec tant d'insolence, il étoit si impossible d'obtenir justice des vols, des meurtres, des outrages de tout genre dont ils se rendoient coupables, que les citoyens ne les voyoient pas sans terreur s'affermir davan-

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. VI, p. 383, 401, 421; L. VII, p. 463, 474. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. IX, f. 146, 147. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 481. — *Bern. Segni.* L. XII, p. 315.

CHAP. CXXII. 1548. tage dans leurs murs. L'historien Malavolti fut lui-même député auprès de Charles V, pour le supplier de renoncer à un projet qui mettoit ses compatriotes au désespoir. Ses instances furent sans succès ; mais le plan adopté par Mendoza, pour la construction de la forteresse étoit si vaste, il demandoit des dépenses si considérables, que les ouvrages commencés, ne furent point en état de mettre à couvert les soldats qui devoient les garder, quand le moment du danger fut venu (1).

Aucun des états de l'Italie n'avoit peut-être persisté avec plus de constance que la république de Sienne, dans l'ancien parti gibelin ; et depuis que ce nom commençoit à être mis en oubli, dans le parti impérial, par opposition à celui de la France. Toutes les factions qui s'étoient disputé et successivement enlevé le timon de la république, avoient professé les mêmes sentimens ; mais l'avarice espagnole et la mauvaise foi de Mendoza avoient enfin triomphé de cette longue affection ; et lorsqu'en 1552, la guerre se renouvela en Piémont et en Allemagne, entre Charles V et Henri II, les Siennois tournèrent leurs regards vers la France, et implorèrent son assistance, pour se soustraire à

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. VIII, p. 515, 563. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. IX, f. 148, 156. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 486. — *Bern. Segni.* Lib. XIII, p. 339.

la dure tyrannie qui commençoit à peser sur eux (1). CHAP. CXXII. 1552.

Le duc de Florence, qui veilloit sans cesse sur cet état voisin, découvrit la correspondance des Siennois avec les Français; il avoit à se plaindre de Mendoza, et du gouvernement d'Espagne. Au lieu d'être traité en prince indépendant, il sentoit qu'on le faisoit descendre chaque jour davantage au rang de vassal de l'empereur. Il redoutoit l'établissement des Espagnols à Sienne, presque autant que celui des Français. Cependant, le premier de ses intérêts étoit toujours de contenir le mécontentement des Florentins, et de se maintenir sur le trône, en dépit de la haine de ses sujets; aussi à quelque humiliation que le soumissent l'empereur ou ses ministres, il n'hésitoit point à leur demeurer fidèle. Il offrit de puissans secours à don Diégo de Mendoza. Celui-ci, plus jaloux de lui, que précautionneux contre l'ennemi commun, refusa de les recevoir dans Sienne (2).

Un rassemblement s'étoit formé dans les comtés de Castro et de Pitigliano, sous les ordres de

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. IX, p. 590. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. IX, f. 152. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univ. T. II, L. XI, p. 103.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. IX, p. 593. — *Bern. Segni.* Lib. XIII, p. 342.

CHAP. CXXII. Nicolas Orsini, qui avoit passé à la solde de
1552. France : deux émigrés siennois, Enée Piccolomini et Amérigo Amérighi, s'étoient mis à la tête d'un parti d'insurgés, qui, en traversant l'état de Sienne, se grossit jusqu'au nombre d'environ trois mille. Piccolomini se présenta le soir du 26 juillet 1552, devant les portes de Sienne, en proclamant le nom de *liberté*. Le peuple quoique désarmé se souleva ; il ne restoit que quatre cents Espagnols dans la ville, sous les ordres de don Giovanni Franzési; les autres avoient été envoyés à Orbitello, et dans les divers ports de la Maremme, et Mendoza étoit à Rome. Les Siennois ouvrirent leurs portes à Piccolomini, et bientôt ils chassèrent les Espagnols du couvent de Saint-Dominique, où ceux-ci s'étoient fortifiés; ils les poursuivirent jusqu'à la citadelle, que l'avarice de Mendoza avoit laissée mal armée, et mal pourvue de vivres. Cosme de Médicis se hâta d'envoyer des secours aux Espagnols; mais craignant ensuite d'attirer sur lui seul les armes de la France, au moment où Charles-Quint, vivement attaqué par Maurice de Saxe, paroissoit peu en état de le seconder, il retira ses troupes, et se fit médiateur d'une capitulation, par laquelle, le 3 août 1552, la forterese bâtie à la porte de Camullia, fut livrée aux Siennois,

qui la démolirent, et la garnison espagnole se retira à Florence (1). CHAP. CXXII. 1552.

Henri II saisit avec empressement l'occasion qui lui étoit offerte, de faire pénétrer ses armes dans la moyenne Italie, et de profiter du mécontentement universel, pour appeler les peuples à rejeter le joug de la cour d'Espagne. Il fit passer aux Siennois des gentilshommes français pour les diriger, des soldats pour les défendre, et des secours de tout genre. Le duc de Termes, auparavant gouverneur de Parme, vint le 11 août s'établir à Sienne, et bientôt un traité d'alliance fut signé entre la république et le roi de France (2).

Cosme Ier voyoit avec une extrême inquiétude l'établissement des Français à ses portes. Toutefois il ne croyoit point le moment convenable pour les chasser à force ouverte; il avoit promis de demeurer neutre, et Henri II s'étoit engagé à respecter sa neutralité. Il cherchoit à persuader à Charles V, qu'avec de la

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. IX, p. 598. — *Scipione Ammirato.* L. XXXIII, p. 489. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. IX, f. 152. — *Bern. Segni.* L. XIII, p. 343. — *J. Aug. de Thou.* Lib. XI, p. 106, 112.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. IX, p. 625. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 492. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. IX, f. 154. — *Pecci. Memorie di Siena.* T. III, p. 230, 261. — Lettres des Siennois à Henri II, du 5 août. *Lettere de' Princ.* T. III, f. 131.

CHAP. CXXII. patience et de l'adresse, il arriveroit à ses fins,
1552. aussi bien que par les armes. Mais l'empereur ayant signé le 2 août, la paix de religion à Passau, et se trouvant ainsi délivré de Maurice de Saxe, l'ennemi qu'il redoutoit le plus, résolut de punir les Siennois d'une révolution qu'il regardoit comme offensante pour son honneur, et donna ordre à don Pédro de Tolède, vice-roi de Naples, et beau-père de Cosme Ier, de se rendre par mer à Livourne, avec les forces qu'il commandoit (1).

Le vieux vice-roi, l'un des plus cruels et des plus avares parmi ces ministres de Charles-Quint qui avoient rendu son nom odieux à l'Italie, n'eut pas le temps de mériter les malédictions des Toscans, comme il avoit recueilli celles des Napolitains. Il arriva à Florence au commence-
1553. ment de l'année 1553, et il y mourut au mois de février suivant, après avoir paru n'être occupé que des plaisirs d'un nouveau mariage, qui ne convenoit pas à ses vieux ans (2). Cosme Ier, auquel Charles-Quint voulut déférer le commandement de cette expédition, le refusa; don

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. IX, p. 628. — *Orl. Malavolti.* P. III, Lib. X, f. 156. — *Bern. Segni.* Lib. XIII, p. 348. — *J. Aug. de Thou.* Lib. XII, p. 165.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. IX, p. 631. — *Malavolti.* P. III, L. X, f. 156. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 493. — *Bern. Segni.* L. XIII, p. 349.

Garcias de Tolède, fils du vice-roi, en demeura chargé. Il se trouva à la tête d'une armée de six mille Espagnols et deux mille Allemands, qu'avoit amenés son père, et de huit mille Italiens assemblés dans la province de Val de Chiana, par Ascanio de la Cornia, neveu du pape. Avec cette armée, don Garcias entra dans l'état de Sienne, il prit Luciniano, Monte-Fellonico, Pienza; il porta le ravage dans presque toutes les parties du territoire de la république, et il assiégea Montalcino (1). Mais pendant ce temps, les Français avoient sollicité l'assistance de la flotte turque qui, chaque année, venoit ravager les côtes des états de l'empereur en Italie, et qui, chaque année, rendoit son assistance inefficace, par sa lenteur à se trouver au rendez-vous, et son empressement à se retirer. Son apparition sur les côtes du royaume de Naples contraignit néanmoins don Garcias de Tolède à lever le siége de Montalcino, et à reconduire son armée dans l'Italie méridionale (2).

CHAP. CXXII. 1553.

Cosme Ier, abandonné au mois de juin par les Espagnols, se trouvoit dans un cruel embarras; en refusant de renoncer ouvertement à sa neu-

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. IX, p. 634, 637. — *Malavolti.* L. V, f. 157.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. IX, p. 648. — *Malavolti.* P. III, L. X, f. 159. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 497. — *Bern. Segni.* Lib. XIII, p. 550.

CHAP. CXXII. 1553. tralité, il avoit vivement irrité l'empereur; et cependant, il avoit offensé bien davantage les Siennois et le roi de France, puisque sous le masque de la neutralité, il avoit donné des secours de tout genre à leur ennemi; il s'étoit fait céder Lucignano, une des places conquises sur eux, et il avoit enfin ourdi par son ambassadeur une conspiration dans Sienne, qui avoit été découverte, et qui avoit coûté la vie à Giulio Salvi, son chef, et à plusieurs de ses complices. Cosme se trouvant exposé aux ressentimens des Français, des Siennois, et des émigrés florentins qui étoient venus les joindre, s'empressa de traiter la paix: elle fut conclue au mois de juin 1553. Lucignano fut rendu aux Siennois, avec tout ce qui avoit été conquis de leur territoire; et ceux-ci promirent de ne pas recevoir dans leur état, les ennemis du duc (1).

Toutefois Cosme Ier étoit loin de vouloir observer religieusement le traité qu'il venoit de conclure; il ne pouvoit se maintenir sur le trône, malgré la haine de tous ses sujets, que par l'appui d'un souverain étranger; en sorte qu'il lui étoit impossible de demeurer neutre entre la France et l'Empire. Au service de France, il voyoit comblé d'honneurs Pierre Strozzi, fils

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. X, p. 649. — *Bern. Segni.* Lib. XIII, p. 351. — *Ort. Malavolti.* P. III, L. X, f. 161. — Jacq. Aug. de Thou. L. XII, p. 173.

de ce Philippe qui avoit péri dans ses prisons. CHAP. CXXII.
Pierre, favorisé par la reine Catherine de Médicis, sa cousine germaine, avoit dû bien plus encore sa fortune à sa valeur et à ses rares talens. 1553.
Il étoit maréchal de France et lieutenant du roi en Italie; il n'avoit pas de désir plus ardent que de précipiter Cosme Ier de son trône usurpé. Celui-ci ne pouvoit donc hésiter à s'attacher au parti contraire, et à seconder l'empereur. Cosme avoit été trompé à plusieurs reprises par les ministres de Charles-Quint. Il avoit été entraîné dans des dépenses énormes pour la défense de Piombino, que ce monarque lui avoit repris sans compensation, après le lui avoir donné; il s'attendoit à être traité de même s'il réussissoit à conquérir Sienne à ses frais; et malgré cette crainte, il résolut d'entreprendre la guerre, d'en supporter tout le fardeau, et de prendre même sur lui la honte de la commencer par une trahison (1).

Les Siennois se reposoient avec confiance sur leur traité avec Cosme Ier, et partageant l'imprévoyance des Français, leurs alliés et leurs hôtes, ils ne songeoient qu'à jouir du présent, sans préparer pour l'avenir des moyens de défense. Tandis que Cosme faisoit faire sur ses frontières la garde la plus sévère, pour que personne ne pût

(1) *Gio. Batt. Adriani* L. X, p. 669. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 499. — Jacq. Aug. de Thou. Liv. XIV, p. 249.

CHAP. CXXII. 1554. leur porter des nouvelles de ses préparatifs, il prenoit à sa solde de nouveaux soldats, il mettoit ses milices en mouvement, et il donnoit ordre à chaque corps de son armée de se trouver le 26 janvier 1554 à Poggibonzi, dernier château de l'état florentin, sur la route de Sienne. Cosme ne se mettoit jamais lui-même à la tête de ses troupes; mais il en destina le commandement à Jean-Jacques Médicis ou Médequin, auparavant connu sous le nom de châtelain de Musso, puis de marquis de Marignan; homme entreprenant et cependant précautionneux, persévérant, cruel, et qui passoit pour un des meilleurs généraux de l'empereur. En même temps, pour flatter sa vanité, il feignit de reconnoître entre les Médicis de Milan et ceux de Florence une parenté qui n'avoit jamais existé (1).

Le 27 janvier 1554, le territoire siennois devoit être attaqué de partout à la fois; mais des pluies effroyables qui tombèrent pendant la nuit, suspendirent toutes les attaques, excepté celle du marquis de Marignan. Celui-ci étant parti de Poggibonzi deux heures avant la nuit, avec quatre mille fantassins et trois cents chevau-légers, arriva sans être reconnu jusqu'à la porte de Sienne, nommée Camullia, et s'empara

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. X, p. 670. — *Malacolti.* P. III, L. X, f. 161. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 499. — *Bern. Segni.* L. XIII, p. 352.

par escalade d'un bastion destiné à la protéger, qu'on avoit laissé sur pied lorsque le peuple, en chassant les Espagnols, avoit rasé la citadelle élevée par don Diégo de Mendoza (1). CHAP. CXXII. 1554.

Le cardinal de Ferrare, D. Hippolyte d'Este, qui résidoit à Sienne pour le roi de France, s'étoit laissé tromper par les caresses et les flatteries de Cosme Ier; il croyoit n'avoir rien à craindre de lui, et il passoit son temps dans les fêtes. Il étoit au bal au moment même de la surprise de Camullia, et les Siennois eurent de la peine à l'empêcher de s'enfuir de la ville quand il en fut averti. Mais comme ils opposèrent une vigoureuse résistance à Marignan, et que celui-ci ne put point pénétrer dans la ville, le cardinal de Ferrare se rassura, et bientôt après, Pierre Strozzi, qui visitoit alors Grosséto, Massa, Porto Ercole, et les autres lieux forts de la Maremme, rentra à Sienne et mit la ville dans un meilleur état de défense. Marignan crut trop hasardeux d'ouvrir ses batteries contre les murailles de Sienne, garnies d'une bonne artillerie et défendues par une nombreuse garnison. Il jugea plus avantageux de réduire la ville par le blocus. Les récoltes de l'année précédente avoient été détruites par la guerre; il paroissoit facile de

(1) Gio. *Batt. Adriani.* Lib. X, p. 671. — *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 560. — *Scipione Ammirato.* L. XXXIII, p. 501. — Jacq. Aug. de Thou. L. XIV, p. 255.

CHAP. CXXII. 1554. détruire également celles de l'année qui commençoit. La ville surprise par une attaque inattendue n'avoit pu faire de grands approvisionnemens, et Marignan, en s'emparant successivement de tous les châteaux qui dominent tous les chemins par lesquels on arrive à Sienne, comptoit empêcher qu'on n'apportât des vivres du dehors (1).

Des troupes allemandes et espagnoles avoient été promises par l'empereur à Cosme Ier; elles arrivèrent successivement après le commencement de la guerre, et l'armée qui attaquoit Sienne se trouva forte de vingt-quatre mille fantassins et mille cavaliers. Des troupes françaises ou à la solde de France arrivèrent de leur côté à Pierre Strozzi, ou par mer, ou par l'état romain; mais elles se trouvoient toujours en nombre fort inférieur, et Marignan put commencer, selon le plan de campagne qu'il avoit arrêté, l'attaque des châteaux du territoire siennois. Le premier qu'il soumit fut l'Aiuola; les habitans, après l'avoir défendu bravement, se rendirent à discrétion. Marignan les fit pendre pour la plupart, déclarant qu'il réservoit ce sort

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. X, p. 673. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIII, p. 503. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 361. — *Orlando Malavolti.* P. III, Lib. X, f. 163. — Lettre de Cosme Ier à la répub. de Sienne, et réponse, 28 et 31 janvier 1554. *Lettere de' Principi.* T. III, f. 148.

à tous ceux qui attendroient dans une bicoque les premières décharges de son artillerie (1). Mais cette barbarie n'eut d'autre résultat que d'augmenter les horreurs de la guerre; les paysans siennois, avec une constance digne d'un meilleur sort, se montrèrent toujours inébranlables dans leur fidélité à leur patrie, quel que fût son gouvernement. Turrita, Asinalunga, la Tolfa, Scopéto, la Chiocciola, opposèrent la même résistance et éprouvèrent le même traitement. Un général, qui faisoit profession de bravoure et de loyauté, livra partout aux bourreaux de braves gens auxquels il ne pouvoit reprocher que leur loyauté et leur bravoure (2). CHAP. CXIII. 1554.

Les Siennois de leur côté remportèrent quelques avantages qui soutenoient leur constance. Marignan avoit envoyé, vers la fin de mars, son général d'infanterie Ascanio della Cornia avec Ridolfo Baglioni à Chiusi, qu'on avoit promis de lui livrer en trahison. Mais les traîtres, qu'il croyoit avoir séduits, l'avoient trompé; Ascanio de la Cornia fut fait prisonnier, Baglioni

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. X, p. 691. — *Scipione Ammirato. Lib.* XXXIV, p. 506. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. universelle. T. II, L. XIV, p. 257 et suiv.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. X, p. 693. — *Scip. Ammirato.* L. XXXIV, p. 507; *ibid.* 516. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 363. — Lettres entre Pierre Strozzi et le marquis de Marignan. *Lett. de' Principi.* T. III, f. 149 et seq.

CHAP. CXXII. fut tué, et leur troupe, qui passoit quatre mille
1554. hommes, fut entièrement dissipée (1). Cependant Cosme Ier se hâta de fournir des fonds pour lever de nouveaux soldats et réparer cet échec. Après avoir reçu des renforts, Marignan continua le siége et l'incendie des villages fortifiés de l'état de Sienne. Il prit successivement les châteaux de Belcaro, Leccéto, Monistéro, Vitignano, Ancaiano et Mormoraia. Chacun d'eux lui coûta des combats obstinés, et chacun aussi fut traité avec la même barbarie; une partie des habitans fut envoyée au supplice : tous les blés furent coupés, toutes les campagnes dévastées (2).

La désolation du territoire siennois étoit extrême; les secours de la France tardifs et insuffisans, et le sort de la guerre qui, dans le même temps, se faisoit en Flandre, étoit contraire à Henri II. Néanmoins les espérances des Siennois et celles de Strozzi étoient ranimées par la haine universelle que les Florentins portoient à la maison de Médicis. Partout où deux Florentins se rencontroient hors de la puissance de Cosme,

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. X, p. 694. — *Orlando Malavolti.* P. III, Lib. X, f. 163. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 362. — Jacq. Aug. de Thou. L. XIV, p. 261.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. X, p. 706, 718. — *Orlando Malavolti.* P. III, L. X, f 163, 164. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 363. — Jacq. Aug. de Thou. Liv. XIV, p. 268.

ils se reconnoissoient aux malédictions dont ils chargeoient le tyran. Ceux que le commerce avoit rassemblés à Rome, à Lyon, à Paris, ouvroient des souscriptions pour faire passer de l'argent à Pierre Strozzi, et l'aider à secouer le joug honteux qui pesoit sur leur patrie (1). CHAP. CXXII. 1554.

Des troupes françaises se rassembloient à la Mirandole, pour porter du secours à Sienne; Pierre Strozzi résolut de leur ouvrir le chemin. Il sortit le 11 juin de la ville assiégée, avec environ six mille hommes (2); il passa l'Arno à Pont-ad-Era, et s'avança, par la forêt de Cerbaia, vers l'état de Lucques, qu'il traversa. C'est là qu'il reçut en effet le renfort qui lui étoit promis, et qui étoit venu le joindre par Pontrémoli; mais la flotte française qui devoit arriver en même temps à Viareggio, ne parut point; elle fut retardée plus de quarante jours, et le prieur Strozzi, frère de Pierre, qui l'attendoit avec deux galères, fut tué devant Scarlino. Deux jours après la mort du grand prieur, *Blaise de Montluc*, que Henri II avoit choisi pour commander à Sienne, vint débarquer à Scarlino, avec dix compagnies françaises et les

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. X, p. 722 — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 525. — *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 366.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. XI, p. 734. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 517.

CHAP. CXXII. Allemands de George de Ruckrod, qui de là se
1554. rendirent à Sienne (1).

L'expédition du maréchal Strozzi ne pouvant plus avoir tout le succès qu'il en avoit espéré, lorsqu'il avoit cru tenir seul la campagne, et assiéger Florence, à l'aide des troupes que devoit lui amener la flotte, il repassa l'Arno aussi rapidement et aussi heureusement qu'il l'avoit franchi la première fois, et il reconduisit son armée à Casoli, dans l'état de Sienne (2).

Cependant l'expédition de Pierre Strozzi avoit répandu la terreur dans tout le parti du duc en Toscane, et elle sembloit promettre de plus heureux résultats. Marignan, qui l'avoit suivi avec toute l'armée du siége, frappé d'une terreur panique, s'étoit enfui de Pescia sur Pistoia, qu'il étoit sur le point d'abandonner aussi (3). La fertile province du val de Niévole se déclaroit pour le parti de Strozzi et de la république; les châteaux forts de Monte-Catini et de Monte-Carlo avoient reçu garnison française, et le dernier soutint ensuite un siége de plusieurs

(1) Mémoires de Blaise de Montluc. L. III, p. 115, T. XXIII.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XI, p. 747. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 520, 522. — *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 364. — Jacq. Aug. de Thou. *Liv.* XIV, p. 272.

(3) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XI, p. 743. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 721. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 365. — Jacq. Aug. de Thou. *Liv.* XIV, p. 274.

mois ; enfin, l'éloignement des deux armées au moment même de la récolte, auroit donné le loisir aux habitans de Sienne de faire d'amples provisions de vivres, s'ils avoient su en profiter (1). CHAP. CXXII. 1554.

Mais la terre avoit été frappée cette année de stérilité ; d'ailleurs la guerre avoit empêché les paysans de labourer et de semer leurs champs autour de la ville ; et les Siennois, ou ne firent pas d'assez grands sacrifices, ou n'eurent pas assez de temps, pendant les quinze jours que leurs chemins furent ouverts, pour faire venir de plus loin leurs approvisionnemens. Ils commençoient déjà à manquer de vivres dans la ville; les deux camps de Strozzi et de Marignan, qui étoient revenus dans l'état de Sienne, en manquoient également. Marignan sembloit reconnoître son infériorité : une terreur panique lui fit abandonner son camp, devant la porte Romaine de Sienne, avec non moins de précipitation qu'il avoit abandonné Pescia, peu de semaines auparavant (2).

Pierre Strozzi, pour soulager Sienne, en éloignant les armées, résolut de transporter la

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XI, p. 797. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 724. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univ. Liv. XIV, p. 276.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XI, p. 761. — *Scipione Ammirato.* Lib. XXXIV, p. 527. — *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 367.

CHAP. CXXII. guerre dans le val de Chiana ; il s'empara, le
1554. 20 juillet, de Marciano et d'Olivéto, et il établit son armée sur le pont de la Chiana. Marignan l'y suivit, et il obtint sur lui un grand avantage dans une escarmouche à Marciano, où les deux armées furent engagées presque tout entières : ce ne fut encore que le prélude d'un plus grand désastre. Strozzi, qui souffroit dans son camp du manque d'eau et de vivres, voulut se retirer ; Marignan le suivit et le força d'en venir à une bataille rangée, le 2 août, devant Lucignano. Marignan avoit sous ses ordres deux mille Espagnols, quatre mille Allemands, et six ou sept mille Italiens, avec douze cents chevau-légers ; Strozzi avoit à peu près autant de monde, dont le quart seulement étoit Français, le reste Allemand, Grison et Italien. La lâcheté de sa cavalerie, qui s'enfuit dès le commencement du combat, et le peu de fermeté des Grisons, assurèrent la victoire aux Impériaux ; elle fut néanmoins long-temps disputée par la valeur et l'habileté de Pierre Strozzi, et le champ de bataille resta couvert de plus de quatre mille morts (1).

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XI, p. 783–787. — Relation de la bataille adressée le 4 août 1554, par le marquis de Marignan à l'empereur. *Lettere de' Principi.* T. III, f. 154. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 371. — *Scipione Ammirato.* L. XXXIV, p. 529. — *Orl. Malavolti.* T. III, Lib. X, f. 163. — Mém.

Après la déroute de Lucignano, il ne restoit plus, pour Sienne, de chances de salut; cependant les citoyens, encouragés par Montluc, qui commandoit la garnison française, et par les succès de M. de Brissac en Piémont, ne se laissèrent rebuter par aucune privation ou aucun danger; ils avoient à se défendre contre le plus froidement cruel de ces généraux impériaux, dont la férocité sembloit le caractère distinctif; et si le voyageur voit encore aujourd'hui l'état de Sienne changé en un vaste désert, il doit l'attribuer surtout au marquis de Marignan et à Cosme Ier. Toutes les fois que les Siennois faisoient sortir de leur ville des bouches inutiles, Marignan les faisoit massacrer impitoyablement; toutes les fois que les paysans siennois faisoient quelques efforts pour introduire des vivres dans la ville, Marignan les faisoit pendre; tous ceux qui, dans leurs villages ou leurs châteaux, opposoient quelque résistance à l'armée, étoient passés au fil de l'épée; toutes les provisions, tous les vivres des malheureux paysans étoient pillés par les Espagnols : ce qui n'étoit pas consommé par les soldats, étoit détruit avec rigueur. La province entière de Sienne éprouvoit les horreurs de la famine : la population de la Maremme fut alors CHAP. CXXII. 1554.

de Blaise de Montluc. T. XXIII, L. III, p. 139. — Histoire de Jacq. Aug. de Thou. Liv. XIV, p. 283.

CHAP. CXXII. détruite, et dès lors elle n'a jamais pu se re-
1554. nouveler ; l'air de ce pays fertile est pestilentiel. L'expérience a prouvé à plusieurs reprises que le mouvement d'une population nombreuse le corrige ; tandis que, lorsqu'il est inhabité, il devient plus pernicieux encore. D'ailleurs, toutes les habitations, tous les ouvrages de l'homme avoient été détruits par la férocité espagnole ; et ceux qui, dès lors, sont venus de provinces éloignées, pour cultiver ces campagnes, se sont trouvés pour la plupart sans couvert, sans aucune des commodités de la vie, exposés aux intempéries d'un climat funeste (1).

Ce n'étoit que par la famine que Marignan espéroit prendre Sienne ; il essaya, il est vrai, au mois de janvier 1555, d'ouvrir quelques batteries près de la *porta Ovila* et de celle de Ravaniano ; mais cette attaque n'eut aucun succès, et Marignan y renonça (2). Strozzi

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XII, p. 815. Pendant cette guerre la population de la ville de Sienne fut réduite de trente mille à dix mille âmes : dans la province, on compta qu'il périt de misère, dans les combats ou les supplices, cinquante mille paysans, outre ceux qui passèrent en pays étranger. *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 377. Il y a une lacune dans Scipion Ammirato, jusqu'à l'an 1561, et Malavolti n'ose donner aucun détail. — Mém. de Blaise de Montluc. T. XXIII, L. III, p. 170. — Hist. de Jacq. Aug. de Thou. T. II, Liv. XIV, p. 288.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XII, p. 836. — *Bern. Segni.* L. XIV, p. 379. — Blaise de Montluc. L. III, p. 196-235.

s'étoit flatté que les succès de Brissac en Piémont détermineroient l'empereur à rappeler l'armée qui assiégeoit Sienne, pour l'opposer aux Français; mais Cosme n'épargnoit ni argent, ni munitions, ni vivres, pour satisfaire des troupes dont l'avidité alloit croissant, à mesure qu'elles sentoient plus leur importance. Cependant la crainte de voir l'armée de Marignan rappelée, lui faisoit désirer ardemment une pacification. Il écrivit au gouvernement de Sienne, pour l'assurer qu'il n'en vouloit point à la liberté de la république, qu'il ne lui demandoit autre chose que de se remettre sous la protection impériale, et qu'il s'offroit pour médiateur d'un traité avec Charles-Quint, qui lui garantiroit tous ses priviléges (1). CHAP. CXXII. 1554.

En effet, après que les Siennois eurent supporté les horreurs du blocus, avec une patience et un courage à toute épreuve, au-delà de tous les calculs qu'ils avoient faits d'avance, et après qu'ils eurent consommé leurs vivres de telle sorte qu'il ne leur en restoit plus pour le lendemain, ils obtinrent encore de Cosme Ier des conditions honorables, telles à peu près que celles qu'avoit obtenu Florence, vingt-cinq ans auparavant; mais aussi furent-elles violées

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XII, p. 848. — Lettre du marquis de Marignan à la seigneurie de Sienne. *Lett. de' Princ.* T. III, f. 168.

CHAP. CXXII. avec la même effronterie. L'empereur reçut,
1555. sous sa protection, la république de Sienne ; il promit de lui conserver sa liberté et ses magistrats ordinaires ; de pardonner à tous ceux qui avoient agi contre lui ; de ne point y bâtir de forteresse ; de payer lui-même la garnison qu'il maintiendroit dans la ville pour sa sûreté ; de permettre à tous ceux qui voudroient émigrer de se retirer librement avec leurs biens et leurs familles, dans la partie de l'état siennois qui n'étoit pas soumise. Le traité fut signé le 2 avril ; mais comme les vivres finissoient seulement le 21, ce fut dans ce jour que la garnison française sortit de Sienne, et que les Impériaux y entrèrent (1).

La réserve stipulée en faveur des Siennois qui voudroient émigrer n'étoit point une précaution vaine. Un grand nombre de citoyens illustres et de ceux qui avoient montré le plus de zèle pour la liberté de leur patrie, sortirent de Sienne avec la garnison française, le 21 avril, et se retirèrent à Montalcino, petite ville bâtie sur une montagne, non loin de la route qui conduit de Sienne à Rome ; et là ils maintinrent l'ombre de la république siennoise, jusqu'à la

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XII, p. 864. — *Malavolti.* P. III, Lib. X, f. 166. Son Histoire finit par cette capitulation. — *Bern. Segni.* Lib. XIV, p. 380. — Blaise de Montluc. L. III, p. 266-279. — Jacq. Aug. de Thou. Liv. XV, p. 314.

paix de Cateau-Cambresis du 3 avril 1559, qui les soumit au sort du reste de la Toscane (1). CHAP. CXXII. 1555.

Quant à la métropole, aucun des articles de sa capitulation ne fut exécuté, et la violation de ce pacte sacré ne fut pas moins impudente que l'avoit été celle de la capitulation de Florence. Néanmoins Cosme Ier, qui avoit conquis Sienne à ses frais et par ses armes, n'en fut pas mis immédiatement en possession. Philippe II, en faveur duquel Charles V avoit abdiqué la couronne, vouloit conserver cet état entre ses mains, pour établir plus solidement sa domination sur la Toscane. La guerre allumée par l'ambition de Paul IV et des Caraffa, ses neveux, lui fit mettre en délibération s'il ne leur céderoit pas l'état de Sienne en compensation des pays auxquels ils prétendoient. Enfin, Philippe trouva plus avantageux de s'en servir pour acheter la coopération du duc de Florence. Par un traité conclu au mois de juillet 1557, il consentit à céder l'état de Sienne à Cosme Ier, qui en prit possession, le 19 juillet, comme d'une province sujette. Philippe réserva toutefois à la monarchie espagnole les ports de cette

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XVI, p. 1107-1122. — Bernardo Segni étant mort le 13 avril 1558, a laissé son Histoire interrompue au quinzième Livre, où il racontoit la guerre de Cosme contre les Siennois de Montalcino. — Jacq. Aug. de Thou. L. XXII, p. 661, 665. T. II.

CHAP. CXXII. république, savoir : Orbitello, Porto-Ercole,
1555. Télamone, Monte-Argentaro, et Porto San-Stéfano. Cette petite province a formé dès lors ce qu'on a nommé l'état des *Présidi*. Sa séparation du reste de la Toscane a privé l'état de Sienne de son ancienne communication avec la mer et de son commerce, et elle a contribué à perpétuer l'état effrayant de désolation auquel la Maremme siennoise est réduite (1).

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. XIV, p. 1000-1015. — Le duc prit possession de Sienne le 19 juillet 1557. — *Lettere de' Principi.* T. III, f. 165 et seq. Entre autres, un Mémoire de Pierre Strozzi sur la défense de Sienne, p. 177-180. — Histoire de Jacq. Aug. de Thou. T. II, Liv. XV, p. 343, Liv. XVIII, p. 471.

CHAPITRE CXXIII.

Révolutions des différens états de l'Italie depuis la perte de l'indépendance italienne jusqu'à la fin du seizième siècle.

1531 — 1600.

L'HISTOIRE de l'Italie pendant le seizième siècle se divise en trois périodes, dont chacune présente un caractère fort différent. La première s'étend depuis le commencement du siècle jusqu'à la paix de Cambrai, en 1529. Ce fut un temps de guerres continuelles et de désolation, pendant lequel la puissance de la France et celle de la maison d'Autriche parurent assez également balancées pour que les peuples d'Italie ne pussent prévoir laquelle triompheroit. Ils s'attachèrent alternativement à l'une et à l'autre; ils espérèrent maintenir entre elles leur indépendance; et ils ne s'aperçurent que les Italiens avoient cessé d'exister comme nation qu'au moment où François Ier les sacrifia par le traité des dames, que signa sa mère. CHAP. CXXIII.

La seconde période s'étend depuis la paix de Cambrai du 5 août 1529, jusqu'à celle de Cateau-Cambresis du 3 avril 1559. Par celle-ci, Henri II

CHAP. CXXIII. et Philippe II mirent un terme à la longue rivalité de leurs deux maisons, et les réunirent par le mariage de Philippe avec Élisabeth de France. Cette période de trente années fut ensanglantée par presque autant de guerres que la précédente, et toujours entre les mêmes rivaux. Mais ces guerres ne se présentoient plus sous le même aspect aux Italiens, et n'éveilloient plus en eux les mêmes espérances. Tous leurs divers états, ou avoient passé sous la domination immédiate de la maison d'Autriche, ou avoient reconnu sa protection par des traités qui ne leur laissoient plus d'indépendance. Si dans cet espace de temps quelques-uns d'entre eux se détachèrent momentanément de cette alliance qui leur avoit été imposée, ils furent traités comme rebelles, bien plus que comme ennemis publics. La France comptant à peine trouver parmi eux des alliés, au lieu de les attirer à elle par des récompenses, s'efforçoit d'anéantir leurs ressources; dans l'assurance que tous leurs soldats et tous leurs trésors seroient toujours à la disposition de son constant ennemi. Elle fit contre eux alliance avec les Turcs et les Barbaresques, et elle livra toutes les côtes de l'Italie aux dévastations des Musulmans.

Les trente-neuf ans qui s'écoulèrent depuis la paix de Cateau-Cambresis jusqu'à celle de Vervins, signée le 2 mai 1598, par Henri IV, Phi-

lippe II et le duc de Savoie, devroient être considérés comme un temps de paix profonde, en les comparant aux deux premières périodes; car pendant tout ce temps, les provinces de l'Italie ne furent attaquées par aucune armée étrangère; et les états italiens, retenus par le sentiment de leur foiblesse, ne se livrèrent jamais entre eux à de longues hostilités. Cependant l'Italie ne jouit d'aucun des avantages de la paix à cette époque malheureuse. La France, déchirée par des guerres civiles, ne mettoit plus aucun poids dans la balance politique de l'Europe, tandis que le farouche Philippe II, souverain d'une grande partie de l'Italie, et commandant à ses alliés presque autant qu'à ses sujets, avoit résolu d'écraser le parti protestant dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne. Pendant tout son règne, il ne cessa de combattre les Hollandais et les calvinistes de France, et de donner des secours aux empereurs ses alliés, Ferdinand, son oncle, Maximilien II et Rodolphe II, qui furent tout aussi constamment engagés dans des guerres avec les protestans d'Allemagne et avec les Turcs. Les Italiens combattirent sans relâche pendant toute cette période, dans les pays lointains où Philippe II portoit la guerre. Leurs généraux, comme leurs soldats, rivalisèrent de gloire, de talens et de courage avec les vieilles bandes espagnoles, dont

CHAP. CXXIII.

CHAP. CXXIII. ils semblèrent avoir adopté le caractère. La nation recouvra ainsi sa vertu militaire au service des étrangers; et si elle l'avoit ensuite employée à la défense de la patrie, peut-être ne l'auroit-elle pas payée trop cher par tout le sang qu'elle versa; mais elle continua de servir jusqu'à ce qu'elle eût perdu de nouveau l'habitude de combattre.

Le plus grand malheur attaché à cet état continuel de guerre étrangère fut la continuation du régime militaire, le séjour ou le passage des troupes espagnoles dans les diverses provinces, et surtout les impositions intolérables dont la cour de Madrid accabloit les peuples. L'ignorance de ses ministres, qui ne connoissoient aucun des principes de l'économie politique, étoit plus funeste encore que leur rapacité, ou leurs dilapidations. Ils n'inventoient pas un impôt qui ne semblât destiné à écraser l'industrie et à ruiner l'agriculture. Les manufactures tomboient en décadence, le commerce disparoissoit, les campagnes devenoient désertes; et les habitans, réduits au désespoir, étoient enfin forcés d'embrasser comme profession le brigandage. Des chefs distingués par leur naissance et leurs talens se mirent à la tête des troupes d'assassins qui se formèrent à la fin du siècle dans le royaume de Naples et l'état de l'Église, et la guerre des brigands mit plus d'une fois en dan-

ger l'autorité souveraine elle-même. Pendant ce temps, les provinces restoient sans soldats, les côtes sans vaisseaux de guerre, les forteresses sans garnison. Rien n'arrêtoit les ravages des Barbaresques, qui non contens des prises qu'ils pouvoient saisir sur la mer, faisoient des descentes sur tous les rivages alternativement, brûloient les villages et souvent les villes, et entraînoient en esclavage tous leurs habitans. Toutes les horreurs dont la traite des Nègres a affligé l'Afrique pendant les deux derniers siècles, étoient pratiquées dans le seizième par les Musulmans en Italie. De même ces avides marchands d'esclaves entretenoient des traîtres sur toutes les côtes, pour les avertir et leur livrer leurs malheureux compatriotes; de même une récompense étoit toujours offerte au crime, et le dernier des malheurs menaçoit sans cesse la famille qui croyoit pouvoir le plus compter sur son innocence et son obscurité. Telles étoient les calamités sous le poids desquelles l'Italie pleuroit, à la fin du seizième siècle, la perte de son indépendance. CHAP. CXXIII.

Nous avons, dans les derniers volumes, exposé avec de longs détails tous les événemens de la première des trois périodes entre lesquelles nous avons divisé le seizième siècle. Nous avons aussi, dans le chapitre précédent, rassemblé quelques-uns des faits qui appar-

CHAP. CXXIII. tiennent, pour le temps, à la seconde période; quoiqu'ils semblent porter encore quelques uns des caractères de la première; c'est la dernière lutte soutenue en Toscane pour la liberté, et les efforts des Siennois pour repousser le joug dont la maison d'Autriche vouloit les accabler. Il ne nous reste plus désormais qu'à donner une idée des événemens qui, dans le même temps ou dans la période suivante, changèrent les rapports entre les états en Italie, influèrent sur le sort des peuples, ou altérèrent le caractère national. Pour le faire, nous suivrons chacun des gouvernemens entre lesquels l'Italie étoit divisée, et nous tracerons un précis de ses révolutions.

Les états de la maison de Savoie, les premiers que les Français trouvoient sur leur route en entrant en Italie, avoient échappé aux ravages des premières guerres du siècle. Les relations de parenté du duc Charles III avec les deux chefs des maisons rivales avoient sans doute contribué à leur inspirer des ménagemens pour lui. Cette même parenté fut cause de l'invasion du Piémont, lorsqu'en 1535 la guerre se renouvela entre François Ier et Charles-Quint. Le duc de Savoie avoit épousé Béatrix de Portugal, sœur de l'impératrice, et il s'étoit laissé engager par elle dans une confédération avec la maison d'Autriche. François, pour s'en venger,

réclama une part de la Savoie, comme succes- CHAP. CXXIII.
sion de sa mère Louise, sœur du duc régnant; et sous ce prétexte, toute la Savoie et la plus grande partie du Piémont furent envahis par les Français. Les Impériaux de leur côté mirent garnison dans le petit nombre de villes qu'ils purent dérober aux attaques de leurs ennemis. Pendant vingt-huit ans, le Piémont fut le principal théâtre des guerres entre les rois de France et d'Espagne. Lorsque Charles III mourut à Verceil, le 16 août 1553, il se trouvoit dépouillé de la plus grande partie de ses états, par ses amis autant que par ses ennemis; et quoique son fils Emmanuel Philibert se fût déjà distingué comme général au service de l'empereur, et qu'il continuât à se couvrir de gloire dans les guerres de Flandre, il ne trouva point de reconnoissance dans les princes pour lesquels il avoit combattu. La paix de Cateau-Cambresis, que Philippe II dictoit en quelque sorte à la France, n'assura point ses intérêts. Elle laissa entre les mains du roi de France Turin, Chiéri, Civasco, Pignerol, et Villeneuve d'Asti avec leurs territoires, et dans les mains du roi d'Espagne Verceil et Asti. Les guerres civiles de France déterminèrent seules Charles IX à rendre au duc de Savoie, en 1562, les villes qu'il occupoit encore en Piémont (1).

(1) Guichenon, Hist. généal. de la Maison de Savoie. T. II,

CHAP. CXXIII. Ce fut à dater de cette époque seulement, qu'on vit la maison de Savoie s'élever en Italie, autant que les autres états étoient déchus. Emmanuel Philibert, non plus que son fils Charles Emmanuel, qui lui succéda en 1580, n'avoient plus rien à craindre de la France, alors déchirée par les guerres de religion. Le dernier, au contraire, y fit à son tour des conquêtes, et disputa au maréchal de Lesdiguières la possession de la Provence et du Dauphiné. Philippe II, qui commençoit à s'affoiblir, sentoit la nécessité de ménager un prince belliqueux, qui couvroit la frontière de l'Italie; et le duc de Savoie étoit, entre les alliés de l'Espagne, celui qui avoit le moins à se plaindre de l'insolence de ses vice-rois et de ses généraux. Lorsque les guerres de religion finirent, le duc de Savoie fut compris d'une manière avantageuse dans la paix de Vervins, le 2 mai 1598. Il lui restoit seulement encore un différend avec Henri IV sur la possession du marquisat de Saluces. Pendant les guerres d'Italie, ces marquis s'étoient attachés à la cour de France, et ils en avoient reçu plusieurs faveurs: ils avoient alors fait revivre d'anciennes chartes, par lesquelles ils se reconnoissoient feuda-

p. 256. — Mém. de du Bellay. Liv. IV, p. 296; L. V et seq. — Histoire de la Diplomatie française. T. II, Liv. IV, p. 46. — De Thou, Hist. T. III, L. XXXI, p. 251. — *Muratori Annali d'Italia., ad ann.*

taires des dauphins de Viennois. Leur famille, après avoir été divisée par quelques guerres civiles, auxquelles François Ier prit part, s'éteignit en 1548, et la France s'empara du marquisat de Saluces, qui lui ouvroit la porte de l'Italie. D'autre part, le duc de Savoie profita des guerres civiles de France pour se mettre en possession du même fief en 1588 (1). Les deux traités du 27 février 1600, et du 17 janvier 1601, terminèrent ces discussions entre la Savoie et la France, auxquelles toute l'Italie attachoit la plus haute importance. Henri IV accepta la Bresse en échange du marquisat de Saluces, et par cette transaction il se ferma entièrement l'Italie, ôtant aux états de cette contrée l'espérance qu'il avoit nourrie, de les rétablir un jour dans leur indépendance (2).

La maison d'Autriche avoit, dans ce siècle, étendu sa souveraineté sur quatre des états les plus puissans de l'Italie, le duché de Milan, le royaume de Naples, le royaume de Sicile et celui de Sardaigne. Le duc de Milan François II, dernier héritier de la maison Sforza, étoit mort

(1) *Henrico Cather. Davila delle guerre civili di Francia.* Lib. IX, p. 526. — Guichenon, Hist. généal. T. II, p. 287.

(2) Guichenon, Hist. généal. T. II, p. 362 et suiv. — Hist. de la Diplomatie française. T. II, p. 197. — Hist. univ. de Jacq. Aug. de Thou. T. IX, Liv. CXXIII, p. 325, et L. CXXV. p. 413.

CHAP. CXXIII. le 24 octobre 1535, après avoir fait une vaine tentative pour secouer le joug de Charles-Quint, qui lui paroissoit trop accablant. Il avoit entamé, avec le roi de France, des négociations hasardeuses, et il avoit obtenu qu'un ambassadeur de cette couronne fût envoyé à sa cour avec une mission secrète; puis, tout à coup effrayé de la colère de Charles-Quint, il avoit fait trancher la tête à cet envoyé, nommé Maraviglia ou Merveilles, à l'occasion d'une querelle qu'il lui avoit lui-même suscitée (1). Cet outrage fut la principale cause du renouvellement de la guerre entre la France et l'Empire, en 1535, et l'on assure que la peur des vengeances du roi hâta la mort du duc.

La possession du Milanez à l'extinction de la ligne des Sforza n'étoit point définitivement réglée par le traité de Cambrai, et Charles-Quint, avant de recommencer la guerre, amusa quelque temps François Ier par des négociations, dont l'objet étoit d'inféoder le Milanez au second ou au troisième fils du monarque français. Dans le même temps, il faisoit avancer ses armées et il garnissoit ses forteresses : aussi, lorsque les hostilités éclatèrent, les Français ne purent jamais soumettre les places les plus importantes du duché, et leurs succès se bornèrent au ravage des frontières.

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay. Liv. IV, p. 233.

Le Milanez ne pouvoit jamais se relever, sous l'administration espagnole, des désastres des précédentes guerres. Des impôts absurdes en chassèrent le commerce et les manufactures; et si les lois ne réussirent pas à rendre stériles ces riches campagnes, elles rendirent du moins misérables ceux qui les cultivoient. Le gouvernement voulut encore aggraver le joug odieux que portoient les Milanois, par l'établissement de l'inquisition espagnole. Celle d'Italie, qui depuis long-temps étoit établie à Milan, ne suffisoit point pour satisfaire le fanatisme farouche ou la politique de Philippe II. Le duc de Sessa, gouverneur de Milan, annonça, en 1563, cette détermination royale à la noblesse et au peuple: mais elle excita une fermentation si violente, les Milanois parurent si déterminés à s'opposer, les armes à la main, à l'établissement de ce tribunal sanguinaire, que le gouverneur persuada à Philippe de renoncer à son dessein (1). CHAP. CXXIII.

Le royaume de Naples étoit, depuis plus long-temps que le Milanez, sous la domination espagnole. Il avoit été envahi, à la fin du siècle précédent, par Charles VIII, et au commencement du seizième par Louis XII; mais, pendant le

(1) *Pallavicino Istoria del Concilio di Trento.* L. XXII, cap. VIII, T. V, p. 215, editio di Faenza, 1796, 4°. — De Thou, Histoire. L. XXXVI, p. 471. — *Gregorio Leti Vita di Filipppo II.* L. XVII, T. I, p. 405.

CHAP. CXXIII. règne belliqueux de François Ier, les armées françaises n'y firent qu'une courte apparition, sous M. de Lautrec; et pendant le règne de son fils Henri II, l'expédition du duc de Guise, en 1557, quoique concertée avec le pape Paul IV, ne pénétra jamais au-delà des frontières de l'Abbruzze. Elle prouva que le parti angevin existoit encore dans ces provinces; mais elle ne mit pas un instant en danger la monarchie autrichienne à Naples.

D'autre part, le royaume de Naples fut abandonné, presque sans défense, aux ravages des Turcs et des puissances barbaresques, qui, durant ce même siècle, s'élevèrent à une grandeur jusques alors sans exemple. Horuc et Hariadéno Barbarossa (Aroudi et Khaïr-Eddyn), fils d'un corsaire renégat de Mételin, après s'être rendus célèbres par leur hardiesse comme pirates, arrivèrent à commander les flottes de Soliman, et à s'asseoir sur les trônes d'Alger et de Tunis (1). Le métier de corsaire, qui avoit été le premier échelon de leur grandeur, fut toujours dès lors l'école de leurs soldats et de leurs matelots, et la source première de leurs richesses. On vit, de 1518 à 1546, durée du règne du second Barberousse, des flottes de cent et cent cinquante voiles, armées dans le but unique

(1) *Pauli Jovii Hist.* L. XXVII, p. 98 et passim. — *Bern. Segni*, Lib. III, p. 90; Lib. VI, p. 166.

de ravager les côtes, d'en enlever les habitans, et de les vendre comme esclaves. Le royaume de Naples, qui présentoit une longue étendue de rivages sans défense, dont les habitans, tenus sous un joug oppressif, avoient perdu tout courage et tout esprit militaire, dont les lois rejetoient hors de la société de nombreux essaims de bandits, de contrebandiers, de brigands, toujours prêts à servir l'ennemi dans toutes ses tentatives, fut, plus que tout le reste de l'Italie, exposé aux ravages des Barbaresques. En 1534, tout le pays qui s'étend de Naples jusqu'à Terracine fut ravagé, et les habitans emmenés en captivité. En 1536, la Calabre et la terre d'Otrante éprouvèrent le même sort; en 1537, la Pouille et le voisinage de Barlette furent ruinés de même; en 1543, Reggio de Calabre fut brûlé, et jusqu'à la fin du siècle, à peine une année s'écoula sans que les Barbaresques, commandés par Dragût-Rayz après la mort des Barberousses, puis par Piali et Ulucciali, rois d'Alger, enlevassent et réduisissent en captivité tous les habitans de nombreux villages, et souvent de plusieurs grandes villes (1). CHAP. CXXIII.

Tandis que les provinces napolitaines vivoient dans la crainte continuelle des ravages

(1) *Pauli Jovii Hist.* Lib. XLIII, p. 533 et passim. — *Summonte Historia di Napoli.* Lib. VIII, cap. II, T. IV, p. 146. — *Giannone Ist. civ.* T. IV, Lib. XXXII, cap. VI, p. 166.

CHAP. CXXIII. des Barbaresques et de ceux des brigands ; [illegible] dis que tout homme devoit, à toute heure, trembler de se voir ravir ses biens, sa femme et ses enfans, ou d'être lui-même réduit en esclavage, l'administration espagnole faisoit éprouver à la capitale un autre genre de calamités. Don Pédro de Tolédo, qui fut vice-roi de Naples pendant quatorze ans, et qui donna son nom à la plus belle rue de cette ville, ouverte par lui vers l'an 1540 (1), fut en quelque sorte l'instituteur de l'administration espagnole à Naples ; ses successeurs ne firent plus que marcher sur ses traces. Ce fut lui qui, attribuant à l'état le monopole du commerce des blés, exposa la capitale à de fréquentes famines, et la réduisit à n'avoir, dans les années les plus abondantes, qu'un pain inférieur en qualité à celui que mangeoient les pauvres dans les années de disette, lorsque le commerce étoit encore libre (2). Ce fut lui qui suscita la haine qui a toujours régné depuis, et qui a souvent éclaté par des batailles, entre la garnison espagnole et les soldats de la ville. Ce fut lui qui, jaloux de la noblesse na-

(1) *Summonte Istoria della città e regno di Napoli.* L. IX, cap. I, T. IV, p. 173. — *Giannone Ist. civ.* Lib. XXXII, cap. III, T. IV, p. 87.

(2) *Summonte Hist. di Napoli.* Lib. IX, cap. I, p. 175. — *Giannone Istor. civile.* Lib. XXXII, cap. II, p. 84. — *Bern. Segni.* L. XIII, p. 346.

politaine, la rendit suspecte à l'empereur, et CHAP. CXXIII.
l'accabla de mortifications, qui poussèrent plusieurs de ses chefs à la rébellion. Ce fut lui enfin qui, au mois d'avril 1547, voulut établir l'inquisition à Naples; mais il trouva, dans le peuple comme dans la noblesse, une résistance qu'on n'auroit pas attendue, ou de l'état d'oppression auquel la nation étoit réduite, ou du fanatisme religieux qui l'animoit. Les Napolitains regardèrent l'introduction de l'inquisition chez eux comme entachant l'honneur de la nation entière, par une accusation d'hérésie ou de judaïsme : d'ailleurs, ils savoient que cet odieux tribunal étoit un instrument aveugle entre les mains du despote, pour écraser et ruiner sans aucune justice tous ceux qui lui étoient suspects. La ville entière prit les armes; le sang des Napolitains et celui des Espagnols coulèrent alternativement, et le projet d'établir l'inquisition fut enfin abandonné par Tolédo et par Charles-Quint : mais presque tous ceux qui avoient pris en mains la cause du peuple, et qui avoient osé s'opposer aux volontés de la cour, furent successivement sacrifiés (1).

(1) *Summonte Hist. di Napoli.* Lib. IX, cap. I, p. 178-210. — *Pallavicini Ist. del Conc. di Trento.* Lib. X, cap. I, T. III, p. 82. — *Gio. Batt. Adriani.* L. VI, p. 402 et seq. — *Giannone Istor. civ.* L. XXXII, cap. V, p. 107. — *Fra Paolo Istor. del Conc. di Trento.* Lib. III, p. 279. — De Thou, Hist. univers. L. III, p. 220.

CHAP. CXXIII. Le royaume de Sicile, qui faisoit partie de la monarchie aragonoise dès le temps des Vêpres siciliennes, et le royaume de Sardaigne, qui avoit été réuni à la même monarchie dès le milieu du quatorzième siècle, n'avoient plus eu dès lors d'influence sur la politique italienne que pour prêter des forces à ceux qui devoient opprimer l'indépendance nationale. Au seizième siècle, les peuples de ces deux îles se trouvant soumis au même gouvernement que la plus grande partie du continent, se souvinrent un peu plus qu'ils étoient italiens; mais ce fut pour souffrir et gémir à l'envi de leurs compatriotes. L'administration espagnole avoit de même fait retourner ces deux îles vers la barbarie : elle avoit chassé des villes le commerce et les manufactures; elle avoit abandonné les campagnes aux brigandages des bandits et des contrebandiers, et elle laissoit toutes leurs côtes exposées aux ravages des corsaires barbaresques. En 1565, la Sicile fut menacée de l'invasion la plus redoutable par la flotte ottomane que Soliman destinoit à en faire la conquête : mais, contre l'avis du pacha Mahomet, qui commandoit l'expédition, le sultan voulut que son armée commençât par le siége de Malte. Cette détermination imprudente sauva la Sicile, que son vice-roi don Garcias de Tolédo n'auroit pas été en état de défendre. Toute la puissance des Turcs

vint se briser contre l'héroïque résistance du grand-maître La Valette et de ses chevaliers. Dragut-Rayz, roi de Tripoli, y fut tué le 21 juin 1565. Hassem, fils de Barberousse, roi d'Alger, fut repoussé, aussi-bien que les pachas Pialy et Mustapha; et l'armée turque, après quatre mois de combats, leva le siége en désordre (1). CHAP. CXXIII.

Les guerres, qui, au commencement du siècle, avoient précipité l'asservissement de l'Italie, avoient été presque toutes allumées par l'ambition ou la politique des papes Alexandre VI, Jules II, Léon X et Clément VII. Le dernier, après avoir été cruellement puni de ses intrigues, s'étoit cependant trouvé à la conclusion de la paix, souverain de provinces plus étendues que l'Église n'en eut encore jamais réuni dans sa possession. Ces provinces, il est vrai, étoient appauvries et dépeuplées par trente années de guerres, et plus encore par la férocité des vainqueurs espagnols. D'autre part, de riches tributs étoient encore apportés chaque année au saint-siége, par l'aveugle piété des catholiques; le nom du pape étoit encore redouté; il sembloit rendre plus formidables les ligues auxquelles il s'asso-

(1) *Summonte Hist. di Napoli.* L. X, c. V, p. 343-348. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XVIII, p. 1303-1329. — De Thou, Lib. XXXVIII, p. 564 et suiv. — *Gregorio Leti Vita di Filippo II.* Lib. XVIII, p. 442.

CHAP. CXXIII. cioit, et il fallut quelque temps aux successeurs de Clément VII pour s'apercevoir que, quoique le traité de Barcelonne les eût remis en possession de toutes les provinces que ce pontife avoit perdues, ils n'avoient point recouvré avec elles leur indépendance.

Clément VII eut pour successeur Alexandre Farnèse, doyen du sacré collége, qui, élu le 12 octobre 1534, prit le nom de Paul III. Non moins ambitieux que Clément VII, Paul III eut autant que lui la passion de placer sa famille au rang des maisons souveraines. Cette famille, propriétaire du château de Farnéto, dans le territoire d'Orviéto, avoit produit dans le quatorzième siècle quelques condottières distingués. Mais Paul III lui donna une illustration nouvelle en accumulant tous les honneurs dont il pouvoit disposer sur la tête de son fils naturel Pierre-Louis, et des fils de celui-ci. Il commença en 1537 par ériger en duché les villes de Népi et de Castro, en faveur de Pierre-Louis Farnèse; la seconde, qui est située dans la Maremme toscane, devint ensuite l'apanage d'Horace, le second de ses petits-fils. Pierre-Louis, nommé en même temps gonfalonier de l'Église, signala l'année même où il reçut les premiers fiefs de la chambre apostolique, par un excès scandaleux contre le jeune évêque de Fano, prélat non moins distingué par sa sainteté que par sa belle

figure. Le tyran qui soumit ce jeune homme à une indigne violence, sembloit moins encore attester par ce crime ses débauches habituelles, que son désir d'offenser les mœurs publiques et la religion dont son père étoit le grand-prêtre (1). CHAP. CXXIII.

Paul III ne bornoit pas son ambition aux petits duchés dont il avoit investi son fils; il sentoit que pour établir la grandeur des Farnèse, il falloit faire acheter l'alliance du saint-siége, et il trouva les deux rivaux qui se disputoient la domination de l'Europe, disposés à la payer au même prix qu'ils avoient déjà payé à Clément VII. Charles-Quint, pour s'assurer l'amitié du pape, accorda en 1538 sa fille Marguerite d'Autriche, la même qui étoit restée veuve d'Alexandre de Médicis, à Octave Farnèse, petit-fils de Paul III, et en même temps il créa celui-ci marquis de Novarre. Le pape acquit encore pour lui l'année suivante le duché de Camérino (2). D'autre part, Paul III obtint en 1547, pour Horace, duc de Castro, le second de ses petits-fils, une fille naturelle de Henri II.

(1) *Bened. Varchi.* L. XVI, T. V, p. 389. — *Bern. Segni.* Lib. IX, p. 238; L. XI, p. 304. — *Belcarius Rer. Gallicar.* — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univers. Liv. IV, p. 286. — *Jo. Sleidani Comment.* L. XXI, p. 376.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. II, p. 98. — *Bern. Segni.* L. IX, p. 237.

CHAP. CXXIII. Mais encore que Paul III fît espérer tour à tour à l'empereur et au roi de France qu'il uniroit ses armes avec les leurs, il évita jusqu'à la fin de son pontificat de s'engager dans aucune guerre. Il chercha au contraire à plusieurs reprises à rétablir la paix entre ces deux rivaux. Il est vrai qu'il s'attendoit en même temps à en recueillir pour lui-même de grands avantages; car l'un et l'autre admettant que, pour le repos de l'Europe, il conviendroit mieux que l'héritage de Sforza passât à une nouvelle famille de feudataires; Paul III demandoit le duché de Milan pour son fils Pierre-Louis, et il offroit aux deux monarques de riches retours pour cette concession (1).

Paul III ne tarda pas cependant à s'apercevoir que le repos de l'Europe n'étoit pas le premier objet que les deux monarques avoient en vue, et qu'ils ne songeoient à donner le duché de Milan à une puissance neutre, que lorsqu'ils perdoient l'espérance de le garder pour eux-mêmes. Charles V s'étant approprié ce duché, Paul ne chercha plus qu'à former une souveraineté à son fils aux dépens de celle de l'Église. Il obtint enfin, au mois d'août 1545, le consentement du sacré collége pour accorder à Pierre-Louis Farnèse les états de Parme et de Plaisance avec le titre

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. II, p. 89. — *Pauli Jovii. Hist.* L. XLIII, p. 534.

de duché relevant du saint-siége. Son petit-fils renonça en retour aux deux duchés de Népi et de Camérino, qui furent réunis à la chambre apostolique, et les cardinaux, gagnés par de riches bénéfices, crurent ou feignirent de croire qu'il valloit mieux pour le saint-siége incorporer de nouveau deux petites provinces qui se trouvoient au centre de ses états, que d'en conserver deux autres, plus grandes à la vérité, mais auxquelles les titres de l'Église étoient douteux, et qui n'avoient plus aucune communication avec le reste de son territoire (1). CHAP. CXXIII.

Tel fut le commencement des duchés de Parme et de Plaisance, et de la grandeur nouvelle de la maison de Farnèse. Celle-ci prit rang parmi les maisons souveraines presque en même temps que celle des Médicis; leur rivalité dura deux siècles, et elles s'éteignirent en même temps. Toutes deux aussi, ébranlées dès leur origine, par la haine de leurs sujets et par la mort violente du fondateur de leur dynastie, ne sembloient pas destinées à durer si long-temps. Pierre-Louis Farnèse avoit à peine régné deux ans lorsqu'il fut assassiné le 10 septembre 1547 par les nobles de Plaisance, auxquels ses dé-

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. V, p. 305-311. — *Bern. Segni.* L. XI, p. 302. — *Pallavicini istor. del Concilio di Trento.* L. V, cap XIV, T. II, p. 62. — *Fra Paolo istor. del Conc. di Trento.* Lib. II, p. 125.

CHAP. CXXIII. bauches, son avarice et ses cruautés l'avoient rendu odieux. D. Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanez pour l'empereur, avoit trempé dans cette conspiration, et il s'empara aussitôt de Plaisance au nom de son maître (1). Paul III ne doutant pas que Parme ne fût bientôt attaquée aussi, réunit de nouveau cette ville aux états de l'Église, pour mieux faire valoir les droits du saint-siége sur elle. Il offrit en échange à Octave des espérances lointaines; celui-ci, qui voyoit son aïeul parvenu au dernier période de la vieillesse, n'osoit rien attendre de l'avenir. Il résista autant qu'il put aux volontés du pape, mais il dut céder à la fin. Fernand de Gonzague s'étoit rendu maître des lieux les plus forts autour de Parme, et tenoit la ville comme bloquée; l'empereur en même temps exigeoit impérieusement du pape qu'elle lui fût rendue, comme faisant partie du duché de Milan. Le vieux pontife cherchoit à faire valoir les *droits du* saint-siége par des mémoires et des manifestes; mais on le voyoit s'affoiblir; la contestation duroit déjà depuis deux ans, et les espérances d'Octave Farnèse diminuoient chaque jour. Lorsque, croyant n'avoir plus un moment à perdre, il se rendit en poste à Parme, et tenta de s'en

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. VI, p. 414-420. — *Bern. Segni.* L. XII, p. 319. — *Fra Paolo Conc. di Trento.* L. III, p. 281. — De Thou, Hist. univ. L. IV, p. 285, T. I.

remettre de nouveau en possession. Les commandans de la ville et de la forteresse ne voulurent pas lui obéir, et Paul III, averti de cette entreprise et des offres de réconciliation faites par Octave à don Fernand de Gonzague, en conçut tant de douleur, qu'il en mourut, au bout de quatre jours, le 10 novembre 1549, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (1). CHAP. CXXIII.

On auroit dû croire impossible à la maison Farnèse de se relever après de telles calamités. Octave avoit été dépouillé d'une moitié de ses états par l'empereur son beau-père, et de l'autre moitié par le pape son aïeul. Il ne lui restoit ni trésor, ni armée, ni forteresses, et il sembloit être demeuré sans espérances, comme sans forces et sans alliés. Mais Paul III pendant son long pontificat avoit créé plus de soixante-dix cardinaux. Deux de ses petits-fils entre autres siégeoient dans le sacré collége, et ils eurent assez de crédit et d'habileté pour faire tomber l'élection, le 22 février 1550, sur le cardinal del Monte, créature de leur grand-père, qui prit le nom de Jules III. Celui-ci, dès le surlendemain de son élection, ordonna que Parme et sa forteresse fussent rendues à Octave Farnèse : il confirma

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. VII, p. 479-482. — *Bern. Segni.* L. XII, p. 322. — *Pallavicin.* L. XI, cap. VI, T. III, p. 154. — *Jo. Sleidani Comment.* L. XXI, f. 375. — De Thou. L. VI, p. 512.

CHAP. CXXIII. l'investiture du duché de Castro à Horace Farnèse son frère; il les maintint dans les charges importantes de préfet de Rome et de gonfalonier de l'Église, et il fit ainsi pour cette maison ce que Paul III avec toute son ambition n'avoit point réussi à faire (1).

Le sort du duc de Parme n'étoit cependant point encore assuré; Charles Quint sembloit oublier qu'il l'avoit pris pour gendre, et prétendoit le dépouiller du reste de ses états. Il le réduisit à se jeter dans les bras du roi de France, au nom duquel Octave Farnèse fit la guerre du 27 mai 1551, au 29 avril 1552, et au service duquel, Horace, duc de Castro, son frère, resta engagé jusqu'à la fin de sa vie. Celui-ci fut tué le 18 juillet 1553, dans Hesdin qu'il défendoit contre les Impériaux (2). Ce fut seulement lorsque Philippe II, au commencement de son règne, fut alarmé par l'invasion du duc de Guise en Italie, qu'il rendit le 15 septembre 1556, Plaisance au duc Octave, pour s'assurer de son alliance (3). Il conserva toutefois une garnison dans la forteresse de cette ville, et ce ne fut que trente ans

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. VIII, p. 495. — *Bern. Segni.* L. XII, p. 324. — *Pallavicini.* L. XI, cap. VII, T. III, p. 156. — De Thou. L. VI, p. 521.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* L. VIII, p. 524 et seq.

(3) *Idem*, L. XIV, p. 947. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. universelle. L. XVII, p. 407.

après, qu'en signe de reconnoissance pour tous les services que lui avoit déjà rendus Alexandre Farnèse, fils d'Octave, et prince de Parme, il restitua au duc cette citadelle, en 1585. CHAP. CXXIII.

Octave dut en partie à la longueur de son règne et de sa vie, l'affermissement de la souveraineté qu'il laissa à ses descendans. Il mourut le 18 septembre 1586. Son fils Alexandre, qui depuis long-temps se couvroit de gloire à la tête des armées espagnoles en Flandre, ne gouverna jamais par lui-même les états dont il a illustré le nom. Il faisoit encore la guerre dans les Pays-Bas, lorsqu'il mourut à Arras, le 2 décembre 1592, laissant son fils Ranuccio solidement établi dans les deux duchés de Parme et de Plaisance, sous la double protection de l'Église et du roi d'Espagne (1).

Paul III fut le dernier de ces papes ambitieux qui démembrèrent l'état de l'Église pour former de puissans établissemens à leur famille. Jules III qui lui succéda le 9 février 1549, crut n'être parvenu à la tiare que pour s'abandonner sans contrainte à la pompe et aux plaisirs. Il obtint seulement de Gosme de Médicis, Monte San-Sovino sa patrie, dans le territoire d'Arezzo, qui fut érigé en comté, en faveur de son frère

(1) *Henr. Cather. Davila Guerre civili di Francia.* L. XIII, p. 814, editio di Venezia, 4°. 1630. — *Cardin. Bentivoglio Guerra di Fiandra.* P. II, Lib. VI, p. 168, Venise, 4°. 1645.

CHAP. CXXIII. Baldovino del Monte; et il donna à ce même frère, le duché de Camérino, que les Farnèse avoient restitué à la chambre apostolique. D'ailleurs il parut n'avoir d'autre pensée que de combler de richesses et d'honneurs ecclésiastiques un jeune homme qu'il aimoit. Il le fit adopter par son frère; il le créa cardinal à l'âge de dix-sept ans, sous le nom d'Innocenzio del Monte, et il le corrompit si bien par tant de faveurs, que ce jeune homme, tiré de la plus basse classe du peuple, devint par ses vices le scandale du sacré collége, et en fut chassé par les successeurs de Jules III (1).

Ce pontife, digne de peu d'estime et de peu de blâme, mourut le 29 mars 1555, et eut pour successeur Marcel II de Monte Pulciano, qui ne régna que vingt-deux jours, du 9 au 30 avril. Sa mort prématurée fit place au cardinal Jean Pierre Caraffa, Napolitain, déjà âgé de quatre-vingts ans, qui fut élu le 23 mai 1555, sous le nom de Paul IV (2).

Depuis long-temps le saint-siége avoit été

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. VIII, p. 497 et seq. — *Bern. Segni.* Lib. XII, p. 323. — *Pallavicino.* Lib. XI, cap. VII, T. III, p. 159. — *Fra Paolo Sarpi.* Lib. III, p. 307. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. universelle. L. VI, p. 520, T. I.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XII, p. 867; L. XIII, p. 876, 890 — *Lettere de' Principi.* T. III, f. 161. Lettre d'un conclaviste, avec beaucoup de détails curieux sur les cérémonies de l'élection.

occupé par des hommes uniquement animés par des intérêts mondains, qui s'étoient proposé successivement de satisfaire leur goût pour les plaisirs, pour les arts, pour la magnificence ou pour la guerre. Les uns avoient voulu étendre la monarchie même de l'Église; les autres avoient voulu au contraire en détacher des fiefs pour élever leur famille; dans tous, l'homme d'état l'avoit emporté sur l'homme d'Église, et le fanatisme religieux avoit eu très-peu de part à leur conduite. Tel fut le caractère des papes dans tout l'espace de temps qui s'écoula du concile de Constance à celui de Trente; mais le pape Paul IV avoit été élu dans un autre esprit. CHAP. CXXIII.

Le danger que couroit l'Église romaine à cause des progrès de la réforme, changea enfin le caractère de ses chefs. Jusque alors on avoit vu le bas clergé jaloux du clergé supérieur; les évêques jaloux de la cour de Rome; les cardinaux jaloux du pape; et de leur côté, les supérieurs toujours défians ou toujours jaloux des droits de leurs inférieurs. Les papes avoient longtemps considéré les évêques comme leurs secrets, mais constans ennemis; et ceux-ci avoient manifesté en effet un esprit républicain qui tendoit à limiter le pouvoir du chef de l'Église. Mais les réformateurs avoient attaqué en même temps le haut et le bas clergé, et

CHAP. CXXIII. l'Église entière. Ceux qui s'étoient divisés pour attirer tout le pouvoir à eux, sentirent alors la nécessité de se réunir pour se défendre. Les rois, dont le clergé avoit si long-temps disputé l'autorité, se trouvèrent dès cette époque aux prises avec l'esprit républicain des réformés. Ils firent de leur côté alliance avec leurs anciens ennemis, contre leurs nouveaux adversaires, et tous ceux qui, à quelque titre, et sous quelque prétexte que ce fût, se proposoient d'empêcher les hommes d'agir ou de penser pour eux-mêmes, se réunirent en une seule ligue, contre le reste du genre humain.

Ce fut cet esprit nouveau de résistance à la réforme, qui donna au concile de Trente un caractère si différent de celui des conciles précédens. D'après les instantes sollicitations de Charles-Quint, ce concile avoit été convoqué par Paul III pour décider toutes les questions de foi et de discipline que la réforme avoit fait naître en Allemagne. Il avoit été ouvert à Trente, le 15 décembre 1545; mais bientôt Paul III se défiant de cette assemblée, l'avoit transportée à Bologne en 1547, pour qu'elle y fût dans une plus grande dépendance du saint-siége. Jules III consentit en 1551 à la faire retourner à Trente. Les succès de Maurice de Saxe contre Charles V, et l'approche rapide de l'armée protestante la dissipèrent en 1552. Le concile fut ouvert de

nouveau dans la même ville de Trente, le jour de Pâques 1561, par le pape Pie IV, et il dura jusqu'au 4 décembre 1563 (1). CHAP. CXXIII.

Le concile de Trente travailla avec autant d'ardeur à réformer la discipline de l'Église, qu'à empêcher toute réforme dans ses croyances et ses enseignemens. Il élargit la brèche entre les catholiques et les protestans ; il sanctionna comme articles de foi, les opinions qui donnoient le plus d'offense à ceux qui vouloient faire usage de leur raison ou de leurs sentimens naturels, pour diriger leur conscience. Il porta au plus haut degré le fanatisme de l'orthodoxie ; mais en même temps il rendit au clergé sa vigueur dès long-temps affoiblie. Les prêtres avoient trop sacrifié leur réputation à leurs plaisirs ; tous les abus qui s'étoient introduits dans la discipline augmentoient leur bien-être, et diminuoient, en même temps leur pouvoir et leur considération. La politique du concile tendit, au contraire, à les rendre respectables aux yeux des dévots, à les unir plus étroitement par l'esprit de corps, à les subordonner à la règle ; et dans leur obéissance même, il leur auroit donné une force irrésistible, il auroit dominé par eux,

(1) *Pallavicini Storia del Concilio di Trento.* — *Fra Paolo Sarpi sotto il nome di Soave Storia del Concilio di Trento.* — *Raynaldi Annal. eccles. ad ann.* — Fleury Hist. ecclés. liv. 144 et suiv. — *Labbei Conc. gener.* T. XIV, p. 725.

CHAP. CXXIII. les conseils de tous les rois, si les progrès de l'esprit humain n'avoient pas marché plus rapidement encore que cette réforme du clergé.

L'on sentit l'influence du nouvel esprit qui animoit l'Église, et qui s'étoit étendu jusqu'au sacré collége, dès les premières élections qui suivirent la convocation du concile de Trente. A dater de cette époque, les pontifes furent souvent plus fanatiques et plus cruels que leurs prédécesseurs; mais ils cessèrent de déshonorer le siége de Rome par des vices, et une ambition toute mondaine. Jules III, il est vrai, qui fut élu depuis que le concile étoit déjà commencé, ne répondit point à l'opinion avantageuse qu'on avoit conçue de lui; cette opinion toutefois étoit fondée sur les vertus et la conduite austère qu'on avoit remarquées en lui avant ses dernières grandeurs. Marcel II, qui lui succéda, et qui ne régna que peu de jours, étoit estimé un saint homme. Paul IV qui fut créé le 23 mai 1555, s'étoit déjà fait connoître comme un des plus savans parmi les cardinaux; on avoit surtout remarqué son zèle pour l'orthodoxie, et l'ordre des Théatins qu'il avoit fondé lui donnoit une réputation de sainteté (1).

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XIII, p. 890. — *Bern. Segni.* Lib. XV, p. *ult.* — *Pallavicini.* Lib. XIII, cap. XI, p. 310. — *Onofrio Panvino Vite de' Pontefici*, f. 284, 286. — *Fra Paolo Sarpi Hist. del Concil.* Lib. IV, p. 400.

Le fanatisme persécuteur s'assit avec Paul IV sur le siége de Saint-Pierre. L'intolérance des pontifes précédens étoit presque uniquement l'effet de leur politique; celle de Paul IV étoit à ses yeux mêmes la juste vengeance du ciel irrité, et de son autorité méprisée. L'impétuosité de caractère de ce vieillard napolitain, n'admettoit aucune modification, aucun retard dans l'obéissance qu'il exigeoit; toute hésitation lui paroissoit une révolte, et comme il confondoit en conscience ses propres opinions avec les suggestions du Saint-Esprit, il auroit cru pêcher lui-même en faisant grâce d'une minute à ceux qui étoient assez impies pour différer d'avec lui. Il avoit été, dès le règne de Paul III, le principal promoteur de l'établissement de l'inquisition à Rome, et il avoit rempli lui-même les fonctions de grand-inquisiteur. Lorsqu'il monta sur le trône, il redoubla la rigueur des édits de ses prédécesseurs, et il multiplia les supplices de ceux qui, dans l'état de l'Église, étoient soupçonnés de favoriser les nouvelles doctrines. CHAP. CXXIII.

Philippe II et Paul IV commencèrent à régner en même temps, et tous deux étoient animés d'un même fanatisme; mais cette passion n'établit point entre eux l'union qu'on auroit dû attendre. Le pape, indigné de la dépendance où la maison d'Autriche avoit réduit l'Église ro-

CHAP. CXXIII. maine, étoit résolu à secouer son joug; il s'allia dans ce but avec Henri II, qui, bien qu'ami des hérétiques d'Allemagne et des Turcs, traitoit les protestans de France avec non moins de férocité et de perfidie que le monarque espagnol. Cette alliance engagea la cour de Rome dans une courte guerre contre Philippe II, et ce fut la dernière que les papes entreprirent dans ce siècle, par des motifs de pure politique. Elle eut une issue beaucoup plus heureuse que la foiblesse du pape, et l'inconsidération de ses trois neveux, dont il avoit trop écouté les conseils et voulu flatter l'ambition, n'auroient dû le faire présumer. Le duc d'Albe, qui commandoit les Espagnols, entra au commencement de septembre 1556, dans l'état de l'Église, et y soumit un grand nombre de lieux forts, sans rencontrer presque de résistance. Le duc de Guise accourut au secours du pape avec une armée française; mais la déroute du connétable de Montmorency à Saint-Quentin, força bientôt Henri II à le rappeler. Le pape demeuroit sans alliés et sans ressources, lorsque Philippe II, qui ne pouvoit se résoudre à combattre contre le saint-siége, acheta la paix le 14 septembre 1557, aux conditions les plus humiliantes. Il fut cependant vengé des Caraffa, que Paul IV, leur oncle, avoit enrichis des dépouilles de la maison Colonna, et qu'il sacrifia à la fin de

sa vie, en reconnoissant qu'il avoit été trompé par eux (1). CHAP. CXXIII.

A Paul IV, mort le 18 août 1559, succéda Pie IV, frère du marquis de Marignan, de la maison de Médicis de Milan. Avec lui commence la série de ces pontifes auxquels les historiens orthodoxes prodiguent des éloges sans restriction ; Pie V, qui lui succéda le 17 janvier 1560, et Grégoire XIII, qui fut créé le 13 mai 1572, avoient à peu près le même caractère que lui. Tous trois ne semblèrent occupés que du soin de combattre et de supprimer l'hérésie ; renonçant absolument à toute lutte pour établir l'indépendance du saint-siége, à toute jalousie de la cour d'Espagne, ils s'allièrent de la façon la plus intime à un monarque qui, par son zèle pour l'inquisition, par le massacre des juifs d'Aragon, des musulmans de Grenade, des protestans de Flandre, par ses guerres continuelles contre les calvinistes de France, les Anglais et les Turcs, se montroit le plus dévoué entre les fils de l'Église. Les papes ne songèrent plus à faire la guerre pour l'intérêt temporel de leurs états ou de leurs familles ;

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. XIV, p. 980 ; L. XV, p. 1044. — *Onofrio Panvino Vita di Paolo IV*, f. 289. — *Pallavicini Storia del Concilio di Trento.* Lib. XIII, cap. XVI à Lib. XIV, cap. IV, p. 325 et seq. T. III. — *Fra Paolo Concil. di Trento*, L. V, p. 417.

CHAP. CXXIII. mais ils contribuèrent largement, avec les trésors et les soldats de l'Église, aux expéditions du duc d'Albe dans les Pays-Bas, au soutien de la ligue de France, et aux guerres avec les Musulmans. On vit de nouveau, sous ces trois papes, des légions romaines campées sur les rives de la Seine et du Rhin, d'autres combattre les Turcs sur les bords du Danube et sur les côtes de Chypre et de l'Asie mineure; et Marc-Antonio Colonna, général des galères du pape, eut une part essentielle à la victoire de Lépante, remportée le 7 octobre 1571, par Don Juan d'Autriche sur les Musulmans.

Au milieu de cette série de pontifes également célébrés pour la décence de leurs mœurs, la sincérité de leur zèle religieux, et l'oubli de leurs intérêts personnels, Sixte V, successeur de Grégoire XIII, qui régna du 24 avril 1585 au 20 août 1590, se fait remarquer par la vigueur de son caractère, la grandeur de ses entreprises, la splendeur des monumens dont il orna Rome, et les formes promptes, sévères et despotiques de son administration. Il supprima le brigandage dans ses états, il y fit observer une police rigoureuse; il accumula, par des

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XXI, p. 1579-1589. — *Antonio Ciccarelli Vita di Pio V*, f. 299. — *Gregorio Leti Vita di Filippo II.* T. II, L. I, p. 57. — Jacq. Aug. de Thou. Liv. L, p. 456, T. IV.

impôts très-onéreux, un trésor immense, et il mérita, avec l'admiration, la haine de ses sujets (1). CHAP. CXXIII.

Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, qui n'occupèrent le souverain pontificat que quelques mois, avoient les mêmes vertus et les mêmes défauts qui signalèrent leurs prédécesseurs, depuis le concile de Trente. Clément VIII, qui fut élu le 30 janvier 1592, prolongea son règne jusqu'au 30 mars 1605. Nous en parlerons en traçant le précis des révolutions du siècle suivant.

L'administration de tous les papes qui se succédèrent depuis l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la fin du siècle, est souillée par les persécutions atroces qu'ils exercèrent contre les protestans d'Italie. Les abus de la cour de Rome étoient mieux connus dans cette contrée que dans aucune autre; les lettres y avoient été cultivées plus tôt et avec plus de soin; la philosophie y avoit fait de plus grands progrès, et au commencement du siècle, elle avoit traité les matières religieuses elles-mêmes avec une grande indépendance. La réforme y avoit gagné de nombreux partisans parmi les lettrés; mais beaucoup moins dans la classe pauvre et

(1) *Anton. Ciccarelli Vita di Sisto V*, f. 512. — Jacq. Aug. de Thou. L. LXXXII, T. VI, p. 503. — *Labbei Concil. gen.* T. XV, p. 1190.

CHAP. CXXIII. laborieuse, qui l'adopta avec tant d'ardeur en Allemagne et en France. Les papes réussirent à l'éteindre dans le sang; l'inquisition fut, pendant tout le siècle, le chemin qui mena le plus sûrement au trône pontifical (1).

Les papes ne montrèrent pas moins leur cruel fanatisme dans la part qu'ils prirent aux guerres civiles et religieuses du reste de l'Europe. Pie V, pour récompenser le duc d'Albe de sa conduite atroce envers les Flamands, lui envoya, en 1568, le chapeau et l'estoc garni de pierres précieuses, que ses prédécesseurs avoient quelquefois envoyé à de grands rois (2). Grégoire XIII avoit fait rendre grâces à Dieu du massacre de la Saint-Barthélemi (3). Ses successeurs refusèrent d'admettre les ambassadeurs de Henri IV, lorsqu'ils vinrent traiter de son abjuration, même après qu'il l'eût publiquement effectuée. Tous ces pontifes ne cessèrent de nourrir les guerres civiles de France, de Flandre, d'Allemagne, et les complots contre la reine d'Angleterre; en sorte que les calamités de la seconde moitié du seizième siècle,

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1567. T. X, p. 438. — *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XIX, p. 1348.

(2) *Bentivoglio guerra di Fiandra.* Parte I, Lib. V, p. 92.

(3) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XXII, p. 49. — *H. Cath. Davila guerre civili di Francia.* Lib. V, p. 273. — Jacq. Aug. de Thou, Lib. LIII, p. 632, T. IV.

dans toute l'Europe, furent presque constamment leur ouvrage. CHAP. CXXIII

Les sujets des papes, pendant la seconde moitié du seizième siècle, ne furent pas plus heureux que ceux de l'Espagne : un gouvernement également absurde les opprimoit sans les protéger; tandis que les impôts les plus onéreux, les monopoles les plus ruineux y détruisoient toute industrie; l'administration des subsistances, arbitraire et violente, en entravant le commerce des blés, causoit de fréquentes famines, toujours suivies de maladies contagieuses; celle de 1590 à 1591 enleva, dans Rome seule, soixante mille habitans; plusieurs châteaux et riches villages de l'Ombrie demeurèrent dès lors absolument déserts (1). C'est ainsi que la désolation s'étendoit sur ces campagnes autrefois si fertiles, et que le mauvais air en faisoit la conquête : l'effet devenoit cause à son tour, et les hommes ne pouvoient plus vivre là où de tels fléaux avoient détruit leurs devanciers.

Quoique l'état pontifical jouît d'une paix profonde, la force armée n'étoit point suffisante pour protéger les citoyens, ni contre les incursions des Barbaresques, ni contre les ravages des brigands. Ceux-ci, devenus fiers de leur

(1) *Ciccarelli Vita di Gregorio XIII*, f. 336, 337.

CHAP. CXXIII. nombre, et se glorifiant de combattre le honteux gouvernement de leur patrie, en étoient arrivés à regarder leur métier comme le plus honorable de tous ; le peuple même, qu'ils rançonnoient, applaudissoit à leur valeur, et considéroit leurs bandes comme des pépinières de soldats. Les gentilshommes endettés, les fils de famille dérangés dans leurs affaires, se faisoient un honneur d'y avoir servi quelque temps, et de grands seigneurs se mirent quelquefois à leur tête, pour soutenir une guerre réglée contre les troupes du pape. Alfonse Piccolomini, duc de Monte-Marciano, et Marco Sciarra, furent les plus habiles et les plus redoutables parmi ces chefs de brigands : le premier désoloit la Romagne, le second l'Abruzze et la campagne de Rome. Comme tous deux commandoient à plusieurs milliers d'hommes, ils ne se contentoient pas de dévaliser les passans, ou de fournir des assassins à tous ceux qui vouloient les payer pour des vengeances privées ; ils surprenoient les villages et les petites villes pour les piller, et ils forçoient les plus grandes à se racheter par d'énormes rançons, si leurs habitans vouloient éviter l'incendie de leurs maisons de campagne et de leurs moissons (1).

Cet état habituel de brigandage fut suspendu

(1) *Ciccarelli Vita di Gregorio XIII*, p. 300. — *Galluzzi Ist. del gran Ducato.* Lib. IV, T. III, p. 273 et seq.

durant le règne de Sixte V, qui, par la terreur de sa justice prévôtale, réussit à écarter de ses états le reste des bandits, après en avoir fait périr des milliers; mais les exécutions qu'il ordonna furent si rapides et si violentes, qu'un grand nombre d'innocens furent enveloppés dans le supplice des coupables. D'ailleurs le brigandage recommença sous le règne de ses successeurs, avec plus de fureur que jamais; les seigneurs de fiefs continuèrent à donner asile, dans leurs petites principautés, aux délinquans que poursuivoient les tribunaux, et à regarder cet asile comme le plus beau privilége des justices seigneuriales. Cet usage a subsisté jusqu'à nos jours, et souvent l'on a vu le seigneur associé secrètement aux profits du crime. Les habitudes nationales en sont demeurées perverties, et aujourd'hui encore, dans la partie de l'état romain où toute population n'est pas détruite, dans la Sabine surtout, le paysan ne se fait aucun scrupule d'unir le métier d'assassin et de voleur de grand chemin à celui d'agriculteur. CHAP. CXXIII.

Nous avons déjà vu quels furent, dans ce siècle, le premier établissement et les progrès du duché de Parme et Plaisance, le plus grand des fiefs de l'Église. Celui de Ferrare, qui lui étoit peu inférieur en étendue et en population, devoit éprouver un sort tout

CHAP. CXXIII. contraire dans les dernières années du siècle.

Alfonse Ier d'Este, qui possédoit ce duché aussi-bien que ceux de Modène et de Reggio, pendant les règnes de Jules II, de Léon X et de Clément VII, mourut le 31 octobre 1534, un mois après le dernier de ces pontifes, dont il avoit si cruellement éprouvé l'inimitié (1). Hercule II, qui lui succéda, sentit que l'Italie avoit perdu toute indépendance, et ne se considéra plus que comme un lieutenant de Charles-Quint. Cependant sa femme étoit française et fille de Louis XII; sa fille épousa le duc d'Aumale, qui fut plus tard duc de Guise; toutes ses affections l'attachoient à la France; aussi se confiant dans la force naturelle de son pays à moitié inondé, dans celle de sa capitale et dans le voisinage des Vénitiens qui favorisoient secrètement la France, il essaya à deux reprises de secouer un joug qu'il trouvoit trop pesant. Lorsque le duc Octave Farnèse fut obligé, en 1551, de se mettre sous la protection de Henri II, le duc de Ferrare ne cessa point de lui faire passer des munitions; et sans en venir avec l'empereur à une brouillerie ouverte, il excita vivement son ressentiment (2). De nouveau lorsqu'au commencement du règne de

(1) *Pauli Jovii Vita Alfonsi*, trad. p. 144.

(2) *Gio. Batt. Adriani*. Lib. VIII, p. 153. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univ. Lib. III, p. 680, T. I.

Philippe II, Paul IV fit alliance contre ce mo- CHAP. CXXIII.
narque avec la France, Hercule II accepta en 1556 les fonctions de général de l'armée de la ligue; et avec sa petite armée, il livra quelques combats sur ses frontières au duc de Parme qui avoit alors embrassé le parti impérial. Philippe, après s'être réconcilié avec le pape, chargea les ducs de Florence et de Parme de punir Hercule II; et celui-ci, ayant éprouvé les ravages de leurs troupes, fut trop heureux d'acheter une paix humiliante avec l'Espagne le 22 avril 1558. Il mourut le 3 octobre de l'année suivante (1).

Alfonse II, fils d'Hercule, celui même qui s'est acquis une triste célébrité par les persécutions exercées contre le Tasse, n'essaya jamais de secouer le joug de l'Espagne, ou de revendiquer une indépendance qu'il falloit bien regarder comme perdue. D'ailleurs son esprit petit et voluptueux n'étoit pas fait pour concevoir un projet qui demandât une vraie fierté. Il ne chercha d'autre illustration que celle que pouvoient lui procurer les fêtes de sa cour. Il épuisa, durant une profonde paix, les finances de ses trois duchés, pour ses divertissemens splendides,

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. XIV, p. 989; L. XVI, p. 1152. — De Thou, Hist. universelle. Liv. XX, p. 559; Liv. XXIII, p. 712.

CHAP. CXXIII. pour ses tournois et ses pompes de tout genre : il doubla toutes leurs impositions, et il réduisit leurs peuples au désespoir. Des disputes de préséance avec le souverain de la Toscane, des efforts dispendieux pour acheter les suffrages des Polonois, en 1575, et obtenir la couronne de ce royaume, composèrent toute la carrière politique d'Alfonse II. Quoique marié trois fois, il n'eut d'enfans d'aucune de ses femmes, et la ligne légitime de la maison d'Este finit en lui, le 27 octobre 1597 (1).

Mais Alfonse Ier avoit eu sur la fin de sa vie un fils naturel de Laura Eustochia, qu'il avoit, disoit-on, épousée ensuite. Ce fils, nommé Alfonse comme lui, avoit été autorisé à porter le nom de la maison d'Este, et avoit été marié à Julie de la Rovère, fille du duc d'Urbin. Il avoit eu d'elle un fils nommé don César. Alfonse II désigna pour être son héritier. Ce n'est pas la première fois que l'héritage de la maison d'Este passoit à des bâtards, et les papes n'avoient mis aucun obstacle à la succession de Lionnel de Borso, au quinzième siècle. Quoique la maison d'Este reconnût qu'elle tenoit le duché de Ferrare comme vicariat de l'Église, depuis quatre

(1) *Galluzzi Istoria del gran Ducato*, T. II, p. 380; T. IV, p. 317. — Jacq. Aug. de Thou, *Hist. univ. Lib.* CLX, p. 141, T. IX.

cents ans elle en étoit réellement souveraine, et les papes s'étoient contentés des vains honneurs de la suzeraineté (1). CHAP. CXXIII.

Toutefois l'ambition que Jules II, Léon X et Clément VII avoient manifestée dans leurs guerres contre Ferrare, se réveilla dans le cœur de leur successeur à la mort d'Alfonse II. Clément VIII, connu auparavant sous le nom de cardinal Hippolyte Aldobrandin, étoit monté, le 30 janvier 1592, sur le trône pontifical. Dès qu'il apprit la mort d'Alfonse, il se hâta de déclarer tous les fiefs ecclésiastiques de la maison d'Este, dévolus au saint-siége, par l'extinction de la ligne légitime; et de faire marcher sur Ferrare son neveu le cardinal Pierre Aldobrandin, à la tête d'une armée. Don César, qui n'avoit ni [illegible]s, ni [illegible]igueur de caractère, se laissa effrayer [illegible]proche des milices pontificales. Il n'essaya [illegible]e défendre un état qui présentoit de [illegible]s ressources militaires, et il signa, le 13 jan[illegible]598, un honteux traité, par lequel il remet[illegible] au saint-siége Ferrare et tous les fiefs ec[illegible]siastiques qu'il possédoit, se réservant seu[illegible]ment les biens patrimoniaux de ses ancêtres. Il se retira ensuite dans les duchés de Modène et de Reggio, dont la possession ne lui fut point

(1) *Muratori Antichità Estensi.* T. II. — *Ejusdem Annali d' Italia, ad ann.* 1597.

CHAP. CXXIII. disputée par l'empereur Rodolphe II, de qui ils relevoient (1).

Ferrare, en tombant sous la domination ecclésiastique, perdit son industrie, sa population et ses richesses. On ne retrouve plus dans cette ville, aujourd'hui déserte et ruinée, aucune image de cette cour si splendide, où les lettres et les artistes étoient accueillis avec tant de faveur. Modène, au contraire, devenue le siége du gouvernement de la maison d'Este, s'enrichit des ruines de sa voisine, et elle prit un aspect d'élégance, d'industrie et d'activité qu'elle n'avoit point connu dans les plus beaux temps de ses premiers ducs.

Les duchés d'Urbin et de Camérino étoient des fiefs du saint-siége beaucoup moins importans que ceux de Parme et de Ferrare, mais la réputation militaire du duc François Maria de la Rovère, et la protection des Vénitiens dont il avoit long-temps commandé les armées contribuoient à sa sûreté. En 1534, il avoit fait épouser à Guid'Ubaldo, son fils, Julie, fille de Jean-Marie de Varano, dernier duc de Camérino, et il comptoit réunir ainsi ces deux petits états; mais Hercule de Varano réclamoit Camérino comme fief masculin, et ne se sentant pas

(1) *Muratori Antichità Estensi*, T. II, et *Annali d'Italia ad ann.* 1498 *initio*. — *Greg. Leti Vita di Filippo II*, P. II, Lib. XIX, p. 529.

assez puissant pour faire valoir ses droits par lui-même, il les vendit au pape Paul III. Lorsque François-Marie de la Rovère mourut, le 1er octobre 1538, son fils Guid'Ubaldo, qui lui succéda, consentit à acheter l'investiture d'Urbin, en rendant au pape le duché de Camérino qui fut inféodé de nouveau, d'abord aux Farnèse, puis aux comtes del Monte, neveux de Jules III, et qui retourna enfin à la chambre apostolique (1). CHAP. CXXIII.

Guid'Ubaldo II, qui gouverna le duché d'Urbin de 1538 à 1574, ne parcourut point une carrière aussi illustre que son père. Aucune guerre ne mit ses frontières en danger; son pays montueux étoit peu exposé au passage des troupes. Il n'avoit point de côtes que les Barbaresques pussent ravager; cependant la vanité et le luxe du prince étoient pour les peuples un fardeau presque aussi pesant que les guerres étrangères. Des impôts excessifs reduisirent les habitans à la dernière misère; la famine et les maladies contagieuses en furent la conséquence. Des insurrections éclatèrent en 1573. Guid'Ubaldo les punit avec la plus excessive rigueur, et un grand nombre de ses sujets périrent dans les supplices. L'année suivante, il mourut lui-même, et fut remplacé par son fils, François-

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. II, p. 103. — *Lett. de' Princ.* T. III, f. 28.

CHAP. CXXIII. Marie II, dont le règne est encore moins riche en événemens que le sien (1).

Les marquis de Montferrat et ceux de Mantoue avoient été dans les siècles précédens comptés parmi les princes indépendans de l'Italie. Frédéric II, duc de Mantoue, réunit l'héritage de ces deux dynasties, à l'époque où l'on devoit finir toute indépendance italienne; mais il fut moins puissant après cette réunion que ne l'avoient été ses ancêtres, lorsqu'ils n'étoient encore que marquis de Gonzague.

Boniface, marquis de Montferrat, étoit mort d'une chute de cheval, en 1531, à la fleur de son âge. Il ne restoit plus de la noble famille Paléologue que son oncle Jean-George, qui déposa l'habit ecclésiastique pour lui succéder, et deux sœurs, dont le duc de Mantoue, Frédéric II, épousa l'aînée (2). A la mort de Jean-George, le 30 avril 1533, des commissaires impériaux s'emparèrent du Montferrat, en attendant que Charles-Quint eût décidé à qui devoit appartenir cet héritage. Il ne fut pas difficile au duc de Mantoue d'établir que le Montferrat étoit un fief féminin, et qu'il étoit entré dans la maison Paléologue par les femmes. Cependant ce ne fut que le 3 novembre 1536 que l'empereur lui en adjugea la possession. Il renonçoit à peine

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1574.

(2) *Pauli Jovii Historiar.* L. XXXVIII, p. 385.

ainsi à le posséder lui-même. Les Gonzagues qui se succédèrent pendant le reste du siècle, et qui obtinrent en 1574 que le Montferrat fût érigé en duché, comme l'étoit déjà le Mantouan, gouvernèrent l'un et l'autre pays ainsi que des lieutenans de la maison d'Autriche. Frédéric II mourut le 28 juin 1540. Ses deux fils régnèrent l'un et l'autre successivement après lui; l'aîné, François III, se noya le 21 février 1550 dans le lac de Mantoue; le second mourut le 13 août 1587, et eut pour successeur don Vincent, son fils unique. Toute l'histoire de ces princes ne contient autre chose que les réceptions somptueuses qu'ils firent aux souverains qui traversèrent leurs états, leurs propres voyages, et quelques subsides qu'ils donnèrent aux empereurs, pour faire la guerre aux

CHAP. CXXII.

Nous avons vu dans le chapitre précédent [illegible]ut, jusqu'au milieu du siècle, le gouvernement du duc de Florence. Cosme de Médicis, [illegible]ant, dissimulé et cruel, se maintenoit sur le trône en dépit de la nation entière qu'il gouvernoit. Moins libre, moins indépendant que les magistrats éphémères de la république qu'il avoit supprimée, il devoit recevoir les ordres, non-seulement de l'empereur et de Philippe II, mais encore de tous leurs généraux, et des gouverneurs de Naples et de Milan, qui

CHAP. CXXIII. lui faisoient cruellement sentir l'insolence espagnole. Pour donner le change à l'ancien orgueil des citoyens florentins, il les avoit décorés de nouveaux titres de noblesse. Il avoit créé en 1560 un ordre religieux et militaire sous l'invocation de saint Étienne. Les riches citoyens de Florence et du territoire toscan, séduits par l'espérance de cette décoration, retirèrent leurs fonds du commerce, les employèrent en achats de terre, et les lièrent au soutien des dignités nouvelles qu'ils obtenoient pour leurs familles par des fidéi-commis, des substitutions perpétuelles et des commanderies. C'étoit le but de Cosme Ier, qui croyoit plus facile d'exiler de Florence son ancien commerce que de courber l'esprit d'indépendance de ses riches marchands (1).

Il n'y avoit pas long-temps que [illegible] étoit délivré de la crainte que lui avoit [illegible] Pierre Strozzi, tué au siége de Thio[illegible] en 1558, quand sa maison fut ensanglantée [illegible] des événemens tragiques qui demeurèrent co[illegible] verts de ténèbres dont nous ne pouvons point percer l'obscurité. On assure que don Garcias, le troisième de ses fils, assassina don Giovanni, le second, qui étoit déjà décoré du chapeau de

(1) *Galluzzi Storia del gran Ducato*, T. II, p. 257. — *Gio. Batt. Adriani*. L. XVI, p. 1178. — Jacq. Aug. de Thou, *Hist. univ.* Lib. XXXII, p. 269, T. III.

cardinal, et que Cosme vengea le premier, en poignardant le second dans les bras mêmes de sa mère, Éléonore de Tolède, qui en mourut de douleur (1). Quoique le duc eût cherché à dérober ces événemens à la connoissance du public, ils contribuèrent à lui inspirer le désir de se retirer de la scène plus active du monde, et à se décharger des soins principaux du gouvernement sur son fils aîné don François. Il exécuta cette résolution en 1564. François, tout aussi perfide, tout aussi cruel que son père, mais bien plus dissolu, bien plus vaniteux, bien plus irascible que lui, n'avoit aucun des talens par lesquels Cosme Ier avoit fondé sa grandeur. Aussi fut-il, plus encore que lui, l'objet de la haine des peuples, et cette haine n'étoit mêlée d'aucun sentiment de respect pour son habileté. Cosme avoit néanmoins réservé pour lui-même la direction suprême des affaires; il demeuroit chargé de toutes les relations diplomatiques; et son attention continuelle à flatter le pape Pie V, à livrer à l'inquisition de Rome tous ceux de ses sujets que le pape suspectoit d'hérésie, et jusqu'à son propre confident Pierre Carnésecchi, lui gagnèrent si bien l'affection de

CHAP. CXXIII.

(1) *Cronica Mssta. del Settimani all' anno 1562, presso Anguillesi Notizie del palazzo di Pisa*, p. 143. — De Thou, Hist. univ. L. XXXII, p. 270.

CHAP. CXXIII. ce pontife, qu'il obtint de lui, en 1569, le titre de grand-duc de Toscane (1).

La Toscane n'étoit point et n'avoit jamais été un fief de l'Église, en sorte que le pape n'avoit aucune sorte de droit à changer le titre de son souverain. Aussi cette innovation excita-t-elle la colère de tous les ducs au-dessus desquels celui de Florence vouloit s'élever, et de l'empereur, dont elle usurpoit les prérogatives. Cosme Ier mourut le 21 avril 1574, avant d'avoir vu le terme des négociations par lesquelles il cherchoit à engager les divers souverains de l'Europe à reconnoître son nouveau titre (2). Mais don François, qui lui succéda, obtint, en 1575, de l'empereur Maximilien II, que celui-ci lui conférât, le 2 novembre, le titre de grand duc de Toscane, comme une grâce nouvelle, et sans faire aucune mention de la concession précédente du pape (3).

Une conjuration contre le grand-duc, qui fut découverte en 1578, et punie par un grand nombre de supplices, fut le dernier effort des

(1) *Gio. Batt. Adriani*. L. XIX, p. 1558; L. XX, p. 1604. — *Galluzzi Storia del gran Ducato*. T. II, p. 510 et 548.

(2) *Gio. Batt. Adriani*. L. XXII, p. 86. C'est la fin de son Histoire. — *Galluzzi Storia del gran Ducato*. Lib. III, cap. VIII, p. 56, T. III.

(3) *Galluzzi Storia del gran Ducato*. L. IV, cap. I, T. III, p. 166.

amis de la liberté à Florence pour rejeter l'odieux gouvernement des Médicis (1). Ce gouvernement étoit déjà établi depuis quarante-huit ans; il avoit laissé mourir dans l'exil tous ceux qui avoient quelque élévation dans le caractère; le commerce florentin étoit détruit; les mœurs nationales étoient changées; l'éducation nouvelle avoit façonné les âmes au joug. CHAP. CXIII.

Le grand-duc avoit chargé Curzio Picchéna, son secrétaire d'ambassade à Paris, de le délivrer des émigrés distingués qui restoient encore à la cour de Catherine de Médicis. Il lui fit passer des poisons subtils, dont Cosme Ier avoit établi dans son palais une manufacture, qu'il prétendoit être un atelier de chimie pour ses expériences; il lui envoya aussi des assassins italiens ...és supérieurs à tous les autres : quatre mille ...ts de récompense furent promis pour chaque ...tre, outre le remboursement de tous les ... qu'il auroit occasionnés. Bernard Girolami ..., en 1578, la première victime de ce complot; ...a mort alarma tous les autres émigrés florentins, qui se dispersèrent dans les provinces de France et d'Angleterre pour s'y mettre à couvert. Mais les sicaires de don François les poursuivirent partout, et tous ceux qui avoient causé de l'inquiétude au grand-duc succombèrent (2).

(1) *Muratori Annali d' Italia, ad ann.*

(2) *Galluzzi Stor. del gran Ducato*, L. IV, c. III, T. III, p. 220.

CHAP. CXXIII. Don François vécut et mourut dans une dépendance absolue de Philippe II. Aussi il parut aux yeux de ses sujets toujours appuyé par toute la puissance de l'Espagne; et quoiqu'il excitât, en 1579, un nouveau mépris par son mariage avec l'artificieuse et débauchée Bianca Capello (1), quoique sa famille présentât une scène sans cesse renouvelée d'assassinats, d'empoisonnemens, de crimes de tout genre, les Florentins ne firent plus d'efforts pour secouer son autorité; seulement ils ne dissimulèrent pas leur joie lorsque François mourut au Poggio-à-Caïano, le 19 octobre 1587, empoisonné, ainsi que sa femme, dans un repas de réconciliation qu'il donnoit au cardinal Ferdinand de Médicis, son frère (2).

Ce Ferdinand, qui lui succéda, et qui déposa l'habit de prêtre pour se marier, releva le premier la nation toscane de l'oppression où elle avoit gémi soixante ans. Il avoit autant de talens pour le gouvernement qu'on en peut avoir sans vertus, et autant de fierté qu'on en peut conserver sans noblesse d'âme. Il se proposa de secouer le joug de l'Espagne, qui avoit pesé si rudement sur ses deux prédécesseurs; il voulut opposer de nouveau la France à la maison d'Au-

(1) *Anguillesi Memorie del Poggio a Caiano*, p. 111, *estratto da mssti. del Settimani.* — *Galluzzi*. T. II et III.

(2) *Galluzzi*. T. IV, p. 57, L. IV, cap. VIII. — *Anguillesi notizia del Poggio a Caiano*, p. 117.

triche, et il fut le premier des souverains ca- CHAP. CXXIII.
tholiques à reconnoître Henri IV, et à faire alliance avec lui. Ce fut aussi lui qui négocia sa réconciliation avec le pape, et qui obtint pour lui l'absolution. Mais le traité de Paris, du 27 février 1600, entre la France et le duc de Savoie, en ôtant à la première sa communication avec l'Italie par le marquisat de Saluces, fit retomber le grand-duc sous le joug de l'Espagne qu'il avoit voulu rejeter (1).

Telle fut en abrégé l'histoire, pendant ce siècle, de tous les princes souverains que comptoit alors l'Italie. Celle des trois républiques qui conservoient toujours leur liberté fut moins riche encore en événemens. En Toscane, la république de Lucques étoit seule demeurée indépendante. A en juger par ses formes extérieures, elle continuoit à se gouverner en démocratie. La souveraineté résidoit dans trois corps qui devoient donner leur assentiment à toutes les lois, savoir : la seigneurie, composée du gonfalonier et de neuf anziani, changés tous les deux mois; le sénat des trente-six, qui se renouveloit tous les six mois; et le conseil général composé de quatre-vingt-dix membres, qui siégeoient une année (2). Mais comme les

(1) *Galluzzi.* L. V, cap. VI, VII et VIII, T. IV.

(2) *Dissertazione VIII^va. sopra la Storia Lucchese.* T. II *delle memorie e documenti sopra la Storia Lucchese.*

CHAP. CXXIII. magistrats qui étoient en place pendant l'année formoient eux-mêmes le corps électoral, par lequel les magistrats de l'année suivante étoient désignés, les mêmes hommes trouvoient moyen d'occuper toujours tous les emplois, en échangeant seulement entre eux de fonctions, parce que la loi ne leur permettoit pas d'être réélus sans intervalle. Aussi les émigrés florentins, qui se trouvoient en grand nombre à Lucques, reprochoient-ils aux Lucquois d'avoir abandonné leur république à une étroite oligarchie, qu'ils appeloient par dérision *les seigneurs du petit cercle* (*i signori del cerchiolino*) (1).

Des règlemens oppressifs portés en faveur des chefs d'atelier, contre les artisans, et surtout contre les tisserands de soie, donnèrent lieu, le 1er mai 1531, à une insurrection qui força la seigneurie à composer avec le peuple et à augmenter d'un tiers le nombre des conseillers, pour accorder ces places à des hommes nouveaux; mais, avant la fin de l'année, la seigneurie se fit autoriser à prendre à sa garde de cent soldats étrangers pour défendre le palais public, et avec leur aide et celle de la milice des campagnes, elle rétablit l'ancien système, le 9 avril 1532, et elle annulla tou-

(1) *Beverini Annales Lucenses manuscr.* Lib. XIV. — *Dissertazione ottava sopra la Storia Lucchese.* T. II, p. 252.

les lois faites en faveur des classes inférieures (1). CHAP. CXXIII.

Cependant ce ne fut qu'après la capitulation de Sienne, et lorsque la liberté étoit déjà exilée de tout le reste de la Toscane, que le gonfalonier Martin Bernardino proposa et fit passer, le 9 décembre 1556, la loi que les Lucquois considèrent comme ayant fondé leur aristocratie, et comme équivalant au *serrar del consiglio* de Venise : ils la nomment *legge Martiniana*, du nom de son auteur. Celui-ci, qui vouloit restreindre la souveraineté à un petit nombre de familles, ménageoit encore néanmoins l'opinion publique, et n'avoit point exprimé tout ce qu'il vouloit statuer en effet. La loi *martiniana* porte seulement que tout fils ou d'étranger ou de campagnard, doit demeurer exclu à perpétuité de toutes les magistratures. De cette manière indirecte, le corps aristocratique, qui étoit déjà réduit à un fort petit nombre de familles, s'assura qu'il ne seroit jamais renouvelé ; car tous les nouveaux candidats qu'on auroit pu y introduire, ne pouvoient être que des étrangers naturalisés, ou des sujets de l'état anoblis. La souveraineté fut dès lors transmise par droit héréditaire à un nombre toujours plus restreint de familles

(1) *A. N. Cianelli Dissertazione ottava sopra la Storia Lucchese*, p. 268.

CHAP. CXXIII. nobles (1). En effet, il paroît qu'en l'an 1600 l'aristocratie lucquoise ne comptoit plus que cent soixante-huit familles, et en 1797, lors des derniers comices tenus pour l'élection des magistratures, elle étoit réduite à quatre-vingt-huit familles, qui ne fournissoient plus un nombre suffisant de sujets pour tous les emplois de l'état (2).

La constitution que s'étoit donnée la république de Gênes, lorsque André Doria la remit en liberté, avoit rempli de reconnoissance tous ses concitoyens, parce qu'elle appeloit le plus grand nombre d'entre eux au gouvernement, au moment où ils avoient pu craindre que la souveraineté ne fût usurpée par un seul; cependant cette constitution étoit purement aristocratique, et par sa nature même le cercle des dépositaires du pouvoir devoit se resserrer toujours plus. La dépendance absolue où la famille des Doria et la république s'étoient placées vis-à-vis des Espagnols, devoit encore favoriser l'oligarchie par tous les préjugés nobiliaires que nourrissoit l'orgueil de Philippe II et de sa cour (3).

Depuis qu'André Doria, parvenu à une

(1) *Beverini Annales Lucenses.* Lib. XV. — *Dissertazione nona sopra la Storia Lucchese.* T. II, p. 271.

(2) *Dissertaz. nona sopra la Storia Lucchese.* T. II, p. 301.

(3) *Uberto Folieta della republica di Genova Dialoghi.* — *Fil. Casoni Ann. di Gen.* Lib. V, p. 157.

grande vieillesse, ne sortoit presque plus de sa maison, où il étoit retenu par la goutte, son neveu Giannettino avoit pris le commandement de ses galères; comme lui il étoit honoré de la faveur de l'empereur, et il tenoit le premier rang dans la république; mais il s'étoit attribué bien plus de pouvoir que n'en avoit eu son oncle, et il l'exerçoit avec plus d'orgueil. Le peuple, affligé d'avoir perdu toute part à l'administration de la république, et la haute noblesse, jalouse du crédit de Doria, se livroient tous les jours davantage à leur mécontentement. Jean-Louis de Fieschi, comte de Lavagne et seigneur de Pontrémoli, écoutant l'antique animosité de sa famille contre les Doria, et blessé dans son orgueil par Giannettino, projeta de soustraire sa patrie en même temps à l'autorité de l'aristocratie, à celle des Doria et à celle d'Espagne. Il s'assura des secours de Pierre-Louis Farnèse, nouveau duc de Parme et de Plaisance, et de ceux de la France; il engagea dans ses intérêts plusieurs citoyens attachés à l'ancien parti populaire, et le reste de la faction des Frégosi; enfin, il fit venir de ses fiefs plusieurs de ses vassaux, et environ deux cents soldats affidés, sous prétexte d'armer quatre galères à lui, pour aller en course contre les Barbaresques (1). CHAP. CXXIII.

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. VI, p. 369. — *Bern. Segni.* L. XII, p. 316.

CHAP. CXXIII. Jean-Louis de Fieschi avoit convié un grand nombre de jeunes gens, de ceux qu'il croyoit les plus mécontens, à un repas qu'il donna le 2 janvier 1547; et lorsqu'il les eût tous rassemblés chez lui, que les portes furent fermées et gardées par des hommes à lui, il leur communiqua tout le plan de sa conspiration, et leur demanda de le seconder et de le suivre, s'ils vouloient sauver leur vie. La plupart, effrayés de ses menaces, plus encore qu'entraînés par leurs passions, en prirent l'engagement. Jean-Louis de Fieschi partagea alors sa troupe entre ses frères et lui, afin d'attaquer en même temps le port où Doria tenoit ses galères, la porte de Bisagno, et celle qui menoit au palais où les deux Doria vivoient hors de la ville : la nuit étoit déjà fort avancée lorsque les combats commencèrent partout à la fois. Giannettino Doria, averti du tumulte qu'on venoit d'exciter, fut tué à la porte de la ville, comme il accouroit pour le calmer : André Doria, croyant alors la ville et ses galères perdues, s'enfuit jusqu'à Sestri. Partout, en effet, la conjuration avoit réussi : la flotte, où l'on comptoit quarante-quatre galères, étoit déjà au pouvoir des insurgés; les portes de la ville avoient été surprises. Mais on cherchoit vainement Jean-Louis de Fieschi, pour marcher au palais, en chasser la garde de la seigneurie, et changer le gouvernement; en voulant passer sur la galère-capi-

Jane, au moment où celle-ci s'éloignoit du rivage, il étoit tombé dans la mer avec le pont qui y conduisoit, et le poids de ses armes l'avoit empêché de se sauver à la nage. Ses partisans, perdant courage aussitôt qu'ils apprirent son sort, n'osèrent point marcher au palais : déjà vainqueurs, ils traitèrent en vaincus avec la seigneurie ; ils offrirent de rendre les portes moyennant une amnistie entière ; elle leur fut accordée et solennellement jurée, et les Fieschi se retirèrent à Montoglio (1). Mais un gouvernement qui obéissoit à l'influence espagnole, ne croyoit jamais être obligé à tenir ses engagemens ; les vengeances du vieux André Doria furent cruelles, et elles n'eurent de terme qu'avec sa vie, qui se prolongea jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans, et finit le 25 novembre 1560 (2). CHAP. CXXIII.

Pendant le reste du siècle, les Génois, toujours soumis aux Espagnols, perdirent en 1566 l'île de Scio, conquise par Soliman sur les Giustiniani, leurs concitoyens, qui s'en étoient arrogés la souveraineté. Ils furent aussi sur le point de perdre l'île de Corse, qui, après avoir

(1) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. VI, p. 369-375. — *Bern. Segni.* Lib. XII, p. 516. — De Thou, Hist. univers. Lib. III, p. 205-217. — *Fil. Casoni Ann. di Gen.* Lib. V, p. 157.

(2) *Gio. Batt. Adriani.* Lib. XVI, p. 1177. — *Fil. Casoni Ann. di Genova.* L. VI, p. 144.

CHAP. CXXIII. été envahie par les Français en 1553 (1), se souleva en 1564, et continua à repousser de toutes ses forces le joug oppressif de la république, jusqu'en 1568, qu'elle fut soumise de nouveau (2). La paix ne régnoit point non plus dans les murs de Gênes. Depuis la conjuration de Fieschi, les membres les plus riches et les plus puissans de l'aristocratie, craignant de se voir enlever le gouvernement par la haine populaire, avoient songé à rebâtir une citadelle à la lanterne, et vouloient y introduire une garnison espagnole, pour contenir la ville et affermir leur autorité. Ce projet devoit s'exécuter en 1548, au passage à Gênes de don Philippe, prince d'Espagne, et don Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanez, devoit le seconder avec toutes ses forces. Mais, malgré leur obéissance, les Génois détestoient les Espagnols; ils sollicitèrent André Doria de s'opposer à ce projet honteux, auquel l'esprit de vengeance l'avoit d'abord fait consentir; ils lui recommandèrent la liberté de la république, dont il étoit le second fondateur, et ils obtinrent l'assurance que le prince d'Espagne ni ses troupes ne seroient point admis dans la ville (3).

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. X, p. 658.

(2) *Idem*, L. XVIII, p. 1279 et seq. — *Filippo Casoni Ann. di Genova.* L. VII, p. 219 et seq.

(3) *Gio. Batt. Adriani.* L. VII, p. 457. — *Fil. Casoni Ann. di Genova.* L. V, p. 203.

De nouvelles dissensions éclatèrent dans la seconde moitié du siècle, entre l'ancienne et la nouvelle noblesse, dont les droits étoient mal définis, et elles allèrent même assez loin pour faire concevoir à don Juan d'Autriche le projet de s'emparer de Gênes, lorsqu'il passa devant cette ville en 1571, avec la flotte qui remporta ensuite la victoire de Lépante (1). Le pape Grégoire XIII prit dans cette occasion la république sous sa protection, et contribua puissamment à en réconcilier les factions. Il obtint de celles-ci, en 1575, qu'elles remissent leurs intérêts à trois médiateurs; savoir, lui-même, l'empereur et le roi d'Espagne. Les trois cours modifièrent la constitution de la république, et détruisirent en partie l'ouvrage qui avoit été fait au temps d'André Doria. Leur nouvelle loi publiée le 17 mars 1576, augmenta les priviléges des nouveaux nobles; mais ce fut toujours comme nobles : les droits des citoyens furent laissés en oubli, et la liberté ne fut guère moins exilée de cette république, qu'elle l'étoit des principautés absolues (2). CHAP. CXXIII.

La liberté n'étoit pas mieux connue à Venise,

(1) *Gio. Batt. Adriani.* L. XXI, p. 1569. — *Filippo Casoni*, T. IV, Lib. VIII, p. 5.

(2) *Grævii Thesaurus. Rer. Ital.* T. I, P. II, p. 1471. — *Ciccarelli Vita del papa Gregorio XIII*, fol. 304. — *Fil. Casoni Annali di Genova.* T. IV, L. VIII, p. 72.

CHAP. CXXIII. qui depuis qu'elle avoit épuisé ses forces pour résister à la ligue de Cambrai, paroissoit chercher l'obscurité, s'efforcer de s'ensevelir dans le silence, se défier également de ses citoyens, de ses alliés, et de ses ennemis, et en alléguant les dangers qui la pressoient tour à tour du côté de la Turquie et du côté de l'Autriche, éviter de jouer aucun rôle par elle-même. Deux guerres cruelles avec les Turcs, privèrent en effet dans ce siècle la république de plusieurs de ses plus beaux établissemens dans le Levant. L'une commença en 1537, par la dévastation de Corfou, et finit le 20 octobre 1540, par la cession que la république fit à Soliman, de toutes les îles de l'Archipel déjà conquises par les Turcs, et des villes fortes de Napoli et de Malvagia ou Épidaure, qu'elle possédoit encore dans le Péloponnèse (1). L'autre fut entreprise par les Turcs en 1570, pour conquérir l'île de Chypre. Cette île, défendue par des prodiges de valeur, et avec des sacrifices immenses d'hommes et d'argent, fut enfin perdue par les Vénitiens, et abandonnée à la paix qu'ils signèrent au mois de mars 1573 (2).

(1) *Paolo Paruta Hist. Veneta.* L. X, p. 726. — *Pauli Jovii Hist.* L. XXXVI, p. 333; et L. XXXIX, p. 417. — Laugier, Histoire de Venise. T. IX, Liv. XXXVI, p. 480-577. — *Vettor Sandi Storia civile Veneta.* P. III, Lib. X, cap. VI, p. 625.

(2) *Lettere de' Princ.* T. III, f. 245 et seq. — De Thou, Hist.

Cependant la crainte des Turcs, qui dans toutes leurs guerres avoient eu des succès constans contre la république, forçoit celle-ci à s'attacher à l'alliance de la maison d'Autriche. Entourée des possessions de cette maison, obligée de recourir à elle contre un ennemi plus redoutable encore, elle n'osoit prétendre à une entière indépendance. Tant que les deux monarchies des Turcs et des Espagnols conservèrent toute leur vigueur, les Vénitiens furent trop heureux d'échapper au danger par l'obscurité, et d'éviter toute action qui pût attirer sur eux les regards de l'Europe. CHAP. CXXIII.

Telles furent pour chacun des états de l'Italie, les révolutions qu'amena le seizième siècle. Le nom de ce siècle rappelle d'abord une période de gloire, parce que ses premières années furent illustrées par les plus beaux génies que l'Italie eût produits dans les lettres et dans les arts. Au milieu d'effroyables calamités, l'espérance n'étoit alors point encore perdue, et elle soutenoit le talent de ceux qui étoient nés, ou qui s'étoient formés dans des temps plus heureux. Tous les grands hommes dont l'Italie se glorifie, appartiennent à cette première moitié du seizième siècle, où elle se sentoit encore

univers. Liv. XLIX, p. 412 et suiv. — Laugier, Hist. de Venise. L. XXXVIII, T. X, p. 183 et suiv. — *Vettor. Sandi.* P. III, Lib. X, cap. XI, p. 667-698.

CHAP. CXXIII. libre. Le Tasse seul est plus récent qu'eux tous; il ne publia son poëme qu'en 1581, et déjà alors il se trouvoit isolé, comme un représentant des anciens temps, au milieu d'une génération déchue. Le génie disparut avec lui de la terre, d'où la liberté avoit été chassée; et la fin du seizième siècle, celui de tous où la race humaine fut frappée en Italie des plus épouvantables malheurs, ne doit être rappelée qu'avec l'effroi qu'inspirent le crime, la souffrance, et la dégradation de nos semblables.

CHAPITRE CXXIV.

Révolutions des différens états de l'Italie pendant le cours du dix-septième siècle.

1601 — 1700.

TANDIS que chez les autres peuples civilisés CHAP. CXXIV. les derniers siècles ont développé tant d'intérêts nouveaux, tant de sentimens et de passions nouvelles, qu'on ne sauroit comprendre leur histoire dans le cercle étroit qui suffisoit aux siècles précédens, l'histoire de l'Italie devient plus stérile, à mesure que nous nous rapprochons davantage de notre temps. Mais toutes les autres nations arrivoient lentement à l'existence, tandis que la nation italienne perdoit la sienne. Après même que la dernière lutte pour l'indépendance fut terminée, il fallut encore quelque temps pour désabuser les hommes des rêves de leur ambition, pour les convaincre qu'il n'y avoit plus à espérer pour eux ni liberté, ni grandeur, ni gloire; plusieurs pères avoient communiqué à leurs fils les sentimens dont ils s'étoient nourris dans des temps plus heureux; plusieurs caractères avoient été retrempés par l'exil, la persécution, les souf-

CHAP. CXXIV. frances de la guerre, et toutes les calamités du commencement du seizième siècle ; plusieurs hommes énergiques ayant pris une fausse direction, et ayant servi l'ennemi commun, avoient été ménagés par ceux-mêmes qui opprimoient tous les autres, mais qui avoient besoin de se réserver quelques instrumens assez forts pour maîtriser le pays. Plusieurs autres, sans avoir de but, sans avoir d'espérance, s'agitoient encore par l'habitude des révolutions, de même que la matière brute conserve le mouvement par la force d'inertie, une fois qu'elle l'a reçu. Ainsi tout le seizième siècle eut encore une apparence de vie, et c'est sans doute pourquoi il participa tout entier à la gloire que lui assurèrent les poètes, les littérateurs, les artistes, qui fleurirent surtout à son commencement. Le dix-septième, au contraire, est une époque de mort complète ; autant l'histoire littéraire le représente comme abandonné au plus mauvais goût, à la fadeur, à la langueur, et à la stérilité, autant l'histoire politique nous le montre dépourvu de toute action comme de toute vertu, de tout caractère élevé, comme de toute révolution importante. Plus on avance et plus on demeure convaincu que l'histoire, non point des républiques seulement, mais de la nation italienne elle-même, a fini avec l'année 1530.

Mais on seroit dans une grande erreur, si

observant que l'histoire ne s'occupe guère que des malheurs des hommes, on jugeoit que les temps sur lesquels elle est silencieuse, ont été moins malheureux. Toutes les calamités ne sont point historiques; il leur faut un certain degré de grandeur et de noblesse, pour qu'elles puissent fixer notre attention, et se graver dans notre souvenir. Il faut aussi, pour que les contemporains eux-mêmes nous en transmettent le détail, qu'elles associent les individus dans une souffrance commune, que la cause et l'effet soient liés aux yeux les moins clairvoyans. Les malheurs du dix-septième siècle étoient d'une autre nature, ils étoient silencieux, ils ne sembloient point tenir à la politique; chacun souffroit, mais chacun souffroit dans sa famille, comme homme, et non comme citoyen. Ses relations privées étoient empoisonnées, ses espérances étoient détruites, sa fortune diminuoit, tandis que ses besoins s'accroissoient chaque jour; sa conscience, au lieu de le soutenir dans l'épreuve, l'accusoit comme coupable; et la honte se joignant à la douleur, il s'efforçoit encore de cacher ses chagrins aux yeux du monde, et d'en dérober le souvenir à la postérité. CHAP. CXXIV.

Ainsi l'on n'a point songé à compter parmi les malheurs publics de l'Italie, la cause peut-être la plus universelle des souffrances privées

CHAP. CXXIV. de toutes les familles italiennes ; l'atteinte portée au lien sacré du mariage, par un autre lien avoué, considéré comme honorable, et que les étrangers voient toujours en Italie avec une égale surprise, sans pouvoir le comprendre, celui des *cicisbei* ou *cavalieri serventi*. Cette mode funeste ayant une fois été introduite au dix-septième siècle, par l'exemple des cours, et étant mise sous la protection de toutes les vanités, la paix des familles fut bannie de toute l'Italie; aucun mari ne regarda plus sa femme comme une compagne fidèle, associée à toute son existence; aucun ne trouva plus en elle un conseil dans le doute, un soutien dans l'adversité, un sauveur dans le danger, un consolateur dans le désespoir; aucun père n'osa s'assurer que les enfans qui portoient son nom étoient à lui; aucun ne se sentit lié à eux par la nature; et l'orgueil de conserver sa maison, mis à la place du plus doux et du plus noble des sentimens, empoisonna tous les rapports domestiques. Combien ils furent criminels envers l'humanité ces princes qui réussirent à empêcher que leurs sujets connussent aucun des doux sentimens d'époux, de pères, de frères et de fils.

Quoique l'institution de tous les ridicules devoirs des Sigisbés fut peut-être le moyen le plus efficace de calmer des esprits inquiets, tout récemment asservis, d'amollir des courages trop

mâles, d'efféminer des nobles et des citoyens trop impatiens du joug, en leur faisant oublier ce qu'ils avoient perdu, ce qu'ils ne devoient plus rechercher ; peut-être est-ce faire trop d'honneur à l'intelligence de ceux qui changèrent les mœurs de l'Italie, que de supposer qu'ils prévirent toutes les conséquences des modes nouvelles qu'ils introduisirent. Cependant l'instinct du crime mène souvent aussi directement au but que le calcul. CHAP. CXXIV.

L'habitude du travail avoit été jusqu'au milieu du seizième siècle la qualité distinctive des Italiens ; le premier rang à Florence, à Venise, à Gênes, étoit occupé par des marchands ; et les familles décorées de toutes les dignités de l'état, de l'Église, ou de l'armée, ne renonçoient point pour cela au commerce. Philippe Strozzi, le beau-frère de Léon X, le père du maréchal Strozzi et du grand-prieur de Capoue, l'ami de plusieurs souverains, et le premier citoyen de l'Italie, étoit, jusqu'à la fin de sa vie, demeuré chef d'une maison de banque. Il eut sept fils ; mais malgré son immense fortune, il n'en avoit destiné aucun à l'oisiveté. Les princes voulurent faire succéder à cette activité redoutable, ce qu'ils nommèrent un noble loisir ; les armées castillanes inondoient l'Italie, et ils appelèrent à leur aide les préjugés castillans, qui couvroient d'un mépris profond toute

CHAP. CXXIV. espèce de travail. Ils engagèrent tous leurs courtisans à changer toutes leurs fortunes en fonds de terre, à les substituer à perpétuité à l'aîné de leur famille, sacrifiant ainsi à leur orgueil les plus jeunes frères et les femmes, et ils condamnèrent à une constante fainéantise, tous les fils aînés par hauteur, tous les fils cadets par impuissance.

Ce fut pour remplir les loisirs de tout ce qui étoit courtisan, de tout ce qui fut décoré de titres de noblesse; pour offrir en même temps une compensation à cette foule de cadets déshérités de toute espérance, et exclus pour jamais du mariage, qu'on inventa les droits et les devoirs bizarres des sigisbés, ou chevaliers servans. On les fonda tout entiers sur deux lois que s'imposa le beau monde; aucune femme ne put plus avec décence paroître seule en public; aucun mari ne put sans ridicule accompagner sa femme.

L'exemple des débordemens des grands contribua sans doute beaucoup à corrompre le peuple; celui de l'impudique Bianca Capello, ou de tous les princes et princesses de la maison de Gonzague, pendant le dix-septième siècle, ne pouvoit pas rester sans influence : mais quoique les mœurs des cours fussent plus relâchées, on avoit aussi connu l'intrigue et la galanterie dès le temps des républiques, et ce

désordre ne suffisoit pas seul pour détruire le caractère national. Ce qui distingue le dix-septième siècle, c'est la naissance d'un préjugé antisocial, plus funeste que le libertinage, d'après lequel on faisoit parade de ce qu'on avoit caché autrefois. Ce ne fut pas parce quelques femmes eurent des amans, mais parce qu'aucune femme ne put paroître en public sans son amant, que les Italiens cessèrent d'être des hommes. CHAP. CXXIV.

Tandis que tous les liens de famille furent brisés au dix-septième siècle, par ces mœurs nouvelles, qui, regardées dans les cours comme seules conformes à l'élégance, furent bientôt imitées par la masse entière du peuple, le commerce fut frappé d'un coup mortel par la retraite subite des hommes industrieux et des capitaux. Sa ruine fut complétée par les monopoles, et les impôts absurdes sur chaque vente de tous les objets commerciables qu'établirent les Espagnols, dans toutes les provinces qui dépendoient d'eux. Cependant le faste augmentoit à mesure que les ressources diminuoient : autant dans les anciennes mœurs on avoit attaché de mérite à l'ordre et à l'économie, autant dans l'opinion des cours le rang fut fixé par la splendeur et le luxe. Les Italiens apprirent dans ce siècle, et ce fut encore des Espagnols qu'ils reçurent cette leçon ; l'art de retrancher sur les besoins les plus pressans, pour donner davan-

CHAP. CXXIV. tage à l'apparence ; de supprimer toute l'aisance qui ne se voit pas, pour augmenter le faste qui frappe les yeux du public. La considération se mesura à la dépense, et l'on fit un mérite au chef de famille, de tout ce qu'il donnoit à sa vanité et à ses plaisirs.

Dans le temps des républiques, les citoyens ne recherchant d'autre décoration que les suffrages de leurs concitoyens, craignoient d'exciter leur jalousie par des distinctions ambitieuses. Ils ne recevoient et ne donnoient aucun titre ; ils ne torturoient point leur langage pour employer des formules plus obséquieuses. Les nouvelles cours substituèrent en toute chose la vanité à l'orgueil national. Des questions de précédence occupèrent toute leur politique. La rivalité entre la maison d'Este et la maison de Médicis, entre celle-ci et la maison de Savoie, n'avoit d'autre cause que la prétention de chacune d'avoir le pas sur l'autre, dans les cérémonies où leurs ambassadeurs se rencontroient. Les souverains s'arrogeoient successivement de nouveaux titres, en même temps qu'ils en distribuoient aussi de nouveaux à toute leur cour. Tandis qu'ils passoient eux-mêmes par toutes les gradations, d'illustrissimes, d'excellences, de magnificences, d'altesses, d'altesses sérénissimes, d'altesses royales, ils créoient pour leurs sujets des patentes sans nombre de marquis, de

comtes, de chevaliers, et ils leur abandonnoient successivement la qualification qu'ils avoient portée, et qu'ils commençoient à dédaigner. Ces décorations descendoient toujours plus bas dans la foule : on n'écrivoit plus, il y a trente ans, à son cordonnier, sans l'appeler *molto illustre* : mais, en multipliant les titres, on n'avoit multiplié que les mécontentemens et les mortifications ; chacun, au lieu de ce qu'on lui accordoit, ne voyoit que ce qu'on lui refusoit, et il n'y avoit si mince gentilhomme, si petit officier de milice qui ne se regardât comme blessé mortellement lorsqu'on l'appeloit, par erreur, *très-célèbre et très-excellent* (*chiarissimo ed eccellentissimo*), tandis qu'il prétendoit à *l'illustrissime*. CHAP. CXXIV.

Les lois, les mœurs, l'exemple, la religion même, telle qu'elle étoit pratiquée, tendoient à substituer en toute chose l'égoïsme à tout mobile plus noble. Mais tandis qu'on forçoit les hommes à tout rapporter à eux-mêmes, on les privoit en même temps de toutes les jouissances qu'ils auroient pu trouver en eux-mêmes. Le père de famille, marié à une femme qu'il n'avoit point choisie, qu'il n'aimoit point, dont il n'étoit point aimé, entouré d'enfans dont il ne savoit point s'il étoit père, dont il ne suivoit point l'éducation, dont il n'obtenoit point l'amour, gêné sans cesse dans sa famille par la

CHAP. CXXIV. présence de l'ami de sa femme, séparé d'une partie de ses frères et de ses sœurs, qu'on avoit enfermés de bonne heure dans des couvens; fatigué de l'inutilité des autres, auxquels, pour tout établissement, il étoit obligé de donner toujours un couvert à sa table, n'étoit regardé par eux tous que comme l'administrateur du patrimoine de la famille. Il étoit seul responsable de son économie, tandis que tous les autres, frères, sœurs, femme et enfans, étoient entrés dans une ligue secrète, pour détourner à leur profit le plus qu'ils pourroient du revenu commun, pour jouir, pour se mettre eux-mêmes dans l'aisance, sans se soucier de la gêne où pouvoit se trouver leur chef.

Ce chef de famille n'étoit plus le vrai propriétaire du bien patrimonial; il n'avoit plus aucun moyen de l'accroître, tandis que les impôts, les désastres publics et l'augmentation du luxe le diminuoient sans cesse. Le bien qu'il tenoit de ses ancêtres étoit tout entier substitué à perpétuité. Il n'appartenoit point à la génération vivante, mais à celle qui étoit encore à naître. Le père de famille ne pouvoit ni hypothéquer, ni échanger, ni vendre; si quelque extravagance de jeunesse lui avoit fait contracter une dette, ses revenus seuls étoient saisis pour l'acquitter, et pendant ce temps, il devoit, pour vivre, en contracter une nouvelle. Le lien que son an-

cêtre lui avoit imposé pour conserver sa for- CHAP. XXXV.
tune, l'empêchoit de l'accommoder jamais. Pour chaque besoin imprévu, il prenoit sur le fonds destiné à la culture, le seul qui fût à sa disposition, et le seul qui auroit dû demeurer sacré. Il ruinoit ses terres, parce qu'il n'avoit pas droit de les vendre, et de nombreuses familles de métayers étoient victimes avec lui de son inconsidération, de celle de ses proches, ou du malheur fortuit qui avoit dérangé sa fortune.

S'il recherchoit des honneurs, pour se dérober aux chagrins que lui causoit son intérieur, il étoit mortifié à toute heure, par toutes les vanités jalouses de la sienne; s'il vouloit suivre une carrière publique, il ne pouvoit y réussir que par les arts de l'intrigue, par l'adulation et la bassesse; s'il avoit des procès, son bon droit étoit compromis par les lenteurs interminables de la chicane, ou sacrifié par la vénalité de ses juges; s'il avoit des ennemis, ses biens, sa liberté, sa vie, étoient à la merci de délateurs secrets et de tribunaux arbitraires. N'aimant rien que lui-même, il ne trouvoit en lui-même que peines et soucis. Pour s'étourdir sur ses chagrins, il se forcé en quelque sorte à suivre la pente universelle de sa nation vers les plaisirs des sens; il s'y abandonnoit, et dans leur ivresse, il se préparoit encore de nouveaux soucis et de nouveaux remords.

CHAP. CXXIV. Telle étoit, au dix-septième siècle, la situation de la presque universalité des sujets italiens ; et c'est ainsi qu'au milieu des fêtes et des gaîtés de la vie, le malheur les atteignoit de partout, sans laisser aucune trace dans l'histoire. Quant aux événemens du siècle qui appartiennent davantage à l'historien, si on le compare à celui qui l'avoit précédé, on y trouvera peut-être moins de calamités générales et plus d'humiliation ; moins de ces souffrances violentes et rapides qui semblent épuiser les forces de la nature humaine, mais autant de misère, et plus de dégradation encore.

Charles-Quint avoit annexé l'Italie à la monarchie espagnole. Philippe II, pendant son long règne, l'avoit maintenue dans une étroite dépendance ; et quoique tous les états qui lui étoient soumis eussent commencé à décheoir dès le moment où ils passèrent sous sa domination, la monarchie espagnole paroissoit encore, sous lui, réparer par des conquêtes au dehors ce qu'elle perdoit de forces intérieures. En vain l'oppression avoit poussé à la révolte les Maures de Grenade et les Hollandois dans les Pays-Bas ; en vain l'Océan avoit englouti des flottes formidables de Philippe, et la France et la Hollande étoient arrosées du sang de ses soldats ; en vain le désordre toujours croissant de ses finances l'avoit réduit à faire une banqueroute [illegible]

nieuse, il étoit encore, lorsqu'il mourut le 13 septembre 1598, le monarque le plus formidable de l'Europe. Aucun souverain n'osoit se mesurer avec lui, et aucun état neutre ne pouvoit, près de lui, conserver son indépendance. Le dix-septième siècle est rempli par le règne des trois princes de la ligne autrichienne d'Espagne qui lui succédèrent. Son fils Philippe III mourut le 31 mars 1621, son petit-fils Philippe IV mourut le 7 septembre 1665, et son arrière-petit-fils Charles II mourut le 1er novembre 1700. L'incapacité croissante de ces trois souverains, leur foiblesse pusillanime, et l'imprudence de leurs favoris et de leurs premiers ministres, accélérèrent la décadence de la monarchie espagnole, et firent succéder le mépris à l'effroi qu'elle avoit inspiré. CHAP. CXXIV.

Cependant, cette décadence de la monarchie espagnole ne donna point à l'Italie les moyens de secouer ses chaînes. Les tentatives faites par les provinces qui reconnoissoient la souveraineté du roi d'Espagne furent mal combinées, mal secondées, et n'eurent d'autres effets que de rendre l'oppression plus cruelle; et quant aux petits souverains qui s'étoient mis sous la protection de l'Espagne, ils n'avoient plus assez d'énergie pour désirer une plus grande liberté. Quelquefois ils balançoient entre ce joug et celui de la France; ils se rapprochoient momentané-

CHAP. CXXIV. ment de Louis XIV, dont ils reconnoissoient l'ascendant ; mais bientôt, ne se croyant pas appuyés d'assez bonne foi, ils retournèrent à leurs anciennes habitudes, et ils ne voyoient pas, sur l'espoir d'un secours éloigné, s'attirer l'inimitié de leurs plus proches voisins.

L'autorité de Philippe III sur l'Italie ne fut point troublée par la rivalité du roi de France. Pendant une partie de son règne, il eut, il est vrai, pour antagoniste Henri-le-Grand ; mais ce prince, qui vouloit relever ses états de l'épuisement où les guerres civiles les avoient jetés, évita les combats, et se ferma en quelque sorte l'entrée de l'Italie. La régence toute autrichienne de Marie de Médicis ne donna plus d'inquiétude à l'Espagne. Philippe IV, plus foible que son père, eut des antagonistes plus redoutables. Les deux ministres, Richelieu et Mazarin, pendant toute la durée de leur administration, se proposèrent pour but l'abaissement de la maison d'Autriche. Depuis l'année 1624, où Richelieu commença à protéger, contre les Espagnols, les droits des Grisons protestans sur la Valteline, jusqu'à la paix des Pyrénées, le 7 novembre 1659, une lutte presque sanglante continua entre ces deux monarchies. Mais la France n'avoit alors ni un roi qui sût se mettre à la tête de ses armées, ni des ministres guerriers ; aussi ne se laissa-t-elle point tenter par des

tions lointaines. Elle ne versa pas moins de sang, elle ne dissipa pas moins de trésors que pendant les règnes plus brillans de Louis XII et de François Ier; toutefois ses armes ne passèrent guère, en Italie, les frontières de la Valteline et du Piémont. Ses principaux efforts, il est vrai, étoient dirigés contre la Flandre et l'Allemagne; mais on n'en doit pas moins remarquer, comme caractère propre à toutes les guerres dirigées par les deux cardinaux, que leur but fut la dévastation plutôt que la conquête, et qu'elles ruinoient l'Espagne sans pouvoir profiter à la France. CHAP. CXXIV.

La troisième période s'étend depuis la paix des Pyrénées jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne, et correspond au règne de Charles II, en même temps qu'aux années plus brillantes de celui de Louis XIV. Pendant ce temps, le dernier des monarques autrichiens de Madrid, sentant toute sa foiblesse, cherchoit à tout prix à éviter la guerre, tandis que le Français, croyant ne pouvoir acquérir de la gloire que par ses armes, saisissoit avec empressement toutes les occasions d'attaquer ses voisins, sans s'arrêter un instant à peser la justice ou la plausibilité des prétextes qu'il employoit. Ni Louis XIV, ni aucun de ses conseillers, ne purent, de bonne foi, croire fondés les titres de la reine [illegible] ou de la reine régnante de France, à

CHAP. CXXIV. partager la succession de Philippe IV. La guerre n'avoit d'autre motif que le sentiment de la force opposée à la foiblesse, et les manifestes n'étoient qu'une grossière hypocrisie, qu'il auroit mieux valu s'épargner. Néanmoins, pendant cette période, qui coûta tant de sang à l'humanité, l'Italie fut, moins que le reste de l'Europe, le théâtre de la guerre générale. Les armes françaises n'y parurent guère que lorsque la vanité de Louis XIV se complut, en 1662, à humilier le pape Alexandre VII, à l'occasion de l'insulte prétendue faite par les Corses à son ambassadeur, et lorsqu'il désola, en 1684, la république de Gênes par un bombardement barbare. D'ailleurs, les petits princes italiens, embarrassés de la liberté que l'affoiblissement de l'Espagne leur rendoit, se tournèrent vers l'empereur, pour lui transporter leur allégeance, et s'appuyèrent de sa protection; encore que Léopold Ier, qui parvint à la couronne de l'Empire en 1658, et qui la porta jusqu'en 1705, ne se fît presque connoître à l'Italie que par les vexations et la rapacité de ses généraux.

Le duché de Milan, le royaume de Naples, et ceux de Sicile et de Sardaigne demeurèrent pendant tout le dix-septième siècle sous la domination des Espagnols. Le duché de Milan n'ayant manifesté, pendant cet espace de temps, ni volonté nationale, ni aucune résolution qui

lui fût propre, ne peut pas plus être l'objet d'une histoire séparée, qu'aucune autre des provinces de la vaste monarchie autrichienne; comme les autres, il souffrit du faste et de l'impéritie du duc de Lerme, du comte duc d'Olivarès, de don Louis de Haro, qui, premiers ministres et favoris, gouvernèrent despotiquement le roi et le royaume. Il souffrit même plus que les autres, parce que la guerre entre la France et la maison d'Autriche, ayant eu, pendant tout le siècle, pour objet, en Italie, la possession du Piémont, du Montferrat, de la Valteline et du duché de Mantoue, ne s'éloigna jamais des frontières du Milanez. Cependant cette guerre se fit, si ce n'est avec moins de cruauté, du moins avec une moindre activité que dans le siècle précédent; et ses ravages, non plus que les fautes journalières du gouvernement, ne suffirent point pour contrebalancer l'admirable fertilité de ce beau pays, ou pour détruire les ouvrages dispendieux par lesquels ses anciens propriétaires avoient maîtrisé les eaux, et les faisoient servir à la richesse des campagnes. CHAP. CXXIV.

L'histoire garde de même un silence absolu, pendant tout ce siècle, sur la vice-royauté de Sardaigne; mais le royaume de Naples et celui de Sicile se firent du moins remarquer par leurs efforts infructueux pour secouer la tyrannie des

[illegible]s.

CHAP. CXXIV. Les revenus du royaume de Naples, au milieu du dix-septième siècle, montoient à six millions de ducats ; les dépenses de l'administration, de la flotte et de l'armée, en y comprenant même les ambassades d'Italie, ne passoient pas un million trois cent mille ducats. On estimoit, il est vrai, que sept cent mille ducats étoient encore employés dans le royaume en dépenses secrètes, ou dilapidés par les officiers du roi ; mais quatre millions de ducats, ou les deux tiers des revenus ordinaires, sortoient annuellement du royaume pour acquitter les dettes de l'Espagne ou solder ses armées (1). Cet emploi des tributs du peuple, pour une politique à laquelle il ne prenoit aucun intérêt, lui causoit un extrême mécontentement ; mais sa mauvaise humeur étoit encore augmentée par l'accroissement progressif de toutes les charges. D'après les priviléges du royaume, reconnus par Ferdinand et par Charles-Quint, aucun impôt nouveau ne pouvoit être établi sans le consentement du parlement, qui représentoit la noblesse et le peuple ; mais le parlement n'étoit plus assemblé depuis long-temps ; et chaque jour les vice-rois, pressés par leur cour, inventoient quelque nouvelle gabelle, et écrasoient toujours plus un peuple déjà accablé sous

(1) *Historie del conte Galeazzo Gualdo Priorato*, t. I, p. 208. Venezia, 1648, 4°.

le faix. Les Espagnols, d'après leur ignorance accoutumée de l'économie politique, avoient fait porter presque toutes ces gabelles sur les denrées de première nécessité ; ils avoient taxé successivement la viande, le poisson, la farine, et enfin le fruit. Les pauvres, obligés de renoncer à une consommation que les impôts rendoient toujours plus coûteuse, se privoient successivement de tous les objets taxés. La gabelle sur le fruit, qui fut estimée à quatre-vingt mille ducats pour la ville de Naples, leur parut établie pour les poursuivre dans leurs derniers retranchemens, et leur enlever le seul aliment qu'ils pussent encore atteindre. Ils se soulevèrent le 7 juillet 1647, contre le duc d'Arcos, alors vice-roi ; un jeune pêcheur d'Amalfi, nommé Mas ou Tommaso Aniello, se mit à leur tête ; ils brûlèrent les baraques où la gabelle étoit perçue ; ils menacèrent le vice-roi ; ils le forcèrent à s'enfuir au château Saint-Elme ; ils incendièrent les maisons de ceux qui s'étoient enrichis par leurs malversations dans les finances ; ils réclamèrent le rétablissement de tous les privilèges qui leur avoient été garantis par Charles-Quint ; et ils forcèrent enfin le gouvernement, vaincu dans plusieurs rencontres, à traiter avec eux (1). CHAP. CXXIV.

(1) *Historie del conte Gualdo Priorato.* P. IV, L. V, p. 211. — *Giannone Istor. civile.* Lib. XXXVII, cap. II, T. IV, p. 509.

CHAP. CXXIV. Un esprit de liberté paroissoit, à cette époque, animer toute l'Europe. Les Hollandais avoient fait reconnoître et respecter leur république ; les Anglois retenoient Charles Ier prisonnier à Hampton-Court ; les Français faisoient la guerre au Mazarin et à la régente ; les Portugais avoient secoué le joug de l'Espagne ; les Catalans étoient soulevés, et une insurrection en Sicile avoit éclaté avant même celle de Naples. Mais presque partout l'inquiétude et la souffrance avoient soulevé les peuples contre des abus intolérables, avant qu'ils eussent assez de connoissances pour corriger leurs gouvernemens, ou pour en fonder de nouveaux sur de meilleurs principes. La populace se mit à la tête des mouvemens d'insurrection, et leur donna un caractère effrayant. Les hommes d'un ordre supérieur, qui, plus encore qu'elle, avoient besoin de liberté, abandonnèrent cependant une cause trop souvent souillée par des crimes ; ils voyoient d'une part l'étendard du despotisme, de l'autre celui de l'anarchie, et ils ne savoient sous lequel se ranger. Les souffrances du peuple, et son ignorance même, qui étoient l'ouvrage du gouvernement, ne justifioient que trop son ressentiment ; mais la plus dangereuse de toutes les passions auxquelles les opprimés puissent s'abandonner, est celle de la vengeance : c'est elle qui a fait échouer presque toutes les révolutions.

Le duc d'Arcos se défioit des gentilshommes napolitains autant que du peuple ; il savoit qu'il avoit violé tous leurs priviléges, qu'il les avoit abreuvés de mortifications, et que ces gentilshommes pouvoient pourtant soulever toutes les provinces, par leur crédit sur les paysans leurs vassaux, et les joindre à la capitale. Il jugea donc convenable, avant tout, de les brouiller irrémissiblement avec leurs compatriotes ; il fit porter par eux au peuple de fausses paroles de conciliation : il les chargea de lire un faux privilége de Charles-Quint, de se rendre garans de fausses écritures ; et il les engagea si avant dans ses propres perfidies, que la populace tourna contre eux la fureur qu'elle avoit conçue d'abord contre les Espagnols, et que plusieurs d'entre eux furent massacrés et leurs maisons incendiées, pour s'être prêtés à ces indignes artifices. Le reste de ces gentilshommes, quoique convaincus que le vice-roi seul étoit coupable du sang de leurs frères, furent obligés de le seconder, parce qu'ils n'obtenoient plus de confiance, et ne trouvoient plus de sûreté dans le parti opposé (1). CHAP. CXXIV.

Aucune foi donnée, aucun engagement, quelque solennel qu'il fût, ne pouvoit enchaîner la vengeance du gouvernement espagnol. Ce fut

(1) *Historie del conte Gualdo Priorato.* P. IV, L. V, p. 216.

CHAP. CXXIV. au milieu de l'église du Carmine, au moment où il faisoit lire au peuple les articles de la pacification qu'il venoit de jurer, que le duc d'Arcos fit faire une décharge d'arquebusiers sur Masaniello et les siens (1). Ce chef de parti, par un bonheur étrange, ne fut point blessé, et le vice-roi, désavouant les bandits qu'il avoit employés, les sacrifia à la fureur du peuple, pour regagner son propre crédit; puis, continuant à traiter de paix, il invita Masaniello à un repas de conciliation, où il fut empoisonner une boisson qui troubla sa raison. La faveur du peuple perdit alors la confiance de son parti, par ses extravagances et ses cruautés, et le duc d'Arcos en profita pour le faire assassiner le 16 juillet (2).

Pendant le peu de jours qu'avoit duré son pouvoir, Masaniello avoit exercé sur le peuple l'autorité la plus illimitée. Les talens naturels de ce jeune pêcheur, et l'obéissance aveugle de la populace, avoient frappé le duc d'Arcos de terreur, et lui avoient dicté toutes les concessions par lesquelles il avoit cherché à apaiser la sédition; il les retira toutes au moment où il se fut défait de son ennemi: il crut pouvoir, sans danger, annuller les engagemens qu'il venoit de prendre. Mais, le 21 août, la sédition

(1) *Gualdo Priorato.* P. IV, Lib. V, p. [illegible].
(2) *Idem*, p. 225. — *Giannone.* Lib. XX[illegible], p. [illegible].

recommença avec plus de fureur que jamais; et les Espagnols, se sentant les plus foibles, furent réduits à une nouvelle capitulation (1). Toutefois, lorsque, par les promesses les plus solennelles, ils eurent décidé le peuple à poser les armes, les trois forts qui dominent Naples, et la flotte de don Juan d'Autriche, qui étoit entrée dans le port, commencèrent tout à coup, le 5 octobre à midi, à canonner et à bombarder la ville, et au moment où le peuple désarmé, frappé de terreur et de surprise, demandoit encore la cause d'une attaque aussi imprévue, six mille hommes des vieilles bandes espagnoles débarquèrent de la flotte, avec ordre de massacrer tout ce qu'ils rencontreroient (2). CHAP. CXXIV.

Mais la population de Naples passoit quatre cent mille âmes. Les insurgés, presque tous sans maison et sans fortune, n'avoient rien à craindre du bombardement; comme ils combattoient sans ordre, ils ne s'apercevoient point de toutes les pertes qu'ils faisoient, et le massacre dans une rue n'étoit pas connu dans la rue prochaine, où le combat recommençoit. La populace parcouroit les toits, en accablant les soldats de pierres et de briques, puis elle s'enfuyoit avant que la troupe de ligne pût l'atteins-

(1) *Gualdo Priorato.* P. IV, L. IV, p. 275.

(2) *Idem*, L. V, p. 298. — *Giannone.* L. XXXVII, c. III, p. 520.

CHAP. CXXIV. dre. Après deux jours de combat, les insurgés attaquèrent à leur tour les soldats espagnols accablés de fatigue ; ils les chassèrent de tous leurs postes ; ils les forcèrent à se retirer dans les trois forts ou sur la flotte, et ils demeurèrent maîtres de la ville (1).

Ce fut seulement alors que les Napolitains commencèrent à négocier avec les Français, et qu'ils appelèrent à leur aide Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se trouvoit à Rome dans ce temps-là. Celui-ci descendoit par les femmes de la seconde maison d'Anjou ; il croyoit avoir à la couronne des droits qu'il espéroit faire valoir, et il comptoit sur le secours de la France. Il accourut à Naples, où il fut déclaré généralissime et défenseur de la liberté. Le nom de république de Naples commençoit à être prononcé et reçu par le peuple avec acclamation, et toutes les provinces s'étoient soulevées à l'envi de la capitale (2).

Mais le peuple napolitain n'avoit pu acquérir sous la domination des Espagnols ni les mœurs, ni les habitudes, ni les opinions par lesquelles on fonde une république. Il ne songeoit qu'à déplacer l'autorité arbitraire au lieu de la détruire ; il obéit aveuglément à Masaniello, puis

(1) *Gualdo Priorato*. P. IV, L. VI, p. 278.

(2) *Idem*, p. 283. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. I, p. 120. — *Giannone*. L. XXXVII, cap. III, p. 521.

à Gennaro Annèse et au duc de Guise, comme il avoit obéi au vice-roi; il leur permit de régner par les supplices; et jamais justice prévôtale ne fut plus rapide ou plus injuste que celle de ces favoris de la populace. Dans son aveugle superstition, il compta bien plus sur les miracles de la Madonna del Carmine, sur ceux de Masaniello lui-même, qu'il regardoit comme un saint, que sur ses propres efforts. Passant d'une confiance aveugle à une défiance insensée, il fut trahi par tous ceux à qui il remit son pouvoir, et il changea en ennemis acharnés tous ceux qu'il poursuivit de ses soupçons injurieux; surtout il continua trop longtemps à proclamer dans ses cris le roi d'Espagne, à prétendre lui conserver toute sa fidélité, et à rejeter sur les Espagnols le nom de rebelles. C'est une grande erreur de croire que les mots employés contre leur sens naturel puissent faire illusion sur le fond des choses. Il y a plus de sûreté pour ceux qui se révoltent à s'avouer franchement pour révoltés; et les Napolitains avoient assez éprouvé le caractère de Philippe IV et de son ministère, pour s'assurer qu'il ne transigeroit plus avec eux que pour les tromper. CHAP. CXXIV.

Le duc de Guise, au lieu de constituer la république qui le choisissoit pour chef, ne songea qu'à s'attribuer une autorité absolue; il se montra jaloux de tous les droits de la nation,

CHAP. CXXIV. de tous ceux de ses magistrats, et surtout du crédit de Gennaro Annèse, l'homme le plus habile du parti de la liberté, et le vrai chef de la révolution. De même que Guise n'avoit rien fait pour le peuple, il n'obtint point de lui ces efforts généreux qu'inspire le seul amour de la liberté. Gennaro Annèse, irrité de n'avoir fait que changer de maître, et craignant pour lui-même la jalousie de Guise, commença secrètement à traiter avec les Espagnols. Il leur vendit enfin sa patrie, dont il leur ouvrit les portes le 4 avril 1648, tandis que Guise en étoit sorti avec un petit corps d'armée pour faciliter les arrivages de vivres. Un joug plus pesant que jamais fut imposé à la ville de Naples, et le peuple n'eut d'autre consolation que de voir ceux qui l'avoient trahi, victimes de leurs propres perfidies. Le duc d'Arcos avoit perdu sa vice-royauté, et avoit été rappelé en Espagne; le duc de Matalona et le prince don Francesco Toralto, qu'il avoit engagés avec d'autres gentilshommes napolitains, à trahir leurs compatriotes, furent massacrés par un peuple furieux; le duc de Guise fut fait prisonnier des Espagnols, et ne recouvra sa liberté qu'en 1652; et Gennaro Annèse, qui avoit rendu la couronne à Philippe IV, et qui avoit livré sa patrie aux Espagnols, périt sur un échafaud par ordre du roi qu'il avoit rétabli, avec presque tous ceux

qui avoient eu part aux troubles ; éprouvant ainsi qu'aucun service, pour éminent qu'il soit, n'efface aux yeux d'un despote des offenses passées, et qu'aucun serment ne le lie envers ceux qui ont voulu une fois diminuer son pouvoir (1). CHAP. CXXV.

Le soulèvement de Palerme, qui avoit eu lieu le 20 mai 1647, fut de moindre durée et de moindre importance que celui de Naples ; mais il passa à peu près par les mêmes crises. Le vice-roi de Sicile, don Pédro Faxardo de Zuniga, marquis de Los Velez, ne fut ni moins perfide, ni moins cruel que le duc d'Arcos. Joseph d'Alessi, tireur d'or, natif de Polizzi en Sicile, joua dans cette insurrection le même rôle que Masaniello à Naples ; comme lui, il fut, le 22 août, massacré par ses propres partisans, gagnés par le vice-roi ; et comme lui, il fut amèrement pleuré par le peuple, qui auroit dû le défendre. Enfin, à Palerme comme à Naples, après une amnistie solennellement accordée, le peuple fut mitraillé dans les rues, tous ses chefs furent pendus, et les gabelles, qui avoient causé le soulèvement, et que le vice-roi avoit

(1 *Gualdo Priorato*. P. IV, Lib. VIII, p. 404. — *Gio. Batt. Birago Hist. memorab. de' nostri tempi Parte V^ta annessa all. opera d' Alessandro Zilvolo*. L. VI. Venezia, 1654, 4°. — *Muratori ad ann.* — *Giannone*. Lib. XXXVII, cap. IV, p. 529. — Lahode, Histoire de Louis XIV. T. I, L. V, p. 186.

CHAP. CXXIV. abolies, furent rétablies dans toute leur rigueur (1).

Mais dans le même siècle, l'autorité espagnole fut ébranlée en Sicile par un autre soulèvement, dont on auroit pu attendre des conséquences plus sérieuses, parce que les insurgés furent secondés par Louis XIV, alors parvenu au plus haut faîte de sa puissance. Cette insurrection éclata à Messine, au mois d'août 1674. Seule entre les villes de Sicile, Messine étoit alors gouvernée comme une république plutôt que comme une municipalité, par un sénat choisi dans la ville, et dont le gouverneur espagnol n'étoit que président, avec des pouvoirs très-limités. La liberté de Messine avoit conservé à cette cité une prospérité inconnue dans tout le reste des royaumes de la maison d'Autriche. La ville comptoit soixante mille habitans; le commerce y avoit accumulé d'immenses richesses; les arts, les manufactures, l'agriculture y étoient également encouragés; mais les Espagnols regardoient cette prospérité même comme un dangereux exemple pour les villes voisines, puisqu'elle leur faisoit regretter les priviléges qu'elles avoient perdus. D'ailleurs les

(1) *Gualdo Priorato.* P. IV, L. IV, p. 159-175. — *Historie memorabili de' nostri tempi, Gio. Batt. Birago.* P. V, L. III. — *Muratori ad ann.* — *Giannone Histor. civile.* Lib. XXXVII, cap. II, T. IV, p. 511.

gouverneurs ont tous une même aversion pour les droits de leurs administrés, qui les autorisent à la résistance; et ils sont toujours empressés de les supprimer. Don Diégo Soria, gouverneur de Messine, accabloit la ville de nouvelles gabelles; il bravoit ouvertement les droits de son sénat; on le soupçonna même d'avoir voulu faire périr tous les sénateurs, un jour qu'il les fit arrêter dans son palais. Cette crainte, peut-être mal fondée, fit éclater l'insurrection. Les Espagnols, chassés de la ville, se retirèrent dans les quatre forteresses qui l'entourent. Des députés envoyés au duc d'Étrée, ambassadeur de Louis XIV à Rome, lui offrirent pour son roi la possession de Messine, et avec elle la souveraineté de la Sicile. Cette offre fut avidement acceptée par l'ambassadeur, et ensuite par sa cour. Louis XIV fut proclamé roi de Sicile à Messine; et le commandeur Alphonse de Valbelle vint avec six vaisseaux de guerre prendre possession de cette ville (1). CHAP. CXXIV.

L'année suivante, le duc de Vivonne et ensuite le sieur du Quesne entreprirent la conquête du reste de la Sicile, et la défense de ce qui en étoit déjà possédé par les Français. Des

(1) *Muratori Annali d'Ital. ad ann.* 1674. T. XI, p. 524. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. VII, T. II, p. 276. — *Giannone*, L. XXXIX, cap. III, p. 609. — Lahode, Hist. de Louis XIV. T. III, Liv. XXXV, p. 516.

CHAP. CXXIV. combats acharnés furent livrés entre les Messinois et les Espagnols, entre les Français et les Hollandais, dont la cour d'Espagne avoit obtenu l'assistance. Ce fut dans la plus sanglante de ces batailles que le brave Ruyter, amiral hollandais, fut blessé mortellement, le 22 avril 1676 (1).

Cependant Louis XIV avoit perdu l'espérance de s'emparer de toute la Sicile; et quand les conférences pour la paix furent ouvertes à Nimègues, il reconnut bientôt qu'une des conditions auxquelles il seroit forcé de souscrire seroit l'évacuation de Messine. En faisant de cette cession un article du traité, il auroit aisément obtenu une amnistie pour ceux qui l'avoient servi, et peut-être la confirmation de leurs anciens priviléges; mais il lui sembla que son orgueil auroit moins à souffrir, s'il évacuoit la ville de lui-même, sans condition, sans y être forcé, et comme une simple opération militaire. Avant le 17 septembre 1678, jour où la paix de Nimègue fut signée avec l'Espagne, Louis XIV envoya au maréchal de La Feuillade, qui commandoit à Messine, l'ordre de remettre la garde

(1) *Muratori Annali d'Ital. ad ann.* 1674, 1675, 1676. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. VII, T. II, p. 299, 308 et suiv.; Liv. VIII, p. 315 et suiv. — Abrégé de l'Histoire de la Hollande. Chap. XIV, p. 890, T. III. — Lahode, Histoire de Louis XIV. T. IV, Liv. XXXVII, p. 41.

de la ville aux bourgeois, et d'en partir immédiatement avec tous les Français. Le sénat reçut cette cruelle nouvelle lorsque presque tous les Français étoient déjà embarqués; il supplia la Feuillade de suspendre son départ au moins de quelques jours, puisque aucun danger ne le menaçoit, et d'accorder ainsi aux malheureux habitans de Messine le temps de s'embarquer avec lui, pour se soustraire aux bourreaux d'Espagne. Pour toute grâce, il ne put obtenir du maréchal que quatre heures de délai. Sept mille personnes, dans ce court espace de temps, se réfugièrent sur les vaisseaux français, mais avec une telle précipitation, que toutes les familles furent séparées, et que dans cette scène d'effroi, il n'y eût pas une mère de famille qui n'eût perdu son mari, son frère, ou quelqu'un de ses enfans, pas un fugitif qui eût pu rassembler seulement tout ce qu'il avoit d'argent comptant, ou d'effets précieux faciles à transporter. Bientôt le maréchal, craignant que sa flotte ne fût trop chargée, fit mettre à la voile, tandis que deux mille malheureux lui tendoient encore les bras sur le rivage, et demandoient à grands cris à être embarqués. CHAP. CXXIV.

L'effroi de ces infortunés n'étoit que trop fondé. Le vice-roi, don Vincent de Gonzague, publia, il est vrai, une amnistie à son entrée à Messine; mais les ordres de Madrid ne tardèrent

CHAP. CXXIV. pas à la révoquer. Tous les biens de ceux qui s'étoient enfuis furent confisqués; la ville fut privée de tous ses priviléges, des monumens y furent élevés pour perpétuer la mémoire de son châtiment; tous ceux qui avoient exercé quelque charge sous les Français furent exilés; tous ceux qui avoient pris une part plus active à la rébellion furent mis à mort. La ville se trouva réduite, de soixante mille habitans, à n'en avoir plus que onze mille, et elle ne s'est jamais relevée de ce désastre (1).

Ceux d'autre part qui, après s'être sacrifiés pour la France, avoient compté sur la reconnoissance de Louis, et que le maréchal de la Feuillade avoit ramenés sur sa flotte, furent dispersés dans différentes villes de France, et maintenus aux frais du roi pendant un an et demi; mais tout à coup celui-ci leur ordonna sous peine de la vie de sortir de son royaume, et les priva de tout secours. On vit alors des personnes de la plus haute naissance, et qui jusque alors, avoient vécu dans l'opulence, réduites à mendier leur pain; d'autres se réunirent par bandes, pour voler sur les grands chemins. Quinze cents des plus désespérés passèrent en Turquie, où ils renièrent leur foi, ne voulant d'associés que ceux qui comme eux avoient en

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1678. T. XI, p. 341. *Giannone Istor. civile.* L. XXXIX, cap. IV, p. 625.

horreur tous les princes chrétiens. Cinq cents d'entre eux enfin obtinrent des ambassadeurs espagnols des passe-ports pour rentrer dans leur patrie ; mais le nouveau vice-roi de Sicile, marquis de las Navas, les fit tous saisir à mesure qu'ils arrivoient ; et n'ayant fait grâce qu'à quatre d'entre eux seulement, il condamna tous les autres ou à la potence, ou aux galères (1). CHAP. CXXIV.

Les autres états d'Italie n'éprouvèrent point à beaucoup près, pendant ce siècle, de révolutions aussi importantes. De treize papes qui occupèrent successivement la chaire de Saint-Pierre, depuis Clément VIII à Clément XI, trois seulement méritent de fixer l'attention sur leur règne par des événemens un peu marquans. Paul V, de 1605 à 1621, pour ses démêlés avec la république de Venise ; Urbain VIII de 1623 à 1644, pour la guerre des Barbérini ; et Alexandre VII de 1655 à 1677, pour les outrages qu'il reçut de Louis XIV.

Paul V, auparavant connu sous le nom de cardinal Camillo Borghèse, étoit renommé pour la pureté de ses mœurs, son zèle pour la religion, et surtout son ardent attachement aux immunités de l'Église. Dès la première année de son règne, il se crut appelé à défendre celle-ci,

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1678. T. XI, p. 345. — Lahode, Hist. de Louis XIV. Liv. XXXIX, T. IV, p. 169.

CHAP. CXXIV. parce que le conseil des Dix avoit fait mettre en prison à Venise un chanoine de Vicence et un abbé de Nervèsa, tous deux accusés de crimes énormes; et qu'en même temps la république avoit renouvelé une antique loi qui interdisoit aux ecclésiastiques d'acquérir de nouveaux immeubles. Paul V somma le doge de Venise, sous peine d'excommunication, de livrer les deux ecclésiastiques prisonniers au nonce Mattéi, et de révoquer une loi qui lui paroissoit attenter aux droits de l'Église. Paul V étoit persuadé qu'aucun souverain n'oseroit résister à l'autorité pontificale; le zèle religieux avoit été ranimé par les papes élevés dans les tribunaux de l'inquisition, qui s'étoient succédés à la fin du siècle précédent, par le fanatisme de Philippe II, la réforme du concile de Trente, et la violence des guerres de religion, à peine terminées en France, et qui duroient toujours en Flandre. La fermeté de la république de Venise l'étonna, et elle empêcha peut-être de nouvelles usurpations. Les Vénitiens, plutôt que de céder, encoururent l'excommunication et l'interdit qui furent fulminés contre eux le 17 avril 1606. Ils donnèrent ordre, sous peine de la vie, à tous les prêtres et moines de leurs états, de ne tenir aucun compte de cet interdit, et de continuer à célébrer les offices divins. Les jésuites, les théatins et les capucins,

ayant refusé d'obéir, furent obligés de vider les états de la république, et les premiers n'y furent admis de nouveau qu'en l'année 1657. Paul V, ne voulant point céder, commença à lever des troupes pour soutenir ses décrets par les armes. Les Vénitiens en levèrent aussi, et demandèrent l'assistance du roi de France, leur allié. Celui-ci (c'étoit Henri IV) s'interposa avec zèle, pour terminer une querelle qui pouvoit rallumer une guerre générale. Il envoya le cardinal de Joyeuse à Venise et ensuite à Rome pour négocier, et il seconda si bien la fermeté du sénat vénitien, que la république, dans l'accommodement conclu à Venise le 21 avril 1607, ne renonça ni au droit de traduire les ecclésiastiques devant les tribunaux séculiers, ni à la loi qui leur interdisoit l'acquisition des immeubles. Elle remit seulement au cardinal de Joyeuse les deux ecclésiastiques qui avoient été arrêtés, en déclarant qu'elle ne le faisoit que par déférence pour le roi de France (1). CHAP. CXXIV.

Pendant son long pontificat, Paul V combla ses neveux de richesses immenses; une partie considérable de l'*Agro Romano* fut donnée

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1605, 1606, 1607. T. XI, p. 17 et seq. — Hist. de la Diplomatie française, quatrième période. Liv. II, T. II, p. 243-250. — *Galluzzi Storia di Toscana.* L. V, cap. XI, T. V, p. 79. — Laugier, Hist. de Venise. T. X, Liv. XXXIX et XL, p. 350 et suiv.

CHAP. CXXIV. aux Borghèse; et ces possessions si vastes, à mesure qu'elles passoient à de plus riches propriétaires, voyoient diminuer le nombre de leurs habitans. Les Borghèse, trop opulens pour ne pas dissiper avec un luxe royal les revenus que leur avoit faits leur oncle, ne l'étoient point assez pour mettre en culture la province qu'ils possédoient, et qui demeuroit consacrée au pâturage.

Le cardinal Mafféo Barbérini, élevé au saint-siége le 6 août 1623 sous le nom d'Urbain VIII, fut encore plus prodigue des biens de l'Église envers ses neveux. Pendant un règne de vingt-un ans, il leur abandonna l'entière direction des affaires de l'Église, et il leur assura plus de cinq cent mille écus de revenu. Mais des richesses ne suffisoient point aux Barbérini; ils vouloient profiter de leur crédit sur l'esprit de leur oncle, retombé presque dans l'enfance, pour acquérir les duchés de Castro et de Ronciglione, fiefs de la maison Farnèse, situés entre Rome et la Toscane (1).

A cette époque, ces deux duchés, aussi-bien que ceux de Parme et de Plaisance, étoient gouvernés par Édouard Farnèse, petit-fils d'Alexandre, l'illustre rival de Henri IV. Édouard croyoit

(1) *Historie del conte Gualdo Priorato.* P. III, L. II, p. 84. — Michel le Vassor, Hist. de Louis XIII. T. X, Liv. XLVIII, deuxième part. p. 177, seconde édition.

être par droit héréditaire un héros et un habile général. Comme il avoit contracté à Rome des dettes immenses dont il ne payoit point les intérêts, il avoit donné au gouvernement pontifical un prétexte plausible pour ordonner la saisie de ses fiefs, et pour lui proposer ensuite un traité de vente ou d'échange; mais il opposa aux prétentions des Barbérini une hauteur égale à la leur, et il ne voulut entendre à aucun accord. Une guerre entre l'Église et le duc de Parme éclata à cette occasion, en 1641. Ce fut la seule de tout le siècle dont l'origine fût italienne. Tous les autres combats qui, pendant cette période, ensanglantèrent le sol de la péninsule, avoient eu pour cause des intérêts ultramontains. Le duc de Modène, le grand-duc de Toscane et la république de Venise s'engagèrent dans cette guerre comme alliés d'Édouard Farnèse; une grande étendue de pays fut ravagée, les finances de l'Église et du duché de Parme furent ruinées; cependant le ridicule de cette guerre passa encore le dommage qu'en éprouvèrent les combattans. Taddéo Barbérini, préfet de Rome et général de l'Église, qui commandoit dix-huit à vingt mille hommes dans le Bolonois, s'enfuit avec son armée qui se dissipa toute entière à l'approche d'Édouard Farnèse, quoique celui-ci ne conduisît avec lui que trois mille chevaux. Édouard, à son tour, par son inconsé- CHAP. CXXIV.

CHAP. CXXIV. quence, son ignorance présomptueuse et sa prodigalité, perdit tous les avantages que lui avoient procuré, ou la lâcheté de ses ennemis, ou la coopération de ses alliés. Aussi dut-il se trouver heureux qu'une paix conclue à Venise le 31 mai 1644, rétablit les deux parties belligérantes dans l'état où elles se trouvoient avant la guerre (1).

Les papes étoient loin de conserver au dix-septième siècle l'influence sur la politique de l'Europe, que leurs prédécesseurs avoient exercée au seizième. Les Bourbons ne leur avoient jamais montré la déférence que leur prodiguoient les monarques espagnols. Cependant les papes devoient tout au moins être regardés comme souverains dans leurs états, et comme maîtres d'exercer la justice dans leur propre capitale. Louis XIV sembla résolu à disputer au pape Alexandre VII cette dernière prérogative, en maintenant, sous le nom de franchises, la protection que son ambassadeur accordoit aux habitans de tout un quartier de Rome, contre la justice pontificale. La querelle des franchises, commencée en 1660, renouvelée en 1662, poussa

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1641 et seq. T. XI, p. 183-198. — *Hist. del conte Gualdo Priorato.* P. III, L. VIII, p. 316. — *Hist. della republica Veneta di Battista Nani.* L. XII, p. 553-744, editio in-4°. Venez. 1663. — *Galluzzi Stor. di Toscana.* L. VII, cap. II et III, T. VI, p. 137 et seq.

à bout les Corses de la garde du pape, qui, après avoir été maltraités par les domestiques de l'ambassade française, vinrent en corps insulter et attaquer le duc de Créqui, ambassadeur de France. Louis XIV, pour le venger, renvoya le nonce du pape, fit saisir Avignon et le comtat Venaissin, prépara enfin une armée pour attaquer Alexandre VII à Rome même. Il demandoit en même temps avec hauteur une satisfaction éclatante; il l'obtint par le traité de Pise du 12 février 1664; le pape et ses neveux consentirent aux plus humiliantes réparations (1). CHAP. CXXIV.

La querelle des franchises fut renouvelée avec plus d'amertume encore sous le pape Innocent XI. Celui-ci, qui avoit obtenu de tous les autres ambassadeurs d'Europe l'abolition de leurs franchises, voulut profiter de la mort du duc d'Estrées, à Rome, le 30 janvier 1687, pour abolir, avant que le roi lui nommât un successeur, celles dont il avoit joui comme ambassadeur de France : Louis XIV ne voulut point y consentir; il destina à l'ambassade de Rome le marquis de Lavardin, qu'il y envoya avec une garde de huit cents spadassins, pour

(1) Hist. de la Diplomatie franç. cinquième période. Liv. I, T. III, p. 301-314. — *Muratori Annali d'Ital. ad ann.* 1660, 1664. T. XI, p. 280 et seq. — Limiers, Hist. de Louis XIV. L. V, T. II, p. 38. — *Galluzzi Stor. del gran Ducato.* L. VII, cap. VIII, T. VI, p. 308.

CHAP. CXXIV. braver le pape jusque dans sa capitale. Ceux-ci se fortifièrent dans le palais de France; ils défendirent ses franchises à main armée, et ils manquèrent grossièrement, non-seulement au respect que Louis XIV devoit au chef de son Église, mais aux égards que le plus puissant monarque auroit dû conserver pour le plus petit souverain. L'affaire des franchises ne fut terminée qu'en 1693, sous le pontificat d'Innocent XII; Louis XIV consentit enfin à cette époque à se désister d'un prétendu droit qui maintenoit l'anarchie et favorisoit le crime dans les états du chef de la religion catholique (1).

Les états de Savoie et de Piémont furent gouvernés successivement, pendant ce siècle, par cinq ducs, entre lesquels il y en eut trois qui brillèrent par des talens distingués. Cependant cette maison, qui devoit acquérir dans le siècle suivant une grande prépondérance en Italie, eut peine dans celui-ci à se maintenir au point de puissance où elle étoit déjà arrivée en le commençant. Si ses frontières demeurèrent à peu près les mêmes, si ses places fortes augmentèrent en nombre et en importance, ses sujets

(1) Hist. de la Diplomatie franç. cinquième période. Liv. V, T. IV, p. 94-106. — Limiers, Hist. de Louis XIV. T. II, L. X, p. 469. — *Muratori Annali d' Ital. ad ann.* 1687. T. XI, p. 374 et seq. — *Gallazzi Storia del gran Ducato.* Lib. VIII, cap. V, T. VII, p. 108.

furent cruellement ruinés par les guerres dont leur pays fut constamment le théâtre. CHAP. CXXIV.

Charles-Emmanuel Ier, qui au commencement du siècle régnoit déjà à Turin depuis vingt ans, et qui mourut seulement le 26 juillet 1630, réunissoit les talens d'un grand politique à ceux d'un grand guerrier; il étoit reconnu pour le plus habile des princes d'Italie; néanmoins son ambition insatiable, ses intrigues et sa mauvaise foi devoient enfin lui attirer la haine de tous ses voisins. Il avoit tour à tour voulu s'emparer de Genève, de l'île de Chypre, de Gênes, du Montferrat; mais il ne s'étoit pas borné à faire la guerre à de petits états seulement, il avoit aussi attaqué alternativement la France et l'Espagne, et il avoit attiré dans ses états les armes de l'une et de l'autre puissance; aussi, quand il mourut, ses meilleures villes étoient entre les mains de ses voisins (1).

Victor-Amédée, son fils, qui avoit épousé Christine de France, fille de Henri IV, fut aussi brave et aussi habile que Charles-Emmanuel; mais plus loyal dans sa politique, et plus con-

(1) *Historie memorabili de' nostri tempi da Alessandro Ziliolo.* P. I, Lib. I. *Ibid.* L. X; P. III, L. III. — Guichenon, Histoire généal. de la Maison de Savoie, p. 545-444. — *Muratori Annali ad ann.* — Le Vassor, Hist de Louis XIII. T. VI, Liv. XXVIII, p. 364.

CHAP. CXXIV. stant dans ses affections : il s'attacha uniquement à la France. Pendant les sept ans de guerre continuelle qu'il soutint durant tout son règne, contre les Espagnols maîtres du Milanez, il ne put recouvrer qu'une partie de ce que son père avoit perdu. Sa mort, survenue le 7 octobre 1637, fut fatale à la maison de Savoie ; sa veuve, Christine, fut déclarée tutrice de ses enfans, dont l'aîné, François-Iacinthe, étant mort le 4 octobre 1638, le second, Charles-Emmanuel II, n'avoit que quatre ans, lorsqu'il succéda à la couronne. Mais deux frères de Victor-Amédée, le cardinal Maurice et le prince Thomas, fondateur de la branche de Savoie-Carignan, voyoient avec douleur la régence déférée à une femme et à une étrangère, qui leur paroissoit méconnoître les vrais intérêts et la politique de leur maison. Ils disputèrent son autorité, et les états de Savoie furent engagés dans de longues guerres civiles, pour lesquelles Christine implora le secours de la France, et ses beaux-frères celui de l'Espagne. Ces alliés firent de part et d'autre cruellement payer leurs secours : Christine éprouva tout l'orgueil et tout le despotisme de Richelieu, les princes n'eurent pas moins à souffrir de la mauvaise foi des Espagnols, et les peuples furent, pendant plus de vingt ans, tourmentés par les uns et les autres (1).

(1) *Galeazzo Gualdo Priorato.* P. II, L. V, p. 131 et seq. —

CHAP. CXXIV.

Après même que Charles-Emmanuel II fut sorti de tutèle, son règne n'eut rien de brillant ; et à sa mort, survenue le 12 juin 1675, ses états éprouvèrent de nouveau les malheurs d'une minorité ; son fils, Victor-Amédée II, n'avoit que neuf ans ; toutefois la régence de Jeanne-Marie de Nemours, mère de celui-ci, ne fut pas si turbulente que l'avoit été celle de son aïeule. Victor-Amédée II, lorsqu'il entra dans les affaires, y donna des preuves d'une habileté consommée. Le 4 juin 1690, il s'associa à la ligue de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande, pour réprimer l'ambition de Louis XIV. Il quitta ce parti le 29 août 1696, pour passer à l'alliance du roi de France ; et on remarqua plus, dans cette occasion, sa souplesse et sa discrétion que sa loyauté : c'est par les mêmes artifices que, se ménageant adroitement entre des rivaux bien plus puissans que lui, il éleva dans le siècle suivant, sa maison à tenir un plus haut rang entre celles des princes d'Europe (1).

Muratori Annali d'Italia ad ann. — Guichenon, Hist. généal. de la Maison de Savoie. T. III, p. 5, 46, 54. L'histoire de Guichenon finit en 1660, au milieu du règne de Charles-Emmanuel II. — Le Vassor, Histoire de Louis XIII. T. IX, L. XLII et XLIII.

(1) Limiers, Histoire de Louis XIV. Liv. X, p. 525 ; L. XI, T. II. — *Muratori Annali d'Italia ad ann.*

CHAP. CXXIV. La Toscane, qui, dans les siècles précédens, jouoit un rôle si important dans l'histoire de l'Italie, s'y fait à peine remarquer dans le dix-septième. Le grand-duc Ferdinand Ier régnoit encore à Florence au commencement du siècle; il mourut seulement le 7 février 1609. Les anciens Médicis lui avoient transmis leur estime pour le commerce que les autres princes d'Italie ne savoient point apprécier; il chercha à donner aux Toscans le goût des expéditions maritimes, auxquelles ils ne sont pas naturellement portés; il changea le château de Livourne en ville; il orna son port d'ouvrages magnifiques, et lui accorda des franchises qui y ont attiré presque tout le commerce d'entrepôt de la Méditerranée (1). En même temps il encouragea les courses des chevaliers de l'ordre de Saint-Étienne contre les Barbaresques. Ses galères tentèrent, en 1607, une surprise sur Famagosta, et pillèrent Hippone en 1608 (2). Son fils, Cosme II, qui lui succéda, redoubla de zèle pour l'illustration de la marine toscane; aucun des Médicis ne fut plus passionné pour une gloire militaire que

(1) Les premiers fondemens de la nouvelle ville de Livourne avoient été jetés par le grand-duc François Ier, le 28 mars 1577, mais négligés par lui. *Galluzzi Storia del gran Ducato.* L. IV, cap. II, p. 208, T. III.

(2) *Idem*, L. V, cap XI, T. V, p. 82. — *Muratori Annali ad ann.*

la foiblesse de sa santé et celle de ses talens ne lui permettoient point de poursuivre lui-même. Pendant les douze ans que régna Cosme II, l'ordre de Saint-Étienne, marchant sur les traces de celui de Malte, renouvela chaque année ses expéditions contre les Barbaresques; mais Cosme II mourut le 28 février 1621, et Ferdinand II, son fils, étant encore en bas âge, la régence fut administrée par sa mère et par son aïeule (1). CHAP. CXXIV.

Le long règne de Ferdinand II, qui mourut seulement le 23 mai 1670, porta tout entier le caractère des femmes qui l'avoient formé; il fut doux, paisible et foible. Le prince avoit de la bonté et quelques talens; mais une langueur mortelle se répandoit dans toutes les parties de l'administration; et c'est de l'époque de son règne qu'on peut dater cette apathie universelle qui a succédé à l'antique activité des Toscans. Cependant la cour de Ferdinand II se fit remarquer par un zèle glorieux pour les sciences naturelles; son frère, le cardinal Léopold de Médicis, les protégeoit; sous ses auspices, l'académie *del Cimento* fut fondée en 1657, et elle fit, aux frais des Médicis, ses plus belles expériences (2).

(1) *Galluzzi St. del gran Ducato.* L. VI, c. I à V, T. V, p. 157.

(2) *Idem*, Lib. VII, cap. VII, T. VI, p. 283. — *Muratori Annali ad ann.*

CHAP. CXXIV. Cosme III, qui succéda en 1670 à son père Ferdinand II, tenoit de sa mère Vittoria de La Rovère, un esprit minutieux et défiant, un faste ridicule, et une bigoterie outrée. Il avoit épousé Marguerite-Louise d'Orléans, à laquelle son caractère le rendit bientôt odieux par-delà toute expression. Leur brouillerie, la retraite de la grande duchesse à la cour de Louis XIV, les imprudences de cette princesse, et la constance de son mari à la persécuter, remplirent seules les annales de Toscane pendant le reste du siècle; tandis que les trésors de Cosme III étoient prodigués pour gagner à prix d'argent de nouveaux convertis, ou pour orner des églises, et que la cour et la nation entière revêtoient des habitudes d'hypocrisie et de dissimulation (1).

Les duchés de Parme et de Plaisance furent gouvernés pendant le dix-septième siècle, par quatre princes de la maison Farnèse, dont aucun ne mérita l'amour de ses peuples ou le respect de la postérité. Ranuce Ier, qui avoit succédé en 1592 à son père Alexandre, n'avoit hérité d'aucune des qualités de ce héros. Il avoit montré, il est vrai, sous ses ordres, de la bravoure dans les guerres de Flandre; mais son

(1) *Galluzzi Storia del gran Ducato.* Lib. VIII, caps I à VII, T. VII.

caractère étoit sombre, sévère, avare et défiant. Il ne vouloit régner que par la terreur, et cette terreur se changea bientôt en une haine acharnée. Il accusa sa noblesse d'avoir conjuré contre lui, et le 19 mai 1612 il fit trancher la tête à un grand nombre de nobles, et pendre un plus grand nombre encore de plébéiens, après un procès secret en vertu duquel il confisqua tous leurs biens. Mais personne en Italie ne crut au crime des suppliciés; le duc de Toscane, à qui Ranuce avoit envoyé copie du procès, témoigna ouvertement son incrédulité, en lui renvoyant un procès en tout aussi bonne forme contre l'ambassadeur de Parme, comme coupable d'un meurtre à Livourne, tandis qu'il étoit notoire qu'il n'y avoit jamais été. Le duc de Mantoue, qui regardoit son père comme inculpé, fut sur le point de faire la guerre à celui de Parme pour se laver de ce soupçon (1). Ranuce Ier avoit d'abord destiné sa succession à son fils naturel Octave; mais ayant eu ensuite des enfans légitimes, il conçut de la jalousie contre ce bâtard, et l'enferma dans une prison affreuse, où il le laissa mourir misérablement. Ranuce mourut lui-même au commencement de mars 1622. Son fils aîné s'étant trouvé sourd CHAP. CXXIV.

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1612. T. XI, p. 59. — *Galluzzi.* Lib. VI, cap. II, T. V, p. 203. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. Liv. III, p. 341, T. I.

CHAP. CXXIV. et muet, son héritage passa à Édouard Farnèse, le second (1).

Édouard Farnèse avoit un esprit satirique et mordant, quelque éloquence, et plus de présomption encore. Il vouloit tout faire par lui-même, et il demandoit à ses ministres de l'obéissance et non des conseils. Il croyoit surtout être né pour la guerre, et devoir faire revivre les admirables talens de son aïeul Alexandre. Cependant son excessive corpulence, qu'il transmit ensuite à ses enfans, et qui devint fatale à la maison Farnèse, devoit le rendre peu propre à tout exercice fatigant. Il s'allia en 1635 aux Français contre les Espagnols, et cette première guerre d'Édouard, terminée en 1637, fit peu briller les talens qu'il croyoit avoir, tandis qu'elle exposa ses états à de cruels ravages. Sa seconde guerre avec les Barbérini, de 1641 à 1644, qu'il s'étoit attirée par son irrégularité à payer les intérêts de ses immenses dettes, mit dans un plus grand jour encore son inconséquence et sa malhabileté. Il mourut le 12 septembre 1646, délivrant ses sujets de la fatigue que cause l'activité quand elle n'est pas unie au talent, et du danger où les entraînoit sans cesse un prince médiocre qui jouoit le grand homme (2).

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1622. T. XI, p. 82.

(2) Idem, *ad ann.* 1646. T. XI, p. 214. — *Gal. Gualdo.*

Ranuce II qui succéda à son père, n'avoit ni la férocité du premier Ranuce, ni la présomption d'Édouard ; mais les Parmesans n'en furent guère plus heureux ; l'indolence et la foiblesse de leur maître le livrèrent à la domination des plus indignes favoris. L'un d'eux, le marquis Godefroi, son premier ministre, qui avoit été son maître de langue française, l'engagea en 1649 dans une guerre avec la cour de Rome, qui fit perdre à la maison Farnèse les états de Castro et de Ronciglione. Godefroi avoit fait assassiner l'évêque de Castro ; Innocent X, vengeant cet attentat sur des innocens, fit raser Castro, et ne laissa subsister au milieu des ruines de cette ville, qu'une colonne avec une inscription (1). Ranuce II fit ensuite trancher la tête à son ministre, et confisqua ses biens ; mais sans être plus en état de gouverner par lui-même, et sans que ses sujets recueillissent aucun bénéfice de ce changement, parce que de nouvelles sangsues avoient succédé aux anciennes. Ranuce II mourut seulement le 11 décembre 1694, et déjà alors il pouvoit prévoir l'extinction prochaine de sa maison. Son fils aîné, Édouard, étoit mort avant lui, le 5 sep- CHAP. CXXIV.

P. IV, L. III, p. 88. — *Galluzzi.* Lib. VI, cap. X, T. VI, p. 75 ; Lib. VII, cap. V, p. 237.

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1649. T. XI, p. 240. — *Galluzzi.* Lib. VII, cap. V, T. VI, p. 237.

CHAP. CXXIV. tembre 1693, étouffé par son excessif embonpoint; il avoit laissé une fille, Élisabeth, qui fut ensuite reine d'Espagne. Les deux autres fils de Ranuce II, François et Antoine, régnèrent chacun à leur tour; mais leur excessive corpulence donnoit lieu de supposer qu'ils n'auroient point d'enfans (1).

Entre les familles souveraines de l'Italie, la maison d'Este fut celle qui au dix-septième siècle produisit le plus de princes aimés de leurs peuples; mais ses domaines, réduits aux seuls petits duchés de Modène et de Reggio, ne lui donnoient plus l'importance qu'elle avoit eue au siècle précédent. César, qui par sa foiblesse avoit laissé perdre le duché de Ferrare, mourut seulement le 11 décembre 1628. Les Modénois lui pardonnèrent une pusillanimité qui leur avoit été profitable, puisqu'elle avoit élevé leur ville au rang de capitale, et ils lui surent gré de sa douceur et de sa clémence. Son fils aîné, Alfonse III, ne régna guère que six mois. Cet homme, dont on redoutoit le caractère violent et sanguinaire, fut si touché de la mort de sa femme, qu'il abdiqua la souveraineté le 24 juillet 1629, et se retira dans un couvent du Tyrol, où il prit l'habit de capucin (2).

François Ier qui succéda à son père Alfonse,

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1694. T. XI, p. 416.
(2) Idem, *ad ann.* 1629. T. XI, p. 118.

s'acquit la réputation d'un des meilleurs capi- CHAP. CXXIV.
taines de l'Italie, comme aussi des meilleurs administrateurs. Au commencement de son règne, il avoit épousé les intérêts de la monarchie espagnole, et il fit pour elle, en 1635, la guerre au duc de Parme, Édouard Farnèse, son beau-frère. En récompense, il reçut de l'empereur, en 1636, la petite principauté de Correggio, qui fut annexée à ses états (1).

En 1647, François Ier passa dans le parti de la France; il fit épouser à son fils Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, qui lui apporta d'immenses richesses; et il fut nommé généralissime des armées françaises en Italie. Il remporta plusieurs avantages sur les Espagnols, mais sans compenser ainsi pour ses sujets les ravages auxquels ceux-ci se trouvoient exposés à leur tour. Il mourut le 14 octobre 1658, d'une maladie qu'il avoit contractée au siége de Mortara (2).

Alfonse IV qui succéda à François son père, et qui mourut le 16 juillet 1662, ne signala son court règne que par la signature de sa paix particulière avec les Espagnols, le 11 mars 1659. Son fils François II, qui pendant une moitié de son règne demeura sous la régence de sa mère,

(1) *Muratori Ann. d'Italia.* 1636. T. XI, p. 159. — *Battista Nani Storia Veneta.* Lib. X, p. 521 et seq.

(2) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — *Antichità Estensi.*

CHAP. CXXIV. et qui pendant l'autre se soumit volontairement à l'autorité de son frère naturel don César, mourut le 6 septembre 1694, sans laisser aucune mémoire de son foible gouvernement; et Renaud, alors cardinal, et second fils de François Ier, succéda à son neveu. Les malheurs qui l'attendoient dans la guerre de la succession d'Espagne, ne commencèrent qu'avec le siècle suivant (1).

La maison de Gonzague, souveraine au dix-septième siècle des deux duchés de Mantoue et de Montferrat, alluma pour ses intérêts plusieurs des guerres qui dévastèrent l'Italie, sans qu'un seul de ses chefs ait mérité dans ses calamités de l'estime ou de la compassion. Vincent Ier, François IV, Ferdinand et Vincent II, qui occupèrent successivement le trône jusqu'à la mort du dernier, survenue le 26 décembre 1627, furent des hommes perdus dans les plaisirs et la débauche, qui donnèrent à leurs sujets l'exemple de tous les genres de scandales, et qui les accablèrent des charges les plus onéreuses, tantôt pour satisfaire leur goût de dissipation et leur faste, tantôt pour placer avec des dots ruineuses des princesses de la maison de Gonzague sur le trône impérial. Vincent II mourut sans enfans, et la branche des Gonzague, ducs de Nevers,

(1) *Muratori Annali d'Italia.* — *Antichità Estensi.*

établie en France, et alors représentée par Charles, petit-fils du duc Frédéric II qui étoit mort en 1540, fut appelée à la succession de Mantoue. Celle de Montferrat étoit un fief féminin, et devoit passer à Marie, fille de François IV, et d'une princesse de Savoie. Mais la nuit même de la mort de Vincent II, Charles, duc de Réthel, fils de Charles, duc de Nevers, qui étoit venu à Mantoue pour recueillir la succession de son cousin, dont il prévoyoit la fin prochaine, épousa Marie, héritière de Montferrat; en sorte que l'héritage entier du dernier duc passa à la branche de Nevers (1). CHAP. CXXIV.

Cette succession d'un prince français au centre de l'Italie donna une double offense, et au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui n'avoit pas été consulté pour le mariage de sa petite-fille, et à l'empereur Ferdinand II, de qui le nouveau duc n'avoit pas attendu l'investiture. Le duché de Mantoue fut envahi par ces mêmes armées impériales accoutumées au pillage et à la férocité dans la guerre contre les protestans, qui désoloit alors l'Allemagne, et qui depuis a été désignée par le nom de guerre de trente ans. Mantoue

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1626, 1627. T. XI, p. 105. — *Historie memorabili d'Alessandro Ziliolo.* P. III, L. III, p. 83 et seq. — *Historia della Republica Veneta di Battista Nani.* Lib. VII, p. 445 et seq. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. T. V, Liv. XXIV, p. 699.

CHAP. CXXIV. fut surprise le 18 juillet 1630, par le comte de Colalto, Altringer et Gallas, et pillée avec une effroyable cruauté (1). Les calamités du Montferrat, quoique moins frappantes, furent plus longues et plus douloureuses. Jusqu'à la paix des Pyrénées en 1659, il fut constamment le théâtre des combats des grandes puissances; et tour à tour ravagé par les Français, les Espagnols, les Savoyards et les Allemands, morcellé par chaque traité entre les différens princes, il fut presque abandonné par ses ducs, qui sentoient l'impossibilité de le défendre (2).

Charles II avoit succédé, le 25 septembre 1637, à son père Charles Ier, et Ferdinand-Charles succéda, le 15 septembre 1665, à son père Charles II, sans que le sort des habitans du Montferrat fût amélioré. Le dernier de ces princes, plus dissolu, plus insensible au déshonneur, plus indifférent au malheur de ses sujets qu'aucun de ses prédécesseurs, vendit en 1681, Casal, capitale du Montferrat, à Louis XIV, pour

(1) *Alessandro Ziliolo.* P. III, L. III, p. 119. — *Gio. Batt. Nani Hist. Ven.* Lib. VII, p. 407. — *Schiller geshichte des Dreyssigiarh. Krieges.* — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. T. VI, Liv. XXVII, p. 245; Liv. XXVIII, p. 382. — *Vettorio Siri Memorie recondite.* T. VI, p. 742 et seq.; T. VII, p. 123 et seq.

(2) *Aless. Zilioli Hist. memorabili.* P. III, Lib. III. — *Gio. Batt. Nani.* L. VII et seq. — *Muratori Annali d'Italia.*

aller dissiper dans les plaisirs du carnaval de Venise, des sommes qui ne suffisoient jamais à ses extravagances. Ses sujets de Mantoue gémissoient sous des taxes énormes; ceux du Montferrat étoient livrés aux extorsions des gens de guerre, tandis qu'il couroit en masque dans les festins et les mauvais lieux, et qu'il ne rougissoit pas d'exposer ses honteux plaisirs aux yeux d'un peuple étranger, qui n'avoit pas besoin de dissimuler son mépris, ou d'un sénat qui interdisoit aux nobles de Venise de communiquer avec lui (1). CHAP. CXXIV.

La maison souveraine des ducs d'Urbin s'éteignit au commencement du dix-septième siècle. Le vieux duc François-Marie de la Rovère, qui régnoit dès l'an 1574, ayant vu en 1623 son fils unique le prince Frédéric mourir victime de ses débauches, consentit en 1626 à abdiquer sa souveraineté en faveur de l'Église. Sa petite fille, Victoire de la Rovère, mariée à Ferdinand II de Médicis, lui porta seulement en héritage les biens patrimoniaux de sa famille. Le duché d'Urbin, réuni à la directe du saint-siége, perdit son opulence, sa population, et tous les avantages qu'avoit su lui attirer la cour la plus polie de l'Italie; et le vieux duc, qui mourut seulement en 1636, eut le temps de voir la

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1681, T. XI, p. 354. — Limiers, Hist. de Louis XIV, Liv. IX, T. II, p. 399.

CHAP. CXXIV. décadence des pays que sa famille avoit fait prospérer (1).

Le gouvernement de Lucques, croyant ne pouvoir se maintenir que par le silence, et en se faisant oublier des potentats qui disposoient de l'Europe, avoit interdit la publication d'aucune histoire nationale ; aussi la république de Lucques n'a-t-elle laissé d'autre souvenir d'elle pendant tout ce siècle, que par deux petites guerres contre le duc de Modène dans la Garfagnane, commencées sans motifs en 1602 et en 1613, et terminées sans gloire par la médiation de l'Espagne (2).

La république de Gênes se laissa engager, dans le cours du siècle, par le crédit de la cour d'Espagne, dans deux guerres avec les ducs de Savoie, en 1624 et en 1672. Peu de temps après que la première eut été terminée, l'ambassadeur de Savoie réveilla les factions assoupies de la noblesse et de l'ordre populaire, et engagea en 1628 Jules-César Vachéro, riche marchand de l'ordre populaire, dans une conjuration pour renverser la constitution (3).

Après l'acte de médiation de l'année 1576,

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — *Galluzzi Storia di Toscana.* Lib. VI, cap. VI, T. V, p. 298 et seq.

(2) *Muratori Annali d'Italia.*

(3) *Alessandro Zilioli.* P. III, Lib. IV, p. 178. — *Annali di Genova di Filippo Casoni.* T. V, L. II, p. 61.

la république de Gênes étoit demeurée divisée en deux factions. L'une comprenoit les familles inscrites au livre d'or, et ayant droit de siéger au conseil, au nombre de cent soixante-dix environ. Parmi elles, les unes appartenoient à l'ancienne noblesse; d'autres avoient été récemment agrégées à l'aristocratie. C'étoit entre elles qu'avoient éclaté les dernières dissensions calmées par l'acte de médiation. Mais un second ordre dans la république étoit composé des familles non inscrites, parmi lesquelles on en comptoit cependant plus de quatre cent cinquante, riches de cinquante à sept cent mille écus, et décorées de prélatures, de fiefs, de commanderies, et de titres de comtés et de marquisats. Les premières, orgueilleuses du privilége de posséder seules la souveraineté, affectoient beaucoup de mépris pour les secondes, qui de leur côté se croyoient à tous égards leurs égales. L'acte de médiation avoit bien ordonné que chaque année dix familles nouvelles seroient inscrites au livre d'or, savoir, sept de la capitale et trois des villes des deux rivières. Mais cette loi étoit presque constamment éludée, ou bien le sénat, lorsqu'il étoit forcé de faire un choix, n'admettoit à l'inscription que des célibataires, ou des hommes sans espoir de postérité, afin de ne pas accroître le nombre des familles dominantes, ou enfin des hommes tout- CHAP. CXXIV.

CHAP. CXXIV. à-fait pauvres, afin qu'ils restassent plus complétement dans la dépendance de l'oligarchie (1).

C'étoit justement l'insolence des plus pauvres parmi les citoyens inscrits au livre d'or, qui blessoit davantage les riches marchands et les seigneurs feudataires exclus du gouvernement. Jules-César Vachéro, quoique marchand lui-même, avoit adopté les habitudes qu'on regardoit alors comme propres aux gentilshommes : il marchoit toujours armé, et en habit militaire; il étoit entouré de braves, et il les employoit fréquemment à exercer ses vengeances par des assassinats. Des saluts refusés par les membres du gouvernement, des propos, des rires moqueurs, des insultes éprouvées par sa femme, avoient déjà été punis par beaucoup de sang versé; mais de nouvelles offenses augmentant son ressentiment, il associa à ses vengeances un grand nombre de riches citoyens exclus du livre d'or; il augmenta le nombre de ses braves, il répandit des sommes immenses parmi la populace, pour s'assurer qu'elle lui obéiroit, sans avoir besoin de connoître son projet, et il résolut d'attaquer le palais le 1er avril 1628, de forcer la garde allemande, de jeter par les fenêtres les sénateurs, de massacrer tous les citoyens

(1) *Alessandro Ziliolo Historie memorabili.* P. III, Lib. IV, p. 187. — *Filippo Casoni Annali della Republica di Genova.* T. V, Lib. III, p. 156.

inscrits au livre d'or, et de réformer la répu- CHAP. CXXIV.
blique, dont il seroit déclaré doge, sous la protection du duc de Savoie. Le complot fut découvert, le 30 mars, par un capitaine piémontois que Vachéro y avoit associé. La plupart des conjurés eurent le temps de s'enfuir; mais Vachéro, et cinq ou six autres, furent arrêtés, et, après un procès qui ne laissa point de doute sur leur crime, ils furent exécutés, malgré les réclamations du duc de Savoie, qui jeta ouvertement le masque, se déclara chef de la conspiration, et menaça même la république de représailles (1).

La république de Gênes attira encore, dans ce siècle, l'attention de l'Europe, par le traitement barbare que lui fit éprouver Louis XIV, le 18 mai 1684, lorsque, sans pouvoir reprocher à cet état aucun acte d'hostilité, aucun témoignage de mauvaise volonté, aucun autre tort, enfin, que d'avoir empêché la contrebande du sel sur son propre territoire, et d'avoir armé quatre galères pour sa défense, il envoya devant cette ville le marquis de Seignelay, avec une escadre. Il y fit pleuvoir, pendant trois jours, quatorze mille bombes : il détruisit ainsi une moitié de ses magnifiques édifices, et il exigea enfin que le doge lui-même vînt à Versailles,

(1) *Aless. Zilioto.* Parte III, L. IV, p. 188-199. — *Casoni Ann.* L. III, p. 140.

CHAP. CXXIV. pour excuser les torts imaginaires de sa république (1).

La république de Venise se releva dans ce siècle avec une vigueur nouvelle de l'épuisement auquel elle paroissoit succomber dans le précédent; seule elle sembloit songer encore à défendre l'indépendance italienne. Nous avons vu avec quelle fermeté elle repoussa les attaques de Paul V, et maintint les droits de sa souveraineté, malgré les interdits et les excommunications de Rome; au commencement du siècle, en 1601 et 1615, elle défendit avec la même vigueur sa souveraineté sur la mer *Adriatique*, contre les pirateries des Uscoques de Signa, encore que ces peuples esclavons, protégés par l'archiduc Ferdinand de Stirie, pussent l'entraîner dans une guerre avec la toute-puissante maison d'Autriche (2).

Les hostilités des Vénitiens avec le pape et la maison d'Autriche les rapprochèrent du parti protestant; car à cette époque l'Europe étoit divisée par la religion plutôt que par la poli-

(1) *Muratori Annali ad ann.* T. XI, p. 363. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. IX, T. II, p. 423. — Histoire de la *Diplomatie* franç. Liv. IV, p. 83. — *Filippo Casoni Ann. di Genova.* T. VI, L. VIII, p. 214. Ces Annales de Gênes finissent avec l'année 1700. 6 vol. in-8°. Gênes, 1800.

(2) *Alessandro Ziliolo Hist. memor.* P. II, Lib. I, p. 1. — Laugier, Hist. de Venise. T. X, Liv. XXXIX, p. 331; et T. X, L. XLI, p. 38.

tique. En effet, ils contractèrent alliance, en 1617, avec les Hollandais, tandis que le duc de Savoie, leur allié, s'assura des secours du maréchal de Lesdiguières, chef des protestans du midi de la France. Ces deux puissances furent les premières en Italie qui osèrent chercher un appui parmi les hérétiques. Aussi lorsque la guerre de trente ans éclata, les protestans d'Allemagne comptèrent-ils sur les secours de toutes deux. Le comte de Thurn, Bethlem Gabor, le comte de Mansfeld et Ragofzi reçurent à plusieurs reprises du sénat de l'argent et des munitions, sans que celui-ci en vînt jamais à des hostilités ouvertes avec la maison d'Autriche (1).

Les ducs d'Ossuna et de Tolède, orgueilleux vice-rois espagnols, qui gouvernoient alors le royaume de Naples et le duché de Milan avec une indépendance presque absolue, considérèrent de leur côté la république de Venise comme une ennemie qu'il falloit détruire. Ils employèrent alternativement pour lui nuire la force ouverte et les trahisons; et de concert avec le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, ils ourdirent, en 1618, une conjuration qui sembloit avoir pour but, bien plus la ruine entière de la ville, que le renversement de

(1) *Schiller Dreyssig iahrig. Krieg.* B. I.

CHAP. CXXIV. son gouvernement. La conjuration fut découverte; les principaux coupables furent punis; mais le sénat, craignant le ressentiment de la cour d'Espagne, n'osa point donner de publicité à ses procédures, ou accuser ouvertement les vrais instigateurs des conjurés (1).

Sachant tout ce qu'ils avoient à craindre de l'ambition et de l'inimitié de la maison d'Autriche, les Vénitiens furent fort alarmés de voir, en 1619, les Espagnols s'assurer une communication avec l'Allemagne par les forts qu'ils élevoient dans la Valteline, sous prétexte de protéger les catholiques de cette province contre les Grisons protestans, leurs souverains. Les Vénitiens s'allièrent aux Grisons; ils sollicitèrent l'intervention de la France, et ils décidèrent le cardinal de Richelieu à les seconder. La paix qui régla le sort de la Valteline fut conclue le 6 mars 1626; mais par la lenteur et les artifices des Espagnols, ce ne fut pas avant l'année 1637 que les Grisons furent remis en possession de la souveraineté de cette province, en y garantissant le maintien de la religion catholique (2).

(1) *Gio. Batt. Nani Hist. Ven.* L. III, p. 156. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. T. III, L. XII, p. 193. — L'abbé de Saint-Réal, Hist. de la conj. de Bedmar. — *Vettor Sandi Stor. civile.* P. III, Lib. XI, cap. XI, §. II, p. 995. — *Vettorio Siri Memorie recondite.* T. IV, p. 447 et seq. — Laugier, Histoire de Venise. Liv. XLI, p. 107.

(2) *Gio. Batt. Nani.* Lib. IV, p. 170, 203 et seq. — *Aless.*

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les Vénitiens durent tourner leurs efforts d'un autre côté ; et l'attaque inattendue des Turcs contre l'île de Candie, le 23 juin 1645, les rapprocha de nouveau de la maison d'Autriche, avec laquelle elle leur donna des intérêts communs (1). La guerre qui commença alors entre les Vénitiens et le sultan Ibrahim fut la plus longue et la plus ruineuse que la république eût soutenue contre l'Empire ottoman ; elle dura vingt-cinq ans ; elle fut illustrée par de glorieuses victoires navales. Deux entre autres furent remportées aux Dardanelles, à une année de distance, l'une par Francesco Morosini, le 21 juin 1655 ; l'autre par Lorenzo Marcelli, le 26 juin 1656. Mais, malgré des efforts inouis de bravoure, et des succès qui contre un ennemi moins puissant auroient paru décisifs, les Vénitiens ne purent empêcher que le grand-visir ne vînt mettre le siége devant la ville même de Candie, le 22 mai 1667. Ce siége fut soutenu avec la bravoure la plus brillante par les chrétiens, qui reçurent des secours de presque tous les CHAP. CXXIV.

Zilioli Hist. memorabili. P. II, L. VII, p. 173. — Le Vassor, Hist. de Louis XIII. Liv. XXIII, p. 367. — *Vettorio Siri Memorie recondite.* T. VI, p. 92 et seq. — Laugier, Hist. de Venise. T. XI, Liv. XLII, p. 139.

(1) *Gualdo Priorato Hist.* P. III, Lib. X, p. 592. — Laugier, Hist. de Venise. T. XI, L. XLIV, p. 332.

CHAP. CXXIV. princes de l'Occident. La mortalité fut prodigieuse des deux parts; la peste ravagea le camp des Musulmans; chaque ouvrage avancé, chaque ravelin, chaque bastion, fut défendu jusqu'à ce qu'il fût converti en un monceau de ruines. Le duc de Beaufort y perdit la vie; le duc de Navailles abandonna la défense de la ville, et se rembarqua avec tous les Français malgré les instantes sollicitations de François Morosini, qui croyoit pouvoir encore se défendre. Enfin, Candie fut obligée de capituler le 6 septembre 1669. La république renonça à la domination de l'île de Crète, et conserva ses autres possessions dans le Levant (1).

Mais les Vénitiens supportoient impatiemment la perte de Candie; ils veilloient l'occasion où ils pourroient prendre leur revanche sur l'Empire ottoman; et ils crurent l'avoir trouvée pendant la guerre que la Porte déclara, en 1682, à l'Autriche. Ils contractèrent, le 5 mars 1684, par l'entremise du pape Innocent XI, une alliance avec l'empereur Léopold et Jean Sobieski, roi de Pologne. Ils mirent à la tête de

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1669. T. XI, p. 308. — Limiers, Hist. de Louis XIV. T. II, L. VI, p. 109. — *Girolamo Brusoni Hist. dell'ult. Guerra trà Veneziani e Turchi in Candia.* 1644-1671, 1 vol. in-4°. — Laugier, Histoire de Venise. T. XII, Liv. XLV, p. 103. — *Vettor. Sandi Hist. civile Veneta.* P. III, Lib. XII, cap. III, p. 1045.

leurs armées le même François Morosini qui s'étoit déjà distingué dans la guerre de Candie; et par une confiance que leur république accordoit bien rarement, ils lui continuèrent le commandement de leurs armées après l'avoir nommé doge. De brillans succès couronnèrent leurs efforts; et cette seconde guerre, qui dura quinze ans, répara les désastres de la précédente. En 1684, les Vénitiens conquirent Sainte-Maure; en 1686 et 1687, ils soumirent toute la Morée; ils ajoutèrent même à ces conquêtes, en 1694, l'île de Scio, qu'ils reperdirent l'année suivante. Un général suédois, le comte de Konigsmark, qui s'étoit mis au service de la république, eut la principale part à ces victoires. Cependant Venise s'épuisoit par la longueur de cette guerre, et elle accepta avec joie la trève de Carlowitz du 26 janvier 1699, qui lui assura la possession de la Morée, de l'île d'Égine, de Sainte-Maure, et de plusieurs forteresses qu'elle avoit conquises en Dalmatie (1). CHAP. CXXIV.

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1699. T. XI, p. 438. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. XIII, T. III, p. 32. — Laugier, Hist. de Venise. T. XII, Liv. XLVI, p. 139-228.

CHAPITRE CXXV.

Dernières révolutions des anciens états de l'Italie, depuis l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne, jusqu'à l'époque de la révolution française.

1701, 1789.

CHAP. CXXV. DEPUIS plus d'un siècle et demi, l'Italie avoit subi le joug de l'étranger; la liberté avoit été détruite dans les républiques, l'indépendance des princes dans les états absolus, la garantie sociale des citoyens partout. Sous le poids de cette calamité, tout orgueil national dut s'éteindre dans le cœur des Italiens, toute vertu publique dut cesser, et ceux qui ne pouvoient plus prétendre à la gloire s'abandonnèrent à la mollesse et au vice. On ne vit plus se développer de talens qui ne fussent entachés de dissimulation et d'intrigue, défauts de la foiblesse; la littérature se corrompit avec la morale publique, l'esprit eut bientôt le sort des vertus. Le goût de ceux qu'on nomma les *seicentisti* ne fut pas moins dépravé que la politique de leurs contemporains. Les Marini, les Achillini dans la poésie, les Bernini dans les arts, eurent une

réputation analogue aux Concini, aux Mazarini, aux Catherine et Marie de Médicis, dans le gouvernement ou l'intrigue, et la terre asservie ne porta plus que des fruits dégradés. CHAP. CXXV.

L'Italie fut ravagée par la guerre dans la première moitié du dix-huitième siècle, à peu près comme elle l'avoit été dans la première moitié du seizième. C'étoient les mêmes peuples, les Français, les Espagnols, les Allemands, qui s'en disputoient la possession; mais déjà leur manière de combattre étoit moins cruelle, et ils laissoient aux peuples de plus longs intervalles de repos. Ils vouloient disposer des provinces de l'Italie d'après leurs propres convenances, ou d'après de prétendus droits de famille, sans consulter ni les intérêts des peuples, ni leurs droits, ni leurs vœux; mais le résultat de leurs efforts fut précisément inverse de celui qu'avoient eu les guerres du seizième siècle. Celles-ci avoient changé les plus nobles principautés de l'Italie en provinces de monarchies étrangères, celles-là leur rendirent des souverains nationaux. Elles créèrent, sur la frontière la plus exposée, une puissance nouvelle, capable de défendre l'Italie, et elles établirent un juste équilibre entre ses voisins.

La paix d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748, auroit rétabli l'indépendance de l'Italie, si l'indépendance pouvoit exister sans liberté et sans

CHAP. CXXV. esprit national. Ses bases étoient sages et équitables autant qu'on pouvoit l'attendre d'un congrès où les peuples n'étoient point représentés : aussi l'Italie nous offre-t-elle, dans ce siècle, une grande expérience politique, dont les résultats sont dignes d'observation. L'Europe, après avoir en quelque sorte anéanti une grande nation, sent le mal qu'elle s'est fait à elle-même en lui ravissant l'existence. Les quatre guerres d'un demi-siècle sont terminées par autant de traités qui relèvent toujours plus l'indépendance italienne. Il n'y a rien que les étrangers ne fassent pour les Italiens, excepté de leur rendre la vie. Quarante années de paix viennent ensuite, et ce sont quarante années de mollesse, de foiblesse et de dépendance; en sorte que, par cette épreuve, les diplomates devroient rester convaincus qu'on n'établit point l'équilibre de l'Europe quand on n'oppose que des forces mortes à des forces vives, et qu'on ne garantit point l'indépendance d'une nation, quand on ne l'intéresse point à la conserver, et qu'on ne lui donne ni point d'honneur, ni énergie pour la défendre.

Ce fut par quatre guerres successives que l'équilibre de l'Italie fut changé au commencement du dix-huitième siècle, et les quatre traités qui les terminèrent établirent les nouvelles dynasties, qui, à peu près partout, remplacèrent les anciennes.

La guerre de la succession d'Espagne, de 1701 à 1713, étoit entreprise par presque toutes les puissances de l'Europe, contre la maison de Bourbon, pour disputer à celle-ci l'héritage de Charles II, dernier monarque de la branche autrichienne d'Espagne. Louis XIV avoit prétendu le recueillir tout entier pour le second de ses petits-fils, et avoit déjà mis celui-ci en possession des quatre grands états que Charles V avoit laissés en Italie à ses descendans, Milan, Naples, la Sicile et la Sardaigne. Mais les forces de l'Europe combinées contre lui, après avoir ravagé long-temps les provinces qu'il prétendoit défendre, les lui enlevèrent successivement. L'abandon du duc de Savoie, qui, en 1703, passa au parti de ses ennemis, contribua surtout à lui faire perdre l'Italie : les Français furent contraints, le 13 mars 1707, d'évacuer la Lombardie ; le 7 juillet de la même année, ils perdirent le royaume de Naples ; la Sardaigne fut enlevée à la maison de Bourbon au milieu d'août 1708. De tout l'héritage de la maison d'Autriche en Italie, la Sicile seule étoit demeurée à Philippe V : il la céda par le traité de paix ; en sorte que les traités d'Utrecht du 11 avril 1713, et de Rastadt du 6 mars 1714, qui terminèrent la guerre de la succession d'Espagne, disposèrent de tous les pays que Charles-Quint avoit réunis à la monarchie espagnole, et par les- CHAP. CXXV.

CHAP. CXXV. quels il avoit asservi le reste de l'Italie (1).

Le Milanez, le royaume de Naples et la Sardaigne furent cédés à la maison d'Autriche allemande, qui acquit encore, en Italie, le Mantouan, confisqué sur le dernier des Gonzagues. Ces provinces passoient d'un monarque étranger à un autre monarque étranger, et l'indépendance italienne, loin d'y gagner, y perdoit peut-être, puisque ce monarque étoit plus rapproché. Mais, d'autre part, le plus militaire des souverains de l'Italie acquit des provinces qui donnoient plus de consistance à ses états, et qui le mettoient plus en mesure de se faire respecter à l'avenir. Le Montferrat fut réuni au Piémont, avec quelques petits districts détachés de la France, et le royaume de Sicile fut en même temps accordé à Victor-Amédée II, en sorte que l'Italie compta de nouveau, dès cette époque, un roi parmi ses princes (2).

Le cardinal Albéroni, qui gouvernoit despotiquement l'Espagne au nom de Philippe V, toujours esclave d'un favori, ne pouvoit se ré-

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* T. XII. — Limiers, Hist. de Louis XIV. T. III, Liv. XIII à XVIII. — *Giannone Islor. civile.* L. XL, cap. IV, p. 655. C'est la fin de cette histoire.

(2) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1713. T. VII, p. 81. — Limiers, Histoire de Louis XIV. Liv. XIX, p. 525 et seq. — Histoire de la Diplomatie franç. cinquième période. T. IV, L. VII, p. 322.

signer à ce que l'Espagne eût perdu, par le CHAP. CXXV.
traité d'Utrecht, la domination de l'Italie, qu'elle avoit conservée près de deux siècles. Avec les forces que quatre ans de paix, et une administration un peu moins oppressive, avoient rendues à l'Espagne, il voulut tenter de reconquérir en Italie son influence perdue. Faisant adopter au cabinet Bourbon, de Madrid, la politique du cabinet autrichien qu'il avoit remplacé, il débuta par une trahison. Au sein de la paix, une armée espagnole, débarquée en Sardaigne le 22 août 1717, fit la conquête de cette île sur les Autrichiens. L'année suivante, elle fit aussi celle de la Sicile sur les Piémontois, après avoir trompé de même la cour de Turin. Cette guerre reçut son nom de la quadruple alliance contractée pour y mettre un terme. La France, alors gouvernée par le régent duc d'Orléans, jaloux du roi d'Espagne; l'Angleterre et la Hollande, s'allièrent à l'empereur, pour mettre des bornes à l'ambition du cardinal Albéroni, et défendre contre lui l'Italie. Cette guerre fit répandre peu de sang, et causa peu de ravages. L'extinction prochaine des maisons Farnèse et de Médicis, auxquelles il ne restoit plus d'espérance de succession, donnoit aux puissances médiatrices le moyen de prendre des compensations dans le continent de l'Italie, parce qu'il leur plut de regarder comme vacans,

CHAP. CXXV. par l'extinction des familles souveraines, les états de Parme et de Toscane. Le désir d'agrandissement de la cour d'Espagne fut satisfait, lorsqu'elle accéda, le 17 février 1720, à la quadruple alliance, car on lui promit, en échange des îles de Sicile et de Sardaigne qu'elle avoit conquises, la succession des Médicis et des Farnèse pour don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, auquel cette mère ambitieuse s'efforçoit de faire un établissement indépendant de son frère aîné. L'ambition de la maison d'Autriche fut également satisfaite, parce qu'elle reprit à Victor-Amédée la Sicile, peuplée de 1,300,000 sujets, pour lui donner en échange la Sardaigne, qui n'en compte que 423,000. Les petits et les peuples furent seuls sacrifiés. Cependant on entrevoyoit encore un soin de l'indépendance italienne dans la formation d'une souveraineté nouvelle pour le prince d'Espagne qu'on établissoit en Italie, au lieu d'annexer les états qu'on lui donnoit, à l'une ou à l'autre des grandes monarchies qui s'arrogeoient le droit de disposer du sort de peuples indépendans.(1).

La troisième guerre qui changea l'équilibre de l'Italie dans ce siècle, fut également courte,

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — Hist. de la Diplomatie française. T. IV, p. 465-483, sixième période, Liv. I. — Lacretelle, Histoire de France pendant le dix-huitième siècle. T. I, Liv. II, p. 280.

et accompagnée de peu de ravages. On auroit peu dû s'attendre, d'après son origine, qu'elle eût l'Italie pour théâtre, car elle fut excitée, en 1733, par l'élection contestée d'un roi de Pologne. Toutefois, comme les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne entrèrent dans une même ligue contre l'Autriche, celle-ci éprouva le danger attaché aux possessions lointaines chez un peuple différent de mœurs et de langage, qui, au lieu de se sacrifier pour défendre son maître, fait déjà beaucoup lorsqu'il ne saisit pas l'occasion de se révolter et de secouer le joug. La maison d'Autriche fut dépouillée de tous ses états en Italie : les Français, unis aux Piémontois, conquirent le Milanez ; les Espagnols conquirent le royaume de Naples et celui de Sicile ; en sorte que la maison d'Autriche dut se soumettre aux conditions désavantageuses qui lui furent imposées par les préliminaires signés à Vienne le 3 octobre 1735, et confirmés par le traité de Vienne du 18 novembre 1738 (1). CHAP. CXXV.

Cette troisième paix rendit aux deux Siciles l'indépendance qu'elles avoient perdue depuis plusieurs siècles. Le royaume de Naples avoit

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche (trad.). Chap. XC et XCI. Tom. IV, p. 432 et suiv. — Lacretelle, dix-huitième siècle. T. II, L. VI, p. 175, 180.

CHAP. CXXV. passé sous une domination étrangère dès l'année 1501, le royaume de Sicile dès l'année 1409. Plus de six millions de sujets italiens furent de nouveau soumis à un souverain né d'une Italienne, élevé en partie en Italie, et destiné à y fixer sa résidence et celle de ses enfans : ses deux royaumes sembloient réunir tout ce qui donne la force et la richesse; population nombreuse, climat délicieux, produits de tout genre, navigation facile, et frontières aisées à défendre. La même paix étendit les frontières du roi de Sardaigne; Novarre et Tortone, avec leurs territoires, furent détachées du Milanez pour être réunies au Piémont. D'autre part, le reste du Milanez et le duché de Mantoue furent rendus à la maison d'Autriche; et en compensation de ce qu'elle avoit perdu, le traité de Vienne lui accorda encore le duché de Parme, qui devoit de nouveau être réuni à celui de Milan, et le grand duché de Toscane, qui devoit former une principauté indépendante pour François, duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, et futur empereur (1).

Mais le traité de Vienne ne procura qu'un court repos à l'Italie. La branche allemande de la maison d'Autriche s'éteignit dans la personne

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1735 et 1738. — Hist. de la Diplomatie française. T. V, p. 80, sixième période, Liv. III. — *Galluzzi Istor. di Toscana.* T. VIII, p. 195, L. IX, cap. IX.

de l'empereur Charles VI, le 20 octobre 1740, CHAP. CXXV. peu d'années après la branche espagnole. Ce monarque avoit en vain cherché à faire assurer la succession de ses états à sa fille Marie-Thérèse; les souverains même qui avoient garanti la pragmatique sanction (c'est ainsi que Charles VI avoit nommé la loi publiée en 1713, par laquelle il appeloit les filles à la succession de ses états), prirent les armes après sa mort, pour disputer à sa fille son héritage. Les trois branches de la maison de Bourbon, de France, d'Espagne et de Naples, s'allièrent au roi de Sardaigne pour attaquer la maison d'Autriche en Italie. La lutte fut longue et acharnée; et ce qui la rendit surtout désastreuse pour l'Italie, c'est que le roi de Sardaigne quitta, au mois de septembre 1743, l'alliance de la maison de Bourbon pour celle de Marie-Thérèse, dont les Anglois avoient pris la défense. L'Italie presque entière fut exposée aux ravages des armées, et les pays neutres, l'État de l'Église, entre autres, disputés entre les combattans, ne souffrirent guère moins que ceux des puissances belligérantes. Enfin, après sept ans de combats et de malheurs, les articles préliminaires, signés à Aix-la-Chapelle le 30 avril 1748, et suivis d'un traité définitif le 18 octobre de la même année, rendirent la paix à l'Italie, et fixèrent les rapports de ses divers états. Le duché de Milan et celui de Mantoue

CHAP. CXXV. demeurèrent seuls en Italie soumis à une puissance étrangère : ils furent rendus à la maison d'Autriche ; mais de nouveaux districts du Milanez en furent détachés en faveur du roi de Sardaigne. Les duchés de Parme et de Plaisance, que le traité précédent avoit réunis au Milanez, en furent séparés une seconde fois pour former une souveraineté indépendante en faveur d'une quatrième branche de la maison de Bourbon, de don Philippe, frère du roi d'Espagne et du roi de Naples. Le grand-duché de Toscane fut rendu à l'empereur, mais pour passer à son second fils, et former la souveraineté d'une seconde branche de sa maison. Le duc de Modène et la république de Gênes, qui s'étoient alliés aux Bourbons, furent rétablis dans toutes leurs possessions, et l'indépendance de l'Italie fut entière, autant que les rois qui régloient son sort pouvoient la concevoir (1).

Mais l'Italie, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, n'eut pas plus de puissance politique qu'elle n'en avoit auparavant ; elle ne fut pas plus en état de se faire respecter ou craindre de ses voisins : elle ne trouva pas ses habitans

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* Ils finissent à cette époque, ou plutôt à l'année 1749. — Histoire de la Diplomatie française. T. V, p. 385 et suiv. sixième période, L. V. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche. Ch. CVIII, T. V (trad.), p. 170. — Lacretelle. T. II, Liv. VIII, p. 412.

plus empressés à défendre un ordre politique qui ne leur assuroit ni félicité, ni gloire; et quoiqu'elle l'emportât sur presque tous les peuples du continent en population et en richesses, elle n'obtint pas, à beaucoup près, le respect qu'avoit conquis pour son petit peuple, le souverain des marches sablonneuses du Brandebourg. Le reste de son histoire générale, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, ne présente plus d'événemens; les écrivains périodiques qui se croyoient obligés à donner des nouvelles d'Italie dans leurs journaux, n'ont plus entretenu le public, pendant quarante ans, que de quelques disputes théologiques, de quelques règlemens nouveaux établis par les princes, de leur propre volonté, et sans consulter leurs peuples; de fêtes, de mariages, de funérailles, et de voyages de souverains. Ceux de ces événemens qui ont eu quelques conséquences dans l'avenir, se présenteront à leur place dans la revue rapide de l'histoire des divers états de l'Italie. CHAP. CXXV.

La Savoie et le Piémont étoient gouvernés, dès le 12 juin 1675, par Victor-Amédée II, qui cependant n'étoit encore âgé que de trente-quatre ans au commencement du dix-huitième siècle. Il avoit marié, en 1697 et 1701, ses deux filles aux deux petits-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne et le duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne; et il s'étoit chargé, au commen-

CHAP. CXXV. cement de la guerre de la succession d'Espagne, du commandement des armées françaises et espagnoles en Italie, avec le titre de généralissime. Mais l'ambition étoit bien plus puissante dans son cœur que l'affection paternelle; il avoit déjà montré, en 1696, qu'il n'étoit pas scrupuleux sur l'observation de ses engagemens. Il croyoit n'avoir pas de plus sûr moyen d'augmenter ses états, que de mettre en quelque sorte à l'enchère le prix de son alliance; et si le Milanez étoit une fois possédé par la maison de Bourbon, il lui restoit peu de chances de faire jamais de nouvelles conquêtes. L'empereur et les puissances maritimes lui firent secrètement des offres avantageuses, il les accepta au mois de juillet 1703. Le duc de Vendôme, qui en fut averti, et qui avoit avec lui, dans le Mantouan, un corps de troupes piémontoises, les fit désarmer le 29 septembre; et le 3 décembre de la même année, Louis XIV déclara la guerre à Victor-Amédée (1).

Le duc de Savoie avoit preferé des alliés puissans, mais éloignés, à ceux qui l'entouroient de partout, et qui étoient encore assez forts

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1703. T. XII, p. 21. — Limiers, Histoire de Louis XIV. Liv. XIV, T. III, p. 124. — Labode, Histoire de Louis XIV. L. LVI, T. V, p. 373. — Will Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche. Chap. LXIX, T. IV, p. 93.

pour le punir cruellement de sa désertion. Ses états furent envahis de toutes parts en même temps par les armées de France et d'Espagne : la Savoie entière fut conquise; Verceil, Suse, la Brunette, Ivrée, Aoste, Bard, Verrue, Civasco, Crescentino et Nice, furent successivement soumis, en 1704 et 1705, par les ducs de Vendôme et de La Feuillade; Turin même fut assiégé en 1706; et le duc, presque dépouillé de ses états, fut obligé d'envoyer sa famille chercher un asile à Gênes, tandis que lui-même s'enferma dans Cunéo. Il dut alors son salut à un héros issu de sa maison, le prince Eugène de Savoie, alors général de l'empereur, et petit-fils de ce Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, qui, au milieu du dix-septième siècle, avoit si long-temps troublé la régence de sa belle-sœur, la duchesse Christine. Le prince Eugène força dans ses lignes devant Turin, le 7 septembre 1706, l'armée du duc d'Orléans, de La Feuillade et de Marsin, et les contraignit à lever le siége. La France perdit vingt mille hommes dans cette journée, et le duc de Savoie recouvra, avec tout ce qu'il avoit perdu, tout le Montferrat, Alexandrie, Valence et la Lomelline, que les alliés lui avoient promis pour récompense de son adhésion (1). CHAP. CXXV.

(1) *Muratori Ann.* 1706. T. XII, p. 40. — Limiers, Hist.

CHAP. CXXV. La réunion du Montferrat au Piémont changeoit l'existence de cette puissance; les frontières des deux états étoient tellement entremêlées, que leur inimitié faisoit perdre à l'une et à l'autre toute chance de bonne administration en temps de paix, ou de défense en temps de guerre. La petite province de Vigevanasco avoit été promise au duc de Savoie; mais, dès que les Autrichiens eurent repris possession du Milanez, ils ne voulurent plus se dessaisir d'aucune de ses parties. Cette contestation causa quelque refroidissement entre Victor-Amédée et l'empereur Joseph, et elle empêcha le premier de prendre une part active à la guerre, jusqu'à la conclusion du traité d'Utrecht, en 1713, qui consolida les précédentes conquêtes de la maison de Savoie, et y ajouta la Sicile (1).

Le voyage que Victor-Amédée fit en Sicile avec toute sa cour pour s'y faire couronner, et son séjour d'une année à Palerme, épuisèrent les finances du Piémont presque autant que la guerre qu'il venoit de terminer. A son arrivée dans cette île, il s'y engagea dans des hostilités d'une autre nature avec le pape Clément XI, pour maintenir les prérogatives de la couronne contre l'autorité du saint-siége; plusieurs des

de Louis XIV. T. III, Liv. XV, p. 405. — Will. Coxe, Hist. d'Autriche. T. IV, Ch. LXXIII, p. 160.

(1) *Muratori Annali d'Ital.* 1708. T. XII, p. 56.

ministres du roi furent frappés de censures, et plusieurs villes furent mises sous l'interdit; tandis que Victor-Amédée exila de Sicile plus de quatre cents ecclésiastiques, qui tenoient contre lui le parti du pape : ces troubles religieux remplirent le court règne de Victor-Amédée II en Sicile (1). Lorsqu'il comptoit le plus sur l'alliance de Philippe V, roi d'Espagne, Palerme fut attaquée inopinément par l'armée espagnole, le 30 juin 1718, et obligée de capituler. Le vice-roi de Victor-Amédée défendit Syracuse, Messine, Trapani et Mélazzo; mais il avoit peu de chances de s'y maintenir longtemps : son maître étoit trop éloigné et trop foible pour lui envoyer des secours suffisans; aussi, dès le 2 août de la même année, le traité de la quadruple alliance négocié à Londres par l'abbé Dubois, n'offrit-il, au lieu de protection à Victor-Amédée, que l'échange infiniment désavantageux de la Sicile contre la Sardaigne, auquel il fut cependant forcé de souscrire, le 18 octobre 1718. Dès lors, renonçant à ses prétentions sur la Sicile, que les Impériaux disputoient aux Espagnols, et prenant le titre de roi de Sardaigne, quoiqu'il ne possédât pas dans cette île un pouce de terrain, Victor-Amédée II consacra l'année 1719 à soumettre à l'autorité

CHAP. CXXV.

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1715, T. XII, p. 94.

CHAP. CXXV. royale, dans le Piémont, ses propres feudataires, dont il abolit les priviléges et dont il confisqua les régales. Lorsque enfin Philippe V eut accédé à la quadruple alliance, il remit, au mois d'août 1720, la possession de la Sardaigne à un envoyé de l'empereur, qui la consigna immédiatement aux troupes de Victor-Amédée (1).

La Sardaigne ne donnoit à son roi qu'un vain titre; mais l'acquisition du Montferrat, de l'Alexandrin et de la Lomelline avoient assuré au Piémont une consistance qu'il n'avoit jamais eue avant le règne de Victor-Amédée II. Ce prince, qui peut être considéré comme le fondateur de sa monarchie, consacra les dix années suivantes de son règne à augmenter les *fortifications* de ses villes, à accroître ses *forces militaires*, à former d'habiles ingénieurs, à rapprocher enfin ses sujets des *ultramontains*, par une éducation plus conforme aux progrès des lumières dans toute l'Europe. Jusqu'à lui le Piémont n'avoit eu presque aucune part à la gloire littéraire du reste de l'Italie. En relevant le sentiment d'honneur national chez les Piémontois, Victor-Amédée développa en eux des talens distingués; en même temps il répara les

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1718. T. XII, p. 103 et seq. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle. T. I, L. I, p. 193, 208.

désastres de l'agriculture, du commerce et des manufactures; il simplifia l'administration de la justice dans les tribunaux; il travailla enfin, avec autant d'activité que d'intelligence, à fermer toutes les plaies de l'état. Après avoir fixé long-temps l'attention de l'Europe sur la brillante carrière qu'il venoit de parcourir, Victor-Amédée II, parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, lui causa, le 3 septembre 1730, une nouvelle surprise, en abdiquant la couronne en faveur de son fils Charles-Emmanuel III, alors âgé de trente ans. Ses sujets cependant, qui avoient plus souffert de son activité inquiète et de son despotisme, que profité de réformes dont ils ne recueilloient pas encore les fruits, ne dissimulèrent pas la joie que leur causoit cet événement. Victor-Amédée avoit compté sur la reconnoissance et le respect de son fils; mais les rapports des princes entre eux ne sont point ceux des liens du sang; la défiance et le soupçon les assiégent, l'affection n'a eu aucune part à leur éducation, la reconnoissance est étouffée dans leur cœur par la flatterie, et la voix de la conscience pervertie par les conseils des courtisans. Victor-Amédée II fut arrêté par ordre de son fils, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1731, avec les circonstances les plus révoltantes: dans sa captivité et durant sa dernière maladie, il ne put obtenir pas ses in-

CHAP. CXXV.

CHAP. CXXV. stantes prières que ce fils allât le voir; et il mourut enfin le 31 octobre 1732, au château de Moncaliéri, où il étoit détenu, à trois milles de Turin (1).

Charles-Emmanuel III ne dégénéra point des princes ses prédécesseurs, ni par son habileté dans la politique, la guerre et l'administration, ni par l'instabilité de ses alliances, qui, de même que celles de ses ancêtres, furent toujours vendues au plus offrant. Dans la guerre de l'élection de Pologne, il surprit les Autrichiens, à qui son premier ministre, le marquis d'Orméa, avoit donné par écrit les assurances les plus formelles, qu'il ne s'étoit point allié à la maison de Bourbon; et il conquit en peu de temps tout le Milanez. Il en fut récompensé à la paix par la cession de Novarre et de Tortone avec leurs territoires (2).

Dans la guerre de la succession d'Autriche, le roi de Sardaigne offrit d'abord son alliance à la maison de Bourbon; mais la cour d'Espagne, qui prétendoit rentrer dans la possession du

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1731. T. XII, p. 174. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. Ch. LXXXIX, T. IV, p. 422. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle. T. II, Liv. VI, p. 114.

(2) Histoire de la Diplomatie française. T. V, p. 80, sixième période, Liv. III. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. Ch. XC, T. IV, p. 438. — Lacretelle, Hist. T. II, p. 175.

Milanez, séparé depuis vingt-cinq ans de cette monarchie, n'offrit à Charles-Emmanuel, pour acheter son alliance, que de très-petits districts de ce duché, qu'elle auroit probablement encore revendiqués, si la victoire avoit couronné ses armes. *Le roi de Sardaigne* fit alors un traité *provisionnel* avec Marie-Thérèse pour la *défense du* Milanez, auquel il se réservoit de pouvoir renoncer, en avertissant la reine un mois d'avance. Ce traité fut signé le 1er février 1742 (1): il mit Charles-Emmanuel dans l'obligation d'entrer en guerre avec les Espagnols, qui, sous la conduite de l'Infant d'Espagne, don *Philippe*, envahirent toute la Savoie, tandis que les Piémontois, unis aux Autrichiens, combattirent avec succès les Espagnols dans la Lombardie d'outre-Pô. Mais le roi de Sardaigne n'interrompoit point en même temps ses négociations avec la Maison de Bourbon. Son alliance auroit assuré aux Espagnols la conquête de tout le Milanez; seulement il vouloit en être bien payé: il donna assez de publicité à ces négociations, pour que la cour de Vienne, et plus encore son allié, Georges II, sentissent la nécessité de l'attacher à leur parti. Ceux-ci se résolurent à signer avec lui, le 13 septembre 1743, à CHAP. CXXV.

(1) Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche. Ch. CII, T. V, p. 72.

CHAP. CXXV. Worms, un traité qui ajoutoit à ses états Plaisance, Vigévano et le Haut-Novarrois, et qui lui donnoit pour frontières au levant la Nura, le Tésin et le lac Majeur (1).

Charles-Emmanuel agit avec vigueur en raison de cette alliance, contre les Français et les Espagnols; mais dans le temps même qu'il les combattoit, il négocioit sans cesse avec eux pour retourner à leur parti: il y eut même des préliminaires signés à Turin, le 26 décembre 1745, entre la France et la Sardaigne: les conditions déjà arrêtées auroient affermi la puissance de la maison de Savoie, et assuré l'indépendance des états de l'Italie. Ils abolissoient jusqu'au nom du saint Empire romain, qui avoit été l'occasion de tant de vexations pour les états prétendus feudataires, et *ils excluoient* les Français, les Espagnols et *les Allemands* de toute possession dans la péninsule. Mais la défiance du roi de Sardaigne, les lenteurs de la cour d'Espagne, et la marche rapide d'une armée de la reine de Hongrie, firent rompre ces négociations; et Charles-Emmanuel, se joignant de nouveau aux Autrichiens, persista dans leur alliance jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui lui confirma à peu près les avantages acquis

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1742, 1743. T. XI. p. 282, 300. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. T. V, chap. CIV, p. 103.

par le traité de Worms, à la réserve de Plaisance à laquelle il dut renoncer (1). CHAP. CXXV.

Le reste du règne de Charles-Emmanuel III, jusqu'à sa mort survenue le 20 janvier 1773, et celui de son fils Victor-Amédée III, qui lui succéda, furent constamment pacifiques; or, dans un pays où *l'on ne permet point au peuple de se mêler de son gouvernement* et de sa politique, les temps de paix ne présentent aucun événement à l'historien. On peut regarder l'histoire du Piémont comme absolument nulle pendant toute cette période; le gouvernement n'auroit pas vu sans humeur qu'il en restât quelque souvenir; et aucun écrivain, en effet, ne voulût s'exposer à lui déplaire, en racontant ce que l'autorité suprême ensevelissoit dans un profond secret.

Le duché de Milan, qui pendant la guerre de la succession d'Espagne passa sous la domination de la maison allemande d'Autriche, eut le malheur d'être ravagé par toutes les puissances belligérantes dans chacune des guerres, et démembré par chacun des traités de paix. La capitale perdit beaucoup de sa population et de ses richesses, lorsque plusieurs de ses meilleures provinces furent soustraites à sa do-

(1) *Muratori Annali d'Italia*, 1748. T. XII, p. 445. — Hist. de la Diplomatie française. T. V, p. 402, sixième période, Liv. V. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. T. V, chap. CVIII, p. 170.

CHAP. CXXV. mination, pour être données au roi de Sardaigne. Les campagnes souffrirent aussi pendant la guerre; mais leur prospérité fut plus rapidement rétablie, soit en raison de leur admirable fertilité, soit parce que le gouvernement des Autrichiens fut beaucoup plus juste et plus raisonnable que celui des Espagnols. La maison de Lorraine surtout se montra supérieure à l'ancienne maison d'Autriche, et l'administration du comte de Firmian (1759-1782) a laissé un souvenir de reconnoissance. C'étoit le sort de l'Italie de recevoir désormais du dehors la lumière qu'elle y avoit si long-temps portée; et les provinces gouvernées par des monarques étrangers profitoient des progrès dans les sciences politiques, que les nationaux seuls n'avoient point faits encore. Joseph II s'occupa avec zèle, avec bonne foi, mais souvent avec trop de précipitation, de réformes devenues désormais nécessaires. L'opinion publique étoit si peu éclairée, qu'elle condamnoit presque tout ce que ce prince tentoit pour le bien du pays. Ses efforts cependant ne demeurèrent pas vains; les lettres, les connoissances, et quelques vertus publiques, recommencèrent à fleurir en Lombardie, et ce fut cette province qui donna le plus d'espérance de voir enfin renaître une nation italienne.

Le duché de Mantoue fut enlevé à ses anciens

souverains presque dès le commencement du siècle, et Joseph II le soumit à celui de Milan, pour compenser en faveur du dernier ce qu'il avoit perdu du côté du Piémont. L'imprudent Ferdinand-Charles de Gonzague s'étoit laissé gagner à prix d'argent, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, pour admettre une garnison française dans Mantoue; ce fut l'objet du traité qu'il signa à Venise, le 24 février 1701 (1). Non-seulement il attira ainsi la guerre dans ses états, tandis qu'il s'étourdissoit dans les plaisirs de Venise, sur les malheurs de ses sujets; il donna encore à l'empereur un prétexte pour le mettre comme rebelle au ban de l'empire. En effet, les Français ayant évacué la Lombardie, en vertu de la convention de Milan, du 13 mai 1707, Mantoue et tout son duché furent occupés par les Impériaux; le duc fut déclaré coupable de félonie, et ses fiefs furent réunis à la directe de l'empire; peu après il mourut à Padoue, le 5 juillet 1708, sans laisser d'enfant. Mais il restoit de sa famille une branche cadette, celle des ducs de Guastalla et de Sabbionetta, princes de Bozzolo, qu'avoit formée Frédéric de Gonzague, général CHAP. CXXV.

(1) *Muratori Annali d'Italia*, 1701. T. XII, p. 3. — Limiers, Hist. de Louis XIV. Liv. XIII, p. 69. — Le Vassor, Histoire de Louis XIII. T. VI, L. XXVI, p. 98. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. Ch. LXXV, T. IV, p. 211.

CHAP. CXXV. distingué au seizième siècle. Ces ducs réclamèrent vainement une succession qui leur appartenoit par les lois de l'empire, et qui demeura confisquée. Leur ligne s'éteignit à son tour dans la personne de Joseph-Marie de Gonzague, qui mourut le 15 août 1746, et la paix d'Aix-la-Chapelle réunit ses petits états à ceux de Parme et de Plaisance (1).

Au commencement du dix-huitième siècle, les duchés de Parme et de Plaisance étoient gouvernés par François Farnèse, qui avoit succédé à Ranuce II, son père, le 11 décembre 1694. Dès sa jeunesse il étoit appesanti par une grosseur démesurée, et devenue héréditaire dans sa famille; de plus, il bégayoit, et la foiblesse de son esprit répondoit à ses défauts extérieurs; aussi il avoit contracté une crainte extrême de paroître en public, et il se cachoit à tous les yeux. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il mit dans ses villes des garnisons pontificales pour faire respecter sa neutralité, et celle de l'Église dont il se reconnoissoit feudataire. Cependant les Allemands violèrent à plusieurs reprises son territoire. N'ayant point eu d'enfans de Dorothée de Neubourg, veuve de son frère aîné, qu'il avoit épousée, il maria le 16 sep-

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1708. T. XII, p. 55. Ibid., 1746, T. XII, p. 400.

tembre 1714, Élisabeth Farnèse, fille de celui-ci, CHAP. CXXV.
à Philippe V, roi d'Espagne. Quoique les femmes ne fussent point appelées à l'hérédité des fiefs de l'Église, ce fut Élisabeth qui transmit à la maison de Bourbon, des prétentions sur les duchés de Parme et de Plaisance, et qui les fit passer au second de ses fils (1).

François Farnèse n'avoit jamais voulu accorder à son frère Antoine un revenu suffisant pour que celui-ci pût se marier; d'ailleurs Antoine étoit seulement d'une année plus jeune que le duc, sa corpulence étoit également monstrueuse; aussi regardoit-on déjà l'extinction de la maison Farnèse comme certaine, lorsque le traité de la quadruple alliance imposa, en 1720, des lois à l'Espagne, pour terminer la guerre excitée par le cardinal Albéroni. L'héritage de Parme aussi-bien que celui de Toscane, fut assuré à un fils d'Élisabeth Farnèse et de Philippe V, qui ne fut pas roi d'Espagne; les duchés de Parme et de Plaisance furent déclarés fiefs impériaux, malgré les réclamations du pape Clément XI, et il fut convenu que des garnisons suisses les occuperoient du vivant des derniers princes de la maison Farnèse, pour garantir cette succession éventuelle. Ces arrangemens furent encore confirmés par le traité

(1) *Muratori Annali d'Italia*, 1714. T. XII, p. 91.

CHAP. CXXV. du 30 avril 1725, entre l'Autriche et l'Espagne (1).

L'infant don Carlos, auquel ces principautés italiennes étoient destinées, ne passa point dans la péninsule avant la mort du duc de Parme François, survenue le 26 février 1727. Le frère de ce dernier, don Antoine, qui étoit alors âgé de quarante-huit ans, se hâta de chercher une femme, pour sauver encore, s'il étoit possible, la maison Farnèse de son extinction. Il se maria au mois de février 1728 avec Henriette d'Este, troisième fille du duc de Modène. Le pape Benoît XIII, et l'empereur Charles VI, le sommèrent en même temps de recevoir, l'un de l'Église, l'autre de l'empire, l'investiture de ses duchés; il craignit de se compromettre avec des souverains tellement plus puissans que lui; et pour ne point décider entre eux, il refusa l'un et l'autre. Sur ces entrefaites, la France, l'Angleterre et l'Espagne convinrent, par un traité signé à Séville, le 9 novembre 1729, que six mille Espagnols seroient mis en garnison à Livourne, Porto-Ferraïo, Parme et Plaisance, pour assurer la succession de l'infant don Carlos. Cette substitution des troupes espagnoles aux troupes suisses, déplut

(1) *Muratori Annali d' Italia*, 1720, 1725. T. XII, p. 121, 141. — *Galluzzi Istoria di Toscana*. Lib. IX, cap. III, p. 545, T. VII.

à l'empereur, qui ne voulut point accéder au traité de Séville, et qui fit passer trente mille hommes en Lombardie, pour s'opposer à l'introduction de ces garnisons (1). CHAP. CXXV.

Les ducs de Parme et de Toscane, qui voyoient disposer de leur héritage, de leur vivant, et contre leur gré, redoutoient également et l'arrivée des troupes étrangères qui viendroient leur faire la loi, et la guerre par laquelle l'empereur sembloit prêt à les en défendre. Leur règne se consuma en tristes négociations, qui toutes avoient pour objet l'époque de leur mort, qu'on regardoit comme prochaine, encore que tous deux fussent pleins de vie, et au milieu de leur carrière; toutefois aucune troupe espagnole n'étoit encore arrivée en Italie, lorsque Antoine, dernier héritier de la maison Farnèse, mourut le 20 janvier 1731. Pendant le peu d'années que dura son règne, il considéra les finances de ses états comme une rente viagère; il sacrifia les générations qui devoient le suivre aux jouissances du moment présent, et il ne mit aucune borne à ses profusions, soit pour satisfaire ses goûts, soit pour gagner la reconnoissance des flatteurs et des complaisans qui l'entouroient (2).

(1) *Muratori Annali d' Ital. ad ann.* 1729. T. XII, p. 156. — Hist. de la Diplomatie franç. T. V, p. 60, sixième période. L. III. — *Galluzzi Stor. del gran Ducato.* L. IX, cap. VI, T. VIII, p 66.

(2) *Muratori Annali d' Italia*, 1731. T. XII, p. 170. —

CHAP. CXXV. La duchesse Henriette, veuve du dernier duc de Parme, se croyoit grosse, et ce fut seulement au mois de septembre de la même année, qu'elle reconnut s'être trompée, et qu'elle quitta Parme pour retourner à Modène. Cette incertitude donna le temps aux autres puissances de s'entendre sur leurs prétentions. Le général impérial avoit pris possession dès le 23 janvier 1731, de Parme et de Plaisance, pour le compte il est vrai, de l'infant d'Espagne, mais avec des troupes allemandes; un commissaire pontifical, qui se trouvoit alors à Parme, protesta solennellement le lendemain contre cette prise de possession, contraire à la suzeraineté de l'Église. Une nouvelle convention signée le 22 juillet 1731, entre l'empereur, le roi d'Espagne et l'Angleterre, confirma les arrangemens de la quadruple alliance. Ce fut seulement le 27 décembre de la même année, que l'infant don Carlos arriva à Livourne, avec les troupes espagnoles qui devoient le mettre en possession de ses nouveaux états. Après avoir séjourné plusieurs mois en Toscane, auprès du grand-duc Jean Gaston de Médicis, qu'on forçoit à l'adopter en quelque sorte, et à le reconnoître pour son héritier présomptif, don Carlos fit

Galluzzi Istoria di Toscana. L. IX, cap. VII, T. VIII, p. 116 — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autr. Ch. LXXXVIII, T. IV, p. 410.

son entrée à Parme, le 9 septembre 1732 (1). CHAP. CXXV.

L'empereur Charles VI avoit donné pour tuteurs à don Carlos, sa grand'mère, la duchesse Dorothée, veuve d'Édouard et de François Farnèse, et le grand-duc de Toscane; mais dès l'année suivante, la maison de Bourbon ayant attaqué celle d'Autriche, don Carlos, qui le 20 janvier 1733 avoit accompli sa dix-septième année, se déclara lui-même majeur, et prit en même temps le commandement en chef de l'armée espagnole en Italie. Comme le duc de Savoie, Charles Emmanuel III avoit pris de son côté le commandement de l'armée française, et qu'il achevoit rapidement la conquête du Milanez, don Carlos qui n'étoit plus nécessaire en Lombardie, se dirigea au commencement de février 1734, avec l'armée espagnole, vers le royaume de Naples, dont il alloit tenter la conquête. Dès lors, cependant, espérant échanger les deux petits duchés de Parme et de Plaisance contre une monarchie plus puissante, et ne comptant point rentrer dans l'héritage qui lui avoit été si long-temps destiné, il dépouilla les palais des Farnèse de leur plus riche mobilier, pour l'emporter avec lui. Le duc de Montemar, qui dirigeoit ses opérations, battit près de Bitonto,

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1731, 1732. T. XII, p. 171. — *Galluzzi Storia di Toscana.* L. IX, cap. VII, T. VIII, p. 115.

CHAP. CXXV. le 27 mai, la petite armée impériale qui seule lui avoit opposé quelque résistance, car dès le 9 avril, la capitale avoit ouvert ses portes aux Espagnols. Avant la fin de la campagne, les deux royaumes de Naples et de Sicile furent entièrement soumis à don Carlos (1).

Encore que ce jeune prince, en quittant Parme, eût paru renoncer à cette souveraineté, les faciles succès qu'il obtint dans le royaume de Naples rallumèrent son ambition et celle de son père. Ils se flattèrent de recouvrer tout ce que la paix d'Utrecht avoit fait perdre en Italie à la couronne d'Espagne; et le duc de Montemar reprit, en 1735, la route de Lombardie pour y tenter de nouvelles conquêtes. Mais le cardinal de Fleury ne voulut pas servir plus longtemps l'ambition de l'Espagne; il fit signer, le 3 octobre, à Vienne des préliminaires de paix avec l'empereur, et il donna ordre au duc de Noailles de ne prêter plus aucune assistance au général espagnol; en sorte que le duc de Montemar, pressé tout à coup par les Allemands, fut contraint à faire, au travers de la Toscane, une retraite précipitée vers le royaume de Naples (2).

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1734, p. 205. — *Galluzzi Storia di Toscana.* Lib. IX, cap. IX, T. VIII, p. 179 — Will. Coxe Histoire de la Maison d'Autr. Chap. XC, T. IV, p. 447.

(2) *Muratori Ann. d'Italia ad ann.* 1735. T. XII, p. 217. —

Au mois d'avril de l'année suivante, les garnisons espagnoles qui occupoient Parme et Plaisance évacuèrent ces deux cités, emportant en même temps les bibliothéques et la galerie des Farnèse, tous les tableaux, tous les meubles, et tous les effets précieux des palais dévastés; en sorte que les peuples joignirent à la douleur de perdre leur indépendance, celle de voir enlever tous les ornemens de leurs cités. Les ministres espagnols délièrent alors, au nom de don Carlos, les sujets de Parme et de Plaisance de leur serment de fidélité, et ils partirent ensuite, sans consigner ces états aux Autrichiens. Aussitôt qu'ils se furent retirés, le prince de Lobkowitz en prit possession, le 3 mai 1736, au nom de l'empereur (1). CHAP. CXXV.

Parme et Plaisance ne demeurèrent pas longtemps réunis au duché de Milan. A peine cinq ans s'étoient écoulés depuis leur cession à la maison d'Autriche, lorsque cette maison vint à s'éteindre; et le roi d'Espagne ayant élevé des prétentions à l'héritage de Charles VI, le duc de Montemar débarqua, le 9 décembre 1741, à Orbitello, avec une armée espagnole destinée à tenter de nouvelles conquêtes en Italie. La

Galluzzi Istoria di Toscana. L. IX, cap. IX, p. 198. — Will. Coxe. Ch. XCI, p. 465.

(1) *Muratori Annali d'Italia* 1736, T. XII, p. 225. — *Galluzzi Istoria.* L. IX, cap. X, p. 213.

CHAP. CXXV. reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, avoit un second fils nommé don Philippe, né le 5 mars 1720. Cette princesse ambitieuse, qui regrettoit toujours l'héritage de sa famille, résolut de faire à ce fils un établissement en Italie. Elle le mit à la tête d'une armée espagnole, formée en 1742, sur les frontières de la Provence. Cette armée occupa toute la Savoie, mais elle fut long-temps avant de pouvoir pénétrer en Italie. Le roi de Naples avoit été contraint par l'amiral Matheus à s'engager à la neutralité, le 19 août 1742, pour éviter un bombardement de sa capitale. Le duc de Modène, qui avoit embrassé le parti français, avoit été expulsé de ses états; les duchés de Parme et de Plaisance étoient occupés par les Allemands; et ce ne fut pas avant le mois de septembre 1745 que l'infant don Philippe put entrer dans les états auxquels il prétendoit (1).

A peine don Philippe avoit eu quelques succès en Lombardie, que la cour d'Espagne songea à lui faire une souveraineté non plus de Parme et de Plaisance seulement, mais de tout le Milanez. Il étoit entré à Milan le 16 décembre 1745. La seconde défection du roi de Prusse, qui fit sa paix particulière avec Marie-Thérèse, permit à celle-ci de diriger la plus grande partie de ses forces vers l'Italie. Don Philippe fut

(1) *Muratori Annali d' Italia*, 1741 et seq. p. 271 — Will. Coxe. Chap. CVI, T. V, p. 137.

forcé d'abandonner Milan le 19 mars; et avant la fin de la campagne de 1746, les Français et les Espagnols furent chassés de toute la Lombardie (1). CHAP. CXXV.

Durant la même campagne, don *Philippe* avoit perdu son principal appui avec son père *Philippe V*, mort le 9 juillet 1746. Ferdinand VI, *fils de* Philippe V, du premier lit, qui avoit succédé à la couronne d'Espagne, ne prenoit point un intérêt si vif à l'établissement des enfans de sa belle-mère. Aussi la cour d'Espagne se contenta-t-elle d'obtenir, par le traité d'Aix-la-Chapelle, *les* deux duchés de Parme et de Plaisance, qui redevinrent ainsi indépendans le 18 octobre 1748, et auxquels seulement le petit duché de Guastalla fut annexé (2).

La guerre de la succession d'Autriche avoit en quelque sorte intéressé toute l'Europe à la transmission de l'héritage des Farnèse à une branche des Bourbons. Mais après cet événement, les états de Parme et de Plaisance retombèrent dans l'obscurité pendant le règne de

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1746. T. XII, p. 347. — Œuvres posthumes de Frédéric II. *Histoire de mon temps.* Ch. X-XIV, T. II, p. 77. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. Chap. CVII, T. V, p. 153.

(2) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1748. T. XII, p. 446. — Histoire de la Diplomatie française, sixième période. Liv. V, T. V, p. 417. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche. Ch. CVIII, T. V, p. 177.

CHAP. CXXV. l'infant don Philippe, qui mourut le 18 juillet 1765, et pendant celui de son fils et successeur don Ferdinand. Cependant le goût du premier de ces princes pour les lettres et la philosophie, la protection qu'il accorda aux écrivains français, le choix qu'il fit, pour élever son fils, de l'abbé de Condillac, introduisirent en Lombardie des idées nouvelles, avec un sentiment de liberté civile et religieuse, que le gouvernement espagnol en avoit sévèrement banni. Les villes de Parme et de Plaisance, qui avoient bien peu participé dans les siècles précédens à la gloire littéraire de l'Italie, parurent animées d'une vie nouvelle, et l'on y vit fleurir plusieurs hommes distingués.

Les duchés de Modène et de Reggio n'éprouvèrent, dans la première moitié du dix-huitième siècle, guère *moins de calamités que* ceux de Parme et de Plaisance. Renaud d'Este, *qui* régnoit à Modène dès l'an 1694, embrassa le parti impérial dans la guerre de la succession d'Espagne. Tous ses états furent en conséquence envahis par les Français, et le duc se réfugia à Bologne jusqu'en 1707, que la Lombardie fut évacuée par les armées des Bourbons. La paix d'Utrecht le confirma dans les possessions qu'il avoit avant la guerre; il y ajouta, en 1718, le petit duché de La Mirandole, qu'il acheta de l'empereur, après que celui-ci l'eut confisqué

ur François Pic, dernier prince de cette mai- CHAP. CXXV.
on. Fidèle au même parti, Renaud fut pour la seconde fois obligé de s'enfuir à Bologne, dans la guerre de 1734, tandis que ses états furent occupés par les troupes françaises et espagnoles. Il rentra dans sa capitale le 24 mai 1736, et il y mourut au bout de dix-sept mois, le 26 octobre 1737, âgé de quatre-vingt-deux ans (1).

Le duc Renaud, qui avoit été cardinal, qui n'avoit déposé l'habit ecclésiastique qu'à l'âge de quarante ans, et qui étoit parvenu à une grande vieillesse au temps de la dernière guerre où il se trouva engagé malgré lui, ne prenoit aucune part à ses opérations. Son fils François III, qui lui succéda, avoit eu au contraire des goûts et une éducation militaires. Avant de monter sur le trône, il avoit fait une campagne contre les Turcs; il rechercha l'alliance de la maison de Bourbon dans la guerre de la succession d'Autriche, et il fut nommé généralissime des troupes françaises et espagnoles employées en Italie contre Marie-Thérèse. Il donna par là une occasion aux Autrichiens d'envahir ses états, de les dévaster, de les écraser de contributions, tandis qu'il conduisit son armée dans l'état pontifical, où il se maintint long-temps; puis dans la rivière de Gênes, la Provence et

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1737. T. XII, p. 257.

CHAP. CXXV. la Savoie, où il courut la même fortune que l'infant don Philippe. Il fut rétabli dans ses états, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle; mais il les trouva ruinés par les déprédations des troupes autrichiennes et piémontoises qui les avoient occupés pendant plusieurs années, et il augmenta encore leur détresse par la pesanteur des impositions auxquelles il les soumit, et le mauvais système de ses finances. Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, le 23 février 1780. La réputation des deux plus érudits entre les Italiens, de Muratori et de Tiraboschi, tous deux ses sujets et ses pensionnaires, a réfléchi quelque gloire sur son règne.

Il étoit dans la destinée des duchés de Modène et Reggio d'être gouvernés par des vieillards. Hercule III, fils de François III, étoit marié depuis quarante ans, quand il succéda à son père. Il avoit épousé, au mois de septembre 1741, Marie-Thérèse Cybo, fille et unique héritière de don Aldérano Cybo, dernier duc de Massa et Carrara, et il avoit ainsi fait entrer dans sa famille un quatrième petit duché, outre ceux de Modène, Reggio et La Mirandole. Le duché de Massa et Carrara étoit un des nombreux petits fiefs impériaux, possédés par les marquis Malaspina, entre la Ligurie, la Lombardie et la Toscane. Deux siècles et demi auparavant, il avoit passé, par une femme, sous

le titre de marquisat, à Franceschetto Cybo, fils d'Innocent VIII ; il avoit été érigé en duché en 1664, et de nouveau il passoit, par une femme, à la maison d'Este (1). Hercule III, parvenu à la couronne ducale dans un âge avancé, fut accusé, plus encore que ses deux prédécesseurs, de l'avarice qu'on reproche souvent à la vieillesse. Il amassoit un trésor qui, loin de servir à sa défense au moment du besoin, augmenta son danger, en excitant la cupidité de ses ennemis. Il maria sa fille unique, le 14 octobre 1771, à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et cette princesse est demeurée le seul représentant des princes d'Este, autrefois souverains de Ferrare, Modène et Reggio ; des Malaspina et des Cybo, souverains de Massa et Carrara ; des Pichi, souverains de la Mirandole ; et des Pii, souverains de Carpi et Correggio ; car toutes les maisons souveraines d'Italie sembloient atteintes par une même fatalité, et la maison d'Este elle-même étoit prête à s'éteindre, lorsqu'elle perdit ses états par les guerres de la révolution. CHAP. CXXV.

On avoit vu finir à Naples les maisons de Durazzo, d'Anjou et d'Aragon, à Milan les Visconti et les Sforza, les Paléologue au Montferrat, les Montefeltro et la Royère à Urbin, les Gonzague à Mantoue, à Guastalla et à Sabbionetta ; les

(1) *Muratori Annali d'Italia*, 1741, T. XII, p. 274. — *Viani Storia e monete di Massa*. Ch. XIV, p. 59.

CHAP. CXXV. Farnèse à Parme et Plaisance; et l'Italie vit aussi s'éteindre, au dix-huitième siècle, avant la maison Cybo et celle d'Este, la maison de Médicis, qui, héritant d'une gloire acquise par des parens fort éloignés, étoit illustre en raison des grands citoyens de Florence qu'elle avoit produits, non en raison de ses grands-ducs.

Cosme III régnoit à Florence depuis 1670, et déjà, même en montant sur le trône, sa vie étoit empoisonnée par ses démêlés avec Marguerite d'Orléans, sa femme : il lui étoit devenu insupportable par ses soupçons et sa tyrannie minutieuse; mais il n'avoit pas eu moins à souffrir, à son tour, des extravagances de cette princesse française, ou du mépris qu'elle lui témoignoit. Malheureux lui-même dans son intérieur, il sembloit ne pouvoir s'intéresser à un mariage sans le rendre aussi malheureux et infécond. Son fils aîné, Ferdinand, qui mourut avant lui, le 30 octobre 1713, quoique déjà âgé de cinquante ans, n'eut point d'enfans de Violante-Béatrix de Bavière, qu'il avoit épousée en 1688. Sa fille, Anne-Marie-Louise, n'en eut point non plus de Jean-Guillaume, électeur palatin, qu'elle épousa en 1691. Son second fils, Jean Gaston, n'en eut pas davantage de la princesse de Saxe-Lavembourg, qu'il épousa en 1697 (1).

(1) *Galluzzi Storia di Toscana.* Lib. VIII, cap. IV, p. 101, T. VII. *Ibid.* Cap. V, p. 125. *Ibid.* L. IX, cap. I, p. 305.

Pour éviter l'extinction de sa famille, qui paroissoit imminente, Cosme III engagea enfin, en 1709, son frère François-Marie, déjà âgé de cinquante ans, à renoncer à la pourpre romaine dont il étoit revêtu, et à épouser Éléonore de Gonzague, fille du duc de Guastalla. Mais ce mariage ne fut pas plus heureux que les autres. Ferdinand et François-Marie précédèrent Cosme III au tombeau; Jean Gaston, séparé de sa femme, et accablé d'infirmités, ne pouvoit plus conserver aucune espérance d'avoir des enfans, et Cosme voyoit, avec une amère douleur, les plus grandes puissances de l'Europe s'occuper, pendant sa vie et celle de son fils, de disposer de sa succession. Il réclama vainement en faveur des droits de la république florentine, dont ses ancêtres n'étoient que les représentans, et à qui la souveraineté devoit retourner à l'extinction de la ligne des Médicis (1). Il essaya aussi d'assurer son héritage à sa fille, celui de ses enfans qu'il préféroit; il voulut au moins décider lui-même entre les prétendans à la couronne de Toscane; mais les diplomates européens, ne tenant pas plus de compte de ses droits que de ceux de son peuple, ne l'écoutèrent pas même, en réglant le sort de ses états. CHAP. CXXV.

(1) *Galluzzi Storia del gran Ducato.* Lib. VIII, cap. IX, p. 240. *Ad anni.* 1710. T. VII.

CHAP. CXXV. Il mourut enfin le 31 octobre 1723, après avoir été abreuvé de mortifications, et avoir éprouvé autant de soucis qu'il avoit causé de maux à ses peuples (1).

Jean Gaston, qui succéda à Cosme III, avoit été en butte aux persécutions des hypocrites qui infestoient la cour de son père : il n'avoit jamais trouvé, dans son palais, qu'ennui, que gêne et que tristesse. Dès qu'il fut délivré de la contrainte dans laquelle il avoit vécu jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans, il chercha, en s'entourant de bouffons et d'hommes uniquement occupés de le réjouir, à se distraire, et de ses infirmités qui le retenoient presque constamment au lit, et du partage de sa succession; dont on faisoit retentir l'Europe. Jean Gaston étoit bon homme ; mais il ne voyoit point d'avenir devant lui; il ne songeoit point à la misère des sujets qu'il n'avoit pas sous les yeux, moins encore à celle qui viendroit après lui, et il ne mettoit aucune borne à ses dissipations, pour que tous ceux qui l'approchoient se retirassent d'auprès de lui avec un visage satisfait. Les finances furent dilapidées, l'administration tomba entre les mains de valets, et de gens tout-à-fait méprisables. Il mourut enfin, à l'âge de soixante-six ans, le 9 juillet 1737, laissant à ses

(1) *Galluzzi Storia.* L. IX, cap. IV, p. 22, T. VIII.

successeurs beaucoup à faire pour réparer les maux de la Toscane (1). CHAP. CXXV.

Le duc de Lorraine François, époux de Marie-Thérèse, auquel la Toscane avoit été assignée en partage, vint, au mois de janvier 1738, visiter ses nouveaux états; mais il n'y fit qu'une courte demeure. Le prince de Craon, Marc de Beauvau, qui l'avoit élevé, avoit été chargé de recevoir le serment des nouveaux sujets de François, et il gouverna la Toscane avec l'autorité d'un vice-roi. Ce fut, avec le comte de Richecourt, le ministre le plus distingué du nouveau grand-duc, qui, en 1745, reçut le titre d'empereur. Tous deux travaillèrent à réformer les lois de la Toscane, à en rétablir les finances, et à rendre l'administration de la justice plus impartiale et plus régulière.

La veuve de l'électeur palatin, sœur de Jean Gaston, qui étoit revenue à la cour de son père en 1717, et qui avoit eu le plus grand crédit sur lui, avoit survécu à son frère, qui ne l'aimoit point et qui n'en étoit point aimé. Cette princesse consentit, le 31 octobre 1737, à céder à la maison de Lorraine tout l'héritage mobilier et immobilier de la maison de Médicis, en échange contre une pension viagère de quarante mille écus florentins. Le grand-duc Fran-

(1) *Galluzzi Storia di Toscana.* L. IX, cap. X, p. 210.

CHAP. CXXV. çois lui accorda le titre de régente, des gardes au palais, et toute l'apparence d'une cour. Elle mourut enfin, à Florence, le 18 février 1743, à l'âge de soixante-seize ans. En elle ne s'éteignit point la maison de Médicis; il en subsistoit et subsiste toujours une branche née d'un des ancêtres de Cosme, le père de la patrie; mais comme elle n'avoit point été comprise dans le décret de Charles-Quint, il ne fut jamais question de l'appeler à la succession (1).

L'empereur François Ier, qui, en Toscane, portoit le nom de François II, mourut à Vienne, le 18 août 1765. Tandis que son fils aîné Joseph II lui succédoit dans les états d'Autriche, le second, Pierre Léopold, âgé seulement de dix-huit ans, fut déclaré grand-duc de Toscane, et vint prendre possession de sa principauté le 11 septembre 1765. Aucun état d'Italie n'a jamais dû à aucun souverain autant que la Toscane à Pierre Léopold. Occupé constamment à réformer tous les abus introduits pendant plus de deux cents ans d'une administration vicieuse, il simplifia les lois civiles, il adoucit les lois criminelles, il rendit au commerce la liberté, il retira des provinces entières de dessous les eaux, et il en partagea la propriété entre des cultivateurs industrieux, qu'il ne

(1) *Galluzzi Storia di Toscana*, Lib. IX, cap. X et ultim. p. 250.

chargea que d'une rente peu onéreuse; il doubla ainsi les produits de l'agriculture; il rendit à ses sujets une activité et une industrie qu'ils avoient abandonnées depuis long-temps. Il essaya aussi de mettre un frein à la corruption des mœurs, et de réprimer les excès de la superstition; mais il fatigua quelquefois ses sujets par une vigilance trop inquisitive, et il éprouva une violente opposition à ses réformes ecclésiastiques, de la part du concile provincial qu'il assembla le 23 avril 1787. Les préjugés des prêtres et les vices du peuple se liguèrent contre un prince peut-être trop actif dans son désir de faire le bien; et lorsque la mort de Joseph appela Léopold à céder le grand-duché à son second fils pour prendre la couronne impériale, le peuple toscan ne parut point assez se souvenir de tout ce qu'il devoit à ce grand prince. CHAP. CXXV.

Les deux royaumes de Naples et de Sicile, auxquels la guerre de l'élection de Pologne avoit rendu, en 1738, un monarque indépendant, eurent aussi lieu de s'applaudir de ce qu'il leur apportoit les opinions et l'énergie d'une nation étrangère. Les peuples que le despotisme a trop long-temps corrompus, tombent enfin dans un sommeil léthargique dont ils ne peuvent plus se réveiller par leurs seules forces; ils ont besoin alors que de nouvelles idées leur soient apportées du dehors, que des exemples nou-

CHAP. CXXV. veaux soient mis sous leurs yeux, qu'un mélange d'élémens divers cause dans leur sein une fermentation vivifiante. Trois des fils de Philippe V, Ferdinand VI en Espagne, Charles VII à Naples, et Philippe à Parme, réveillèrent, par l'introduction d'une cour française, des livres, des institutions et des pensées françaises, l'activité long-temps endormie des peuples du midi qu'ils gouvernèrent, en Espagne et en Italie. Les trois fils de Philippe V parurent n'avoir rien conservé de la craintive superstition de leur père, ou des intrigues artificieuses de leur mère. Ils montrèrent dans leur administration le désir du bien, de l'indépendance dans l'esprit, et même des idées libérales.

Don Carlos, qui se fit appeler Charles VII de Naples, Charles V de Sicile, et qui fut ensuite Charles III d'Espagne, fit beaucoup de bien aux deux premiers royaumes pendant les onze années qu'il les gouverna depuis la paix d'Aix-la-Chapelle. Cependant sa tâche étoit à peine commencée, et il auroit fallu continuer long-temps encore à travailler dans le même esprit, pour produire une réforme durable, dans un pays où tant de choses étoient à refaire. Charles pouvoit à peine se flatter que son successeur fût en état de suivre ses vues : l'état où il voyoit sa famille étoit profondément affligeant ; elle paroissoit frappée d'un vice héréditaire dans ses

facultés intellectuelles. Philippe V, son père, CHAP. CXXV.
avoit passé la plus grande partie de sa vie, dévoré par une mélancolie soupçonneuse, qui lui faisoit fuir tout commerce avec les hommes, et qui, dans un particulier, auroit reçu les noms de vapeurs ou de folie (1). Ferdinand, son frère, subjugué par sa femme, princesse de Portugal, étoit tombé, à la mort de celle-ci, le 27 août 1758, dans un état plus déplorable encore; il passoit tour à tour par des accès furieux de frénésie, et des intervalles où il étoit livré au plus sombre désespoir, encore qu'on les appelât lucides. Ce délire dura tout près d'une année : Ferdinand VI mourut enfin le 10 août 1759, et comme il ne laissoit point d'enfans, Charles passa du trône de Naples à celui d'Espagne. Le fils aîné de celui-ci, Philippe-Antoine, alors âgé de douze ans, étoit réduit à un tel état d'imbécillité, qu'il fut nécessaire de l'écarter de la couronne; Charles fit reconnoître le second, âgé de onze ans, pour prince des Asturies; ce fut ensuite Charles IV d'Espagne, et il déclara le troisième, qui n'avoit que neuf ans, roi des Deux-Siciles; c'est Ferdinand IV. Pendant la minorité de celui-ci, et long-temps encore après son terme légal, Charles III exerça une

(1) Saint-Simon, Mémoires secrets de la Régence. Liv. IV, ch. I, T. VII, Œuvres, p. 178.

CHAP. CXXV. influence décisive sur les conseils des Deux-Siciles (1).

Dans aucun siècle, l'Église romaine n'a porté sur la chaire de Saint-Pierre plus d'hommes distingués par leur moralité, leur bon esprit, quelquefois leur talent pour l'administration, et même leurs sentimens libéraux. Toutefois ces papes si dignes de respect et d'estime n'ont point pu arrêter la décadence effrayante et toujours plus rapide de l'état de l'Église, ni remédier aux vices d'un gouvernement dont le principe est de confier toutes les branches de l'administration à ceux qui entendent le mieux la théologie et le moins les affaires.

Clément XI (Jean-François Albani), qui régna du 24 novembre 1700 au 19 mars 1721, fut, presque malgré lui, l'auteur des persécutions dirigées en France contre les Jansénistes. La fameuse constitution *Unigenitus* lui fut arrachée par l'intrigue; elle compromit son autorité et fut la grande affaire politique de son règne. La guerre de la succession d'Espagne se faisoit autour de ses frontières; et tandis qu'il étoit réduit par sa foiblesse à reconnoître celui des deux concurrens dont il avoit le plus à craindre, chacune des deux puissances rivales lui reprochoit

(1) Histoire de la Diplomatie française, septième période. L. II, T. VI, p. 270.

tout ce qu'il accordoit à l'autre, et en punissoit ses sujets (1). CHAP. CXXV.

Le cardinal Michel-Ange Conti, qui fut élu pape le 28 mai 1721 sous le nom d'Innocent XIII, ne régna point assez long-temps pour laisser un souvenir distinct de son administration; elle n'est presque signalée que par l'obligation qui lui fut imposée de donner le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois, et par la réhabilitation du cardinal Albéroni, contre lequel son prédécesseur avoit fait commencer des poursuites juridiques (2).

Innocent XIII mourut le 7 mars 1724; le cardinal Vincent-Marie Orsini, qui lui fut donné pour successeur, le 29 mai 1724, prit le nom de Benoît XIII. Déjà affoibli par son grand âge, il ne fit rien qui répondît à ses intentions pieuses et pacifiques; sa conduite privée fut toujours pleine de douceur, d'humilité, de charité; il voulut sincèrement mettre fin aux persécutions du jansénisme : ses bulles produisirent un effet tout contraire; et son administration à Rome fut signalée par les concussions et l'avarice du cardinal Coscia de Bénévent, à qui il accorda une aveugle confiance; il en résulta un déficit annuel d'environ cent vingt

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1713, p. 87. Bulle *Unigenitus*, ann. 1721, p. 126.

(2) *Muratori Annali*, 1721, p. 128.

CHAP. CXXV. mille écus romains dans les revenus de la chambre apostolique : il fallut le couvrir par de nouveaux emprunts, et ajouter ainsi à la masse déjà énorme des dettes précédentes. Benoît XIII mourut le 21 février 1730 ; et à l'instant même un soulèvement éclata à Rome : le peuple voulut se faire justice par lui-même du cardinal Coscia et de tous les ministres subalternes qu'il avoit fait venir de Bénévent ; ils étoient accusés d'avoir vendu la justice, les emplois, les grâces ecclésiastiques ; et la clameur publique força le successeur de Benoît XIII à faire le procès du cardinal Coscia, et à l'enfermer au château Saint-Ange (1).

Ce successeur fut Laurent Corsini, Florentin, qui fut élu le 12 juillet 1730, et qui prit le nom de Clément XII. Il étoit âgé de soixante-dix-huit ans lors de son élection, et sa vie se prolongea dix ans encore ; car tel est le malheureux sort des états romains, que le pouvoir absolu y est presque toujours confié à un homme qui doit apprendre le métier difficile de souverain à l'âge où il conviendroit au contraire de renoncer à toute affaire. Celles dont Clément XII se trouvoit chargé, présentoient plusieurs difficultés : aucun des monarques de l'Europe, même dans les pays qui paroissoient encore

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1726, p. 143 ; ann. 1729, p. 159 ; 1730, p. 162, T. XII.

accablés par le joug de la superstition, ne conservoit plus avec le saint-siége l'esprit de soumission dont leurs prédécesseurs s'étoient fait un devoir. La cour de Portugal s'engageoit avec la cour de Rome dans des disputes d'étiquette qui prenoient un caractère sérieux; celle de Turin avoit réuni au domaine de la couronne beaucoup de fiefs ecclésiastiques; celle de France faisoit bloquer le comtat d'Avignon, pour des disputes de contrebande; et les cours de Vienne et de Madrid disposoient des duchés de Parme et de Plaisance, comme s'ils étoient fiefs de l'Empire, tandis que depuis deux cents ans, ils étoient reconnus pour fiefs de l'Église. Quoique Clément XII pût s'apercevoir du changement de l'esprit du siècle, il ne savoit se résoudre à abandonner aucun des droits exercés par ses prédécesseurs, et son règne entier fut consacré à des disputes pénibles (1). CHAP. CXXV.

Après les préliminaires de paix, signés à la fin de l'année 1735, entre la France et l'Autriche, sans que l'Espagne eût encore voulu y souscrire, le comte Kevenhuller poursuivit l'armée espagnole du duc de Montemar, qui se retiroit vers le royaume de Naples: le premier entra avec trente mille Autrichiens dans les trois légations; il laissa vivre ses troupes à dis-

(1) *Muratori Annali d' Italia ad ann.* 1733, p. 183.

CHAP. CXXV. crétion chez les malheureux habitans du Bolonois, du Ferrarois et de la Romagne; tandis que les Espagnols et les Napolitains ne ménagèrent pas davantage Vellétri et Rome même; en sorte que l'état de l'Église, sans s'être départi de la neutralité, éprouva, sous le pape Clément XII, presque tous les malheurs de la guerre (1).

Dans la dernière année du pontificat de Clément XII, le cardinal Albéroni, qu'il avoit fait légat de Romagne, essaya de réunir au saint-siége la petite république de San-Marino, trop foible et trop pauvre pour avoir jusque alors tenté l'ambition de personne. Le gouvernement de cette bourgade avoit dégénéré en oligarchie, et Albéroni avoit prétendu que les mécontens, qui formoient de beaucoup le plus grand nombre, désiroient se soumettre à la souveraineté du saint-siége : il ne fallut au cardinal Albéroni que deux cents soldats, secondés par les sbires de Romagne, pour se rendre maître, au milieu d'octobre 1739, de tout l'état de San-Marino. Mais les réclamations des habitans furent portées au pape, et celui-ci eut l'intégrité de reconnoître qu'il avoit donné trop précipitamment son consentement à son légat; il ordonna que les habitans de San-Marino fussent

(1) *Muratori Annali d'Italia*, ann. 1735, p. 218.

appelés à émettre librement leur vœu, et lors- CHAP. CXXV.
qu'il vit que ceux-ci réclamoient unanimement leur indépendance, il les fit remettre en liberté. Ce pontife ne survécut que peu de jours à cette action honorable; depuis long-temps il ne pouvoit plus quitter le lit, et il avoit perdu l'usage de ses yeux lorsqu'il mourut le 6 février 1740 (1).

Clément XII eut pour successeur Benoît XIV, auparavant Prosper Lambertini, le plus vertueux, le plus éclairé et le plus aimable des pontifes romains; il étoit né le 13 mars 1675, et il fut élu le 17 août 1740. Benoît XIV sut le premier se relâcher avec dignité des prétentions de la cour de Rome, et se conformer à l'esprit du siècle, sans ébranler sa propre Église; il assoupit les disputes du jansénisme; il obtint le respect et l'estime des princes et des peuples protestans, et des philosophes de toute nation et de toute croyance (2); mais les souverains catholiques violèrent cruellement la neutralité qu'il avoit professée, et la tranquillité de ses états; il avoit terminé dès la première année de son règne, tous les différends que lui avoient

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1739, 1740, p. 263 et seq. — *Melchiore Delfico Storia di San-Marino.* Capo VIII, p. 222.

(2) Lacretelle, Histoire de France au dix-huitième siècle. T. III, L. X, p. 205.

CHAP. CXXV. laissés ses prédécesseurs avec les cours d'Espagne, de Portugal, des Deux-Siciles et de Sardaigne ; tandis que la même année, la guerre pour la succession d'Autriche redoubla les difficultés et les dangers de l'état de l'Église. Le duc de Montemar, général espagnol, fut le premier à violer sa neutralité ; il entra dans le patrimoine de saint Pierre au mois de février 1742, avec l'armée qui avoit débarqué à Orbitello, et qui alloit joindre en Romagne celle du duc de Castro-Pignano, général napolitain. Leur présence attira dans l'état de l'Église l'armée autrichienne et piémontoise qui venoit pour les combattre ; dès lors, et tant que dura cette guerre, l'état de l'Église fut constamment traversé, et souvent dévasté par les différentes armées. La bataille de Vellétri, du 11 août 1744, entre le prince de Lobkowitz, le roi de Naples et le duc de Modène, fut plus fatale à cette ville malheureuse qu'à l'une ou l'autre armée, qui y répandirent cependant beaucoup de sang (1). Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Benoît XIV obtint quelques dédommagemens pour les maux infligés à ses sujets ; mais ils étoient loin de compenser le dommage éprouvé. La sagesse et l'économie du pape furent pour eux d'un plus grand avantage ; elles comblèrent le

(1) *Muratori Annali d'Italia*, *ann.* 1744, p. 310. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche. T. V, chap. CV, p. 119.

déficit des finances, diminuèrent la dette, et commencèrent à rétablir le commerce et l'agriculture. La mort de Benoît XIV, survenue le 3 mai 1758, ne lui permit point d'accomplir tout le bien qu'il méditoit. CHAP. CXXV.

Charles Rezzonico, Vénitien, succéda, le 6 juillet 1758, à Benoît XIV, et prit le nom de Clément XIII. Il montra à son tour un grand zèle pour la réforme des mœurs, pour la défense de la foi, pour la correction du clergé; mais il étoit loin d'avoir les talens, l'adresse, la mesure, et en même temps la fermeté de son prédécesseur. Il fut entraîné dans des démarches contradictoires et souvent imprudentes, pour faire face à la disette qui tourmenta ses états de 1764 à 1766; il voulut soutenir les anciennes prétentions du saint-siége sur le duché de Parme, et à cette occasion il se brouilla, en 1768, avec les trois autres cours de la maison de Bourbon: en sorte que la France se saisit d'Avignon, Naples de Bénévent; et que l'Espagne menaça d'arrêter les revenus de l'Église. La suppression de l'ordre des jésuites, que les mêmes cours sollicitoient, jeta Rezzonico dans de plus grands embarras encore: il prit le moment où leur société venoit d'être proscrite en Portugal et en France, pour confirmer tous leurs priviléges, dans la bulle *apostolicam*, et faire l'éloge le plus pompeux de leurs ser-

CHAP. CXXV. vices et de leurs talens. La brouillerie entre le pape et ces diverses cours prenoit le caractère le plus inquiétant, lorsque Clément XIII mourut presque subitement dans la nuit du 3 février 1769.

Un digne émule de Lambertini fut donné pour successeur à Rezzonico, dans la personne de Laurent Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. Il calma par une sagesse constante, un profond secret et une extrême modération, toutes les querelles que son prédécesseur avoit excitées : il recouvra Avignon et Bénévent; il supprima, le jeudi saint, la lecture de la bulle *in Cœnâ Domini*, qui avoit excité les réclamations du roi d'Espagne; il fit examiner avec lenteur et impartialité les accusations intentées contre les jésuites, et le 21 juillet 1773, il publia enfin le bref qui éteignit leur ordre. Il a laissé un noble monument de son amour pour les arts, dans la fondation du Musée du Capitole, qui a été nommé Pio-Clémentin, parce qu'on joignit le nom de son successeur au sien. Il mourut le 22 septembre 1774, après une maladie assez longue, que la haine qu'on portoit alors aux jésuites fit attribuer à un poison préparé par eux.

Pie VI, qui lui succéda le 15 février 1775, n'occupa guère l'attention de l'Europe avant le temps de la révolution, que par le voyage qu'il

fit en Allemagne en 1782, pour arrêter les réformes trop précipitées de l'empereur Joseph II (1). L'influence des papes au dehors avoit infiniment diminué ; mais Pie VI tourna ses soins vers l'administration intérieure de ses états. Aucun pays n'étoit plus reculé dans toutes les connoissances de l'économie politique. Les campagnes de Rome, autrefois si riches et si peuplées, étoient transformées en un vaste désert. Les pâtres de la Maremme, et les paysans de la Sabine et de l'Abbruzze, plus accoutumés au brigandage qu'à l'agriculture, erroient toujours armés, conduisant leurs troupeaux à cheval, et la lance à la main, comme des peuplades sauvages cantonnées au centre de l'Italie. Pie VI apporta beaucoup de zèle, mais aucune connoissance des vrais principes de l'administration, à rétablir l'agriculture ; aussi avec de grandes dépenses et de grands travaux, il ne fit presque qu'augmenter le mal. Il fit exécuter de magnifiques ouvrages au travers des marais pontins, pour en opérer le desséchement. Mais il accorda ensuite au duc Braschi, son neveu, le terrain arraché aux eaux, dont il forma une seule propriété indivisible, tandis qu'il étoit assez vaste pour être considéré comme une province. Cette grande faute en écarta les capitaux

CHAP. CXXV.

(1) William Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche. T. V, Ch. CXXIV, p. 447.

CHAP. CXXV. vivifians, la population et l'industrie; et les marais pontins, malgré les trésors qu'ils ont coûté à Pie VI, sont demeurés aussi malsains et aussi déserts qu'auparavant. Le même duc Braschi obtint aussi divers monopoles sur le commerce des grains, qui augmentèrent encore la ruine de l'agriculture et la disette des pauvres. Chaque nouveau pontificat met dans une plus grande évidence encore l'imprudence d'accorder dans ses vieux jours la souveraineté à un homme qui a fait toute sa vie profession de renoncer au monde.

Quant aux républiques d'Italie, elles continuèrent pendant ce siècle à se contenir dans une obscurité et une immobilité profondes, comme si elles avoient craint qu'en réveillant l'attention sur elles, le nom seul de liberté, auquel elles attachoient encore de vieux souvenirs plutôt que des jouissances, ne les rendît suspectes aux rois, et que lorsqu'on faisoit sans cesse de nouveaux partages des états, on ne vînt à les regarder comme des biens vacans dont on pouvoit disposer, puisqu'ils n'avoient point de maîtres. Venise refusa de prendre aucune part à la guerre de la succession d'Espagne : elle arma ses villes et ses forteresses, et augmenta ses troupes de ligne pour se faire respecter de ses voisins : elle n'évita point ainsi toutes les vexations des puissances belligérantes ; mais

aucune violation de territoire, aucune injustice ne put la déterminer à sortir de la neutralité qu'elle avoit adoptée. CHAP. CXXV.

Dans le maintien de ce système, la république de Venise manifestoit au moins de la vigueur et de la prévoyance; mais on ne voyoit que corruption, négligence et péculat dans ses possessions d'outre-mer. Les sujets grecs de la république étoient tellement vexés par les injustices des gouverneurs vénitiens et les monopoles des marchands, qu'ils regrettoient le joug des Turcs. Les sommes allouées par le trésor public pour l'entretien des forteresses, des garnisons et des approvisionnemens de munitions, étoient détournées, par les commandans des places et ceux des troupes, à leur profit; et le royaume de Morée, que la république possédoit au centre de l'empire ottoman, étoit laissé sans aucun moyen de défense. Achmet III fut averti de cette inconcevable négligence, qui étoit ignorée par le sénat de Venise; il prépara un armement formidable et par terre et par mer, et rompant sans provocation la trêve de Carlowitz, il passa l'isthme de Corinthe le 20 juin 1714, et se rendit maître de la Morée en un mois (1). Les nombreuses forteresses qui, dans la guerre précédente, avoient été acquises

(1) Laugier, Histoire de Venise. T. XII, L. XLVII, p. 285.

CHAP. CXXV. au prix de tant de temps, de trésors et de sang, ne firent presque aucune résistance. L'année suivante, les Turcs attaquèrent aussi Corfou; et déjà l'on désespéroit à Venise de défendre contre eux cette île et cette ville, lorsqu'ils prirent eux-mêmes le parti de se retirer, sur la nouvelle de la défaite de leur armée de Hongrie près de Péterwaradin. La flotte vénitienne soutint, il est vrai, son ancienne réputation, dans les combats qu'elle livra aux Turcs avec un avantage indécis, aux mois de mai et de juillet 1717. La trêve pour vingt-quatre ans, conclue à Passarowitz le 27 juin 1718, par la médiation de l'Angleterre et de la Hollande (1), compléta le sacrifice de la Morée, et fixa définitivement les frontières des Vénitiens avec les Turcs. Dès lors la république a trouvé moyen d'échapper complétement à l'histoire, et de ne laisser plus aucune mémoire de son existence (2).

La république de Lucques eut moins de part encore aux événemens de ce siècle. Pendant sa première moitié, elle fut foulée à plusieurs reprises par des passages de troupes, et sans faire

(1) Laugier, Hist. de Venise. T. XII, liv. XLVII, p. 550.

(2) L'Histoire de Laugier finit en 1750. Le liv. XLVIII, T. XII, édition de 1768. — La *Storia civile* de Vettori Sandi contient, en 3 vol. in-4°, les événemens de 1700 à 1767, mais ils ne sont pas lisibles.

la guerre, elle en éprouva les malheurs. Lors- CHAP. CXXV.
que tous les partis posèrent les armes en 1748, elle recouvra l'intégrité de ses frontières; mais tandis que la population de ses campagnes alloit croissant, même outre mesure; et que la division des propriétés en trop petites métairies, après avoir porté à sa plus haute perfection l'industrie rurale, réduisoit les paysans à compter leur travail pour trop peu de chose, et à vivre dans une trop constante pénurie, la ville perdoit ses manufactures, son commerce, et son industrie. Les citadins trop rapprochés du petit corps de la noblesse, se trouvoient aussi trop humiliés par leur exclusion de tous les emplois, et ne conservant plus d'attachement pour leur patrie, ils avoient perdu avec ce sentiment, l'activité et l'énergie dont ils auroient eu besoin pour fournir une carrière privée, et s'élever à la fortune.

La république de Gênes, tombée également sous le joug d'une oligarchie devenue odieuse au reste du peuple, ne sembloit pas appelée à marquer davantage dans ce siècle. En 1713, les Génois achetèrent de l'empereur, pour le prix de douze cent mille écus, le marquisat de Final, fief possédé auparavant par la maison de Carréto. Mais ils traitoient leurs sujets d'une manière si dure et si injuste, que ces nouveaux vassaux ne se rangèrent qu'avec la plus grande

CHAP. CXXV. répugnance sous leur domination. C'étoit avec autant d'injustice, et par une politique tout aussi fausse, qu'ils avoient opprimé la Corse; aussi cette île plus vaste et plus fertile que tout le reste de leur territoire, étoit demeurée plus qu'à demi barbare entre leurs mains, tandis qu'elle auroit pu, sous une bonne administration, augmenter infiniment les richesses et la puissance de leur état. Les vexations des Génois firent éclater en 1730 une révolte en Corse, que la république voulut en vain supprimer par les armes, par les supplices, et quelquefois même par des actes de perfidie. Ce fut un ver rongeur qui consuma ses finances et ses forces, pendant la plus grande partie du siècle. Dès 1737, les Génois avoient invoqué les secours de la France, pour soumettre les Corses rebelles. Ils s'engagèrent ainsi dans une suite de traités de subsides avec cette couronne, par lesquels ils augmentoient sans cesse leurs dettes, sans faire aucun progrès vers la conquête d'une île dont tous les habitans sembloient avoir une horreur égale pour leur joug. Ils se déterminèrent enfin, le 15 mai 1768, à signer avec M. de Choiseul un dernier traité, par lequel ils cédèrent au roi de France l'île de Corse, en payement de toutes les sommes que celui-ci leur avoit fournies pour la soumettre (1).

(1) Histoire de la Diplomatie française, septième période.

Mais au milieu de sa foiblesse et de sa dé- CHAP. CXXV.
cadence, on vit la république de Gênes briller d'un éclat inattendu, lorsqu'en 1746 elle chassa de son sein les Autrichiens déjà maîtres de ses portes, et recouvra sa liberté par un acte d'héroïsme désespéré. Dans la guerre contre Marie-Thérèse, pour la succession d'Autriche, les Génois avoient joint leur forces à celles de la maison de Bourbon, pour empêcher le roi de Sardaigne de s'emparer du marquisat de Final, sur lequel il avoit des prétentions. Ils avoient partagé les succès de la campagne de 1745; les revers de celle de 1746 les laissèrent seuls exposés à la vengeance de leurs ennemis. Après que les alliés eurent été défaits le 16 juin à Plaisance, l'infant don Philippe, le duc de Modène, le marquis de Las Minas, général espagnol, et le maréchal de Maillebois, général français, firent tous leur retraite de Lombardie sur Gênes; mais ils la continuèrent aussitôt par la rivière de Ponent, pour se retirer en Provence. Les Autrichiens, en les poursuivant, arrivèrent par la Polsévéra jusque devant Gênes, et s'établirent à San-Pier d'Aréna, tandis qu'une flotte angloise qui parut dans le golfe en même temps qu'eux, menaçoit la ville du côté de la mer. Les remparts de Gênes étoient garnis par une

Liv. V, T. VII, p. 21. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle. T. IV, liv. XII, p. 167.

CHAP. CXXV. formidable artillerie, et défendus par une bonne garnison ; mais le sénat, qui connoissoit le juste mécontentement du peuple, n'osoit point l'inviter à prendre les armes. Aussi perdant courage au premier danger, il offrit de traiter le 4 septembre, et dès le 6 une convention fut conclue avec le marquis Botta Adorno, général autrichien, en vertu de laquelle les portes de la Lanterne et de Saint-Thomas lui furent livrées (1).

Aussitôt que les Autrichiens se sentirent maîtres de la ville, ils firent connoître les conditions nouvelles qu'ils ajoutoient arbitrairement à la pacification. Toutes les troupes de la république devoient être prisonnières de guerre, toutes ses armes et ses munitions devoient être livrées, tous les déserteurs rendus ; enfin une contribution de neuf millions de florins d'empire devoit être payée en trois termes, dont le dernier n'étoit éloigné que de quinze jours. Le trésor de la banque de Saint-Georges, l'argenterie des églises, celle des particuliers, tout fut mis en réquisition par le sénat, pour satisfaire à des demandes aussi exorbitantes ; mais l'impossibilité absolue de trouver tout l'argent requis, malgré des menaces continuelles d'exé-

(1) *Muratori Annali d'Italia, ann.* 1746. T. XII, p. 379. — Will. Coxe, Hist. Chap. CVII, p. 155. — Lacretelle, Hist. du dix-huitième siècle. Liv. VIII, T. II, p. 359.

cution militaire, de pillage et d'incendie, déter- CHAP. CXXV.
mina enfin le général autrichien à accorder aux Génois un peu de répit. Le sénat néanmoins n'osoit pas songer à la résistance; mais de la plus basse classe du peuple partit l'étincelle électrique qui ralluma le flambeau de la liberté (1)

Les Autrichiens conduisoient le 5 décembre 1746, au travers des rues de Gênes, un des nombreux mortiers qu'ils avoient tirés de l'arsenal de la république, pour s'en servir dans leur expédition de Provence. La voûte d'un souterrain qui se trouvoit au-dessous de la rue, creva sous le poids; le mortier resta engagé au milieu des ruines, et les Autrichiens, le bâton en main, voulurent forcer le peuple de Gênes à l'en retirer avec des cordes. La patience de ce brave peuple étoit poussée à bout; un jeune homme releva une pierre et la lança contre les soldats; ce fut le signal d'une explosion universelle. De toutes parts, la populace assaillit les Autrichiens à coups de pierres. Une terreur panique s'empara des Allemands. Chacun de leurs pelotons se trouvoit isolé dans ces rues étroites et tortueuses, qui forment un labyrinthe dont aucun d'eux ne savoit sortir. S'égarant à chaque

(1) *Muratori Annali d'Italia, ann.* 1746. T. XII, p. 576. — *Vettor Sandi Storia Venez. del* 1700 *al* 1767. T. II, Lib. IV, p. 153. — Lacretelle, Hist. de France pendant le dix-huitième siècle. T. II, L. VIII, p. 364.

CHAP. CXXV. pas, ils ne savoient ni porter, ni recevoir du secours. Les pierres pleuvoient sur eux des toits et des fenêtres, et les écrasoient dans les rues, sans qu'ils sussent sur qui se venger : car les murailles massives des palais, dans lesquels il n'entre presque aucune matière combustible, leur présentoient autant de forteresses qui auroient demandé des siéges réguliers. Les généraux partagèrent la terreur des soldats, ils se laissèrent repousser jusque hors de la ville, et ils offrirent de traiter (1).

Le doge, le sénat, et tout l'ordre de la noblesse n'avoient encore pris aucune part à l'insurrection; ils s'efforçoient au contraire d'apaiser un soulèvement dont ils craignoient d'être seuls punis. Mais aussitôt que les Autrichiens furent hors de la ville, les insurgés s'étant emparés des arsenaux, y trouvèrent des armes et des munitions; ils garnirent les remparts d'artillerie, de manière à dominer le camp autrichien; et ils présentèrent un aspect si formidable, que le marquis Botta, qui avoit perdu ses magasins dans la ville, reprit dès le 10 décembre, par la Bocchette, la route de Lombardie. Ce ne fut qu'après la cessation de ce

(1) *Muratori Annali d'Italia*, 1746. T. XV, p. 389. — W. Coxe, Hist. Chap. CVII, p. 156. — Œuvres posthumes du Roi de Prusse, Histoire de la guerre de sept ans. Chap. II, T. III, p. 54.

premier danger que le sénat et la noblesse se joignirent aux braves insurgés; ils se hâtèrent alors de demander des secours à la France et à l'Espagne; et en effet, le duc de Boufflers leur amena environ quatre mille hommes, le 30 avril 1747; des sommes considérables furent aussi envoyées de France aux Génois. Le duc de Richelieu succéda ensuite au duc de Boufflers; et les deux ligues qui divisoient l'Europe recommencèrent à combattre à armes égales dans la rivière de Gênes jusqu'à l'année suivante, où la république fut comprise dans le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, et recouvra ses antiques frontières dans toute leur intégrité (1). CHAP. CXXV.

Le soulèvement de Gênes est en quelque sorte le seul événement du dix-huitième siècle qui appartienne bien réellement à la nation italienne. C'est le seul qui nous montre le peuple pénétré de son ancien honneur, sensible aux outrages qu'il reçoit, et résolu à défendre ses droits; le seul où une action dangereuse soit la conséquence d'un sentiment généreux et non d'un calcul. Le salut de Gênes ne fut dû ni à la constance de ses nobles, ni à la sagesse de son gouvernement, ni à la fidélité de ses alliés, mais au courage intrépide et au patriotisme désintéressé d'une classe d'hommes pour qui la

(1) *Muratori Annali d'Italia*, *ann.* 1747, p. 413. — Lacretelle. Liv. VIII, p. 366.

CHAP. CXXV. société n'a rien fait, et qui est d'autant plus sensible à la gloire nationale qu'elle n'en peut prétendre aucune de personnelle.

Mais les autres événemens que nous avons passés en revue dans ce siècle ne peuvent mériter le nom d'histoire italienne. La nation toute entière étoit exclue de toute part aux délibérations politiques ou aux actions. Partagée entre des souverains étrangers qui possédoient dans son sein des provinces, et des souverains fils d'étrangers qui s'étoient établis chez elle; indifférente aux querelles des Bourbons de Parme, des Bourbons de Naples et de Sicile, ou des Bourbons maîtres de la Corse; des Autrichiens de Milan et de Mantoue, et des Lorrains de Toscane, elle n'assistoit à leurs combats que pour en souffrir; elle obéissoit à des maîtres sans reconnoître en eux ses chefs naturels; elle n'entouroit le pouvoir monarchique d'aucune illusion, d'aucune affection héréditaire, d'aucun enthousiasme. Elle se soumettoit, parce qu'il étoit plus prudent de céder que de résister, et que dans un ordre politique qui a éteint toutes les affections, la prudence garde seule le droit de se faire écouter; elle songeoit peu à ses intérêts généraux, parce qu'elle n'y voyoit rien que de triste et d'humiliant; elle s'associoit peu aux événemens pour lesquels elle préparoit un théâtre; et dans toute l'histoire italienne

du siècle, on trouve à peine un nom italien. CHAP. CXXV.
De même que les résolutions étoient formées dans le cabinet par des étrangers, elles étoient exécutées par des étrangers sur le champ de bataille. Les historiens qui les rapportent, au milieu des ménagemens que la crainte leur inspire vis-à-vis de tous ceux qui ont de la puissance, ne laissent percer d'autre sentiment que ceux d'une vague curiosité. En effet, on ne peut sentir ni enthousiasme, ni partialité, quand on ne se connoît point de patrie; et l'Italien, au moment où ses campagnes alloient être inondées de sang, ne savoit point à qui il devoit souhaiter la victoire, s'il ne cherchoit que l'avantage de son pays.

La puissance de l'homme réside dans les forces morales, et non dans les forces physiques. C'est de l'esprit et non du corps que procèdent les moyens de résistance et de conquête; car c'est dans l'esprit que se trouvent la volonté, le courage, l'obéissance, la patience, la résignation au sacrifice. Le despotisme lui-même ne peut se passer de certaines forces morales, mais il les craint et ne les emploie qu'avec économie; la liberté au contraire les développe toutes. Pour maintenir le premier, il faut que l'homme soit aussi peu homme que possible; pour affermir la seconde, il faut trouver dans l'homme tout ce que la nature humaine peut admettre. Le des-

CHAP. CXXV. pote croira long-temps qu'en concentrant toutes les forces de la nation en lui-même, il les a augmentées, parce qu'ayant supprimé toutes les résistances, il emploie tout ce qui reste de vigueur à l'exécution de ses seules volontés; mais sitôt qu'il est appelé à se mesurer avec un peuple dont toutes les forces morales ont été développées, il apprend à connoître sa propre impuissance. L'Italie vers la fin du dix-huitième siècle avoit toujours des soldats, des richesses, une population nombreuse, une agriculture florissante, un commerce, et des manufactures qui présentoient encore de grandes ressources, des hommes versés dans les sciences, d'autres que la nature avoit rendus propres à les acquérir en peu de temps; mais le sentiment et la vie lui manquoient; et quand la révolution française éclata, il n'y eut personne qui ne vît en Europe que l'Italie n'avoit ni la volonté, ni la force de défendre son indépendance, et qu'une nation qui n'avoit plus de patrie ne pouvoit faire de résistance, ni pour se garantir elle-même, ni pour la sûreté de ses voisins.

CHAPITRE CXXVI.

De la liberté des Italiens, pendant la durée de leurs républiques.

CHAP. CXXVI.

Il suffit de comparer l'Italie telle qu'elle étoit au quinzième siècle, à l'Italie telle qu'elle devint au dix-huitième, pour s'assurer que les Italiens avoient perdu dans cet espace de temps le bien social le plus précieux de tous. Ce n'étoit point une théorie vaine, et faite seulement pour flatter l'imagination, que cette liberté pour la défense de laquelle ils combattirent avec tant de constance, qu'ils regrettèrent avec une douleur si amère, qu'ils cherchèrent à recouvrer à plusieurs reprises, au risque d'exposer leur patrie aux plus violentes convulsions; ses effets étoient palpables, et ils ont couvert la terre de monumens qui, aujourd'hui même, sont encore debout. Cette liberté avoit développé pour la masse entière de la nation l'intelligence, le goût, l'industrie et toutes les jouissances d'une haute prospérité; le peuple qui la conserva long-temps étoit composé d'individus plus heureux en même temps et plus éclairés; il s'étoit approché à la fois des deux buts que se proposent les philosophes les

CHAP. CXXVI. plus sages et le vulgaire ; il avoit cheminé vers le perfectionnement et vers le bonheur.

Il n'y a pas un des objets dont nos yeux sont frappés en Italie, qui ne serve à prouver et les progrès surprenans qu'avoient fait les Italiens dans tous les arts de la civilisation avant le quinzième siècle, et leur décadence depuis cette époque. Aucune nation n'éleva jamais des temples plus magnifiques dans ses cités, dans ses villages et jusque dans les déserts. On arrive des extrémités de l'Europe pour les admirer ; mais quand on les compare au chétif troupeau qui se rassemble sous leur toit pour y rendre un culte, comment ne pas se demander où l'on trouveroit aujourd'hui la richesse requise pour les construire ?

De dix milles en dix milles on trouve dans les plaines de la Lombardie, ou dans les collines de la Toscane et de la Romagne, et même jusque dans les plages aujourd'hui désertes du patrimoine de Saint-Pierre, des villes pompeusement bâties ; de longs alignemens de palais y tombent en ruines ; on voit que depuis plusieurs siècles ils n'ont jamais été restaurés : tout ce qui est durable y conserve le caractère de l'opulence et de l'antique élégance ; tout ce qui est passager a péri sans être renouvelé. Le portail, les colonnes, les architraves demeurent, les bois sont vermoulus, les cristaux sont brisés, les plombs

sont arrachés des toits. De Novarre jusqu'à Ter- CHAP. CXXVI.
racine, on se demande avec tristesse, dans chaque ville, où est la population qui pouvoit avoir besoin de tant de demeures, où est le commerce qui pouvoit remplir tant de magasins, où sont les gens opulens qui pouvoient se loger dans tant de palais, où est enfin le faste des vivans qui doit remplacer ce faste des morts, dont on retrouve partout les monumens.

Une grande partie des campagnes est soumise encore aujourd'hui à la culture la plus savante, en même temps que la plus dispendieuse; sans jamais épuiser la terre, elle lui demande chaque année de nouveaux fruits, et elle les obtient avec une abondance qu'aucune autre région ne peut égaler. Un cours judicieux de récoltes prépare et purifie les champs avant d'en recueillir les sucs nourriciers, par les plantes céréales, et les améliore sans cesse, sans jamais les laisser reposer. Mais ce cours de récoltes fut inventé, il fut substitué à l'antique système des jachères, par les paysans italiens, qui se trouvoient être alors une race d'hommes intelligente et observatrice, tandis que les paysans, dans tout le reste de l'Europe, étoient à cette époque même abrutis par l'esclavage, et incapables de découvrir les vices des anciennes pratiques, ou de les corriger jamais.

La Lombardie entière est coupée de canaux qui, se subdivisant à l'infini, la couvrent toute

CHAP. CXXVI. comme un rézeau : ils distribuent à chaque champ des eaux qui lui portent la fertilité, et ils sont prêts à les recevoir de nouveau, pour leur assurer un prompt écoulement, dès que leur séjour cesse d'être salutaire. Une partie considérable de la Toscane est divisée en terrasses régulières qui retiennent la terre sur des collines sans cesse battues par des pluies orageuses, elles permettent ainsi de couvrir de châtaigniers, de vignes, d'oliviers, de figuiers, des pentes qui, laissées à elles-mêmes, n'offriroient bientôt plus que des rocs décharnés. Mais dans le temps où les Italiens consacroient à fertiliser leurs campagnes un capital qui auroit suffi pour acheter plusieurs fois leur surface, les autres nations ne songeoient qu'à dépouiller la terre de tout ce qu'elle pouvoit produire, et les Français cherchoient même à entacher d'une sorte d'ignominie l'emploi du capital destiné à la faire valoir, en le soumettant à l'impôt dégradant de la taille.

Lorsqu'on observe enfin l'Italie toute entière, soit qu'on examine la physionomie du sol, ou les ouvrages de l'homme, ou l'homme lui-même, toujours on se croit dans la terre des morts, partout on est frappé en même temps de la foiblesse de la génération actuelle et de la puissance de celles qui l'ont précédée. Ce ne sont point les hommes que l'on connoît qui auroient pu faire

les choses que l'on a sous les yeux; elles ont été CHAP. CXXVI.
faites à l'époque d'une vie qu'on sent être terminée; car au moment où cette nation perdit ce qu'elle appeloit sa liberté, elle perdit en même temps toute sa puissance créatrice.

Cependant lorsqu'on se demande en quoi consistoit cette liberté qui produisit de si grandes choses, et qui laissa après elle de si amers regrets, on ne trouve de réponse pleinement satisfaisante, ni dans les notions qu'en avoient ceux qui la possédèrent, ni dans l'observation des lois qui l'étayoient ou des coutumes qui naquirent d'elle. On demeure surtout convaincu, qu'il y a une erreur capitale dans le langage; que ce que nous nommons liberté n'est point ce que les Italiens nommoient ainsi, et que le but entier de l'ordre social se présentoit à eux sous un point de vue absolument différent de celui que nous envisageons.

Nous ne remarquons peut-être jamais assez que des théories nouvelles sur la liberté ont été inventées de nos jours; que nos philosophes, en cherchant à se rendre compte de ce en quoi elle consiste, se sont proposés un but entièrement différent de celui que vouloient atteindre les anciens; que la liberté des Grecs et des Romains, des Suisses ou des Allemands, aussi-bien que des Italiens, n'étoit nullement la des Anglois; que jusqu'au dix-septième

CHAP. CXXVI. siècle, enfin, la liberté du citoyen fut toujours considérée comme une participation à la souveraineté de son pays; et que c'est seulement l'exemple de la constitution britannique qui nous a appris à considérer la liberté comme une protection du repos, du bonheur, et de l'indépendance domestiques. Ce que nous désirons avant tout n'étoit considéré par nos ancêtres que comme un avantage accessoire et de seconde ligne; ce qu'avoient voulu nos ancêtres n'est considéré par nous que comme un moyen plus ou moins imparfait d'obtenir ou de conserver ce que nous désirons nous-mêmes. Cependant l'un et l'autre objet de l'association politique est également désigné par le nom de liberté. Lorsqu'on a voulu les distinguer, et qu'on a nommé liberté civile cette faculté toute passive, cette garantie contre les abus du pouvoir, en quelques mains qu'il soit logé, à laquelle prétendent les modernes; tandis qu'on a réservé le nom de liberté politique à la faculté active, à la participation de tous au pouvoir exercé sur tous, à l'association de l'homme libre à la souveraineté, on n'a point encore évité la confusion, parce que les mots qu'on emploie ne contrastent point assez l'un avec l'autre. Tous deux, avec la seule différence de leur origine grecque et latine, signifient également, *qui est propre au citoyen*; on ne devroit appeler citoyen que celui qu

de la liberté active, et qui participe à la souveraineté, tandis que, sans être citoyen, tout homme a également droit à la liberté passive, ou à être protégé contre tout abus de pouvoir. CHAP. CXXVI.

Les Italiens s'étoient attachés par une espèce d'instinct à la liberté politique; mais ils n'étoient pas arrivés à la définir avec précision. C'étoit à leurs yeux la prérogative exclusive du gouvernement républicain, et par ce nom ils désignoient seulement le gouvernement de plusieurs, en opposition à celui d'un seul. Le dernier (*Principato assoluto*) leur paroissoit toujours incompatible avec la liberté; le premier (*Governo dei più*) leur paroissoit toujours mériter le nom de gouvernement libre, soit que la souveraineté appartînt à tous les citoyens, comme à Florence, ou à une seule caste, comme à Venise; et sans s'arrêter à l'exercice d'une autorité arbitraire des magistrats sur les sujets, qui, d'après nos principes actuels, pourroit nous faire considérer l'un et l'autre comme tyrannique.

Les Italiens ne connoissant que la liberté politique, et ne s'étant point formé une idée précise de la liberté civile, on ne doit pas s'étonner qu'ils conservassent le nom de gouvernement libre à celui qui ne fixoit aucune limite à l'étendue des pouvoirs exercés au nom de la nation. Le citoyen exposé à une mesure

CHAP. CXXVI. arbitraire ne s'en croyoit pas moins libre, dès que l'acte arbitraire dont il souffroit étoit l'ouvrage d'un magistrat qu'il pouvoit considérer comme son mandataire. Mais il semble d'abord contraire aux principes mêmes qu'ils avoient adoptés, d'appeler libre le gouvernement où une autorité illimitée étoit exercée par une classe seule de la nation, sans que les autres eussent aucune part à cette souveraineté dont un petit nombre de citoyens s'étoient emparés. On peut concevoir que Florence leur parut libre, lors même que le gonfalonier, les prieurs, les podestats délégués par le peuple, faisoient l'usage le plus violent du pouvoir momentanément déposé entre leurs mains, tandis qu'on ne voit pas en quoi consistoit la liberté de Venise, où un pouvoir tout aussi arbitraire étoit exercé par le conseil des Dix qui ne représentoit que la noblesse.

Cette confusion d'idées cependant n'est point particulière aux Italiens; elle se retrouve également dans toutes les républiques et de l'antiquité et des temps modernes. Les aristocraties, les oligarchies grecques, allemandes et italiennes, ont toutes également invoqué le nom de la liberté, ont toutes prétendu la conserver, toutes les fois qu'elles ne se sont pas soumises au pouvoir d'un seul. En effet, en laissant de côté la liberté civile ou la liberté passive, l'étoit

vrai de dire qu'il existoit toujours de la liberté dans l'état, toutes les fois qu'une classe toute entière participoit à la souveraineté. Seulement ce n'étoit pas alors la nation qui étoit libre, mais uniquement ces familles qui étoient propriétaires de la liberté. CHAP. CXXVI.

Chez les anciens, qui avoient conservé des esclaves jusque dans leurs républiques les plus libres, on n'avoit point cherché l'origine des droits de l'homme dans la dignité même de l'espèce humaine; on n'avoit point reconnu que toute institution publique devoit tendre au bonheur de tous. Les droits humains leur parurent fondés sur des lois positives, et non sur la loi naturelle. Ils voyoient en tous pays des hommes *ingénus* et des esclaves; ce fait qu'ils admirent sans observation, ne leur répugna pas plus dans leurs cités que dans leurs familles. La liberté devint pour eux un héritage, comme la fortune; cet héritage pouvoit n'avoir été transmis qu'à un très-petit nombre de familles, au milieu d'une population nombreuse, comme à Sparte au temps de la ligue achéenne, et à Lucques au dix-huitième siècle: cependant on continua à nommer libre l'état où les familles propriétaires de la liberté n'étoient devenues elles-mêmes la propriété de personne, où elles conservoient entre elles la souveraineté sur elles-mêmes: si ces mêmes familles avoient en

CHAP. CXXVI. même temps des sujets dans l'état, des esclaves dans leurs maisons, cette sujétion d'une partie de la population, étrangère à la cité, ne changeoit point ou ne constituoit point la nature du gouvernement. Ce n'en étoit pas moins une république.

Mais l'esclavage domestique n'existoit plus dans les républiques italiennes, et cette différence seule les place à une grande distance de celles de l'antiquité; un plus grand respect pour la dignité de l'homme, plus de bonheur dans toutes les classes, plus d'industrie, plus d'activité, plus de puissances productives, et en conséquence plus de richesses en furent les résultats; les républiques, lorsqu'elles prenoient encore à peine ce titre, mais qu'elles se considéroient seulement comme des communautés libres sous la protection de l'empereur, prirent l'initiative de l'affranchissement des esclaves; la plus grande masse de leur population étoit composée d'hommes qui avoient tout récemment brisé eux-mêmes leur chaîne: elles ouvrirent presque toujours un asile dans leurs murs aux serfs qui s'échappoient des terres des seigneurs leurs voisins. L'abolition de l'esclavage commença de cette manière; depuis, la religion et la philosophie s'en sont tour à tour attribuées l'honneur. Cependant l'intérêt personnel seul l'accomplit.

Cette abolition progressive de l'esclavage, qui des villes s'étendit aux campagnes, est un événement trop important dans l'histoire de la liberté italienne, pour ne pas fixer quelques momens notre attention. Pendant le règne des empereurs romains, les cultivateurs libres avoient absolument disparu de la surface de l'Italie; les riches propriétaires qui, dans un seul corps de ferme, réunissoient des provinces dont la république romaine, après plusieurs années de guerre, avoit triomphé dans ses beaux jours, les faisoient cultiver par d'immenses troupeaux d'esclaves. Les champs ne contenoient plus de maisons isolées, de hameaux ou de chaumières; ils présentoient déjà l'apparence que présente aujourd'hui l'*Agro romano*, également désert, également divisé en fermes de dix ou douze milles d'étendue : seulement les armées de laboureurs qui descendent aujourd'hui des montagnes de la Sabine, étoient alors remplacées par des malheureux que la force seule contraignoit au travail, et qui n'en pouvoient espérer aucune récompense. CHAP. CXXVI.

Les invasions des Barbares firent disparoître en peu de temps toute la population de l'Italie, parce que les esclaves étoient le butin qu'il leur convenoit le mieux d'enlever, qu'ils vendoient avec le plus d'avantage, et qu'ils conduisoient avec le moins d'embarras. Les esclaves, tou-

P. CXXVI. jours empressés de changer de condition, suivoient volontiers leurs nouveaux maîtres, dont ils attendoient un traitement plus doux; cependant ils périssoient dans leurs marches, au travers des forêts de la Germanie et de la Scythie, comme on a vu périr mille ans plus tard les esclaves non moins nombreux que les Turcs enlevoient dans toutes les provinces de l'Adriatique, et dont la race ne s'est point conservée. Les propriétaires, comme les nobles Romains d'aujourd'hui, cherchèrent dès lors, non à multiplier le produit de leurs terres, mais à diminuer leurs propres avances; et ils calculèrent, comme ils le font encore, que quelque diminution qu'eût subi le produit brut de l'agriculture par la dépopulation, la rente nette de leur terre n'en étoit point diminuée.

Enfin les Barbares, au lieu de ravager les provinces de l'empire, vinrent s'y établir à demeure fixe. On sait qu'alors chaque capitaine, chaque soldat du nord, vint se loger chez un propriétaire romain, et le contraignit à partager ses terres et ses récoltes. Tout ce qui restoit en Italie d'anciens esclaves demeura dans la même condition; mais les cultivateurs libres, obligés à reconnoître un maître dans le Germain ou le Scythe qui se nommoit leur hôte, furent contraints à rapprendre eux-mêmes à travailler. Indépendamment de la partie inculte du terrain

que celui-ci se fit céder pour y parquer ses troupeaux, il voulut encore entrer en partage des récoltes des champs, des oliviers, des vignes : ce fut alors que commença sans doute ce système de culture à moitié fruit, qui subsiste encore dans presque toute l'Italie, et qui a si fort contribué à perfectionner son agriculture, et à améliorer la condition de ses paysans. CHAP. CXI

Lorsque le travail des hommes libres se trouva en concurrence avec celui des esclaves, sa supériorité fut trop frappante pour ne pas engager le maître barbare à lui donner la préférence. Le métayer, descendu presque toujours de quelque ancien propriétaire romain, vivoit avec sa famille sur la moitié des produits de cette terre qui avoit été à ses ancêtres ; l'esclave, qu'il falloit bien nourrir, encore que sa paresse et sa négligence diminuassent ses pouvoirs productifs, consommoit les deux tiers des fruits qu'il avoit fait naître. Le Barbare commença dès lors à accorder la liberté, et une partie du désert dont il s'étoit rendu maître, à son esclave, pour qu'il en fît une métairie nouvelle. Chaque jour le seigneur des terres eut lieu de se convaincre davantage, qu'il ne feroit jamais vivre ses esclaves avec si peu de chose que ce qui suffisoit au métayer, ou qu'il ne pourroit obtenir d'eux autant de travail, parce que l'intérêt actif et industrieux est un meilleur économe que la

CHAP. CXXVI. force ; et chaque jour, avec le progrès des générations, un plus grand nombre d'esclaves fut affranchi dans les campagnes.

La loi ne se mêla point de l'abolition de l'esclavage, le honteux commerce des hommes ne fut point prohibé ; cependant la servitude cessoit partout. Dans les siècles civilisés, et jusqu'à la fin du seizième, on vit encore des esclaves dans les maisons des riches ; on n'en vit plus dans les champs. Les soldats, abusant de leur victoire, vendirent quelquefois, au plus offrant, tous les habitans d'une ville prise d'assaut : ce fut le sort que l'armée de François Sforza fit subir, en 1447, à la malheureuse ville de Plaisance ; les papes, dans leur ressentiment sans mesure, condamnèrent plus souvent encore tous les sujets d'un état ennemi à être réduits en esclavage, autorisant à les vendre quiconque se saisiroit d'eux. Tous les vassaux des Colonna furent condamnés de cette manière par Boniface VIII, tous les Florentins par Sixte IV, tous les Bolonois, en 1506, tous les Vénitiens, en 1509, par Jules II. Mais ceux qui achetoient ces captifs, trouvoient bientôt plus avantageux de les remettre en liberté pour quelque argent, que de les nourrir en n'obtenant d'eux que peu de travail. Dans aucune description des villes ou des campagnes à ces diverses époques, on ne voit de traces d'esclavage : le fanatisme seul a pu en maintenir

les derniers restes en Italie, en dépit de l'intérêt personnel. Les captifs faits sur les Maures et les Turcs sont enchaînés aux galères, en haine de leur religion, et leur esclavage dure jusqu'à ce jour, quoiqu'ils coûtent à l'état plus que des hommes libres. CHAP. CXXVI.

Le fanatisme a de même, à plusieurs reprises, tenté ailleurs de faire renaître l'esclavage, et nous devons aux missionnaires Portugais qui dirigèrent, dès le milieu du quinzième siècle, les premières expéditions sur la côte occidentale d'Afrique, cet esclavage des nègres aux Antilles qui fait notre honte aujourd'hui. Le fanatisme a fait condamner, en Espagne et en Portugal, pendant le seizième et le dix-septième siècles, plusieurs centaines de milliers de Juifs, puis de Maures, à être réduits en esclavage. Cependant l'intérêt personnel, plus puissant que le zèle d'un clergé persécuteur, a remis constamment en liberté ceux que l'Église mettoit dans les fers. De nos jours, l'esclavage ne se continue dans toute l'Europe orientale, de la Russie jusqu'à la Hongrie, que parce que les propriétaires de terres n'ont pas su mettre à profit le travail des hommes libres, et qu'au lieu de partager avec eux les produits de la terre, ils les ont forcés à leur donner la moitié de leur temps; en sorte que dans les jours de chaque semaine qui sont le droit du maître hon-

CHAP. CXXVI. grois ou bohémien, l'homme libre ne travaille pas avec plus de zèle, d'activité ou d'intelligence que n'auroit fait un esclave.

Lorsque, dans un temps rapproché de nous, les philosophes ont porté de nouveau leurs regards sur la constitution de la société, ils n'ont point eu sous les yeux des objets semblables à ceux qui frappoient les philosophes de l'ancienne Grèce. D'une part, le travail manuel n'étoit plus fait par des esclaves; d'autre part, presque tous les pays civilisés étoient gouvernés par des monarques. La nature des institutions actuelles se confond presque toujours, pour nous, avec la nature même des choses : les anciens n'avoient pu concevoir comment on auroit pu se passer d'esclaves; les modernes, comment on pourroit se passer de rois. Les politiques du dix-huitième siècle se sont moins occupés de ce qu'étoit la société humaine que de ce qu'elle devoit être. Ils ont eu moins de respect pour les droits établis, parce qu'ils n'en ont vu nulle part d'incontestables; mais ils ont respecté davantage le caractère d'homme; ils ont accommodé leurs théories à l'intérêt de l'autorité sous laquelle ils vivoient, et ils ont établi en principe, que tout gouvernement etoit institué pour le bonheur des peuples qui lui sont soumis, quoique les princes jusques alors eussent cru n'avoir d'autre intérêt et d'autre désir

que leur conservation, ou ce qu'ils nommoient leur gloire. CHAP. CXXVI.

La liberté des anciens étant une propriété du citoyen, il n'étoit point essentiel d'examiner jusqu'à quel point elle contribuoit au bonheur; de même qu'on n'examine pas, pour conserver à chacun son héritage, si les richesses constituent ou non la félicité du sage. Mais la liberté des modernes étant considérée comme le moyen par lequel les gouvernemens arrivent au but pour lequel ils sont institués, le bonheur de tous, il a été nécessaire d'examiner, afin d'établir le droit des peuples à être libres, de quelle manière la liberté constitue le bonheur, ou jusqu'à quel point elle y contribue.

L'une et l'autre marche est également logique, mais en partant de principes différens. Celle des anciens est peut-être la première dans l'ordre des idées : ils considérèrent l'origine des sociétés, et ils se demandèrent d'où venoit le pouvoir qu'ils voyoient établi : cet homme seul alors leur parut libre, qui n'étoit soumis qu'à un pouvoir qu'il avoit formé lui-même, ou qu'il avoit contribué à former. Ainsi, la ligne qui séparoit le citoyen du sujet étoit pour eux fortement tracée, et ne pouvoit admettre aucun doute. La liberté des modernes doit être appréciée sur des nuances beaucoup plus délicates. Pour en fixer les limites, il faut examiner jus-

CHAP. CXXVI. qu'à quel point il convient aux hommes réunis en société d'être gouvernés, ou à quel prix il leur convient d'acheter la protection de la force publique contre leurs ennemis au dedans et au dehors; ensuite jusqu'à quel point chacune des facultés humaines a besoin de contrôle pour l'avantage de tous; dans quel cas, enfin, il vaut mieux diminuer quelque chose de la force de tous, que de restreindre trop le bonheur ou la sécurité de chacun.

Cet examen a mené à reconnoître que le but des hommes, en se réunissant, étant d'assurer la protection mutuelle de leurs personnes, de leur honneur, de leurs propriétés, de leurs sentimens moraux, un gouvernement qui se joueroit de la vie, de la fortune et de l'honneur des individus, qui offenseroit les sentimens de justice, d'humanité et de décence publique, manqueroit absolument son but, et devroit être considéré comme une tyrannie, lors même qu'il auroit été établi par la volonté de tous.

On a reconnu ensuite, que l'homme n'avoit point demandé à son gouvernement de le protéger contre lui-même, mais seulement contre les autres; d'où l'on a conclu que l'exercice de toute faculté qui n'a point d'action sur les autres n'est pas du ressort du gouvernement. Sur cette règle est fondée la liberté de la pensée et celle de la conscience; tandis qu'il y a tyrannie toutes

les fois que le gouvernement se mêle de punir autre chose que les actes extérieurs, ou qu'en eux il cherche les traces du mécontentement et de la malveillance pour se venger de ces sentimens. CHAP. CXXVI.

Enfin, on a reconnu que le mal qui résulteroit pour tous, de la répression de certaines actions qui peuvent devenir nuisibles, seroit plus grand encore que le mal que ces actions pourroient produire. Ainsi, l'on a regardé comme tyrannique le gouvernement qui empêche de parler, d'écrire, d'imprimer; qui punit, avec une vigilance trop soupçonneuse, certaines fautes, certains vices qu'on ne sauroit réprimer sans une inquisition insupportable pour tous. Et l'on en a conclu, qu'un gouvernement est d'autant plus libre qu'on sent moins son action; qu'il est libre, non-seulement parce qu'il ne punit que ce que la loi défend, mais encore parce que la loi ne défend pas tout ce qu'elle pourroit défendre.

Après avoir défini de cette manière cette liberté purement défensive, cette liberté toute négative, à laquelle tout bon gouvernement devoit atteindre, on a cherché à lui donner pour garantie les *droits politiques* des citoyens. Ils ont dès lors été considérés, non plus comme étant eux-mêmes l'origine de la liberté, mais seulement une de ses sauvegardes. Les mo-

CHAP. CXXVI. dernes ont mis au premier rang, parmi ces droits politiques, la liberté de la presse proprement dite, ou le droit de provoquer l'attention publique sur les affaires d'état, par des écrits publiés sans l'aveu préalable du gouvernement; la liberté de débat dans les assemblées politiques; enfin, le droit de pétition, ou le recours ouvert à tout opprimé jusqu'à l'autorité souveraine, interpellée par des citoyens associés dans ce but sous les yeux de tout le public. Ces diverses prérogatives ne font point partie de la liberté civile; ce sont plutôt les armes mises entre les mains du peuple pour la défendre.

Après avoir reconnu combien l'idée que nos ancêtres, jusqu'au siècle dernier, se formoient de la liberté, est différente de celle que nous nous en formons de nos jours, on éprouvera moins de surprise en s'assurant que dans toutes les républiques de l'antiquité, dans toutes celles de la Suisse et de l'Allemagne, dans toutes celles enfin de l'Italie qui nous ont si long-temps occupés, les droits divers dont nous venons de développer l'origine, n'étoient nullement garantis.

Les républiques italiennes n'avoient point songé à protéger la vie, l'honneur ou la propriété des citoyens, par une législation ou une forme de procédure supérieures à celles qui étoient usitées dans les états les plus despotiques.

Les magistrats, les tribunaux et les lois auroient eu besoin d'une entière réforme, pour assurer la liberté civile, ou le bonheur de ceux qui leur étoient soumis. Aujourd'hui il est reconnu que l'on compromet la liberté, lorsqu'on transforme les administrateurs en juges, et qu'on les arme du pouvoir de punir ceux mêmes qu'ils ont rencontrés comme antagonistes dans les querelles politiques. Car le magistrat appelé souvent par sa place à jouer le rôle, et à épouser les passions d'un chef de parti, est investi du droit de juger le parti qui lui est contraire, les hommes qui, dans la cause du peuple, ont voulu arrêter ses usurpations, ou s'opposer à ses injustes mesures. Les républiques italiennes n'étoient pas entièrement tombées dans cette erreur, commune à presque toutes les autres. Le pouvoir judiciaire y étoit habituellement séparé du pouvoir administratif : la seigneurie, renouvelée tous les deux mois par le sort, et choisie parmi les citoyens actifs, étoit chargée de la direction générale des affaires : quelques juges étrangers, entourés de jurisconsultes également étrangers, se partageoient la justice civile et criminelle. Mais pour que cette division du pouvoir exécutif et judiciaire ne laissât aucune crainte, il auroit fallu qu'elle fût complète; que les magistrats fussent toujours obligés de renvoyer par-devant les tribunaux ceux qui les

CHAP. CXXVI.

CHAP. CXXVI. avoient offensés; et que dans aucun cas ils ne siégeassent eux-mêmes en jugement. Au contraire, dans les républiques italiennes, même les mieux ordonnées, on vit à plusieurs reprises la seigneurie ressaisir momentanément le pouvoir du glaive, et envoyer à la torture ou à l'échafaud ceux qui venoient de mettre en danger son autorité.

Non-seulement les juges ne disposoient pas seuls de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens; ils n'étoient point eux-mêmes constitués de manière à donner une suffisante garantie de leur impartialité ou de leur humanité. La loi exigeoit qu'ils fussent étrangers, pour qu'ils n'épousassent point de parti dans la république, qu'ils ne demeurassent pas plusieurs années en fonctions, de peur qu'ils n'adoptassent les passions des citoyens; qu'enfin à leur sortie de charge, ils fussent soumis à une enquête sur leur administration, pour les mettre en garde contre la corruption et les présens. Mais la loi n'avoit point séparé le jugement du droit d'avec celui du fait; elle n'avoit point appelé les simples citoyens, comme chez les Romains ou les Anglois, à prononcer sur la vie de leurs concitoyens; elle n'avoit point mis chaque homme sous la garantie de l'intérêt de ses égaux; elle n'avoit point demandé, avant l'exécution d'une sentence capitale, le concours d'un tri-

bunal populaire, qui, par son essence, mêlât CHAP. CXXV.
la miséricorde à la rigueur. Il n'existoit aucune loi pénale qui modérât les sentences des juges, ou qui éclairât d'avance les prévenus sur leur sort. On n'interdisoit pas même aux podestats d'écouter, en jugeant, la passion ou la colère; et comme ils siégeoient presque toujours seuls sur leurs tribunaux, ils n'étoient point appelés à exposer dans un rapport les circonstances de la cause à leurs collatéraux, à les débattre à haute voix, et à motiver leurs jugemens. Leur décision et les raisons qui l'avoient produite étoient renfermées dans le plus profond de tous les secrets, celui d'un homme avec sa propre conscience.

La procédure donnoit moins de garantie encore que la constitution du tribunal : l'instruction étoit secrète, et le prévenu, dépourvu de conseil dans sa prison, et d'avocat pour se défendre, étoit abandonné à toutes les conséquences de sa foiblesse, de ses terreurs, de son ignorance, ou de son incapacité. L'effroyable procédure commençoit par la torture, et aucune borne n'étoit fixée par la loi, aux tourmens par lesquels on pouvoit presser un prévenu; de même qu'elle n'avoit point déterminé quels étoient les indices suffisans pour l'exposer à cette cruelle épreuve. Cependant les aveux que des douleurs atroces lui avoient arrachés,

CHAP. CXXVI. étoient regardés comme des preuves suffisantes ou contre lui, ou contre ses prétendus complices. La loi permettoit enfin des supplices tout aussi effroyables que dans les monarchies, et l'humanité étoit révoltée par les exécutions autant que par les procès.

Ainsi donc, même en temps ordinaire, la société étoit loin de garantir l'honneur, la vie, ou les biens des individus, par ses magistrats, ses juges, ou ses lois. Mais dans les révolutions qui n'étoient que trop fréquentes, l'abus d'une prétendue justice devenoit plus criant encore. Alors les chefs d'un parti, se faisant investir d'une autorité illimitée, sous le nom de *balie*, punissoient en masse, sans information, sans procédure, sans jugement, tous les membres du parti contraire, par des exils, des confiscations de biens, et souvent des supplices capitaux.

Les Italiens n'avoient jamais pensé que le but même de la formation des sociétés donnoit des limites à l'autorité souveraine; ils n'avoient point vu que les hommes n'ont pu lui soumettre que leurs rapports les uns avec les autres; et ils avoient permis aux gouvernemens de pénétrer dans l'intérieur de leurs pensées, pour diriger leurs opinions, et punir leurs sentimens. Toutes les républiques italiennes s'étant formées dans le sein de la religion catholique, et cette religion soumettant par la con-

fession la pensée au tribunal des prêtres, les esprits s'étoient accoutumés à regarder le secret des consciences, comme étant du ressort de l'autorité. La poursuite et la punition de l'hérésie étoit une suite nécessaire de la soumission des républiques à l'Église. Celle de la magie étoit également requise par les prêtres, et une fois qu'on avoit admis la funeste croyance de l'action des hommes sur les puissances infernales, la magie devoit entrer dans le ressort des tribunaux, puisqu'on la regardoit comme un moyen par lequel un homme pouvoit nuire à ses semblables. Mais l'on ne pouvoit poursuivre ce crime prétendu, qui se commet sans témoins dans la profondeur des nuits, sans donner lieu aux procédures les plus soupçonneuses, les plus arbitraires et les plus tyranniques. CHAP. CXXVI.

Au reste, ce n'étoit pas seulement lorsqu'ils vouloient poursuivre l'hérésie ou la magie, que les tribunaux italiens croyoient avoir le droit de descendre dans le cœur de l'homme, et de punir ce qui s'y passe sans témoins; ils s'attribuoient le droit de soumettre à la vindicte publique tout sentiment de mécontentement ou de haine contre le gouvernement; ils en cherchèrent souvent l'indication dans une parole, un geste, un soupçon; et l'on vit dans les momens de révolution, les républiques adopter les usages et les principes des princes absolus,

CHAP. CXXVI. et punir par des supplices, non les actes extérieurs, mais la pensée secrète dont ils étoient la manifestation.

Si les gouvernemens italiens ne s'étoient pas abstenus de juger les sentimens et les pensées, qui ne sont nullement du ressort de l'autorité publique, à plus forte raison ne s'étoient-ils point fait scrupule d'armer une moitié des citoyens contre l'autre, et d'en encourager un grand nombre à faire l'infâme métier de délateurs, lorsqu'ils purent espérer ainsi de réprimer des habitudes vicieuses ou nuisibles, qu'on voudroit exiler sans doute d'une république bien réglée, mais qu'on ne sauroit punir, sans soumettre tous les citoyens à une inquisition insupportable.

Le blasphème devint un des premiers objets de la vigilance des magistrats, et fut soumis à toute la sévérité de tribunaux établis pour sa seule répression. Ce n'est qu'en Espagne et en Italie qu'on rencontre cette habitude vicieuse, absolument inconnue aux peuples protestans, et qu'il ne faut point confondre avec les grossiers juremens que le peuple en tout pays mêle à ses discours. Dans tous les accès de colère des peuples du midi, ils s'attaquent aux objets de leur culte, ils les menacent, et ils accablent de paroles outrageantes la Divinité elle-même, le Rédempteur ou ses saints. On trouve des

traces de cette habitude scandaleuse dans le langage et les juremens des autres peuples; mais la volonté d'insulter la Divinité par cette espèce d'attaque, ne pouvoit se conserver que dans un pays où la superstition, sans cesse aux prises avec l'incrédulité, a rapetissé tous les objets du culte, et les a fait descendre au niveau des hommes. La poursuite des blasphémateurs a dans tous les temps occupé les tribunaux de l'Italie. Cependant leur délit ne laisse aucune trace après lui; celui même qui l'a commis, n'en garde le plus souvent aucun souvenir, les témoins sont presque toujours impliqués dans la querelle qui y a donné lieu, chacun à son tour tombe dans la même faute, et la poursuite du blasphème n'en a point diminué l'habitude, tandis qu'elle a donné lieu aux procédures les plus iniques et les plus arbitraires. CHAP. CXXVI.

Beaucoup d'autres délits de pures paroles furent considérés comme également punissables; on vit plus d'une fois les supplices atteindre ceux qui, par leurs propos, avoient cherché à jeter du ridicule ou du blâme sur le gouvernement: et ceux qui avoient manifesté dans leurs écrits des opinions réprouvées, non-seulement en religion ou en politique, mais même en philosophie. On vit encore, mais seulement par intervalles, d'autres habitudes vicieuses soumises à des peines infiniment sévères, et

CHAP. CXXVI. qui ne pouvoient atteindre les délinquans, qu'après une inquisition tout-à-fait contraire à nos idées de liberté. Dans le temps où la faction qu'on nommoit des *piagnoni* dominoit à Florence, les mauvaises mœurs furent poursuivies jusque dans l'intérieur des familles, par des dénonciations secrètes, quoique la décence publique ait souvent plus à souffrir de semblables révélations que de l'abus qu'on laisse subsister. Le jeu, dans l'intérieur des maisons privées, le luxe de la table, des habits, des équipages, furent regardés comme étant du ressort des lois; et toutes les habitudes de l'homme privé furent réglées par des actes du pouvoir souverain.

Les prérogatives diverses que les peuples modernes ont considérées comme devant servir de garantie à la sécurité et à la liberté des citoyens, ne furent jamais connues dans les républiques d'Italie. La notion de la liberté de la presse ne s'étoit pas même présentée à leurs législateurs. On trouve à peine, dans toute l'histoire de l'Italie, deux ou trois exemples d'écrits publiés sur les affaires du gouvernement; leurs rédacteurs avoient toujours eu soin de les faire imprimer hors des frontières de l'état; et chaque fois cependant qu'on put atteindre ou leurs auteurs, ou leurs distributeurs, ils furent punis avec la plus excessive sévérité. L'opposition, non plus que le parti gouvernant, ne cherchoit

point à éclairer l'opinion publique, et l'on ne CHAP. CXXVI.
supposoit pas que les délibérations sur les affaires de la patrie dussent jamais sortir de l'enceinte de ses conseils. En revanche, il faut le dire, les historiens des républiques, qui avant l'invention de l'imprimerie en appeloient non pas au temps présent, mais à la postérité, ont fait preuve, dans leurs écrits, d'un grand courage et d'une rare impartialité; et à la manière dont ils jugent en toute occasion leurs compatriotes et leurs magistrats, on reconnoît toujours la touche de l'homme libre.

Le droit de pétition ne fut pas plus connu des Italiens que la liberté de la presse; ils n'avoient fait que déplacer le pouvoir absolu, et l'ôter des mains d'un seul pour le remettre entre les mains de plusieurs. Aussi ne songeoient-ils nullement à le limiter, et surtout à le contenir par l'opinion publique. Chaque citoyen pouvoit sans doute adresser des requêtes à l'autorité dont il dépendoit immédiatement; mais il ne pouvoit jamais traduire, par une pétition, cette autorité même devant une autre autorité chargée de la contrôler; et moins encore changer son affaire privée en une affaire d'état, en s'unissant à ses concitoyens pour donner plus de poids à ses remontrances. Dans le premier cas, il auroit été réprimandé, comme confondant tous les pouvoirs et l'ordre établi; dans le second, il auroit

CHAP. CXXVI. été sévèrement puni, comme tendant à la révolte.

Mais ce qui peut paroître étrange, c'est que la liberté même du débat dans les conseils, n'étoit nullement assurée. Cependant c'est elle seule qui peut garantir l'exercice des droits de souveraineté, dont les anciens républicains étoient aussi jaloux qu'ils l'étoient peu de la sécurité individuelle.

Les conseils d'une république sont appelés sur chaque affaire à deux opérations distinctes, délibérer d'abord, voter ensuite, qui répondent à celles de plaider, puis de juger dans les tribunaux. Les Italiens avoient presque absolument négligé la première; ils ne donnoient ni garantie, ni solennité au débat; ils ne sembloient point s'attendre à ce que les conseillers s'éclairassent les uns les autres par leurs opinions; et ils avoient réservé tous leurs soins à garder par un secret profond la liberté des suffrages. On parloit fort peu dans les conseils. Le premier magistrat en faisoit quelquefois l'ouverture par un discours d'apparat qu'il apprenoit de mémoire, ou qu'il lisoit; quelquefois encore un jeune orateur se figuroit qu'il imitoit les anciens en prononçant une harangue ampoulée, qu'on regardoit plutôt comme un morceau académique que comme un moyen de persuader; quelquefois la proposition faite par

le magistrat étoit suivie d'une conversation tu- CHAP. CXXVI.
multueuse dans chaque banc; plus souvent on alloit immédiatement aux suffrages dans un profond silence. Chaque conseiller recevoit à Florence, pour donner le sien, des féves blanches et noires; à Venise, de petites boules de buis : les urnes étoient distribuées de manière que le votant pouvoit y mettre la main sans donner à deviner dans quel sens il avoit voté. On comptoit ensuite les suffrages; mais leur simple majorité ne suffisoit jamais pour donner force de loi à aucune proposition. Il falloit le plus souvent, pour que l'on pût, selon l'expression légale, *vincere il partito*, ou faire passer la résolution, réunir les trois quarts des suffrages de chacun des corps différens qui se trouvoient assemblés dans la même salle, pour y voter séparément; des prieurs, par exemple à Florence, des bons-hommes, et des gonfaloniers de compagnie. Si dans l'un ou l'autre de ces trois corps le quart seulement des membres avoient mis dans l'urne des féves blanches, la loi étoit rejetée.

Pour que les conseils soient vraiment libres, il est essentiel que la minorité jouisse de la liberté la plus absolue de faire entendre toutes ses raisons, de plaider complétement sa cause, et de la présenter sous toutes ses faces; mais il n'est pas moins essentiel de faire prendre toutes

CHAP. CXXVI. les décisions à la majorité simple des suffrages, pour que le petit nombre, entre des conseillers tous égaux, et qui ont tous la même mission, n'impose pas des lois au plus grand. Les Italiens avoient méconnu l'un et l'autre de ces principes ; ils avoient entouré de tant de dangers l'usage de la parole ; ils avoient jugé avec tant de sévérité les discours que l'on prononçoit devant les conseils ; ils avoient soumis tout orateur à une responsabilité si pesante, soit par un blâme public, soit même par des châtimens éclatans, pour toute parole peu mesurée qui auroit échappé dans la chaleur de la dispute, que personne n'osoit se livrer à la discussion, qu'on n'avoit point cultivé la seule éloquence populaire, celle de l'improvisation, et que la minorité n'avoit jamais d'occasion de motiver son opposition, d'essayer de convaincre ses adversaires, et de plaider ouvertement sa cause. Mais tandis que chacun n'opinoit qu'avec crainte, une minorité silencieuse entravoit par ses suffrages secrets les opérations du gouvernement, et elle faisoit rejeter une proposition contre laquelle personne n'avoit osé élever d'objection.

Cette opposition silencieuse, en excitant un profond ressentiment, produisit souvent la violation la plus scandaleuse de la liberté des suffrages. On vit plus d'une fois à Florence la seigneurie faire recommencer à plusieurs reprises l'opéra-

lieu du scrutin, parce que l'avis qu'elle propo- CHAP. CXXVI.
soit n'avoit pas passé. « *Perche non si era potuto vincere il partito* ». On la vit menacer ceux qui donneroient la fève blanche; on la vit même dans quelques occasions faire tomber sur eux les peines les plus cruelles. Cependant à quoi peuvent servir des conseils, si les conseillers n'y sont pas libres? et lorsque la constitution a voulu que leurs suffrages réunis pussent seuls exprimer une volonté souveraine, quelle est l'autorité supérieure qui peut prescrire dans quel sens doit se manifester cette volonté? C'est ainsi qu'une première erreur en législation en entraîne d'autres, et qu'après avoir imprudemment donné à la minorité, dans les conseils, le pouvoir de lier la majorité, on fut réduit à permettre souvent que l'assentiment de cette minorité fût enlevé par la violence.

Après avoir passé ainsi en revue tous les droits qui nous paroissent aujourd'hui les plus précieux, et avoir reconnu qu'à leur égard les lois protectrices n'étoient pas meilleures dans les républiques italiennes que dans les monarchies, ou plutôt qu'elles étoient absolument les mêmes, et qu'elles permettoient que tous ces droits fussent occasionnellement comprimés ou anéantis, notre étonnement redouble en contemplant les effets merveilleux de l'esprit républicain, et nous nous demandons encore en quoi consistoit

CHAP. CXXVI. donc cette liberté qui pouvoit s'allier à la plus cruelle tyrannie ; cette liberté qu'on défendoit par de si héroïques efforts, dont on regrettoit la privation avec des larmes si amères, et qu'on ne perdoit point sans perdre en même temps sa prospérité, sa gloire, ses talens et ses vertus.

Mais il faut se souvenir que dans les républiques les mêmes hommes se présentent sous un double aspect et avec un double caractère, d'abord comme gouvernés, et ensuite comme gouvernans. Aujourd'hui pour estimer la liberté, nous cherchons en quoi elle consiste pour les gouvernés. Jusqu'à notre siècle, au contraire, on cherchoit en quoi elle consistoit pour les gouvernans ; et cette liberté active, cette liberté toute composée de prérogatives souveraines, qui au premier coup d'œil semble devoir contribuer beaucoup moins au bonheur des individus que leur sécurité, se trouve au contraire avoir pour eux un charme que rien n'égale. C'est une boisson enivrante, c'est le nectar des dieux : une fois qu'un mortel en a goûté, il dédaigne toute nourriture humaine ; mais aussi il trouve en lui-même de nouvelles forces et une nouvelle vertu, sa nature est changée ; et en s'asseyant à leur table, il sent qu'il s'égale aux immortels.

Quelques axiomes fondamentaux peuvent représenter tout le système de la liberté des

anciens temps ; ils sont l'expression des droits politiques de la nation considérée en corps, et non de ceux de chacun des individus dans ses rapports avec elle. Aucune république n'a peut-être professé jamais ces axiomes plus hautement, et ne les a observés plus religieusement que celles de l'Italie, au moyen âge. CHAP. CXXVI.

Toute autorité exercée sur le peuple est émanée du peuple. Ce premier axiome des peuples libres étoit regardé comme fondamental dans toutes les républiques d'Italie. La souveraineté y étoit toujours représentée comme appartenant au peuple ou à la communauté ; ses chefs temporaires ne prenoient d'autres titres que ceux d'anciens, de vieillards, de prieurs, ou premiers du peuple et de la communauté, *anziani, signori, priori del popolo o del commune.* Jamais le gouvernement n'étoit renouvelé sans invoquer la souveraineté du peuple : ainsi, à Florence, c'étoit toujours en son nom qu'on transmettoit, par les suffrages du parlement, à une nouvelle balie, un pouvoir égal à celui de tout le peuple florentin. Peut-être dira-t-on que ce n'étoit là qu'une phrase vide de sens, et que les mots ne sont pas des priviléges ; mais ces mots n'étoient point sans effet et sans conséquences ; ils inspiroient à chaque citoyen un sentiment relevé de sa dignité ; ils l'arrêtoient toutes les fois qu'il pouvoit être tenté de com-

CHAP. CXXVI. mettre une action basse ou messéante ; ils concilioient à ce citoyen, dans sa condition privée, les égards et même le respect de ceux qui étoient momentanément constitués en dignités ; car les chefs du peuple savoient que toute leur autorité leur venoit de ceux qui leur obéissoient pour un temps, et qu'elle retourneroit à eux ; enfin, ces mêmes mots de souveraineté du peuple rendoient la patrie chère à chacun de ses enfans ; chacun savoit que l'état lui appartenoit, tout comme lui-même appartenoit à l'état ; chacun étoit prêt à tout hasarder pour sauver ce qu'il possédoit de plus honorable et de plus précieux, sa part dans la souveraineté ; chacun connoissoit les devoirs que lui imposoit une aussi brillante prérogative, un caractère si sacré ; chacun étoit prêt à s'en rendre digne, s'il le falloit, par le sacrifice de sa vie.

L'autorité des mandataires du peuple retourne au peuple après un temps déterminé ; aucun des mandats du peuple n'est irrévocable. Ce second axiome des républicains italiens leur paroissoit, plus qu'aucun autre, constituer la base de leur liberté, et l'essence de leurs républiques ; aussi ne reconnurent-ils jamais de magistratures ni de pouvoirs héréditaires autres que ceux des citoyens eux-mêmes. Lors même que ces républiques dégénérèrent plus tard en

aristocraties ou en oligarchies très-étroites, le principe fondamental de l'amovibilité de toutes les magistratures ne fut point abandonné. Ce ne furent point des droits délégués par le peuple, qui furent accordés pour la vie, ou rendus héréditaires, mais les droits du peuple lui-même, qui se trouvèrent concentrés dans un très-petit nombre de familles, depuis que toutes les autres s'étoient éteintes. La noblesse nouvelle n'étoit que la représentation de l'ancienne bourgeoisie; quant à l'ancienne noblesse, les Italiens, loin de regarder son illustration comme lui donnant un droit exclusif à gouverner, ne lui pardonnoient pas, au contraire, l'empire qu'elle exerçoit sur l'opinion en dépit de leurs lois, et ils exclurent souvent de tout emploi public, les magnats que leurs richesses et le nombre de leurs cliens dans les campagnes rendoient déjà trop redoutables. CHAP. CXXVI.

La république de Venise étoit la seule où l'on vît un magistrat, et le chef même de l'état, élu pour la vie : à plusieurs égards, Venise pouvoit se considérer comme une monarchie élective; sa constitution, beaucoup plus ancienne que toutes les autres, en avoit fait d'abord un duché; et dans le long progrès des siècles, on avoit sans cesse retranché des prérogatives au doge pour les attribuer à la république. A Florence, une seule fois, on voulut aussi créer

CHAP. CXXVI. un gonfalonier perpétuel ; mais on avoit cependant désigné d'avance l'autorité qui pourroit le déposer, et au bout de dix ans, il fut déposé en effet. La durée des fonctions de tous les autres magistrats, dans ces deux républiques, comme dans toutes les autres, étoit limitée.

Avec le progrès du temps, cependant, presque toutes les républiques italiennes eurent un chef issu d'une famille favorisée par les suffrages populaires; mais la constitution ne reconnoissoit dans ce chef aucun pouvoir héréditaire. La confiance du peuple transmettoit au fils d'un Médicis, d'un Bentivoglio ou d'un Baglioni, l'autorité que son père avoit exercée; mais cette autorité étoit révocable au moment où cessoit la confiance, et aucun citoyen, quelque puissant qu'il fût, n'étoit supposé avoir des droits indépendans de ceux de la république.

Quant aux magistratures, non-seulement le mandat du peuple, en vertu duquel elles s'exerçoient, étoit révocable, mais il étoit limité par le terme le plus court. L'autorité suprême dans l'état étoit rarement confiée pour plus de deux mois : en proportion de ce qu'un emploi étoit moins important, ou moins relevé en dignité, on prolongeoit un peu plus sa durée; néanmoins, excepté à Venise, il n'y avoit pas de fonction publique qui se continuât pendant plus d'une année.

L'existence de pouvoirs irrévocables dans une république, implique une sorte de contradiction. Comment peut-on supposer que le peuple, de qui l'autorité émane, déclare à ses mandataires qu'il les autorise à conserver leurs pouvoirs, soit qu'ils en abusent ou non; soit qu'ils justifient l'espérance de leurs commettans, ou qu'ils se montrent indignes de leur confiance; soit que le progrès de l'âge les rende toujours plus propres aux fonctions qu'ils exercent, soit qu'il les rende incapables de les remplir? Aussi l'amovibilité de toutes les places est-elle en quelque sorte la garantie de la constante activité de ceux qui les occupent, de leurs constans efforts pour s'en montrer dignes. Toutefois ce principe avoit probablement été poussé trop loin dans les républiques italiennes, et leurs législateurs avoient oublié que s'il est important que les magistrats ne soient pas trop long-temps en place, pour qu'ils ne se relâchent pas de leur activité, il l'est aussi que leur règne ne soit pas limité à trop peu de jours, pour que l'état n'ait pas à souffrir de l'apprentissage sans cesse répété de tant de nouveaux venus. CHAP. CXXVI.

Enfin, *quiconque exerce une autorité émanée du peuple, est responsable envers le peuple de l'usage qu'il en a fait.* C'étoit précisément pour donner à cette dernière maxime une application plus illimitée, qu'on avoit borné à un

CHAP. CXXVI. temps si court la durée de toutes les magistratures. Dans quelques constitutions tout-à-fait modernes, on a trouvé le moyen de faire peser la responsabilité sur les ministres, au milieu même de leurs fonctions, sans attaquer l'autorité d'où leur pouvoir émane. Dans les républiques, sauf les cas de révolution, la responsabilité n'est exercée sur les magistrats qu'après la cessation de leurs fonctions. Dans l'un et l'autre systèmes, l'effet est le même : l'état n'a jamais besoin de hâter le supplice de quelques grands coupables; il ne court pas de risque à attendre leur heure, mais il a besoin d'inspirer à tous les dépositaires du pouvoir une crainte salutaire; de leur faire bien savoir que quelque grands qu'ils se figurent être, quelque indépendantes que semblent leurs fonctions, le moment viendra toujours où ils se sentiront faibles devant de plus puissans qu'eux; où ils rendront compte de leur gestion à ceux qui auront droit de leur demander ce compte, et où aucun abus de pouvoir, aucune violation des lois ou des libertés du peuple, aucune malversation ne demeurera sans châtiment.

La distinction entre la responsabilité du ministère anglois, qui s'exerce pendant que le ministre est encore en fonctions, et la responsabilité républicaine, qui commence seulement lorsque le magistrat est redevenu citoyen, est

plus apparente que réelle. Il n'y a aucun ministère anglois qui ne puisse, par des arts bien connus, ou tout au moins par la dissolution du parlement, retarder d'une année entière l'épreuve de sa responsabilité. Mais dans le cours d'une année les premiers magistrats de la république florentine avoient six fois déposé le bâton du commandement, six fois de nouveaux seigneurs rentrés dans les rangs des simples citoyens s'étoient trouvés justiciables de ceux qui pouvoient leur demander compte de leur administration. CHAP. CXXVI.

Pour assurer davantage la responsabilité de tous les hommes revêtus de pouvoir, toutes les constitutions républicaines de l'Italie contenoient des lois analogues au *diviéto* et au *sindicato* des Florentins. Le *diviéto* étoit un repos forcé auquel les magistrats étoient condamnés à leur sortie de charge. Ils devoient s'abstenir des magistratures pendant un temps au moins égal à la durée des fonctions qu'ils venoient de déposer, et souvent beaucoup plus long : ils rentroient alors dans l'égalité républicaine; ils se trouvoient soumis, comme tout autre particulier, à l'empire des lois, à l'autorité de ceux auxquels ils avoient précédemment commandé, à l'action des tribunaux qui pouvoient leur demander compte de leur conduite. Le *sindicato* étoit une enquête juridique qui suivoit la sortie

CHAP. CXVII. de charge de tous ceux qui avoient eu ou un maniement de deniers, ou une part à l'autorité judiciaire; pour eux la responsabilité n'étoit pas seulement éventuelle, elle étoit nécessaire; ils devoient se purger de tout soupçon sur leur administration passée, pendant le nombre fixé de jours qui suivoit immédiatement l'expiration de leurs fonctions.

On peut regarder tout le système de la liberté italienne comme représenté par ces trois axiomes; et dans l'esprit des siècles passés, si l'on attache aux mots leur sens primitif, non celui qu'on leur a donné aujourd'hui, les constitutions qui reposoient sur ces trois principes étoient réellement les plus libres de toutes. En effet, les républiques d'Italie étoient plus libres que toutes celles de l'Allemagne, que les villes impériales et anséatiques, que les cantons suisses, que les corporations des Provinces-Unies, peut-être même que les républiques de l'antiquité. Les unes comme les autres n'avoient eu pour but que de garantir la souveraineté, non la sûreté des citoyens; les unes comme les autres n'avoient point songé à protéger le citoyen contre le gouvernement, mais à créer un gouvernement qui représentât bien complétement le peuple, qui fût en quelque sorte identique avec lui; les unes comme les autres, après l'avoir constitué, s'étoient abstenues, avec une confiance aveugle et

illimitée, de poser aucunes bornes à l'exercice de son pouvoir. CHAP. CXXVI.

Mais les constitutions italiennes faisoient procéder tous les pouvoirs du peuple, et les faisoient tous se résoudre dans la souveraineté du peuple, bien plus que celles d'origine allemande. Elles reconnoissoient bien plus explicitement cette souveraineté ; elles établissoient une amovibilité de tous les emplois plus universelle, et une rotation plus rapide, et elles assuroient mieux la responsabilité des fonctionnaires publics. La constitution de Genève étoit peut-être la plus parfaite et la plus libre des constitutions suisses : à Genève, les syndics, premiers magistrats de l'état, étoient annuels, mais ils n'étoient que présidens d'un conseil exécutif élu à vie ; les ordres qu'ils donnoient se confondoient avec ceux de ce conseil, et le dernier ne pouvoit jamais être appelé à aucune responsabilité. Les avoyers, à Berne, les bourgmestres à Zurich, les landammans dans d'autres cantons, se trouvoient dans le même rapport entre un conseil inamovible et le peuple. En sortant de charge au bout de l'année, ils restoient toujours membres de ce conseil, qui non-seulement avoit concouru à toutes leurs mesures, et qui se considéroit comme obligé à les défendre, mais qui étoit encore dépositaire de toute l'autorité judiciaire de l'état, qui avoit

CHAP. CXXVI. seul le droit de condamner le magistrat coupable, et qui en sa faveur et contre le peuple se trouvoit en même temps juge et partie. Tous les magistrats romains en déposant leurs fonctions rentroient de même dans les rangs du sénat, et s'ils devoient reconnoître un autre juge que lui, du moins ils étoient toujours protégés par ce corps puissant.

Un gonfalonier et un prieur de Florence au contraire, de Lucques, de Sienne, de Bologne ou de Pérouse, non-seulement n'étoit plus en charge au bout de deux mois, mais au bout d'une année il ne trouvoit plus dans la république un corps qui fût le même qu'il étoit pendant son administration. Le collége des gonfaloniers, celui des bonshommes, le conseil commun, celui du peuple, tout avoit été renouvelé, aucun d'eux ne s'intéressoit à la défense du magistrat mis en cause, aucun n'avoit concouru à ses actes arbitraires, ou ne travailloit à le soustraire aux mains de la justice. Après l'expiration de ses fonctions, le premier magistrat de la république n'étoit plus qu'un simple citoyen devant la loi.

La responsabilité des magistrats, la dignité des citoyens, l'émulation de toutes les classes de la nation doivent être considérées comme les vrais principes de la liberté italienne, et les vraies causes de la prospérité des états républi-

c'est par là qu'ils se distinguoient d'avec CHAP. CXXVI.
les principautés absolues qui existoient en même temps en Italie ; et en effet si l'on examine les résultats nécessaires de ces principes, on verra qu'ils devoient produire dans les républiques une grande masse de bonheur et plus encore une grande masse de vertus.

Et d'abord quoique l'ensemble des garanties que nous considérons aujourd'hui comme constituant l'essence de la liberté n'eût point été recherché par le législateur, ou reclamé par le citoyen ; cependant cette liberté civile, cette sécurité de chaque individu ne peut être violée, sans causer une souffrance commune. Aussi chaque magistrat qui se savoit comptable de tout acte d'oppression, de tout acte de sévérité et même de justice, se sentoit arrêté, lorsque ses passions auroient pu l'entraîner, par un sentiment de crainte qui n'étoit pas même raisonné.

Le juge étranger ne recevoit d'autre instruction que celle qui lui étoit donnée dans les principautés absolues ; il pouvoit employer à son gré, aussi bien à Florence qu'à Milan ou à Naples, les tortures les plus cruelles pour découvrir les crimes, les supplices les plus effrayans pour les punir. Mais, à Florence, son pouvoir expiroit au bout d'une année ; sa conduite étoit alors examinée par des hommes in-

CHAP. CXXVI. dépendans de lui, qui n'étoient liés à lui par aucun parti, et qui au contraire, par cela seul qu'ils suivoient la carrière des emplois, avoient besoin de la faveur publique. S'il avoit exercé des cruautés gratuites, s'il avoit provoqué contre lui la haine du public, il n'avoit point de chance pour échapper lui-même au jugement du *sindicato*.

Les premiers magistrats, sans être les juges habituels de la république, pouvoient quelquefois se saisir du pouvoir du glaive; ils pouvoient exercer une justice prévôtale contre leurs ennemis, contre leurs envieux; ils pouvoient violenter les conseils eux-mêmes; ils pouvoient punir, non pas les actions seules, mais les écrits, les paroles, et jusqu'aux pensées; mais au bout de deux mois, d'autres prieurs, désignés parmi une grande foule d'éligibles, devoient être revêtus de tout le pouvoir qu'eux-mêmes déposeroient. Ces nouveaux prieurs pouvoient être les amis, les alliés, les frères de ceux qu'ils auroient vexés; ils pouvoient se venger par les mêmes armes. La constitution de la république répétoit sans cesse à chaque homme en pouvoir cette maxime de l'Évangile: *Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugé.*

Enfin, aucune borne n'étoit fixée à la manie réglementaire; la loi pouvoit atteindre le ci-

toyen dans une foule de détails qui ne devroient CHAP. CXXVI.
pas être de son ressort; mais tous ceux qui travailloient à faire cette loi savoient que d'autres qu'eux seroient chargés de la faire exécuter, et que dans peu de semaines, tout au plus dans peu de mois, ils y seroient soumis eux-mêmes comme les derniers de leurs concitoyens. Aussi, quoique la liberté civile, telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne fût ni connue ni définie, quoiqu'elle ne fût entourée d'aucune des garanties qui paroissent lui être le plus nécessaires, elle étoit mieux respectée dans les républiques italiennes, que dans aucun autre état de l'Europe; chaque citoyen se croyoit assuré dans la jouissance de sa vie, de sa fortune, de son honneur; il ne craignoit point que des restrictions arbitraires fussent imposées à son industrie; chacune des facultés qu'il sentoit en lui, avoit un libre essor; toutes les carrières qui menoient à la fortune étoient ouvertes à son activité et à ses talens, et sa sécurité s'augmentoit encore lorsqu'il comparoit la protection que lui garantissoit la république, avec l'état continuel de crainte et de dépendance où vivoient les sujets des princes voisins.

Cependant la forme républicaine et presque démocratique du gouvernement, contribuoit moins à la sécurité du citoyen qu'au progrès de sa vertu et à l'entier développement de son

CHAP. CXXVI. âme. A la manière dont nous considérons la liberté, il semble que nous faisons consister le bonheur dans le repos ; les anciens le faisoient consister dans une activité constante ; le vœu du citoyen n'étoit pas alors de dormir en paix chez lui, mais de briller par de grands talens sur la place publique, dans les conseils, dans les magistratures auxquelles le sort l'appeloit à son tour ; il vouloit obtenir de lui-même tout ce que la nature lui avoit permis d'acquérir, accomplir par une carrière publique son éducation comme homme fait, et transmettre à ses enfans, comme héritage, la gloire qu'il auroit acquise.

Cette émulation, qui n'existe pas dans les gouvernemens despotiques, qui, dans les gouvernemens représentatifs modernes, est le partage d'un très-petit nombre de personnes seulement, étoit dans les républiques italiennes commune à la masse entière du peuple. La rapidité avec laquelle s'opéroit le renouvellement absolu de toutes les magistratures, de tous les conseils, appeloit dans un fort court espace de temps tous les citoyens, à leur tour, à exercer leur influence sur la chose publique. Il n'y en avoit pas un qui, pour remplir les devoirs auxquels il seroit bientôt appelé, ne dût arrêter son opinion sur la politique étrangère de toute l'Europe, sur celle qui convenoit à sa patrie, sur les finances, sur l'administration,

sur la législation, sur la justice; pas un qui ne dût agir d'après cette opinion propre, qui ne pût être appelé à la motiver, et qui ne se trouvât ensuite responsable de ce qu'elle lui auroit fait faire. CHAP. CXXVI.

Si nous devons regarder comme le meilleur gouvernement celui qui procure à tous les citoyens le plus de jouissances et de bonheur, il sera juste de tenir compte de l'amusement constant d'une nation, puisque sans doute le gouvernement qui lui procure cette agréable occupation de l'esprit, contribue plus à son bonheur que celui qui lui assureroit toutes les jouissances physiques. Sous ce point de vue, on ne peut douter qu'une nation dont tous les citoyens ont l'esprit constamment éveillé, constamment occupé et renouvelé par les idées les plus variées, les plus profondes, les plus ingénieuses, ne trouve dans ce seul exercice un plaisir continuel que ne sauroient lui faire goûter ni les occupations mécaniques auxquelles toutes les classes inférieures seroient uniquement livrées si elles n'étoient pas libres, ni les délassemens grossiers que lui offriroient les plaisirs des sens après ses travaux. Il n'y avoit pas moins de différence entre les plaisirs auxquels pouvoit prétendre un citoyen florentin, et ceux auxquels un gentilhomme napolitain devoit se borner, qu'il y en a entre les jouissances du

CHAP. CXXVI. philosophe ou du littérateur, et celles du manouvrier. Le bonheur et le malheur atteignent toutes les conditions humaines, et peut-être même leur somme est-elle assez également compensée; mais le bonheur de l'homme qui a cultivé son esprit et son cœur, et qui a développé toutes ses facultés, est plus conforme à la dignité de notre nature; il est plus noble et plus doux en même temps; et quand on l'a goûté une fois, on ne voudroit pas l'échanger contre celui qui ne se compose que de repos et de jouissances matérielles.

Cependant ce n'est pas l'amusement, partie si essentielle du bonheur, ce n'est pas le bonheur lui-même, qui doivent être le but de notre vie, ou celui du gouvernement; c'est bien plutôt le perfectionnement de l'homme. C'est au gouvernement à accomplir la destination que la nature humaine a reçue de la Providence; il peut donc être considéré comme ayant le mieux atteint son but, lorsqu'il a élevé proportionnellement un plus grand nombre de citoyens à la plus haute dignité morale dont la nature humaine soit susceptible. Or, dans l'histoire du monde entier, rien peut-être ne donne l'idée d'une plus grande diffusion des lumières, de la raison, des connoissances politiques, morales, administratives, du courage civil, de l'ouverture et de la justesse d'esprit,

que le spectacle qu'offroit Florence, lorsque, CHAP. CXXVI. sur quatre-vingt mille habitans que contenoit cette ville, deux ou trois mille citoyens occupoient, par une rotation rapide, toutes les premières places de l'état, et alors même conduisoient leur gouvernement avec tant de sagesse, avec tant de dignité, avec tant de fermeté, qu'ils lui assuroient, entre les états de l'Europe, une place infiniment supérieure à la proportion de sa population ou de sa richesse. La seigneurie, renouvelée par le sort tous les deux mois, sur une liste toute composée de marchands et d'artisans, appelés à faire six fois par année un nouvel apprentissage des secrets de la politique, donnoit aux conseils des rois, comme aux sénats des aristocraties, des leçons de prudence et de justice, que ceux-ci auroient été heureux de savoir suivre.

Le plus puissant moyen d'encourager les progrès de l'esprit, c'est sans doute de faire goûter les plaisirs mêmes qu'ils procurent. Aucun de ceux qui pouvoient associer à leurs occupations domestiques, à leurs travaux mécaniques, les hautes méditations qu'exige l'exercice de la souveraineté, ne se refusoit à cette jouissance : aussi, autant la postérité de ces mêmes hommes est remarquable par son insouciance sur tout ce qui la sort du cercle le plus étroit des intérêts du moment, autant les républicains florentins

CHAP. CXXVI. étoient animés par une avidité insatiable d'apprendre. Il n'y avoit aucune connoissance, quelque éloignée qu'elle fût de leur état domestique, qui ne pût trouver son application dans la pratique du gouvernement. Jamais l'obscurité de leur condition ne rendoit impossible que leur patrie en appelât à leurs lumières; et si leur ignorance étoit alors démasquée, elle les couvroit de ridicule ou de honte.

Tandis que le point d'honneur et la crainte du blâme les poussoient constamment vers la science, vers la vertu, et vers le développement moral de toutes leurs facultés, l'ensemble de leur existence étoit public : ce n'étoit qu'en conquérant l'estime de leurs concitoyens qu'ils gagnoient aussi leurs suffrages. Toutes les fois qu'on procédoit à un scrutin général, et qu'on renouveloit toutes les bourses de la seigneurie, il n'y avoit pas un citoyen dans l'état dont la conduite privée et publique, dont les vertus et les talens politiques, dont les manières et la capacité ne devinssent l'objet de l'observation de tous. Une sorte de censure étoit alors exercée par l'opinion sur l'ensemble de la vie de chacun des membres de l'état, et il n'y avoit aucun homme en qui la crainte du blâme ou l'espérance des honneurs ne réveillât les sentimens vertueux, qui, sans un tel stimulant, seroient peut-être restés assoupis au fond de son cœur.

Tel étoit le système de la liberté antique, surtout de la liberté italienne; système si différent de celui adopté de nos jours, qu'à peine ceux qui suivent l'un peuvent comprendre l'autre. Nous sommes arrivés aujourd'hui à une doctrine plus philosophique sur l'essence du gouvernement, à des principes plus applicables à toute espèce de constitution. Mais encore que le système des anciens fût absolument différent du nôtre, encore qu'il n'offrît point les nombreuses garanties que nous regardons avec raison comme essentielles à la sécurité des citoyens, il contenoit le germe des plus grandes choses, et il devoit faire naître des hommes que nos gouvernemens les plus sagement balancés ne produiront peut-être jamais. La liberté des anciens, comme leur philosophie, avoit pour but la vertu; la liberté des modernes, comme leur philosophie, ne se propose que le bonheur. CHAP. CXXVI.

La meilleure leçon à tirer de la comparaison de ces systèmes, seroit d'apprendre à les combiner l'un avec l'autre. Loin de devoir s'exclure mutuellement, ils sont faits pour se prêter un appui réciproque. L'une des espèces de liberté paroît toujours être la route la plus courte et la plus sûre pour arriver à l'autre. Le législateur, désormais, ne doit plus perdre de vue la sécurité des citoyens, et les garanties que les

CHAP. CXXVI. modernes ont réduites en système; mais il doit se souvenir aussi qu'il faut chercher encore leur plus grand développement moral. Son œuvre n'est point accomplie, quand il a rendu le peuple tranquille : lors même que ce peuple est content, lors même qu'il est heureux, il peut rester encore quelque chose à faire au législateur, car sa tâche l'oblige à achever l'éducation morale des citoyens; et c'est en multipliant leurs droits, en les appelant au partage de la souveraineté, en redoublant leur intérêt pour la chose publique, qu'il leur apprendra aussi à connoître leurs devoirs, et qu'il leur donnera en même temps et le désir et la faculté de les remplir.

CHAPITRE CXXVII.

Quelles sont les causes qui ont changé le caractère des Italiens, depuis l'asservissement de leurs républiques.

En lisant l'histoire des Italiens du quinzième et du seizième siècles, comme on trouve à chaque page les noms de familles qui existent encore, de villes, de villages qui sont toujours debout; comme la langue n'a point changé, comme la nature est restée la même, on rapporte involontairement ce qu'on connoît des Italiens modernes à ceux dont on étudie les actions; on supplée, par la comparaison, à ce qui manque au tableau historique, et l'on croit s'être fait une idée d'autant plus précise des temps passés qu'on connoît mieux les temps actuels. Cependant cette comparaison même éveille une sorte d'incrédulité qui accompagne toujours le lecteur: sa défiance est constamment armée contre tout ce qu'on lui raconte de grand et d'héroïque, et le jugement sévère que les autres nations ont porté sur les Italiens modernes, est étendu, par le préjugé, jusqu'à ceux CHAP. CXXVII.

CHAP. CXXVII. auxquels l'Europe doit le renouvellement de la civilisation.

Il est juste, et pour inspirer de la confiance dans les vertus anciennes, et pour obtenir de l'indulgence pour les foiblesses modernes, de montrer par quelles causes puissantes le caractère des Italiens a été changé; comment ils sont abreuvés, dès leur enfance jusqu'à leur extrême vieillesse, de poisons corrupteurs; comment leur énergie a été détruite avec soin, leur esprit condamné à la paresse, leur fierté humiliée, leur sincérité corrompue. Une profonde pitié pour cette nation, si richement douée par la nature, si cruellement dépravée par les hommes, doit être le résultat d'un tel examen. En remontant à la cause étrangère qui a inoculé en elle chacun de ses défauts, on demeure plus convaincu qu'ils ne sont point inhérens à sa nature, et on est plus disposé à lui savoir gré de toutes les qualités qui lui restent encore, de tout ce qu'elle a pu dérober de vertus à l'influence pernicieuse sous laquelle elle est élevée. Il n'y a pas un des vices que nous relèverons dans les institutions de l'Italie moderne, qui ne doive être considéré comme faisant l'apologie des Italiens.

Le soleil de l'Italie est resté aussi chaud, la terre aussi fertile, les aspects variés des Apennins aussi rians, aussi abondamment arrosés,

aussi couverts d'une pompeuse végétation. Tous CHAP. CXXVII.
les animaux compagnons de l'homme ont conservé leur beauté primitive et leurs mœurs; l'homme lui-même reçoit, en naissant sur cette terre favorisée du ciel, toujours la même imagination vive et prompte, toujours la même susceptibilité d'impressions passionnées, toujours la même aptitude d'esprit pour tout saisir, pour tout apprendre en même temps. Cependant l'homme seul est changé, l'organisation sociale le reçoit des mains de la nature et le modifie, sa puissance l'atteint de partout en même temps, et les quatre institutions dont l'influence est le plus universellement étendue, la religion, l'éducation, la législation et le point d'honneur, se combinent pour agir sur tous les habitans à la fois.

La religion est, de toutes les forces morales auxquelles l'homme est soumis, celle qui peut lui faire et le plus de bien et le plus de mal. Toutes les opinions qui se rapportent à des intérêts supérieurs à ceux de ce monde, toutes les croyances, toutes les sectes exercent, sur les sentimens moraux et sur le caractère humain, une influence prodigieuse. Aucune néanmoins ne pénètre plus avant dans le cœur de l'homme que la religion catholique, parce qu'aucune n'est plus fortement organisée, aucune ne s'est plus complétement subordonné la philosophie mo-

CHAP. CXXVII. rale, aucune n'a plus entièrement asservi les consciences, aucune n'a institué comme elle le tribunal de la confession, qui réduit tous les croyans à la plus absolue dépendance de son clergé; aucune n'a des ministres plus détachés de tout esprit de famille, plus intimement unis par l'intérêt et l'esprit de corps.

L'unité de foi, qui ne peut résulter que d'un asservissement absolu de la raison à la croyance, et qui en conséquence ne se trouve dans aucune autre religion au même degré que dans la catholique, lie bien tous les membres de cette Église à recevoir les mêmes dogmes, à se soumettre aux mêmes décisions, à se former par les mêmes enseignemens. Toutefois l'influence de la religion catholique n'est point la même en tout temps et en tout lieu; elle a opéré fort différemment en France et en Allemagne de ce qu'elle a fait en Italie et en Espagne. Dans ces deux derniers pays encore, son influence n'a point été toujours uniforme; elle changea à peu près à l'époque du règne de Charles-Quint, qui correspond, pour l'Italie, à la destruction des républiques du moyen âge. Les observations que nous serons appelés à faire sur la religion de l'Italie ou de l'Espagne pendant les trois derniers siècles, ne doivent point s'appliquer à toute l'Église catholique.

Nous sommes réduits à indiquer seulement

ici la révolution qui s'opéra dans l'Église ro- CHAP. CXXVII.
maine au milieu du seizième siècle : il faudroit des développemens trop longs et trop étrangers à notre sujet, pour en faire comprendre toute l'étendue. Les pontifes Paul IV, Pie IV, Pie V et Grégoire XIII l'opérèrent : leur fanatisme persécuteur changea entièrement l'esprit de la cour de Rome et celui de l'église italienne ; et en même temps, le concile de Trente substitua l'organisation la plus forte et la plus redoutable au lien souvent relâché qui unissoit les princes de l'Église avec leur nombreuse milice. Jusques alors les papes avoient contracté une sorte d'alliance avec les peuples contre les souverains ; ils n'avoient fait de conquêtes que sur les rois, ils n'avoient été menacés que par les rois ; ils devoient leur élévation et tous leurs moyens de résistance au pouvoir de l'esprit opposé à la force brutale ; et par politique, plus encore que par reconnoissance, ils s'étoient crus obligés de développer ce pouvoir de l'esprit. Ils avoient fait naître, ils dirigeoient, ils appeloient ensuite à leur aide l'opinion publique ; ils protégeoient les lettres et la philosophie ; ils permettoient même avec une certaine libéralité, aux philosophes comme aux poètes, de dévier de la ligne étroite de l'orthodoxie ; ils avouoient enfin l'esprit de liberté, et ils protégeoient les républiques. Mais lorsqu'une moitié de l'Église, em-

CHAP. CXXVII. brassant l'étendard de la réformation, secoua leur joug, lorsqu'elle tourna contre eux ces lumières de la philosophie qu'ils avoient laissé luire, cet esprit de liberté qu'ils avoient encouragé, cette opinion publique qui leur échappoit, et qui devenoit par elle-même une puissance, un sentiment de terreur profonde les détermina à changer toute leur politique. Au lieu de rester à la tête de l'opposition contre les monarques, ils sentirent le besoin de faire avec eux cause commune, pour contenir des adversaires bien plus redoutables qu'eux. Ils contractèrent l'alliance la plus étroite avec les princes temporels, surtout avec Philippe II, le plus despotique de tous; ils ne s'occupèrent plus que de courber les consciences et d'asservir l'esprit humain; et en effet, ils lui imposèrent un joug que jamais les hommes n'avoient encore porté.

On a souvent répété dans les pays protestans, que la réformation avoit été utile à l'Église romaine elle-même, et cette observation n'est pas dépourvue de vérité. En France, en Allemagne, et dans tous les pays où les deux communions se trouvent en présence l'une de l'autre, l'exemple et la rivalité de culte ont contribué à l'amélioration de toutes deux. Chacune a évité de donner à l'autre occasion de la reprendre ou de l'accuser. Le haut clergé de la cour de Rome a participé d'une autre manière à

cette réforme. Un grand amendement dans ses mœurs, un grand redoublement de ferveur dans son zèle, a signalé la période nouvelle qui commence avec le concile de Trente. Dès lors la cour pontificale a cessé d'être une occasion de scandale. Le pape et ses cardinaux ont été dès lors sincèrement et constamment animés par l'esprit de leur religion. Leur pouvoir s'en est infiniment augmenté dans les pays d'où ils ont réussi à exclure la réforme. Mais les conséquences de ce pouvoir et du zèle auquel il étoit dû n'ont point été peut-être appréciées avec justesse. CHAP. CXXVII.

Il y a sans doute une liaison intime entre la religion et la morale, et tout honnête homme doit reconnoître que le plus noble hommage que la créature puisse rendre à son Créateur, c'est de s'élever à lui par ses vertus. Cependant la philosophie morale est une science absolument distincte de la théologie; elle a ses bases dans la raison et dans la conscience, elle porte avec elle sa propre conviction; et après avoir développé l'esprit par la recherche de ses principes, elle satisfait le cœur par la découverte de ce qui est vraiment beau, juste et convenable. L'Église s'empara de la morale, comme étant purement de son domaine; elle substitua l'autorité de ses décrets et les décisions des pères, aux lumières de la raison et de la con-

CHAP. CXXVII. science, l'étude des casuistes à celle de la philosophie morale, et elle remplaça le plus noble des exercices de l'esprit par une habitude servile.

La morale fut absolument dénaturée entre les mains des casuistes ; elle devint étrangère au cœur comme à la raison ; elle perdit de vue la souffrance que chacune de nos fautes pouvoit causer à quelqu'une des créatures, pour n'avoir d'autres lois que les volontés supposées du Créateur ; elle repoussa la base que lui avoit donnée la nature, dans le cœur de tous les hommes, pour s'en former une toute arbitraire. La distinction des péchés mortels d'avec les péchés véniels effaça celle que nous trouvions dans notre conscience entre les offenses les plus graves et les plus pardonnables. On y vit ranger les uns à côté des autres les crimes qui inspirent la plus profonde horreur, avec les fautes que notre foiblesse peut à peine éviter.

Les casuistes présentèrent à l'exécration des hommes, au premier rang entre les plus coupables, les hérétiques, les schismatiques, les blasphémateurs. Quelquefois ils réussirent à allumer contre eux la haine la plus violente, et cette haine étoit plus criminelle que la faute qui l'avoit excitée ; d'autres fois ils ne purent triompher de la raison compatissante du peuple, qui ne voyoit dans ces grands coupables que

des hommes entraînés par l'ignorance, l'erreur ou des habitudes irréfléchies. Dans l'un et l'autre cas, la salutaire horreur que doit inspirer le crime fut considérablement diminuée; le brigand, l'empoisonneur, le parricide, furent associés avec des hommes qui conquéroient un respect involontaire. Les bonnes actions des hérétiques accoutumèrent à douter de la vertu même; leur damnation fit envisager la réprobation comme une sorte de fatalité, et le nombre des coupables fut tellement multiplié, que l'innocence parut presque impossible. CHAP. CXXVII.

La doctrine de la pénitence causa une nouvelle subversion dans la morale déjà confondue par la distinction arbitraire des péchés. Sans doute c'étoit une promesse consolante que celle du pardon du ciel pour le retour à la vertu; et cette opinion est tellement conforme aux besoins et aux foiblesses de l'homme, qu'elle a fait partie de toutes les religions. Mais les casuistes avoient dénaturé cette doctrine, en imposant des formes précises à la pénitence, à la confession et à l'absolution. Un seul acte de foi et de ferveur fut déclaré suffisant pour effacer une longue liste de crimes. La vertu, au lieu d'être la tâche constante de toute la vie, ne fut plus qu'un compte à régler à l'article de la mort. Il n'y eut plus aucun pécheur si aveuglé par ses passions, qu'il ne projetât de donner, avant

CHAP. CXXVII. de mourir, quelques jours au soin de son salut ; et dans cette confiance, il abandonnoit la bride à ses penchans déréglés. Les casuistes avoient dépassé leur but, en nourrissant une telle confiance ; ce fut en vain qu'ils prêchèrent alors contre le *retard de la conversion*, ils étoient eux-mêmes les créateurs de ce dérèglement d'esprit, inconnu aux anciens moralistes ; l'habitude étoit prise de ne considérer que la mort du pécheur, et non sa vie, et elle devint universelle.

La funeste influence de cette doctrine se fait sentir en Italie d'une manière éclatante, toutes les fois que quelque grand criminel est condamné à un supplice capital. La solennité du jugement, et la certitude de la peine, frappent toujours le plus endurci, de terreur puis de repentir. Aucun incendiaire, aucun brigand, aucun empoisonneur ne monte sur l'échafaud sans avoir fait, avec une componction profonde, une bonne confession, une bonne communion, sans faire ensuite une bonne mort ; son confesseur déclare sa ferme confiance que l'âme du pénitent a déjà pris son chemin vers le ciel, et la populace se dispute au pied de l'échafaud les reliques du nouveau saint, du nouveau martyr, dont les crimes l'avoient peut-être glacée d'effroi pendant des années.

Je ne parlerai point du scandaleux trafic des

indulgences, et du prix honteux que le pénitent payoit pour obtenir l'absolution du prêtre; le concile de Trente prit à tâche d'en diminuer l'abus; cependant encore aujourd'hui le prêtre vit des péchés du peuple et de ses terreurs; le pécheur moribond prodigue, pour payer des messes et des rosaires, l'argent qu'il a souvent rassemblé par des voies iniques; il apaise au prix de l'or sa conscience, et il établit aux yeux du vulgaire sa réputation de piété. Mais l'on a considéré les indulgences gratuites, celles que d'après les concessions des papes on obtient par quelque acte extérieur de piété, comme moins abusives; on ne sauroit toutefois en concilier l'existence avec aucun principe de moralité. Lorsqu'on voit, par exemple, deux cents jours d'indulgence promis pour chaque baiser donné à la croix qui s'élève au milieu du Colisée, lorsqu'on voit dans toutes les églises d'Italie tant d'indulgences plénières si faciles à gagner, comment concilier ou la justice de Dieu ou sa miséricorde, avec le pardon accordé à une si foible pénitence, ou avec le châtiment réservé à celui qui n'est point à portée de le gagner par cette voie si facile? CHAP. CXXVII.

Le pouvoir attribué au repentir, aux cérémonies religieuses, aux indulgences, tout s'étoit réuni pour persuader au peuple que le

CHAP. CXXVII. salut ou la damnation éternelle dépendoient de l'absolution du prêtre, et ce fut encore peut-être là le coup le plus funeste porté à la morale. Le hasard, et non plus la vertu, fut appelé à décider du sort éternel de l'âme du moribond. L'homme le plus vertueux, celui dont la vie avoit été la plus pure, pouvoit être frappé de mort subite, au moment où la colère, la douleur, la surprise, lui avoient arraché un de ces mots profanes que l'habitude a rendus si communs, et que d'après les décisions de l'Église, on ne peut prononcer sans tomber en péché mortel; alors sa damnation étoit éternelle, parce qu'un prêtre ne s'étoit pas trouvé présent pour accepter sa pénitence, et lui ouvrir les portes du ciel. L'homme le plus pervers, le plus souillé de crimes, pouvoit au contraire éprouver un de ces retours momentanés à la vertu, qui ne sont pas étrangers aux cœurs les plus dépravés; il pouvoit faire une bonne confession, une bonne communion, une bonne mort, et être assuré du paradis.

Ainsi la morale fut en entier subvertie; et les lumières naturelles, celles de la raison et de la conscience, qui servent à distinguer l'homme de bien d'avec le malhonnête homme, furent sans cesse contredites par les décisions des théologiens qui prononçoient la damnation du premier, qu'une chance funeste avoit précipité dans

une faute irrémissible; la béatification du second qui, touché par la grâce, avoit offert un repentir efficace. CHAP. CXXVII.

Ce ne fut pas tout : l'Église plaça ses commandemens à côté de la grande table des vertus et des vices, dont la connoissance a été implantée dans notre cœur. Elle ne les appuya point par une sanction aussi redoutable que ceux de la Divinité, elle ne fit point dépendre le salut éternel de leur observation; et en même temps elle leur donna une puissance que ne purent jamais obtenir les lois de la morale. Le meurtrier encore tout couvert du sang qu'il vient de verser, fait maigre avec dévotion, tout en méditant un nouvel assassinat; la prostituée place près de sa couche une image de la vierge, devant laquelle elle dit dévotement son rosaire; le prêtre convaincu d'avoir prêté un faux serment, ne s'oubliera jamais jusqu'à boire un verre d'eau avant de dire sa messe: car plus chaque homme vicieux a été régulier à observer les commandemens de l'Église, plus il se sent dans son cœur dispensé de l'observation de cette morale céleste, à la quelle il faudroit sacrifier ses penchans dépravés.

La morale proprement dite n'a cependant jamais cessé d'être l'objet des prédications de l'Église; mais l'intérêt sacerdotal a corrompu dans l'Italie moderne, tout ce qu'il a touché.

CHAP. CXXVII. La bienveillance mutuelle est le fondement des vertus sociales ; le casuiste la réduisant en précepte, a déclaré qu'on péchoit en disant du mal de son prochain ; il a empêché chacun d'exprimer le juste jugement qui doit discerner la vertu du vice, il a imposé silence aux accens de la vérité ; mais en accoutumant ainsi à ce que les mots n'exprimassent point la pensée, il n'a fait que redoubler la secrète défiance de chaque homme à l'égard de tous les autres. La charité est la vertu par excellence de l'Évangile ; mais le casuiste a enseigné à donner au pauvre pour le bien de sa propre âme, et non pour soulager son semblable ; il a mis en usage les aumônes indistinctes, qui ont encouragé le vice et la fainéantise ; il a enfin détourné en faveur du moine mendiant, le fonds principal de la charité publique. La sobriété, la continence sont des vertus domestiques qui conservent les facultés des individus, et assurent la paix des familles : le casuiste a mis à la place les maigres, les jeûnes, les vigiles, les vœux de virginité et de chasteté ; et à côté de ces vertus monacales, la gourmandise et l'impudicité peuvent prendre racine dans les cœurs. La modestie est la plus aimable des qualités de l'homme supérieur ; elle n'exclut point un juste orgueil, qui lui sert d'appui contre ses propres foiblesses, et de consolation dans l'adversité ; le casuiste y a substitué l'hu-

milité, qui s'allie avec le mépris le plus insultant pour les autres. CHAP. CXXVII.

Telle est la confusion inextricable dans laquelle les docteurs dogmatiques ont jeté la morale. Ils s'en sont emparés exclusivement; ils proscrivent, de toute l'autorité des pouvoirs *temporels* et spirituels, toute recherche philosophique qui établiroit les règles de la probité sur d'autres bases que les leurs, toute discussion des principes, tout appel à la raison humaine. La morale est devenue non-seulement leur science, mais leur secret. Le dépôt en est tout entier entre les mains des confesseurs et des directeurs de consciences : le fidèle scrupuleux doit, en Italie, abdiquer la plus belle des facultés de l'homme, celle d'étudier et de connoître ses devoirs. On lui recommande de s'interdire une pensée qui pourroit l'égarer, un orgueil humain qui pourroit le séduire; et toutes les fois qu'il rencontre un doute, toutes les fois que sa situation devient difficile, il doit recourir à son guide spirituel. Ainsi l'épreuve de l'adversité, qui est faite pour élever l'homme, l'asservit toujours davantage; et celui même qui a été vraiment et purement vertueux, ne sauroit se rendre compte des règles qu'il s'est imposées.

Aussi seroit-il impossible de dire à quel degré une fausse instruction religieuse a été funeste

CHAP. CXXVII. à la morale en Italie. Il n'y a pas en Europe un peuple qui soit plus constamment occupé de ses pratiques religieuses, qui y soit plus universellement fidèle. Il n'y en a pas un qui observe moins les devoirs et les vertus que prescrit ce christianisme auquel il paroît si attaché. Chacun y a appris, non point à obéir à sa conscience, mais à ruser avec elle; chacun met ses passions à leur aise, par le bénéfice des indulgences, par des réservations mentales, par le projet d'une pénitence, et l'espérance d'une prochaine absolution; et loin que la plus grande ferveur religieuse y soit une garantie de la probité, plus on y voit un homme scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, plus on peut à bon droit concevoir contre lui de défiance.

L'éducation n'est que la seconde en puissance entre les forces morales qui agissent sur la société. Ceux qu'elle a formés peuvent encore être corrompus dans le cours de leur vie; ceux qu'elle a dépravés peuvent encore être ramenés au sentiment de la vertu et du devoir. Mais la religion étend son influence ou salutaire ou funeste sur tout le cours de la vie; elle s'appuie sur l'imagination de la jeunesse, sur la tendresse enthousiaste d'un sexe plus foible, sur les terreurs de l'âge avancé; elle suit l'homme jusque dans le secret de sa pensée, et l'atteint après qu'il a échappé à tout pouvoir humain.

Cependant l'influence réciproque de l'éducation sur la religion, et de la religion sur l'éducation, est si grande, qu'à peine peut-on séparer ces deux causes efficientes des caractères nationaux. CHAP. CXXVII.

En effet, l'éducation changea en Italie à l'époque où la religion fut changée. Lorsque des papes conduits uniquement par le fanatisme succédèrent à ceux qui n'avoient écouté que l'ambition, l'éducation fut confiée à de nouvelles mains. Les deux ordres nouveaux des Jésuites et des écoles pies s'emparèrent de tous les colléges; et l'on vit absolument cesser, et partout à la fois, cet enseignement indépendant, communiqué à des milliers d'écoliers par les célèbres philologues, les Guarini, les Aurispa, les Philelphi, les Pomponio Léto. Cette classe si nombreuse d'instituteurs, qui donnèrent un mouvement si rapide à l'étude de la littérature dans le quinzième et le commencement du seizième siècle, n'avoit pas eu peut-être une philosophie bien saine, ou des sentimens bien libéraux; mais chacun d'eux étoit indépendant; il ne vivoit que de sa réputation; il ouvroit son école en rivalité avec toutes les autres; il s'efforçoit, par jalousie même de ses émules, de découvrir ou d'embrasser un système nouveau. Il mettoit en œuvre tous les pouvoirs de son esprit; il éveilloit toutes les facultés de ses

CHAP. CXXVII. écoliers, et il en appeloit sans cesse, sur sa doctrine particulière, à l'examen, au jugement de la pensée, seule autorité qui pût décider entre des professeurs tous égaux. Les moines, qui succédèrent à ces hommes si actifs, furent sévèrement enrégimentés. Indifférens aux succès de leurs écoles, qui ne pouvoient altérer leur vœu de pauvreté, et uniquement occupés de ceux de leur ordre, ils rapportoient tout à la discipline qu'ils avoient reçue; ils soumettoient tout à l'autorité spirituelle, au nom de laquelle ils parloient, et ils dénonçoient l'appel à la raison humaine, comme une révolte contre des doctrines émanées immédiatement de la divinité.

Toute contention d'esprit cessa dans les écoles de ces nouveaux instituteurs. Ils permirent bien que leurs élèves arrivassent à celles des connoissances déjà acquises, qu'ils ne jugèrent pas dangereuses, mais ils leur interdirent l'exercice des facultés qui auroient pu leur en faire acquérir de nouvelles. Toute philosophie fut subordonnée à la théologie régnante; et à l'égard de tous les autres systèmes, l'on n'apprit d'eux tout au plus que les argumens par lesquels on pouvoit les réfuter. Toute morale fut soumise aux décisions de l'Église et des casuistes, et l'on ne permit plus de chercher dans le cœur, des principes sur lesquels l'autorité avoit déjà pro-

noncé. Toute politique fut rendue conforme à CHAP. CXXVII. l'intérêt du gouvernement dominant, et les sentimens nobles furent bannis d'une science qui, au lieu d'être la plus indépendante de toutes, devint la plus servile.

L'étude de l'antiquité continua cependant à occuper les colléges; mais comment pouvoit-elle avoir un attrait réel pour les jeunes gens, ou développer leur cœur ou leur esprit, quand tout sentiment en étoit exilé? Que pouvoit signifier l'éloquence antique, lorsque l'amour de la liberté étoit représenté comme un esprit de révolte, l'amour de la patrie comme un culte presque idolâtre? quelle impression pouvoit faire la poésie, lorsque la religion des anciens étoit sans cesse opposée à celle des modernes comme les ténèbres à la lumière, ou lorsque les sentimens d'un cœur passionné étoient expliqués par des moines à des enfans? quel intérêt pouvoit naître de l'étude des lois, des mœurs, des habitudes de l'antiquité, lorsqu'elles n'étoient point comparées aux notions abstraites d'une législation vraiment libre, d'une morale épurée, d'habitudes qui naissent de la perfection de l'ordre social?

Aussi l'étude de l'antiquité, comme toute science monastique, devint une science positive, une science de faits et d'autorités, où la raison et le sentiment n'eurent plus de part.

CHAP. CXXVII. On enseigna aux enfans italiens, quelquefois avec une grande perfection, les élégances de la langue latine, c'est-à-dire, des mots et des règles de mots. On leur enseigna la prosodie et les règles de la versification, de manière à ce qu'ils pussent faire des vers latins, aussi bien qu'on en fait lorsqu'il ne manque plus que la pensée et le sentiment au poète. On leur enseigna la mythologie avec une précision qui souvent fait honte aux hommes qui croient avoir eu une éducation classique. Mais l'indépendance de la pensée étoit tellement exilée de tout ce système d'éducation, qu'on ne put leur enseigner la rhétorique ou la poétique qu'en vertu d'autorités établies, et comme une nouvelle orthodoxie; et que la théorie elle-même de la belle littérature ne produisit en Italie aucun ouvrage distingué. On peut se demander quelle pensée nouvelle un jeune homme a acquis après un cours semblable d'études, en quoi il a développé son cœur ou son esprit, et s'il n'auroit pas valu autant pour lui étudier les antiquités des Péruviens que celles des Grecs ou des Latins, qu'on ne lui a pas appris à sentir.

Sous une telle institution, quelques hommes heureusement doués ont développé leur mémoire; et s'ils tenoient aussi de la nature une imagination féconde et le sentiment de l'harmonie, ils ont pu briller comme poètes dans

leur langue natale, sans que leurs pédagogues aient réussi à étouffer leurs talens. Mais de beaucoup le plus grand nombre croupit dans une inertie d'esprit absolue. Un jeune homme italien ne pense pas, et ne sent pas même le besoin de penser; son oisiveté profonde seroit un supplice pour un homme du nord; encore que la nature eut créé celui-ci bien moins actif, bien moins impétueux. Cette oisiveté s'est changée par l'habitude en un besoin, presque en un plaisir. La journée de l'enfance a été remplie comme si l'on vouloit se mettre en garde contre l'exercice de ses facultés rationnelles. Les moines qui dirigent ses occupations ont retranché toute ferveur de ses prières, toute attention de ses études, toute invention de ses plaisirs, tout épanchement de ses liaisons.. CHAP. CXXVII.

Les exercices de piété occupent une partie considérable des heures de l'écolier; mais il suffit que par le son de sa voix il fasse machinalement acte de présence. Les longues tautologies des prières ne peuvent pas fixer son attention; le même formulaire, répété cent fois, ne dit plus rien à son esprit ou à son cœur. Tandis qu'un exercice de dévotion fort court auroit servi d'avertissement à sa conscience, les rosaires qu'il répète jusqu'à trois fois par jour, sans les entendre, l'accoutument à séparer absolument sa pensée de son langage; c'est un

CHAP. CXXVII. exercice de distraction, si ce n'en est pas un d'hypocrisie (1).

D'autres heures sont destinées à l'étude des langues, de la mythologie, de la prosodie, de quelques dates de l'histoire; mais la mémoire seule est appelée à recevoir ces leçons, la mémoire que ne réveillent point les facultés plus nobles de notre être, la mémoire qui se charge par obéissance d'un fardeau dont elle ne connoît point l'usage, et qui ne voit d'autre but à l'étude de sa leçon que celui de la réciter. L'écolier n'entreprend que languissamment une telle tâche; celui que la nature avoit peut-être doué de la compréhension la plus facile, laisse engourdir cette faculté, qui n'est jamais occupée; celui qui sentoit dans son cœur les germes du plus noble enthousiasme n'a rien trouvé qui pût le développer. L'un et l'autre ne regarde qu'avec une sorte de dégoût les mots et les règles stériles dont il a chargé sa mémoire. Au moment où son éducation est finie, il chasse avec joie de sa tête tout ce qu'il y avoit reçu sans l'incorporer jamais à sa pensée.

Un temps cependant est accordé, dans les écoles d'Italie et dans les séminaires, aux dé-

(1) Dans le *Collegio Romano*, qu'on regarde comme le premier des établissemens d'éducation du monde catholique, chaque écolier doit chaque jour répéter, entr'autres prières, cent soixante fois l'*Ave Maria*.

lassemens et aux exercices; mais l'obéissance et CHAP. CXXVII.
la discipline monastique suivent l'écolier dans le moment qu'on prétend accorder à ses ébats. Tous les jours à la même heure, la longue procession des écoliers sort du séminaire; ils marchent deux à deux, revêtus de leurs longues souquenilles; deux prêtres les précèdent, d'autres sont entremêlés dans leurs rangs, d'autres ferment la marche. Jamais ils ne redoublent le pas, jamais ils ne le ralentissent; jamais ils ne cueillent une fleur, ils ne suivent l'industrie d'un insecte, ou ils n'examinent le tissu d'une pierre; jamais ils ne se rassemblent en groupes pour jouer, pour disputer, pour parler avec confiance. L'autorité monastique est soupçonneuse; on lui a appris à se défier de l'homme, et à ne voir que corruption dans le siècle. Il n'y a rien que le pédagogue ne croie devoir craindre, et pour les mœurs de son élève, et pour la discipline de son école, et pour sa propre autorité. Les liens d'amitié entre ses disciples seroient à ses yeux un commencement de conspiration, il se hâte de les briser; les confidences seroient des leçons de corruption, il les rend impossibles; l'esprit de corps des écoliers mettroit des bornes à son autorité, il l'attaque comme une révolte; il récompense les délations, il accorde toute sa faveur à celui qui lui sacrifie son camarade.

CHAP. CXXVII. Malheureuse la nation qui est ainsi élevée! Qu'auroit-elle pu apprendre dans ses écoles, si ce n'est à se défier de son semblable, à flatter et à mentir? Que lui reste-t-il de toutes ses études, si ce n'est le dégoût de ce qu'elle a appris, et l'incapacité de se livrer à une application nouvelle? Son travail n'a pu produire en elle que l'inertie de la pensée; la distribution des peines et des récompenses n'a pu lui inspirer que de l'hypocrisie; ses moines, en la tenant éloignée de tout danger, ont affoibli et énervé ses organes, et lui ont inspiré la défiance d'elle-même et la lâcheté. C'est une consolation pour la nation italienne d'avoir été à portée de prouver par l'expérience, que les vices qu'on lui reproche ne viennent pas d'elle, mais de ses institutions. Tandis qu'elle éprouvoit les funestes résultats du système établi chez elle, une révolution étrangère entraîna d'une manière violente un grand nombre de ses jeunes élèves dans les écoles des ultramontains, et aussitôt on les y vit développer cette activité d'esprit qui avoit été si long-temps comprimée, saisir avidement cette science pour laquelle ils montroient auparavant du dégoût, et rejeter loin d'eux cette ruse, cette souplesse que la discipline seule à laquelle on les avoit soumis, leur avoit inspirée. L'éducation même des camps, ou celle des administrations civiles suffit souvent pour

enlever la croûte qu'avoit formée une institution monastique; et l'Italie voit aujourd'hui s'élever avec orgueil parmi sa jeunesse, des hommes dignes de ses anciennes républiques, des hommes qui, en effaçant le cachet servile qu'on leur avoit imprimé, ont conservé tout son génie. CHAP. CXXVII.

Ce sont des élèves formés par l'éducation monastique que la législation italienne reçoit au sortir des écoles, pour les façonner au joug et en faire des sujets obéissans. Leurs pensées n'ont jamais été élevées vers aucune espèce d'abstraction; jamais ils n'ont examiné ce qui doit être, mais seulement ce qui est; jamais ils n'ont cherché l'origine d'aucune espèce d'autorité, tandis que tout, dans ce monde et hors de ce monde, leur a été représenté comme reposant sur l'autorité; leur esprit est devenu trop paresseux pour pouvoir jamais remonter à la source de ce qu'il se soumet à croire. Conduits en aveugles dans leur éducation, obéissant en aveugles à leurs prêtres, ils ont été tout prêts à offrir la même obéissance à leurs princes. Ce n'est point un dévoûment héroïque pour certaines familles, qui est devenu l'esprit de tel ou tel peuple italien, comme on l'a vu souvent dans d'autres monarchies, c'est une obéissance plus indolente, et qui n'a d'autre principe que la fatigue de la lutte et le désir constant du repos. *Obbedire a chi commanda*, est une maxime

CHAP. CXXVII. proverbiale représentée comme contenant en même temps tous les devoirs politiques et tous les préceptes de prudence.

Aussi le despotisme n'a-t-il eu aucun besoin de s'y déguiser; un pouvoir souverain, un pouvoir sans bornes est attribué au prince, il n'y a aucun droit tellement sacré qu'il soit mis en dehors de la puissance souveraine. Les lois sont de simples émanations de la volonté du monarque, qui n'a été influencé par personne; c'est ce que désigne le nom qu'elles portent, de *motu proprio*. Les jugemens civils et criminels peuvent être changés par ses rescrits : il suspend en faveur de l'un les poursuites de ses créanciers, il accorde à l'autre une restitution *in integrum* des droits perdus par la prescription, il légitime un troisième qui est bâtard pour le faire succéder avec ses frères, ou au préjudice de ses cousins; il abroge en faveur d'un quatrième les liens de la primogéniture, pour qu'il puisse disposer au préjudice de ses enfans, des biens qui leur sont substitués. Les priviléges des corps ne l'arrêtent pas plus que ceux des particuliers, et il change à son gré et pour un but privé les coutumes des villes et les prérogatives des ordres divers de l'état.

De même que tout dépend de la seule volonté du prince, tout est accompli par elle, sans discussion, sans délibération publique, sans que

la nation soit associée d'aucune manière à ce qui va être réglé sur sa destinée. La critique des divers systèmes économiques ou politiques adoptés par le gouvernement, seroit un délit; l'histoire moderne même est interdite, elle pourroit induire des sujets en tentation de juger ce qu'ils doivent considérer comme trop haut pour leur entendement. Les gazettes enfin, que l'usage général de l'Europe a forcé à permettre, ne contiennent jamais à la date d'Italie, que les élans de la joie publique pour le passage d'un prince, son mariage, ou la naissance de ses enfans. CHAP. CXXVII.

La jurisprudence criminelle est la partie de la législation qui affecte le plus immédiatement la liberté du citoyen; c'est elle aussi qui peut le plus altérer son caractère. Dans les pays où l'instruction des procès est toujours publique, chaque procès criminel est une grande école de morale pour les assistans. L'homme du peuple qui souvent a besoin d'appui contre les tentations violentes dont il est entouré, apprend à l'audience que le crime qui a été commis sous le secret des nuits, loin de tout témoin, avec toutes les précautions que peut suggérer la prudence de la scélératesse, arrive cependant, par une suite de circonstances imprévues, à être découvert; que la conscience troublée du coupable le trahit la première, et qu'aucune jouis-

CHAP. CXXVII. sance n'a suivi ces forfaits qui sembloient mettre le criminel au comble de ses vœux. Il apprend que l'autorité qui veille sur lui est bienveillante, qu'elle est éclairée, qu'elle ne punit qu'après avoir reconnu le crime. Il s'associe de tout son cœur au jugement, et tandis qu'il lutte en faveur de l'innocence, il abandonne sans regret le coupable à toute la rigueur des lois.

Mais lorsque l'instruction est secrète, *qu'elle* n'est accompagnée d'aucun plaidoyer, d'aucun débat qui associe le public au jugement, la sentence capitale n'offre aucun dédommagement à la société, pour la perte d'un de ses membres. Parmi ceux qui assistent au supplice, les uns sont frappés de terreur, ils accusent le juge d'injustice et de cruauté, et s'intéressent uniquement au malheureux, dont ils ne connoissent que la souffrance; les autres s'endurcissent dans leurs mauvais sentimens: ils se persuadent que le condamné n'a succombé que par son imprudence, et qu'à sa place ils seroient plus heureux, parce qu'ils auroient été plus habiles. Tous s'accordent à ne voir dans la justice criminelle qu'un pouvoir persécuteur, un pouvoir odieux: ils se liguent pour soustraire tous les prévenus également à son action, et ils font peser une sorte d'infamie sur tous ceux qui ont contribué de quelque manière à ce qu'elle s'accomplisse.

Cette ligue contre la justice criminelle s'est CHAP. CXXVII.
en effet formée dans toute l'Italie, en raison du secret profond dont la procédure s'enveloppe; et le préjugé contre ses ministres est si enraciné que la loi elle-même a dû l'adopter. Les archers des tribunaux, les caporaux et les sbires sont déclarés infâmes; et l'on comprend que des hommes qui consentent à embrasser un métier couvert du mépris public et de celui de la loi, s'arrangent pour mériter l'infamie de leur condition. C'est dans leurs rangs cependant qu'on choisit le bargello, qui se nomme lui-même leur capitaine, et qui remplit en même temps la fonction d'accusateur public devant les tribunaux, et celle de premier magistrat de police. L'infamie de son premier métier le suit dans cette situation plus relevée. Un honnête homme rougit d'avoir eu aucun rapport avec le bargello, d'avoir reçu de lui aucun service; néanmoins chaque citoyen sent à toute heure que sa réputation, sa liberté, sa vie, dépendent des informations secrètes que donnera cet officier. Personne n'est à l'abri d'être arrêté de nuit, dans sa propre maison, garotté, transporté au loin, par la seule autorité de cet homme, qui n'en rend compte qu'au seul ministre de police, ou président du *buon governo*. L'Italie est probablement le seul pays au monde où l'infamie légale, loin d'être incompatible avec le pouvoir, soit une condi-

CHAP. CXXVII

tion requise pour exercer une certaine autorité.

Ce seroit une si grande honte que de s'exposer à être comparé à un bargello ou à un sbire, qu'un Italien, de quelque rang qu'il soit, s'il n'a pas perdu tout soin de sa réputation, ne contribuera jamais à traduire un malfaiteur entre les mains de la justice. Un vol impudent, un meurtre effroyable seroient commis *au milieu* de la place publique, que la foule, au lieu d'arrêter le coupable, s'ouvriroit pour lui laisser un passage, et se refermeroit pour arrêter les sbires qui le poursuivent. Le témoin interrogé sur un crime commis sous ses yeux, s'offense de ce qu'on veut le faire parler comme un espion. La compassion pour le prévenu est si vive, la défiance de la justice du juge est si universelle, que les tribunaux osent bien rarement braver ce sentiment général, et prononcer une sentence capitale. Les prévenus n'y gagnent rien; ils languissent quelquefois dans les prisons pendant de longues années, ou bien ils sont condamnés à la relégation dans des pays de mauvais air; où la nature fait lentement et douloureusement ce que le juge n'a pas osé faire; mais l'exemple de la peine qui suit le crime est perdu pour le public.

Dans presque toute l'Italie, le jugement des causes tant civiles que criminelles est abandonné à un seul juge. Peut-être s'est-on trompé

dans les autres pays, lorsqu'on a cru multiplier les lumières en multipliant les juges. Plus le nombre des juges est restreint, plus chacun d'eux sent augmenter sa responsabilité, et se fait un devoir d'étudier une cause sur laquelle son seul suffrage peut avoir une si grande influence; mais on dénature un tribunal en le réduisant à un seul homme: on ne laisse plus à celui-ci moyen de distinguer entre ses affections privées, ses passions, ses préjugés, et les opinions qu'il forme en sa qualité d'homme public. On expose les parties à souffrir de son humeur, de son impatience, et on lui ôte le frein salutaire que lui impose la nécessité d'exposer ses motifs à ses collégues, pour les amener à son opinion. Il y a souvent dans le cœur de l'homme des mouvemens contraires à la justice ou à la morale, qui contribuent à ses déterminations sans qu'il s'en rende compte. Celui même qui les ressent reconnoîtroit leur turpitude, et rougiroit de se soumettre à leur influence, s'il étoit forcé de les exprimer. Comment un juge diroit-il à haute voix : « Cet » homme a une physionomie qui me déplaît; » cet homme est le même qui m'a répondu » avec insolence, ou qui a refusé de me saluer; » cet homme est celui dont j'avois toujours » prédit qu'il tourneroit mal; cet homme est » celui dont j'avois entendu faire des éloges si CHAP. CXXVII.

CHAP. CXXVII. » ridicules et si impatientans : je suis bien » aise qu'il soit tombé en faute? » Et cependant, cette joie de le voir coupable n'est que trop réelle, et elle dispose à trouver toutes les preuves suffisantes pour le condamner.

Toutefois le prévenu doit encore s'estimer heureux lorsque le juge unique devant lequel il doit comparoître siége régulièrement sur son tribunal; mais toutes les fois que le plaignant jouit de quelque crédit auprès du président du *buon governo*, ou que celui-ci ne veut pas perdre sans retour le coupable, ou que l'accusation porte sur des fautes qu'aucune loi ne condamne, ou qu'il s'agit de punir des opinions ou des sentimens ensevelis dans le secret du cœur, ou que le ministère veut seconder l'autorité domestique d'un mari sur sa femme ou d'un père sur ses enfans; le ministre de la police transmet au vicaire ou au bargello l'ordre d'instruire le procès *per via economica*. Dans ces procès désignés par le nom d'*economici* ou de *camerali*, l'accusé n'est point admis à se défendre; la plainte ne lui est point communiquée; il n'a aucune notion des preuves produites contre lui; tout au plus a-t-il occasion de deviner la nature de l'accusation par son interrogatoire, dans les cas seulement où il est interrogé. La sentence même qui est rendue contre lui, non par le juge instructeur, mais

ar celui de la capitale ; n'est pas motivée : or- CHAP. CXXVII.
dinairement elle n'excède pas une prison domestique, ou dans un couvent, une relégation ou un exil. Néanmoins plus d'un malheureux a été enfermé au fond d'une tour, par une sentence *camérale*, ou relégué dans un pays de mauvais air, pour lutter avec la fièvre pestilentielle des Maremmes ; et dans un temps de troubles politiques, nous avons vu un grand nombre de supplices infamans, ordonnés par la même *forme économique*.

Ainsi, dans toute l'Italie, l'effet salutaire que la justice devoit produire sur la moralité du peuple, a été complétement perdu, et un effet tout contraire a été opéré sur le plus grand nombre. Chaque sujet, tremblant devant une autorité qui n'est point comptable de ses actions, qui n'est soumise à aucune loi, qui, pour une partie du moins de ses ministres, ne l'est pas même à celles de l'honneur, se croit entouré à toute heure de délateurs et d'espions secrets ; il ne peut jamais s'assurer sur le témoignage de sa conscience, et il est forcé à prendre des habitudes de dissimulation, de flatterie et de bassesse. La punition ne lui paroît jamais la conséquence nécessaire de la faute ; les supplices, tout autant que les maladies, sont à ses yeux des coups d'une fatalité qui pèse sur la nature humaine ; la crainte de les subir ne

CHAP. CXXVII. l'arrête jamais sur le chemin du crime : un assassinat ne lui fera point perdre ou la faveur publique, ou les asiles qu'ont offert long-temps les églises (1), ou ceux qu'offrent encore les frontières nombreuses des petits états entre lesquels l'Italie est coupée. Et jamais, en effet, aucun pays, à la réserve de la seule Espagne, n'a été souillé par plus de meurtres presque toujours impunis.

A toutes ces causes d'immoralité, il faut joindre les habitudes de férocité, données presque jusqu'à nos jours par le spectacle de la torture. Ce supplice des prévenus, bien plus cruel que celui des coupables, étoit toujours destiné à l'exemple, encore qu'aucun exemple peut-être ne soit plus funeste que celui des tourmens d'un homme contre lequel aucune preuve n'est acquise, et qui doit toujours être présumé innocent. Le gouvernement pontifical avoit soin, pendant toute la durée du carnaval, de faire donner l'estrapade chaque matin à un certain nombre de prévenus, et de réserver tous les supplices capitaux pour le spectacle des jours gras qui terminent cette saison de fêtes. On motivoit cet effroyable aménagement des supplices, sur le désir de prémunir le

(1) Malgré le *motu proprio* du pape, les églises, dans l'Etat ecclésiastique, servent encore de refuge aux meurtriers et aux voleurs.

uple contre le danger des passions, au com- CHAP. CXXVII.
mencement de chacune de ces journées consacrées à la joie; et le peuple, avide d'émotions, n'y cherchoit que le spectacle des douleurs physiques, qu'il alloit ensuite chercher dans les combats de taureaux, sur le môle du tombeau d'Auguste. Il n'avoit point alors à porter envie aux combats de gladiateurs de Rome payenne : si l'arène étoit baignée de moins de sang; les souffrances dont on lui donnoit le spectacle étoient bien plus cruelles et plus prolongées.

L'influence morale de la législation civile n'est pas si puissante que celle de la criminelle sur ceux qu'atteint la dernière; mais elle est plus universelle, aucun individu ne peut y échapper. La totalité de la propriété se distribue entre les sujets d'après les lois civiles, et cette distribution fut changée au moment de la suppression de la liberté. Les princes, en se créant une nouvelle noblesse, voulurent mettre le patrimoine de chaque famille à l'abri de toute révolution; ils encouragèrent en conséquence les pères à fonder, par testament, des substitutions perpétuelles, des primogénitures, des commanderies; leur donnant ainsi, même après leur mort, un droit sur leurs propriétés, dont ils dépouilloient les générations successives, et réduisant celles-ci à ne plus jouir qu'en

CHAP. CXXVII. fidéicommis d'un droit limité par la volonté de leurs ancêtres, et l'expectative de leurs descendans. Les plus fatales conséquences résultèrent bientôt de cette innovation dans la législation, qui déshéritoit les vivans, en faveur des morts et des enfans à naître; elles furent si évidentes, que dans le dix-huitième siècle, les princes les plus sages cherchèrent à abolir les fidéicommis, que leurs prédécesseurs avoient favorisés. Les détenteurs du sol, ne se considérant plus que comme des usufruitiers, semblèrent prendre à tâche de dégrader un fonds qui n'étoit pas à eux; leur fortune ne se trouvant plus proportionnée avec l'étendue de leurs domaines, ce fut un état de gêne et de misère qui devint héréditaire avec les grandes propriétés, plutôt qu'un état d'aisance; les créanciers, trompés par les rentes considérables dont jouissoit un grand propriétaire, se trouvoient dépouillés à sa mort de l'argent qu'ils lui avoient confié. Cette injustice encourageoit chez les prêteurs l'esprit d'usure, chez les emprunteurs la mauvaise foi, et elle multiplia et compliqua indéfiniment les procès entre les uns et les autres.

Cependant la nation entière avoit pris l'habitude de considérer, avant tout, la conservation des familles, et il n'y eut plus de père qui, dans son testament, ne sacrifiât toutes ses filles à ses

tous les cadets à l'aîné, et sa propre veuve CHAP. CXXVII.
à ses enfans. Toutes les relations domestiques furent changées par cette fausse distribution de la propriété. Le respect filial des enfans pour leur mère fut détruit, lorsque la mère fut rendue dépendante de son fils pour sa subsistance; l'amitié entre les frères fut également exilée, car l'amitié a besoin d'égalité, et elle ne peut pas exister entre un maître absolu et des flatteurs à gage.

Non-seulement les fils cadets eurent une part fort inférieure à celle des aînés, le père de famille prit surtout à tâche d'éviter un partage de sa propriété : *il assura seulement* à ses plus jeunes fils leur portion à table dans la maison, ou, comme les Italiens l'appellent, *il piatto*; et il les condamna, par conséquent, à la fainéantise aussi-bien qu'à la bassesse. Aucune industrie ne peut être poursuivie sans un petit capital; il faut faire une certaine dépense pour le moindre apprentissage; on ne peut suivre une profession lettrée, sans avoir employé ce capital à une éducation toujours dispendieuse; on ne peut être agriculteur sans avoir des terres, marchand sans avoir des fonds, fabricant sans avoir des outils et des matières premières. La plupart des cadets, exclus en Italie de tous ces emplois par leur pauvreté, vivent dans une constante dépendance et une constante oisiveté. Comme

CHAP. CXXVII.

les familles y sont nombreuses, justement raison de ce que le père n'est pas appelé à pourvoir au sort de ses enfans; qu'un seul entre cinq ou six frères se marie, et qu'il laisse autant d'enfans qu'il a eu de frères; les quatre cinquièmes de la nation sont condamnés à n'avoir aucune propriété, aucun intérêt dans la vie, aucune espérance, et à ne contribuer par aucun travail à la prospérité de leurs compatriotes. Une classe aussi nombreuse d'oisifs doit nécessairement influer sur la multiplication des vices.

Les habitudes nationales de justice furent encore interverties par la pratique constante du recours à la grâce dans les causes civiles. La loi, sacrifiant la justice réelle à une apparence de droit, avoit déjà rendu la prescription très-difficile à acquérir. Dans beaucoup de causes, elle ne peut être plaidée qu'après un laps de temps centenaire. Mais, même après qu'elle est acquise, on voit en Italie le prince l'anéantir par des lettres de grâce. De même, il faut, en Italie, un plus grand nombre de sentences que nulle part ailleurs, pour donner à une décision la force de *chose jugée*. Mais, même après l'acquisition de cette présomption définitive, le prince accorde encore des lettres de grâce, pour faire juger de nouveau la chose qui ne devroit plus être en débat.

Par toutes ces causes, la totalité des droits est rendue incertaine; des procès interminables furent laissés en héritage dans les familles, de générations en générations. A mesure que le temps s'écoule entre l'occasion d'un procès et sa décision, les preuves deviennent plus difficiles à obtenir, les présomptions se balancent davantage, et chacun, en soutenant son intérêt, se croit moins exposé au reproche de mauvaise foi. D'autre part, la longueur des procès les multiplie d'une manière effrayante. Dans une ville où il naît dix procès par année, si chacun est terminé en six mois, comme à Genève, il n'y en a jamais que cinq de pendans à la fois; s'ils sont, l'un portant l'autre, terminés en dix ans, comme dans la partie la mieux gouvernée de l'Italie, il y en aura cent de débattus en même temps; s'ils sont terminés à peine en trente ans, comme dans la plupart de ses provinces, il y en aura trois cents, et peut-être plus que la ville ne contient d'habitans. En effet, en Italie, il n'y a presque pas de famille qui n'ait un ou plusieurs procès; et le caractère de chicaneur ou d'homme processif est devenu trop commun pour que personne le regarde comme une tache. CHAP. CXXVII.

Ainsi, l'on peut dire que, dans la moderne Italie, la religion, loin de servir d'appui à la morale, en a perverti les principes; que l'éducation, loin de développer les facultés de l'es-

CHAP. CXXVII. prit, les a engourdies; que la législation, loin d'attacher les citoyens à la patrie, et de resserrer entre eux des liens fraternels, les a remplis de défiance et de crainte, et leur a donné pour prudence l'égoïsme, et pour défense la lâcheté. Il reste encore une quatrième cause, qui étend son influence sur toutes les sociétés humaines, et qui, avec une force inférieure aux trois précédentes, quelquefois contrebalance, quelquefois seconde leur action, et répare, quoique bien imparfaitement, le mal produit par des institutions vicieuses : c'est le point d'honneur, dont la puissance, supérieure à la volonté de chaque individu, altère ses notions primitives, affermit ou contredit sa morale, et lui trace une conduite uniforme, au lieu de le livrer à l'empire momentané de ses passions.

La législation du point d'honneur a en elle-même quelque chose de libéral; elle n'est point établie par une autorité supérieure, mais au contraire par le concours d'opinions et de volontés indépendantes : aussi, lorsqu'elle se soutient avec force dans un gouvernement monarchique, elle le modifie, et l'empêche de tourner vers un complet despotisme. D'autre part, cette législation n'est jamais forcée sur les vrais principes de la morale, et le nombre des sentimens naturels qu'elle corrompt, est plus grand que celui de ceux qu'elle conserve ou qu'elle fortifie.

L'empire du point d'honneur se fait à peine remarquer dans les républiques; l'opinion publique y exerce une telle puissance, qu'elle modifie sans cesse les préjugés les plus accrédités; elle y juge les personnes sur l'ensemble de leurs actions, et non d'après des règles abstraites et inflexibles. On ne distingue point, dans une république, un homme vertueux d'un homme d'honneur; on ne distinguoit point non plus ces deux caractères dans les états de l'antiquité. Les premières notions du point d'honneur furent apportées, dans les états du midi, par les conquêtes des peuples teutoniques; mais elles se fondirent avec les autres élémens de l'opinion publique, et elles ne formèrent point un caractère proéminent dans l'histoire des républiques italiennes. L'introduction, en Europe, de quelques opinions propres aux Arabes, donna aux Espagnols, qui les reçurent d'eux les premiers, un point d'honneur d'une nature nouvelle; ce point d'honneur fut ensuite adopté dans tous les pays sur lesquels la monarchie espagnole étendit son influence. CHAP. CXXVII.

La législation de l'honneur arabe et castillan fut donc importée en Italie dans le seizième siècle, par ces mêmes armées espagnoles qui détruisirent les républiques dont nous nous sommes occupés si long-temps. Elle y règna avec une grande force, aussi long-temps que Charles-

CHAP. CXXVII. Quint et les trois Philippe, ses successeurs, maintinrent les plus belles provinces de l'Italie dans une dépendance presque absolue; elle s'affoiblit dans les dernières années du dix-septième siècle, et tomba complétement dans le dix-huitième; l'on peut affirmer qu'elle fut également contraire aux progrès de la lumière et de la raison par sa durée et par sa chute.

Le point d'honneur, que les Espagnols tenoient des Arabes, paroît se rapporter à trois principes fondamentaux. Le premier est une délicatesse exagérée sur la chasteté des femmes : dès que cette vertu est atteinte en elles par le plus léger soupçon, elles ne succombent pas seules au déshonneur; la même honte couvre également leurs pères, leurs frères et leurs maris. Le second est une délicatesse tout aussi exagérée sur la valeur des hommes; de même elle est mise à la place de toutes les autres vertus, et elle compromet toute la famille en un seul individu. Le troisième est une sorte de religion de vengeance, qui n'admet d'autre réparation pour l'offense que la mort de celui qui a commis l'offense.

L'introduction de ces opinions en Italie changea l'état des femmes; elles perdirent l'honnête liberté dont elles avoient joui au temps des républiques; leurs pères et leurs maris, au lieu de se confier dans leur vertu et leur prudence,

ne se crurent plus assurés que par des grilles CHAP. CXXVII.
et des verroux. Ce n'étoit pas leur foiblesse seule qu'ils avoient à craindre; un accident qui les exposoit aux yeux de tous, un mot hasardé, une conjecture imprudente, suffisoient pour compromettre l'honneur de la maison, et avec lui la vie et la fortune de tous les individus qui la composoient. La jalousie du sentiment ne veilloit point sur elles, mais la jalousie bien plus soupçonneuse de la vieillesse, qui les gardoit comme l'avare garde son trésor. Plus on redoubloit de précautions extérieures, plus on multiplioit les duègnes qui ne les perdoient pas de vue, les grilles qui fermoient leurs maisons, les voiles qui les cachoient à tous les yeux, plus on négligeoit l'éducation morale, qui auroit placé leur défense en elles-mêmes. La vigilance soupçonneuse de leurs gardiens avoit délivré leur conscience de toute responsabilité. Autant on s'efforçoit de leur rendre impossible tout commerce avec le dehors, autant elles tournoient toutes leurs pensées, toute l'invention de leur esprit vers la galanterie; et dans le temps où elles furent soumises à la vigilance la plus sévère, leur conduite ne fut guère plus pure que lorsque le déréglement même devint à la mode.

Cependant lorsqu'à la fin du dix-septième siècle, le point d'honneur espagnol se relâcha,

CHAP. CXXVII. aucune autre sauvegarde ne fut donnée à la vertu des femmes ; elles ne furent pas mieux instruites de leurs devoirs, elles ne trouvèrent pas un plus ferme appui dans leurs propres sentimens, et le bon goût même de la société ne leur fit point une loi de la décence dans leurs propos ou dans leur conduite. Les jeunes filles élevées dans les couvens y reçoivent un enseignement que sa sévérité même rend inapplicable à la vie. La salle de bal et celle du spectacle leur sont représentées comme le lieu où le démon exerce ses plus redoutables séductions ; le crime de regarder un homme par la fenêtre, leur est peint comme presque aussi odieux que celui de lui ouvrir cette même fenêtre, pour le recevoir de nuit dans leur appartement. Le désir de plaire et les excès de l'amour sont mis sur une même ligne. L'époux qui reçoit une jeune fille au sortir du couvent, est obligé de défaire l'ouvrage de son éducation ; de lui enseigner que tout ce dont on lui a fait peur, n'est point un péché, que tout ce qui est interdit aux religieuses, ne l'est pas aux dames. Tous ses principes sont ébranlés ; la séduction du monde commence ; le ton corrompu de la société lui apporte de nouvelles idées, l'exemple la séduit. L'époux auquel elle a été unie n'est point son choix ; le plus souvent elle ne l'avoit pas même vu avant de se donner à lui ; lorsque en

suite la paix domestique, la fidélité conjugale, CHAP. CXXVII.
la douce confiance, sont bannis de tous les ménages, il ne faut pas accuser, mais plaindre les femmes italiennes; il faut chercher le désordre plus haut vers sa source, et reconnoître que l'éducation, les lois, les mœurs, et non la nature, les ont faites ce qu'elles deviennent.

Nous avons vu qu'à l'époque la plus florissante des républiques italiennes, la valeur loin d'être trop prisée par comparaison avec les autres vertus, n'obtenoit pas même de l'opinion publique l'estime qui lui étoit due. Les hommes de guerre n'étoient alors que des mercenaires employés à exécuter les ordres d'autres hommes, qui, dans une carrière plus élevée, avoient obtenu une plus haute réputation. Le magistrat qui brilloit dans les conseils par son éloquence, par sa prudence, par sa décision, ne se piquoit point d'égaler la bravoure militaire du soldat qu'il prenoit à ses gages; il donnoit dans l'occasion des preuves d'un courage civil, souvent plus rare et plus difficile; mais il déclaroit sans honte qu'il ne se croyoit pas propre au combat. La république florentine souffrit plus qu'une autre, pour avoir accordé si peu d'estime à la bravoure; elle apprit par des malheurs répétés qu'aucune vertu ne doit être déshéritée par aucun gouvernement; et elle fut souvent trahie par les généraux et les soldats qu'elle appeloit

CHAP. CXXVII. du dehors, parce qu'elle avoit négligé d'en former parmi ses propres citoyens.

Mais les effroyables guerres du commencement du seizième siècle, rappelèrent les Italiens aux armes, et dès lors ils suivirent avec d'autant plus d'empressement cette carrière nouvelle, que toutes les autres leur furent bientôt fermées. Ils s'engagèrent en foule pendant tout le seizième siècle, dans les armées espagnoles, dans le temps même où d'autres régimens italiens étoient levés pour le service de la France, et servoient avec distinction dans les guerres civiles de cette contrée. Pendant toute la seconde moitié du seizième siècle, l'infanterie italienne fut considérée comme pleinement égale à l'espagnole, et toutes deux occupoient le premier rang entre les troupes des nations les plus guerrières de l'Europe. Toutes deux avoient été formées par les mêmes officiers, et furent soumises aux mêmes préjugés. Le point d'honneur militaire italien ne fut autre que celui de l'Espagne. Les deux nations ressentirent de la même manière les mêmes offenses, les mêmes propos, les mêmes soupçons.

Mais la milice espagnole se conserva en plein honneur pendant tout le dix-septième siècle, malgré la décadence de la monarchie; la milice italienne perdit plus tôt son crédit. Les soldats ne s'engageoient qu'à regret dans des armées

toujours mal payées, toujours mal conduites, CHAP. CXXVII. et qui, malgré leur valeur, éprouvoient de constans revers. Dans les provinces sujètes de l'Italie, que les vice-rois espagnols gouvernoient avec défiance, tout invitoit la noblesse au repos et à la mollesse, qui seule n'excite jamais de soupçons jaloux. Les Italiens avoient montré qu'ils pouvoient être braves, mais ils ne le furent pas long-temps sous des circonstances au[illegible] défavorables ; et quand ils déposèrent les arm[illegible] aucune opinion publique ne les appela à défendre encore la réputation de leur valeur. On vit alors, on voit encore aujourd'hui, des hommes distingués par leur naissance, par le rang qu'ils occupent, et par toutes les circonstances qui font supposer une éducation libérale, avouer hautement leur pusillanimité. Ils parlent sans rougir de la grande peur qu'ils ont eue ; ils confessent que leurs femmes ont plus de courage qu'eux, et ces paroles ne leur coûtent point à prononcer ; elles ne sont point suivies de la risée, ou du mépris universel. Cependant si le courage est une vertu naturelle à l'homme, la peur est aussi une des passions de sa nature. Il faut qu'elle soit réprimée, qu'elle soit domptée par la volonté, par l'éducation, par la honte. Quand on lui donne une pleine licence, elle s'empare à son tour de l'âme, elle la dégrade, elle avilit la nation toute entière.

CHAP. CXXVII. On auroit pu craindre que telle ne fût la condition de la nation italienne, et peut-être, en effet, toute autre, en perdant son point d'honneur, auroit perdu avec lui toute énergie; mais une expérience inattendue a fait voir récemment que ces Italiens qui avoient si complétement oublié le courage, le rapprenoient plutôt qu'aucune autre nation, dès qu'on réveilloit *en* eux le point d'honneur, et qu'on leur faisoit entrevoir une vraie gloire.

La sanction de cette *législation du* point d'honneur, que les Espagnols introduisirent en Italie, au seizième siècle, fut la nécessité imposée à chaque homme d'honneur, de venger son offense. Sans doute le besoin de vengeance est jusqu'à un certain point un sentiment naturel à l'homme; il se compose d'un désir de *justice*, et d'un mouvement de colère; et *dans* ces limites, on le retrouve également *chez* tous les peuples, aussi-bien anciens que *modernes*. Mais le système de vengeance que les Espagnols ont reçu des Arabes et des Maures, et qu'ils ont ensuite communiqué à toute l'Europe, est autre chose que ce sentiment naturel, il est fondé sur une idée de devoir. Le Maure ne se venge pas parce que sa colère dure encore, mais parce que la vengeance seule peut écarter de sa tête le poids d'infamie dont il est accablé. Il se venge, parce qu'à ses yeux il n'y a qu'une âme basse qui

puisse pardonner les affronts, et il nourrit sa rancune, parce que s'il la sentoit s'éteindre; il croiroit avec elle avoir perdu une vertu. CHAP. CXXVII.

Ce code de vengeance fut présenté aux nations septentrionales, au moment où les combats judiciaires venoient à peine d'être supprimés. Il entra en quelque sorte à leur place, et le duel lava les offenses de l'honneur, avec une assez grande apparence de raison; car la plus mortelle offense consistant à mettre en doute le courage d'un homme, la bravoure avec laquelle il se présentoit au combat singulier, étoit le moyen le plus naturel de dissiper ce doute. Aussi l'on vit chez les Français, les Anglois, les Allemands, l'idée primitive de la vengeance s'effacer de l'action elle-même, qui étoit représentée comme en étant la conséquence. Un homme d'honneur se battit, non pas pour se venger, mais pour se maintenir en possession de cet honneur qui étoit sa propriété, et qu'il se sentoit le droit de défendre.

Ce ne fut point de cette manière que la poursuite des affaires d'honneur fut, au seizième siècle, présentée par les Espagnols aux Italiens: ce ne fut point ainsi que les Italiens eux-mêmes la conçurent, en raison de leurs précédentes communications avec les Maures. Les uns et les autres crurent reconnoître une grande âme à la constance de ses ressentimens. L'of-

CHAP. CXXVII. fensé leur sembloit avoir montré d'autant plus d'énergie qu'il avoit gardé plus long-temps sa rancune, qu'il l'avoit manifestée par une explosion plus inattendue, et qu'il avoit causé une douleur plus amère à son offenseur. Ce n'étoit pas une preuve de courage qu'on demandoit à celui qui se vengeoit, pour rétablir son honneur; c'étoit seulement une preuve de haine implacable. Aussi l'assassinat lavoit-il à leurs yeux l'honneur aussi-bien que le duel, le poison aussi-bien que le fer, et la perfidie leur paroissoit-elle le triomphe de la vengeance, parce que l'offensé s'y étoit montré plus complétement maître de lui-même.

Quelques provinces d'Italie s'étoient fait remarquer dès le moyen âge par l'atrocité de leurs haines et de leurs vengeances héréditaires. On citoit surtout Pistoia en Toscane, la Romagne et tout l'état de l'Église, mais bien plus encore les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse, où le mélange avec les Maures, et ensuite avec les Espagnols, avoit donné plus de force à cette législation barbare. Cependant ce ne fut qu'au seizième et au dix-septième siècles qu'on vit régner, dans toute l'Italie la terrible doctrine qui imposoit à tout homme d'honneur le devoir non de se défendre, mais de se venger. Ce fut alors seulement qu'on vit se multiplier ces bravi qui louoient leurs poignards, et qu'on perfec-

tionna la redoutable science des poisons; ce fut alors qu'on vit des hommes éminens dans l'état, dans l'église, dans les lettres, se vanter publiquement d'avoir accompli leur vengeance; ce fut alors enfin que le duel n'étant plus regardé comme une satisfaction suffisante, deux ennemis ne consentirent à se battre qu'après que l'offenseur eût demandé pardon à l'offensé. Sans cette réparation préalable, le poison ou le poignard pouvoient seuls laver l'honneur outragé. CHAP. CXXVII.

Grâce au ciel, cette doctrine infernale est complétement mise en oubli aujourd'hui. On ne trouveroit plus dans toute l'Italie un seul assassin à gages; et si des crimes horribles sont encore commis, l'opinion publique ne les impose du moins jamais plus comme un devoir. Peut-être même la sanction du duel est-elle trop négligée, et montre-t-on trop peu de sévérité envers ceux qui, ne témoignant aucun ressentiment pour les plus graves offenses, laissent supposer, non qu'ils ont pardonné, mais qu'ils n'ont pas osé demander de satisfaction.

Cependant le long règne d'un préjugé si subversif de toute morale et de tout vrai honneur a eu l'influence la plus funeste sur les sentimens nationaux. L'assassinat n'est plus, il est vrai, un devoir, mais il n'est pas non plus une honte; c'est une idée avec laquelle chacun est

CHAP. CXXVII. sans cesse familiarisé. L'Italien le regarde comme une conséquence funeste d'un mouvement impétueux de colère, de jalousie, de vengeance; il ne sent point dans son cœur la certitude inébranlable qu'il ne sera jamais entraîné à donner un coup de couteau, parce qu'il n'a point été accoutumé à considérer cette action avec l'horreur inexprimable qu'inspire la pensée d'un grand crime. Elle est pour lui ce qu'est la pensée du duel pour les hommes scrupuleux des autres nations. C'est un grand péché que sa conscience lui défend de commettre; mais il sent pour de telles fautes que tout homme est pécheur; et lorsqu'il voit des meurtriers exilés de leur pays, ou condamnés aux travaux publics pour des assassinats, il ne sent pour eux que la pitié profonde qu'excite un grand malheur; non l'effroi que doit causer un grand crime.

Dans l'état de société auquel l'Italien se trouve réduit, ce sentiment devient juste, et c'est avec un sentiment analogue que nous devons le juger nous-mêmes. Sans doute on ne trouve point dans l'Italien du dix-huitième siècle, ou le représentant des Manlius et des Gracques, ou celui des Doria et des Albizzi. La vertu antique ne peut naître, ne peut fleurir dans une patrie asservie; l'esprit ne peut développer sa puissance, lorsque son essor est rallenti par

mille entraves; le sentiment ne peut s'exalter vers l'héroïsme, lorsqu'il est étouffé dans son germe. Mais sera-ce l'Italien lui-même que nous accuserons de l'état lamentable où il est tombé? lorsque nous voyons tant de causes si puissantes concourir à le dégrader, ne pleurerons-nous pas plutôt en lui l'avilissement de la dignité humaine, et ne sentirons-nous pas que le sort qui l'a atteint est le sort qui nous menace, qui menace toute société, toute nation, qui se laisseroit charger des mêmes chaînes que lui? CHAP. CXXVII.

Bien plutôt nous admirerons encore tout ce qui reste à cette nation qui sembloit faite pour dépasser toutes les autres : cet esprit si ouvert et si prompt, pour lequel aucune étude n'est trop difficile dès qu'elle est entreprise avec un but fait pour l'enflammer; cette flexibilité à toutes les formes nouvelles, qui rend l'Italien propre à la politique, à la guerre, à tout ce qu'il entreprend de plus inusité, au moyen de l'éducation la plus rapide; cette imagination créatrice qui lui conserve l'empire des beaux-arts après qu'il a perdu tous les autres; cette sociabilité, cette douceur dans les manières, qui en d'autres pays est le partage des conditions les plus relevées, mais qui en Italie est commune à toutes les classes; cette sobriété qui tient l'homme du peuple éloigné des orgies et des débauches cra-

CHAP. CXXVII. puleuses au milieu de ses fêtes et de ses plaisirs; cette supériorité de l'homme de la nature qui se montre d'autant plus digne d'estime qu'il a été moins changé par l'éducation; en sorte que le paysan italien est autant supérieur au citadin que celui-ci l'est au gentilhomme. Enfin, ce pouvoir admirable de la conscience, qui triomphe des plus mauvaises institutions, de l'éducation la plus fausse, de la superstition la plus basse, de l'ordre politique le plus dépravé, et qui, soutenant l'homme entre les tentations les plus violentes et les barrières les plus débiles, diminue la fréquence des crimes bien au-delà de ce qu'on auroit pu le calculer d'avance. Sans doute ces Italiens, auxquels nous avons consacré une si longue étude, sont aujourd'hui un peuple malheureux et dégradé; mais qu'on les remette dans des circonstances ordinaires, qu'on leur laisse courir les chances que courent toutes les autres nations, alors l'on verra qu'ils n'ont pas perdu le germe des grandes choses, et qu'ils sont dignes de se mesurer encore dans cette carrière qu'ils ont parcourue deux fois avec tant de gloire.

FIN.

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME SEIZIÈME.

CHAPITRE CXXI. *Préparatifs des Florentins pour défendre leur liberté; ils sont assiégés par le prince d'Orange. Exploits, dans l'état florentin, de François Ferrucci, commissaire-général; il livre au prince d'Orange un combat où tous deux sont tués; capitulation de Florence.* 1529—1530 ..... *p.* 1

La république de Florence résolue à se défendre, tandis que tout le reste de l'Italie se soumet au joug de la maison d'Autriche 1

Les Florentins, qui jusqu'alors n'avoient point été militaires, prennent eux-mêmes les armes pour la défense de la liberté 2

An.

1527. Décembre. Organisation de trois cents citoyens de la garde du palais 3

1528. 6 novembre. Organisation des seize compagnies de la garde urbaine 4

1527. Juillet. Rappel des *bandes de l'ordonnance* du territoire florentin ..... *ib.*

1528. Décembre. Hercule d'Este nommé capitaine-général des hommes d'armes 5

1529. Avril. Les fortifications de Florence sont complétées 6

— Mai. Les Dix de la guerre prennent Malatesta Ba-

An
glioni à leur solde, avec le titre de gouverneur-général..... p. 7
1529. Le gonfalonier Capponi veut réconcilier la république au pape..... 8
— Capponi appelle aux consultations, ou *pratiche*, plusieurs amis des *Médicis*..... 9
— Défiance des conseils ; ils nomment eux-mêmes la *pratica* des Dix de la guerre..... *ib.*
— Correspondance secrète de Capponi avec Clément VII..... 10
1529. 16 avril. Lettre suspecte adressée à Capponi, trouvée par un des prieurs..... *ib.*
— 17 avril. Capponi est déposé, François Carducci lui est donné pour successeur..... 11
— Capponi se justifie de l'accusation de *trahison*, et est acquitté..... 12
— Les Florentins reçoivent coup sur coup les nouvelles les plus alarmantes..... 13
— Le gouvernement prend des mesures pour trouver de l'argent..... 14
— La seigneurie ordonne aux paysans de porter leurs récoltes dans les lieux forts..... 15
— Septembre. Hercule d'Este, sommé de se rendre à son poste, refuse d'obéir..... 16
— Ambassade envoyée par les Florentins à l'empereur à Gênes..... 17
— 8 octobre. Mort de N. Capponi au retour de cette ambassade, suite des deux autres ambassadeurs. 18
— Le pape charge de ses vengeances contre Florence le même prince d'Orange qui l'avoit fait prisonnier à Rome..... 19
— Fin de juillet. Le pape accorde aux soldats d'Orange

An
main-forte pour se faire payer le reste des rançons des citoyens romains..... *p.* 20
1529. Fin d'août. L'armée du prince d'Orange se rassemble à Foligno..... *ib.*
— 1er septembre. Prise et pillage de Spelle, sur la frontière de Pérouse..... 21
— 12 sept. Baglioni, par un traité, ouvre Pérouse au prince d'Orange, et conduit son infanterie aux Florentins..... 22
— 14 sept. Cortone se rend au prince d'Orange, et les Florentins évacuent Arezzo et tout le val d'Arno supérieur..... 23
— 18 sept. Arezzo prétend se reconstituer en république sous la protection de l'empereur..... 24
— François Guicciardini s'enfuit, et se joint aux ennemis de sa patrie..... *ib.*
— Des ambassadeurs envoyés au pape sont renvoyés durement..... 25
— 19 octobre. Les maisons et les jardins à un mille de la ville sont rasés par les Florentins..... 26
— 24 oct. Le prince d'Orange trace son camp au Piano-à-Ripoli, devant Florence..... 27
— Napoléon Orsini, abbé de Farfa, au service des Florentins..... 28
— Commencement des services et de la réputation de François Ferrucci..... 29
— Novembre. Ferrucci reprend d'assaut San-Miniato..... 30
— 10 nov. Orange attaque Florence par escalade, et est repoussé..... 31
— 11 décembre. Etienne Colonna surprend à leur poste les Impériaux de Sciarra..... 32

An
1529. 15 décembre. Mort de Jérôme Moroni dans le camp des assiégeans..... p. 34
— 23 déc. Les Florentins abandonnés par les Vénitiens, qui signent leur paix avec l'empereur,. 35
— Fin déc. Une nouvelle armée impériale vient camper sur la rive *droite de l'Arno*..... 36
— Raphael Girolami est donné pour *successeur* au gonfalonier François Carducci..... 37
1530. Blocus de Florence. Le prince d'Orange ne bat point la ville en brèche..... *ib.*
— Hercule Rangoni emmène les gendarmes d'Hercule d'Este..... 39
— 26 janvier. Malatesta Baglioni nommé capitaine-général..... 40
— Conduite double de François Ier avec les Florentins..... *ib.*
— Nouvelles conditions offertes au pape, et rejetées par lui..... 41
— Prédications à Florence pour animer à la défense de la liberté..... 42
— Fréquentes attaques des Florentins sur les lignes ennemies..... 43
— 21 mars. Sortie générale des Florentins, et combat brillant autour du cavalier de la porte Romaine..... 44
— 5 mai. Sortie de Baglioni, qui prend d'assaut le couvent de San-Donato..... 45
— 10 juin. Étienne Colonna attaque le comte de Lodrone, et le quartier des Allemands à la droite de l'Arno..... 46
— Succès de Lorenzo Carnésecchi dans la Romagne toscane..... 47

An
1530. Perte de la citadelle d'Arezzo, de Borgo San-Sepolcro, et de Volterra..... p. 47
— 27 avril. Francesco Ferrucci part d'Empoli pour recouvrer Volterra..... 48
— 29 mai. Empoli pris par Sarmiento et D. Fernand de Gonzague..... 49
— 27 avril. François Ferrucci reprend Volterra avec un grand carnage..... ib.
— Avril-juin. Ferrucci défend Volterra contre Maramaldo et Sarmiento..... 50
— 17 juin. Il force les Impériaux à lever le siége de Volterra..... 51
— Ferrucci rassemble une armée pour faire lever le siége de Florence..... 52
— 14 juillet. Ferrucci part de Volterra pour Pise.. 53
— Ferrucci retenu par la fièvre à Pise..... ib.
— Plan de Ferrucci pour attaquer Rome, rejeté par la seigneurie..... 54
— 30 juill. Ferrucci part de Pise, et traverse l'état lucquois..... ib.
— 2 août. Ferrucci, avec son armée, s'approche de Gavinana, dans les montagnes de Pistoia..... 55
— Trahison de Malatesta Baglioni, qui donne moyen au prince d'Orange de marcher au devant de Ferrucci..... 56
— 2 août. Ferrucci et le prince d'Orange arrivent en même temps à Gavinana..... 58
— Le prince d'Oranges est tué..... 59
— Jean-Paul Orsini repoussé par Vitelli, tandis que Ferrucci repousse Maramaldo hors de Gavinana. 60
— Nouvelle attaque sur Gavinana. Ferrucci est pris et tué par Maramaldo..... 61

An
1530. 4 août. Le gonfalonier presse de nouveau Baglioni d'attaquer les Impériaux. ..... p. 63
— Baglioni refuse ouvertement toute obéissance au gonfalonier. ..... ib.
— 8 août. Le gonfalonier veut forcer Baglioni à l'obéissance, mais il est abandonné par les citoyens. 64
— Baglioni introduit les Impériaux dans le bastion de la porte Romaine. 65
— La seigneurie forcée de mettre en liberté les partisans des Médicis. 66
— La seigneurie traite avec Barthélemi Valori, commissaire apostolique, et D. Fernand de Gonzague, général impérial. 67
— 12 août. Capitulation de Florence, avec promesse de liberté et d'amnistie. 68
— 20 août. Barthélemi Valori nomme une balie par l'autorité d'un prétendu parlement. 69
— La seigneurie est cassée, et le peuple est désarmé. 70
— Fin de l'Histoire de Jacob Nardi; et son caractère. ..... ib.

CHAPITRE CXXII. *Violation de la capitulation de Florence; persécution de tous les amis de la liberté règne et mort d'Alexandre de Médicis; succession de Cosme Ier au titre de duc de Florence. Sienne, opprimée par les Espagnols, embrasse le parti français Siége et dernière capitulation de cette ville.* 1530—1555. ..... p. 71.

L'Italie, après 1530, retombe dans l'état de nullité où elle étoit avant le douzième siècle. ..... 71.

An
1122-1530. Grandeur de l'Italie pendant les quatre siècles de sa liberté..... p. 72
— L'indépendance de quelques petits états avant le douzième siècle, et après le quinzième, ne suffit pas pour que l'Italie ait une histoire à ces deux époques..... 73
— Le couronnement des empereurs à Rome étoit un symbole de l'indépendance italienne, qui fut supprimé en 1530..... 75
— Les états italiens qui se disoient encore indépendans depuis 1530, n'avoient plus d'influence sur le reste de l'Europe..... *ibid.*
— Derniers chapitres consacrés à la décrépitude de la nation italienne..... 76
— L'oppression du parti de la liberté à Florence et à Sienne demande plus de détails..... 77
1530. Balie créée à Florence au nom de la souveraineté du peuple..... *ibid.*
— Octobre. Seconde balie de cent cinquante membres créée par la première..... 78
— Cruelles vengeances du parti exercées par la balie contre tous les amis de la liberté..... 79
— Elle redouble de sévérité et prolonge les supplices à mesure qu'elle se sent mieux affermie. 80
— Les chefs de parti ordonnent les supplices en leur nom, sans faire intervenir l'autorité d'aucun membre de la maison de Médicis..... *ibid.*
1531. 5 *juillet.* Alexandre de Médicis entre à Florence, et est déclaré chef de la république par un rescrit de l'empereur..... 82
— Projets de Guicciardini pour se mettre à couvert de la haine publique..... 83

An
1532. 4 avril. Commission chargée de changer la constitution de Florence..... p. 83
— 27 avril. Constitution monarchique donnée à Florence, avec deux conseils..... 84
— Tyrannie et défiance universelle d'Alexandre de Médicis..... 85
1534. 1er juin. Il jette les fondemens d'une citadelle pour contenir Florence..... 86
— Mécontentement de tous les chefs du parti de Médicis..... 87
1533. 27 octobre. Catherine de Médicis épouse Henri de France, qui fut depuis Henri II..... 88
1534. 25 septembre. Mort de Clément VII. Alexandre reste entouré d'ennemis..... 89
— Le cardinal de Médicis se met à la tête des ennemis d'Alexandre..... 90
1535. 10 août. Hippolyte, cardinal de Médicis, empoisonné par Alexandre..... 91
— Les émigrés florentins plaident leur cause à Naples contre Alexandre, devant l'empereur... 92
1536. Février. Charles prononce une amnistie pour les émigrés, sans changer le gouvernement..... 93
— Les émigrés la rejettent..... 94
— 28 fév. Charles donne sa fille à Alexandre, et lui assure sa protection..... 95
— Lorenzino de Médicis gagne la faveur d'Alexandre par des services honteux..... 96
1537. 6 janvier. Il tue le duc, qu'il avoit attiré dans sa maison..... 97
— Il n'essaye pas de soulever la ville, où il n'avoit point de partisans..... 98
— Il part pour Bologne et Venise avant que le

An
meurtre du duc soit connu..... p. 99
1537. Le cardinal Cybo, ministre d'Alexandre, cache sa disparition..... 100
— 7-8 janvier. Il trouve le duc mort dans l'appartement de Lorenzino..... 101
— 8 janv. Tous les lieux forts occupés par Alexandre Vitelli, commandant de la garde du duc. 102
— Le sénat pressé par Guicciardini de nommer un successeur au duc..... 103
— 9 janv. Le sénat forcé par la terreur à élire pour duc Cosme de Médicis, parent éloigné d'Alexandre..... 104
— Guicciardini comptoit de dominer Cosme, qui rejette le joug..... 105
— 22 janvier. Les cardinaux florentins entrent à Florence pour en modifier le gouvernement... *ibid.*
— 1er février. Ils sont trompés par Médicis, et renvoyés..... 106
— 28 fév. La succession de Cosme confirmée par une bulle impériale, publiée à Florence le 21 juin suivant..... 107
— 1–15 juillet. Armée levée par les émigrés florentins à la Mirandole..... 108
— 15 juillet. Les émigrés entrent en Toscane, et s'avancent jusqu'à Montemurlo..... 109
— 31 juillet. Les chefs des émigrés surpris par Alex. Vitelli dans la citadelle de Montemurlo; leur troupe est dissipée..... 110
— 1er août. Philippe Strozzi et ses compagnons faits prisonniers..... 112
— Cosme rachète des soldats leurs captifs pour les faire périr..... 113

An
1537. 20 août. Supplice des principaux émigrés, qui, sept ans auparavant, avoient fondé le pouvoir de la maison de Médicis. ..... *p.* 114
— Philippe Strozzi demeure une année prisonnier d'Alexandre Vitelli. 115
1538. Philippe Strozzi se tue en prison, en invoquant un vengeur. 116
1547. Lorenzino de Médicis assassiné à Venise par les sbires de Cosme Ier. ..... *ibid.*
1538. Cosme de Médicis éloigne de Florence le cardinal Cybo et Alexandre Vitelli, qui l'avoient mis sur le trône. 118
— Les sénateurs qui l'avoient fait élire sont tous écartés, et meurent disgraciés. 119
1532. Août. Clément VII s'empare d'Ancône par trahison, fait périr ses magistrats, et lui enlève tous ses priviléges. 120
1530. 10 octobre. Arezzo soumise de nouveau aux Florentins, et la nouvelle république supprimée. *ibid.*
— La république de Lucques achète à grand prix la protection de l'empereur. 121
1538. Mai. Alfonse Piccolomini, duc d'Amalfi, chef de la république de Sienne par le crédit de l'empereur. 122
1541. Premières négociations des Siennois avec les Français, dénoncées par Cosme Ier à l'empereur. 123
— Granvelle, envoyé à Sienne, met cette république dans une plus grande dépendance de l'empereur. 124
1544. Les ports de l'état Siennois occupés par les frères Strozzi, avec l'aide des Français et des Turcs. 125

An
1545. 4 mars. Don Juan de Luna et la garnison espagnole chassés de Sienne par un soulèvement du peuple..... *p.* 126
1546. Complot de François Burlamacchi pour remettre en liberté toutes les républiques de Toscane. 127
— Burlamacchi, alors gonfalonier de Lucques, est dénoncé à Cosme Ier..... 129
— Il est livré à l'empereur, et puni de mort à Milan..... *ibid.*
1547. 20 octobre. Don Diégo de Mendoza envoyé à Sienne par l'empereur..... 130
1548. 4 novembre. Il en réforme le gouvernement, et le réduit à une absolue dépendance..... 131
— Mendoza entreprend de bâtir à Sienne une citadelle..... *ibid.*
1552. Les Siennois implorent les secours de la France. 132
— Insurrection contre les Espagnols dans le territoire Siennois..... 133
— 26 juillet. Les insurgés sont reçus dans Sienne, et les Espagnols en sont chassés..... 134
— 11 août. Le duc de Termes introduit à Sienne avec une garnison française..... 135
1553. Janvier. D. P. de Tolède, vice-roi de Naples, vient en Toscane pour soumettre les Siennois, mais il meurt au bout de six semaines..... 136
— Première guerre de Sienne, terminée par l'apparition de la flotte turque sur les côtes de Naples..... 137
— Juin. Traité de paix entre Cosme Ier et les Siennois..... 138
— Cosme Ier déterminé à servir l'empereur à tout prix, par la crainte de Pierre Strozzi, que fa-

An
vorisoit le roi de France..... p. 138
1554. 26 janvier. Cosme rassemble ses troupes sous les ordres du marquis de Marignan, à Poggibonzi..... 139
— 27 janvier. Marignan surprend un bastion à la porte de Sienne..... 140
— Marignan ne pouvant pénétrer dans la ville, entreprend de la réduire par le blocus..... 141
— Marignan assiége successivement les châteaux de l'état siennois, et fait pendre les habitans qui s'étoient défendus..... 142
— Fin mars. Déroute d'une division de l'armée de Marignan à Chiusi..... 143
— Secours envoyés par les Florentins établis à Lyon et à Rome, à l'armée de Strozzi qui attaquoit Cosme de Médicis..... 144
— 11 juin. Pierre Strozzi sort de Sienne, passe sur la gauche de l'Arno, et soumet le val de Niévole, puis rentre à Sienne au bout de quinze jours..... 145
— Disette dans Sienne [illegible] dans les deux armées... 147
— 2 août. Défaite de P[illegible] Strozzi devant Lucignano. 148
— Défense obstinée de [illegible]ienne par M. de Montluc. 149
— Froide férocité du marquis de Marignan, cause de la dépopulation actuelle de l'état de Sienne. 150
1555. Janvier. Ouvertures de pacification, et promesses splendides faites par Cosme Ier aux Siennois. 151
— 2 avril. Capitulation de Sienne, qui maintient la liberté de la république..... 152
— 21 avril. Les émigrés siennois se retirent à Montalcino, et s'y maintiennent en république jusqu'au 3 avril 1559..... *ibid.*

An
1555. La capitulation de Sienne est scandaleusement violée..... 153
1557. 19 juillet. Cosme Ier prend possession de Sienne, et l'annexe à ses états..... *ibid.*
— L'état des *présidi*, détaché du Siennois, reste à la monarchie espagnole..... 154

CHAPITRE CXXIII. *Révolutions des différens états de l'Italie depuis la perte de l'indépendance italienne jusqu'à la fin du seizième siècle.* 1531–1600.. *p.* 155

Division de l'histoire du seizième siècle en trois périodes, par les traités de Cambrai et de Cateau-Cambrésis. Première période. Lutte pour sauver l'indépendance..... *ibid.*

An
5 août 1529. — 3 avril 1559. Seconde période entre ces deux traités. Lutte entre les mêmes rivaux, sans espoir pour les Italiens..... 156
1559. Au 2 mai 1598. Troisième période. Paix au dedans de l'Italie..... *ibid.*
— Constante guerre étrangère à laquelle la nation étoit indifférente..... 157
— Oppression de l'Italie sous le régime militaire espagnol..... 158
1529–1600. Ravages des brigands et des Barbaresques dans toute l'Italie..... 159
— Précis des révolutions de chaque gouvernement pendant les deux dernières périodes du seizième siècle..... 160
1535–1553. Charles III, duc de Savoie, dépouillé de

An
ses états par les Français, et sacrifié par les Impériaux..... p. 160
1553-1559. Emmanuel-Philibert son fils demeure privé de ses états..... 161
1562. Charles IX lui rend les villes qu'il occupoit en Piémont..... ibid.
1580-1600. Grandeur croissante de Charles-Emmanuel; ses conquêtes en Provence et en Dauphiné pendant les guerres civiles de France.. 162
1588-1601. Différend sur le marquisat de Saluces, qui reste à la Savoie..... ibid.
— Les quatre plus grands états d'Italie soumis à la maison d'Autriche, le duché de Milan et les royaumes de Naples, Sicile et Sardaigne.... 163
1535. 24 octobre. Mort du duc de Milan, après une nouvelle tentative pour secouer le joug de l'Autriche..... ibid.
1535-1559. Défense du Milanez contre les attaques des Français..... 164
— Oppression et ruine des Milanois sous l'administration espagnole..... 165
1563. Tentative infructueuse du duc de Sessa pour établir l'inquisition espagnole à Milan..... ibid.
— Le royaume de Naples défendu contre les armes des Français..... ibid.
1518-1546. Règne et puissance du second Barberousse, roi d'Alger, et ses ravages sur les côtes de Naples, de Sicile et de Sardaigne... 166
1546-1600. Suite des ravages des Barbaresques sous Dragut, Piali et Ulucciali..... 167
1539-1553. Administration oppressive de D. Pédro de Tolède à Naples..... 168

An
1547. Il veut établir l'inquisition à Naples, et n'y peut réussir..... *p.* 169
— Oppression des royaumes de Sicile et de Sardaigne..... 170
1565. Siége et mémorable défense de Malte, qui sauve la Sicile de l'invasion des Musulmans..... *ibid.*
1530. La puissance temporelle des papes diminue, encore que leurs frontières se fussent étendues..... 171
1534. 12 octobre. — 1549. 10 novembre. Règne et ambition d'Alexandre Farnèse, pape sous le nom de Paul III..... 172
— Paul III allie la maison Farnèse à celles d'Autriche et de France..... 173
— Il sollicite l'investiture du duché de Milan pour son fils Pierre-Louis..... 174
1545. Août. Il donne à Pierre-Louis Parme et Plaisance avec titre de duchés..... *ibid.*
1547. 10 septembre. Pierre-Louis assassiné par les nobles de Plaisance, et ses états envahis par les Impériaux..... 175
1549. 10 novembre. Paul III meurt laissant son petit-fils Octave dépouillé de tous ses états..... 176
1550. 22 février. Jules III, qui avoit succédé à Paul III, rend Parme à Octave Farnèse..... 177
1551. 27 mai. Le duc de Parme se met sous la protection de la France, et fait la guerre à l'empereur son beau-père..... 178
1556. 15 septembre. Plaisance rendue au duc de Parme par Philippe II..... *ibid.*
1586. 18 septembre. — 1592. 2 décembre. Règne d'Alexandre Farnèse, fils et successeur d'Octave

An
au duché de Parme..... p. 179
1549. 9 février. — 1555. 29 mars. Règne de Jules III; son goût pour les plaisirs..... ibid.
1555. 20 mai. Jean-Pierre Caraffa, nommé pape sous le nom de Paul IV..... 180
— Tout le clergé réuni par les attaques des réformateurs..... 181
1545–1563. Concile de Trente qui change l'esprit de l'Église..... 182
— Il réforme la discipline du clergé; mais il ajoute au fanatisme..... 183
— Changement complet dans le caractère des papes après le concile de Trente..... 184
1555–1559. 18 août. Fanatisme persécuteur de Paul IV. Inquisition..... 185
1556. Septembre. — 1557. 14 sept. Guerre de Paul IV contre Philippe II et le duc d'Albe..... ibid.
1569–1585. Règnes de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII, empreints du même fanatisme..... 187
1571. 7 octobre. Victoire de la flotte chrétienne sur les Turcs à Lépante..... 188
1585. 24 avril. — 1590. 20 août. Talens et despotisme de Sixte-Quint..... ibid.
1590–1605. Quatre pontifes, régnant jusqu'à la fin du siècle..... 189
1563–1600. Persécutions des papes contre les protestans d'Italie..... ibid.
— Ils nourrissent les guerres civiles et les complots du reste de l'Europe..... 190
— Mauvaise administration des états du pape. Misère, famine, peste et destruction de la population..... 191

An
1563-1600. Multiplication des brigands qui forment des armées..... *p.* 192
— Les mœurs nationales perverties par l'habitude du brigandage, chez les seigneurs de fiefs et les paysans de la Sabine..... 193
1534. 31 octobre. Mort d'Alfonse Ier, duc de Ferrare; son fils Hercule II lui succède..... 194
1534-1559. 3 octobre. Règne d'Hercule II; ses efforts pour secouer le joug de l'Espagne..... *ibid.*
1559-1597. 27 octobre. Règne d'Alfonse II. Extinction de la ligne légitime de la maison d'Este. 195
— Don César, fils d'un fils naturel d'Alfonse Ier, successeur désigné d'Alfonse II..... 196
1597. Clément VIII déclare Ferrare réunie au saint-siége..... 197
1598. 13 janvier. Traité par lequel Don César abandonne Ferrare au saint-siége, et se retire à Modène et à Reggio..... *ibid.*
1538. 1er octobre. Mort de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin..... 198
1538-1574. Règne de Guid' Ubaldo II. Oppression du duché d'Urbin..... 199
1531-1533. 30 avril. Règne de Jean-Georges, dernier des Paléologues, dans le marquisat de Montferrat..... 200
1536. 3 novembre. Frédéric II, duc de Mantoue, mis en possession du Montferrat. Son règne et ses successeurs..... *ibid.*
— Caractère de Cosme de Médicis, duc de Florence..... 201
1560. Cosme Ier fonde l'ordre de Saint-Étienne pour détourner les Florentins du commerce..... 202

An
1562. Meurtre de deux fils de Cosme Ier, et mort de sa femme..... *p.* 202
1564. Cosme Ier cède l'administration à son fils François Ier, mais conserve cependant l'autorité suprême..... 203
1569. Pie V accorde à Cosme Ier le titre de grand-duc de Toscane, que Maximilien *II* confirme à son fils le 2 novembre 1575..... 204
1574. 21. avril. Mort de Cosme Ier. Succession et caractère de François Ier..... *ibid.*
1578. François Ier fait assassiner ou empoisonner tous ses ennemis en France et en Angleterre..... 205
1579. Mariage honteux de François Ier avec Bianca Capello..... 206
1587. 19 octobre. Mort de François Ier. Caractère de Ferdinand son successeur..... *ibid.*
— Oligarchie lucquoise. *I signori del cerchiolino*. 207
1531-1532. Soulèvement des classes inférieures, réprimé à Lucques..... 208
1556. 9 décembre. Loi *mastiniana*, qui circonscrit l'oligarchie lucquoise..... 209
— Mécontentement à Gênes pour l'établissement de l'aristocratie..... 210
— Haine de Jean-Louis de Fieschi contre Giannettino Doria, neveu d'André..... 211
1547. 2 janvier. Conspiration de Jean-Louis de Fieschi, qui périt au moment où son succès étoit assuré..... 212
1560. 25 novembre. Mort d'André Doria, après s'être cruellement vengé des Fieschi..... 213
1566. Les Génois perdent l'île de Scio, et celle de Corse se soulève contre eux..... *ibid.*

An
1548-1571. Deux tentatives des Espagnols pour asservir Gênes..... *p.* 214
1576. 17 mars. Acte de médiation qui rétablit la paix entre l'ancienne et la nouvelle noblesse de Gênes..... 215
1537-1540. Guerre des Turcs, qui fait perdre aux Vénitiens l'Archipel et le reste du Péloponèse.. 216
1570-1573. Seconde guerre des Turcs, qui leur enlève l'île de Chypre..... *ibid.*
— Le génie littéraire s'éteint en Italie après le milieu du seizième siècle..... 217

CHAPITRE CXXIV. *Révolutions des différens états de l'Italie pendant le cours du dix-septième siècle.* 1601-1700..... *p.* 219

L'histoire d'Italie devient plus stérile à mesure qu'elle se rapproche de notre temps..... 219
Le dix-septième siècle est une époque de mort politique aussi-bien que littéraire..... 220
Un siècle peut être très-malheureux, encore que ses malheurs ne soient point historiques, et qu'il n'en reste pas de souvenirs..... 221
Atteinte portée au lien du mariage par la mode des sigisbés; cause universelle de malheurs en Italie.. 222
But politique de cette mode introduite parmi les courtisans au dix-septième siècle..... *ibid.*
Habitude du travail en honneur dans les républiques, remplacée par celle d'un noble loisir..... 223
Au dix-septième siècle, on fit parade du vice qu'on avoit caché autrefois..... 224
Augmentation du faste, tandis que le commerce diminue..... 225

Nouveaux titres qui excitent la vanité et aiguisent les mortifications..... 226
Situation désolante des pères de famille..... 227
Les substitutions perpétuelles les dépouilloient de leur propriété..... 228
Le malheur universel entraînoit la nation vers la recherche des plaisirs des sens qui lui préparoient de nouveaux malheurs..... 229
Le dix-septième siècle présente moins de calamités générales, et plus d'humiliations que le seizième... 230
Partage du dix-septième siècle entre Philippe III, du 13 septembre 1596 au 31 mars 1621; Philippe IV, mort le 7 septembre 1665; et Charles II, mort le 1er novembre 1700..... 231
Les princes italiens ne profitent pas de la décadence de la monarchie espagnole pour recouvrer l'indépendance..... *ibid.*

An
1621. 7 novembre 1659. Lutte entre la France et l'Espagne. Caractère des guerres des deux cardinaux Richelieu et Mazarin..... 232
1665-1700. Arrogance de Louis XIV, moins sensible en Italie que dans le reste de l'Europe..... 233
— Souffrances du duché de Milan dans le dix-septième siècle, sans événemens marquans..... 234
— Silence de l'histoire sur la Sardaigne..... 235
— Pesantes contributions du royaume de Naples. *ibid.*
— Accroissement des impôts, contraire aux priviléges du royaume..... 236
1647. 7 juillet. Soulèvement à l'occasion de la gabelle des fruits, dirigé par Mas Aniello..... 237
— Fermentation simultanée de toute l'Europe pour la liberté..... 238

An
1647. Le duc d'Arcos, vice-roi, compromet la noblesse de Naples avec le peuple..... 239
— 16 juillet. Mas Aniello assassiné par ordre du duc d'Arcos..... *ibid.*
— 21 août. Le duc d'Arcos ayant révoqué ses promesses, la sédition recommence..... 240
— 5 octobre. Le duc d'Arcos fait canonner la ville après la pacification..... 241
— 7 octobre. Les Espagnols, chassés de la ville, se retirent dans les forts..... *ibid.*
— Le duc de Guise appelé à Naples, et déclaré généralissime de la république..... 242
— Le peuple ne songea qu'à déplacer l'autorité arbitraire au lieu de la détruire..... *ibid.*
— Les Napolitains trompés par le duc de Guise, et par Gennaro Annése..... 243
1648. 6 avril. Gennaro Annése remet Naples à Philippe IV, qui le fait ensuite périr..... 244
1647. 20 mai. Soulèvement de Palerme contre le marquis de los Vélez..... 245
1674. Août. Soulèvement de Messine, causé par la violation de ses priviléges..... 246
— Secours envoyés par Louis XIV à Messine.... 247
1678. Août. Évacuation précipitée de Messine par les Français..... 248
— Sort déplorable de sept mille habitans de Messine, qui s'embarquent avec les Français.... 249
— Cruauté des Espagnols à leur rentrée à Messine. *ibid.*
— Les réfugiés de Messine chassés de France et réduits au désespoir..... 250
— Peu de révolutions importantes dans l'état de l'Église au dix-septième siècle..... 251

An
1605. Démêlés de Paul V avec la république de Venise, pour les immunités ecclésiastiques..... *p.* 251
1606. 17 avril. La république de Venise excommuniée et interdite..... 252
1607. 21 avril. Pacification entre Venise et le pape par l'entremise de Henri IV..... 253
1623. 6 août. Élection d'Urbain *VIII*; sa prodigalité pour les Barbérini, ses neveux..... 254
1641. Les Barbérini veulent enlever aux Farnèse les duchés de Castro et Ronciglione..... *ibid.*
1644. 31 mai. Paix entre les Farnèse et les Barbérini, après une guerre ridicule..... 255
1662. Querelle de Louis XIV avec Alexandre VII, pour les franchises de son ambassadeur..... 256
1664. 12 février. Traité de Pise, et réparation d'Alexandre VII à Louis XIV..... 257
1687. 30 janvier. Nouvelle tentative d'Innocent XI pour abolir les franchises. Il est insulté par le marquis de Lavardin..... *ibid.*
— La maison de Savoie a peine, dans le dix-septième siècle, à se maintenir au même point de puissance que dans le seizième..... 2[illegible]
1600-26 juillet 1630. Fin du règne de Charles-Emmanuel Ier; son ambition..... 259
1630-7 octobre 1637. Règne de Victor-Amédée. Son dévouement à la France..... *ibid.*
1638-12 juin 1675. Régence de Christine; guerres civiles, et règne de Charles-Emmanuel II..... 260
1675-1700. Commencemens de Victor-Amédée II. Son habileté et son peu de foi..... 261
1600-1609. 7 février. Fin du règne de Ferdinand Ier en Toscane; fondation de Livourne..... 2[illegible]

An.

1609-1621. 28 fév. Règne de Cosme II. Son goût pour la marine..... *p.* 262

1621-1670. Règne de Ferdinand II. Douceur, foiblesse et apathie du gouvernement..... 263

1670-1700. Commencemens de Cosme III. Sa défiance, son faste et sa bigoterie..... 264

1592-Mars 1622. Règne de Ranuce Ier à Parme, et sa tyrannie..... *ibid.*

1622-1646. 12 septembre. Règne d'Édouard Farnèse. Sa présomption et ses guerres..... 266

1646-1694. 11 décembre. Règne de Ranuce II. Gouverné par des favoris..... 267

1597-1628. 11 décembre. Règne de César d'Este à Modène..... 268

1629. 24 juillet. Alfonse III, son fils, se fait capucin. *ibid.*

1629-1658. 14 octobre. Règne et guerres de François Ier pour les Impériaux, puis les Français. 269

1658-1662. Règne d'Alfonse IV..... *ibid.*

1662-1694. 6 septembre. Règne de François II..... 270

1600-1627. 26 décembre. Règnes et débauches de quatre Gonzagues à Mantoue..... *ibid.*

1627. Succession de Charles Gonzagues, duc de Nevers. Son fils épouse l'héritière de Montferrat. 271

1630. 18 juillet. Sac de Mantoue par les Impériaux. Malheurs du Montferrat..... *ibid.*

1637-1665. 15 septembre. Règne de Charles II de Gonzague..... 272

1665-1700. Règne, lâcheté et dissolution de Ferdinand-Charles de Gonzagues..... *ibid.*

1574-626. Règne de François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin..... 273

La république de Lucques ne présente aucun

An
événement dans ce siècle. ..... p. 274
1626. Deux factions à Gênes; celle des familles inscrites et qui gouvernoient, et celle des familles exclues du gouvernement. ..... ibid.
1628. 30 mars. Conjuration de Vachéro contre l'aristocratie de Gênes. 276
1684. 18 mai. Bombardement de Gênes par Louis XIV. 277
1600-1615. Vigueur de la république de Venise. Sa guerre avec les Uscoques, sujets de l'Autriche. 278
1617. Alliance des Vénitiens avec les Hollandais; ils se rapprochent des protestans. 279
1618. Conjuration du marquis de Bedmar contre Venise. ..... ibid.
1619-1637. Les Vénitiens soutiennent les droits des Grisons dans la Valteline. 280
1645. 23 juin. Les Turcs attaquent Candie. Guerre de vingt-cinq ans. 281
1669. 6 septembre. Capitulation de Candie. Paix avec les Turcs. 282
1684-1699. Seconde guerre avec les Turcs; conquête de la Morée; victoires de François Morosini et de Konigsmark; paix de Carlowitz. 283

CHAPITRE CXXV. *Dernières révolutions des anciens états de l'Italie, depuis l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne jusqu'à l'époque de la révolution française.* 1701 — 1789. ..... p. 284

Effets de la servitude de l'Italie sur la littérature et les talens. 284
Les quatre guerres de la première moitié du dix-hu-

tième siècle rendent une sorte d'indépendance à l'Italie..... *p.* 285
Mais cette indépendance ne peut se maintenir, quand l'esprit de vie est détruit..... 286
An
1701-1713. Guerre de la succession d'Espagne..... 287
1713. 11 avril. Accroissement de puissance de la maison de Savoie par le traité d'Utrecht..... 288
1717-1720. Guerre de la quadruple alliance..... 289
1720. 17 février. Paix avec l'Espagne. Succession éventuelle de Parme et Toscane promise à don Carlos..... 290
1733-1735. Guerre de l'élection de Pologne..... *ibid.*
1738. 18 novembre. Traité de Vienne. Indépendance du royaume des Deux-Siciles..... 291
1741-1748. Guerre de la succession d'Autriche..... 293
1748. 18 octobre. Traité d'Aix-la-Chapelle. Duché de Parme donné à un Bourbon..... *ibid.*
— La Toscane promise au duc de Lorraine..... 294
— Foiblesse et nullité de l'Italie, malgré ce que la paix d'Aix-la-Chapelle avoit fait pour son indépendance..... *ibid.*
1675-1730. Règne de Victor-Amédée II de Savoie... 295
1703. Juillet. Il quitte les Bourbons pour s'allier à l'Autriche..... 296
1706. 7 septembre. Défaite des Français devant Turin par le prince Eugène..... 297
— Réunion du Montferrat au Piémont; le Vigevanasco refusé par l'Autriche..... 298
1714-1718. Victor-Amédée, roi de Sicile; ses disputes avec le clergé..... *ibid.*
1718. 1[illegible] octobre. Il consent à l'échange de la Sicile contre la Sardaigne..... 299

An
1720. Août. Victor-Amédée mis en possession de la Sardaigne. ..... *p.* 300
1720-1730. Activité et talens de Victor-Amédée dans son administration ..... *ibid.*
1730. 3 septembre. Abdication de Victor-Amédée en faveur de Charles-Emmanuel III. 301
1731. 28 sept. Victor-Amédée est arrêté par ordre de son fils. ..... *ibid.*
1735. 3 octobre. Charles-Emmanuel III acquiert à la paix Novarre et Tortone. 302
1742. 1er février. Traité d'alliance de la Savoie avec l'Autriche, pour la défense du Milanez. 303
1743. 13 septembre. Traité de Worms entre les mêmes. Plaisance promise à la Savoie. ..... *ibid.*
— Pendant le même temps, Charles-Emmanuel traite avec la maison de Bourbon. 304
1773. 20 janvier. Mort de Charles-Emmanuel III. Victor-Amédée III lui succède. 305
1701-1748. Démembrement successif du duché de Milan. ..... *ibid.*
1765. 18 août-1790. Meilleure administration de la Lombardie sous Joseph II. 306
1708. 5 juillet. Mort de Ferdinand-Charles de Gonzague. Le duché de Mantoue confisqué et réuni à la Lombardie autrichienne. 307
1746. 15 août. Mort du dernier Gonzague de Guastalla. Ses états réunis à ceux de Parme. 308
1694-1727. 26 février. Règne de François Farnese, Parme et Plaisance. ..... *ibid.*
1714. 16 septembre. Mariage d'Élisabeth, sa nièce, avec Philippe V d'Espagne. 309
1720. 17 février. Succession de Parme assurée à un fils

An
d'Élisabeth par la quadruple alliance..... *p.* 309
1727-1731. 20 janvier. Règne à Parme d'Antoine, dernier des Farnèse..... 310
1731. Henriette d'Este, veuve d'Antoine, se dit grosse, et reste à Parme jusqu'en septembre..... 312
1732. 9 septembre. Don Carlos, fils aîné d'Élisabeth Farnèse, entre à Parme..... *ibid.*
1733. Don Carlos se déclare majeur à dix-huit ans, et prend le commandement de l'armée espagnole. 313
1734. Février. Il entreprend la conquête du royaume de Naples, sous la direction du duc de Montemar..... *ibid.*
1734. Les deux royaumes de Naples et de Sicile conquis par don Carlos..... 314
1736. 3 mai. Les Autrichiens prennent possession de Parme et de Plaisance, après que les Espagnols en ont emporté tous les effets précieux des Farnèse..... 315
1742. Don Philippe, second fils d'Élisabeth Farnèse, prétend à l'héritage de Parme..... *ibid.*
1745. 3 septembre. Don Philippe occupe Parme, et ensuite Milan..... 316
1748. 18 octobre. Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla assurés à D. Philippe..... 317
1765. 18 juillet. Mort de Philippe. Don Ferdinand lui succède..... 31[illegible]
1694-1737. 26 octobre. Règne de Renaud d'Este à Modène et Reggio..... *ibid.*
[illegible]. Il achète le petit duché de la Mirandole, confisqué sur le dernier des Pichi..... *ibid.*
1737-1780. 23 février. Règne de François III; sa part à la guerre de la succession d'Autriche, comme

An
général des Français..... p. 310
1780–1796. Règne d'Hercule III. Réunion des duchés de Massa Carrara à Modène, par son mariage avec Thérèse Cybo..... 320
— Extinction du plus grand nombre des maisons souveraines d'Italie..... 321
1771. 14 octobre. Dernière fille de la maison d'Este, mariée à Ferdinand d'Autriche..... *ibid.*
1670–1723. 31 octob. Règne en Toscane de Cosme III de Médicis..... 322
— Mariages inféconds de trois enfans de Cosme, et de son frère..... *ibid.*
1723–1737. 9 juillet. Règne de Jean Gaston, dernier des Médicis..... 324
1737–1765. 18 août. Règne en Toscane de François II, duc de Lorraine et empereur..... 325
1743. 18 février. Mort de la princesse Palatine, sœur du dernier grand-duc Médicis..... *ibid.*
1765–1790. 20 février. Règne de Pierre-Léopold en Toscane..... 326
1738–1759. 10 août. Règne de D. Carlos, Charles VI et V, dans les Deux-Siciles..... 327
— État déplorable de la famille de D. Carlos, qui passe au trône d'Espagne..... 328
1759–1799. Règne de Ferdinand IV à Naples..... 329
1700–1721. 19 mars. Règne du pape Clément XI (Jean-François Albani)..... 331
1721–1724. 7 mars. Règne d'Innocent XIII (Michel-Ange Conti)..... 332
1724–1730. 21 février. Règne de Benoît XIII (Vincent-Marie Orsini)..... 333
1730–1740. 6 février. Règne de Clément XII (Laurent

An
Corsini)..... p. 332
1735. Les états de l'Église ravagés par les Espagnols et les Autrichiens..... 333
1739. Octob. République de San-Marino surprise par le cardinal Albéroni, et réunie au saint-siége, puis remise en liberté par Clément XII..... 334
1740-1758. 3 mai. Règne de Benoît XIV (Prosper-Lambertini)..... 335
1742-1748. L'état de l'Église dévasté pendant la guerre de la succession d'Autriche..... 336
1758-1769. 3 février. Règne de Clément XIII (Charles Rezzonico)..... 337
1769-1774. 22 septembre. Règne de Clément XIV (Laurent Ganganelli)..... 338
1773. 21 juillet. Il supprime l'ordre des Jésuites..... *ibid.*
1775-1799. 29 août. Règne de Pie VI..... *ibid.*
— Travaux infructueux de Pie VI aux marais Pontins..... 339
1700-1713. La république de Venise ne prend aucune part à la guerre de la succession d'Espagne.. 340
1715-1718. Morée conquise sur les Vénitiens par Achmet III..... 341
1718. 27 juin. Trêve de Passarowitz, qui règle les frontières de Venise avec les Turcs..... 342
1700-1789. L'histoire de la république de Lucques est nulle dans ce siècle..... *ibid.*
1713. La république de Gênes achète le marquisat de Final de l'empereur..... 343
1730-1768. Guerres des Génois avec la Corse révoltée, qu'*ils cèdent à la France*..... 344
1746. 16 juin. Défaite des Bourbons à Plaisance, qui expose Gênes aux vengeances des Autrichiens. 345

An
1746. 6 septembre. Capitulation de Gênes au marquis Botta, général autrichien..... p. 347
— Les Autrichiens violent la capitulation, et réduisent Gênes au désespoir..... ibid.
— 5 décembre. Soulèvement du peuple de Gênes, qui chasse les Autrichiens de la ville..... 347
— 10 décembre. Les Autrichiens repassent la Bocchetta, et se retirent en Lombardie..... 348
1748. 18 octobre. La république de Gênes comprise dans le traité d'Aix-la-Chapelle..... 349
— Le soulèvement de Gênes est le seul événement vraiment italien du siècle..... ibid.
— La nation italienne, étrangère à ses monarques, ne prenoit aucun intérêt à leur politique..... 350
— En détruisant les forces morales d'une nation, on détruit la nation même..... 351
— L'Italie, à la guerre de la révolution, n'a eu ni la volonté ni la force de défendre son indépendance..... 35[illegible]

Chapitre CXXVI. *De la liberté des Italiens pendant la durée de leurs républiques*..... 35[illegible]

En comparant l'Italie au quinzième et au dix-huitième siècle, on voit la grande influence de sa liberté..... 353
Grandeur des temples existans; pauvreté des fidèles qui s'y rassemblent..... 354
Fréquence et magnificence des villes qui tombent en ruines..... [illegible]
Invention d'une culture savante des champs à l'époque où partout ailleurs les paysans étoient esclaves. 355

Capital immense qu'ont demandé les canaux de la Lombardie, et la culture en terrasses de la Toscane..... *p.* 355
L'Italie est la terre des morts; la génération actuelle n'auroit rien pu faire de ce qu'elle possède..... 356
La liberté qui donna tant de vie à l'Italie, n'étoit point celle que nous cherchons aujourd'hui..... 357
L'ancienne liberté étoit une participation à la souveraineté; la moderne est une protection du bonheur et de l'indépendance; l'une est active, l'autre passive..... *ibid.*
Les Italiens donnoient à tout gouvernement républicain le nom de libre..... 359
Dans les oligarchies, les familles propriétaires de la souveraineté jouissoient seules de la liberté active; la passive n'existoit pour personne..... 360
L'existence de l'esclavage, chez les anciens, les avoit empêchés de chercher dans la dignité de l'homme l'origine de la liberté..... 361
L'abolition de l'esclavage domestique rendit les républiques italiennes supérieures à celles de l'antiquité. Comment elle s'opéra..... 362
Au temps de l'empire romain, les campagnes désertes cultivées par des troupeaux d'esclaves..... 363
La plupart des esclaves des campagnes furent enlevés par les Barbares..... *ibid.*
Les Barbares, en s'établissant en Italie, forcèrent les hommes libres à travailler. Invention de la culture à moitié fruit en leur faveur..... 364
Ils affranchissent bientôt leurs esclaves, parce que le travail du métayer leur profite plus que celui des serfs..... 365
La loi n'abolit point l'esclavage, et les papes le renou-

velèrent souvent ; mais l'intérêt personnel l'a toujours détruit..... p. 36
Le fanatisme religieux a seul conservé les restes de l'esclavage..... 36
Les philosophes ont fondé les théories modernes de liberté sur l'abolition de l'esclavage, et la conservation de la monarchie..... 368
La liberté des anciens étant un droit, on n'examinoit pas si elle étoit essentielle au bonheur..... 369
Les modernes ont examiné de quelle manière elle constitue le bonheur, parce que selon eux chaque homme a droit à la félicité..... *ibid.*
Si le gouvernement ne protége pas cette félicité dans les personnes, l'honneur, la propriété, les sentimens moraux, quelle que soit son origine, il est tyrannique..... 370
Le gouvernement doit protéger chacun contre les autres, mais non contre lui-même : aussi son action ne s'étend ni sur la pensée, ni sur la conscience... *ibid.*
C'est manquer à la liberté que de poursuivre les fautes qu'on ne peut punir sans une inquisition pire pour la société que la faute..... 3[illegible]
La liberté de la presse, celle de débat, celle de pétition, sont les garanties politiques de cette liberté passive..... *ibid.*
La liberté des modernes n'étoit point garantie dans les républiques italiennes..... 372
La procédure criminelle y avoit les mêmes défauts que dans les états despotiques..... 373
Division des pouvoirs exécutif et judiciaire souvent méconnue..... [illegible]
Précautions insuffisantes pour garantir l'impartialité des juges..... 374

struction secrète, torture et supplices atroces... *p.* 375
Sentences portées par les *balies* avec une autorité révolutionnaire..... 376
es Italiens permettoient au gouvernement de juger les opinions et les pensées..... *ibid.*
hérésie, la magie, le mécontentement soumis au ressort des tribunaux..... 377
La poursuite du blasphème donna lieu à des procédures vexatoires et presque toujours injustes..... 378
Autres délits de pures paroles punis avec une excessive sévérité..... 379
Procès pour la conservation des mœurs, souvent plus scandaleux que le désordre même..... 380
La liberté de la presse inconnue aux républiques d'Italie..... *ibid.*
Le droit de pétition également inconnu..... 381
La liberté du débat dans les conseils n'étoit pas même protégée..... 382
La minorité lioit la majorité par une opposition silencieuse..... 383
La minorité souvent violentée pour obtenir son adhésion..... 384
E quoi consistoit donc la liberté des républiques italiennes..... 385
I s Italiens n'étoient pas libres comme gouvernés, n is comme gouvernans..... 386
Chez eux toute autorité exercée sur le peuple étoit émanée du peuple..... 387
Après un temps déterminé, l'autorité des mandataires du peuple retournoit au peuple; aucun de s mandats n'étoit irrévocable..... 388
ption, le doge de Venise..... 389
Autres exceptions, les familles qui s'élevoient à la ty-

rannie.....
L'existence de pouvoirs irrévocables dans une république implique contradicion..... 39
Tout dépositaire de l'autorité publique étoit responsable envers le peuple..... *ibid.*
Dans les républiques, la responsabilité n'est exercée sur les magistrats qu'à leur sortie de charge..... 39
Cet inconvénient est *nul quand la durée* des fonctions est fort courte..... *ibid.*
Divièto, repos forcé auquel les magistrats étoient obligés à leur sortie de charge..... 393
Sindicato, enquête juridique et nécessaire sur l'administration de certains magistrats à l'expiration de leurs fonctions..... *ibid.*
Supériorité des constitutions italiennes sur celles des autres républiques anciennes..... 394
La responsabilité assurée par l'amovibilité simultanée de tous les conseils..... 395
La prospérité nationale tenoit à la responsabilité des magistrats, la dignité des citoyens et l'émulation de toutes les classes..... 396
Le pouvoir judiciaire contenu par la crainte de la responsabilité..... 397
Les magistrats redoutoient ceux qui leur succéderoient dans les emplois..... 398
Celui qui avoit fait la loi redevenoit simple citoyen, et un autre étoit chargé de la faire exécuter..... 399
La liberté italienne contribuoit bien plus à la vertu du citoyen qu'à son bonheur..... *ibid.*
Émulation universelle excitée parmi le peuple par l'attente des emplois..... 400
Il est juste de tenir compte de l'amusement d'une nation, puisqu'il fait partie de son bonheur. 41

étoit constant et de la nature la plus noble... *p.* 401
Perfectionnement de l'homme, but principal du gouvernement..... 402
Avidité insatiable d'apprendre qui caractérisoit alors les Florentins..... 403
Censure exercée sur la conduite de chacun par l'opinion publique..... 404
La liberté des anciens, *comme* leur philosophie, avoit pour but la vertu ; la liberté des modernes, comme leur philosophie, ne se propose que le bonheur.. 405
Le but du législateur doit être de concilier les deux libertés, et de les affermir l'une par l'autre..... *ibid.*

CHAPITRE CXXVII. *Quelles sont les causes qui ont changé le caractère des Italiens depuis l'asservissement de leurs républiques*..... *p.* 407

C'est une erreur où l'on tombe aisément, que d'attribuer aux *Italiens* d'autrefois le caractère des Italiens d'aujourd'hui..... 407
Les vices des institutions publiques en Italie, font l'apologie des Italiens..... 408
La religion, l'éducation, la législation et le point d'honneur ont altéré chacune le caractère national. 409
LA RELIGION, de toutes les forces morales, celle qui peut faire le plus de bien et le plus de mal..... *ibid.*
L'influence de la religion catholique n'est point la même dans le midi que dans le nord, après comme avant le concile de Trente..... 410
Révolution qui commence dans l'esprit de l'Église avec le pontificat de Paul IV..... 411
Effrayés par la réforme, les papes abandonnent la cause des peuples pour celle des rois..... 412
La réformation a corrigé les mœurs et augmenté le zèle, mais aussi le pouvoir du clergé catholique.... *ibid.*

L'Église, en s'emparant de la morale, a substitué l'étude des casuistes à celle de notre propre conscience..... p. 412
Entre les mains des casuistes, la morale devient étrangère au cœur comme à la raison..... 414
Par une fausse classification des péchés, la salutaire horreur que doit inspirer le crime fut considérablement diminuée..... ibid.
La doctrine de la pénitence et de l'absolution changea la tâche constante de la vie en un compte à régler à la mort..... 415
En Italie, la pénitence des suppliciés les change toujours en martyrs aux yeux du peuple..... 416
Trafic des indulgences, corrigé mais non détruit par le concile de Trente..... 417
Les indulgences gratuites ne sont pas moins fatales à la morale..... ibid.
Le hasard, et non plus la vertu, fut appelé à décider du sort éternel de l'âme du moribond, selon qu'il pût ou non se confesser et être absous..... 418
Les commandemens de l'Église furent mis à la place de ceux de Dieu et de la conscience..... 419
Plus le dévot est régulier dans ses pratiques, plus il se croit dispensé des vertus..... ibid.
L'intérêt sacerdotal a corrompu toutes les vertus qu'il a soumises à la législation des casuistes..... ibid.
La morale est devenue non-seulement la science, mais le secret des casuistes..... 421
L'étude philosophique de la morale est sévèrement interdite..... ibid.
La religion a enseigné en Italie à ruser avec la conscience, non à lui obéir..... ibid.
L'éducation : son influence intimement liée à celle de la religion..... ibid.

Au seizième siècle, l'éducation enlevée aux philologues indépendans, pour l'attribuer aux moines. *p.* 423
Émulation et activité d'esprit des premiers; servile docilité des seconds. ..... *ibid.*
Toute contention d'esprit exclue par les moines des écoles. 424
L'étude de l'antiquité continue dans les écoles, mais elle y est séparée de tout sentiment et de toute pensée. 425
Elle devient entre les mains des moines une science de faits et d'autorités. ..... *ibid.*
Inertie absolue de l'esprit, résultat de cette éducation. 426
Les tautologies des prières sont un exercice de distraction, si ce n'est d'hypocrisie. 427
La mémoire seule appelée aux leçons se charge avec répugnance du fardeau qu'on lui impose. 428
L'obéissance et la discipline monastique suivent l'écolier dans ses délassemens. ..... *ibid.*
Malheur d'une nation ainsi élevée. 430
LÉGISLATION : elle est toute fondée en Italie, comme la religion et l'éducation, sur une obéissance aveugle et implicite. 431
Le pouvoir des princes est absolu; les lois, la justice, les priviléges, lui sont soumis. 432
La loi émane de la volonté du prince, sans discussion ni délibération publique. ..... *ibid.*
L'instruction publique des procès est une grande école de morale pour le peuple. 433
En Italie, où elle est secrète, elle rend odieuse la justice même. 434
Tous les ministres de la justice, en Italie, sont déclarés infâmes. 435
Leur chef, quoique infâme comme eux, a toute l'auto-

rité d'un magistrat..... p. 4
Tout le public est en alliance avec le malfaiteur contre la justice..... 43
Le jugement des causes abandonné à un seul juge, ce qui ôte aux magistrats le frein le plus salutaire, celui de faire connoître tous leurs motifs..... 43
Fréquence des procès *economici*, dans lesquels le prévenu ne connoît pas l'accusation, et n'est pas admis à se défendre..... 438
La mauvaise justice d'Italie fait prendre à chacun des habitudes de dissimulation, de flatterie et de bassesse. 439
Habitudes de férocité données au peuple par le spectacle de la torture..... 440
Influence morale de la législation civile; elle s'étend à tous les citoyens..... 441
L'ordre de succession fut changé à la chute de la liberté, par l'institution des substitutions perpétuelles, et les faveurs accordées aux *fils aînés*..... *ibid.*
La mère et les frères rendus dépendans des fils aînés, subversion des sentimens naturels..... 442
Les fils cadets condamnés à la fainéantise et à la bassesse, lorsqu'on les réduit à la pension alimentaire. 443
Le recours à la grâce, dans les causes civiles, intervertit toute habitude nationale de justice..... 444
Multiplication infinie des procès, qui a ôté toute honte au caractère de chicaneur..... 445
LE POINT D'HONNEUR : complément des institutions nationales..... 446
Le point d'honneur se confondant avec l'opinion publique dans les républiques, s'y fait à peine remarquer..... 447
Les Castillans dûrent aux Arabes, et portèrent en Italie un point d'honneur d'un nouveau caractère. ... *ibid.*

Trois principes fondamentaux du point d'honneur arabe et castillan..... *p.* 448
1°. Délicatesse exagérée sur la chasteté des femmes. Elle leur fait perdre l'honnête liberté dont elles avoient joui au temps des républiques..... *ibid.*
Elle fait négliger en même temps l'éducation morale, qui auroit placé leur défense *en elles-mêmes*..... 449
Ce point d'honneur abandonné à la fin du dix-septième siècle, sans qu'on lui substitue une autre garantie pour la vertu des femmes..... *ibid.*
L'époux obligé de défaire l'ouvrage de l'éducation d'une femme tirée du couvent..... 450
Les déréglemens des femmes italiennes sont l'ouvrage des institutions sociales..... *ibid.*
2°. Délicatesse exagérée sur la valeur des hommes. Les républiques, en Italie, avoient péché par le défaut contraire..... 451
Les guerres du seizième siècle rappellent les Italiens aux armes, et leur donnent le point d'honneur castillan..... 452
Déclin de la milice italienne au dix-septième siècle; la noblesse retombe dans le repos et la mollesse..... 453
Au dix-huitième, des Italiens avouent sans rougir leur manque de courage..... *ibid.*
3°. Nécessité imposée à l'homme d'honneur de venger son offense..... 454
Les nations du nord se battent pour défendre leur honneur, non pour se venger..... 455
Les Maures, les Castillans, et après eux les Italiens, voulurent faire preuve non de bravoure, mais de force d'âme et de haine implacable..... *ibid.*
Le poison et le poignard employés pour laver l'honneur outragé..... 456

Ce point d'honneur barbare est abandonné aujourd'hui, mais il a laissé après lui une fatale indulgence pour la perfidie..... p. 457
Indulgence que méritent les vices des Italiens, parce qu'ils sont l'ouvrage de leurs maîtres..... 458
Vertus naturelles qui sont demeurées aux Italiens.. 459
Les Italiens n'ont point perdu le germe des grandes choses..... 460

FIN DE LA TABLE.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

Digitized with financial assistance from

HT Parekh FOUNDATION

An Initiative by HDFC

WITH YOU, RIGHT THROUGH

on 28 December, 2018